LSC
4.9.9.9
UNIV. OF MD COLLEGE PARK
31430028284976

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/renseignementsco00comi_12

1915 - 1916

# RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LE

## COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

ET LE COMITÉ DU MAROC

---

ANNÉE 1915 - 16

---

J1
14
.C67
Suppl.
1915-16.
folio

Nos 1 et 2

# RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

# DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

## SOMMAIRE

LES TRENTE ANNÉES DE LA COLONISATION ALLEMANDE EN AFRIQUE (1884-1914). — Camille Martin ..... 3
LE CERCLE DE KONG. — J. Chartier ..... 19
La situation économique et financière des possessions anglaises de l'Afrique orientale en 1914. — Max Montbel ..... 26
Bibliographie ..... 32

CARTES

Togo ..... 8
Cameroun ..... 10
Sud-Ouest allemand ..... 13
Afrique orientale allemande ..... 16
Cercle de Kong ..... 19
Protectorat de l'Ouganda ..... 31

## LA FIN DE L'EMPIRE AFRICAIN ALLEMAND

## LES TRENTE ANNÉES DE LA COLONISATION ALLEMANDE EN AFRIQUE

(1884-1914)

### GÉNÉRALITÉS

Le rapport allemand, officiel et secret, du 19 mars 1913, cité dans notre *Livre jaune*, après avoir indiqué le but et les devoirs de la politique et de l'armée nationales, en vue de la guerre que préparait déjà le gouvernement de Berlin, déclarait qu'il n'y aurait pas à s'inquiéter du sort des colonies allemandes. « Le résultat final en Europe le réglera pour elles. » Evidemment, quels que soient les succès obtenus en Afrique par les alliés, c'est sur les champs de bataille européens que se décidera, à l'avantage de ceux-ci, nous l'espérons, la destinée de l'empire colonial allemand. Ce domaine d'outre-mer étant l'un des enjeux de cette lutte gigantesque, dont le dénouement aura une répercussion universelle, il est à propos, semble-t-il, de rappeler aux lecteurs de ce Bulletin quels furent les origines de la colonisation allemande en Afrique, ses caractères, ses progrès, et quels en sont, à l'heure présente, les résultats.

Le mouvement colonial allemand a commencé il y a trente ans. Il a été une manifestation naturelle de l'expansion germanique et de l'énorme essor économique qui résulta de la fondation de l'Empire. Il fut créé par des initiatives particulières, encouragées d'ailleurs, et bientôt secondées par le gouvernement. Au début de l'année 1884, le Dr Peters fondait à Berlin la Société pour la colonisation allemande. « L'Allemagne, disait-il, doit faire œuvre de colonisation nationale énergique ; cette œuvre doit s'accomplir le plus vite et le plus activement possible, de façon à détourner vers des terres allemandes le flot annuel de l'émigration allemande, et empêcher que les meilleurs territoires extra européens ne tombent tous, exclusivement, au pouvoir des nations étrangères. » Le but de l'association était donc de canaliser au profit de l'Empire ce courant de l'émigration qui, en 1881, avait enlevé à la mère-patrie plus de 200.000 individus. On organisa une expédition destinée à acquérir en Afrique des territoires où pourraient s'installer des établissements commerciaux et agricoles. La découverte du Congo venait d'attirer sur le centre du continent noir l'attention des explorateurs. Stanley était reparti, en 1883, avec la mission de créer là un grand Etat nègre au profit de l'Association internationale. Peters avait d'abord pensé aux territoires vacants, situés au nord du fleuve Orange, mais au printemps de cette année 1883, le marchand brémois Adolf Luderitz avait acheté au roitelet du pays Angra-Pequena et les déserts d'alentour. Alors Peters et ses compagnons firent choix de l'Afrique orientale. Arrivés à Zanzibar, le 4 novembre 1884, déguisant sous des haillons leur identité, ils gagnèrent l'intérieur, et se hâtèrent de conclure des traités avec les chefs du pays ; en six semaines, ils avaient acquis ainsi un territoire de 140.000 kilomètres carrés. A

cette époque, depuis plusieurs années, les commerçants des villes hanséatiques cherchaient, de leur côté à prendre pied sur le littoral africain, et préparaient, eux aussi, les voies à la colonisation officielle. Dans les Etats du sultan de Zanzibar, le commerce allemand était si actif que déjà, en 1874, il atteignait le triple du commerce anglais. Vers 1880, des négociants de Brême avaient établi des factoreries sur le territoire indépendant du Togo, où les Anglais excitaient contre eux les indigènes. De même, sur la côte du Cameroun, il y avait quelques comptoirs hambourgeois, également inquiétés par les menées britanniques. Sur la côte du Sud-Ouest venait de s'implanter, comme nous l'avons dit, une maison de Brême. Les commerçants allemands voulaient s'affranchir, pour les denrées coloniales, de la contribution payée à l'étranger, et aussi se procurer des débouchés pour l'industrie nationale. Or, partout, commençaient à se faire jour les tendances protectionnistes ; ils redoutaient donc de voir les portes se fermer décidément devant eux. Le gouvernement ayant demandé, en 1883, aux villes hanséatiques, un rapport général sur leur commerce dans l'Afrique occidentale, la Chambre de commerce de Hambourg adressa au chancelier un mémoire dont la conclusion réclamait, pour les intérêts allemands, dans cette partie du monde, l'appui du gouvernement impérial. Bismarck avait affecté jusqu'alors une grande aversion pour les entreprises coloniales. « Nous autres, Allemands, disait-il, nous n'avons pas besoin de colonies. » Il se laissa convaincre. Ayant appris que les autorités de la colonie du Cap avaient reçu l'ordre de prendre possession des territoires au nord de l'Orange, il leur fit savoir par un télégramme, adressé au consul allemand, que Luderitz et ses établissements étaient placés sous le protectorat impérial. Cette fameuse dépêche du 24 avril 1884 était l'acte de naissance de la colonisation officielle allemande. Le 5 juillet suivant, le voyageur Nachtigal, nommé commissaire impérial pour l'Afrique occidentale, arrivait à Bagida et faisait signer au roi du Togo un traité de protectorat. Il se rendait ensuite au Cameroun où, précédant de deux jours l'arrivée d'un agent de la Compagnie anglaise du Niger, il concluait également des traités avec les roitelets de la côte. Peters, rentré à Berlin en février 1885, obtenait une lettre de protection impériale pour sa société et pour les territoires acquis par elle. Au mois d'août, une escadre allemande paraissait devant Zanzibar et annexait toute la côte au sud de l'île. Bismarck affirmait la politique mondiale de l'Allemagne en présidant à Berlin les travaux de la conférence européenne qui reconnut l'Association internationale du Congo comme Etat souverain, exigea que, dorénavant, tout protectorat se manifestât par une occupation effective, et stipula, pour les bassins du Niger et du Congo, une liberté commerciale absolue, appliquant ainsi la doctrine chère au chancelier : la colonisation purement commerciale. Bismarck n'ignorait pas que, sauf le petit groupe colonial, la nation allemande répugnait aux entreprises lointaines, et que la politique coloniale allemande ne pouvait réussir, comme il le disait, qu'à la condition d'être soutenue par la volonté du peuple tout entier. Il savait impossible d'obtenir du Reichstag des sacrifices d'argent. Il eut toutes les peines du monde à faire voter un crédit de 100.000 marks consacré aux explorations dans l'Afrique centrale. D'autre part, il voulait éviter des complications avec les grandes puissances maritimes, particulièrement l'Angleterre. Pour ces raisons, ce fut avec timidité, une timidité voulue, qu'il inaugura le mouvement colonial officiel. Il se défendit, devant le Reichstag, de vouloir imiter la méthode de colonisation française, qui consiste, disait il, « à annexer d'abord des territoires, à y installer des garnisons, et à chercher ensuite à y introduire le commerce, souvent sans y parvenir ». L'Allemagne se proposait simplement de prêter appui à ses commerçants. « Le marchand d'abord, le soldat après. » La colonisation, ainsi comprise, ne devait rien coûter à l'Empire. Les charges retomberaient entièrement sur les marchands et les colons. Ils n'auraient pas d'ailleurs, pensait-on, à supporter de grosses dépenses militaires, puisque la colonisation allemande serait, non pas une expansion par la conquête, mais bien l'établissement pacifique d'un protectorat régulier, reposant sur des traités. Pays de protectorat, tel est encore le terme officiel par lequel sont désignées les possessions allemandes (*Schutzgebieten*). Mais, au Togo, les maisons de commerce étaient loin de pouvoir assumer la tâche qu'on voulait leur imposer. Presque aussitôt après la proclamation du protectorat, l'Empire dut se charger lui-même de l'administration. Il en fut de même au Cameroun où, de plus, l'Etat eut à faire les frais d'expéditions militaires. Ailleurs, Bismarck voulait employer le système des grandes Compagnies souveraines, et se flattait de les perfectionner au point que les colonies allemandes serviraient de modèles aux autres nations. Mais la Société coloniale du Sud-Ouest, héritière de Luderitz, se refusa toujours à recevoir une charte, se contentant de certaines prérogatives importantes. Dès le 15 août 1889, Bismarck se vit obligé de prendre directement en mains l'administration de la colonie. La Compagnie de l'Afrique orientale, héritière de Peters, fut, elle, une véritable compagnie souveraine; mais, fondée avec des capitaux insuffisants, dépourvue d'appui matériel et moral, ruinée par la révolte arabe de 1889, elle renonça à ses droits souverains. Le 1er janvier 1891, tous les territoires composant le protectorat de l'Afrique orientale passèrent sous l'administration directe de l'Empire. Le dernier coup avait été porté à la Compagnie par le désastreux traité du 14 juin 1890, qui attribuait à l'Angleterre l'île de Zanzibar et l'Ouganda. Le signataire, le nouveau chancelier, comte de Caprivi, était résolument hostile à la politique coloniale. « Moins nous posséderons de territoires

en Afrique, disait-il, et mieux cela vaudra pour nous. »

Ainsi, la tentative de Bismarck avait complètement échoué. Six ans, à peine, après la naissance de la colonisation officielle, toutes les possessions allemandes relevaient immédiatement de l'Etat. La direction des colonies, à Berlin, fut confiée à une simple section du ministère des Affaires étrangères. La force des choses allait obliger les Allemands à pratiquer le système français, condamné par le chancelier. De son vivant même, l'Afrique orientale devint un de ces « nids à fonctionnaires » qu'il reprochait tant à nos colonies, quand il voulait que le pouvoir appartînt, non aux bureaucrates et aux soldats, mais aux marchands. De fait, les négociants allemands montrèrent toujours une grande activité. Après l'échec des compagnies souveraines, le gouvernement confia à de grandes sociétés concessionnaires la tâche de mettre en valeur le Cameroun et le Sud-Ouest. Il fut constamment stimulé par la Société coloniale et le Comité économique colonial, d'où partirent, pendant une vingtaine d'années, toutes les initiatives. Mais les colons ne rencontrèrent chez les fonctionnaires, inexpérimentés, mais infatués de leur supériorité de rang, aucun bon vouloir, aucune aide efficace. Au contraire, ceux-là voyaient, sans cesse, leurs efforts contrariés ou paralysés par les procédés tracassiers d'une administration formaliste, importée telle quelle de Berlin. A l'égard des indigènes, les autorités allemandes éprouvèrent cruellement l'insuccès complet de leur œuvre, précisément dans celle de leurs colonies dont ils espéraient faire une colonie de peuplement, et où les nombreux traités, passés avec les Noirs, leur paraissaient être de sûrs garants de sécurité. La grave insurrection du Sud-Ouest dura près de trois années (1904-1907) et coûta à l'Empire un demi-milliard de marks. Les résultats économiques étaient faibles. « C'est un des caractères principaux de l'Empire colonial allemand qu'il n'est pas exploité, à l'heure actuelle », écrivait, en 1895, M. Marcel Dubois. En 1902, l'Afrique allemande, tout entière, faisait moins de commerce que la seule île de Zanzibar. En 1907, le chiffre de transactions ne dépassait guère 100 millions de marks ; il ne répondait guère aux sacrifices imposés à la nation pour l'obtenir. En cette année, les colonies allemandes d'Afrique et d'Océanie, avaient, depuis l'origine, sans compter la guerre du Sud-Ouest, nécessité, pour le budget de l'Empire, une dépense de 176 millions de marks. Pas une seule colonie ne se suffisait à elle-même, et, chaque année, l'Etat était obligé de combler, au moyen de plusieurs millions, l'écart considérable entre les recettes et les dépenses. La comptabilité financière était tellement embrouillée que les dépenses des colonies échappaient au contrôle des bureaux de Berlin. Le Reichstag protestait régulièrement contre ces excès de dépenses. Il manifestait son mécontentement en refusant les crédits demandés. En 1898, la commission du budget repoussa une demande de crédit de 100.000 marks pour les études préparatoires du chemin de fer de Daressalam à Morogoro. En 1901, elle écarta de même un crédit de 3 millions et demi pour la continuation des travaux de la ligne de l'Usambara, reprise par l'Etat. Aussi les colonies allemandes se laissaient-elles distancer, pour les chemins de fer, par toutes leurs rivales. En 1906, il ne s'y trouvait que 572 kilomètres de rail exploités, dont les 400 kilomètres du petit chemin de fer stratégique, à la voie de 0 m. 60, de Swakopmund à Windhuk. Le parti du Centre, qui formait la majorité dans le Reichstag, voyait, principalement, dans la colonisation l'évangélisation des Noirs ; il s'intéressait, par-dessus tout, aux missionnaires, et se faisait l'interprète des accusations que ceux-ci dirigeaient contre les abus commis par les fonctionnaires coloniaux. En 1906, une série de scandales retentissants montra que ces dénonciations étaient justifiées. A cette occasion, la presse mena contre l'administration coloniale une campagne violente. « C'est une débâcle coloniale sans précédent dans l'histoire de l'administration prussienne et impériale », écrivait la *Neue Freie Presse*. L'opinion publique, d'abord indifférente à l'endroit des questions coloniales, puis découragée, s'émut. On réclama des réformes. Il fallait, avant tout, mettre de l'ordre dans les comptes, arrêter le gaspillage, contrôler sévèrement et réduire les dépenses. Le chancelier de Bülow fit choix d'un homme nouveau, d'un financier, qui s'était formé aux affaires, pendant un séjour de deux ans aux Etats-Unis, M. Dernburg (septembre 1906).

Le nouveau directeur se heurta, comme ses prédécesseurs, à l'obstruction systématique de la majorité parlementaire. Alors, le chancelier fit dissoudre le Parlement (13 décembre). Les députés du Centre et les socialistes, qui avaient voté contre les crédits, furent dénoncés aux électeurs, comme antipatriotes, par toutes les voix gouvernementales. M. Dernburg, puissamment secondé par la Société coloniale, prêcha dans tout le pays une « croisade pour l'éducation coloniale », démontrant que l'expansion coloniale était, pour l'Allemagne, une absolue nécessité, par suite, un devoir national. Le nouveau Reichstag, où le Centre n'avait plus la majorité, vota, sans difficulté, les crédits, entre autres le crédit demandé depuis un an pour la création d'un secrétariat d'Etat des colonies, dont M. Dernburg devint le premier titulaire. Désireux de se faire, lui-même, sur place, une opinion, il fit un premier voyage, en 1907, dans l'Afrique orientale allemande, puis, l'année suivante, un second voyage dans le Sud-Ouest ; avant de visiter cette dernière colonie, il avait tenu à se rendre compte de la colonisation britannique dans le Sud-Africain. A son retour, il élabora définitivement un programme, ce qui avait toujours fait défaut avant lui. En matière financière, le remède à la situation lui apparut dans l'autonomie budgétaire à donner à chaque colonie, les ressources de chacune devant être affectées, exclusivement, à son profit propre. Le moyen d'augmenter ces ressources était d'entre-

prendre méthodiquement la mise en valeur, en attirant les capitaux, en développant certaines cultures, comme celle du coton, surtout en créant des voies de communication, devenues indispensables au progrès économique. En 1908, il soumit au Parlement un programme du réseau ferré à construire. Les capitaux nécessaires aux travaux publics devaient être fournis à chaque colonie par le moyen d'un emprunt. Voyant essentiellement dans les colonies un domaine à exploiter, au bénéfice de la métropole, M. Dernburg essaya de faire pénétrer dans l'administration routinière l'esprit des affaires, dont il était imbu; il voulut faire cesser l'antagonisme existant entre les fonctionnaires et les colons, en exigeant que dans l'Institut colonial de Hambourg, sa création, les uns et les autres reçussent une éducation commune. Les fonctionnaires coloniaux ne devaient pas se borner à favoriser le commerce; ils devaient acquérir des qualités qui ne se rencontrent guère, disait-il, chez les fonctionnaires allemands; aussi leur recommanda-t-il de ne pas administrer à la prussienne, de s'affranchir de l'orgueil de caste. Un bon administrateur avait besoin, pensait-il, de connaître la psychologie des Noirs, et l'histoire coloniale des autres peuples, en même temps que l'économie politique. Jusqu'alors, les missionnaires seuls avaient eu souci de la santé des indigènes. M. Dernburg déclara que le Noir est la plus précieuse richesse des colonies tropicales, une richesse qu'il importe de conserver, et d'accroître. Aussi refusa-t-il catégoriquement aux planteurs de l'Afrique orientale d'établir le travail forcé. Il protégea les indigènes, disait le *Berliner Tagblatt*, « contre les instincts exploiteurs des agrariens coloniaux ». Ceux-ci ne lui pardonnèrent pas sa « négrophilie », pas plus que les champions de la colonisation blanche ne lui avaient pardonné, quand il quitta le pouvoir, au printemps de 1910, le peu d'enthousiasme qu'il avait montré pour les essais d'établissement de petits colons allemands sur les hautes terres de l'Afrique orientale. Les enquêtes, faites dans ces dernières années, ont révélé que dans beaucoup de régions des colonies allemandes la population décroît, en nombre, d'une façon inquiétante, par l'effet de la faible natalité, de la mortalité infantile, et des maladies de toute sorte. Une société s'est fondée, à Berlin, en décembre 1913, pour la protection des indigènes. Le gouvernement reconnaît, d'ailleurs, que l'Etat a la mission de civiliser les Noirs. Le ministre actuel pense qu'il faut les traiter avec la plus grande humanité. « Les colonies prospéreront, dit il, avec les indigènes, pour eux, et non malgré eux, ni contre eux. »

Le ministère Dernburg a inauguré, dans l'histoire des colonies allemandes, un « nouveau cours », l'ère de l'organisation méthodique et des réalisations. Avec lui, la colonisation allemande est définitivement sortie du cadre étroit dans lequel Bismarck avait voulu la renfermer, pour embrasser tous les domaines d'activité de la colonisation moderne. Malgré l'extension des services publics, les Allemands ont su assez bien résister à l'invasion du fonctionnarisme, dans les colonies. Les dépenses, à cet égard, sont moins élevées que dans les colonies voisines, proportionnellement à l'étendue et au chiffre de la population indigène (à l'exception toutefois de l'Afrique Equatoriale Française), ou, du moins, à peu près équivalentes. Le personnel colonial coûte 4.114.000 marks, dans l'Afrique orientale; 3.962.000 marks, au Cameroun; 950.000 marks au Togo. Le caractère essentiel du système colonial allemand est, à ce sujet, l'absence, à peu près complète, de personnel colonial spécialisé. Le recrutement des agents coloniaux se fait, presque exclusivement, parmi le personnel de l'administration métropolitaine. Le gouvernement a, ainsi, l'avantage de pouvoir réintégrer les fonctionnaires fatigués, sans être obligé de les mettre à la retraite; mais, d'autre part, ce système a l'inconvénient d'entraîner des mutations incessantes. Les colons se plaignent vivement de ce va-et vient constant de fonctionnaires. En six ans, le Cameroun a eu trois gouverneurs. Si les colonies allemandes n'ont pas trop de fonctionnaires, en revanche, pour les dépenses de l'administration centrale, l'Allemagne vient en tête de toutes les nations, l'Angleterre comprise, si l'on ne compte ici, ni les agents de la couronne, ni le corps des agents généraux qui s'occupent de l'administration des Dominions. Le gouvernement est d'avis de réagir contre cette centralisation excessive, et a mis à l'étude un projet destiné à augmenter les pouvoirs des gouverneurs coloniaux. En 1904 ont été institués dans toutes les colonies des Conseils de gouvernement. Le Sud-Ouest possède, depuis 1909, un Conseil de la colonie, ou *Landrat*, dont la moitié des membres est élue par les colons.

M. Dernburg envisageait la création d'entreprises cotonnières comme l'une des tâches les plus importantes de la colonisation. L'Allemagne, utilisant annuellement pour plus de 1 milliard de marks de coton brut, est intéressée, au plus haut point, à la production cotonnière dans ses possessions. Le gouvernement a associé ses efforts à ceux de l'Association cotonnière et du Comité économique colonial. La production cotonnière, pour 1913-1914, est évaluée à 14.000 balles de 250 kilogrammes, valant 4.750 000 marks. Le Conseil d'agriculture a demandé au chancelier de porter de 150.000 à 200.000 marks la subvention annuelle accordée par l'Etat aux entreprises cotonnières, dans les colonies. Le développement de la production agricole, en général, a été l'une des principales préoccupations des successeurs de M. Dernburg. Les dépenses pour l'agriculture coloniale se sont élevées, en 1912, à 2.860 000 marks. Les plantations couvrent, dans l'Afrique allemande, environ 124.000 hectares et occupent plus de 100.000 travailleurs indigènes. L'étendue cultivée et le nombre des ouvriers ont augmenté de 60 0/0 entre 1908 et 1911. Les colonies où cette progression a été la plus forte, l'Afrique orientale et le Cameroun, sont aussi celles où le

manque de main-d'œuvre s'est fait le plus durement sentir. La progression des voies de communication n'ayant pas été aussi rapide, plus de moitié des travailleurs indigènes au service des Allemands est encore employée aux transports. La longueur totale du réseau ferré atteint 4.400 kilomètres. Le capital d'établissement se monte à environ 380 millions de marks, ce qui fait, en moyenne, 87.000 marks le kilomètre.

Les possessions allemandes d'Afrique, dont la superficie totale est de 2.700.000 kilomètres carrés, environ, et la population indigène totale de 11 millions et demi d'habitants approximativement, ont eu, ensemble, en 1912-1913, un mouvement d'affaires de 223.600.000 marks, soit 278.500.000 francs (commerce général de l'Afrique Occidentale Française, en 1913 : 277.718.000 fr.). Sur ces 223.600.000 marks, la part des exportations était de 101.700.000 marks. La valeur du commerce a augmenté de 168 millions de marks dans les dix dernières années. Un des traits de la colonisation allemande est le grand nombre des Sociétés coloniales. On en compte, dans les possessions africaines, 324, avec un capital nominal de 350 millions de marks, non comprises 33 sociétés, possédant un actif de 55 millions de marks, lesquelles étendent leur action à plus d'une colonie. Les plus faibles rendements sont ceux des Compagnies de plantations, où la proportion des entreprises rémunératrices est de 32 0/0. On trouve très malaisément, maintenant, paraît-il, des capitaux, pour fonder des plantations, les capitalistes ayant été mis en défiance par l'insuccès de beaucoup d'entreprises, lancées à grand renfort de réclame, et sans garanties sérieuses.

Au point de vue douanier, les colonies sont, pour l'Allemagne, pays étrangers. Les produits allemands importés aux colonies ne bénéficient d'aucun privilège, non plus que les produits coloniaux allemands pénétrant en Allemagne. Dès l'origine, des voix se sont fait entendre en Allemagne pour réclamer un régime protectionniste. On a même été jusqu'à proposer la création d'un *Reichszollverein*, inspiré du projet de fédération impériale conçu par le ministre anglais Chamberlain. Les partisans d'une réforme douanière ne peuvent cependant invoquer sérieusement la difficulté pour l'Allemagne de lutter contre la concurrence étrangère, car la part de l'étranger dans le commerce des colonies allemandes est à peine un tiers. Quant aux exportations, les produits auxquels pourrait être appliqué un traitement de faveur ne représentent guère qu'une valeur de 10 millions de marks. Si l'Allemagne venait à renoncer au libre-échange, ne risquerait-elle pas de provoquer des représailles, de la part de ses concurrents et, particulièrement, de l'Angleterre? L'exportation allemande dans les possessions coloniales étrangères valait, en 1909, 324 millions de marks, ayant augmenté de 142 millions en douze ans. La seule exportation des produits allemands dans l'Inde britannique (99.500.000 marks en 1911) était, pour l'industrie allemande, beaucoup plus importante que l'exportation dans les colonies allemandes (48.100.000 marks). On comprend à quel point l'Allemagne est intéressée à ce que, dans le monde entier, les portes lui demeurent ouvertes.

L'ensemble des budgets coloniaux, en 1914, pour l'Afrique allemande forme un total de 144 millions de marks. Les dépenses de l'administration civile sont, partout, couvertes par les recettes. Le Sud-Ouest et l'Afrique orientale contribuent, de plus, aux dépenses militaires. La dette des colonies s'élève à 285 millions de marks. Les recettes atteignent 44 millions de marks, s'étant accrues de près de 35 millions entre 1903 et 1913. Le total des subventions de l'Empire égale 20.290.000 marks.

Avant le commencement de « l'ère Dernburg », M. Chéradame, parlant des échecs coloniaux subis alors par l'Allemagne, se demandait si le gouvernement allemand se résignerait, ou s'il chercherait à se procurer les terres d'outre-mer à sa convenance. « Le problème colonial allemand, ajoutait-il, se fond dans le problème continental européen ; il est un des éléments grandissants de la politique universelle. » Deux ans plus tard, le conseiller Helfferich, faisant allusion à l'essor récent des colonies allemandes, répondait, en quelque sorte, à la question, par cette déclaration rassurante : « Quand les étrangers verront que nous avons trouvé là un champ d'activité bienfaisant, et que nous nous appliquons à l'exploiter, alors ils ne nous représenteront plus comme des lions affamés, qui cherchent partout de quoi dévorer, et ne nous suspecteront plus d'avoir l'ambition de nous installer partout où nous paraissons. » Les événements des dernières années ont fait voir combien il eût été naïf de croire à cette modération, de la part d'une puissance qui multipliait les manifestations de sa politique impérialiste. Quand se posa la question marocaine, la Société coloniale commença à soutenir cette thèse que l'Allemagne n'a pas les colonies auxquelles lui donneraient droit le chiffre de sa population et la valeur de son commerce. Elle revendiquait la possession d'une partie du Maroc. En même temps, le voyage du duc Adolphe-Frédéric de Mecklembourg, dans le bassin du Chari, dénotait des visées allemandes sur cette partie de notre domaine. Bien autrement étendus furent les territoires français que, comme rançon du Maroc, l'Allemagne exigea de nous par le traité du 4 novembre 1911, qui, sur deux points, étendit la frontière méridionale du Cameroun jusqu'au Congo et à l'Oubangui Cette convention parut aux coloniaux allemands devoir être le point de départ d'une période d'activité allemande dans l'Afrique centrale. La Société coloniale répudia les idées de conquête, mais ses conférenciers cherchèrent les moyens à employer pour coloniser les terres africaines non allemandes, notamment les possessions belges et portugaises, la Belgique et le Portugal étant jugés impuissants à mettre en valeur leurs domaines. Telle était, suivant eux, la tâche de demain. L'ouverture du chemin de fer allemand du lac Tanga-

nyka fit naître, en Allemagne, le projet d'exploiter le Katanga méridional, considéré comme l'hinterland de cette ligne, et de diriger vers Daressalam tout le commerce du Congo oriental. La voie d'accès la plus directe et la plus rapide d'Europe vers le haut Katanga sera la ligne du Benguela portugais, partant de Lobito. On sait qu'un syndicat financier allemand a offert à la Compagnie, qui est anglaise, la somme de 75 millions de francs, afin d'avoir la haute main sur cette entreprise. L'activité des Allemands dans l'Angola trahit la volonté d'établir dans ce pays leur suzeraineté économique. La puissance de l'Allemagne dans l'Afrique occidentale se trouverait par là renforcée, avouait-on. La colonie du Sud-Ouest échapperait au danger d'être absorbée par l'Union sud-africaine; elle s'agrégerait à un vaste domaine économique, comprenant, avec l'Angola, le territoire du rio Muni et le Cameroun, et s'étendant du fleuve Orange au Cross river embrassant, ainsi, une superficie de 2.860.000 kilomètres carrés. « Réjouissons-nous, écrivait l'auteur de ces considérations, le Dr Nitsche, de ce que, lors du partage politique de l'Afrique, l'Allemagne a reçu, timidement, et sans plan, des morceaux détachés, puisque, lors du partage économique, elle a compris qu'elle devait faire de ces faibles possessions la base d'une expansion grandiose. » Mais l'asservissement économique des colonies voisines ne suffisait pas encore à l'ambition de l'Allemagne. Le rapport officiel du 19 mars 1913, et les aveux significatifs de M. de Bethmann-Hollweg à sir Edward Goschen, au début de la guerre actuelle, ont prouvé que, pour prix de la victoire qu'il escomptait, le gouvernement de Berlin ne méditait rien moins que de s'approprier les colonies françaises d'Afrique.

## TOGO

Ce fut le 5 juillet 1884, comme nous l'avons dit, que le commissaire impérial, Dr Nachtigal, fit hisser le pavillon allemand sur la plage de Bagida. L'année suivante, les Français, qui avaient installé des garnisons à Kotonou et à Porto Novo cédèrent aux Allemands Petit Popo, contre une enclave à l'embouchure de la Dubreka. Dès 1889, les Allemands s'efforcèrent de nous supplanter près du roi du Dahomey, à qui ils envoyèrent des cadeaux, par le Dr Wolf, qui se rendit de Petit Popo à Abomey. Mais leurs intrigues de ce côté furent déjouées par notre conquête du Dahomey (1892). A l'Ouest, les Anglais s'emparèrent du pays des Achantis (1896). Restait le Nord. Les Allemands avaient l'ambition d'atteindre le Niger, et même de le dépasser. L'expédition Gruner et Carnap atteignit Sansanne Mangu, mais, au delà, elle fut distancée par les missions françaises Decœur, Ballot, Alby, Baud et Toutée, et par les colonnes d'occupation, qui réussirent à opérer la jonction de notre Côte d'Ivoire, du Dahomey et du Niger. Le Comité de l'Afrique française, par son action en Afrique et sa propagande en Europe, écrivit là l'une des plus belles pages de son histoire et il faut relire dans la collection du *Bulletin* de 1895 à 1897 le récit encore si émouvant aujourd'hui de cette lutte entre le Dahomey et le Togo. Le protectorat français sur le Mossi fut reconnu par la convention franco-anglaise de 1898. Par la convention du 9 juillet 1897, l'Allemagne avait dû reconnaître la situation. La frontière septentrionale du Togo était arrêtée au 11° degré. Ce pays était réduit à n'être qu'une simple colonie côtière. En compensation,

les Allemands obtenaient la rive gauche de la partie inférieure du Mono. La frontière occidentale, déterminée en 1886, fut fixée par la convention du 14 novembre 1899. Les Allemands avaient espéré obtenir pour limite le cours entier de la Volta, et incorporer tout le territoire neutralisé de Salaga; mais leur espoir fut déçu. Le district de Salaga fut attribué à l'Angleterre. La frontière fut formée par la Daka, ou Oti, affluent de la Volta, puis par la rive gauche de ce fleuve, jusqu'au sud de Kpandu. Elle se dirige ensuite à l'est, de façon à laisser à l'Angleterre, non seulement l'embouchure de la Volta, mais toute la lagune de Quittah. Au nord, le tracé entre le 9e et le 11e degré fut déterminé par la convention de 1904. La frontière franco-allemande fut explorée, d'abord par la mission Plé, puis en 1908-1909, par la commission mixte Seefried et Fourn. En 1911, après le coup d'Agadir, les journaux allemands parlèrent vaguement de nous céder le Togo, en échange de territoires congolais; mais bientôt, les coloniaux allemands protestèrent bruyamment, déclarant que le Togo était une colonie modèle, et il ne fut plus du tout question de nous fournir cette compensation. Au cours des délibérations de la commission franco-allemande, réunie à Berne, fut émis le désir de voir définitivement réglés les derniers points litigieux de la

frontière reconnue deux ans auparavant. Les pourparlers, portant sur l'attribution des territoires de Dje-Gando, Pougno et la lagune d'Agoué, aboutirent le 28 septembre 1912.

Le Togoland a une superficie de 87.000 kilomètres carrés. Il mesure environ 500 kilomètres de longueur, sur une largeur maxima moitié moindre. La population indigène se chiffre par 1 million. On compte environ 380 Blancs. Il y a cinq chefs-lieux de district : Lome ville, Lome campagne, Anecho (Petit Popo), Misahöhe et Atakpame, trois stations principales, et quatre stations secondaires. Le Togo ne possède pas de troupe coloniale. La troupe de police comprend 150 Noirs, commandés par des officiers allemands.

La partie septentrionale et la partie sud-occidentale de la colonie sont situées dans la zone d'attraction économique, l'une du Niger, c'est-à-dire du Mossi français, l'autre de la Volta, c'est-à-dire de la Côte d'Or anglaise. Pour obvier aux inconvénients de cette situation désavantageuse, les Allemands conçurent, au lendemain de la convention de 1899, le projet de construire une grande voie ferrée, traversant toute la colonie du sud au nord, en reliant au port de Lome, qui est la capitale, Palime, Atakpame, Sokode et Sansanne-Mangu, avec des embranchements sur les deux côtés. La première section, de Lome à Palime (122 kilomètres), fut achevée au commencement de 1906. En même temps, était inauguré le wharf de Lome. Ensuite, au lieu de prolonger la ligne jusqu'à Atakpame, on préféra construire une ligne indépendante de la première, qui fut ouverte en avril 1911. De Lome à Atakpame, la distance est de 175 kilomètres. A ces deux lignes s'ajoute celle qui suit la côte, de Lome à Anecho (44 kilomètres). Toutes sont à la voie de 1 mètre. Avec le wharf, elles ont produit, en 1912, une recette nette de 552.000 marks. Deux chemins de fer sont en projet : le chemin de fer dit de l'huile, qui desservirait l'hinterland de Anecho, en partant, soit de ce point, soit de la station de Tsevie sur la ligne de Atakpame, et le chemin de fer occidental, qui se dirigerait, ou bien de Palime sur Kpandu, ou vers les régions forestières, riches en cultures de cacao, à l'ouest du district de Misahöhe.

Abstraction faite du mouvement des espèces monnayées, la valeur du commerce atteignit 2.700.000 marks, en 1897; 9.700.000 marks, en 1902; 10.400.000 marks, en 1907, et 18.400.000 marks, en 1912. Le Togo est la seule colonie où l'importation des armes à feu soit importante (15.400 en 1912). L'importation des spiritueux, qui avait, en 1904, une valeur de 1.740.000 marks, soit plus de 25 0/0 de l'importation totale, est descendue, en 1912, à 708.000 marks. Les taxes sur les spiritueux (80 m. l'hectol. à 50°) produisirent, en 1911, 28 0/0 de l'ensemble des recettes douanières.

Les chiffres de l'exportation furent : 800.000 m., en 1897; 3.600.000 marks, en 1902; 4.600.000 m., en 1907, et 8 millions de marks, en 1912. L'élément principal en est constitué par les produits du palmier à huile, l'arbre utile par excellence du Togo, comme de toutes les colonies du golfe de Guinée. En 1911, année exceptionnellement humide, on exporta 13.200 tonnes d'amandes et 4.000 tonnes d'huile. En 1912, la valeur de ces produits fut 4.790.000 marks. Après les amandes et l'huile, le troisième rang dans les exportations est occupé par le caoutchouc. Le maximum, avec 166 tonnes, a été obtenu en 1912. Les principales cultures indigènes sont celles du maïs, du cacao et du coton. En 1905 la récolte des palmiers ayant été mauvaise, les Noirs se mirent à cultiver le maïs avec un tel zèle que la quantité exportée passa de 7 000 tonnes en 1905, à 50.000 en 1908. Mais le recul fut aussi rapide. Les indigènes du district de Misahöhe ont imité l'exemple de la Côte d'Or, où plusieurs milliers de Noirs sont occupés à la culture du cacao; ils ont récolté, en 1912, 283 tonnes, valant 250.000 marks. Au début, le gouvernement ne fit rien pour encourager cette culture; il la voyait même d'un mauvais œil, parce qu'il se faisait une idée exagérée de la valeur de la forêt, qu'on détruisait pour cultiver le sol. Dernièrement il s'est décidé à envoyer un spécialiste dans la colonie anglaise, pour étudier la question. Le coton est cultivé principalement dans le district de Atakpame. L'exportation débuta en 1902 avec 14 tonnes 1/2. Elle est arrivée en 1912, à 550 tonnes, valant 515.000 marks. Cependant la Chambre de commerce de Hambourg se plaint des faibles progrès réalisés; on s'attendait à une extension plus rapide. L'élevage est la ressource essentielle du Togo septentrional. La plus grande partie du bétail exporté est dirigé vers la Côte d'Or anglaise. Quant au sous-sol, aucun gisement important n'a été découvert. Les mines de fer de Banjeli sont exploitées par les indigènes seuls. La mise en valeur du Togo est à peu près stationnaire, et ne serait susceptible de progresser sérieusement que par la création de grandes plantations. Celles-ci occupent actuellement une superficie de 1.300 hectares. En résumé, les produits de la cueillette fournissent au Togo: 74 0/0 de la valeur des exportations; l'agriculture et l'élevage indigènes: 24 0/0; les entreprises européennes : seulement 1,3 0/0.

L'exercice budgétaire 1913 s'est clos par un déficit de 170.000 marks dû à la crise du caoutchouc. Dans le budget de 1914, le montant prévu des recettes et des dépenses est, pour les unes et pour les autres, de 4.174 340 marks. Le Togo est la seule colonie allemande d'Afrique qui n'ait pas besoin d'une subvention de l'Etat.

## CAMEROUN

La domination allemande fut d'abord localisée dans la région côtière; elle était séparée des plateaux de l'intérieur par la barrière que lui opposaient la forêt vierge et aussi l'hostilité des courtiers indigènes. Il fallut pour briser cet obs-

**

tacle, de nombreuses expéditions. L'œuvre de pénétration commença par la fondation du poste de Jaunde en 1889. Les avant-postes allemands étaient à 600 kilomètres de la Benoué, et depuis Barth et Rohlfs, aucun explorateur de cette nationalité n'avait encore touché au Tchad, quand le lieutenant Mizon reçut, du Comité de l'Afrique française, la mission de se rendre dans l'Adamaoua, par la voie du Niger Mizon parvint à Yola, d'où il gagna les postes français de la Sangha, puis le Gabon. Deux ans après, en 1892, il repartit pour l'Adamaoua, avec une mission politique et commerciale, mais le gouvernement français ému des récriminations de la Compagnie

du Niger le rappela. L'Angleterre s'accorda contre nous avec l'Allemagne. Le traité du 15 novembre 1893 prolongea jusqu'au Tchad la ligne de démarcation du Cameroun et des territoires de la Compagnie britannique Seulement les Anglais s'attribuèrent le territoire du Yola. Dans l'Adamaoua oriental et le Baguirmi, les missions françaises Maistre et Mizon précédèrent les missions allemandes Zintgraff, de Morgen et Gravenreuth. Les résultats obtenus par les nôtres permirent aux négociateurs du traité du 4 février 1894 de limiter, du côté de l'est, les prétentions allemandes. Cependant l'intérieur de la colonie était, en grande partie, inconnu. Pour finir de l'explorer, de le pacifier et pour le mettre en valeur, le gouvernement eut recours à de grandes sociétés concessionnaires. Le 8 décembre 1898. se fonda à Bruxelles la Compagnie germano-belge du Sud-Cameroun; elle obtint, en 1899, une concession de 9 millions d'hectares, dans le bassin supérieur de la Sangha. Quelques mois après, une Compagnie semblable, la Compagnie du Nord-Ouest, acquit des territoires plus considérables encore. Alors les expéditions allemandes atteignirent la zone des pays islamisés du nord, où les conquérants peulhs ont fondé des villes et créé des sultanats. Le capitaine von Kamptz obtint, en 1899, la soumission du sultan de Ngaoundere. En 1902, le lieutenant Dominik fonda un poste à Garua; il y fut rejoint par le lieutenant colonel Pavel, qui poussa jusqu'au Tchad, et établit la domination allemande à Kusseri et à Dikoa. Il y avait alors deux années que, dans ces pays, la puissance redoutable du sultan Rabah et de son fils Fadel Allah avaient été détruites par les armes françaises. C'est à nous que les maîtres du Cameroun étaient redevables de la pacification du Bornou, grâce à nous qu'ils purent si facilement s'y installer. Les plus grandes résistances que rencontrèrent les Allemands leur furent opposées par les tribus Wute, au nord de la Sannaga, et surtout, par les tribus Njem, dans les bassins supérieurs du Njong, du Dja et du Kadei. De 1904 à 1910, le major Dominik, avec le capitaine Zimmermann et le capitaine Schlosser, fut occupé à soumettre ces populations cannibales, turbulentes et pillardes, et à rendre ainsi possible à la Compagnie du Sud-Cameroun l'exploitation des contrées riches en caoutchouc. Le major Dominik, chef de la station de Jaunde, exerça de 1907 à 1910, date de sa mort, une autorité à peu près absolue sur ces régions. Après lui, des troubles éclatèrent fréquemment dans la région limitrophe des possessions françaises. L'accord franco-allemand de 1894 avait indiqué une frontière entièrement idéale. Il avait été spécifié que le tracé définitif serait établi, conformément aux limites naturelles, après une exploration scientifique des lieux. Ce travail fut confié à deux commissions mixtes, que dirigèrent. l'une le commandant Moll et le capitaine von Seefried, l'autre le capitaine Cottes et le capitaine Foerster. La commission se réunit à Berlin le 3 mars 1908. Les remaniements portèrent sur plus de 20. 00 kilomètres carrés. Les Allemands obtinrent définitivement Missum-Missum, un accès plus large à la Sangha et un accès au Logone; nous obtenions les territoires de Kunde et de Binder. Ce règlement dut être modifié trois années plus tard, quand la convention du 4 novembre 1911 céda, d'un coup, à l'Allemagne, des territoires d'une superficie totale de 250.000 kilomètres carrés, environ, pris à notre Afrique Equatoriale. On sait que la prise de possession ne s'effectua pas partout pacifiquement. Les Allemands eurent à combattre les Pangoués, dans le district du rio Muni, et les Noirs des districts de Sembe (à l'ouest de Ouesso) et de Nola, où le lieutenant von Raven fut tué (octobre 1913). Les opérations, conduites ici par le capitaine von Puttkamer, se terminèrent, au mois de mars 1914, par la soumission du roi Nguku.

Avec le Nouveau Cameroun, la colonie embrasse une étendue de 790.000 kilomètres carrés.

La population indigène est évaluée à 2.540.000 habitants; le nombre des Blancs à environ 1.500. Le Cameroun comprend 14 districts, un certain nombre de stations et, au nord, 3 résidences. La résidence des pays du Tchad a pour chef-lieu Mora, qui a remplacé Kusseri. L'ancienne résidence de l'Adamaoua a été divisée en deux, dont les chefs-lieux sont Garua et Ngaoundere. La troupe coloniale est forte de 12 compagnies, soit 155 Blancs et 1.800 Noirs, dont 260 porteurs. La concentration de ces contingents est difficile, en raison du manque de voies ferrées, et aussi de lignes télégraphiques. En 1913, le réseau télégraphique ne dépassait pas, au nord, Dschang et Jaunde La capitale, Buea, située sur les pentes du mont Cameroun, est sans communications faciles avec la métropole commerciale Duala ; aussi les colons ont-ils souvent demandé le transfert des autorités administratives dans cette dernière ville, naguère encore très insalubre, mais qu'on a dernièrement assainie et transformée en une cité européenne Cependant la ville indigène figure encore au nombre des quatre grands foyers de la maladie du sommeil, déterminés par l'enquête du Dr Kuhn, en 1912. Les autres sont : la région Njong-Dume, la région Sangha-Oubangui, et la région méridionale. Un crédit de 300.000 marks a été inscrit au budget de 1914, à l'effet de combattre le mal, mais le nombre des médecins est, paraît il, insuffisant.

Aucune des possessions tropicales allemandes n'égale le Cameroun, pour la richesse des produits naturels. Le ministre, M. Solf, qui l'a visité, en 1913, a rapporté de son voyage une excellente impression. Cette colonie lui a paru devoir surpasser, un jour, la Nigéria anglaise. Le palmier à huile négligé jusqu'ici, pour l'arbre à caoutchouc, suffirait à lui seul à assurer, dans l'avenir, la prospérité économique. Les territoires récemment acquis ont, selon le ministre, beaucoup plus de valeur qu'on ne le pensait, d'après les documents français. Le vice président de la Société coloniale, qui l'accompagnait, a vanté la fertilité de la partie nord ; quant à la partie méridionale, elle ne serait pas, non plus, un immense marécage. D'ailleurs, « l'accès obtenu à la Sangha, à l'Oubangui et au Congo, ainsi que l'obtention de l'embouchure du Muni constituent des avantages immenses, parce qu'ils sont le premier pas important fait dans la voie de la constitution de l'Allemagne en puissance centrale africaine ». La basse Sangha est assurément malsaine, mais M. Solf était persuadé que les Allemands triompheraient de difficultés qui n'ont pas arrêté les Anglais, dans la Nigéria, la science allemande ne connaissant pas, disait-il, d'obstacles invincibles. Le pays est presque vide d'habitants, mais le major Zimmermann a proposé de transplanter ici, comme dans les pays à l'ouest de Ouesso, ou, pour mieux dire, de déporter des populations insoumises et rebelles, originaires des régions forestières et côtières de l'ancien Cameroun.

Le mouvement commercial représentait, en 1912-1913, une valeur de 52 millions et demi de marks. L'importation des spiritueux atteignit son maximum, en 1898, avec 1.235.000 marks, soit 13,28 0/0 de l'importation totale. En 1911, la part des boissons alcooliques dans les recettes douanières, à l'importation, était encore de 37 0/0. Sur le chiffre de 23.300 000 marks, figurant la valeur des exportations, 11 millions et demi, c'est-à dire sensiblement la moitié, sont fournis par le caoutchouc sauvage. Cette richesse donne au sud la prééminence économique, et assure au port de Kribi le premier rang pour les exportations. Le commerce du Cameroun a donc été très fortement atteint par la crise du caoutchouc. Cette épreuve aura, peut-être, l'heureux effet de tourner l'activité agricole vers d'autres productions, particulièrement celles du palmier à huile. L'exportation des amandes et de l'huile valait, en 1912-1913, 6 millions et demi de marks. Au total, les produits de la cueillette ont donné 18.650 000 marks, soit 80,6 0/0 de la valeur des exportations. Les produits de l'agriculture et de l'élevage indigènes ne comptaient que pour 2,2 0/0, tandis que ceux de l'agriculture européenne atteignaient la proportion de 17,8 0/0. Les plantations s'étendent sur 28.200 hectares, et occupent 17.800 indigènes. On y cultive le cacao (13.160 hectares), le caoutchouc (7.400), le palmier à huile (5.000), le bananier (2.160). Le Cameroun a produit, en 1912-1913, 4 500 tonnes de cacao, valant 4.240.000 marks. Le gouvernement s'efforce de propager cette culture parmi les indigènes A cet effet a été créée une inspection spéciale, qui exerce son action sur trois districts, principalement le district de Jabassi. Une station d'essai pour le coton a été fondée à Garua. L'administration possède une station d'élevage à Dschang, et une station agronomique à Victoria. Mais tous les efforts tentés risquent d'être vains, à cause du manque de main-d'œuvre. La pénurie est telle qu'on a déjà songé à faire venir des coolies de l'Inde. Le gouvernement a cédé aux vœux des colons, et a promis de se charger, lui-même, du recrutement des travailleurs Des deux grandes compagnies concessionnaires, créées en 1899, l'une, la Compagnie du Nord-Ouest est en déficit de 2 millions et demi de marks, et a vu sa concession révoquée, en 1910, pour non-exécution de ses engagements : l'autre, la Compagnie du Sud, a renoncé à ses privilèges fonciers sur les cinq sixièmes de son domaine, mais pour obtenir un droit de propriété sur 1 million d'hectares. Les négociations entamées par le gouvernement avec les compagnies françaises ont abouti pour la plupart de celles-ci ; elles ont renoncé à leurs droits, moyennant l'obtention, à titre de pleine propriété, d'un domaine représentant au plus 1 0/0 des territoires concédés. Les pourparlers avec la Compagnie forestière Sangha-Oubangui, et la Compagnie Sangha-Ngoko n'ont pas pris fin

Le Dr Külz, après avoir visité en 1910 le Cameroun et la Guinée française, reconnaissait l'infériorité marquée de la première de ces colonies, relativement aux trois grands facteurs de la civilisation : le fil, le rail et l'école. Trois ans

plus tard, M. E. Zimmermann, dans une brochure sensationnelle, qualifiait le Cameroun : « Une colonie négligée ». Effectivement, c'est la plus arriérée de toutes les colonies africaines, quant aux voies de communication, puisque son réseau ferré n'atteint même pas la longueur des rails du petit Togo. La *Nordbahn*, propriété d'une Compagnie particulière, part de Bonaberi sur la rive droite de l'estuaire de Duala et s'arrête à 160 kilomètres de la côte à Nkongsamba, au pied des monts Manenguba, et en deçà de la savane proprement dite et des plateaux. Elle a été inaugurée en 1911. Les recettes de l'exploitation ont été en 1913-1914 de 950.700 marks et les dépenses de 486.496 marks. Cette ligne du Nord avait été conçue primitivement, comme la première section d'une grande ligne qui devait être poussée jusqu'au Tchad, mais on paraît résolu à ne pas la continuer plus loin que Bamum. Dans les projets actuels, la voie d'accès au Tchad est une des branches de l'artère maîtresse, la *Mittellandbahn*. Cette ligne, destinée à relier à Duala le cours navigable du Njong par une voie ferrée de 360 kilomètres de longueur, devait être exécutée en cinq ans, de 1908 à 1913. A cette dernière date le rail n'arrivait pas au kilomètre 100 et les travaux avaient déjà coûté 21 millions de marks. Actuellement, la ligne est exploitée jusqu'à Edea (90 kil.), et terminée jusqu'à Bidjoka (kil. 154). Une convention a été passée dernièrement par le gouvernement avec la Compagnie des chemins de fer coloniaux pour construire la section de Bidjoka au Njong (133 kil.). Les dépenses sont évaluées à 26.250.000 marks. Les travaux devront être achevés à la fin de juillet 1916. La ligne d'accès au Njong aura ainsi une longueur de 287 kilomètres au lieu de 360, et rejoindra le fleuve à Mbalmajo. La question des prolongements de la *Mittellandbahn* a donné lieu à beaucoup de discussions et de projets. C'est principalement pour la résoudre que le ministre entreprit en 1913 son voyage au Cameroun. On a prévu l'établissement de trois branches de la ligne centrale : d'abord, la plus urgente à construire, la ligne sud-est, de Mbalmajo à Molundu (800 kil. de Duala) ou même Ouesso. En second lieu, la ligne est, passant par Jaunde, desservant la région de Bertua et aboutissant à Nola. Troisièmement, la ligne du Tchad, par Dendeng, Kunde, Fumbang, Rei Buba, Bibene, Marua, avec embranchements sur Tibati, sur Ngaoundere et sur Garua. On a envisagé pour plus tard la construction d'une ligne se détachant de cette dernière pour atteindre Gore et le Logone oriental. Le réseau ferré complet aurait une longueur de 3.000 kilomètres environ et coûterait 300 millions de marks. Les commerçants du sud, craignant de voir l'exportation du caoutchouc prendre, à leur détriment, la voie de la Sangha, ont maintes fois réclamé la construction d'un chemin de fer destiné à desservir l'hinterland de Kribi, mais le gouvernement, qui veut au contraire favoriser Duala, a toujours refusé de leur donner satisfaction. En compensation, il a fait voter d'importants crédits pour l'amélioration des deux routes de Kribi à Jaunde (285 kil.) et de Kribi à Ebolova et la construction de routes de Akoafim à Missum-Missum, de Akoafim à Lomie et du haut Njong au Dume. Dans ces dernières années, des enquêtes ont été faites sur l'utilisation des voies fluviales, considérées comme susceptibles de compléter le réseau ferré. Le comité économique colonial a organisé une grande expédition qui est partie en janvier 1913 à l'effet d'étudier la navigabilité du Njong, du Dume, du Kadei, du Mambere et de la Sangha. Le lieutenant Bock von Wulfingen a étudié l'Ivindo et le Karagoué. En 1913 a été créée, au capital de 2 millions de marks, une *Société de navigation du Cameroun*. Elle a pour objet l'entreprise de transports fluviaux sur le Congo, la Sangha et l'Oubangui. A cet effet, elle a fait l'acquisition des bateaux appartenant à la Société des messageries fluviales françaises et à la Société du Sud-Cameroun. Le comité directeur comprend avec des Allemands, des Français et des Belges. Les Allemands ont l'ambition de faire de Duala le plus grand port de toute la côte occidentale d'Afrique. Actuellement, la barre empêche les navires de remonter l'estuaire jusqu'à la ville. Les entrepôts manquent et les marchandises sont exposées aux intempéries. Des travaux considérables ont été projetés et auraient dû être terminés en 1913, mais il en a été de cette entreprise comme de celle de la *Mittellandbahn*. On a commencé seulement en 1914 à draguer l'embouchure du fleuve et à construire des quais.

Tandis que, entre 1902 et 1912, la valeur des exportations du Cameroun augmentait de 16.700.000 marks, dans la même période les revenus se sont accrus de 6.900.000 marks et les dépenses de 4 millions et demi environ. L'impôt de capitation sur les indigènes a été porté en principe de 6 à 10 et même 18 marks. En 1906 et 1907 furent établies des taxes douanières sur l'exportation du caoutchouc et de l'ivoire. Ce droit de 40 pfennigs le kilogramme sur le caoutchouc a paru très oppressif quand commença la crise. Celle-ci a causé pour le fisc un déficit de 1 million de marks. A considérer la faible importance des ventes d'ivoire, le peu d'espoir que l'on peut avoir dans l'accroissement de production du caoutchouc sauvage, et le développement des plantations, dont les produits sont exempts de droits, il faut s'attendre à voir, à l'avenir, baisser les revenus des douanes à l'exportation, même si les taxes sur le caoutchouc n'étaient ni supprimées, ni diminuées. Mais, par contre, on escomptait les plus-values résultant de l'élévation des droits sur l'importation, et la contribution fournie par le nouveau Cameroun. Dans le budget de 1914, les dépenses prévues figurent pour 15 millions de marks en chiffres ronds (12 millions environ pour l'administration civile et 3 millions pour l'administration militaire). Aux 135 fonctionnaires de l'ancien Cameroun, en 1911, ont été adjoints en 1913, 82

et en 1914, 75 nouveaux agents sans compter 20 nouveaux médecins militaires. Les recettes ont été évaluées à 14 millions environ, en augmentation de 4 millions sur l'année précédente. Le budget de 1914 devait bénéficier de 2.800.000 marks d'excédent, provenant de l'exercice 1911. La subvention de l'Etat s'élève à 3.166.318 marks. La dette de la colonie monte à 49.323 000 marks. Le budget extraordinaire se chiffre par 15.230.000 marks. Dès à présent la colonie est en mesure de payer, pour le service de l'emprunt, 1.700.000 marks et, en outre, de rembourser à l'Etat les 374.000 marks avancés, en garantie, pour la *Nordbahn*.

## SUD-OUEST

Lorsque Luderitz vint fonder un établissement à Angra-Pequena, il y avait cinq ans que les Anglais avaient occupé et déclaré possession britannique la meilleure baie de toute cette côte, entre le Counene et l'Orange, Walfish bay, ou baie de la baleine. Les contestations, relatives à la délimitation de ce territoire, soumises à l'arbitrage du roi d'Espagne, ont été résolues seulement au mois

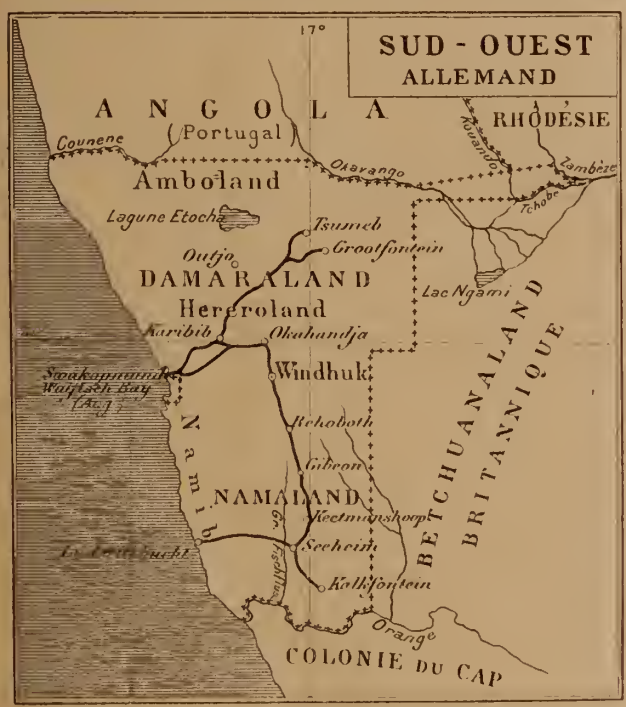


de mai 1911. Bismarck avait espéré que les Allemands, en s'étendant dans l'intérieur, pourraient rejoindre les républiques boers, et donner la main à cette population de race germanique ; mais, en 1885, l'Angleterre ferma l'hinterland, par l'occupation du Betchuanaland. Par le traité de 1890, les Allemands s'engagèrent à ne pas dépasser le 90° de longitude est ; ils n'eurent l'accès au Zambèze supérieur que par une mince bande de terre, une « pointe de crayon », dénommée le bec de Caprivi. Ce n'est qu'en 1908 que les Allemands ont pris possession de ce territoire éloigné ; le capitaine Streitwolf fonda, alors, sur le Zambèze, le poste de Schukmannsburg. Du côté de l'Angola, la frontière germano-portugaise n'a pas été l'objet d'une délimitation sur le terrain. La Compagnie coloniale allemande pour le Sud-Ouest, qui avait acheté les droits de souveraineté de Luderitz, devint propriétaire de tout le littoral. Bismarck lui accorda le monopole de l'exploitation des mines, qui semblaient devoir être la richesse du pays. Dans l'intérieur, le gouvernement impérial envoya un représentant officiel ; ce fut au nom de l'Empire que furent conclus les traités avec les chefs indigènes. En 1889, l'Etat étendit son administration sur tous les territoires indistinctement. La compagnie fut indemnisée au moyen d'une concession de 135.000 kilomètres carrés. Le gouvernement accorda successivement des concessions à d'autres compagnies. Il y eut cinq compagnies allemandes et trois compagnies anglaises. L'ensemble de leurs domaines couvrit la moitié du territoire colonisable. Le gouvernement conserva la propriété directe de vastes étendues, dites domaines de la couronne, et déclara inaliénables certains territoires ayant appartenu, de tout temps, aux indigènes. Les sociétés entreprirent des fouilles, mais firent très peu pour favoriser l'immigration, sur laquelle on avait compté, dès le début. Les Allemands avaient espéré que leur protectorat, fondé sur les traités, ne rencontrerait pas de difficultés. Mais ils eurent bientôt à réprimer la révolte des Hottentots de Hendrik Witbooi, qui ne se soumirent qu'après une rude campagne. Cette expérience ne les empêcha pas d'être complètement surpris par l'insurrection des Hereros, beaucoup plus grave que la première, d'abord par sa durée, et parce que le pays insurgé était le domaine de la colonisation allemande, dans le Sud-Ouest. L'insurrection fut combattue impitoyablement. La guerre et ses conséquences firent périr plus de 50.000 indigènes, et la presque totalité du troupeau qui était la fortune des Noirs. Les survivants se virent réduits à l'extrême misère. Cependant le gouvernement crut devoir prendre des mesures de rigueur, pour empêcher une nouvelle rébellion. Toutes les terres furent confisquées au profit de l'Empire. Défense fut faite aux indigènes de posséder, en propriété, des terres, des bestiaux, des animaux de selle, sinon par une autorisation spéciale du gouverneur. Tous durent se faire immatriculer et porter en évidence leur marque d'identité. Un passeport leur était nécessaire, chaque fois qu'ils se déplaçaient. Seuls, les Bastards de Rehoboth, qui avaient combattu du côté allemand furent exemptés de ces dispositions ; ils obtinrent même des privilèges tels qu'ils en sont venus à former une sorte d'Etat dans l'Etat, et qu'on s'inquiète fort aujourd'hui de leurs sentiments indépendants. Ils sont, environ, 3.500. Exception faite de l'Amboland et du bec de Caprivi, le nombre des indigènes n'atteint pas 90.000, pour une colonie grande comme une fois et demi l'Allemagne (830.000 kilomètres carrés).

Les Blancs sont aujourd'hui, au nombre de 15.000 environ. Depuis 1909, les colons sont

représentés dans le *Landrat*, par 15 députés élus sur 30 membres, sans compter les maires des principales villes, qui en font partie, de droit. A mesure qu'ils ont pris conscience de leurs intérêts, l'opposition s'est manifestée toujours davantage contre la politique de la métropole. Une ordonnance de 1913 a étendu les attributions du *Landrat*, mais celui-ci ne sera satisfait que lorsqu'il aura obtenu le droit de régler à son gré le budget de la colonie, les colons voulant pouvoir disposer, comme ils l'entendent, de leurs revenus. Parmi les questions que l'ordonnance de 1913 a soumises à leurs délibérations, se trouve la question du travail indigène. En 1908, le gouvernement, se rendant compte du préjudice causé à la colonie par la disparition de la main-d'œuvre, et redoutant que la législation de 1907 ne poussât les Noirs à émigrer en masse, consulta le Conseil de gouvernement, qui assistait le gouverneur avant l'institution du *Landrat*. Quelques voix proposèrent qu'on rendît aux indigènes leurs terres et le droit d'avoir des bestiaux, mais la majorité fut de l'avis contraire. Dernièrement, il fut présenté au Reichstag, une motion demandant l'abrogation des ordonnances de 1907. Le *Landrat* la combattit énergiquement. « Nous partons de ce principe, dit le fermier Schlettwein, que ce pays est un pays de colonisation pour les Blancs; par conséquent, c'est à la race blanche que doivent être réservées la propriété et la mise en valeur de ce pays. » Le gouvernement impérial n'a pas voulu mécontenter les colons; il a repoussé la motion, en faisant observer que chaque indigène possède, en moyenne, une tête et quart de gros bétail et dix-sept de petit bétail. Les Ovambos ne sont naturellement pas considérés.

La principale raison pour laquelle les colons veulent le maintien de la législation de 1907 sur les indigènes est qu'ils redoutent toujours un nouveau soulèvement; ils entendent leur interdire la possession d'un nombreux bétail, parce que les vaches seraient, en cas de guerre, d'un précieux secours pour les insurgés. C'est pourquoi ils ont toujours protesté contre les projets de réduction de la troupe coloniale. L'effectif, qui était de 10.000 hommes, en 1906, a été progressivement abaissé à 2.000. Le district de Grootfontein fut d'abord évacué, puis ce fut le tour du district de Maltahöhe, de la région orientale et de celle de Otavi. La conséquence fut, dans tous ces pays, le désordre et le pillage commis par des bandes indigènes. En deux ans et demi, surtout du 1er mai 1911, au mois de novembre 1913, la troupe coloniale dut entreprendre vingt-quatre expéditions contre elles. A différentes reprises, le *Landrat* s'est plaint de l'insécurité régnante. Il a proposé d'augmenter de 80 unités l'effectif de chacune des huit compagnies de la Schutztruppe. Le major Schwabe pense qu'il faudrait au moins 2.500 hommes pour assurer la sécurité des colons. En 1907, les pertes, causées par l'insurrection, furent évaluées à 8 millions de marks; c'est à 150 millions, prétend-il, qu'il faudrait estimer, aujourd'hui, la valeur des entreprises allemandes, dans le Sud-Ouest. La troupe de police compte 930 hommes, dont 370 indigènes; elle coûte à la colonie plus de 3 millions de marks par an. En 1913, un député proposa que les dépenses de la troupe coloniale et de la police fussent confondues, et payées par l'Etat et par la colonie, suivant une proportion à déterminer. Cette proportion a été fixée, en 1914, par le Parlement, aux deux tiers pour l'Etat et un tiers pour la colonie; une requête, en ce sens, a été adressée au chancelier. En temps de guerre en comptant la troupe coloniale, la police, et les Allemands en état de porter les armes, on estimait que la colonie pourrait disposer de 5 000 à 6.000 combattants. « L'éventualité la plus redoutable, écrivait le major Schwabe, serait une guerre étrangère, avec la colonie du Cap, si l'Allemagne cessait d'avoir la maîtrise de la mer. »

Au début, la colonie tira un profit assez considérable des exportations de guano et de bétail, mais les champs de guano furent vite épuisés et une épidémie de peste bovine décima le troupeau. Puis l'insurrection arriva. La valeur de l'exportation tomba, de 3.540.000 marks en 1903, à 300.000 marks en 1904, 380 000 en 1906. Mais, en 1908, la découverte des diamants de Luderitzbucht révéla une nouvelle richesse qui allait faire de la « colonie des chardons », de « l'enfant de douleur », celle des colonies allemandes qui « paie » le plus. L'extraction des diamants, qu'on recueille dans le sable de la zone côtière, a produit 50 000 marks en 1908, 15.400.000 marks en 1909-1910, 26 800 000 marks en 1910-1911, 23 millions de marks en 1911-1912 et 30 millions de marks en 1912-1913. Sur les 180 Sociétés coloniales qui exercent leur activité dans le Sud-Ouest, 79 ont pour objet la recherche des diamants. L'exploitation occupe 600 Blancs et 3 000 Noirs. Les seuls Noirs de la colonie qu'on puisse utiliser sont les Ovambos, qui ne s'engagent que pour une courte durée. Les entrepreneurs sont obligés de recourir à l'emploi de gens venus de la colonie du Cap, lesquels, pour un salaire double, ne fournissent pas plus de travail que les premiers. Le ministre Dernburg, voulant évincer la de Beers et les capitalistes anglais, monopolisa la vente des diamants. Les producteurs durent remettre leur marchandise aux agents d'une Compagnie de régie, contrôlée par le gouvernement. Pour la première fois, en 1912, les diamants du Sud-Ouest furent vendus aux enchères publiques. Un groupe anversois devint acquéreur. La Société de régie a été, depuis, dissoute, et a fait place à une nouvelle société organisée par l'Etat.

La découverte des diamants avait lieu l'année où M. Dernburg exposa son programme des voies ferrées à construire. Il décida que les ressources qui allaient être procurées à la colonie seraient employées à doter celle-ci de l'outillage économique indispensable. Cependant, sauf une, les lignes de chemins de fer du Sud-Ouest ont été construites principalement en vue de l'intérêt stratégique. Ce fut pour pouvoir amener des

troupes au chef-lieu que les autorités militaires entreprirent, en 1897, la petite ligne à la voie de 0 m. 60 destinée à relier Windhuk au port de Swakopmund Les 400 kilomètres, environ, furent achevés en 1902. De 1903 à 1906 furent posés les 566 kilomètres de rail, avec le même écartement de voie, de la ligne d'Otavi, dont un embranchement a atteint, plus tard, Grootfontein. En 1908, fut ouverte dans toute sa longueur, la *Sudbahn*, de Luderitzbucht à Keetmanshoop 545 kilomètres). La voie ici était celle du Cap. Un embranchement, prévu pour le transport des troupes, fut construit de Seeheim à Kalkfontein. Le programme de M. Dernburg consista à acheter pour l'Etat, moyennant 25 millions de marks, la ligne d'Otavi qui était la propriété de la Compagnie minière, à refaire la section de Karibib à Windkuk, en portant l'écartement de 0 m. 60 à celui de la voie du Cap, et à construire la ligne Nord-Sud, de Windhuk à Keetmanshoop (528 kilomètres). Cette dernière ligne a été ouverte au printemps de 1912. Avec ses 2 160 kilomètres de chemins de fer, le Sud-Ouest vient en tête de toutes les possessions allemandes pour la longueur du réseau ferré. On a décidé, dernièrement, la construction d'une ligne d'accès à l'Amboland, qui est, comme nous l'avons dit, le réservoir de main d'œuvre pour la colonie. Cette ligne, à voie de 0 m. 60, se détachera de la ligne de Otavi, près de Otjivarongo, et aboutira à Okahakana (265 kilomètres). La dépense de la construction est prévue à une dizaine de millions de marks.

Le chemin de fer d'Otavi, le seul chemin de fer colonial allemand qui paie les intérêts du capital engagé, sert au transport du minerai de cuivre, extrait des mines de Otavi, et de Tsumeb. La production du cuivre a eu, en 1912-1913, une valeur de 8.600.000 marks, en augmentation de 2.200.000 marks sur l'année précédente.

Les diamants sont une richesse sur laquelle l'on ne saurait faire fonds pour l'avenir. Un député au *Landrat* disait justement : « Il est temps de nous souvenir que c'est, non pas dans les sables du Namib, mais bien dans les steppes du Hereroland et du Namaland que gît la véritable richesse du Sud-Ouest, car l'herbe croît toujours, tandis que nul ne peut dire combien d'années on trouvera des diamants dans le sol alluvionnaire. » Pourtant, dans ce pays, la seule des colonies allemandes susceptible d'être, par son climat, une colonie de peuplement, les produits de l'agriculture et de l'élevage européens ne formaient encore, en 1912 1913, que 1,6 % de la valeur totale des exportations. L'agriculture proprement dite n'aura jamais qu'une importance secondaire. Sur 13 millions d'hectares, un peu plus de 5.000 seulement sont en culture. Le reste se compose de pâturages. Le Sud-Ouest est, en effet, essentiellement, un pays d'élevage. La question primordiale est la question de l'eau. Le gouvernement fait creuser des puits par des colonnes forantes, divisées en deux équipes, l'une pour le nord, l'autre pour le sud. Mais le travail coûte cher et le résultat obtenu est très limité. Ce qu'il faut c'est irriguer le sol, au moyen de l'eau emmagasinée dans des lacs artificiels. On va commencer par construire, dans le lit du Fischfluss, un grand barrage, qui coûtera 6 millions de marks, retiendra 110 millions de mètres cubes d'eau, et permettra d'irriguer 6.000 hectares. Trois autres digues semblables seront, ensuite, édifiées. Le gouvernement a créé trois stations d'essais agricoles, selon le système du *dry farming*, une station d'essais pour la culture du tabac, des écoles d'arboriculture, et une ferme modèle pour l'élevage des autruches. Pour les colons, ils n'ont pu, pendant longtemps, faute de capitaux, entreprendre de grands travaux d'aménagement. L'Etat leur a donné, en 1913, l'instrument financier, indispensable, qu'ils réclamaient depuis longtemps, en instituant, à Windhuk, une banque de crédit agricole. Cette banque a été fondée au capital de 10 millions, capital fourni par des avances de fonds à la colonie : elle est autorisée à émettre des billets pour une somme dix fois égale. Ce sont donc, 100 millions de marks que les fermiers pourront avoir à leur disposition. A quelques rares exceptions près, les fermes appartiennent à des particuliers. Au nombre des propriétaires figure, comme on sait, l'empereur lui-même, qui s'est rendu acquéreur de deux fermes, dans le district de Gibéon. Le troupeau de la colonie s'est considérablement accru, depuis 1907. De cette année à 1913, le nombre des têtes de gros bétail a passé de 73.300 à 205.600, le nombre des moutons à laine de 11.700 à 53.600, et le nombre des autruches de 130 à 1.500. Une succursale de la maison Liebig s'est fondée, il y a plusieurs années, pour la préparation des conserves de viande; l'entreprise était prématurée. Des essais ont été faits, récemment, pour l'expédition de viande réfrigérée. Dans la partie sud de la colonie, la principale industrie sera, à l'avenir, l'élevage du mouton à laine.

Si l'on compare les chiffres du commerce en 1907 et en 1912, on constate que les premiers ont été plus élevés que les seconds (84 millions et 71 millions et demi de marks). Seulement, entre ces deux dates, le montant des importations a diminué de 50 millions, celui des exportations a augmenté de près de 38 millions de marks, grâce à la production des diamants, comme nous l'avons dit. C'est de cette production que la colonie tire la majorité de ses ressources. Le gouvernement avait établi d'abord un droit de 10 marks par carat, à l'exportation, soit environ le tiers de la valeur moyenne. Ce droit fut remplacé, en 1909, par un droit *ad valorem* de 33 1/3 0/0. Il produisit, en 1909 1910, 7 millions de marks en chiffres ronds; en 1910-1911, 6.950.000 marks; et en 1911-1912, 6 580.000 marks. En 1912, cette taxe a été remplacée par un impôt basé sur le bénéfice net. On comptait que cet impôt produirait, en 1914, environ 14 millions de marks. Le chiffre des recettes totales prévu pour cette année a été fixé à 27.780.000 marks, somme supérieure de près de 7 millions de marks au montant prévu des

dépenses civiles. Depuis 1913, plusieurs millions sont prélevés sur les recettes pour le paiement d'une partie des dépenses militaires lesquelles se montent, en 1914, à 13 785.000 marks. L'Empire a mis également à la charge de la colonie, outre les intérêts de la dette (3.650.000 marks), la somme de 7 millions de marks formant la 6e annuité pour les dépenses de construction de la ligne nord-sud et de réfection de la section Karibib-Windhuk. La subvention de l'Etat s'élève à 13.623.000 marks. Le budget ordinaire pour 1914 se règle donc à 41.423.000 marks. Le budget extraordinaire atteint 4.980.000 marks. Il comprend la dernière annuité du compte pour l'achat de la ligne d'Otavi.

## AFRIQUE ORIENTALE

Les Allemands ont trouvé établies bien avant eux dans l'Afrique orientale la puissance politique et commerciale des Arabes esclavagistes et la puissance commerciale des négociants hindous. Le sultan de Zanzibar ayant été, en 1886, dépossédé de ses territoires à l'intérieur du continent, et ayant vu son autorité supplantée par la Compagnie de l'Afrique orientale dans la zone côtière, qui lui fut laissée d'abord, les Arabes s'insurgèrent en masse, en 1889. Le capitaine Wissmann, nommé commissaire impérial, recruta une troupe de 1.500 hommes, composée d'anciens askaris du Soudan anglais, de Zoulous et de Zanzibarites et, en quelques mois, réussit à rétablir l'ordre. Une loi avait accordé au gouvernement allemand une subvention de 2 millions de marks pour lui permettre de supprimer la traite et de défendre les intérêts nationaux. L'année suivante, le traité anglo-allemand reconnut à l'Allemagne l'espace compris entre l'Océan et les lacs, et limité, au nord, par le Kilimandjaro; mais lui refusa le grand centre commercial de Zanzibar, de même que l'île de Pemba attribués à l'Angleterre. Ce traité exaspéra les coloniaux allemands; ils le qualifièrent « Hosen-Knopfvertrag » ou convention de bouton de culotte, par allusion à la plaisanterie de Stanley, disant que l'Allemagne avait troqué un pantalon neuf contre un vieux bouton, à savoir l'île d'Helgoland. En 1895, Wissmann fut rappelé pour pacifier le sud-est. En 1906, les Noirs, irrités par le travail des plantations, se soulevèrent. Cette insurrection troubla particulièrement les districts de Morogoro, de Kiloa et de Lindi. La frontière orientale, du côté du Congo belge, a été fixée en 1910; au nord du lac Tanganyka, elle est formée par le Russisi, puis le milieu du lac Kivu; elle se dirige ensuite sur le pic Sabinio, où elle rejoint la frontière anglo-allemande.

L'Afrique orientale allemande, dans sa superficie de 995.000 kilomètres carrés, renferme environ 7 millions et demi d'habitants, parmi lesquels 15.000, à peu près, sont des non-autochtones : Hindous, Arabes, Syriens, etc. Le nombre des esclaves domestiques s'élève à 185.000, dont 70.000 pour le seul district de Tabora. Le Reichstag a voté une motion demandant que l'esclavage ait complètement disparu au 1er janvier 1920. Le gouverneur, consulté, a répondu que cette suppression, à une date déterminée, causerait un profond bouleversement économique, peut-être même des troubles politiques, et entraînerait des dépenses considérables. Le ministre a conclu de la même façon, après avoir exposé les garanties que l'administration assure aux esclaves qui changent de maîtres.

La population blanche se composait, au 1er janvier 1913, de 5.336 individus, desquels 4.170 étaient Allemands. L'augmentation, relativement à l'année précédente, s'était produite surtout dans les districts de Tanga et de Pangani. Depuis Peters, l'idée d'établir des colons agriculteurs allemands sur les hautes terres de la colonie n'a cessé de hanter l'esprit de beaucoup de coloniaux allemands. Quelques familles allemandes ont été installées, par les soins de la Société coloniale, sur les pentes du Kilimandjaro et du Méru. Mais les résultats ont été médiocres. Une enquête, dirigée par le gouverneur actuel, a fait connaître à quelles multiples conditions et dans quelles limites une

pareille entreprise peut avoir des chances de réussir. D'ailleurs, le chiffre de l'émigration allemande, qui était de 200.000, en 1881, était déjà tombé à 40.000, seulement, en 1894; il est aujourd'hui insignifiant, et puis ce ne sont pas les agriculteurs allemands possédant des capitaux, qui émigrent. A cet égard, on peut considérer que le plan primitif des coloniaux allemands a échoué.

La troupe coloniale comprend 260 Européens et 2.500 Noirs, répartis entre 14 stations militaires, dont 10 dans le Centre et le Nord, et 4 dans le Sud.

A l'arrivée des Allemands, la principale richesse consistait dans le commerce des esclaves et de l'ivoire, qui était concentré à Zanzibar. Les

grandes firmes européennes ou hindoues de cette ville avaient des agents hindous dans les principaux ports. Les Hindous organisaient les expéditions dans l'intérieur, prêtaient l'argent destiné aux caravanes européennes, et achetaient, de même que les Arabes, les marchandises exportées. Pendant des années, un Hindou, Sewa Hadji, fut, dans l'Afrique orientale, le maître tout-puissant du marché commercial. On sait que la roupie, monnaie de l'Inde, a continué d'être la base du système monétaire indigène. Les commerçants hambourgeois se trouvèrent donc en face d'un monopole arabo-hindou, auquel ils se superposèrent. Un journal allemand écrivait, il y a une dizaine d'années : « L'Afrique orientale est une colonie hambourgeoise, arabe et hindoue. » Le petit commerçant asiatique a continué d'exercer à l'égard des Noirs son métier de courtier et de prêteur. On lui reproche de faire au commerce européen une concurrence redoutable et d'exploiter les indigènes. Il s'est trouvé souvent, dans la colonie et en Allemagne, des voix pour réclamer leur expulsion ou, du moins, des mesures réglementant leur action. Le commerce des esclaves ayant disparu et le commerce de l'ivoire ayant, du même coup, sensiblement diminué, les Allemands tournèrent leurs efforts vers les plantations. Les premières furent créées sur la côte, ou dans l'Usambara. La culture dont, au début, on attendait le plus, était la culture du café. Cependant, en 1904, la production européenne ne dépassait pas, en valeur, 2 millions de marks, et l'exportation totale 9 millions. Cette faible situation économique s'expliquait principalement par le manque de voies de communication. En cette année 1904, la colonie possédait, en tout, 97 kilomètres de chemins de fer.

La ligne de l'Usambara, partant de Tanga, fut entreprise, en 1893, par une société au capital de 2 millions de marks. Tout l'avoir fut absorbé par la construction des 40 premiers kilomètres. La Compagnie dut liquider. L'Etat se chargea plus tard des travaux, mais on procéda avec une telle lenteur qu'il fallut douze années pour construire les 130 premiers kilomètres. Depuis le commencement de 1912, la ligne dite de l'Usambara, ou *Nordbahn*, atteint Neu-Moschi, au pied du Kilimandjaro (352 kilomètres); elle est prolongée à l'ouest jusqu'à Aruscha.

En 1904, fut accordée à un syndicat de banquiers la concession d'une ligne à construire, de Daressalam à Morogoro (220 kilomètres). L'Etat garantissait le paiement des intérêts du capital (21 millions de marks). Cette section fut inaugurée, le 9 septembre 1907, par le ministre Dernburg. Celui-ci fit voter par le Parlement le prolongement de la *Centralbahn*, et un premier emprunt de 80 millions de marks, sur lesquels 20 millions devaient servir à l'achat, par l'État, des actions de la Compagnie. Le rail arriva à Tabora au commencement de 1912, et au lac Tanganyka le 1er février 1914. La *Tanganykabahn* mesure 1.250 kilomètres de longueur. Le réseau ferré de la colonie comprend donc 1.600 kilomètres, en chiffres ronds. La Compagnie des chemins de fer coloniaux, qui a construit la ligne du lac Tanganyka, a déjà commencé la construction d'une ligne annexe se dirigeant de Tabora vers le coude méridional formé par la Kagera (450 kilomètres), afin d'atteindre le Ruanda. Un embranchement de cette voie permettrait, plus tard, de gagner Muanza et le lac Victoria. Le Ruanda est un Etat féodal dans lequel le pouvoir appartient aux Tussi, peuple pasteur et guerrier, de race hamitique, comme les Peulhs du Soudan. Grâce à son organisation militaire, le Ruanda n'a jamais été envahi par les Arabes; il a échappé à la dévastation causée ailleurs par la traite. Aussi possède-t-il une population relativement beaucoup plus dense (environ 3 millions d'habitants) et une richesse en bétail singulièrement plus grande qu'aucune contrée de l'Afrique orientale. Les Allemands comptent en faire, pour le développement économique, un autre Ouganda. Le rapport officiel remis aux députés parle d'un réseau de voies navigables d'au moins 500 kilomètres devant compléter la *Ruandabahn*. « En réalité, dit M. Hans Meyer, il coulera encore beaucoup d'eau brune de la Kagera dans le lac Victoria avant que l'on ait rendu cette rivière navigable, et il faudra dépenser bien des millions avant que le premier petit vapeur ou bateau à moteur puisse circuler depuis les chutes Russumo jusqu'au Nord de Kigali (siège de la résidence allemande), et ouvrir ainsi au commerce le Ruanda central. » Un autre embranchement de la *Tanganykabahn* est projeté, c'est celui qui rattacherait à Kilossa la station de Bismarckburg au sud-est du lac Tanganyka. Quant au lac Nyassa, il y a longtemps qu'ont été faites les études d'un chemin de fer de Kiloa à Wiedhafen. Mais l'idée qui semble prédominer dans les sphères dirigeantes allemandes est de sonder, autant que possible, à l'artère maîtresse d'une colonie les diverses voies ferrées.

La construction des chemins de fer a favorisé le développement des plantations. Celles-ci couvrent une surface de 100.000 hectares en chiffres ronds (caoutchouc : 45.000; chanvre sisal : 24.700; coton : 13.000; cocotiers : 8.000; café : 4.800). Les essais des planteurs ont été dirigés par la station de biologie agricole de Amani (Usambara) et par la station de Mpanganya, de Miomba et de Moschi. Le nombre des travailleurs noirs occupés sur les plantations est de 83.000 environ. Jusqu'ici, c'est l'Ounyamouezi qui a fourni la presque totalité de ces ouvriers. Or, ce pays se dépeuple. Un missionnaire, le Père von der Burgt, qui y réside depuis une vingtaine d'années, estime que, durant ce laps de temps, le nombre des habitants s'est réduit, sinon de moitié, au moins de 1/3, et il prévoit leur prochaine disparition, si l'on ne prend tout de suite des mesures préservatrices. Dans cette diminution, c'est l'élément mâle qui prédomine. La plupart des hommes faits et des jeunes gens émigrent, et des partants pas 1/3 ne revient. L'abaissement de la natalité, la syphilis et autres maladies sont, avec l'exode des travailleurs, les

causes de la dépopulation. On pense maintenant à recruter des bras dans le Ruanda et l'Urundi, mais il est douteux que les montagnards de ces régions puissent jamais supporter le climat des plaines. Les colons se plaignent plus vivement que jamais du manque de main-d'œuvre. Ils s'adressent au gouvernement pour s'en procurer; mais, à la différence de ce qui se passe au Cameroun, l'autorité refuse ici de se charger du recrutement parce qu'elle réprouve le travail obligatoire, sinon pour les travaux publics. Le gouvernement a institué, dans quelques districts, des commissaires de l'indigénat; il a publié une ordonnance qui limite à 10 heures la durée de la journée de travail. Les planteurs trouvent que la main-d'œuvre est devenue très coûteuse. Avant même que l'ouvrier indigène soit arrivé sur le lieu de son travail, il revient au prix de 30 roupies, soit 40 marks. En certains cas même la dépense est montée à 50 ou 60 roupies par individu. Si on ajoute le salaire mensuel de 15 roupies, le logement, les frais médicaux et le rapatriement, on voit que seules les grandes entreprises peuvent engager des travailleurs venus de loin. Les autres doivent se contenter de prendre à la journée des gens du pays, qu'on paie de 6 à 10 roupies par mois. Enfin, les planteurs demandent que la durée des contrats de travail soit portée de neuf mois à trois ans. C'est à cette condition seulement que l'affaire serait rémunératrice. Quant à la façon dont les Noirs sont traités sur les plantations, la Société pour la protection des indigènes a recueilli certains faits blâmables, qui ont fort ému le Reichstag. Le fougueux député du Centre, M. Erzberger, a qualifié « l'exécrable système des plantations » de « malédiction pour la politique coloniale allemande ». La requête, présentée au Parlement, demandait qu'il ne fût établi, à l'avenir, de plantations que là où les travailleurs sont en nombre suffisant, que l'étendue de ces plantations fût proportionnée au chiffre de la population ouvrière disponible, que l'on créât, pour les travailleurs noirs, et leurs familles, des villages dans le voisinage. Les attaques contre les plantations ont été tellement violentes, en 1914, que la Société coloniale et l'Union des planteurs ont protesté contre les conclusions téméraires, disaient-elles, tirées de quelques faits, ont prétendu que les plantations méritent, autant que les cultures indigènes l'appui des pouvoirs publics, et ont demandé que le gouvernement publiât chaque année, dans le Mémoire officiel sur les colonies, des renseignements précis, de nature à permettre de réfuter les allégations déclarées calomnieuses.

Depuis 1910, la production agricole européenne a de beaucoup dépassé la production indigène. Sur 31 335.000 marks, valeur des exportations, en 1912-1913, 18.182.000, soit 58,1 0/0 ont été fournis par les plantations. L'apport de l'agriculture et de l'élevage indigènes a été de 30 0/0, celui de la cueillette 8 0/0 seulement. De 1902 à 1912 les chiffres de l'exportation ont accusé une augmentation de 26 millions de marks. Les ventes de caoutchouc, qui occupaient le premier rang (7.200.000 marks pour le caoutchouc de plantation et 1.200.000 marks pour le caoutchouc indigène), subiront du fait de la crise un recul considérable; mais, déjà le chanvre sisal tend à prendre la place tenue par le caoutchouc. En 1913, les exportations de ce textile sont montées à 10.700 000 m.; celles des peaux ont atteint : 5.500.000 marks; celles des produits oléagineux : 4.700 000 marks, et celles du coton : 2.400.000 marks. A considérer le produit principal, l'Afrique orientale peut être considérée, pour l'avenir, comme la colonie du chanvre sisal, de même que le Togo est le producteur par excellence du palmier à l'huile, le Cameroun le producteur du palmier et du cacao, le Sud-Ouest le producteur des diamants. Les produits miniers de l'Afrique orientale ont eu, en 1912-1913, une valeur de 1 112.000 marks.

L'importation s'est chiffrée par 49.800.000 m. (8.900.000 en 1902). La part de l'Allemagne est de 52,8 0/0. Au total, le mouvement commercial de la colonie en 1912-1913 a atteint une valeur de 81.200 000 marks, en augmentation de 67 millions relativement à 1902. Les statistiques indiquent l'influence exercée sur ce mouvement par le chemin de fer du Tanganyka. Le commerce de Muanza, par où les marchandises prennent la voie du lac Victoria et du chemin de fer de l'Ouganda a commencé à décliner. Le même phénomène est visible à Moschi, qui, avant l'arrivée de la ligne de l'Usambara, communiquait avec le dehors par le chemin de fer anglais. Daressalam a fait en 1912-1913 pour 32 millions et demi de marks d'affaires, Tanga pour 25 et demi et Lindi pour 4 millions.

La prospérité actuelle de l'Afrique orientale date principalement de 1908, époque du premier emprunt de la colonie. Depuis, jusqu'à ce jour, le montant des emprunts s'est élevé à 172 millions de marks. L'Afrique orientale n'aurait pas pu se charger de pareilles obligations, si sa situation financière ne s'était sensiblement améliorée. Les recettes, évaluées à 10 millions de marks en 1908, sont fixées à 20 millions et demi dans le budget de 1914. Les dépenses civiles sont prévues à 13 millions et demi, les dépenses militaires à 3 millions et demi. La subvention de l'Empire a été réduite à 3 millions et demi. Le budget extraordinaire comporte 36.800.000 m. de dépenses, dont 17 millions pour les premiers travaux du chemin de fer du Ruanda.

Lorsque la guerre actuelle éclata, l'Afrique orientale allemande se préparait à célébrer, par l'exposition de Daressalam, le grand événement de l'année : l'arrivée du rail au lac Tanganyka. Selon la *Kolonialzeitung*, l'idée de vouloir rivaliser avec la *Tanganykabahn* n'avait plus guère de partisans en Belgique. Les cercles coloniaux belges voyaient, disait-elle, dans l'achèvement du chemin de fer allemand le début d'une ère de prospérité pour le Congo oriental. Aussi, plus de trente firmes belges, d'accord avec le gouvernement de Bruxelles, qui avait promis son appui, avaient-elles résolu de participer à l'exposition,

où elles avaient un pavillon spécial. L'ouverture avait été fixée au 15 août. Le kronprinz avait accepté le patronage de l'exposition. Sa venue était attendue, mais la presse annonça que son voyage était ajourné. Serait-ce la prévision de complications européennes qui aurait motivé cette détermination, ou bien fut-ce simplement la crainte que le prince ne se montrât pas à la hauteur de sa mission? La Société coloniale avait offert, en 2e classe, le voyage aller et retour à une trentaine d'individus de condition modeste; elle fournissait à chacun une valise, contenant un vêtement, un casque colonial et six chemises. Le départ de Hambourg dut avoir lieu le 14 juillet. L'Afrique orientale, où les Allemands estiment avoir donné la mesure de leurs capacités coloniales, attire particulièrement les visiteurs. Sans parler de deux ministres des colonies, elle a reçu des députés, voyageant en groupes, une délégation de l'Ecole supérieure de commerce de Cologne; et, depuis 1908, pas une année ne s'est écoulée sans que quelque société n'organisât une excursion dans la colonie. Par ces voyages d'études, par les brochures, les conférences, les expositions coloniales ambulantes, la Société coloniale, qui compte maintenant 42.000 membres et la Ligue coloniale des femmes, qui en compte 18.600, aidées par le concours des sociétés patriotiques et des sociétés industrielles et commerciales, ont travaillé à faire en sorte que, comme le souhaitait Bismarck, l'esprit colonial pénétrât dans tous les milieux de la nation allemande.

CAMILLE MARTIN.

---

## DANS LA HAUTE-COTE D'IVOIRE

# LE CERCLE DE KONG

*Kong et sa région furent jadis célèbres en Afrique occidentale. Binger révéla l'intérêt et la richesse de cette contrée. Elle fut ensuite dévastée par Samory. Qu'est-elle devenue sous notre administration? C'est ce que décrit l'étude qu'on va lire et qui est consacrée à la renaissance d'un cercle de la Côte d'Ivoire.*

On entend par Haute-Côte d'Ivoire la partie de cette riche colonie située au Nord des pays baoulés et au Sud du Haut-Sénégal-Niger (entre les 8° et 10° 5 de latitude Nord); la Haute-Côte est divisée en cinq circonscriptions administratives appelées Cercles de Touba, Ouorodougou ou pays des kolas, Korhogo, Bondoukou et Kong.

Ce dernier cercle, qui a son chef lieu à Dabakala et dont Kong n'est en quelque sorte que la sous-préfecture, personnifie particulièrement le type des pays de la Haute Côte avec les caractéristiques suivantes : richesses agricoles, cultures multiples, savanes spacieuses, produits divers, populations clairsemées, disciplinées et laborieuses.

Première région soudanaise que l'on rencontre en venant du Sud, située à proximité de Bouaké, terminus actuel du chemin de fer de la Côte d'Ivoire, le cercle de Kong a profité considérablement de l'arrivée du rail au Baoulé-Nord et de la pacification de la zone sylvestre; l'essor économique pris depuis deux ans est tout à fait remarquable. Le prolongement du chemin de fer prévu sur l'emprunt de 167 millions lui permet d'escompter les plus belles espérances ainsi que nous le verrons plus loin. Le cercle de Kong a été visité en détail par M. le gouverneur Gabriel Angoulvant lors de la tournée qu'il y a effectuée pendant les mois de janvier et février 1913 et nous croyons intéressant de présenter ici une étude sommaire de cette région.

### Aspect général du pays.

Le cercle de Kong se développe du 7°20 au 9°40 de latitude Nord, il s'étend entre le 6° et le 7°30 de longitude Ouest, affectant ainsi la forme d'un trapèze approximativement isocèle; c'est un vaste

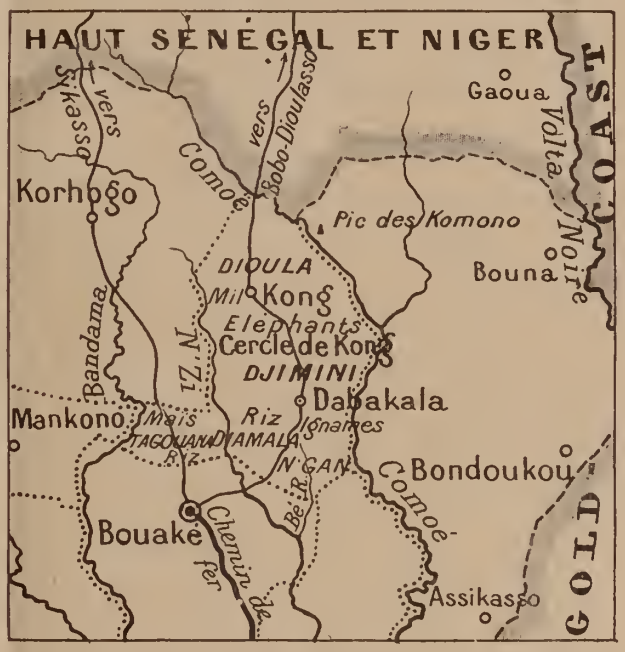


CERCLE DE KONG

territoire de près de 250 kilomètres du Nord au Sud et de 100 kilomètres de moyenne de l'Est à l'Ouest; sa superficie est d'environ 25.000 kilomètres carrés. Créé dans son étendue actuelle par l'arrêté n° 1276 du 31 décembre 1907, le cercle de Kong est limité au Nord par la colonie du Haut-Sénégal-Niger (cercle de Bobo-Dioulasso), à l'Est par le cercle de Bondoukou, au Sud par les cercles du N'Zi-Comoë et du Baoulé-Nord; à l'Ouest par les cercles de Korhogo et de Ouorodougou.

Longé continuellement à l'Ouest par le cours du Comoë sur la rive gauche duquel s'étend le cercle de Bondoukou, c'est le cours supérieur du N'Zi qui l'entoure à peu près complètement à l'Ouest, le séparant du cercle de Korhogo. Dépas-

sant cependant ce cours d'eau, il forme une pointe entre les cercles de Korhogo et Bouaké allant jusqu'au Bandama et englobant ainsi les pays de race Sénoufo-Tagbouana.

### Orographie et hydrographie.

Il n'existe aucun mouvement orographique important dans le cercle de Kong; cette absence de relief brusque tient à l'uniformité des mouvements du sol depuis la mer jusqu'au Soudan. En effet, en partant du littoral et en se dirigeant vers le Nord, l'attitude croît progressivement avec la distance parcourue; d'une façon générale la différence de niveau est de 1 mètre par kilomètre (ainsi la voie ferrée a franchi le centième kilomètre à 100 mètres d'altitude). L'on peut donc dire que l'altitude moyenne du cercle est de 375 mètres.

Cette région appartient à la fois aux bassins de la Comoë et du Bandama; la ligne de partage des eaux qui n'est d'ailleurs pas marquée par des hauteurs considérables est constituée par une série de croupes peu élevées formant cependant un faisceau assez compact de collines près du N'Zi au Sud-Ouest du cercle et forçant cette rivière à s'incurver jusqu'au point où elle reçoit le Bé, son affluent principal.

Cette partie du cercle entre le N'Zi et le Bé est la plus montagneuse et d'anciens puits aurifères témoignent qu'autrefois les indigènes se livraient à la recherche du précieux métal. A mesure que l'on s'avance vers le Nord, ces massifs deviennent de plus en plus isolés les uns des autres pour venir enfin mourir en rides très faibles près de la Comoë. A noter la beauté de certaines collines à l'Est de Kong qui donnent de magnifiques perspectives sur la route Kong-Bondoukou.

Tous ces accidents ont une hauteur moyenne qui n'atteint pas 500 mètres pour les points les plus élevés.

L'ancienne légende des montagnes de Kong marquant une ligne infranchissable entre la Côte et le Soudan a été dissipée à la suite du voyage d'exploration de M. Binger; il n'en reste en réalité que les soulèvements signalés dont l'un d'eux, plus élevé que les autres, le pic des Komonos, situé près de la route nouvelle Gaoua-Lobi, est tout à fait remarquable.

Tous ces soulèvements sont presque toujours constitués à leur base par des roches d'origine archéenne. Le granit et ses dérivés affleurent en nombre de points, mais la plupart du temps ces roches sont recouvertes par des argiles colorées en couches plus ou moins épaisses. Enfin dans presque toute l'étendue du cercle l'on rencontre des conglomérats ferrugineux résultant de la cimentation sur place d'éléments de roches éruptives ou sédimentaires.

Les rivières dont le cours est déterminé par ces hauteurs sont toutes d'importance médiocre et à régime excessivement variable; le régime hydrographique est tout entier constitué par le ruissellement; la localisation des pluies dans une seule partie de l'année détermine en effet un régime particulier des eaux courantes. Sur la totalité des pluies tombées une grande partie retourne de suite à l'atmosphère par évaporation, l'autre partie pénètre dans le sol ou ruisselle; or, l'infiltration est très faible en raison de la violence des chutes d'eau, de la chaleur et de l'imperméabilité du sol; d'où en hivernage les eaux de ruissellement venant s'accumuler dans les dépressions donnent naissance à des rivières profondes ou tumultueuses. Pendant la plus grande partie de l'année elles ne roulent qu'un filet d'eau si même elles ne sont pas complètement desséchées; la saison des pluies établie, ce sont de vraies rivières profondes, larges, au courant rapide, infranchissables.

Le cercle de Kong est arrosé par trois grands fleuves, le Comoë, le Bandama et le N'Zi; ils ont une direction uniforme Nord-Sud; ils reçoivent une infinité d'affluents et de sous-affluents qui drainent toutes les eaux pluviales du pays; le plus important de ces derniers est le Bé; fleuves et rivières ne sont pas navigables, mais ils permettent aux populations indigènes de s'alimenter à peu près partout en eau potable.

L'aspect général du cercle de Kong est celui d'un plateau ondulé sans mouvement de terrain accentué si ce n'est à l'état d'exception. Ce sont des savanes couvertes de hautes herbes, d'abord peu nombreuses au Sud, isolant les bosquets et les morceaux de forêts de plus en plus réduites. Ce caractère domine et s'accentue au fur et à mesure que l'on s'avance vers le Nord ; la forêt disparaît complètement; on ne trouve plus que des bosquets peu importants là seulement où l'humidité plus abondante a multiplié les arbres et leur a donné les forces nécessaires pour croître, c'est-à-dire dans les bas-fonds et sur les bords des cours d'eau.

Ailleurs, sur les croupes et les plateaux, les arbres espacés n'atteignent que rarement des dimensions considérables ; quelques hauts fromagers, quelques baobabs imposants, dépassent seuls les karités et autres arbres de taille médiocre qui les environnent. Mais nulle part, non plus, la vue n'est fatiguée par d'immenses étendues arides et desséchées; partout c'est la savane verdoyante ou le terrain de culture aménagé et l'horizon plus large, l'aspect plus varié que celui de la forêt donnent du charme à cette région.

*Climat.* — Le climat du cercle de Kong est sain et même agréable, les divisions admises sont les suivantes : de novembre à avril, saison sèche caractérisée par de fortes chaleurs diurnes et des nuits fraîches; de mai à octobre, saison des pluies qui sont fréquentes et abondantes avec un court arrêt en juillet-août (petite saison sèche); la température en hivernage est douce; le thermomètre s'élève peu et il est utile de se préserver des fraîcheurs qui suivent les fortes chutes d'eau. Les vents qui précèdent les pluies sont assez violents au début de l'hivernage (tornades); ils soufflent du Nord-Est au Sud-Ouest. Les températures extrêmes sont de 38 degrés (mai) et 15

degrés (nuits de décembre); la température moyenne est de 28 degrés; la moyenne de l'hivernage ne dépasse pas 25 degrés.

**Populations. Leur histoire, mœurs, coutumes, villes, religions, langues.**

Le cercle de Kong compte environ 52.000 habitants, chiffre donné par le dernier recensement nominatif de la population.

Cette population se divise en trois races :

1° Les N'Gans qui occupent le coin de forêt du Sud-Est du cercle; ils appartiennent à la race Agni et sont les grands pourvoyeurs de noix de kola du cercle de Kong et des pays du Haut-Sénégal-Niger situés au Nord de la Côte d'Ivoire orientale.

2° Les Mandés-Dyoulas appelés communément Dyoulas; ils sont disséminés dans toute l'étendue du cercle, mais dominent principalement dans le district de Kong.

3° Les Senoufos qui forment le fond de la population; ce sont les autochtones du pays; les fractions sénoufos qui peuplent le cercle de Kong sont les Djiminis, les Diamalas et les Tagbouanas.

Sous l'influence des conquêtes, des guerres, des relations commerciales, ces diverses races, fractions et sous-fractions, se sont plus ou moins mélangées; c'est ainsi que le Sénoufo-Djimini est souvent métissé de Dyoula, le Tagbouana de Baoulé, le Diamala de Mandé et de Baoulé. Au point de vue du nombre ces races se répartissent ainsi :

N'Gans : 3.000; Mandés-Dyoulas : 12.000; Sénoufos : 37.000.

**Histoire.**

L'organisation politique, administrative, judiciaire qui a précédé immédiatement l'exercice de notre autorité, n'existait pour ainsi dire pas. A cette époque, le pays fut la proie de Samory et de ses sofas et son histoire se trouve liée à celle du farouche almamy.

Une seule race peuplait autrefois le pays; c'étaient des tribus apparentées les unes aux autres, toutes de race Sénoufo, frustes et timides; elles se laissèrent dominer par les Mandés-Dyoulas lorsqu'ils envahirent le cercle vers le XVI° siècle, venant du Niger par petits groupes après la chute de l'Empire de Mali. L'occupation des Dyoulas fut généralement pacifique et ce fut plutôt une extension d'influence; plus habiles, ayant plus de prestige que les autochtones, les Mandés surent les dominer et ils parvinrent à leur imposer en partie leur langue, leurs mœurs et ils prirent toutes les fonctions des chefs en acquérant même parfois officiellement cette qualité. Les Etats de Kong eurent alors une longue période de prospérité brillante et de puissance véritable. M. Binger, au cours de son exploration, connut cette heureuse grandeur (1888). Samory devait, dès 1894, apporter la ruine et la désolation dans cette riche région; venant de l'Ouest, il ravagea les cantons tagbouanas et s'attaqua aux Djiminis; ceux-ci tentèrent en vain de résister : faibles, n'ayant jamais fait la guerre, ils furent chassés par les bandes de l'almamy et se réfugièrent en pays baoulé où beaucoup d'entre eux furent retenus comme captifs. La colonne Monteil envoyée en 1895, aux prises avec les difficultés du ravitaillement et la mauvaise foi des Baoulés, après avoir guerroyé avec succès contre les sofas de Samory et avoir délivré Dabakala, ne put se maintenir dans le pays, faute de vivres et d'effectifs. Samory laissa à Dabakala ses lieutenants ravager le pays; les gros villages furent brûlés et les habitants emmenés en captivité ou échangés contre des armes et des chevaux.

Aucun canton ne fut épargné : Djimini, Diamala, Tagbouana sentirent passer le joug du tyran et Kong même n'échappa pas à l'œuvre de destruction; la grande ville fut ravagée et une partie de la population massacrée.

Samory se trouva alors lui-même aux prises avec la question du ravitaillement : ayant tout tué, détruit ou chassé devant lui, il éprouva mille difficultés à nourrir les hordes qui l'accompagnaient. Une mission chargée de négocier avec lui en 1897 ayant échoué, nos troupes le délogèrent de Dabakala; il s'enfuit vers le Bandama, toujours poursuivi par nos tirailleurs qui le firent prisonnier en 1898, au Sud de Man. Après la prise de Sikasso, le capitaine Benoît venait fonder le poste de Dabakala; Kong était plus tard restaurée.

Dès notre établissement, les habitants réintégrèrent leur pays d'origine, mais beaucoup tués ou retenus comme captifs manquaient à l'appel. Très lentement, d'abord, le pays se releva et plus rapidement lorsque le décret du 21 décembre 1905 supprima la captivité et permit à de nombreux indigènes de regagner le cercle de Kong. Les plantations se reformèrent, le commerce reprit, de grands progrès, chaque jour plus sensibles, furent réalisés; l'arrivée du rail à proximité, le régime de paix que nous avons institué font maintenant présager les plus heureuses destinées.

**Mœurs et coutumes.**

La famille est fortement constituée; elle est basée sur le patriarcat et repose essentiellement sur le mariage, dont le but unique est la procréation. Le chef de famille est l'ancêtre le plus âgé du groupe, il a des pouvoirs très étendus; il dépend néanmoins du chef de village et du chef de canton; mais ces derniers n'interviennent que dans les questions publiques et non dans les questions familiales. La femme a un rôle effacé, elle n'a aucun pouvoir; elle nourrit les jeunes enfants; les corvées et les travaux les plus pénibles lui sont dévolus; il y a cependant tendance à l'amélioration de son sort depuis notre installation. Le père marie ses fils et fixe lui-même le montant des dots pour le mariage de ses filles. La femme n'hérite jamais. A la mort du chef de famille l'autorité passe à l'aîné de ses frères, qui lui succède, et tous lui doivent obéissance; l'autorité passe ensuite au second frère, puis à la mort du

dernier frère au plus âgé des fils du premier frère et ainsi de suite.

Le divorce se pratique; l'adultère est assez fréquent, il se règle généralement par l'allocation de dommages-intérêts au mari trompé. La polygamie existe et n'a d'autres limites que le degré de richesses chez les Sénoufos; elle est limitée à quatre femmes chez les musulmans; la première épouse commande aux autres; la polyandrie n'existe pas.

Les fiançailles se font dès l'enfance; elles sont l'occasion de grandes fêtes, ainsi d'ailleurs que la cérémonie de mariage et les funérailles.

Les cadeaux préliminaires et la dot sont constitués par des noix de kola, des cauries, quelquefois des sommes d'argent.

La filiation s'établit en ligne paternelle; la tutelle existe et est exercée par le chef de famille.

Les contrats se font verbalement devant témoins en présence des notables du village; la prescription est inconnue.

### Religions et croyances.

Chez les Sénoufos c'est le culte des ancêtres qui est en honneur; c est aux mânes du défunt, à leur intervention dans les affaires de ce monde qu ils attribuent la cause de tous les événements heureux ou malheureux.

Des sorciers appelés féticheurs servent d'intermédiaires entre les vivants et les morts, consultant les derniers à des pratiques diverses et principalement en leur sacrifiant des petits animaux (poulets, moutons) en des endroits déterminés.

Les Mandés-Dyoulas sont musulmans ou se prétendent tels; en fait, ils suivent les pratiques extérieures, mais ne respectent pas intégralement les règles de l'islam qu'ils déforment souvent en les amalgamant à leurs croyances ancestrales; ils font le salam, ne respectent pas tous le jeûne et ne font pas le pèlerinage.

Le tatouage existe, il est afférent à la race et non au groupement familial; le plus fréquent est représenté par trois entailles qui partent de chaque coin de la bouche pour se terminer en éventail à la hauteur des oreilles. Le totem n'existe pas, mais par contre le tabou appelé « téné » se rencontre chez toutes les familles; c'est le respect dû à un animal sacré qui a rendu autrefois d'éclatants services à un ancêtre du groupe.

### Langues.

Trois langues sont parlées dans le cercle de Kong :

1° Le dyoula, dialecte de langue Mandé;

2° Le sénoufo, sous-dialectes djimini et tagbouana;

3° L'agni, dialecte n'gan.

Le Baoulé est compris par presque tous les indigènes du Sud (Diamalas et Tagbouanas).

### Villes.

On ne rencontre pas de villes à proprement parler, sauf peut-être Kong, qui se reconstitue tout en étant encore loin d'avoir retrouvé son ancienne splendeur. Les principales agglomérations comptent de 1.000 à 3 000 habitants; ce sont : Kong, Darakolondougou, Kanangono, Dabakala, Satama.

Dabakala comprend trois villages à belles habitations indigènes bien alignées et coupées par des grandes voies parallèles; Kong avec ses cases en terrasses, ses ruelles étroites, ses argamasses, rappelle les villes du Haut-Soudan et du Sud-Algérien.

### Qualités des habitants.

Les deux races du cercle de Kong ont des aptitudes très différentes : les Sénoufos (Djimis et Tagbouanas) sont laborieux, très attachés au sol et capables d'un travail pénible et suivi. Bien que d une intelligence très moyenne, ils sont cultivables et aptes à progresser au contact d un milieu favorable; calmes et patients à l excès, ils possèdent toutes les qualités propres à l'agriculteur.

Les Mandés-Dyoulas possèdent à un degré beaucoup plus rare les qualités d'agriculteurs et leurs aspirations sont surtout tournées vers les spéculations; ils sont intelligents, remuants, ce sont des commerçants âpres et habiles.

Ces deux sortes de population sont également utilisables pour la mise en valeur du pays en tenant compte de leurs qualités respectives et en développant chez eux les instincts naturels qui les poussent vers telle ou telle branche d'activité.

### Administration et services publics.

Le cercle de Kong a à sa tête un administrateur adjoint des Colonies résidant à Dabakala, ayant sous ses ordres deux agents des Affaires indigènes chefs de poste à Kong et Dabakala.

Chaque district est divisé en cantons commandés par des chefs indigènes appelés « diamanatigi ».

Un agent spécial avec une encaisse maximum de 30.000 francs assure le service comptable.

C'est à ce personnel qu'incombe l'administration des indigènes. Elle comprend la direction politique et économique, la perception des impôts et taxes, la justice indigène, la police du cercle, la construction et l'entretien des routes, etc.

Les recettes sont constituées par l'impôt de capitation (3 francs par tête pour la population fixe, 5 francs pour la population flottante), les droits de patente, la taxe sur les ambulants, sur les fusils, la taxe de consommation sur les kolas.

La justice indigène comprend : un tribunal de cercle jugeant au criminel et en appel au civil et au correctionnel, ayant son siège à Dabakala et deux tribunaux de subdivision à Kong et à Dabakala.

La force de police est constituée par 35 gardes de cercle ainsi répartis . 25 à Dabakala, et 10 à Kong.

Le service de l'Instruction publique comprend : deux écoles de village à Kong et Dabakala comptant 150 élèves ; elles sont dirigées par des mo-

niteurs indigènes apprenant aux enfants à parler français, à lire, à écrire, à compter; les meilleurs sujets sont envoyés après examen aux écoles régionales et à l'école supérieure de Bingerville (groupe scolaire central).

Deux bureaux de poste fonctionnent à Kong et Dabakala desservis par le télégraphe, ces bureaux sont ouverts au service officiel et privé. Celui de Dabakala délivre des mandats pour les colonies et la métropole.

Le service de santé est assuré par un infirmier-major du cadre indigène donnant des consultations et des soins gratuits; les malades se pressent nombreux aux visites; plus de 3 000 vaccinations y ont été faites en moins d'un an.

### Flore et faune. Tourisme et cynégétisme.

La région de Kong est composée dans son ensemble de savanes herbeuses coupées d'arbres espacés, de taille médiocre, sauf sur les bords des rivières et dans les bas-fonds humides.

Les arbres que l'on rencontre sont : le fromager et le bombax dont le coton qui entoure les graines donne le kapok, le palmier d'eau ou ban qui pousse en abondance le long des marigots, le rônier dont la noix pourra concurrencer le corozo pour la fabrication des boutons, le caïlcédra employé en menuiserie, le baobab, le néré dont les fruits pilés donnent le soumbara, condiment très apprécié par les indigènes, le nkobi avec lequel on fabrique un excellent savon en pétrissant les graines, des raphias, des palmiers de diverses sortes.

Le karité se trouve en très grand nombre; c'est l'arbre d'avenir du pays lorsque le rail aura dépassé Bouaké; le commerce local de beurre végétal est florissant. On trouve aussi des lianes à caoutchouc malheureusement trop souvent abimées par des saignées intensives; l'indigotier utilisé en teinture; le kinkeliba utilisé en médecine et le ricin.

La faune est extrêmement abondante et variée dans toute l'étendue du cercle de Kong; les fauves (panthères, lions, chats-tigres, hyènes) sont nombreux à tel point qu'une prime a dû être instituée pour leur destruction par arrêté du 6 novembre 1912 et que tous les indigènes, bien que possesseurs de fusils à pierre, se procurent dans les maisons de commerce des pièges de fortes dimensions.

Le petit gibier ne peut s'énumérer; il pullule et constitue même un fléau pour les terrains de culture; pigeons ramiers, pigeons verts, tourterelles, perdrix, pintades, canards, se rencontrent en d'imposantes compagnies; il n'est pas rare de tuer trois ou quatre pintades d'un seul coup de fusil.

Les antilopes de différentes sortes, les sangliers, les buffles et bœufs sauvages, sont également très nombreux.

La faune aquatique ne le cède en rien à la faune terrestre et aérienne : caïmans, tortues d'eau, hippopotames, poissons divers dont certains excellents peuplent les fleuves et les rivières.

Enfin, l'éléphant, que je n'ai pas encore cité, est l'animal qui caractérise la faune du pays de Kong; c'est de beaucoup le cercle de la côte d'Ivoire où ce pachyderme se trouve en plus grand nombre; deux espèces sont communes, l'éléphant rouge, de petite taille, aux pointes courtes, qui dévaste en bandes de 10 à 30 individus les champs de maïs et d'ignames; l'éléphant gris, de taille gigantesque, avec des défenses atteignant parfois un poids de 40 à 50 kilogrammes chaque.

Ces deux espèces ne se mélangent pas.

On peut à bon droit s'étonner que, situé à proximité du chemin de fer, possédant un réseau d'excellentes routes carrossables et cyclables, des vivres de toute nature et à bon marché, le cercle de Kong ne soit pas sillonné de touristes, de sportmen avides de cynégétisme et de vie au grand air. A noter cependant que quelques chasseurs anglais et australiens venus en 1912 chasser l'éléphant et le fauve sont repartis enchantés de leur séjour dans le cercle de Kong.

### Production, agriculture et industrie.

Les productions du cercle de Kong sont très variées et de nature à donner la richesse à une population très attachée à son sol et présentant une grande faculté de travail.

*Richesses naturelles.* — Le caoutchouc constitue le principal des produits naturels; il est extrait de la liane gohine (landolphia) et est coagulé avec du citron, de l'oseille indigène, du niama ou du tamarin. Autrefois le pays possédait une véritable richesse en lianes gohines, malheureusement les indigènes bornés en ont laissé faire l'exploitation par les Soudanais venant du Haut-Sénégal-Niger moyennant une faible redevance; ces derniers peu soucieux de ménager un produit qui ne leur appartenait pas et désireux surtout d'obtenir un rendement rapide en peu de temps saignaient d'une façon irrationnelle, coupant même les racines pour obtenir le maximum de rendement.

La mise en application du décret forestier du 18 juin 1912 et les sages mesures prises par M. le gouverneur Angoulvant (arrêté du 23 août 1912) ont produit d'excellents résultats. Les indigènes se sont rendu compte de l'importance qu'il y a à conserver leurs lianes et à exploiter eux-mêmes ce produit; des moniteurs de caoutchouc ont été envoyés à Dabakala et à Kong; aussi la qualité du caoutchouc récolté en 1912 et 1913 a été bien supérieure à celle des années précédentes sans que la quantité ait été sensiblement diminuée.

Soucieux d'assurer l'avenir, les indigènes sur nos instances effectuent tous les ans des peuplements de lianes: en vue d'empêcher un arrêt des transactions sur ce produit, en raison de la tardivité de rendement des lianes, des plantations de céara (manihot glazovii) à exploitation rapide (cinq

ans) ont été faites récemment; 400.000 graines ont été semées en 1913.

*Kolatiers.* — Le kolatier est surtout cultivé dans les cantons N'Gans; il donne lieu à d'importantes transactions avec les Dyoulas venus du Haut-Sénégal-Niger et à de grosses ventes sur les marchés de Bouaké, Aboisso, Kong et Dabakala; la production des kolas augmente régulièrement et celle de la dernière campagne a marqué un fort accroissement (1906 : 10 tonnes; 1909 : 14 tonnes; 1912 : 25 tonnes). Un commerçant de Dabakala a effectué quelques envois dans la métropole et au Sénégal.

*Ivoire.* — Dans les trois zones inhabitées où abondent les éléphants, les maisons de commerce de la Haute-Côte d'Ivoire ont des chasseurs attitrés à leur solde qui pourchassent ces pachydermes; les dents sont surtout transitées par Korhogo; plusieurs tonnes d'ivoire sont ainsi exportées chaque année du cercle de Kong.

*Kapok.* — Ce produit a été exporté pour la première fois en 1912; près de quatre tonnes ont été portées à Bouaké et achetées par les maisons de commerce à un prix très rémunérateur; l'indigène, qui ignorait la valeur des fruits de fromager et de bombax, a d'autant plus apprécié cette richesse naturelle que les arbres producteurs ne nécessitent aucun soin et aucun travail supplémentaire. Cette exportation doit augmenter à l'avenir.

**Agriculture. — Cultures industrielles.**

*Riz.* — L'arrivée du chemin de fer au Baoulé-Nord et l'installation d'une rizerie à Bouaké ont amené les indigènes à faire un effort considérable pour la production de cette céréale; alors qu'en 1911 les récoltes de riz étaient insignifiantes, 300 tonnes de paddy ont été écoulées en 1912, et ce produit est passé au premier rang des cultures d'exportation. Ce riz vendu sous forme de paddy est du riz de montagne à l'exception de quelques tonnes provenant de riz irrigué, cultivé dans quelques larges vallées bien arrosées.

Cette exportation, déjà plus que brillante à son début, doit doubler et même tripler en quelques années; il est probable que la prochaine campagne donnera une récolte d'au moins 500 tonnes.

*Coton.* — A son début également cette culture donne les plus belles espérances, quatre tonnes sont sorties du cercle de Kong en 1912 et ont été achetées par l'usine de l'Association cotonnière de Bouaké; la récolte dernière a dépassé dix tonnes.

Une grande partie de ce coton est utilisée sur place par les indigènes qui fabriquent avec des métiers grossiers des vêtements renommés dans toute l'Afrique Occidentale (pagnes de Kong et du Diamala).

*Cultures vivrières.* — Ce sont, par ordre d'importance, l'igname, le maïs, le riz et le mil; à ajouter le manioc en petite quantité. Outre la consommation locale, ces céréales donnent lieu à de nombreuses transactions avec les étrangers et les Dyoulas de plus en plus nombreux traversant le pays pour se rendre à Bouaké; la région de Kong est en effet l'un des cercles les plus passagers de la Côte d'Ivoire.

Avec le prolongement prochain du chemin de fer, le maïs et l'igname doivent devenir des marchandises d'exportation.

*Cultures oléagineuses.* — La culture de l'arachide a été très étendue et une exportation régulière a lieu du Sud du cercle de Kong sur les marchés de Bouaké et Aboisso.

Le karité ou arbre à beurre se rencontre surtout en abondance au Nord de Kong; le commerce indigène de beurre est florissant et se dirige surtout sur le Baoulé-Nord; ce beurre est utilisé pour la cuisine, la toilette et l'éclairage. La noix de karité pourra donner lieu à un gros commerce d'exportation lorsque le rail sera arrivé à Tafiré.

Les plantes grasses utilisables sont nombreuses dans le cercle de Kong (nkobi, néré, pourghère, tloukouna, etc.).

Des essais de soja sont faits actuellement et des graines de sésame ont été distribuées à tous les villages; cette dernière culture semble devoir très bien réussir.

A noter encore des essais de plantes à fibres (sisals et foucroyas) en voie de réussite; des essais de plantes à parfum (citronnelle, basilic, ylang-ylang, différentes sortes de menthe, etc.) faites par un colon européen à Dakala qui distille lui-même avec un alambic, et l'existence d'une sorte de poivre (nyamagou) se rapprochant de la cardamone de Ceylan qui donne lieu à un commerce important avec les pays voisins du Haut-Sénégal-Niger.

*Bétail.* — Le cercle de Kong se trouve coupé par deux grandes voies de communication réunissant le Hant-Sénégal-Niger au Baoulé-Nord où passent nombreux et fréquents des troupeaux de bœufs et de moutons conduits par les seminomades du Soudan (Peuhls et Toucouleurs); c'est ce qui explique que les Sénoufos et les Dyoulas, bien que n'étant pas pasteurs, se sont constitué un cheptel qui commence à prendre une belle importance; les troupeaux du Tagbouana sont particulièrement beaux.

Les chèvres se trouvent dans tous les villages; les porcs pullulent dans les cantons tagbouanas; quant aux pintades et surtout aux poulets, ils constituent une véritable richesse qui commence à être exploitée par les habitants; ces volailles sont portées par les autochtones sur les marchés du Baoulé-Nord, du N'Zi-Comoë, d'Aboisso, où elles sont vendues à des prix rémunérateurs.

*Industries.* — Les industries sont peu développées chez les indigènes qui sont commerçants ou agriculteurs. A noter seulement la présence de quelques forgerons sachant utiliser le minerai de fer, de tisserands filant le coton avec des métiers ingénieux, mais rudimentaires, et de cordonniers peu habiles.

A mentionner encore la fabrication de la poterie, du beurre de karité et du savon de nkobi.

### Commerce et essor économique.

A proximité de la riche région de Bouaké d'une part, et de la zone sylvestre d'autre part, à quelques jours seulement de Bouaké, le terminus actuel du chemin de fer, traversé par deux grandes routes commerciales, le cercle de Kong ne pouvait rester en dehors du progrès économique, et son trafic a pris récemment une importance de premier ordre.

Les autochtones, qui jusqu'en 1910 n'avaient produit que le strict nécessaire à leur consommation, ont développé toutes leurs sources de richesses afin de participer d'une manière effective au commerce d'échange ; ils y ont parfaitement réussi ; en même temps attirés par le rail et par les maisons de commerce établies à Bouaké, les indigènes d'origines diverses (Soudanais, Peuhls, Maures, Achantis, Houassas) sont venus plus nombreux que jamais créant ainsi dans le cercle de Kong un mouvement continu. Les statistiques jointes (impôt sur la population flottante) permettront de juger de l'augmentation de ce mouvement.

Les principaux produits exportés ont été, en 1912-1913 : le caoutchouc (7 tonnes), le riz (300 tonnes), le coton (4 tonnes), l'ivoire, les kolas (20 tonnes), les peaux de bœufs (3 tonnes), le beurre de karité, le maïs et l'arachide.

Les principaux produits importés sont le sel, les étoffes d'Europe, le pétrole, le sucre et les objets fabriqués.

En outre des exportations et des importations directes, effectuées par les autochtones et les étrangers installés dans le cercle de Kong, il faut citer le gros commerce de bétail pratiqué par les Soudanais ; ce trafic a considérablement augmenté à cause du rail qui s'est rapproché des zones d'élevage du Haut-Sénégal-Niger et surtout à cause de l'ouverture de routes nouvelles spécialement construites pour réunir le Lobi au pays de Kong et au Baoulé ; c'est ainsi que les régions de Gaoua et de Diébougou, possédant une grosse population et une clientèle abondante sur un espace relativement restreint, échappant complètement autrefois à notre action commerciale au profit de la Gold Coast, sont rentrées aujourd'hui dans l'orbite économique de la Côte d'Ivoire. Plus de 6.000 bœufs et de 4.000 moutons sont ainsi passés dans le cercle de Kong en 1912, et 3.000 têtes de bétail ont transité à Dabakala pendant le premier trimestre de l'année 1913.

Outre le bétail, les colporteurs soudanais apportent des poissons secs du Niger, des haches, du caoutchouc, et rapportent des perles, des barres et des baguettes de cuivre, de l'or et des marchandises d'Europe.

Les transactions entre le Baoulé et le Haut-Sénégal-Niger sont donc en notable augmentation et les pays soudanais empruntent de plus en plus les débouchés de la Côte d'Ivoire pour l'écoulement de leurs produits.

A mentionner aussi la bonne tenue du commerce local indigène, conséquence de l'impulsion générale donnée au commerce d'exportation : ventes de pagnes, échanges de nattes, arachides, poteries, chèvres, poulets et pintades.

Ce qui ressort principalement de cet essor économique, c'est l'excellence des méthodes préconisées par M. le gouverneur Angoulvant : l'obligation de produire, imposée aux indigènes dans leur unique intérêt, a donné d'excellents résultats, elle leur a permis d'augmenter considérablement leurs moyens d'achat, et elle a amélioré leur façon de vivre.

Les autochtones sortis de leur torpeur ont pris une part prépondérante pour les importations d'articles et de produits européens; dès l'arrivée du rail à Bouaké ils se sont portés en masse sur les factoreries de cette ville pour y écouler leurs produits agricoles et s'y approvisionner en objets de toutes sortes : en moins de quatre mois, de décembre à mars, 15.000 indigènes du cercle de Kong se sont rendus à Bouaké où ils ont acheté plus de 2.000 charges de sel et ont laissé sur cette place au profit de nos commerçants plus de 50.000 francs provenant des ventes de caoutchouc, riz, coton, kapok, karité, convertis en sel, pagnes d'Europe, couvertures, mouchoirs, vêtements, pétrole, etc.

Les indigènes se sont ainsi créé des besoins nouveaux dont ils ne pourront plus se passer et ce mouvement agricole et commercial ne fera que s'accentuer avec le prolongement du chemin de fer en Haute-Côte d'Ivoire.

### Conclusion.

Au point de vue indigène, ce pays autrefois riche, peuplé, puis ayant connu la rigueur des invasions, la ruine et l'abandon, revient à la prospérité sous notre domination.

A l'insécurité de jadis, au pillage, aux tributs arbitraires, nous avons fait succéder une paix définitive, un impôt juste et déterminé en dehors duquel l'indigène sait qu'il ne doit rien.

Ce sont ces bonnes conditions qui ont assuré le relèvement de cette région. Vis-à-vis de populations fidèles, dociles, loyales, ayant pour ses chefs et à un degré plus fort pour les Français qui l'ont délivré de l'ancienne tyrannie des sentiments profonds de sincère amitié et de réelle admiration, il nous faut continuer la même politique de sages conseils et de bienveillante fermeté qui a prévalu jusqu'ici vis-à-vis de protégés excessivement dévoués; ce dévouement, qui se manifeste chaque année lors de la célébration de la fête du 14 juillet, a tenu particulièrement à se manifester par des fêtes et des réjouissances brillantes lors de la venue à Kong et à Dabakala, en janvier 1913, de M. le gouverneur Gabriel Angoulvant, que les indigènes considèrent à juste titre comme le « Grand Chef » qui leur a apporté non seulement

la sécurité, mais aussi l'aisance et la richesse pendant ses cinq années de gouvernement.

J. Chartier,
Administrateur du cercle de Kong (1912-1913).

## APPENDICE

### Statistiques du cercle de Kong.

| Population fixe — Habitants | | Impôt de capitation — | | Impôt sur les étrangers — |
|---|---|---|---|---|
| 1910.. | 42.000 | 1910.. | 78.282,50 | 1910.. | 1.800 |
| 1911 . | 45 600 | 1911.. | 86.697,50 | 1911.. | 2 380,50 |
| 1912.. | 49.000 | 1912 . | 108.699 | 1912.. | 8 802 |
| 1913.. | 51.500 | 1913.. | 113.028 | 1913.. | 12.220 (7 mois) |

### Total des perceptions.

| | |
|---|---|
| 1911..... | 110.079,35 |
| 1912..... | 143 615.82 |
| 1913 (6 mois) ..... | 141.199,50 |

# La situation économique et financière DES POSSESSIONS ANGLAISES DE L'AFRIQUE ORIENTALE *EN 1914*

C'est seulement au cours de ces dernières années que le gouvernement britannique a commencé la mise en valeur méthodique de ses possessions de l'Afrique orientale. Toute à l'achèvement de son œuvre en Afrique australe où les colons anglais du Cap et du Natal guidaient et soutenaient ses menées impérialistes, l'Angleterre ne songeait guère, dans ses possessions continentales et insulaires de l'océan Indien et de la mer Rouge, qu'à maintenir ses droits politiques. A l'intérieur, dans les zones inexplorées du Haut Nil, où se rejoignent les frontières du Soudan, de la Somalie et de l'Ouganda, la révolution mahdiste avait substitué la domination des derviches à celle de l'Angleterre. Même après l'écrasement du nouveau prophète et la dispersion de ses derniers fidèles, l'état de trouble résultant de sa longue équipée persista parmi les populations converties à l'islam.

Aussi l'œuvre économique de l'Angleterre en Afrique orientale est-elle dépassée par celle que les Allemands ont su réaliser dans leur colonie voisine. A peine le chemin de fer de Dar-es-Salam au Tanganika était-il achevé en mars 1911 qu'ils se préoccupaient de drainer vers cette artère centrale le trafic des provinces éloignées jusqu'ici entraînées dans l'orbite des voies commerciales étrangères. Des projets en cours de réalisation réuniront au chemin de fer de Dar-es-Salam le Rouanda, l'Ouroundi et les vallées du Kagera, que seul l'Ouganda Railway desservait jusqu'à ce jour.

Quelles sont, en 1914, les conditions économiques et financières dans lesquelles se trouvent les possessions anglaises de l'Afrique orientale? Quel en est principalement l'outillage économique? Nous bornerons cet exposé aux protectorats de l'Est africain et de l'Ouganda.

### I. — Protectorat de l'Est africain.

Ses limites sont marquées par l'océan Indien et l'Ouganda, d'une part, et par les fleuves Djouba et Umba, d'autre part. Il comprend une partie des anciennes possessions continentales du sultan de Zanzibar, réduites par une délimitation récente à une bande de terrain de 10 milles de large s'étendant le long de la côte, de la frontière allemande à Kipini, aux îles Lamon, et à une zone de dix milles autour du fort de Kismayu. La Grande-Bretagne a acquis la possession de ces terres moyennant le paiement au sultan d'une rente annuelle de 17.000 livres sterling.

Dès le transfèrement au Colonial Office, qui eut lieu en avril 1905, les Anglais dotèrent la nouvelle colonie d'une organisation qui rappelle, quoique rudimentaire, celle des Dominions autonomes. Un gouverneur, commandant en chef, est dépositaire des pouvoirs de la couronne. Il est assisté d'un conseil exécutif de quatre membres et d'un conseil législatif comprenant douze membres, dont huit fonctionnaires. Les colons commencent à réclamer une représentation élective beaucoup plus large et plus influente. Nul doute que, suivant la tradition de la politique coloniale anglaise, la métropole n'accorde bientôt à la jeune communauté issue d'elle la plus large autonomie. La grande colonie équatoriale se prêtera-t-elle à la formation d'une nation anglo-saxonne, semblable à celles que le XIXe siècle a vues se constituer dans les plaines froides du Canada et les terres tempérées d'Australie? Ne sera-t-elle pas plutôt une terre d'exploitation où une infime minorité d'Européens, noyés dans le flot des populations noires, devront pour maintenir leur prépondérance nécessaire se grouper autour des représentants de la Couronne, et renoncer à une indépendance dangereuse qui pourrait aboutir, comme en Afrique du Sud, à l'éviction de l'élément anglais au profit du vaincu?

Le protectorat de l'Est africain possède une population de 4 millions d'hommes environ, pour une superficie sensiblement égale à celle de la France. Dans ce nombre il y a 25.000 Asiatiques, la plupart Hindous, établis dans les villes où ils pratiquent le commerce, le change et l'usure, et seulement 5.000 Européens. La répartition des races s'établit assez nettement, malgré des mélanges innombrables. Sur la côte dominent les Arabes et les Souahilis Dans l'intérieur se ramifie la race Bantou dont le langage est usité jusqu'aux confins du Tchad, à travers toute l'Afrique équatoriale. Enfin dans les provinces limitrophes du Soudan oriental vivent les Masaï, les Somalis et les Gallas qui s'apparentent aux fellahs du bassin du Nil.

L'exercice financier 1912-1913 a été marqué

par un déficit de 10.000 livres environ. Les revenus de l'Etat ont cependant suivi une progression extrêmement rapide au cours des dernières années :

| Années | Livres sterling | Pourcentage des augmentations |
|---|---|---|
| 1907-1908 | 474.760 | » |
| 1908-1909 | 485.668 | 2,3 |
| 1909-1910 | 503.040 | 3,5 |
| 1910-1911 | 609.586 | 21 |
| 1911-1912 | 729.078 | 19,6 |

En 1912-1913, les recettes atteignirent 952.525 livres, dont plus de la moitié provenaient des chemins de fer ; les impôts intérieurs avaient fourni 200.000 livres, et les douanes 146 000. Mais lesdépenses s'étaient élevées à 961.178 livres. L'aménagement du lac Magadi avait à lui seul coûté 71.264 livres. Il convient de noter que la colonie ne reçoit plus aucune subvention métropolitaine, après avoir vu la contribution impériale se maintenir pendant les cinq dernières années entre 130.000 et 195.000 livres.

Le mouvement commercial suit une progression ininterrompue. Le tableau ci-après indique les chiffres atteints par les importations et les exportations (y compris le transit de l'Ouganda depuis 1908, ainsi que le tonnage brut de la navigation au long cours) :

| Années | Importations | Exportations | Recettes douanières | Tonnage d'entrée et de sortie |
|---|---|---|---|---|
| 1908-1909 | 797.158 livres sterling | 409.994 livres sterling | 81.655 livres sterling | 1.762.243 tonnes |
| 1909-1910 | 775.246 — | 590.057 — | 84.289 — | 1.996.891 — |
| 1910-1911 | 1.000.346 — | 962.911 — | 99.508 — | 2.566.739 — |
| 1911-1912 | 1.330.437 — | 1.016.898 — | 122.940 — | 2.886.331 — |
| 1912-1913 | 1.808.343 — | 1.203.201 — | 172.085 — | 2.998.314 — |

Les espèces et le matériel de l'Etat ne figurent pas dans le montant des importations. Celles-ci sont alimentées principalement par les tissus de coton : 522.331 livres en 1913 contre 394.715 l'année précédente, qui fournissent ainsi près du tiers des articles que la colonie achète à l'étranger. Or les usines de Manchester ont gardé pour cet article une suprématie incontestée jusque sur les marchés protégés contre elles par des tarifs douaniers. Le commerce de l'Angleterre avec ses colonies tropicales est basé sur le coton, la métropole essayant de faire dans ses achats une part de plus en plus large à la matière première produite par ses possessions, et la leur revendant ensuite sous forme de produits manufacturés.

Viennent ensuite par ordre d'importance : les graines, 115.437 livres contre 100.903 ; les matériaux de construction, 124 089 livres contre 39.000 ; les machines et parties détachées, 80 506 livres contre 50.392 ; le sucre, 60.376 livres contre 42.571 ; les véhicules et leurs parties détachées, 58.413 livres ; la coutellerie et la quincaillerie, 56.191 livres; les spiritueux, la bière, les vins et autres boissons, 51.162 livres.

Pour tous les articles susceptibles d'être fournis par l'Europe, provisions, machines, outillage agricole et industriel, sacs d'emballage, meubles, spiritueux et liqueurs, le Royaume-Uni tient la tête, et de loin, parmi les fournisseurs de l'Afrique orientale. Sa part atteint 75 0/0 pour les machines, 72 0/0 pour les boissons, et ne s'abaisse presque jamais au-dessous de 50 0/0. La France ne figure en bonne place que dans la catégorie des liqueurs, vins et spiritueux, dont elle fournit 24 0/0 environ.

D'ailleurs la lutte pour la prédominance commerciale se circonscrit autour des tissus de coton dont la France n'a pas su jusqu'à ce jour adapter la manufacture aux nécessités de l'exploitation dans les pays tropicaux. Le Protectorat offre à cet article un débouché presque indéfini. En 10 ans, les importations des tissus de coton ont suivi la progression suivante :

| Années | Valeur | Pourcentage du montant total des importations |
|---|---|---|
| | Liv. st. | |
| 1903-1904 | 118.539 | 27 0 0 |
| 1904-1905 | 145 588 | 28 |
| 1905-190 | 210.571 | 31 |
| 1906-1907 | 222 278 | 30 |
| 1907-1908 | 197.044 | 25 |
| 1908-1909 | 207.545 | 26 |
| 1909-1910 | 209.734 | 27 |
| 1910-1911 | 261.141 | 26 |
| 1911-1912 | 394.715 | 31 |
| 1912-1913 | 522.331 | 31 |

Or le gouverneur faisait ressortir, dans son dernier rapport annuel au secrétaire d'Etat, que le commerce des tissus de coton en Afrique orientale était encore à ses débuts. Parmi les 4 millions d'indigènes que compte la colonie, un grand nombre vivent presque complètement nus, notamment les Kavirondos, tribu sauvage qui compte un million d'individus. Le contact de la civilisation européenne, joint à la diffusion du numéraire, contribuera certainement à modifier à ce point de vue les habitudes des indigènes. Les Kikuyus ont déjà subi cette évolution. Quand le mouvement aura gagné les masses barbares de l'intérieur, les importations de tissus de coton de toute espèce recevront une impulsion énorme. Un seul danger — immédiat celui-là — menace l'industrie anglaise : c'est le commerce asiatique. L'Inde commence à exporter sa production d'articles de coton manufacturés; elle trouve dans les commerçants Hindous de Mombasa et de Nairobi des intermédiaires tout prêts et extrêmement habiles.

Quant aux produits que l'Angleterre ne saurait lui fournir, l'Est africain les achète aux pays

producteurs qui environnent l'Océan indien, et à l'Europe. Le sucre provient pour 45 0/0 de Chine et de Java, pour 32 0/0 d'Autriche-Hongrie. La France qui fournit de sucre l'Arabie, la Perse, Mascate, est absente de ce marché où l'Autriche s'est fait une place importante. Le thé, le tabac, le pétrole n'intéressent guère l'Europe.

Les ordonnances douanières de 1910 ont modifié profondément le régime du transit. Le transit proprement dit a subi une diminution considérable, les importateurs ayant désormais tout avantage à pratiquer la réexportation. 11 0/0 des articles introduits dans l'Est africain ont ainsi été réexportés, principalement à destination de l'Afrique allemande. Les droits perçus à l'entrée sont rendus en totalité au moment de la réexportation, tandis que sous le régime antérieur les 3/4 seulement étaient restitués. Mais déjà le caoutchouc du Congo belge a délaissé les voies anglaises au profit de la ligne allemande de Dar-es-Salam.

Les exportations de l'Est africain anglais sont restées constamment inférieures aux importations. Cette balance défavorable indique que l'essor de la colonie est encore incertain et que la progression de son mouvement commercial est due en majeure partie aux frais de premier établissement consentis par l'Angleterre. La crise du caoutchouc qui persiste depuis trois ans n'est pas pour faciliter la hausse des exportations, et d'autre part les cultures d'avenir telles que le coton, le cacao, les céréales en sont encore à la période des promesses beaucoup plus que dans celle des résultats.

Les principaux produits de la colonie sont : le *coton* qui figure aux sorties pour 313.328 liv. st. mais qui provient en grande partie de l'Ouganda; — les graines, 186.000 liv. st., — les peaux, 149.000 liv. st.; — le copra, 32.000 liv. st. Sur le montant total de 1.203.101 liv. st., le Royaume-Uni retient 490.534 liv. st. Les colonies britanniques viennent en troisième ligne avec 140.000 livres. L'Empire britannique achète donc à l'Est africain la moitié de sa production.

C'est la France qui occupe le second rang, avec 230.000 liv. st., dépassant l'Allemagne (117.000 liv. st.) et les Etats-Unis (93.747 liv. st.).

En réalité, la moitié au moins, sinon les deux tiers des exportations de l'Est africain lui sont indûment attribuées. Elles proviennent des régions voisines dont l'Est africain est la seule issue vers la mer : Ouganda, Afrique orientale allemande, Congo belge.

Les « graines » qui forment un des éléments les plus intéressants des exportations du Protectorat sont le sim-sim et le maïs. La France achète la moitié de la production de sim-sim. Cette graine atteint à Marseille le prix de 12 à 16 liv. st. par tonne. Quant au maïs il est vendu en totalité aux indigènes de la colonie italienne voisine, qui en font leur nourriture habituelle. Puis viennent en quantités moindres le mil, les arachides, le riz, les haricots, les pois, etc.

Les peaux de chèvres vont aux Etats-Unis (50 0/0) et en France (27 0/0). Les autres peaux sont achetées surtout par l'Angleterre et la France. Le cheptel abondant des hauts plateaux fournit une production soutenue aux demandes de l'Europe et de l'Amérique. Mais les méthodes rudimentaires qu'emploient les indigènes pour le traitement de ces peaux en ont jusqu'à présent un peu déprécié la valeur. D'autre part l'exportation de bétail vivant augmente dans des proportions telles que l'éleveur n'hésite pas à se dessaisir prématurément d'une grande partie de ses troupeaux. De 1911 à 1912, cette augmentation fut de 116 0/0.

Quant à l'ivoire et au caoutchouc, ils prennent dans les exportations de la colonie une place de moins en moins importante. Les plantations de caoutchouc ne sont pas encore parvenues à la période de production, et le latex des forêts est dédaigné des indigènes depuis que les prix en ont baissé de plus de moitié. L'ivoire qui formait, il y a dix ans à peine, 33 0/0 des sorties, n'y figure plus que pour 4 1/2 0/0. La chasse à l'éléphant a cessé désormais d'être l'occupation principale des indigènes. D'ailleurs une quantité considérable d'ivoire est passée en contrebande par les frontières de terre insuffisamment surveillées. Les pays consommateurs d'ivoire vont le chercher à Zanzibar qui recueille 60 0/0 des exportations de l'Est africain. Seuls les Etats-Unis et l'Angleterre vont en embarquer dans les ports de la colonie. pour 2.730 livres sterling et 2.413 respectivement.

Le commerce des bois fins, de l'écorce de palétuvier (mangrove bark), de la gomme copal, des plumes d'autruche, est encore si minime que ses fluctuations n'exercent aucune influence sur le mouvement des entrées et des sorties.

Par contre, il convient de faire une place à part au café et au cacao. L'Administration locale a pris des mesures sévères pour préserver le café indigène des nombreuses maladies dont cette plante souffre dans la plupart des pays producteurs. Une ordonnance de 1910 interdit l'introduction du café en fèves d'origine étrangère, même des contrées voisines, à moins qu'il ne soit grillé ou qu'il ne passe en transit. Cette prohibition a produit une hausse du prix du café indigène, dont les plantations se sont notablement développées. La consommation en a également augmenté au point de réduire les exportations de ce produit dans des proportions très sensibles.

Les plaines humides de la côte se couvrent rapidement de cocotiers; encouragés par l'exemple des colons de la Côte-d'Or et de la Nigéria, les Anglais poussent les indigènes à planter ces arbres précieux qui ont fait la fortune de leurs colonies du golfe de Guinée. Malgré les fluctuations de la production que l'abondance ou la rareté des pluies modifie chaque année, la récolte des noix ne cesse d'augmenter et le coprah figurait déjà pour 28.000 livres aux exportations en 1912. Depuis lors la hausse des prix en a encore activé la culture le long des lagunes côtières et sur les pentes orientales où sévit six mois durant la cha-

leur humide et lourde des moussons. La France achète 88 0/0 du coprah exporté par l'Est africain britannique.

Pour indiquer la part très importante prise par les colonies voisines dans le mouvement général des exportations, nous exposons dans le tableau ci-après la valeur respective des produits en provenance de l'Est africain britannique, de l'Ouganda, de l'Afrique orientale allemande, du Congo belge, du Soudan, de l'Afrique orientale italienne, pendant les cinq dernières années où ces chiffres ont pu être obtenus :

| Provenances | 1907-1908 | 1908-1909 | 1909-1910 | 1910-1911 | 1911-1912 |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Livres sterling | | |
| Est africain britannique | 157.097 | 140.418 | 190.668 | 276.480 | 333.670 |
| Ouganda | 140.277 | 140.370 | 211.796 | 371.513 | 377.074 |
| Est africain allemand | 173.236 | 102.119 | 169.241 | 285.538 | 280.113 |
| Congo belge | 44.442 | 53.406 | 18.352 | 27.349 | 22.325 |
| Soudan | » | » | » | 1.688 | 3.634 |
| Est africain italien | » | » | » | 343 | 82 |
| Total | 515.052 | 436.313 | 590.057 | 962.911 | 1.016.898 |

L'Afrique orientale anglaise est, d'ailleurs, admirablement desservie par les Compagnies de navigation qui sillonnent l'océan Indien. Le tonnage des entrées et des sorties représente 3 millions de tonnes pour l'ensemble de ses ports ; — c'est à peu de chose près le mouvement maritime de l'Indochine française. La *British India Steam Navigation Cy* et la *Union Castle Line* ont quatre départs par semaine de Londres pour Mombasa par le canal de Suez; les lignes Clan, Ellerman, Hall et Harrison desservent quatre fois par semaine la route Liverpool-Mombasa. La Deutsche Ost-Afrika Linie touche aux ports est-africains tous les quinze jours, la Marittima italiana et les Messageries maritimes y font escale une fois par mois. Les communications avec Bombay sont assurées, tous les quinze jours, par les vaisseaux de la British India Steam Navigation Cy et la Deutsche Ost-Afrika Linie. Enfin le cabotage est effectué par les petits steamers de la Société Cowasji Dinshaw d'Aden, et de Esmailji yivanji and C°, de Mombasa.

Voici un tableau du mouvement maritime du port de Mombasa en 1912 :

| Lignes | Nombre des navires | Tonnage brut | Marchandises débarquées | PASSAGERS DÉBARQUÉS Européens | PASSAGERS DÉBARQUÉS Indigènes | Marchandises embarquées | PASSAGERS EMBARQUÉ Européens | PASSAGERS EMBARQUÉ Indigènes |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Tonnes | | | | | |
| British India Aden | 26 | 86.852 | 2.605 | 61 | 652 | 730 | 89 | 762 |
| — Europe | 17 | 47.528 | 6.483 | 7 | 186 | 3.363 | 11 | 129 |
| — Bombay | 26 | 87.815 | 6.072 | 38 | 1.388 | 562 | 40 | 833 |
| Ost-Afrika, Bombay | 51 | 174.613 | 6.406 | 103 | 4.356 | 779 | 77 | 2.067 |
| — Europe | 58 | 351.497 | 13.938 | 785 | 864 | 13.136 | 518 | 596 |
| Messageries | 24 | 93.065 | 784 | 211 | 177 | 374 | 173 | 238 |
| Union Castle | 30 | 180.855 | 28.231 | 1.522 | 388 | 18.115 | 914 | 572 |
| Harrison Line | 23 | 72.125 | 5.717 | 6 | 38 | 5.154 | 5 | 111 |
| Marittima italiana | 20 | 44.882 | 1.039 | 61 | 407 | 2.528 | 62 | 439 |
| Total | 275 | 1.139.232 | 71.275 | 2.794 | 8.456 | 44.741 | 1.889 | 5.747 |

Le port a vu son développement grandir rapidement depuis l'ouverture au trafic du chemin de fer de l'Ouganda, ainsi nommé quoique cette ligne se trouve entièrement dans le Protectorat de l'Est africain et ne touche point à l'Ouganda. Elle mesure de Mombasa au lac Victoria 586 milles, doublés d'une ligne télégraphique. Sur le lac, quatre grands steamers desservent les régions limitrophes qu'alimente le trafic du chemin de fer. L'Ouganda Railway peut à peine suffire à l'afflux des passagers et des marchandises. Aussi son exploitation est-elle largement rémunératrice pour le Protectorat qui en a assuré la construction : pour 280.000 livres de dépenses, il a donné 490.000 livres de recettes en 1913. Le réseau télégraphique mesure 2.302 milles et un câble relie Mombasa à Zanzibar.

L'Est africain britannique est appelé sans doute à justifier les espoirs que l'Angleterre a mis dans sa fortune naissante. Avec ses cultures étagées qui assurent la variété et l'équilibre de sa production agricole, avec ses immenses forêts vierges de Taveta, de Kenia, d'Aberdare, de Mau, où abondent les essences précieuses, camphriers, cèdres, bois de fer, bois de teinture, avec ses richesses minérales à peine découvertes, or du Kavirondo, soude du lac Magadi et de la vallée du Rift, graphites et marbres, manganèse, opales, il offre au colon européen la possibilité de pratiquer les expériences les plus diverses, et surtout celle de s'adapter au milieu en allant retremper sur les hauteurs froides des plateaux son organisme affaibli par le climat des basses terres. Les Anglais ont fait autour de cette colonie une réclame

intense, en vantant surtout son attrait cynégétique. De nombreuses expéditions de chasse, dont quelques-unes particulièrement tapageuses, ont popularisé la connaissance de ce pays neuf, encore totalement ignoré dans sa plus grande partie, il y a vingt ans à peine.

### II. — Ouganda.

La vie économique de l'Ouganda a été marquée en 1912 par un événement d'importance capitale : la mise en exploitation du premier chemin de fer. Sillonnée de fleuves, ceinturée de lacs, la colonie n'avait jusqu'alors aucune artère centrale susceptible de réunir en un ensemble cohérent les parties isolées de ses provinces. La ligne du Busoga, qui va de Jinja sur le lac Victoria à Namagasali où elle atteint le Nil, en aval des rapides, prolonge la grande ligne de Mombasa arrêtée également sur le lac à quelques milles plus à l'Est. A partir de Namagasali le Nil s'élargit et forme le lac Kioga où des steamers assurent un service régulier. Dès ses débuts, la nouvelle voie ferrée eut un rendement excellent. Elle a produit le meilleur effet sur les populations des régions voisines qui se sont mises avec ardeur à la culture du coton et du café, notamment sur les Bougandas, race énergique et belliqueuse qui dominait les autres peuplades et fournissait de chefs tous les petits royaumes environnants. La plupart des chefs bougandas ont fait procéder eux-mêmes à la plantation de vastes étendues de caoutchouc et de café.

Le chemin de fer en construction de Port-Bell à Kampala, pour lequel le budget impérial a versé en 1913 une subvention de 125.000 livres à l'Ouganda, doit permettre la mise en valeur des provinces orientales, un peu délaissées jusqu'ici en raison de leur éloignement des grandes routes fluviales. Enfin les steamers venus de Khartoum arrivent à Gondokoro sur le Nil, près de la frontière septentrionale de la colonie, qu'ils mettent ainsi en relations constantes avec le Soudan anglo-égyptien.

La situation financière de l'Ouganda n'est pas très brillante. La Métropole équilibre le budget local au moyen de subventions qui, après avoir atteint 103.000 livres en 1910, ont été réduites à 45.000 en 1913.

Les recettes n'ont pas dépassé, cette même année, 238 000 livres, dont plus de la moitié proviennent de ces impôts directs que les Anglais se sont soigneusement abstenus d'établir dans les autres colonies. Mais la modicité des revenus des douanes (40 000 livres) les a obligés à recourir à cette forme de contribution que la densité relative de la population (2.900.000 hab.) fait apparaître assez légère.

La balance commerciale n'est pas mieux assurée que l'équilibre budgétaire. De 1908 à 1913, les importations et les exportations ont en effet atteint respectivement les chiffres suivants :

**Importations.**

| Années | Marchandises | Matériel de l'Etat | Monnaies | Transit | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Livres sterling | | |
| 1907-1908 | 267.967 | 14.888 | 28.508 | 60.204 | 371.567 |
| 1908-1909 | 281.254 | 41.740 | 13.694 | 82.615 | 419.303 |
| 1909-1910 | 288.876 | 34 228 | 36 901 | 43 395 | 403.400 |
| 1910-1911 | 347.823 | 32 428 (1) | 123.383 | 51.724 | 555.358 |
| 1911 1912 | 428.199 | 51.753 (2) | 96.374 | 48.211 | 624.537 |
| 1912-1913 | » | » | » | » | 779.946 |

**Exportations.**

| Années | Produits du cru | Réexportations | Monnaies | Total |
|---|---|---|---|---|
| 1907-1908 | 147.028 | 29.077 | 2.503 | 178.608 |
| 1908-1909 | 127.175 | 36.598 | 10.640 | 174.513 |
| 1909-1910 | 175.934 | 43.910 | 5.427 | 225.271 |
| 1910-1911 | 306.609 | 30.847 | 2.870 | 340.326 |
| 1911-1912 | 367.575 | 17.125 | 7.891 | 392 591 |
| 1912-1913 | » | » | » | 457.010 |

(1) dont 6.007 livres de matériel pour le chemin de fer de Busoga.
(2) dont 14.706 livres de matériel pour le chemin de fer de Busoga.

Les importations portent principalement sur les matières alimentaires et les textiles : ces derniers entrent dans le montant total pour 240.000 livres, soit plus de la moitié. Les Anglais ont vainement essayé de faire cultiver le riz par les indigènes. Ceux ci n'acceptent cette nourriture qu'en cas d'extrême nécessité. Aussi les Hindous sont-ils les seuls ou presque à le cultiver et à le consommer. Mais la production actuelle est loin de suffire, et cette culture aurait un bel avenir si elle était pratiquée en grand par les tribus noires qui mènent une existence misérable dans les plaines marécageuses où sévit la mouche tsé-tsé.

L'ivoire et le caoutchouc des territoires contestés anglo-belges ont cessé de grossir les importations de l'Ouganda, depuis que la délimitation effectuée en avril 1912 en a réglé l'attribution. Le massacre des éléphants a diminué d'intensité et le caoutchouc a pris le chemin de Matadi par le long détour du Congo. L'achèvement de la ligne

allemande du Tanganika ne peut qu'accentuer cette diminution du transit par les routes longues, difficiles et précaires de l'Afrique centrale anglaise.

Comité de l'Afrique française — G. Huré — Reproduction interdite.

Le trait distinctif des exportations de l'Ouganda est la part prépondérante prise par le coton brut et ses dérivés : 266.000 livres en 1913, en y comprenant les graines de coton. Avec une méthode et une ténacité admirables, les Anglais poursuivent dans toutes leurs colonies tropicales cette politique économique qui tend à libérer l'industrie nationale, menacée aujourd'hui par des rivaux dangereux, de toute sujétion étrangère. Les Etats-Unis n'envoient plus qu'à contre-cœur en Europe le coton brut des Etats du Sud, depuis que la fabrication textile a pris dans les villes industrielles du versant atlantique un développement formidable. L'Inde garde une grande partie de sa production pour alimenter les besoins croissants des usines nouvelles qui jaillissent un peu partout dans ses districts cotonniers. La récolte égyptienne n'est ni assez variée, ni assez abondante pour fournir à Manchester, à Londres, à Glasgow les millions de balles dont ces fournis-

seurs du monde entier ont un besoin immédiat.

On conçoit dès lors l'attention soutenue que les Anglais apportent au développement des cultures cotonnières dans leurs colonies africaines. L'Ouganda semble, à ce point de vue du moins, devoir justifier leurs espoirs. Les champs de coton occupent dès maintenant plus de 50.000 acres. Les chemins de fer y sont avant tout destinés à desservir ou à susciter des plantations de coton. Les provinces orientales et les environs du lac Kioga n'ont bénéficié de la construction des premières voies ferrées que dans ce but précis. Le portage, système de transport encore usité dans la plupart des pistes de la colonie, détourne actuellement en un service improductif l'activité de milliers d'indigènes dont le travail de la terre devrait bénéficier. Déjà s'étend la superficie des concessions européennes, entraînant une hausse sensible du prix de la terre. La colonisation anglaise semble vouloir énergiquement prendre pied dans ces terres lointaines que n'avaient guère parcourues jusqu'à ce jour que des expéditions de chasse ou des randonnées de missionnaires.

Le blé, le café, le cacao, le caoutchouc se partagent, avec le coton, la faveur des colons et des indigènes. Le chiffre des exportations n'en révèle pas encore l'importance, car ces cultures ne sont pas toutes arrivées à la période de production, mais il est certain que dans un prochain avenir l'Ouganda figurera en bonne place parmi les pays producteurs de denrées coloniales.

Les peaux de gros bétail (46.000 liv.), les peaux de chèvre (28.543 liv.), l'ivoire (19.000 liv.), restent avec le coton la base actuelle des exportations de l'Ouganda. Le commerce se fait, en presque totalité, avec l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne, le Congo belge et l'Inde. Il n'y a pas trace d'un trafic avec la France, qui est cependant après l'Angleterre le pays le plus largement représenté en hommes dans toute la colonie. Les Européens ne sont guère que 800, dont 250 fonctionnaires, sur une population totale de 2.900.000 habitants. Par contre les Hindous n'hésitent pas à franchir la barrière montagneuse de l'Est africain pour aller commercer au cœur de l'Ouganda : il y a 3.111 Asiatiques groupés principalement dans les grandes agglomérations.

Quant aux richesses minières, elles se réduisent, suivant les prospections les plus récentes, à des minerais de fer dans le Bunyoro et le Buganda, de cuivre dans la province centrale, de mica et de graphite en gisements assez restreints. L'agriculture et le bétail sont le fondement de la richesse de l'Ouganda : un recensement sommaire indique pour les seules provinces directement administrées un cheptel assez abondant : 1.046.000 chèvres, 864.000 moutons, 758.700 têtes de gros bétail.

En somme, le Protectorat n'en est encore qu'au premier stade de son développement économique. Son évolution est subordonnée à la politique ferroviaire du gouvernement anglais. Les systèmes combinés du portage, du steamer, de l'automobile et du railway, actuellement en usage, ne sauraient en effet permettre qu'à quelques produits très riches l'accès des marchés d'Europe. La subvention impériale de 125.000 livres, votée en 1912 pour la création de son outillage et sans doute appelée à se renouveler annuellement pendant une longue période, indique que le gouvernement anglais se rend un compte exact des besoins de la colonie et songe à les satisfaire le plus rapidement possible.

M. Montbel.

## BIBLIOGRAPHIE

**Le Régime forestier aux colonies.** Publication de l'Institut colonial international de Bruxelles; 3 vol. in-8°. Prix : 20 francs chacun, à l'Institut colonial, 36, rue Veydt, à Bruxelles.

Ces ouvrages font partie de la 11e série de la Bibliothèque coloniale internationale. Le premier volume expose le régime forestier dans l'Inde britannique et les colonies britanniques. Le second est réservé aux colonies néerlandaises, et le troisième aux colonies allemandes, italiennes, américaines, françaises et au Congo belge. La partie consacrée aux colonies françaises ne comprend pas moins de 300 pages. Elle a pour auteur M. Emile Baillaud, membre associé de l'Institut. On retrouvera dans cette étude les décrets et arrêtés relatifs à l'exploitation et à la protection de la sylve dans l'Afrique Occidentale et Equatoriale françaises, ainsi qu'à Madagascar.


# MESSAGERIES MARITIMES

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## SERVICES ACTUELS

**Départs à dates fixes de Marseille pour :**

*Méditerranée :* 1° Malte, Le Pirée, Salonique et Dédéagatch;

2° Malte, Alexandrie, Port-Saïd.

*Chine et Japon :* Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.

Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta;

A Singapore pour Batavia;

A Saïgon pour Bangkok, ainsi que pour l'Annam et le Tonkin.

*Océan Indien :* Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé, Diego-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.

Correspondances à Diego-Suarez :

1° Pour Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar;

2° Pour les ports des côtes ouest et est de Madagascar, Tuléa, Fort-Dauphin.

Relations par service local entre Madagascar et l'Afrique du Sud.

Relations par service local entre l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides.

Pour tous renseignements ainsi que pour passages et fret, s'adresser à la direction de l'exploitation de la Compagnie, 3, place Sadi-Carnot, à Marseille.


*Le Gérant :* J. Legrand.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

N° 3

# RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

## SOMMAIRE

**LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE** : Discours de M. Merlin, gouverneur général..... 33

**AU MAROC AU DÉBUT DE LA GUERRE.** — Camille Fidel..... 38

**Au Sahara** : Sur les confins algéro-tripolitains..... 43

**Le commerce de l'Algérie en 1914**..... 47

**Au Maroc français** : Statistiques..... 48

CARTE

**Reconnaissance du lieutenant Gardel** ..... 45

## LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

En ouvrant la session de la Commission permanente du Conseil de gouvernement de l'Afrique Equatoriale Française tenue le 7 janvier, M. Merlin, gouverneur général, a prononcé le discours suivant sur la situation générale de la colonie :

Messieurs,

Les circonstances actuelles ne permettent pas aux lieutenants gouverneurs de quitter le chef-lieu de leur colonie. Nombre de notables sont rentrés en France, soit pour y satisfaire à leur devoir militaire, soit pour y pourvoir à d'urgents intérêts. Dans ces conditions, il n'était pas possible de tenir la session du Conseil de gouvernement, au cours de laquelle sont ordinairement délibérés les budgets locaux. Aussi, un décret, en date du 4 décembre dernier, est-il intervenu, qualifiant la Commission permanente du Conseil pour accomplir cette formalité administrative. C'est en vertu de cet acte que je vous ai priés de vous réunir.

* * *

Depuis de longs mois, c'est la première fois que je suis à nouveau appelé à présider à vos travaux. Les intérêts primordiaux de la Colonie m'ont longtemps retenu loin de vous. Je me réjouis d'être enfin de retour et de constater les progrès réalisés, pendant mon absence, par le pays et par sa capitale, grâce à l'impulsion donnée aux services par mes intérimaires, MM. les gouverneurs Vergnes, Poulet et Estèbe, grâce à l'activité de tous ceux qui furent leurs collaborateurs.

Je suis heureux de prendre occasion de cette réunion pour adresser mon salut à ceux d'entre vous, que je vois pour la première fois siéger à mes côtés, particulièrement à M. le général Aymerich, dont j'ai pu, depuis trois mois, apprécier la collaboration et de qui les solides qualités militaires se sont manifestées, non seulement dans l'organisation des diverses colonnes qui opèrent avec succès sur nos frontières, mais aussi sur le terrain même, au cours de la prise de N'Dzimou, dans la Sangha.

Je me félicite que la récente arrivée à Brazzaville du délégué de l'Afrique Equatoriale française au Conseil supérieur des Colonies, M. W. Guynet, lui permette de prendre part à nos travaux. Sa longue expérience du pays et des affaires, son dévouement à la Colonie, nous assurent de la valeur de son concours. Je lui adresse les bien sincères félicitations du Conseil de gouvernement, à l'occasion de sa récente réélection. La manifestation spontanée de sympathie dont il a été l'objet de la part des électeurs de l'Afrique Equatoriale Française, la fidélité que lui ont témoignée ceux-ci, si elle est un honneur pour lui, n'est aussi que la légitime récompense des longs et dévoués services qu'il n'a cessé de rendre à la colonie depuis vingt ans.

### L'emprunt de 171 millions.

La session ordinaire du Conseil du gouvernement devait être particulièrement importante cette année. L'emploi des premiers crédits de l'emprunt de 171 millions devait être fixé, l'ordre d'exécution des grands travaux figurant au programme d'outillage du pays devait être déterminé, les budgets consacrant définitivement l'essor économique de la colonie être arrêtés. En effet, l'emprunt que l'Afrique Equatoriale Française a attendu tant d'années, l'emprunt dont le défaut avait été si grave pour elle, aux jours critiques de sa courte histoire, dès 1885, au lendemain de sa naissance; en 1898, alors qu'il avait fallu recourir à un expédient domanial pour occuper et mettre en valeur le pays; en 1905, aux heures sombres des attaques violentes, souvent passionnées, parfois injustes; en 1911, lors du cruel morcellement qu'elle s'est vu imposer; — l'emprunt de 171 millions est enfin acquis!

Le projet qui vous avait été soumis, au mois d'octobre 1912, a été adopté, sans modification, peut-on dire, par les pouvoirs publics. Déposé par le gouvernement sur le bureau de la Chambre des députés le 29 juillet 1913, il a été adopté par cette assemblée, le 26 mars 1914, et par le Sénat, le 8 juillet suivant. La loi le consacrant définitivement porte la date du 13 juillet et a été publiée au *Journal officiel* de la République française du 17 juillet.

C'est la conclusion heureuse d'une longue période de travail soutenu, d'effort continu. Je manquerais à un devoir si je n'adressais, à cette occasion, l'expression de ma gratitude à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont

collaboré à cette œuvre, dans des conditions parfois particulièrement pénibles — et tout d'abord aux brillants chefs des diverses missions d'études, à M. l'ingénieur hydrographe Roussilhe, à M. le lieutenant de vaisseau Audoin, aux capitaines Périquet, Lavit, Veyrier, Lancrenon, Mornet, ainsi qu'aux ingénieurs de la Société des Batignolles et qu'au lieutenant Pincemin; ensuite à celui qui a présidé à l'organisation de ces missions, qui en a préparé les programmes, qui a veillé à la coordination de leurs travaux, à M. l'administrateur Dujour, inspecteur des Travaux publics ; enfin à ceux qui ont su toujours donner à nos budgets la force et l'élasticité nécessaires pour réparer le passé, pourvoir au présent et préparer l'avenir, à mon éminent collaborateur de la première heure, M. Van Vollenhoven, aujourd'hui gouverneur général de l'Indochine, et à celui dont j'apprécie, chaque jour davantage, les services intelligents et dévoués, à mon secrétaire général, M. Carde.

Je ne saurais oublier, d'autre part, l'aide que j'ai rencontrée en France, non seulement auprès de ceux qui ont des intérêts dans la colonie, mais auprès des divers départements ministériels, auprès d'hommes politiques éminents, appartenant à tous les partis ; aussi bien auprès de la Commission des affaires extérieures et de la Commission du budget de la Chambre des députés qu'auprès de la Commission des finances du Sénat; non plus que le concours autorisé autant qu'éclairé que j'ai trouvé chez les divers rapporteurs du projet au Parlement, M. Amiard, M. Ceccaldi et M. Gervais. C'est grâce à l'union active de toutes ces bonnes volontés que j'ai pu mener à bien une œuvre qui n'allait pas sans de multiples difficultés et que nombre de bons esprits considéraient même, à mon arrivée dans la colonie, il y a quelque six ans, comme une pure chimère.

Au lendemain de l'adoption de l'emprunt, la réalisation de tous les espoirs que permet la richesse foncière du pays, que faisaient naître légitimement les progrès accomplis, au cours des dernières années, ainsi que l'exécution prochaine d'un programme important de grands travaux publics, paraissait finalement assurée. Une ère nouvelle semblait s'ouvrir pour la colonie, qui marquerait son définitif essor. En effet, le commerce de l'Afrique Equatoriale Française qui était, en 1908, de 27.500.000 francs, avait successivement passé en 1909 à 29.930.000 francs, en 1910 à 40.415.000 francs, en 1911 à 47.030.000 francs, en 1912 à 48.920.000 francs, pour s'élever en 1913 jusqu'à 57.845.000 francs, ayant ainsi plus que doublé en cinq ans.

Les budgets avaient, pendant la même période, suivi une progression analogue. Le budget général se chiffrait, en 1909, par 4.773.000 francs, en 1910 par 5.230 000 francs, en 1911 par 5.542.000 francs, en 1912 par 6.138,000 francs, en 1913 par 6.400.000 francs et aux prévisions de 1914, par 7 millions de francs.

Les budgets locaux se totalisaient, au cours des mêmes années, aux sommes respectives de 2.063.000 francs, 5.232.000 francs, 6.112 000 francs, 6.793.000 francs, 7 millions 812.000 francs et 8.013.000 francs. L'ensemble des budgets de l'Afrique Equatoriale Française, non compris les budgets d'emprunt, s'est aussi progressivement élevé, entre 1909 et 1914, de 6.830.000 francs à 15.013 000 francs, soit de 8.117.000 francs; il a, lui aussi, comme le commerce, plus que doublé. Pendant le même temps, les caisses de réserve s'enrichissaient en proportion. Celles des budgets locaux s'accroissaient de 113.000 francs à 678 000 francs; celle du budget général passait d'un déficit de 1.200.000 francs à un avoir de 2.700.000 francs. Quant à l'impôt indigène qui constitue en quelque sorte le baromètre de la tranquillité et de la soumission des populations aborigènes, il s'élevait progressivement de 1 million 390.000 francs en 1908 à 1.675.000 francs en 1909, à 2 millions 315 000 francs en 1910, à 2 585.000 francs en 1911, à 4.208.000 francs en 1912 et à 4.130.000 francs en 1913, malgré les effets, en cette dernière année, de la remise effective à l'Allemagne, des territoires qui lui avaient été cédés par le traité du 4 novembre 1911.

Ces chiffres témoignent éloquemment de la vitalité de la Colonie, des perspectives de brillant avenir qui s'ouvraient devant elle, au moment que la Métropole consentait enfin à mettre à sa disposition un capital de 171 millions de francs et qu'elle allait, par la construction de voies ferrées et de ports, par l'aménagement de ses fleuves, de ses rivières et de ses côtes, se voir enfin dotée du premier outillage économique dont elle n'attendait que la création pour prendre un essor égal à celui de son aînée l'Afrique Occidentale Française.

## La guerre en Afrique équatoriale.

C'est alors qu'éclata le conflit dont la crainte oppressait l'Europe depuis quarante-quatre ans. Une fois encore, la France et l'Allemagne allaient se heurter sur les champs de bataille. Mais, cette fois, à l'ennemie héréditaire, à l'Allemagne et à l'Autriche isolées, la France opposait la formidable coalition des nations alliées et amies, la puissante Russie, l'Angleterre redoutable, l'héroïque Belgique, la vaillante Serbie, sans parler de l'asiatique Japon. Ce qu'est cette guerre, je n'ai pas besoin de le résumer; c'est la lutte de tous les peuples épris d'indépendance et de liberté contre l'hégémonie féodale et militariste de l'Allemagne. D'un côté, c'est la violation systématique de tous les traités, de toutes les conventions internationales, de toutes les règles, non seulement de la guerre, mais du droit des gens; c'est l'insolent axiome que la force crée le droit! De l'autre, c'est le respect de la parole donnée, de la signature apposée, c'est la défense des neutres, du droit des peuples, si petits et si faibles soient-ils, de disposer librement d'eux; c'est l'idéal latin, l'idéal occidental de la Justice, du Droit et de la Raison!

Après les angoisses de la première heure, les victoires de la Marne, de l'Aisne et des Flandres, les progrès incessants de nos troupes sur un front de près de 600 kilomètres, de Nieuport jusqu'à Verdun, Nancy et Thann, sont pour nous donner pleine confiance dans l'avenir. Il y a tout lieu d'espérer que l'année qui s'ouvre verra, non seulement l'ennemi rejeté dans ses frontières, mais le triomphe définitif de nos armes!

Certes, le combat menace d'être âpre, rude et long. Mais il n'est pour dépasser ni les forces dont disposent les Alliés, ni la volonté de vaincre qui les animent. Le magnifique exemple d'union patriotique que n'a cessé de donner la France, depuis tantôt cinq mois, l'accord indéfectible, et sans précédent dans l'histoire, des alliés, la sympathie du monde entier, l'excellence de notre cause sont, avec la valeur héroïque des troupes, les sûrs garants de la victoire finale!

*
* *

Les hostilités ouvertes en Europe ne pouvaient manquer d'avoir leur contre-coup immédiat dans l'Afrique Equatoriale Française qui, sur une étendue de 3.000 kilomètres, a une frontière commune avec le Cameroun allemand.

Grâce à l'esprit de décision dont firent preuve l'administration locale, M. Estèbe, alors gouverneur général par intérim, le général Aymerich, commandant supérieur des troupes, grâce à la solide préparation de celles-ci, à l'entrain de tous, officiers et soldats, nous nous emparions, presque sans coup férir, de Bonga dès le 6 août, et de Zinga dès le 8 août; le 12 août, nous occupions M'Baïki sur la Lobaye. Ainsi, nous nous étions, du premier coup, rendus maîtres des points qui commandent la navigation du Congo, de la Sangha et de l'Oubangui. La liberté de communication entre les différentes colonies, entre les diverses parties du territoire, était désormais assurée. Cependant, la défense de la frontière était organisée par un réseau de postes échelonnés sur toute son étendue; en outre, plusieurs fortes colonnes étaient constituées pour poursuivre notre offensive vers les régions qui offraient pour nous un intérêt particulier. Parmi celles-ci, le bassin de la Sangha, la rade de Coco Beach, le Rio-Muny et le Nord du Gabon, le bassin du Logone figuraient au premier rang.

Le bassin de la Sangha et le Nord du Gabon composent la majeure partie des territoires que l'Allemagne, par ses manœuvres au Maroc, nous a amenés à lui céder en 1911. Ils constituent pour l'Afrique Equatoriale Française une sorte d'Alsace-Lorraine, si j'ose m'exprimer ainsi, dont l'aliénation nous avait été particulièrement douloureuse parce qu'il s'agissait de territoires riches, déjà mis en valeur par des colons et des capitaux français, habités par des indigènes qui nous étaient non seulement soumis mais

acquis. Aussi nos regards se tournaient-ils souvent, et toujours avec un nouveau regret, vers les vallées de la Sangha, comme vers les menaçantes antennes que l'Allemagne en dirigeait vers le reste de notre territoire. L'opinion publique locale, pas plus que l'opinion publique métropolitaine, d'ailleurs, n'auraient admis que le gouvernement de la Colonie ne prît pas avantage des hostilités déclarées pour tenter de recouvrer ce qui nous avait été enlevé en 1911. Aussi bien, réoccuper la vallée entière de la Sangha était une mesure de sage stratégie: c'était couvrir définitivement le Congo et l'Oubangui et mettre à l'abri de toute entreprise de l'ennemi notre navigation sur ces cours d'eau. Or pareille entreprise de la part de celui-ci ne constituait pas une pure hypothèse. Les documents trouvés dans les postes dont nous nous sommes emparés établissent péremptoirement que ceux-ci avaient des instructions formelles pour nous attaquer en cas de guerre,et qu'ils se préparaient à couper nos voies de communications.

D'autre part, l'installation récente des Allemands à Coco-Beach, dans le Rio-Muny, et dans l'estuaire de la Mondah était particulièrement menaçante pour Libreville, désormais située seulement à quelques kilomètres de ces lieux. Les embouchures du Muny et de la Mondah pouvaient, en effet, constituer d'excellentes bases navales d'opérations contre nos établissements du Gabon, le berceau même de l'Afrique Equatoriale Française.

Au Nord, un troisième objectif s'offrait tout naturellement à nous, couper l'Allemagne de la région du Tchad, joindre nos territoires à ceux de la Nigéria anglaise et nous rendre maîtres de la voie favorable de communication que constitue la Bénoué, affluent du Niger, dans sa partie navigable.

Nos forces promptement concentrées ne tardèrent pas à marquer leur marche par de multiples succès. Le 21 septembre, la *Surprise* débarquait une forte colonne à Coco-Beach dont elle s'emparait. Le 17 octobre, le lieutenant-colonel Morisson se rendait maître de toute la Haute-Sangha en entrant, le même jour, à Koumbé, à Carnot et à Bania; quelques jours plus tard, il était à Bouar; il est, depuis le 9 décembre, à Baturi, au cœur même du Cameroun. Le lieutenant-colonel Hutin, après avoir occupé toute la Basse-Sangha, de Bonga à Ouesso, enlevait Nola le 22 octobre, s'y emparant de plusieurs officiers allemands et d'un important matériel d'artillerie. Les 26 et 28, de violents combats, brillamment dirigés par le général Aymerich en personne, nous donnaient le poste de N'Dzimou. Le 22 décembre, le lieutenant-colonel Hutin enlevait le poste fortement défendu de Molundu, sur la N'Goko. Ainsi la jonction entre les forces du lieutenant-colonel Morisson et celles du lieutenant-colonel Hutin était faite; nous occupions toute la vallée de la Sangha et celle de la N'Goko. Non seulement la majeure partie des régions, qui nous avaient été arrachées en 1911, était reconquise, mais nous pénétrions déjà fort avant dans le territoire même du Cameroun.

Je suis heureux de l'occasion qui m'est donnée d'adresser aux deux officiers supérieurs qui ont dirigé ces opérations, aux officiers et aux troupes qu'ils commandaient, l'expression de ma satisfaction pour l'énergie, l'activité et l'habileté avec lesquels a été menée cette première partie de la campagne. Leurs troupes ont fait preuve d'une grande endurance dans leur marche rapide, d'une grande vaillance dans le combat et de beaucoup d'allant dans la poursuite de l'ennemi, surtout dans la Haute-Sangha. Officiers et soldats ont ajouté une brillante page aux fastes de l'armée coloniale!

Je manquerais à un devoir qui m'est particulièrement agréable si je ne comprenais dans un pareil éloge les vaillantes troupes du Congo belge qui nous ont prêté leur concours. Lorsque nos opérations dans la Sangha et la N'Goko commencèrent à prendre de l'extension, je m'adressai au gouverneur général de la colonie voisine pour lui demander s'il ne consentirait pas à nous prêter l'appui d'une portion de ses forces pour une œuvre commune, en quelque sorte, puisqu'il s'agissait de prémunir contre toute menace allemande, en même temps que le territoire français, les cours du Congo, de l'Oubangui, qui forment, en partie, la frontière du Congo belge. Par un singulier retour des choses, nous nous trouvons, en effet, couvrir en Afrique le territoire du Congo belge contre le Cameroun allemand, de la même façon que la Belgique couvre en Europe le territoire français contre l'Allemagne. Les mêmes devoirs s'imposaient pour les uns et les autres, ici comme dans la métropole. La menace était la même, les besoins et les sentiments les mêmes. Le gouvernement du Congo belge estima justement que la belle devise de la Belgique, « L'union fait la force », trouvait en la circonstance son application heureuse. Aussi ma demande rencontra-t-elle tout aussitôt l'accueil le plus favorable auprès de M. le gouverneur général Fuchs.

Le concours des troupes du Congo belge nous fut dès lors assuré. A la solidité, à la vaillance qu'elles ont montrée nous avons pu constater combien était précieux ce concours. Désormais le sang français et le sang belge se sont mêlés sur la terre d'Afrique comme sur celle d'Europe et les relations de bon voisinage qu'avaient de tout temps entretenues les colonies sœurs se sont transformées en des liens d'une solide fraternité d'armes et d'une inaltérable amitié, pour le plus grand bien de la civilisation dans le Centre africain.

Des opérations comme celles que je viens de vous résumer, quelque bien menées qu'elles soient, quelque heureux qu'en soient les résultats, ne se poursuivent pas sans de fréquents engagements qui coûtent des vies humaines. Nos pertes, bien que sensiblement inférieures à celles de l'ennemi, n'en ont pas été moins sensibles. J'adresse ici un hommage ému à tous ceux, officiers, sous-officiers, soldats européens et indigènes qui sont tombés au champ d'honneur, en faisant leur devoir pour la Patrie jusqu'au bout. Ils ont enrichi cette terre d'Afrique, déjà si fertile en actes héroïques, de nouveaux et grands exemples. Ils l'ont par leurs tombes, rendue plus précieuse et plus chère aux cœurs français. J'adresse aussi l'expression de ma sympathie et mes vœux de prompt rétablissement à tous ceux dont le courage n'a pas entraîné la mort, mais auxquels il a valu de glorieuses blessures, notamment au gouverneur Fourneau que personne de ceux qui le connaissent ne s'étonnera de voir figurer au premier rang parmi ces braves.

Tandis que nous reconquérions le bassin de la Sangha au centre de la colonie, les troupes du territoire militaire du Tchad ne restaient pas inactives, au Nord. Le colonel Largeau, par une heureuse distribution de ses forces, réussissait en peu de jours à assurer la défense de sa frontière le long du Chari et du Logone, et à constituer ses colonnes d'offensive. Dès le 21 septembre il enlevait après un âpre combat le poste fortifié de Kousseri qui menaçait Fort-Lamy; quelques jours plus tard, continuant sa marche vers le Sud, il recevait la soumission des sultans du Kotoko et du Mandara et investissait Mora. Depuis lors, il a, le 14 décembre, occupé Maroua, village Peulh important que les Allemands ont évacué à notre approche. Le gouvernement de la République, prenant occasion de ces rapides et brillants succès, a promu le colonel Largeau au grade de général de brigade, en récompense de ses longs et dévoués services. Je suis assuré d'être l'interprète de tous les éléments de la population européenne et indigène de l'Afrique Equatoriale Française, de cette colonie, à laquelle pour son plus grand bien, le général Largeau a donné tant d'années de sa vie, de cette colonie qui l'a vu et apprécié à l'œuvre, en lui adressant au nom du Conseil de gouvernement mes bien chaudes félicitations.

D'ailleurs avant la déclaration de guerre, l'activité du colonel Largeau, de ses collaborateurs et de ses troupes, avait déjà marqué de ses succès les années 1913 et 1914. Une campagne tant politique que militaire, longuement et prudemment préparée, nous avait menés d'abord jusqu'à la zaouïa d'Aïn-Galakka qui fut enlevée, de haute lutte, le 27 novembre 1913, puis jusqu'à l'oasis de Faya et enfin jusqu'à Gouro, nous rendant maîtres de tout le Borkou, nous portant jusqu'aux confins du Tibesti. L'opération fut si habilement conduite que, loin de tendre nos rapports avec le cheikh de Koufra, Ahmed Chérif, elle nous a permis d'entrer en relations avec lui et d'entamer des pourparlers dont la tranquillité du désert ne pourra que profiter. Si bien que nous avons pu envisager, sans appréhension, le coup de force dont quelques ambitieux sans scrupules viennent à l'instigation de l'Allemagne de se rendre cou-

pables à Constantinople. Il peuvent être certains que l'Islam, très averti de ses véritables intérêts, ne les suivra pas dans l'aventure allemande.

Ainsi s'achève l'occupation de toute la zone d'influence qui nous a été dévolue dans le Sahara par les traités et la maîtrise de toutes les oasis qui servaient de repaires aux nomades pillards. Ainsi se trouvent désormais mieux assurées la protection, dans leurs personnes et leurs biens, que nous garantissons à nos sujets, la sécurité des routes commerciales du désert, la paix française que nous nous en orgueillissons, à juste titre, de faire régner partout où flotte notre drapeau.

Hélas! là-bas aussi, nous avons eu à déplorer des pertes, pertes douloureuses certes, mais plus glorieuses encore comme toutes celles qui jalonnent notre marche sur la terre d'Afrique. Hommage soit rendu à ceux qui ont payé de leur vie les progrès que nous réalisons, l'œuvre de civilisation que la France poursuit contre la barbarie africaine!

## Gentil et Foureau.

D'autres deuils, sont, par ailleurs, venus frapper l'Afrique Equatoriale Française, en 1914. Deux hommes ont disparu, qui s'étaient illustrés sur son territoire, le gouverneur Foureau et le gouverneur Gentil! Ce n'est pas devant vous, qui les avez connus, qui les avez vus à l'œuvre, qu'il est besoin de rappeler la brillante carrière, de retracer la belle figure de ces deux grands Français : Foureau qui, avec le commandant Lamy, a, le premier, traversé, en 1898, le continent africain, de la Méditerranée au Tchad! Gentil qui, après avoir atteint le premier, les rives mystérieuses du Tchad, après avoir donné à notre pays tout le bassin du Chari, a eu, pendant six années, la lourde charge d'administrer l'ensemble du territoire du Congo français!

Nous ne saurions trop honorer le souvenir de ces deux grands serviteurs de la France. Aussi, pour le perpétuer, vous proposerai-je de donner le nom de Port-Gentil au nouveau port que nous organisons aux environs de Cap-Lopez, au lieu dit Mandji, et de donner le nom de Foureau au fort de Kousseri que nous venons de prendre aux Allemands et auprès duquel s'est livré le combat fameux où Foureau, Lamy et Gentil ont vaincu le sultan Rabah.

## La situation de la colonie.

La déclaration de guerre, les hostilités qui s'ensuivirent aussi sur toute l'étendue de la frontière de la colonie ont imposé à l'administration locale de réserver, pour des temps moins troublés, l'exécution des projets antérieurement conçus et la réalisation des espoirs qu'ils avaient fait légitimement naître. Tout son effort s'est d'abord appliqué, comme il était nécessaire et juste, à pourvoir aux besoins de la défense des frontières et de l'organisation de l'offensive. L'autorité civile s'est employée, avec un entier dévouement, à faciliter à l'autorité militaire la concentration des troupes, la constitution des colonnes et la régularité du service des ravitaillements. Elle a dû ensuite procéder à une nouvelle répartition des forces d'occupation laissées à sa disposition et, en quelque sorte, à toute une réorganisation des circonscriptions. L'opération s'est faite rapidement, sans heurt ni fausse manœuvre, grâce aux mesures heureuses prises, dès le début, par les lieutenants-gouverneurs.

Toutefois une crise aussi imprévue, aussi inopinée, aussi grave que celle que nous traversons, depuis cinq mois, n'a pas été sans provoquer un ralentissement sérieux dans la vie économique du pays. La mobilisation, les départs pour la métropole, la suppression provisoire de toutes les relations maritimes régulières avec les marchés européens, la raréfaction momentanée du numéraire et la restriction du crédit, l'inquiétude des uns, l'hésitation des autres ont, au lendemain de la déclaration de guerre, paralysé les affaires et amené un arrêt presque complet du mouvement commercial.

Cet état de chose ne peut être et ne doit être que de courte durée, sous peine de compromettre irrémédiablement l'avenir du pays et même d'en provoquer la ruine définitive. Il importe que l'administration et le commerce tâchent et réussissent, dans le délai le plus bref, à s'adapter aux nouvelles conditions d'existence que la guerre impose à la colonie. Aux difficultés plus grandes de vivre doit répondre un effort plus énergique des volontés. A ce prix seul, l'organisme, individu ou Etat, subsistera : vivre, c'est s'adapter!

Pénétré de ce principe, je me suis, dès mon retour à Brazzaville, attaché à assurer la continuité de l'occupation du territoire dans toute son étendue, à provoquer la reprise des affaires, à maintenir le cours, aussi normal que possible, de la vie économique. J'ai prescrit aux lieutenants-gouverneurs de remplacer, partout où cela serait nécessaire, les troupes envoyées à la frontière, par des forces de police, d'activer, à cet effet, le recrutement et l'instruction de nouvelles unités de gardes régionaux. J'ai invité les administrateurs, dont je connais le dévouement inlassable, à déployer la plus grande activité dans leurs circonscriptions. Au moment où nos compatriotes de la métropole font tout leur devoir à la frontière, il convient que chacun fasse ici plus que son devoir, ayant toujours présente à l'esprit la belle direction morale donnée récemment par l'éminent historien Ernest Lavisse, « que toute souffrance non endurée est, à l'heure actuelle, une dette contractée envers ceux qui l'endurent ». Il importe que les populations aborigènes aient le sentiment que les événements en cours ne sont pas pour interrompre notre action bienfaisante, que nous sommes en mesure de pourvoir à la sécurité extérieure, d'assurer, en tous lieux, la tranquillité publique, la perception régulière des impôts, la liberté des transactions, de maintenir partout les habitudes de travail que nous avons créées.

J'ai recommandé tout spécialement aux lieutenants gouverneurs et à leurs collaborateurs de venir, dans le plus large esprit, en aide au commerce dans la crise qu'il traverse et de prendre, provisoirement, à cet effet, toutes les mesures compatibles avec les devoirs et les règles essentielles de l'administration, qu'ils jugeraient utiles. J'ai, d'autre part, donné au commerce l'instant conseil de ne pas se laisser impressionner par le ralentissement passager des affaires, par la suppression provisoire des marchés, par la rareté des transactions et le fléchissement momentané des cours. Il faut savoir parfois travailler sans autre profit que la compensation ou la réduction de ses frais généraux ; il faut même savoir travailler à perte, pour maintenir seulement sa raison sociale et ne pas laisser s'égailler sa clientèle. Ici plus qu'ailleurs, il importe de continuer à travailler, si l'on ne veut pas voir l'indigène se désintéresser rapidement de l'exploitation des produits du sol, retomber dans ses habitudes ancestrales de paresse, pour y croupir à nouveau pendant de longues années. Le commerce ne doit pas perdre de vue, non plus, que la colonie est riche en caoutchouc, c'est-à-dire d'un produit dont on fait en ce moment la plus excessive consommation et dont la demande, au lendemain de la conclusion de la paix, ne manquera pas de dépasser sensiblement et pour longtemps l'offre, quelque abondante que soit celle-ci. Le produit ira alors à ceux qui auront été activement prévoyants et qui auront su, si j'ose dire, engranger à temps.

Je dois à la vérité de déclarer que j'ai trouvé le commerce local animé du meilleur esprit. Non seulement aucun négociant n'a cherché à tirer de la situation un bénéfice condamnable, en élevant avec excès le prix des denrées alimentaires, mais je les ai vus tous, sensibles à mes avis, disposés à continuer leurs opérations, dans la plus large mesure, s'occupant avec ingéniosité à en rechercher les plus sûrs moyens. En agissant ainsi, eux aussi servent bien le pays et je les en loue ; je suis assuré qu'ils auront à cœur de s'y employer de plus en plus activement au fur et à mesure que les affaires reprendront en Europe comme toutes les informations reçues, au cours de ces dernières semaines, le font prévoir. Ils peuvent être certains que, dans l'avenir comme dans le présent et dans le passé, ils trouveront mon administration prête à les seconder sur place et à appuyer énergiquement leurs desiderata auprès des pouvoirs publics dans la métropole.

*
* *

Vous imaginez aisément, Messieurs, que, dans les cir-

constances actuelles, les projets de budgets qui ont été préparés et qui vous sont soumis ne peuvent être que des budgets d'exception. C'est ainsi que, dans la métropole, le Parlement, dans la courte session qu'il vient de tenir, après avoir voté les contributions qui font recette à l'Etat, s'est borné, pour les dépenses, à consentir au gouvernement l'ouverture d'un certain nombre de douzièmes provisoires. En ce qui nous concerne, la situation de la colonie nous a permis de faire mieux et d'établir de véritables prévisions budgétaires.

Les prévisions des recettes du budget général ont été examinées avec le plus grand soin. Elles font état de la prolongation des hostilités pendant une demi-année encore et ont pour bases, d'abord les modiques recouvrements que nous avons opérés au cours des six derniers mois — ceux du début de la guerre, les pires — et, pour le reste, la moyenne des perceptions effectuées au cours des trois dernières années. J'estime que, si arbitraire que paraisse tout d'abord ce mode d'évaluation, il est celui qui semble devoir approcher le plus la réalité des choses et qui comporte en même temps la plus grande part de prudence.

Les prévisions des dépenses du même budget ont été ramenées à l'état exact des choses, et réduites au strict minimum. Elles comportent une économie de 2.850.000 francs sur l'année précédente.

En ce qui concerne les budgets locaux, mes services ont dû, en l'absence des lieutenants-gouverneurs, les remanier assez sensiblement. Je m'en excuse auprès de ces fonctionnaires, mais, en raison des circonstances, de la rareté des communications, nous ne disposions pas du temps nécessaire pour leur faire part de nos observations, autrement que nous l'avons fait, par le télégraphe. J'ai dû demander à ces hauts fonctionnaires de nouvelles économies, les prier de renvoyer à l'année 1916 un certain nombre de dépenses qui correspondaient à des progrès, certes, essentiels, mais qu'il n'est pas possible de réaliser en pleine crise. J'ai attiré leur attention sur l'obligation où j'étais, à mon grand regret, de leur supprimer cette année, comme l'a fait la métropole à l'égard du budget général et pour les mêmes motifs, toute subvention budgétaire et de les inviter à pourvoir à l'équilibre de leur budget par leurs moyens propres, en faisant, au besoin, appel à leurs caisses de réserve, avant de s'adresser à celle du gouvernement général.

L'équilibre a finalement été obtenu partout, grâce à un léger relèvement de la taxe de capitation dans les régions les plus voisines des grands centres d'activité, des voies de communication et de la côte maritime, c'est-à-dire dans les circonscriptions les plus riches. Il y a, d'ailleurs, lieu d'observer qu'actuellement le taux moyen de la taxe ne dépasse pas la modique somme de 4 francs par contribuable et ressort au taux infime de 0 fr. 80 par habitant. D'autre part, aucun poste important n'ayant été évacué du fait de la guerre, l'occupation étant normalement maintenue partout, les transactions commerciales étant appelées à reprendre progressivement, il n'y a aucune raison de prévoir un fléchissement de l'impôt de capitation. Il suffira aux administrateurs, pour en assurer le recouvrement intégral, de déployer toute l'activité dont je les sais capables.

Seule, la colonie du Gabon, fort éprouvée par la stagnation du commerce du bois, n'a pas pu atteindre à l'équilibre de son budget qui devra recevoir une subvention du budget général s'élevant au chiffre de 260.000 francs.

Le projet du budget général a été arrêté, en recettes et dépenses, à 4.070.000 francs; celui du Gabon à 2.105.000 francs; celui du Moyen-Congo à 2.135.000 francs; celui de l'Oubangui-Chari à 1.590 000 francs; enfin celui du Territoire militaire du Tchad à 2.000.000 de francs, soit ensemble à 11.900.000 francs, chiffre inférieur à celui de 1914 de 3.000.000 de francs.

L'impôt indigène figure dans les budgets locaux pour 1.480.000 francs au Gabon; pour 1.660.000 francs au Moyen-Congo; pour 1.205.000 francs dans l'Oubangui-Chari; et pour 1.575.000 francs dans le Territoire militaire du Tchad, soit au total pour 5.920.000 francs dans les impôts locaux.

Le budget de l'emprunt de 1909 a été arrêté au chiffre de 1 790.000 francs. Nous nous sommes bornés à y prévoir la continuation des travaux en cours et l'exécution de quelques autres qu'il y aurait onéreuse gestion à ne pas poursuivre. Le plan de campagne qu'il comporte une fois exécuté, il restera encore une disponibilité de 3.410.000 francs sur l'ensemble des crédits de cet emprunt pour assurer, en 1916, l'achèvement du programme de 1909.

L'emprunt de 171 millions, consacré par la loi du 13 juillet 1914, n'avait encore fait, au moment de la déclaration de guerre, l'objet d'aucun commencement de réalisation. Si le retard apporté par les hostilités à l'exécution des grands travaux prévus au programme de cet emprunt constitue un préjudice pour la colonie, les circonstances ont du moins évité à celle-ci de voir ses finances grevées des arrérages d'un capital qu'elle n'aurait pas eu, pour l'instant, les moyens d'employer.

D'ailleurs, le préjudice que porte, sous ce rapport spécial, l'état de guerre à l'Afrique Equatoriale Française peut être considéré sans découragement. La guerre même y remédiera largement. La victoire certaine qui, en Europe, terminera les hostilités, avec l'écrasement définitif de l'ennemi traditionnel par les forces alliées, les succès déjà acquis par les vaillantes troupes franco belges en Afrique même, nous vaudront dans l'avenir une colonie moins singulièrement et moins dangereusement configurée que ne nous l'avaient donnée les traités. Les menaçants tentacules allemands ont disparu, les territoires qui nous avaient été si fâcheusement enlevés en 1911 nous ont fait retour et, grâce à l'activité habile des chefs de colonne, notre autorité s'étend progressivement jusqu'au cœur même du Cameroun allemand.

C'est, sans aucun doute, non seulement une colonie récupérée dans toute sa primitive étendue, mais notablement agrandie que nous léguera la guerre actuelle. Une colonie enrichie de ressources nouvelles, dotée de moyens d'action plus étendus, jouissant d'une autorité morale et d'un crédit accrus par la conquête! Une colonie à laquelle la métropole ne saurait, pas plus dans l'avenir qu'elle ne l'a d'ailleurs fait dans le passé — moins encore — refuser, sans illogisme flagrant, une mise en œuvre immédiate, au moment même qu'elle vient de consentir d'importants sacrifices en hommes et en argent pour la défendre et même l'étendre. Le dommage se mue donc en un bien définitif, puisque l'Afrique Equatoriale Française se voit assurée d'un essor plus puissant.

Aussi, pouvons-nous attendre les lendemains de la guerre, en toute confiance, convaincus que nous restons de la victoire finale de la France, aussi bien en Europe qu'en Afrique, et du triomphe de son idéal de liberté, de justice et de large humanité.

Vive la France éternelle!

Vive l'Afrique Equatoriale!

Le Conseil de gouvernement a adopté, sur la proposition de M. William Guynet, délégué de l'Afrique Equatoriale Française au Conseil supérieur des Colonies, les deux vœux suivants :

A) Le Conseil de gouvernement émet le vœu :

1° Que le ministre des Colonies veuille bien intervenir auprès des Compagnies de navigation pour obtenir, dans le plus bref délai, le rétablissement d'un service maritime régulier et aussi fréquent que possible, de manière à permettre l'exportation des produits locaux et la reprise des opérations commerciales.

Le rétablissement d'un service maritime régulier tout en satisfaisant aux besoins de la colonie servirait les intérêts bien entendus des Compagnies de navigation françaises qui ont tout avantage à ne pas abandonner le trafic à des compagnies étrangères auxquelles la clientèle française prendrait l'habitude de confier ses transports dans l'avenir.

2° Que le ministre des Colonies veuille bien intervenir auprès de ses collègues pour faciliter au commerce l'importation des denrées alimentaires, farines, pommes de terre, conserves de viande, de légumes et de poisson, café, sucre et vin, nécessaires à l'existence des Européens dans un pays sans ressources propres à l'alimentation.

3° Que le ministre des Colonies veuille bien intervenir auprès de ses collègues pour obtenir que les exportations des produits locaux tels que caoutchouc, graines oléagi-

neuses, cacao, bois, piassava, huile, figurant à la nomenclature des matières de contrebande, puissent être autorisées par le gouverneur général vers les ports et marchés des nations alliées dans les mêmes conditions que vers les ports et marchés français.

4° Que le ministre des Colonies veuille bien s'entendre avec son collègue des Affaires étrangères en vue d'inviter les consuls de France dans les divers pays alliés ou amis, Angleterre, Etats-Unis d'Amérique, Portugal, etc., à s'entremettre au besoin entre les exportateurs du lieu où ils résident et les négociants de l'Afrique Equatoriale Française pour faciliter à ceux-ci l'importation dans la colonie des matières et notamment des denrées alimentaires dont l'exportation de France ne serait plus possible.

B) Au moment où la commission permanente du Conseil de gouvernement de l'Afrique Equatoriale Française clôture ses travaux, ses membres, dans une communion d'ardent amour de la mère patrie dont tous les enfants sont groupés dans les conjonctures actuelles, pleins de confiance, autour du gouvernement de la République, ont tenu à se faire les interprètes des sentiments qui animent tous les membres de la colonie européenne, aussi bien que les sujets indigènes, en affirmant leur foi robuste et absolue dans l'issue de la lutte gigantesque engagée en Europe et qu'ont dû soutenir toutes les nations civilisées contre la barbarie, et en exprimant leur admiration et leur sympathie aussi bien aux troupes de l'Afrique Equatoriale Française, dont l'action énergique s'exerce si utilement au Congo et au Cameroun, qu'à nos héroïques soldats du continent et aux vaillantes armées alliées qui combattent pour le droit et la justice et opposent à l'envahisseur une infranchissable barrière.

Le ministre des Colonies a adressé au gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française le télégramme suivant :

Paris, le 16 janvier 1915.

Je vous prie de remercier, au nom du gouvernement, la commission permanente du Conseil de gouvernement, de ses vœux qui témoignent de son patriotisme.

# Au Maroc

## AU DÉBUT DE LA GUERRE DE 1914

Tanger. 31 juillet 1914.

Un voyage dès longtemps projeté au Maroc devait-il être abandonné parce que les plus graves complications étaient à craindre, à la suite de la rupture des relations diplomatiques austro serbes? Telle est la question que nous résolûmes par la négative, lorsque le 26 juillet au soir nous quittâmes, pour rejoindre la ligne Bordeaux-Algésiras, l'hospitalière ville de Brive où nous venions de participer au Congrès des Sociétés françaises de Géographie et d'assister à l'inauguration solennelle du monument du colonel Germain. Ce voyage, entrepris dans de pareilles conditions, ne serait peut-être pas très fructueux au point de vue documentaire, mais il pouvait être riche en impressions.....

La frontière espagnole passée, dans le train qui nous menait à Madrid, la crise internationale défrayait les conversations. Naturellement les bruits les plus fantaisistes circulent et trouvent des oreilles complaisantes : des Espagnols m'annoncent gravement que le cuirassé ramenant de Suède le président Poincaré a été attaqué, que l'Allemagne a déclaré la guerre à la France, que les troupes d'Algérie traverseront l'Espagne pour rentrer en France, etc.

A Madrid, vers le soir, lorsque s'atténue un peu l'accablante chaleur du jour, on se presse sur la *Puerta del Sol*, devant un « transparent » de la *Correspondencia de Espana* annonçant que les hostilités ont commencé entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie et que les troupes autrichiennes ont franchi la Save. L'atmosphère est lourde de menaces, bien qu'il n'y ait encore rien d'irréparable dans le sens d'une conflagration générale.

Dans le train qui nous emporte vers le Sud, la nuit presque entière se passe en conversations interminables sur la *guerra*, comme si c'était déjà un fait accompli, et des stratèges improvisés supputent les chances respectives de la France et de l'Allemagne : la plupart croient à la victoire de celle-ci, sans d'ailleurs que cette opinion semble correspondre à un désir. Après la traversée de l'Andalousie torride et desséchée, si captivante pourtant par ses sites pittoresques et son aspect purement africain, nous nous embarquons à Algésiras. Tanger apparaît, toujours séduisante à première vue, étagée sur ses collines, dominée à l'ouest par sa kasbah, prolongée à l'est par sa plage. En rade, parmi quelques transports, nos deux croiseurs *Cosmao* et *Cassard*. Le canot automobile de la compagnie espagnole mène en quelques minutes les passagers au wharf où, comme par le passé, il leur faut défendre leurs valises et leur bourse contre la horde vociférante et quémandeuse des porteurs.

De la terrasse de l'hôtel, nous contemplons la ville dominée par quelques hauts minarets; la courbure de la rade se dessine en face de nous, largement ouverte aux vents et à la houle; dans le lointain s'estompent les derniers contreforts du Rif; sur la gauche, vers le détroit de Gibraltar, la côte d'Espagne. Au-dessous de nous, le minuscule « port allemand », contigu au wharf, sert de remise aux barcasses et aux remorqueurs; sur un de ses quais sont édifiés les bâtiments de la Douane et les ateliers de construction de la Dette — la seule usine considérable de Tanger. — De l'autre côté du wharf, la plage est bordée par tout un quartier neuf de grandes maisons de commerce à plusieurs étages.

L'aspect intérieur de Tanger, tel qu'il se présente en suivant l'artère d'abord tortueuse puis rectiligne qui mène de la porte de la Marine au grand Sokko, me semble peu différent de ce qu'il était il y a dix ans, lors de mon précédent voyage : toutefois l'empreinte européenne s'affirme davantage.

Au petit Sokko, où circule une foule hétéroclite et bigarrée, se dressent toujours vis-à-vis l'un de l'autre, le *Correo Espanol*, le *British Post-Office* et le *Kaiserliches Postamt;* mais qu'est devenue la Poste française, autrefois contiguë à l'agence du *Comptoir d'Escompte* rachetée depuis lors par la *Banque d'Etat du Maroc?* Elle est allée occuper dans une rue latérale des locaux plus spacieux, mais je regrette de ne plus la voir au petit Sokko, en face de ses rivales. Dans la rue de Siaguine, à notre grande surprise, il nous faut nous garer pour livrer passage, non plus cette fois aux innombrables bourricots surchargés que leurs conducteurs poussent devant eux en nous assourdissant de leurs *balek*, mais bien à un auto-car rempli de monde, faisant le service entre le port et la ville haute. Plus loin, sur la gauche, avant d'arriver au grand Sokko, se trouve un grand marché couvert, propre et bien achalandé.

L'aspect actuel du grand Sokko est de nature à provoquer une forte désillusion chez les amateurs de pittoresque qui ont connu Tanger il y a une dizaine d'années. C'était alors un immense espace libre s'étendant en pente douce entre les murs de la ville, les jardins de la légation d'Allemagne, l'église anglicane et la légation de France, d'où l'on jouissait d'un panorama superbe, surtout les jours de marché, lorsque s'y pressait la foule indigène grouillante et bariolée, avec, comme fond de tableau, la ville, la kasbah bordée de verdure, se détachant sur le bleu sombre de la mer et le bleu clair du ciel. Aujourd'hui l'espace libre est réduit de plus de moitié, des rues ayant été tracées à travers le Sokko et bordées soit de constructions diverses, soit d'échoppes et de tentes indigènes. Au centre un large escalier aboutit à une terrasse d'où la vue est encore passable; mais celle que l'on avait de la légation de France est maintenant bouchée par le marché au charbon. Comme par le passé, les femmes des tribus environnantes soigneusement voilées, certaines ayant la tête couverte d'énormes chapeaux, sont accroupies devant des tas de grains, de légumes, de fruits qu'elles viennent vendre et autour desquels circulent les hommes en burnous bleus et en djellabas grises et les citadins vêtus de blanc : tout cela est encore plein de couleur locale, mais resserré, étriqué; la

perspective fait défaut. Le pittoresque a été sacrifié au pratique, et au lieu des bourricots dont les conducteurs sollicitent toujours la clientèle, le voyageur peut prendre une des voitures stationnées le long d'un trottoir.

En effet, des routes assez bien entretenues partent maintenant du grand Sokko dans toutes les directions, ce qui permet déjà de songer à l'établissement de tramways électriques; l'une d'elles, ombragée et en pente rapide, monte au plateau de Marchan, à l'endroit où se trouve l'Institut Pasteur. Sur ce plateau, on a de jolis aperçus sur Tanger et sa rade. Un des charmes de cette ville et de sa banlieue est précisément la beauté et la diversité des panoramas due à son caractère accidenté; avec son cadre d'ombre et de verdure dont certaines autres villes de la côte sont si dépourvues, son climat tempéré auquel on ne peut reprocher que la violence parfois excessive du vent d'Est, le pittoresque de sa population et de ses quartiers indigènes qui persiste malgré l'européanisation envahissante, cette ville si avantageusement située, à quelques heures de l'Europe et sur un des passages internationaux les plus fréquentés du monde, a devant elle un avenir des plus brillants, malgré le régime international qui l'isole artificiellement d'un pays dont elle a été pendant longtemps la capitale diplomatique et le principal port d'entrée et de sortie. Toutefois Tanger est encore un important centre de distribution et d'approvisionnement d'où les marchandises sont réexpédiées vers les principales villes du Maroc septentrional. La construction, si ardemment désirée, du port et du chemin de fer Tanger-Fez lui rendra toute son importance. On projette même une ligne de navigation de Tanger à Tarifa, à l'extrême pointe méridionale de l'Espagne, qui réduirait à moins de deux heures la traversée du détroit.

D'âpres rivalités se coudoient depuis longtemps et se disputent la prééminence dans ce petit monde en miniature. La France y occupe-t-elle, au point de vue matériel et moral, la place qui appartient à la puissance protectrice de la plus grande partie du pays, protectrice aussi du sultan, souverain de Tanger comme du reste du Maroc?

Malgré les circonstances peu favorables, j'ai pu, pour répondre à cette question, recueillir quelques données que je dois surtout à la parfaite obligeance de notre agent et consul général, M. Couget, et du haut personnel de l'ancienne légation de France.

*
* *

A première vue, dans l'ensemble comme dans les détails, l'influence espagnole peut sembler prédominante à Tanger. Les Espagnols y constituent l'élément européen le plus nombreux; dans les principales artères, sur le petit Sokko, dans les cafés, leur langue domine et leurs billets de loterie sont offerts aux passants comme dans les villes de la Péninsule; cette impression est accentuée par la présence des officiers espagnols qui encadrent le tabor de 250 hommes chargé de la police de la ville intérieure et du plateau du Marchan. Toutefois l'on s'aperçoit très vite que les enseignes françaises sont presque aussi nombreuses à Tanger que les enseignes espagnoles et que le français est aussi très parlé dans les rues, dans les boutiques, et plus que l'espagnol dans les maisons de commerce les plus importantes, dans les banques, dans les administrations.

Cette dernière circonstance s'explique par la différence fondamentale existant entre les colonies espagnole et française de Tanger. Les 10.000 Espagnols constituent essentiellement un prolétariat ouvrier qui vient faire concurrence à la main-d'œuvre indigène : à peine trouverait-on parmi eux 500 à 600 Espagnols aisés. Au contraire, la colonie française, qui compte de 2.000 à 3.000 représentants, se distingue par son aisance générale. Elle comprend aussi une forte proportion d'ouvriers; mais ce sont des ouvriers qualifiés, aux salaires élevés, des entrepreneurs, contremaîtres, petits patrons, etc. Leurs intérêts sont défendus par une *Union des travailleurs* qui réunit 130 à 140 membres.

L'élément français est représenté dans les industries suivantes : alimentation (minoterie, boulangerie, sardinerie), bâtiment, briqueteries, scieries mécaniques, ateliers mécaniques, fabriques de glace et d'eaux gazeuses; les trois imprimeries les plus importantes de Tanger sont françaises, notamment celles de la *Dépêche Marocaine* et du *Journal du Maroc*. Il en est de même dans le haut commerce, représenté par d'importantes et anciennes entreprises françaises telles que la *Compagnie Marocaine*, la *Société d'Etudes et de Commerce au Maroc*, les maisons Braunschvig, Théo Furth, Bonnet et Cie, etc... En ce qui concerne les affaires de banque, très importantes à Tanger, puisque cette place est le marché bancaire de tout le Maroc, en tant que siège de la Banque d'Etat qui émet la monnaie hassani, on peut dire que les plus importants établissements de crédit sont français par leur direction comme par leur personnel : *Société Générale* (qui a racheté la succursale de la *Deutsche Orient-Bank*), *Compagnie Algérienne*, *Crédit Foncier et Agricole d'Algérie*, *Banque Algéro-Tunisienne*, *Banque d'Etat*, *Crédit Marocain*, *Banque Commerciale du Maroc*. Les banques non françaises ne font que de petites opérations. De même les affaires immobilières, très actives à Tanger, sont presque entièrement entre des mains françaises, des intérêts étrangers ayant été rachetés : on peut citer la *Compagnie Marocaine*, la *Société immobilière du Maroc*, Paquet et Cie, etc.

L'évaluation suivante m'a été donnée — sans aucune espèce de responsabilité — des capitaux engagés dans l'industrie tangéroise, dont le total serait d'environ 20 millions de francs : 14 millions pour la France (soit les 7 dixièmes), 4.500.000 francs pour l'Espagne (représentés pour les trois quarts par le monopole de l'électricité et des téléphones), 350.000 fr. pour l'Angleterre, 250.000 fr. pour l'Italie et 250.000 francs pour les autres pays; les capitaux indigènes sont évalués à 650.000 francs.

L'élément français est également prépondérant dans la direction et le personnel des grandes administrations telles que le Contrôle de la Dette, le Monopole des Tabacs, le Service des Travaux publics; on sait en effet que Tanger est le siège du Comité spécial des Travaux publics et de la Commission des adjudications.

Au point de vue politique, le mode d'élection des délégués à la Commission d'Hygiène, qui est la véritable municipalité de Tanger, rétablit par la composition du corps électoral (personnes versant au moins 10 pesetas d'impôt) l'égalité entre les colonies française et espagnole. A côté de 11 délégués officiels (un par légation et deux représentants du Makhzen : le délégué chérifien et le *mohtasseb*), il y a 12 délégués élus, sans qu'il puisse y en avoir plus de 4 par nationalité : on compte actuellement parmi les membres élus : 4 Français, 4 Espagnols, 2 Anglais, 1 Italien, 1 Allemand. La présidence est exercée alternativement par le consul de France et le consul d'Espagne.

Dans le domaine de l'influence intellectuelle et morale il convient d'insister sur les progrès de la langue française à Tanger par suite du développement pris par nos écoles : celles-ci supportent avantageusement la comparaison avec les écoles espagnoles, groupées dans un somptueux édifice de construction récente. En 1908 fut fondé le grand collège français, établissement d'enseignement secondaire, auquel a été annexée en 1909 une section commerciale, préparant pour les maisons de commerce; on y admet tous les enfants des écoles de Tanger et l'examen est aussi ouvert aux jeunes filles.

Il y a au collège une section marocaine destinée aux enfants indigènes sortant des écoles franco-arabes : c'est l'embryon d'une sorte de *medersa*. L'enseignement primaire gratuit est donné au petit collège qui compte 410 élèves dont les trois quarts sont Espagnols : ce fait montre bien que l'on apprécie dans les milieux espagnols la valeur de notre enseignement et que l'on y reconnaît la nécessité de savoir le français. L'école de filles, qui compte 270 élèves, comprend un cours payant et un cours gratuit. L'école de Mlle Robinet est fréquentée par les jeunes filles de la bonne société israélite. Quant à l'*Alliance Israélite*, dans l'enseignement de laquelle notre gouvernement n'exerce aucune ingérence, son école de Tanger instruit en français un millier d'élèves. Au résumé environ 2.000 enfants apprennent le français à Tanger, sur une population européenne et israélite de 25.000 habitants. Il faut y ajouter les élèves musulmans des écoles franco-arabes de l'*Alliance Française* (c'est aussi l'Alliance Française qui administre les écoles franco-arabes dans la zone espagnole). Il est en outre question d'organiser à Tanger l'enseignement professionnel.

La *Mission scientifique française*, qui compte déjà de nombreuses années d'existence, continue à jouer un rôle des plus utiles par ses enquêtes, ses publications, la formation d'interprètes. Le *Comité consultatif du Commerce français*, véritable chambre de commerce française de Tanger, rend les plus grands services à nos compatriotes désireux de faire des affaires au Maroc.

Au point de vue des œuvres d'assistance il y a aussi entre la France et l'Espagne une émulation féconde : chacune entretient un hôpital; l'hôpital français est pourvu de 32 lits; un dispensaire et une société de secours, l'Institut Pasteur, complètent l'œuvre française d'assistance.

Toute cette bienfaisante activité, dans laquelle il faut se garder d'omettre l'œuvre de pacification réalisée par le tabor français dans la zone internationale *extra muros*, donne à Tanger une véritable conscience française susceptible d'exercer une très heureuse influence sur ses destinées : une excellente preuve en est fournie par le fait que le 14 juillet est à Tanger la véritable fête nationale.

En tout cas — on n'insistera jamais trop sur ce point — c'est aux efforts patriotiques et persévérants de nos nationaux établis à Tanger que la France doit d'y exercer, en dépit des entraves internationales, une influence prépondérante.

Tanger, 1er août.

Nous prenons sur le grand Sokko une voiture de place conduite par un cocher espagnol et dont le tarif est affiché en espagnol seulement; nous nous engageons sur la route de Fez et traversons l'emplacement de ce que sera dans l'avenir la nouvelle ville, surplombant la plage et la rade : un boulevard et des rues sont déjà tracés; çà et là quelques maisons modernes, encore bien rares. La route que nous suivons est large et bien construite; nous montons graduellement et en pente douce au milieu de jardins clôturés de roseaux et d'aloès et nous arrivons au bout d'un quart d'heure à l'entrée des bâtiments du tabor français.

Un sous-officier indigène nous reçoit à la porte du quartier d'infanterie et nous fait conduire au commandant Toulat, qui nous accueille très aimablement dans son bureau orné de cartes du Maroc et de la zone internationale, et nous présente au *caïd raha*, l'officier chérifien qui est censé commander le tabor : il le commandait en réalité lors de sa création, en vertu de l'acte d'Algésiras, tandis que l'officier français n'était qu'un simple instructeur. Au début, l'action de ce dernier s'était heurtée à une certaine opposition de la part du gouvernement marocain; mais depuis plusieurs années, surtout depuis le renouvellement de la mission de police en 1911, le commandement de l'officier français est devenu tout à fait effectif. Le but de cette mission était d'assurer la sécurité dans un certain rayon autour de Tanger; étant donné le caractère un peu vague de ces attributions, on s'est demandé s'il s'agissait d'une simple troupe de police ou d'une véritable petite armée : le règlement admis par les puissances adopte cette seconde interprétation, justifiée d'ailleurs par le fait que le tabor a maintenant un effectif de 500 hommes originaires de toutes les parties du Maroc français, et a complètement pacifié la zone internationale, assez accidentée et peuplée.

Mais si l'on peut circuler presque en toute sécurité sur ce territoire, on ne peut en dire autant de la partie de la zone espagnole qui touche à la zone internationale : les Espagnols n'ont établi que deux postes à proximité de celle-ci, sur la route de Larache, et l'état permanent d'insurrection qui règne dans leur zone rend impossible toutes relations par caravanes entre Tanger et El-Ksar comme entre Tanger et Tétouan; celles-ci ne peuvent s'aventurer à plus de 10 kilomètres de Tanger. Il a même fallu créer des groupes mobiles de cavalerie sur les confins de la zone internationale pour repousser les incursions des insurgés de la zone espagnole.

Cet insuccès des Espagnols à pacifier leur zone, et même à dominer les grandes voies de communication qui la traversent, me remémore l'époque, vieille déjà de treize ans, où je m'étais rendu à dos de mulet, simplement accompagné d'un guide et d'un muletier indigène, de Tanger à Tétouan et de Tétouan à Ceuta, sans incident d'aucune sorte, ayant passé une nuit tranquille, sinon confortable, au fameux fondouk situé dans la montagne, à mi-chemin, entre Tanger et Tétouan, où actuellement les Espagnols ne sont pas encore les maîtres incontestés. Il semblerait que depuis l'intervention européenne la sécurité ait fait dans certaines parties du Maroc des progrès à rebours..... Pour en revenir au temps présent, il est hors de doute que les indigènes doivent faire la différence entre l'échec des Espagnols, malgré les nombreuses troupes dont ils disposent, et les succès obtenus par les officiers français avec des forces militaires insignifiantes : aussi ces derniers exercent-ils sur les indigènes un ascendant considérable.

Mais le commandant Toulat et ses dévoués collaborateurs n'ont pas pensé que leur rôle se bornait à assurer la tranquillité dans la zone internationale et à mettre Tanger à l'abri de toute attaque; leur œuvre militaire se double d'une œuvre sociale non moins utile. Pour rendre plus rares les désertions des soldats du tabor, on s'est efforcé de les marier; non seulement cette mesure a donné le résultat attendu, mais a fait en outre du tabor un véritable centre de peuplement indigène.

Guidés par le commandant Toulat et le lieutenant Lefèvre, nous en faisons la visite, vivement intéressés par ce que nous voyons et entendons. Après les écuries et étables on nous montre la boucherie, la boulangerie; puis nous visitons le dispensaire et la pharmacie, l'école franco-arabe pour les soldats du tabor, le nouveau cours de fabrication des tapis pour les fillettes, dû à l'initiative de Mme de Saint-Julien. Les dépenses sont couvertes, grâce à l'institution d'une coopérative dont les bénéfices sont partagés entre les œuvres. Nous terminons par la visite du grand jardin potager, auquel le lieutenant Lefèvre consacre tous ses soins et qui approvisionne le tabor en légumes frais.

Telle est, brièvement résumée, cette œuvre militaire et sociale qui fait le plus grand honneur au commandant Toulat, et aux officiers placés sous ses ordres : elle complète fort utilement l'action énergique de notre colonie française de Tanger. Sur ce coin de terre marocaine que les diplomates ont voulu international, leurs efforts combinés tendent à affirmer et à rendre définitive l'emprise française. Cette impression singulièrement rassurante est bien de nature à atténuer la sensation d'isolement dont nous ne pouvons nous défendre à notre retour du tabor — et que tous nos compatriotes de Tanger éprouvent certainement comme nous — en ne voyant plus sur rade nos deux croiseurs *Cosmao* et *Cassard*, partis pour rejoindre en Méditerranée notre grande armée navale, à cause du conflit de plus en plus menaçant...

Casablanca, 4 août.

La *Ville-de-Tunis*, de la *Compagnie Générale Transatlantique*, venant d'Algérie, jette l'ancre le dimanche matin, 2 août, devant Casablanca, après une traversée des plus calmes. Du large, la ville apparaît comme une immense ligne blanche se confondant à droite et à gauche avec la côte basse et sablonneuse. Un canot automobile nous transporte assez rapidement jusqu'au fond de la darse, où nous accostons. Les travaux du port extérieur sont encore peu avancés; seule la jetée ouest avec son épi transversal se prolonge à une certaine distance en mer; les quais du port intérieur présentent déjà un développement assez considérable, insuffisant toutefois pour les marchandises qui les encombrent.

A peine débarqués nous remarquons la préoccupation des esprits. Aurons-nous la guerre? nous demande-t-on. Après les quelques jours d'une quiétude relative que nous venons de passer à Tanger, nous sommes évidemment incapables de répondre à cette question. Nous ne tardons pas, d'ailleurs, à être gagnés par l'impression de l'imminence de l'issue fatale. A travers l'ancienne ville et des quartiers neufs, une automobile nous conduit à notre hôtel, où l'on commence par nous apprendre que la mobilisation générale va être ordonnée, que la *Ville-de-Tunis* est le dernier paquebot attendu à Casablanca et qu'aucun départ n'aura lieu jusqu'à nouvel ordre, tous les paquebots étant réquisitionnés pour le transport des troupes du Maroc en France. La confusion règne : impossible d'obtenir la communication téléphonique avec la Résidence Générale à Rabat; le consul général est invisible et le personnel du consulat général est débordé; un grand nombre de nos compatriotes s'y donnent en effet rendez-vous pour s'en-

quérir sur leurs obligations militaires. Vers 4 heures de l'après-midi, l'ordre de mobilisation générale est affiché.

Une multitude se répand dans les rues, en proie à une émotion intense ; l'élément français y domine et un grand enthousiasme patriotique règne parmi nos compatriotes ; on s'arrache les journaux locaux, la *Vigie Marocaine*, la *Presse Marocaine*. Sur la place du Sokko, les cafés regorgent de monde ; la *Marseillaise*, l'hymne russe et l'hymne anglais y sont écoutés tête nue, acclamés et redemandés. La rue du Commandant-Provost est si encombrée que la circulation y devient presque impossible, et devant les bureaux du journal la foule commente avec dignité et sang-froid les dernières dépêches que l'on affiche, et salue d'applaudissements prolongés la proclamation du gouvernement. « La mobilisation n'est pas la guerre », dit la proclamation ; mais on sent qu'il n'y a plus d'espoir et que l'irréparable est en train de s'accomplir, et chacun songe à faire son devoir. L'enthousiasme des Français gagne de nombreux étrangers, surtout des Italiens, qui viennent spontanément offrir leurs services à la France. Cependant le consulat d'Allemagne, dont la tour est — naturellement — une des plus élevées de la ville, continue à arborer son insolent et « kolossal » pavillon.....

*
* *

Pouvais-je avoir la prétention de trouver des interlocuteurs disposés à s'entretenir avec moi d'autre chose que de la guerre imminente, à causer simplement de Casablanca et du Maroc ? Ce n'était pas tout à fait impossible ; mais fatalement la conversation ne tardait pas à dévier sur l'objet de toutes les préoccupations : aussi convient-il de ne voir dans les lignes qui suivent que le résultat d'une enquête rapide, sans aucune prétention à une rigoureuse exactitude.

Casablanca ne produit pas sur le nouvel arrivant la même impression que les autres villes du Maroc : l'ancienne ville elle-même manque de pittoresque et ses ruelles tortueuses sont pour la plupart sans caractère. Les indigènes musulmans n'y ont même plus la majorité, puisque leur nombre ne dépasserait pas 40.000 sur une population totale qui doit atteindre maintenant 85.000 habitants, tandis que l'on compte environ 20.000 Français, 15.000 étrangers et 10.000 israélites. L'afflux constant d'immigrants européens et surtout français, la rapide croissance ainsi rendue possible d'une ville considérable, quoique d'aspect encore chaotique, l'accumulation en ce point du littoral marocain d'un ensemble extraordinaire d'initiatives et d'énergies créatrices, surtout françaises, voilà ce qui, à Casablanca, retient et séduit l'observateur.

Dans ces derniers temps, chaque mois y amenait un contingent de 1 500 à 2.000 individus : par exemple, pendant le premier trimestre de 1914, il y a eu 5.884 immigrants, dont 3.552 Français, 1.423 Espagnols, 686 Italiens, 60 Anglais, 30 Allemands ; les départs s'étant élevés pendant la même période à 2.875, celle ci a donné un excédent d'immigration de plus de 3.000 colons. Lorsque cet afflux d'immigrants commença en 1911-1912, il fut si soudain que, pour abriter une multitude d'ouvriers, les acquéreurs de terrains durent élever en hâte, autour de l'ancienne ville, des baraquements légers, en bois, dont certains subsistent encore ; les rues que l'on traça dans cette banlieue immédiate, aujourd'hui en partie bordées de maisons, se ressentent forcément d'un grand défaut de symétrie. Au contraire, les grands quartiers neufs constituant la vaste et lointaine banlieue de Casablanca (Anfa supérieur, Roches-Noires, etc.) sont construits suivant un plan rectiligne ; des services de tramways, d'omnibus ou même d'autobus, les relient au centre de la ville. On constatait, en outre, avec satisfaction que les Français nouvellement arrivés à Casablanca avaient de plus en plus l'intention de s'établir, au lieu de chercher à spéculer sur l'achat et la revente des terrains. Partout la construction de vastes immeubles était poussée avec une activité fébrile, particulièrement autour de la place du Sokko, le grand centre de la ville.

Le développement de Casablanca, pour ne pas être factice, devait évidemment être fonction de la prospérité de son arrière-pays, la Chaouïa, le Tadla, etc. En Chaouïa, où il y a de très importantes entreprises agricoles, les terrains de culture exploités représentent une superficie de 36.000 hectares dont 30.000 appartiennent à des Français ; malheureusement l'irrigation n'y est pas possible et la récolte fait défaut dans les années de sécheresse. Or en Chaouïa, comme dans le reste du Protectorat, la récolte de 1912 avait été médiocre et la récolte de 1913 déficitaire. D'autre part, en Chaouïa et dans le Tadla en particulier, le cheptel avait été décimé par les épizooties. Aussi les exportations des ports du Protectorat, qui avaient atteint 55 millions en 1911 et 60 millions en 1912, étaient tombées à 30 millions en 1913, tandis que les importations s'élevaient cette même année au chiffre tout à fait disproportionné de 150 millions. Pour le premier trimestre de 1914, le commerce du Maroc occidental, se chiffrant par plus de 40 millions, est encore représenté pour la majeure partie par des importations.

Le commerce de Casablanca, grand centre du trafic des céréales, du bétail et des laines, se ressentait particulièrement de cette situation défavorable. Heureusement, à la suite des pluies de l'hiver dernier, la récolte de 1914 s'annonce comme bonne sur presque tout le territoire et l'on s'attend à ce que la production atteigne à peu près celle de la campagne agricole de 1911 ; d'autre part, dans la Chaouïa, le cheptel se relève des épizooties et son état sanitaire est considéré comme excellent. Les indigènes se trouveront ainsi en mesure de jeter sur le marché une plus grande quantité de produits naturels, ce qui doit tendre à faire disparaître la crise commerciale qui sévissait l'hiver dernier.

Le fait que les exportations sont, jusqu'à présent, presque exclusivement agricoles, explique leurs variations considérables. Celles-ci seront beaucoup moins sensibles lorsque le Maroc, mis en valeur, aura d'autres produits à exporter, tels que minerais et produits fabriqués. C'est pourquoi les énergiques efforts tendant à faire de Casablanca un important centre industriel, favorisés jusqu'à présent par l'abondance de la main-d'œuvre européenne, méritent d'être suivis avec le plus grand intérêt. Nous emprunterons, pour donner une idée succincte des résultats obtenus, quelques chiffres d'ensemble à une récente brochure éditée par la *Vigie Marocaine*, rendant compte d'une enquête sur *l'Essor industriel de Casablanca*. A l'heure actuelle, y lit-on, la mise en valeur des matières premières immobilise à Casablanca près de 75 millions ; sur ce chiffre 25 millions environ représentent les manifestations de l'industrie privée, et dans ce total ne sont comprises que les industries intimement attachées à Casablanca. La France, à elle seule, y a engagé plus de 20 millions, sans compter le capital de 47 à 50 millions prévu pour l'entreprise des travaux du port. Par exemple les industries de l'alimentation immobilisent 6 millions de capitaux (part de la France, 4 millions), les entreprises de matériaux de construction 5 millions (4 millions pour l'industrie française), les industries du bois et de la métallurgie, 2 millions, etc. Les capitaux engagés et prévus pour l'édification des quartiers neufs des Roches-Noires et d'Anfa supérieur, sont respectivement de 5 millions et de 4 millions. Dans les chantiers, usines et ateliers de Casablanca, travaillent 4.000 ouvriers dont environ 1.500 indigènes et la force motrice mettant en branle toutes les machines est évaluée approximativement à 4.500 HP.

Cet extraordinaire développement industriel a subi, à vrai dire, au cours de ces derniers mois, un certain temps d'arrêt, mais les stocks exagérés de produits alimentaires et de matériaux de construction étaient peu à peu absorbés ; la reprise des affaires se dessinait et l'on fondait de grandes espérances sur les résultats des grands travaux publics prévus par la première tranche de l'emprunt. Mais la guerre, désormais inévitable, ne va-t-elle pas tout remettre en question ?

Rabat, 7 août.

Le Maroc est peut-être le seul pays du monde où l'automobile ait précédé la route et se soit passée d'elle. L'extraordinaire soudaineté du développement économique créait un besoin urgent de communications rapides : or celui-ci ne pouvait être assuré par les chemins de fer à voie étroite exclusivement réservés aux transports militaires, d'ailleurs d'une lenteur désespérante ; d'autre part on ne pouvait attendre la construction des premières routes sur le

produit de l'emprunt récemment voté. On alla donc au plus pressé et des automobiles furent lancées hardiment entre les principales villes, sur des pistes aménagées ou non, en plaine comme dans les régions accidentées. D'abord irrégulier, ce mode de locomotion se normalisa très vite, de sorte qu'aujourd'hui Casablanca est mis en communication fréquente avec Rabat, Mazagan et Marrakech. Entre Casablanca et Rabat, c'est-à-dire entre la capitale commerciale et la capitale administrative, les relations étant incessantes, le service est assuré par deux entreprises privées dont les voitures partent deux fois par jour dans les deux sens et couvrent en trois heures les quelque 90 kilomètres qui séparent les deux villes.

Au moment où nous quittons en automobile la grande place du Sokko de Casablanca, nous contemplons le spectacle réconfortant de la foule des mobilisés se rendant au camp où ils étaient convoqués; une population française de 20.000 habitants est, en effet, en mesure de fournir un contingent appréciable; peu d'agglomérations coloniales, surtout nées d'hier, auront pu en faire autant.

Après avoir longé le futur emplacement du nouveau port, nous traversons à toute vitesse le quartier neuf des Roches-Noires. La route, bien construite dans la première partie du parcours, ne s'écarte guère de la mer, sauf à la hauteur de Fedalah, où elle en est assez distante pour que l'on ne puisse se faire aucune idée, même furtive, de ce port qui a fait naître d'assez sérieux espoirs. Nous croisons et dépassons fréquemment des groupes d'indigènes misérablement vêtus et des caravanes d'ânes et de chameaux. Quelques embouchures d'oueds, assez encaissées, telles que l'oued Mellah, l'oued Neffifikh, sont traversées sur de longues estacades construites par le génie militaire pour le passage du chemin de fer. Nous ne nous écartons guère du parcours de ce dernier; mais nous ne croisons que quelques trains, transportant de Rabat à Casablanca des troupes destinées à être embarquées. A Bouznika, petite localité et gare du chemin de fer, plus rapprochée de Rabat, quelques minutes d'arrêt pour renouveler la provision d'essence. A partir de là, la route n'est plus qu'une simple piste, tantôt praticable, tantôt si défectueuse que notre chauffeur coupe à travers les palmiers nains pour l'éviter : je laisse à imaginer les cahots...

La monotonie du parcours est rompue par quelques anciennes forteresses indigènes crénelées, d'aspect assez original. Enfin la poussière blanche du sol fait place à une poussière rougeâtre. Une première enceinte de murs est franchie, et après un vaste espace intermédiaire apparaissent les murailles crénelées de Rabat, de couleur ocre, aux tours carrées proéminentes et aux portes monumentales. Nous traversons la ville pour gagner le quartier de la Résidence générale, où nous nous arrêtons à un hôtel récemment ouvert, de la terrasse duquel nous jouissons d'un magnifique panorama embrassant Rabat, dominée par la kasbah des Oudaïa, Salé, entourée de ses jardins, et la vallée du Bou-Regreg, dont l'embouchure sépare les deux cités jumelles.

Tout cela forme un ensemble d'une beauté et d'une harmonie parfaites, et la satisfaction artistique qu'on en éprouve persiste et s'accroît encore lorsque l'on a franchi les enceintes des deux villes. Que l'on observe la vie indigène de Rabat, si intense et si bigarrée dans la rue Souika et la rue des Consuls aux pittoresques boutiques; que l'on s'égare sous les voûtes polychromes de la rue Sidi-Fatah, en admirant les jolies portes de mosquées aux arabesques finement sculptées; que l'on s'arrête devant les fontaines aux faïences vernissées dont Rabat est si riche; que l'on monte à la kasbah des Oudaïa pour contempler du haut des murailles crénelées le port de Rabat, dominé au loin par la fameuse tour Hassan, et la ville de Salé, au delà de la barre mugissante du Bou-Regreg; qu'après avoir franchi le fleuve à l'aide du bac et traversé la plage de Salé on s'attarde à flâner sur les places et par les ruelles de cet ancien nid de pirates dont la couleur locale s'est si fidèlement conservée, mais dont les habitants ne sont plus farouches; que l'on pousse jusqu'aux ruines de Chellah, si caractéristiques au milieu de leur décor de verdure : tout est fait pour charmer et retenir, et nous n'échappons point à cette séduction. Ce n'est pas sans quelque effort de volonté que nous parvenons à nous en affranchir pour songer à la formidable guerre mondiale maintenant déchaînée...

On peut en voir, à Rabat même, une première manifestation : le service de l'aconage a mis l'embargo sur un vapeur allemand de la Compagnie *Oldenburg* et sur d'autres bateaux allemands moins importants, mouillés en rivière. En ville, on remarque une circulation active de troupes françaises et de tirailleurs marocains aux abords des bâtiments militaires du boulevard Bab-el-Alou.

Aux terrasses des cafés qui bordent l'extrémité de ce boulevard se produisent, comme à Casablanca, des manifestations patriotiques : les indigènes n'y prennent pas part, mais certains d'entre eux s'approchent pour lire, apparemment avec autant de curiosité que nos compatriotes, les premiers bulletins des opérations de guerre.

De nouveaux contingents de tirailleurs sénégalais sont arrivés et campent sur la place Bab-Djedid; avec leurs femmes et leurs enfants, ils jettent une note gaie dans les rues de Rabat, parmi les Arabes impassibles et les musulmanes voilées.

Les bureaux militaires de la Résidence générale sont rigoureusement consignés. Il n'en est pas de même des services civils, logés, comme l'on sait, dans un certain nombre d'habitations coloniales en planches; mais la plupart des chefs de service sont en congé en France : ceux qui sont restés me font le plus aimable accueil, sans toutefois me dissimuler que j'ai singulièrement choisi mon moment pour venir faire une enquête économique au Maroc..... On parle plus volontiers de la guerre, d'autant plus que les dernières dépêches reçues annoncent l'entrée des troupes françaises en Alsace. Néanmoins, grâce à la parfaite obligeance de M. René-Leclerc, directeur des Services économiques, et de mes confrères du *Maroc* et de l'*Echo du Maroc*, je parviens à recueillir quelques renseignements d'ensemble.

*
* *

A Rabat, le mouvement d'immigration européenne, quoique sensiblement inférieur à celui qui s'est produit à Casablanca, a été néanmoins très appréciable et paraît être de date toute récente; en effet entre le recensement de mars 1913 et celui de mars 1914 la population de la ville est passée de 25.500 à 32.200 habitants (dont 23.000 indigènes musulmans et 3.500 israélites) et la moitié de l'augmentation est constituée par l'immigration européenne, puisque le nombre des Européens est passé, pendant cette période, de moins de 2.000 à plus de 5.000. Parmi ces derniers, on comptait 3.312 Français, 750 Espagnols, 592 Italiens, etc... Les propriétaires indigènes refusant de louer leurs maisons si ce n'est à des prix inabordables, tous ces Européens durent se loger hors la ville dans des châlets en bois, en briques, ou en agglomérés de ciment : c'est l'embryon de la nouvelle ville; mais à l'inverse de ce qui s'est produit à Casablanca, une certaine régularité a présidé au tracé des rues, et dorénavant les nouvelles maisons devront être en maçonnerie, recouvertes en terrasses et d'un style se rapportant exclusivement au style indigène.

A Rabat, tous les genres de commerce sont représentés; mais comme industries européennes on ne trouve encore que deux minoteries, deux briqueteries, deux imprimeries, des scieries, des hôtels, etc... Il faut y ajouter l'importante industrie indigène de la tannerie, alimentée par l'écorce de tan de la forêt de la Mamora; mais une réglementation a dû intervenir à cause de l'exploitation intensive dont cette forêt était l'objet, tant pour ce produit que pour le charbon de bois.

La région de Rabat est très fertile et très arrosée, riche en bœufs et en moutons. Dans la banlieue de Rabat, on cultive la vigne et l'on obtient de beaux rendements en céréales; la banlieue de Salé, d'une superficie considérable, est cultivée en maïs et en sorgho, et renferme des pâturages abondants. La colonisation européenne essaie de s'implanter dans l'arrière-pays, dans la région de Tiflet, chez les Zaer et chez les Beni-Ahseu. On a amélioré les pistes pour permettre la circulation des automobiles et des travaux de route ont été entrepris entre Rabat et Nokheila, chez les Zaer; on peut circuler assez facilement pendant la saison sèche entre Salé et Meknès et les différents postes des Zemmour. On vient d'adjuger la route nationale de Salé à Kenitra qui sera soudée à la route Casablanca-Rabat, et continuée sur Meknès et Fez.

Quoi qu'il en soit, les transports par voitures ou par cha-

meaux étant hors de prix, et les chemins de fer Casablanca-Rabat et Salé-Khenitra-Meknès étant exclusivement stratégiques, la voie normale des marchandises à Rabat est la voie maritime, malgré le gros obstacle résultant de la barre du Bou-Regreg.

Toutefois, pendant le premier trimestre de 1914, celle-ci a été praticable quarante jours : 72 navires jaugeant 18.668 tonnes ont visité le port; ils ont débarqué des marchandises pour 7.300.000 pesetas hassani et en ont emporté pour 383.000 pesetas hassani. Pour le premier semestre de 1914 les exportations dépassent un million de francs. Au point de vue du chiffre d'affaires, Rabat a été le second port du Protectorat français, après Casablanca, en 1913, et peut aspirer à un trafic plus important lorsque les navires pourront opérer dans de meilleures conditions : faute de place le service de l'acconage débarque une partie des marchandises à Salé. On construit actuellement les quais de la rive de Rabat et de nouveaux terre-pleins ont été mis à la disposition du commerce en 1914. Le service des travaux publics étudie différents projets de concession du port, qui permettraient d'exécuter d'importants travaux d'amélioration. En outre les armateurs s'efforcent de doter d'un matériel spécial, de vapeurs d'un type approprié, Rabat et Kenitra, le port fluvial du Sebou, dont on connaît le récent et rapide développement. Le Bou-Regreg ne peut certes pas rivaliser avec le Sebou au point de vue de la navigabilité; il est cependant possible de le remonter sur 25 kilomètres. C'est à l'importante question du port qu'ont trait les principales revendications des commerçants de Rabat et de Salé.

Algésiras, 12 août 1914.

Malgré un vif désir de prolonger notre séjour au Maroc et surtout de visiter quelque ville de l'intérieur, et bien que la sécurité n'ait pas cessé d'être complète sur les grandes voies de communication, certaines difficultés d'ordre matériel créées par l'état de guerre nous conseillaient de rentrer en France. Mais comment quitter le Maroc? Aussitôt arrivés à Casablanca par l'automobile qui nous ramène de Rabat, nous nous précipitons aux agences des compagnies françaises de navigation; on nous déclare que pour un temps indéterminé tous les paquebots français sont accaparés par le transport des troupes. Reste la voie espagnole; mais il faut d'abord parvenir à Tanger. Précisément nous apprenons le départ immédiat pour ce port du vapeur *Roma*, battant pavillon suédois, c'est-à-dire pavillon neutre. On nous prévient d'ailleurs que c'est un simple cargo, de quelques centaines de tonnes, où nous ne trouverons ni cabines ni nourriture, et l'on ne peut rien préciser quant à la durée du voyage : mais nous n'avons pas le choix et il faut profiter de l'occasion.

Au moment de notre départ une activité intense règne sur rade de Casablanca, par suite du va-et-vient incessant des barcasses qui amènent à bord des paquebots les zouaves et les tirailleurs marocains. Des croiseurs anglais doivent escorter ces transports de troupes, une escadre allemande étant signalée, prétend-on, au large des îles Canaries. Nous nous installons tant bien que mal à l'avant du *Roma* avec d'autres « rescapés » de toutes nationalités : Français, Belges, Suisses, Espagnols, Anglais, etc. La mer est houleuse et le petit bateau roule et tangue d'une manière désordonnée; la nuit est pénible, mais M. Emilio Dahl, l'aimable propriétaire du *Roma*, s'efforce de nous réconforter et sa grande obligeance nous aide à passer ces heures difficiles. C'est seulement vers le milieu du jour suivant que nous arrivons en vue du détroit de Gibraltar; mais pour comble de malchance le vent d'Est y sévit avec furie. Après une première tentative infructueuse, nous réussissons à doubler le cap Spartel; mais quelques heures sont encore nécessaires pour atteindre Tanger, où nous débarquons après trente heures de traversée!

L'Espagne ayant déclaré sa neutralité dans le conflit, ses services de navigation à travers le détroit fonctionnent comme en temps normal : aussi nos compagnons choisissent-ils comme nous le retour par Algésiras. Mais pour cela il faut de l'argent espagnol et celui-ci — qui l'eût cru? — est l'objet d'une telle demande qu'il fait prime; la peseta qui valait 97 0/0 à notre voyage d'aller, vaut maintenant 103 0/0; nos billets de 20 francs de la Banque de l'Algérie ne sont échangés que pour 17 pesetas, et, même à ce prix, l'argent espagnol est introuvable!

En rade de Tanger, c'est un croiseur espagnol qui veille, en l'absence de nos navires de guerre. En arrivant en vue de Gibraltar, nous avons la satisfaction d'assister à la capture, par des contre-torpilleurs anglais, d'un grand bateau allemand chargé d'approvisionnements, qui ira rejoindre dans ce port une trentaine d'autres bateaux de même nationalité. Le fameux *Rock*, sentinelle avancée de l'Angleterre, est en état de siège; l'accès en est rigoureusement interdit et le service de navigation avec Algésiras est suspendu; la nuit, ses puissants projecteurs éclairent violemment les alentours et scrutent l'horizon.

Ici s'arrête la partie plus ou moins pittoresque de ce voyage, qui, s'il ne m'a point permis d'apporter une contribution nouvelle à la science marocaine, m'a donné du moins l'impression hautement réconfortante d'une œuvre admirable de francisation dont le succès a été si rapide, que les Marocains eux-mêmes, nos ennemis d'hier, viennent grossir les rangs de nos soldats pour courir à la défense de leur patrie d'adoption. Ce fait ne comporte-t-il pas le plus bel éloge de la colonisation française?

CAMILLE FIDEL.

## AU SAHARA

# Sur les confins algéro-tripolitains

Il nous paraît intéressant de placer sous les yeux de nos lecteurs les derniers renseignements géographiques recueillis, sur une région jusqu'ici inconnue, par une reconnaissance de méharistes de la Compagnie saharienne du Tidikelt qui y a opéré en février 1914.

La contrée parcourue par nos sahariens s'étend au Sud-Sud-Est de R'at; elle comprend quatre régions : la Tadrart, l'Erg, le Taïta, le Messak, qui vont être rapidement décrites.

**La Tadrart.** — La région appelée Tadrart n'a jamais été définie; on a jusqu'ici erré en la situant, par renseignements, sur les cartes. Duveyrier (1) la cite comme une « localité ayant dû être un ancien centre d'habitation, car on y remarque des myrtes, nécessairement introduits par la culture, et des sculptures rupestres importantes, indices d'une civilisation disparue ».

La Tadrart est un plateau montagneux (2) qui s'étend du Nord-Ouest au Sud-Est de Sirdelès (3) à In-Ezzan (4), sur environ 250 kilomètres de longueur; sa largeur moyenne est de 50 kilomètres. Il répète la disposition du tassili Edjerit, qui le précède à l'Ouest, en présentant au couchant une haute muraille qui surgit tout d'un coup de la plaine. Cette chaîne prolonge longuement ses pentes orientales qui vont insensiblement mourir dans une autre plaine. Ce plan, incliné vers l'Est, se hérisse de collines, est fouillé par des « oueds » et constitue le tassili. Cette disposition du sol est d'ailleurs la même qui se

(1) DUVEYRIER. *Les Touareg du Nord*, page 14.
(2) En tamaheq : tassili.
(3) Village au N.-N.-E de la ville de R'at, à environ 40 kilomètres.
(4) Lieudit : source.

reproduit par deux fois dans le tassili des Ajjers ; la Tadrart paraît d'ailleurs de même formation géologique.

De Sirdelès à Tinalkoum (1), la falaise occidentale qui termine brusquement la Tadrart se nomme Akakouss ou Akoukass. Duveyrier (2) signale l'Akakouss comme une chaîne « peu large, mais étendue du Nord au Sud,... massif de rochers infranchissable et peu connu, même des indigènes, car ils redoutent de s'y égarer ».

L'Akakouss est franchissable, mais seulement en certains points bien connus des Touareg habitant la Tadrart et des Tebbous leurs amis. En face de Tinalkoum, le passage facile de Takharkhouri, encombré par les sables, permet d'aller vers l'Est et le Fezzan par la passe d'Arzabal, vers le Sud-Est par le col Tehi-n-eg'edhal (3).

Au Nord du Takharkhouri, la muraille terminale du tassili porte le nom d'Aouzarag : à ses pieds un petit ensemble de dunes pose sa note claire dans le paysage ; au Sud, la falaise prend le nom de Tazaït (4) ; elle change ainsi plusieurs fois d'appellations en se continuant vers le Sud-Est. Ce soulèvement se retrouve au delà d'In-Ezzan, jusque vers Djado.

La Tadrart est un plateau accidenté mais facile ; elle possède de beaux « oueds » qui peuvent donner de bons pâturages aux nomades de cette région, aujourd'hui inhabitée par suite de l'insécurité.

Les Kel Tadrart (fraction des Touareg nobles Orar'en, insoumis) séjournent dans le Nord du plateau et donnent asile aux insoumis et dissidents de notre territoire, ainsi qu'aux pillards Tebbous.

Le grand collecteur des eaux de cette contrée est un oued qui, suivant une coutume que l'on retrouve dans le reste des pays Touareg et en Algérie, change plusieurs fois de nom. Cet oued, sous le nom de Tin Mentah, naît au pied de la falaise occidentale du tassili Edjerit qu'il traverse par d'étroites gorges, après avoir pris le nom d'Amaïs.

Les oueds Imaldhadhen à leur confluent avec l'oued Amaïs forment l'important et curieux point d'eau d'Ag'eri. L'explorateur Henri Barth, en y passant, le 30 juillet 1850, avec ses compagnons de voyage, Richardson et Overweg (5), a noté l'impression que lui avait faite, en descendant du tassili, la « belle vallée d'Edjeri » (l'oued Amais); il lui donnait d'ailleurs un cours fantaisiste.

L'oued Amaïs, après avoir entaillé le tassili Edjerit, aborde la muraille de la Tadrart qu'il troue ; il prend alors le nom d'Arikin et le conserve pendant la traversée du plateau.

Erwin von Bary (6) est passé dans cet oued au point où il prend le nom d'Arikin. Le voyageur y note un village. Ce lieu est, en effet, le berceau des Kel-Arikin, fraction des Touareg nobles Orar'en, à laquelle appartient Inguedazen, le chef ajjer insoumis.

Depuis une quinzaine d'années, Arikin, où les Touareg faisaient quelques cultures, est abandonné. Le lieu était intenable ; régulièrement les Tebbous y venaient faire de force la récolte. Les jardins étaient arrosés par l'eau de puits creusés dans l'oued, très profondément ; ces puits sont aujourd'hui comblés et l'on ne voit plus dans cette localité qu'une maison en ruines et des huttes inhabitées.

A sa sortie de la Tadrart, à l'Est, le grand oued est appelé Takisset ; un massif de dunes l'oblige à poursuivre sa route vers le Nord ; successivement, il est connu sous les noms de Oua-n-Eillel, Oua-n-Kaza et Taïta. Son cours se perd dans les sables. Cet oued collecteur reçoit des affluents venus du tassili Edjerit, du tassili du Sud entre Amaïs et In-Ezzan, de la Tadrart et du Messak. Du tassili Edjerit, il reçoit sur sa gauche : les oueds Imaldhadhen, dont le principal s'appelle Tadarat ; les oueds Aït-Ouneren ; l'oued Telat-Nafezou ; l'oued Tag'Erioult ; les oueds Ibezoudar ; l'oued Timangaouin ; l'oued Ir'Ateré, grossi du Tin-Touloult ; l'oued Inagarat, tête de l'oued Oua-n-Akrouf, grossi d'El-Ragabet.

Les oueds venus du tassili du Sud entre Ag'eri et In-Ezzan sont, d'amont en aval : le Tan-Aressou, grossi du Tanaout ; l'Imarhrahtene ; les Ikestan ; le Tin-Ekaham ; les Issitan (singulier Eseti). Eseti est signalé par Erwin von Bary, de même que Tin-Ekaham, qu'il nomme Touinkaham. Ce voyageur est, en effet, passé dans cette région pour se rendre au Soudan.

De la Tadrart, l'oued collecteur reçoit à gauche : les oueds Tir'cher'in ; l'oued Selfoufet, grossi des oueds Istanen, dont l'un est grossi de l'oued Tag'art ; l'oued Afari, grossi du Tinamatali. Cette énumération n'est pas exhaustive, tant s'en faut.

Nous verrons par la suite les oueds issus du Messak ; ces oueds ne parviennent pas à confluer, un important amas de sables s'interposant entre eux et leur récepteur.

**L'Erg.** — Faisant suite à la Tadrart, vers l'Est, un erg (1) borde le tassili du Nord au Sud. Il ne porte aucun nom d'ensemble ; on le désigne partiellement sous le nom des oueds qui sont à proximité du lieu dont on parle. Quelques dunes importantes ont un nom propre.

Il est difficilement franchissable en dehors de certains passages connus, dont les principaux mènent vers l'Est, l'un vers la brèche d'Abahoha, dans le Messak-Isset'-T'efen, l'autre au col d'Anaï dans le Messak-Mellen. Ce dernier passage, long d'une vingtaine de kilomètres, est nommé Ouh'-Eber'An.

**Le Taïta.** — Le Taïta est une plaine (2) qui s'étend de Sirdelès aux monts El-Ouaar (Tummo),

(1) Village en ruines dans la vallée du même nom, à 35 kilomètres environ au Sud de R'at.

(2) Duveyrier. *Les Touareg du Nord*, page 14.

(3) En tamaheq : col des Oiseaux.

(4) En tamaheq : palmier-dattier.

(5) Une inscription, faite en 1913 par les soins du lieutenant commandant le groupe mobile des Ajjers, rappelle le passage en ce point de ces explorateurs.

(6) Explorateur allemand mort mystérieusement à R'at en 1877 au retour d'une exploration dans l'Azbin.

(1) Mot arabe qui désigne un grand espace couvert de dunes de sable.

(2) En tamaheq : ténéré.

sur la route de Mourzouk à Bilma. Duveyrier (1) a traversé le Taïta dans sa partie Nord et en a donné une description géologique qui paraît devoir s'appliquer à l'ensemble. « Ici de grandes parties calcaires m'ont paru dolomitiques, sur et dans une pâte de grès sur et avec laquelle elles forment corps ; là, des pierres détachées, d'un calcaire gris compact à grain très fin ; ailleurs des rognons d'un conglomérat composé de grains quartzeux blancs réunis par une pâte rouge complètement siliceuse ; à droite, du gravier pur ; à gauche, une terre rougeâtre tendre, avec ou sans gravier ; enfin, une roche composée de divers éléments : dolomies, quartz, silex agglomérés ou plutôt fondus les uns dans les autres. »

Le ténéré de Taïta est d'une grande aridité. Il a une largeur d'environ 25 kilomètres aux lieux où il a été traversé par nos méharistes. Il est parcouru d'Est en Ouest par de petits oueds descendus du rebord occidental du Messak et qui vont buter contre l'Erg. Du col d'Anaï s'échappe l'oued Anaï, ravin à peine marqué quand il aborde le Taïta.

Au Nord de ce point on trouve : l'ensemble de petits oueds appelés Tiliouin-n-Tamat ; l'oued Ihen-Doradj ; l'oued Tilemsin, assez important, qui part d'un point du Messak nommé Guilalen ; cet oued parvient à rejoindre l'oued Ouan-Eillel, sans rencontrer d'erg, sans doute à la faveur d'un couloir net de sable ; l'oued Abahoha, partant de la passe du même nom ; l'oued In-Tahaha ; l'oued Tammellett ; l'oued Ar'lad, formant le passage reconnu par Barth ; cet oued se termine dans le bas-fond de Tissit ; l'oued Eraouen.

Au Sud d'Anaï, aucun oued, aucune ravine, portant un nom ne descend du Messak.

**Le Messak.** — Du Taïta, le Messak offre aux regards une haute muraille semblable à celle de l'Akakous vu de R'at ou de Tinalkoum. Vers l'Est, comme les tassilis déjà connus, il présente un plan incliné qui va s'achever dans la région des sables qui s'étend jusque vers Mourzouk et Gatron.

Le Messak, que Duveyrier (1) appelle Amsak et qu'il qualifie de chaîne « rebord rocheux du grand plateau de Mourzouk », a été vu par cet explorateur et avant lui par Barth, dans sa partie nord.

Les indigènes divisent ce tassili en deux régions qu'ils nomment : celle du Nord Messak-Isset'-T'Efen (Messak noir), celle du Sud Messak-Mellen (Messak blanc) ; ces deux qualificatifs indiquent que le plateau du Nord laisse paraître ses grès noirâtres, tandis que celui du Sud les

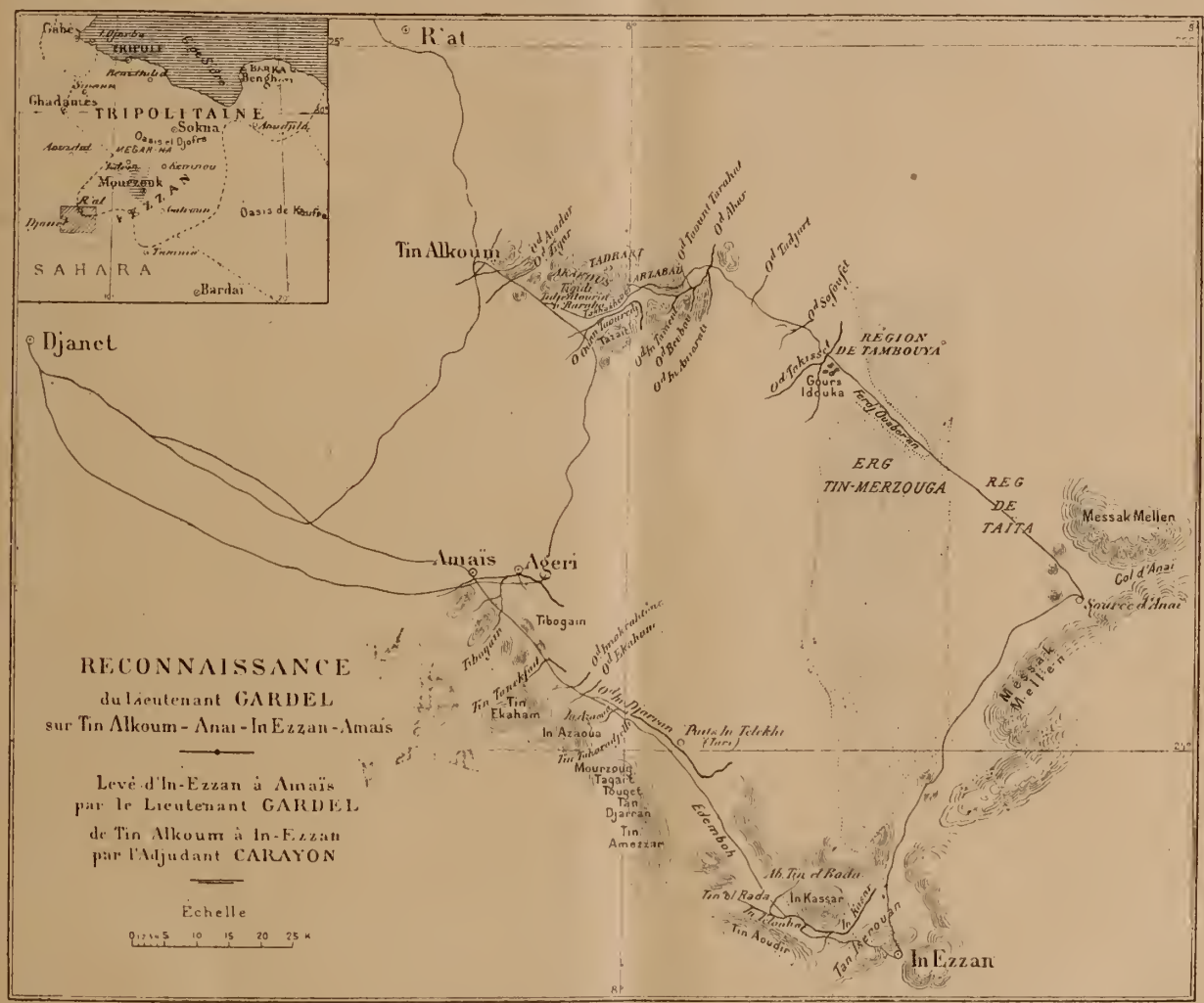


(1) Duveyrier. *Les Touareg du Nord*, page 65.

(1) Duveyrier. *Les Touareg du Nord*, pages 15 et 66.

ensevelit sous du sable. La brèche d'Abahoha, à deux jours au nord d'Anaï, marque la limite commune aux Messaks blanc et noir.

Le Messak noir, placé sur la route du Fezzan à R'at, est connu par les notes des explorateurs. Barth en a franchi le rebord occidental au pas d'Arlad ; il note que « des deux côtés de l'étroit passage s'élevaient à une hauteur de cent pieds des murailles de rochers à pic, composées d'énormes couches de marne et de grès qui se rapprochaient quelquefois au point de ne plus laisser entre elles qu'un espace de six pieds ». Le Messak blanc est inconnu ; il était habité par les Touareg Kel-Tin-Alkoum, qui l'ont déserté pour fuir les atteintes des rezzous tebbous perpétuels. Il sert de repaire aux individus qui préparent une razzia à l'abri des curieux ou qui se reposent à l'écart des fatigues des expéditions malheureuses. Le Messak-Mellen est sillonné par quelques oueds dont les principaux sont : l'oued In-Aramas, dont la tête est vers Abahoha, puis au sud l'oued Talechout; l'oued Terhen, grossi de l'oued Tin-Cobrya ; un point d'eau dans l'oued Terhen se nomme In-Ekeyouad. Ces divers noms, plus ou moins estropiés, figurent sur la carte au 1/2.000.000e du Service géographique de l'armée. Tous ces oueds se perdent dans les sables de l'Est.

D'après des renseignements issus d'indigènes, la falaise terminale du Messak-Mellen se continue jusque dans la région d'El-Ouaar (Tummo), sur la route de Mourzouk à Bilma. Mais dans ces parages, elle n'est plus constituée que par de petites collines; elle est rejointe là par une chaîne qui se détache de la Tadrart, dans les environs d'In-Ezzan et porte d'abord le nom de Ouar-Tag-G'et. C'est l'enchevêtrement de ces deux chaînes qui a fait donner à la contrée où elles se rencontrent le nom arabe d'El-Ouar (difficile).

**Anaï.** — Dans le Messak, la reconnaissance du col d'Anaï offrait un certain intérêt. Selon Duveyrier (1) c'était un des points de passage de la route des Garamantes vers l'Agisymba regio, c'est-à-dire vers l'Azbin, colonie Garamante avant l'ère chrétienne. Anaï a peut-être vu passer les mercenaires romains de Flaccus et de Maternus vers la fin de notre premier siècle, alors qu'alliés du roi de Garama ils allaient châtier dans l'Agisymba les sujets révoltés de ce monarque. Des Tebbous, informateurs de Duveyrier, lui avaient affirmé qu'à Anaï on apercevait encore la voie *avec ses anciennes ornières*. « D'ailleurs, ajoutaient-ils, écrit le voyageur, pour qu'on ne puisse se tromper sur la destination de cette artère, les anciens ont pris la peine de buriner dans le roc, sur une des berges de la voie, des tableaux représentant un convoi de chars, avec des roues, traînés par des bœufs à bosse et conduits par des hommes. » Erwin von Bary s'était inquiété de savoir ce qu'il y avait de vrai dans l'information de Duveyrier et son traducteur, le géographe Henri Schirmer, notait à ce propos que « l'exploration de cette route d'Anaï constitue un des plus intéressants desiderata de la géographie ancienne de l'Afrique (1) ».

Le point d'eau d'Anaï est une source de faible débit qui sourd au pied du rebord du Messak-Mellen dans le ténéré de Taïta. Par suite de la rareté de l'eau dans cette région, le point est important, mais le manque de pâturage pour les chameaux dans ses environs n'en fait qu'un point de passage où l'on ne s'attarde pas.

Malgré les investigations de nos méharistes, aucun tableau rupestre n'a été découvert aux abords de la source ; la falaise, formée de couches très minces de roches de grès et de marne qui s'effritent, ne présente aucune paroi qui ait pu permettre à quelque artiste garamante ou romain d'exercer son talent. Seules, sur des blocs de grès, près de l'aiguade, on lit quelques inscriptions onomastiques, relativement récentes, en arabe et en tifinar (2).

Le col d'Anaï, situé à 11 kilomètres au Nord-Est du point d'eau, est un passage d'accès très difficile; il est largement ouvert et la différence de niveau entre le col proprement dit et le ténéré de Taïta ne dépasse pas 35 mètres. La pente du col est encombrée par du sable sur lequel, pas plus que dans le Taïta, les chars romains n'ont pu tracer des ornières durables.

Le col donne accès de plain-pied sur le plateau ; c'est en vain qu'on chercherait, au moins dans le champ de la vue qu'on a du col, des berges à la voie qui aboutit à Anaï. Les indigènes qui connaissent cette région n'ont jamais remarqué ni traces de roues de chars ni graffiti. S'il faut faire son deuil de cette curiosité, il n'en est pas moins vrai que le col d'Anaï offre le débouché le plus direct aux gens qui, venant du Fezzan, veulent se rendre en Aïr et il est très vraisemblable qu'une expédition militaire l'ait emprunté.

Ce n'est pas une voie pour les caravanes ; la rareté des points d'eau, le manque de pâturages, les incursions des pillards du Tibesti font de ses abords une contrée inhospitalière à des convois marchant lentement et sans appareil guerrier imposant.

**In-Ezzan.** — Un autre point très important de la région ci-dessus décrite est celui d'In-Ezzan.

La source pérenne de ce lieu est un point d'eau très important; elle est le lieu de passage obligé des gens venant du Fezzan par Anaï, à destination du Soudan, de ceux venant de la région de Gatron, du Tibesti et du Kaouar, en quête de pillages en pays Ajjer.

Si Anaï a été un des points de la route des Garamantes, In-Ezzan en est forcément un autre. En temps normal, c'est-à-dire lorsqu'il n'a pas plu depuis fort longtemps dans la région, les points d'eau les plus voisins d'In-Ezzan sont au Nord-Est Anaï, à vingt heures de marche; au Nord-Ouest Ag'eri, à trente heures ; au Sud la source de Roudet (Orhoda (Ghouta) de la carte au 1/2.000.000e du Service géographique de l'armée) près de Djado; au Sud-Est les *Ounans* (puits)

(1) Duveyrier. *Les Touareg du Nord*, pages 457-458.

(1) Erwin von Bary. *Journal de route*, page 192.
(2) Alphabet des Touareg.

Haggar'enin à quatre jours. Ces puits sont à un jour d'un oued appelé Bedema, dans un plateau montagneux (d'après renseignements indigènes).

L'occupation constante d'In-Ezzan par nos méharistes serait le plus sûr garant de sécurité pour nos caravanes et nos gens. Malheureusement l'absence de pâturages pour les méhara dans ses environs et l'éloignement de ce point ne permettent pas d'envisager cette conception.

On peut considérer In-Ezzan comme une garnison de coupeurs de route. On y trouve les traces d'un stationnement quasi permanent : abris contre le vent, cachettes à provisions, vieilles cendres accumulées, ustensiles de cuisine cassés, plats tressés en « drinn » (1), os de chameaux, crottes de chameaux et chèvres et surtout dans une grotte une épaisse couche des restes de la décortication de graines de coloquintes.

Les Tebbous, qui sont les hôtes ordinaires d'In-Ezzan, vivent de ces graines qu'ils apportent de leur pays. Duveyrier (2) note que « les auteurs grecs et romains ont signalé comme une très grande aberration du goût l'usage que les troglodytes (Tebbous modernes) faisaient de la graine de coloquintes. Cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours. Les graines de coloquintes, débarrassées de leur principe amer par l'ébullition et torréfiées, sont encore vendues aujourd'hui sous le nom de « takerba » par les Tebbous sur les marchés et recherchées comme aliment de luxe. »

Les pillards d'In-Ezzan y ajoutent de la viande de chameau et de chèvre. Ils nourrissent leurs montures du drinn dont ils vont couper dans les environs les touffes sporadiques et attendent là patiemment l'occasion propice que leur annoncent deux ou trois des leurs envoyés en avant.

Au retour des razzias, In-Essan est le point où les pillards s'arrêtent pour se livrer à des ripailles de viande et de butin ; leurs méhara participent à la fête, ainsi que l'attestent leurs déjections, où l'on retrouve les précieux grains de mil que les Touareg vont chercher au Soudan.

La colline qui abrite le point d'eau a environ 150 mètres de haut : elle est visible de loin et de nombreux signaux de pierres la signalent (comme des phares un port) aux gens qui à l'entour risqueraient de mourir de soif en s'égarant.

Du haut de cette colline, marqué d'une pyramide de la hauteur d'un homme, il est facile aux bandits d'exercer la vigilance. A quelques mètres au-dessus et au nord de la source, marquée par un jeune palmier, se trouve une grotte qui est comme le salon des pillards et dont les parois sont comme le livre d'or de tous les passagers ; chacun tient à graver son nom dans le grès en implorant la miséricorde divine.

On y lit des inscriptions en tifinar et en arabe ; une inscription dessinée au crayon et dont la gravure est à peine entamée est un modèle de calligraphie arabe ; on découvre même un nom écrit en français, une fois tracé au crayon, une autre fois gravé : Samy. L'ex-moutaçerif turc du Fezzan, l'officier de marine Sami bey, serait-il venu à In-Ezzan ?

On voit encore dans la grotte de nombreux dessins, quelques-uns tout à fait remarquables, entre autres un cheval se cabrant et d'une exécution saisissante de vérité. Ce coursier est peint en blanc et désigné par une inscription arabe : « le blanchâtre ». On remarque encor. une étoile blanche à huit branches en fuseaue comme tracée au compas ; une chasse à l'antilope : huit antilopes sont poursuivies par un cavalier et des chiens en pleine course ; des bœufs en deux couleurs ocre et blanc ; un bœuf à queue bifide ; des chevaux ; une sorte de rosace très « art nouveau », etc... Toutes ces curiosités, dont on n'a eu qu'une vision rapide, demanderaient un examen attentif.

Il faut ajouter que ces régions sont particulièrement désertiques : ce sont des espaces pétrés ou aréneux qui donnent la sensation de paysages lunaires.

(1) Plante saharienne.
(2) Duveyrier : *Les Touareg du Nord*, page 171.

## LE COMMERCE DE L'ALGÉRIE

### EN 1914

Le mouvement du commerce général de l'Algérie, pendant l'année 1914, a porté sur une valeur globale de 996.967 millions.

Dans ce total qui comprend l'ensemble des marchandises arrivées et sorties par les différentes douanes de la colonie, les importations figurent pour 566 millions, en diminution de 163 millions par rapport à 1913 et de 156 millions par rapport à 1912 ; les exportations représentent 431 millions, soit 132 millions de moins qu'en 1913 et 160 millions de moins qu'en 1912.

Limitée aux chiffres du commerce spécial — rubrique exclusive aux marchandises importées pour la consommation de la colonie et aux envois de ses producteurs — la comparaison des résultats afférents aux trois dernières années fait ressortir pour 1914 : à l'importation, une différence en moins de 149 millions sur 1913 et de 152 millions sur 1912 ; à l'exportation, une diminution de 117 millions par rapport à 1913 et de 162 millions par rapport à 1912.

Les diminutions qu'accusent toutes les importations sont uniquement dues au fléchissement du trafic résultant de l'état de guerre.

La même raison s'applique, en ce qui concerne les exportations, aux moins values constatées au cours de la même période. Les transactions effectuées sur les bestiaux, les laines, les phosphates, les minerais, etc., présentaient, en effet, à la fin du premier semestre, une importance égale et même supérieure à celles de la période correspondante de 1913. Pour les vins, la différence en moins, très sensible, doit être attribuée, en outre, à l'avilissement qu'ont subi les cours en 1914.

Quant aux quelques augmentations que, malgré le ralentissement général des opérations, la statistique a eu à enregistrer au compte de cette même branche du trafic, elles portent sur le froment en grains, l'avoine, la farine de froment, tous produits que l'administration de la Guerre a réquisitionnés pour assurer l'approvisionnement de la métropole, et aussi sur l'huile fixe pure d'olive, produite en abondance dans la colonie et dont une grande quantité avait été, avant l'ouverture des hostilités, expédiée en France où la récolte oléicole était déficitaire.

Notons que le trafic du port d'Alger a été, en 1914, de 13.929.530 tonnes contre 19.436.770 en 1913 et 18.414.567 en 1912. Celui du port d'Oran a été de 7.115.000 tonnes, en baisse de 527.000 tonnes sur 1913 et de 200.000 tonnes sur 1912.

# AU MAROC FRANÇAIS

**Le budget 1914-1915.** — Le budget général de l'Etat chérifien pour l'exercice 1914-1915 a été établi aux chiffres suivants :

**1° Services sur ressources ordinaires.**

| | | |
|---|---|---|
| Recettes | 50.812.656 | P. H. |
| Dépenses | 50.800 430 | — |
| Excédent | 12.226 | P. H. |

Les recettes se décomposent comme suit :

| | P. H |
|---|---|
| Reversement du Contrôle de la Dette | 19.550.488 |
| Impôts directs et taxes assimilées (contributions arabes et taxe urbaine) | 10.783.858 |
| Impôts et revenus indirects (droits de marché, enregistrement, impôts sur l'alcool et le sucre, droits de transit, de sortie et de hafer du Maroc oriental) | 13.702.400 |
| Produits des postes et télégraphes | 2.101.700 |
| Produits et revenus des domaines de l'Etat | 2.073.603 |
| Produits divers du budget | 2.600.607 |
| | 50.812.656 |

Les dépenses sont afférentes aux services publics et aux subventions aux villes pour insuffisance de ressources municipales, à l'aconage pour déficit d'exploitation et au fonds de pénétration.

**2° Services sur ressources exceptionnelles ou spéciales.**

| | |
|---|---|
| Recettes (lotissement domanial à Kenitra et aliénation d'immeubles domaniaux) | 1 050.000 |
| Dépenses (travaux d'aménagement à Kenitra, achat d'immeubles par les domaines et préparation de lotissements) | 1.050.000 |

Dans le rapport de présentation le résident général s'exprime ainsi : « Pour faire face à toutes ces dépenses il a fallu prévoir la création d'impôts nouveaux que les circonstances n'ont pas encore permis de mettre en application et il est à craindre que le présent budget ne se solde en déficit, mais le développement de la richesse publique dans l'Empire au cours de cet exercice permet d'affirmer que la réorganisation fiscale dont la réalisation ne subira plus maintenant un long retard assurera dans l'avenir la prospérité des finances chérifiennes. »

**La navigation dans les ports du Protectorat.** — Pendant l'année 1913, il avait été enregistré, à Casablanca, l'entrée de 748 navires représentant un tonnage de 780.000 tonnes. Sur ce nombre, 343 battaient pavillon français (avec 487.000 tonnes).

Le chiffre des navires, ayant fait escale pendant la même année, à Rabat, a été de 358 (jaugeant 150.000 tonnes), dont 107 français (40.000 tonnes).

A Mazagan, on a enregistré 290 navires (288.000 tonnes) dont 84 français (90.000 tonnes) ; à Saffi, 265 navires (251.000 tonnes), dont 89 français (92.000 tonnes) ; à Mogador, 225 navires (258.000 tonnes), dont 65 français (82.000 tonnes) ; à Kenitra, 39 navires (16.500 tonnes), dont 25 français (8.100 tonnes).

Seuls, les navires de commerce non affrétés par l'administration de la Guerre sont consignés sur la statistique ci-dessus.

D'une manière générale, la navigation du Maroc pendant l'année 1913 marquait un progrès sensible sur l'année 1912.

# Chronique de l'Armée coloniale

**Promotions.** — Par décret du 15 février, sont promus : généraux de division, le général de division à titre temporaire Gouraud, en remplacement du général de division Lefèvre, placé dans la section de réserve, et le général de brigade Bonnier, en remplacement du général Archinard, placé dans la section de réserve. Les généraux Bonnier et Gouraud sont membres du Comité de l'Afrique française.

Généraux de brigade : les colonels Codet, Cherrier, des troupes métropolitaines ; Pierson, Dessort et Nicole, de l'infanterie coloniale.

Colonel : le lieutenant-colonel Calmel, directeur du génie à Rabat.

Par décret du 22 février, sont promus au grade supérieur : le lieutenant-colonel Tahon (Maroc), les chefs de bataillon Chardenet (Alger), Théveney, Plandé dit Quintaa, Tribalet, Priou, Crétin (Maroc), de l'infanterie ; le lieutenant-colonel Sarton de Jonchay (Algérie), les chefs d'escadron Toulat (Tanger), Dupertuis (Maroc), de la cavalerie ; les lieutenants-colonels Lagarrue, Molard, Vanwaetermeulen, Ruef ; les chefs de bataillon Cluzeau, Maroix, Celle, Monhoven, de l'infanterie coloniale ; les lieutenants-colonels Husson, Piquemal, Thouard ; les chefs d'escadron Benoit, Marandet, Joalland, de l'artillerie coloniale.

Le colonel d'infanterie coloniale Marchand, en retraite, réintégré pour la durée de la guerre, a été nommé général de brigade à titre temporaire pour la durée de la guerre.

# RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Nominations.** — M. Paul Simoni, gouverneur de 1re classe des colonies, est chargé de l'intérim du gouvernement de la Côte française des Somalis.

*Le Gérant :* J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

N° 4

# RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

**LA CONQUÊTE DU TOGOLAND** : L'action des partisans mossis. — Administrateur D'ARBOUSSIER..... 49

**La guerre dans les possessions allemandes** : La version allemande..... 55

**Le commerce maritime du Maroc français en 1913-1914**..... 70

**Le Togoland en 1913**..... 71

**Chronique de l'armée coloniale**..... 72

**Renseignements divers**..... 72

**Bibliographie**..... 72

## La Conquête du Togoland

# L'ACTION DES PARTISANS MOSSIS

*En racontant dans l'*Afrique Française *de janvier-février 1915 (p. 10) la conquête du Togoland septentrional, nous avons signalé la participation qu'y avait prise un contingent de cavaliers mossis levés en goum par l'administrateur d'Arboussier. On lira avec intérêt les extraits suivants du rapport dressé par cet administrateur. Ils montrent par des faits les heureux résultats de la politique indigène suivie au Mossi.*

Le 6 août, le Moro-Naba, prévenu depuis le 4 de l'état de guerre existant entre l'empire allemand et la France, venait m'offrir l'appui de tous les Nabas et de la population et me demandait pour les Mossis l'honneur de marcher contre le Togo allemand.

En même temps le Moro-Naba me faisait connaître qu'il importait pour que son aide ait toute sa valeur de respecter toutes les formes traditionnelles du pays. En conséquence, le même jour vers 20 heures, je réunissais à la Résidence le Moro-Naba, le Tampsoba (chef de guerre) et les chefs de provinces.

Le Moro-Naba expliquait alors au Tampsoba la situation et lui demandait de déclarer la guerre. Le Tampsoba sur cette invitation avertit les chefs qu'ils eussent à lever les guerriers.

Le lendemain 7 août, de tous les points de la circonscription affluaient les chefs de cantons qui tous sollicitaient de partir en guerre. Ils étaient suivis de nombreux serviteurs soit à pied, soit à cheval; tous paraissaient très heureux de voir s'ouvrir après un temps si long une période de guerre.

L'aspect de cette troupe bigarrée était des plus pittoresques et pouvait donner l'idée d'une levée de grands vassaux dans notre moyen âge, on y trouvait le même désordre et le même goût de la guerre.

Je remerciai alors les chefs de leur zèle et de leur dévouement et vous signalai ces faits. Le 8 août, je reçus votre télégramme me prescrivant de profiter de la bonne volonté du Moro-Naba et de me diriger sur le Togo à la tête d'une troupe de partisans mossis encadrés par des gardes de cercle.

Sans perdre un instant, je me mis donc en devoir de faire un triage parmi ces chefs. Très bien secondé par M. du Roure, commis des affaires indigènes, qui devait m'accompagner, je m'appliquai à choisir les gens les mieux montés, et je désignai cinq chefs pris parmi les plus connus et ayant le plus d'autorité par leur naissance et leur réputation guerrière pour en faire des chefs de pelotons. Le Moro-Naba insista pour que son jeune frère Djiba Naba fût de ceux-là.

Il me fallut aussi réduire à un minimum la suite des Nabas tout disposés à emmener avec eux toute leur maison.

Le 9 août à 16 heures, je me mettais en route accompagné par M. du Roure à la tête de 180 cavaliers mossis encadrés par un brigadier chef, un brigadier et quatre gardes choisis. Les nécessités du service à Ouagadougou ne m'avaient pas permis de prendre un nombre plus considérable de gardes ; je pensais à Tenkodogo prendre une dizaine de gardes de ce poste et donner ainsi à une troupe sans instruction militaire, mal arméeet peu solide, l'appui de quinze bonnes

carabines. Je pensais aussi me tenir en liaison avec M. Duranthon qui marchait de Fada sur Sansanné avec quarante gardes et cent partisans à cheval.

En partant, j'avais donné des ordres dans toutes les résidences pour lever des cavaliers qui pourraient devenir utiles à un moment donné; partout ces levées de partisans se firent avec la plus grande facilité. Je dois citer en particulier le zèle et le dévouement d'Hamaria, chef de Léo, qui dès le premier jour vint mettre à la disposition du résident hommes et chevaux et qui ne cessa d'aider ce fonctionnaire de tout son pouvoir.

Cependant un fait assez curieux se produisit durant cette période dans la région ouest de la résidence de Koudougou habitée par des Gourounsi particulièrement pillards, peu en mains et animés d'un esprit d'indépendance très développé. A l'annonce de levées de nombreux guerriers dans le Mossi, le bruit se répandit dans ces villages que ces préparatifs étaient dirigés contre eux et une vive agitation se fit sentir chez cette population encore très sauvage. Le résident réussit cependant à calmer ce trouble par l'envoi d'un fonctionnaire européen qui parcourut les villages alarmés et y expliqua contre qui était tourné notre effort.

A partir du 9 août, j'ai tenu au jour le jour un journal de marche, je vous envoie une copie, elle donnera, je crois, une notion exacte des événements qui se sont déroulés durant la marche sur Sansanné-Mango et pendant mon séjour dans ce poste jusqu'à l'arrivée de la 4e brigade de garde indigène.

### COPIE DU JOURNAL DE MARCHE

DU 9 AU 28 AOUT 1914.

*9 août 1914.* — Le contingent mossi se mettra en route ce soir à 15 h. 30 sous mes ordres. Rassemblement à 14 h. 30 devant la Résidence. Les cavaliers mossis avec deux gardes iront cantonner à Kourbissiguiri. Les Européens cantonneront avec le reste des gardes à Kouba. Demain matin 10 août, les deux gardes marchant avec les Mossis les rassembleront à 4 heures. Ils attendront des ordres pour les mettre en marche. Tous les jours M. du Roure désignera un peloton qui marchera avec nous et recevra une instruction élémentaire.

*10 août.* — Kourbissiguiri. Les pelotons de Gourho-Naba, Djiba-Naba, Nobila-Naba, le peloton peulh quitteront *Kourbissiguiri* ce matin même, iront cantonner à *Béré*. Le peloton de Ouigou marchera ce soir avec nous et cantonnera à Bousérima. Pendant l'étape le peloton manœuvrera : « Déploiement en bataille étant par quatre, ploiement par 4, par 2, par 1; principes du combat à pied. Marche du peloton en campagne, patrouilles, etc. » Chaque jour, le même programme de manœuvres sera appliqué à un peloton qui marchera avec nous.

M. du Roure établira aujourd'hui un contrôle nominatif du peloton Ouigou et les jours suivants un contrôle nominatif du peloton qui marchera avec nous. Chaque jour, chaque chef de peloton fera l'appel de ses hommes et le rendra au brigadier chef. Celui-ci rendra compte à M. du Roure.

Demain 11 août, de Béré à Pougoudou, toute la colonne marchera avec moi. Les Européens et le peloton de Gourho Naba feront grande halte à Pougoudou; les quatre autres pelotons iront cantonner à Niarba. Le soir, le commandant de la colonne et le peloton Gourho cantonneront à Kaïbou-Bagaré.

Ce soir 10 août, départ à 15 heures. Rassemblement à 14 h. 30.

*11 août.* — Pougoudou. Les pelotons de Ouigou, Djiba, Nobila, le peloton peulh se rendront demain matin directement à Niago et commenceront immédiatement leur traversée de la Volta pour dégager et nous permettre de faire passer, dans la soirée du 12, le peloton Gourho et les bagages. Le commandant de la colonne et M. du Roure traverseront la Volta le 13 au matin.

Dès que, dans la matinée du 12, les 4 pelotons de Ouigou, Djiba, Nobila, Peulh auront traversé la Volta, ils partiront pour Garango. Ils attendront à ce point le commandant de la colonne pour arriver avec lui le 13 au soir à Tenkodogo.

Le 12, M. du Roure quittera Kaïbou-Bagaré à 1 heure du matin pour surveiller le passage de rivière. Le commandant de la colonne partira de Kaïbou à 4 heures avec le peloton Gourho.

*12 août.* — Niaogo. 9 h. 30. M. du Roure ayant terminé à mon arrivée le passage de rivière des quatre premiers pelotons sans incident grave (un seul cheval noyé), le peloton Gourho passe immédiatement, et rallie Garango avec les autres pelotons. Les chevaux des Européens, des gardes, de l'interprète, des boys passeront la Volta ce soir sous les ordres de M. du Roure. Le brigadier chef lui sera adjoint. Le mouvement commencera à 15 h. 30. Les bagages passeront après les chevaux. Les palefreniers sous la surveillance d'un garde bivouaqueront sur la rive gauche de la Volta, les bagages fileront directement sur Garango. Les Européens passeront la rivière demain matin à 5 heures. Gan Sako (interprète) s'occupera avec le chef de village de rassembler tous les nageurs nécessaires aux passages de ce soir et de demain.

Demain 13, réveil à 4 heures, grande halte à Garango, coucher à Tenkodogo.

*13 août.* — Garango. Ce soir, rassemblement à 13 h. 30. Départ des 5 pelotons à 2 heures. Manœuvre d'ensemble pendant la route.

Demain 14, repos. M. du Roure pendant la journée du 14 achèvera l'organisation de détail de l'escadron. Les cavaliers seront logés à Tenkodogo par les soins de M. le résident. Les chefs de peloton sous la surveillance du brigadier chef Abdoul Sall veilleront au maintien de l'ordre.

A 13 heures, le 14, les chefs de pelotons et d'escouades se rassembleront devant la Résidence. Gan Sako assistera au rassemblement.

*14 août.* — Tenkodogo. A 9 heures du matin,

distribution de mil aux cavaliers mossis; ce mil devra être conservé en réserve, des approvisionnements existant sur la route jusqu'à la frontière allemande. A 16 heures, répartition dans les pelotons des outils portatifs. M. du Roure dirigera cette répartition. Demain matin 15, rassemblement à 4 h. 30 devant la Résidence. Les bagages et munitions partiront à 5 heures, la colonne se mettra en route à 5 h. 30. Manœuvre d'ensemble pendant la marche. A partir de demain chaque peloton à tour de rôle fournira une escouade pour l'escorte du convoi. Le 15, la colonne fera grand'halte à Bacibedo. Le soir, bivouac à Lalgaï.

Un sous-officier de l'armée anglaise, M. O'Connell (R. E.) m'attend à Tenkodogo, est porteur de deux lettres à mon adresse, l'une du Provincial Commissionner de Gambaga, l'autre de l'« Intelligence Officer » (Officier de renseignements) de la colonne mobile en formation dans ce poste.

*15 août.* — Lalgaï. Marche sans rien à signaler. Mêmes ordres pour la marche du 16.

*16 août.* — Ouarga. Rencontre entre Lalgaï et Ouarga de M. l'administrateur Bornèque venant à ma rencontre depuis Sanga avec de nombreux cavaliers de la résidence de Tenkodogo. M. Bornèque est autorisé à suivre la colonne.

Pour le 17, même ordre de marche sur Yargatenga. Départ à 4 h. 30. Rassemblement à 3 h. 30.

*17 août.* — Yargatenga. Le brigadier chef de Tenkodogo me porte de Sanga une lettre de M. Duranthon m'annonçant qu'il est entré sans résistance à Sansanné-Mango. Je décide alors de m'écarter de la route par Sanga que je pensais suivre pour rallier le plus rapidement possible M. Duranthon, et au contraire de passer le plus loin possible pour rallier Sansanné-Mango en m'assurant de la soumission de nombreux villages, ce que n'a pu faire M. Duranthon dans une marche très rapide.

Ce soir, le peloton de Djiba Naba fournira le service des avant-postes. Des rondes seront faites par les fonctionnaires européens pour s'assurer de la façon dont ce service est fait. Tous les mouvements doivent s'exécuter dans le plus grand silence. A 15 heures M. du Roure distribuera des cartouches aux partisans. Le brigadier chef de Tenkogodo partira ce soir même pour Sanga, et y attendra des ordres. Il a avec lui dans ce village 6 gardes et 50 cavaliers auxiliaires de Tenkodogo.

Demain, marche sur Poussiga, village du Togo, à proximité des frontières française et anglaise. Le chef de ce village a refusé de venir faire sa soumission entre les mains de M. Bornèque.

Ordre de marche. Demain, réveil à 4 heures, départ à 5 heures.

Avant-garde : M. du Roure, brigadier chef Abdoul Sall, peloton Onigou. Celui-ci marche en fourrageur, fournit une pointe d'avant-garde de 5 hommes et de 3 agents de liaison avec le gros.

Le gros : administrateur d'Arboussier, administrateur Bornèque, sergent O'Connell (R. E.), les gardes-cercles, le peloton de Djiba, le peloton peulh; les pelotons marchent en bataille.

Le peloton de Gourho marche à 150 mètres environ à gauche de la colonne, le peloton de Nobila marche dans la même formation à droite de la colonne. L'arrière-garde est formée par les auxiliaires de Tenkodogo, marchant en fourrageurs sur un très grand front.

Ces auxiliaires fournissent avec les boys armés l'escorte du convoi.

*18 août.* — Poussiga (Togo). Départ de Yargatenga à 5 heures, formation de marche prise dans le départ. Pays très cultivé, découvert, les mils n'étant pas hauts sauf dans les fonds humides. Passage de la frontière à 7 heures. Le pays devient plus couvert, est cependant facile pour une troupe de cavalerie, quelques marigots encaissés, mais à berges peu abruptes. La marche se poursuit à une allure assez rapide. A 7 h. 10, pause de 20 minutes pour laisser souffler les chevaux.

A 7 h. 30, remise en marche. Pays cultivé presque partout ; à 8 heures, passage au village de Boloko évacué, quelques hommes isolés sont trouvés dans des soukalas.

A 9 heures, premières cultures de Poussiga et premières cases de ce village. Le campement des Européens et le caravansérail des dioulas sont en vue à peu près à trois kilomètres; le village semble abandonné. Cependant quelques hommes sont sur une butte dominant le campement, ils prennent la fuite à notre approche.

A 9 h. 30, nous atteignons le campement, tout semble tranquille; l'avant-garde avec le brigadier chef Abdoul Sall est envoyée pour patrouiller et dégager le campement sur un large rayon. Ordre est donné au brigadier chef de ne pas s'engager inutilement.

M. du Roure reste au camp avec moi. Je donne l'ordre de faire desseller. A ce moment l'interprète Gan Sako me signale que de nombreux hommes en armes sont à proximité du campement vers la frontière anglaise et semblent vouloir attaquer.

Je pars dans cette direction avec M. Bornèque, M. O'Connell, les gardes et les pelotons peulh et Gourho. M. du Roure reçoit l'ordre de laisser un peloton au campement, de venir me rejoindre avec le peloton de Djiba.

A 2 k. 500 du campement, nous nous heurtons à une troupe nombreuse dont il est difficile d'apprécier le nombre, car les hommes sont dispersés dans les mils. De nombreuses flèches sont tirées, personne n'est atteint. Le sergent O'Connell m'avise à ce moment que de nombreux sujets anglais sont mêlés aux gens de Poussiga. Sans que je puisse le retenir, il part suivi du caporal de constables qui l'accompagne et se jette très courageusement au milieu des sujets anglais et essaie de les rallier, je le perds de vue. Nous sommes à ce moment à peu près entourés, et les flèches tombent assez dru autour de nous ; je donne ordre aux gardes de mettre pied à terre et, par quelques feux qui font d'ailleurs peu de mal à l'ennemi, je dégage très rapidement le terrain.

L'ordonnance de M. O'Connell revient à ce mo-

ment et me dit que les sujets anglais mêlés aux gens de Poussiga les ont reconnus et que l'affaire est finie. De nombreux indigènes déposent leurs armes et viennent à nous.

10 h. 30. M. du Roure arrive au galop, m'annonçant que le brigadier chef et le peloton Ouigou sont engagés avec une bande peu nombreuse, mais qui semble résolue. Lui-même a perdu un homme (partisan mossi), tué d'une flèche partie d'une soukala occupée par des ennemis. La soukala a été incendiée sur l'ordre de M. du Roure par les Mossis et 2 hommes qui en sont sortis tués par les cavaliers.

Je rallie les pelotons et nous nous rabattons vers le brigadier chef qui s'est éloigné dans l'Ouest. Nous sommes guidés par des coups de feu.

Arrivé sur la ligne de feu, je trouve Abdoul Sall blessé d'un coup de lance empoisonnée à la cuisse droite. Il m'annonce que le brigadier Mahmadou Taraoré est aussi blessé. On apporte celui-ci, il a deux coups de lance dans le flanc droit.

Il s'est produit ceci : l'avant-garde arrivée au marigot qui coule à 500 mètres du campement s'est heurtée à une embuscade de 50 hommes environ; celle-ci les attaque aussitôt. Quelques coups de feu font lâcher pied aux assaillants; mais très rapidement les deux gradés remontant à cheval se jettent à leur poursuite et les rejettent au delà de la crête située à environ 3 kilomètres du campement dans l'Ouest. C'est dans cette poursuite que des gens tapis dans les mils ont réussi à frapper les deux gradés, plus trois Mossis moins gravement atteints.

Je donne l'ordre aux blessés d'aller au campement se faire soigner. Les Mossis ont l'air très découragés, je les rallie, et je m'assure que l'ennemi est en fuite, nous rentrons au campement vers 11 h. 30. Abdoul Sall est mort un peu avant d'arriver au campement. Le brigadier Mahmadou Taraoré meurt un quart d'heure après y avoir été transporté.

A mon arrivée, je trouve un sergent indigène et quatre constables anglais qui me sont envoyés porteurs d'une lettre du capitaine commandant la colonne mobile en marche de Gambaga sur Sansanné.

Le sergent O'Connell envoie un homme au chef de Bakou (Gold Coast), celui-ci arrive dans la soirée apportant des vivres de toute sorte et se met entièrement à ma disposition. Il me dit en avoir reçu l'ordre des autorités anglaises. Ce chef m'apprend que le chef de Poussiga est allé faire sa soumission à Gambaga; d'après lui, les gens qui nous ont attaqués sont des brigands réfugiés en ce coin formé par les trois frontières et parmi eux seraient de nombreux Mossis et Boussangsés de Tenkodogo.

Un service d'ordre est organisé dès notre retour au camp; le bivouac installé.

A 16 heures, enterrement des deux gradés gardes cercles et du Mossi tué. Les blessés au nombre de trois ne semblent pas en danger.

Dans la soirée, à 17 heures, des patrouilles sont envoyées dans les environs, et, pour dégager le terrain, toutes les soukalas abandonnées sur un rayon de 2 kilomètres sont incendiées. Un certain nombre aux environs immédiats du campement sont conservées; elles serviront à loger les divers pelotons qui fourniront chacun un petit poste.

Les dispositions pour la nuit sont les suivantes : des postes de cavaliers mossis dans des soukalas à une distance variant de 100 à 200 mètres du campement. Au campement même les gardes cercles et les constables anglais prennent la garde en dehors de l'enceinte. Les Européens prendront tour à tour le quart et surveilleront avec le plus grand soin les sentinelles qui devront se tenir en contact permanent. Les partisans reçoivent l'ordre de garder les soukalas et de n'en pas sortir sous risque de recevoir des coups de fusil des sentinelles.

*19 août.* — Poussiga. Nuit calme; à minuit 30, les Peulhs croient voir des ombres suspectes autour de la soukala qu'ils occupent. Le chef du peloton fait prévenir le sergent indigène anglais. Une patrouille est envoyée, ne trouve rien. Fausse alerte.

Le calme des gens que j'ai fait immédiatement prévenir de ne pas s'effrayer s'ils entendaient des coups de feu a été très convenable, si on considère que nous avions une troupe irrégulière, sans instruction et relativement démoralisée par le combat de la veille.

Réveil à 5 heures, repos pour les hommes et les chevaux. Les villages allemands de Sarabogo et de Imkogo viennent dans la matinée faire leur soumission entre mes mains.

A 2 heures de l'après-midi arrivent les chefs des villages de Tamé et de Bougouré qui viennent faire leur soumission. Je leur promets à tous la paix si nous ne sommes pas attaqués, mais je leur donne aussi la certitude d'un châtiment exemplaire si nous rencontrons devant nous de la résistance.

A 17 heures, une alerte annonçant des rassemblements menaçants dans le Nord-Ouest, des patrouilles envoyées ne rencontrent rien dans un rayon de 4 à 5 kilomètres. Cette alerte cause une certaine émotion parmi les Mossis, beaucoup d'entre eux s'affolent, se mettent sans ordre à seller leurs chevaux. Je parcours leurs campements et j'obtiens en assez peu de temps un calme relatif; les gardes qui ne sont pas en patrouille se sont rassemblés très vite et avec beaucoup de sang-froid.

Même service de nuit que la veille. Nuit absolument calme.

*20 août.* — Poussiga. Réveil à 5 heures. Réception à 7 heures du chef de Poussiga, revenant de Gambaga où il est allé faire sa soumission aux autorités anglaises. Il s'excuse de l'attaque de ses gens et décline toute responsabilité; il est porteur d'une lettre du District Commissioner de Gambaga adressée à toutes les autorités françaises (administratives et militaires) les avisant que Poussiga a fait sa soumission.

A 9 heures, les chefs de Gabouré, Barbakoa,

villages voisins de Bougouré, viennent faire leur soumission entre mes mains. Le fils du chef de village de Kanteni (canton de Dapangu) arrive vers la même heure, il est blessé et vient nous demander protection. Il annonce que les soldats de Sansanné déserteurs se sont répandus par petits groupes dans les villages et déclarent que, les Blancs étant partis, chacun peut vivre à sa guise; ils incitent les jeunes gens au pillage. Ces déserteurs sont en tenue et porteurs de leurs armes et de nombreuses cartouches.

Viennent aussi les chefs des groupements peulhs de Tibo et Doutugu.

*20 août.* — M. du Roure passera ce matin même l'inspection des chevaux des pelotons mossis, tous les chevaux en mauvais état seront renvoyés avec leurs cavaliers qui déposeront leurs armes au poste de Tenkodogo. M. du Roure établira une situation d'effectif comprenant après ce tri tous les éléments de la colonne (détachement anglais compris, ainsi que tout le personnel, domestiques, etc.). Tous les auxiliaires de Tenkodogo seront renvoyés à ce poste, sauf quelques agents politiques. Ce soir à 3 heures départ pour Bougouré, même ordre de marche que le 18 août. Deux constables anglais en pointe d'avant-garde, peloton Ouigou à l'avant-garde. Deux tirailleurs réservistes rejoignant la compagnie au convoi avec un constable et les boys armés. Au troupeau, un constable et le peloton peulh de Ouagadougou. Le convoi de bagages suivra à 200 mètres en arrière de la colonne.

Le troupeau suivra le plus rapidement possible sans se disperser à droite et à gauche.

Le service de garde sera organisé dès l'arrivée au camp.

*20 août.* — Le nommé Samande, fils du chef Ouarga (Tenkodogo), sergent indigène à Sansanné-Mango, m'est amené par son frère Pessoko. Samande a déserté depuis le 12 août, après la désertion de la plus grande partie de la garnison, il s'est réfugié à Bakou (territoire de Gold-Coast). Je décide de l'emmener avec moi, il connaît parfaitement bien le pays, en parle toutes les langues et peut rendre des services. Samande semble assez peu rassuré.

*20 août.* — Poussiga, 13 heures. Le brigadier chef de Tenkodogo, Mamadou Kante, arrive de Sanga avec 6 gardes et 50 cavaliers mossis de Tenkodogo. Ils ont reçu un bon accueil du chef de Tamé, mais ont été attaqués deux fois entre Timbou et Tamé et entre Tamé et Bougouré. Les assaillants étaient conduits par des déserteurs allemands. Le brigadier chef a réussi à s'emparer de leurs armes, de leurs munitions et de leurs effets d'uniforme.

*20 août.* — Bougouré. Arrivée à Bougouré à 17 heures; de Poussiga à Bougouré 12 kilomètres, pays très découvert ; les soukalas de Bougouré et de Poussiga s'enchevêtrent, vallonnements, petits marigots à rives peu boisées. Marche sans incidents ; à deux ou trois reprises, des hommes armés qui semblent guetter notre marche prennent la fuite à l'approche de la colonne.

Très bonne réception par le village de Bougouré ; même service de nuit que les jours précédents.

Demain 21, la colonne ira cantonner à Tamé, même ordre de marche.

*21 août.* — Tamé. Départ à 5 h. 30 de Bougouré, marche dans un pays plus couvert, nombreux marigots encaissés. Les notables de Tamé viennent à notre rencontre, nombreux cavaliers. Très bon accueil. Tous les chefs de villages dépendant de Tamé sont rassemblés avec de nombreux jeunes gens. Des approvisionnements très supérieurs aux besoins de la colonne sont rassemblés au campement, je fais constituer une réserve qui pourra nous être utile et que je confie aux chefs de quartiers, sous la responsabilité du chef de canton.

Le soir, palabre devant de très nombreux représentants des villages de Tamé et de quelques villages de Dipanga. Tous les chefs protestent de leur dévouement. Le chef de Tamé s'excuse du fait que des jeunes gens de son village étaient dans la bande qui a attaqué le brigadier chef Mamadou Kante.

Des compétitions se produisent au sujet de l'autorité des chefs, qui paraît assez peu respectée. Jusqu'à nouvel ordre, je laisse le commandement au chef de canton nommé par les autorités allemandes, qui paraît intelligent et bien disposé. La population semble anarchique et turbulente, elle ressemble beaucoup aux Koussacé ; si notre occupation n'avait pas suivi immédiatement l'évacuation de Sansanné-Mango par les Allemands, nous aurions pu nous heurter à des difficultés assez sérieuses pour rétablir l'ordre qui aurait été certainement troublé.

M. Bornèque établit par renseignements la liste de tous les villages du canton de Tamé, et dont les chefs sont présents pour faire leur soumission.

Dans la soirée, Samande apporte quatre fusils et baïonnettes, des cartouchières pleines et quatre collections d'effets militaires. Les déserteurs ne se présentent pas.

*22 août.* — Demain, la colonne quittera Tamé pour aller cantonner à Bogu. Réveil à 4 heures, départ à 5 heures.

*22 août.* — Bogu. Départ de Tamé à 5 heures. Route montagneuse assez difficile, puis vaste plaine; aucun incident pendant la marche. A Bogu, on nous fait très bon accueil. Tous les notables des villages voisins sont rassemblés. Comme à Tamé, les provisions apportées sont très supérieures aux besoins de la colonne. Palabre avec les notables qui m'assurent de leurs bons sentiments. Je constitue un approvisionnement de réserve.

A Bogu, à mon arrivée, je trouve un détachement de vingt-cinq réservistes du Gold Coast Regiment sous les ordres d'un sergent indigène. Ces hommes viennent de Oua et rallient la colonne mobile arrivée depuis le 18 à Sansanné-Mango.

*22 août.* — Bogu. Demain 23, la colonne ira faire grand'halte à Jaktua (Bigu), pour entrer à

Sansanné-Mango le soir. Le départ de Bogu aura lieu à 5 h. 30 pour arriver à Jaktua à 11 heures. Départ de Jaktua à 15 h. 15 pour entrer à Sansanné-Mango à 16 h. 30. Même ordre de marche que les jours précédents. La colonne d'infanterie anglaise marchera avec le convoi.

Ce soir, pour laisser reposer les gardes et les constables qui prennent la garde depuis quatre jours sans interruption, le service de sûreté sera assuré par le détachement anglais. M. du Roure passe toutes les consignes au sergent O'Connell.

M. du Roure vérifiera la tenue des gardes et veillera à ce qu'elle soit le plus convenable possible.

*22 août.* — Bogu. Situation d'effectif :

| Européens | Hommes | Chevaux |
|---|---|---|
| MM. d'Arboussier, administrateur des colonies | 1 | 2 |
| Bornèque, administrateur des colonies | 1 | 1 |
| Du Roure, commis des Affaires indigènes | 1 | 1 |
| O'Connel, N. C. O. R. E. | 1 | 1 |
| **Indigènes** | | |
| Gan Sako, interprète | 1 | 1 |
| Un infirmier | 1 | 1 |
| Gardes-cercles | 17 | 17 |
| Constables anglais | 5 | 5 |
| Soldats réguliers anglais | 25 | » |
| Cavaliers mossis | 121 | 121 |
| Goumiers | 9 | 9 |
| Agents politiques | 14 | 14 |
| Brancardiers | 6 | » |
| | 203 | 173 |

*23 août.* — Jaktua (Bigu). Départ de Bogu à 5 heures. Arrivée à Bigu à 10 h. 30. Route en montagne sur les dix premiers kilomètres. Pays très coupé de marigots et couvert d'une végétation très dense (aspect des pays boisés de Haute-Côte d'Ivoire). Grand'halte. Village pauvre.

*23 août.* — Sansanné-Mango. Départ de Jaktua à 14 h. 15, arrivée à Sansanné-Mango à 16 h. 30. Voyage sans incident. L'infanterie anglaise venue de Oua à marches forcées est à bout de forces et arrive à Sansanné-Mango harassée. M. Duranthon vient nous recevoir, accompagné de nombreux cavaliers gourmantchés et de Sansanné-Mango. Ce soir, service de sûreté assuré par les gardes de Fada-N'Gourma. Le cantonnement de la colonne assuré par M. Duranthon, repos pour tout le monde pour demain 24.

*24 août.* — Sansanné-Mango. Séjour à Sansanné-Mango, même service que le 23.

Je prends, selon les instructions de M. le commandant des troupes d'opération, la direction provisoire du poste et de la circonscription de Sansanné-Mango.

Réception des chefs indigènes. Etude par renseignements du système administratif allemand : Impôt, Justice, Travaux publics, Organisation indigène.

Les chefs présents sont : le chef de Sansanné-Mango, l'iman, son fils Baba, le chef des Haoussa.

Le chef de Sansanné a autorité sur tous les chefs de la circonscription et joue le rôle d'un chef de province. C'est un homme âgé et insignifiant. L'iman est très vieux (c'est un Mandé de Kong parlant bambara), son fils Baba a l'air intelligent et ouvert, il était au poste allemand comme agent politique. Je pense l'utiliser.

Le téléphone fonctionne avec Yendi, occupé par les Anglais. Je puis causer un instant avec le Chief Commissioner de Tamalé. Le sergent O'Connell reçoit l'ordre de faire suivre son détachement sur Bassari et de rallier de sa personne Yendi.

Des embarcations sont mises à la disposition d'O'Connell pour son détachement. Le passage a lieu le soir même.

*25 août.* — Sansanné-Mango. Séjour, même service. Départ du sergent O'Connell pour Yendi.

*25 août.* — Sansanné-Mango. M. l'administrateur Duranthon et M. l'adjoint des affaires indigènes Bailly se mettront en route demain matin avec un détachement comprenant : un brigadier chef, dix gardes et dix cavaliers auxiliaires pour faire une tournée dans le Sud-Ouest de la circonscription de Sansanné-Mango. Le but de la tournée est de s'assurer la soumission des villages du pays traversé. S'il existe un semblant d'organisation indigène, il sera très utile de s'en servir. Les chefs de cantons et de villages rassembleront auprès de M. Duranthon les gens dépendant d'eux et seront responsables de l'obéissance de leurs ressortissants. Si des chefs de villages ont fait leur soumission aux autorités anglaises, il faudra leur expliquer que nous marchons d'accord avec celles-ci et leur demander aide, subsistance, etc. M. Duranthon avisera de cette façon de faire le Commissioner de Yendi et lui promettra réciprocité en cas de passages de troupes anglaises dans les villages soumis à la France. En signe de soumission les villages fourniront des approvisionnements pour les troupes régulières ou auxiliaires. M. Duranthon estimera s'il y a lieu de faire diriger ces vivres sur Sansanné-Mango ou bien s'il est préférable de constituer des dépôts dans certains villages.

Itinéraire. Sansanné-Mango-Yendi, en faisant appeler tous les chefs des villages à droite et à gauche de la route. De Yendi retour à Sansanné-Mango par l'Ouest en suivant la ligne des villages Mampoursi ayant fait leurs soumissions aux autorités anglaises. Retour par la grande route Bawku-Sansanné à partir de Bogu.

*26 août.* — Sansanné-Mango. Départ de M. Duranthon à 5 heures.

A 7 heures, lettre du capitaine Bouchez annonçant l'arrivée de la 4e brigade pour le soir, 16 h. 30.

M. Bornèque préparera le cantonnement de la 4e brigade. Les officiers seront logés : 1° le capitaine Bouchez au poste ; 2° le lieutenant Marotel et le Dr Morin au bureau des Postes et Télégraphes ; 3° les sous-officiers à l'école ; 4° la troupe au caravansérail des dioulas. Ce soir, à 15 h. 30, Bornèque et moi avec une escorte de gardes à

cheval et de cavaliers mossis nous partirons à la rencontre de la Compagnie.

A l'arrivée de la troupe au poste, M. du Roure dirigera les sous-officiers chargés du logement vers les divers cantonnements. Tout sera préparé pour une distribution de mil et de viande.

A 17 heures, arrivée de la brigade; la troupe est très fatiguée.

*28 août.* — Sansanné-Mango, 6 heures 30. Conférence avec M. le capitaine Bouchez. D'accord avec lui, il est décidé que je rentrerai à Ouagadougou pour reprendre la direction de ce cercle. M. Duranthon restera à Sansanné-Mango où il sera secondé par M. Bailly : il aura à sa disposition une garnison suffisante pour maintenir l'ordre.

Le capitaine Bouchez me demande de lui fournir 20 gardes à cheval pour éclairer sa colonne et en même temps 50 cavaliers mossis. Le reste des auxiliaires sera ramené par moi à Ouagadougou.

M. du Roure prendra à la colonne le commandement des 20 gardes et M. Bornèque celui des 50 Mossis.

Une lettre est envoyée à M. Duranthon, lui enjoignant de rentrer à Sansanné-Mango à marche forcée pour prendre les instructions du capitaine commandant la colonne Nord-Togo.

*Ordres du capitaine.*

1° Fournir à la colonne 200 kilogrammes de mil (vivres de réserve).

2° Préparer le passage de la rivière Oti pour le lendemain matin.

3° Trouver parmi les Mossis 50 volontaires bien montés pour accompagner la brigade.

4° Désigner les 20 gardes les mieux montés des trois brigades de Fada-N'Gourna, Tenkodogo, Ouagadougou, pour former un peloton de marche.

5° Armer les cavaliers auxiliaires partant en colonne avec des fusils Mauser (armes des déserteurs allemands); les fusils 1874 dont ils sont armés seront versés au magasin de Sansanné-Mango.

A 15 heures, ces divers ordres sont mis à exécution, sous ma direction, par MM. Bornèque et du Roure. Toutes les distributions sont terminées à 17 heures. Le chef de village reçoit l'ordre de tenir prêts les embarcations et les passeurs nécessaires.

*28 août.* — Sansanné-Mango. Départ de la colonne pour Dassari et Sogodé.

*29 août.* — Je quitte Sansanné à 19 h. 30 pour rentrer à Ouagadougou viâ Djébiga-Tenkodogo. J'emmène avec moi tous les éléments auxiliaires non utilisés à la colonne ou à Sansanné-Mango.

Le voyage de retour s'est effectué sans incident, et j'arrivais à Ouagadougou sans difficultés, sauf celles qui sont inhérentes à un voyage pendant la saison des pluies dans un pays coupé par de très nombreux marigots.

# LA GUERRE
## DANS
# LES POSSESSIONS ALLEMANDES

### LA VERSION ALLEMANDE

L'Administration coloniale allemande a rédigé sur la guerre dans les possessions allemandes deux mémoires dont nous extrayons les passages principaux. Nous avons publié et nous publions encore dans le présent numéro des récits des opérations qu'il est curieux de rapprocher de la version allemande.

Pour expliquer l'édition de ces mémoires et leurs imperfections, l'administration coloniale s'exprime ainsi :

Dès le commencement de la guerre, le commerce maritime a été impossible. En même temps, les câbles sous-marins allemands ont été coupés par les Anglais et toutes les communications télégraphiques avec nos possessions coloniales ont été impossibles. Comme seul moyen de communication restait la télégraphie sans fil. Les premières mesures de guerre prises par les Anglais eurent pour objet de nous en priver aussi. C'est ainsi que le 2 août, la station de T. S. F. de Jap et bientôt celle de Nauru furent détruites. Le 29 août, ce fut le tour de celle de Tafaigata (Samoa), le 12 septembre de celle de Bitapaka (Nouvelle-Poméranie). Dans la nuit du 24 au 25 août, il fallut détruire aussi la grande station de T. S. F. de Kamina (Togo) pour empêcher qu'elle ne fût prise par les troupes ennemies. Ainsi disparut toute possibilité de communications directes avec les possessions africaines qui pouvaient communiquer avec Kamina

Il résulta de cela dès le début un dérangement qui empêcha d'avoir des nouvelles de l'Afrique Occidentale. Dès le début de la guerre, les communications du gouverneur firent défaut. Par suite, les renseignements qui suivent et qui proviennent de voies détournées, de correspondances retardées, de lettres privées et d'articles de presse ennemis sont forcément incomplets et peu dignes de foi.

Par des publications ultérieures qui suivront de temps en temps, on indiquera la suite des événements. On aura ainsi sans doute l'occasion peu à peu de combler les lacunes dans les descriptions et de rectifier les nouvelles fausses.

*PREMIER MÉMOIRE*

### CAMEROUN

Après l'interruption des communications maritimes avec le Cameroun, la rupture des câbles allemands, la destruction du poste de T. S. F. de Kamina qui communiquait directement avec

Nauen et qui pouvait transmettre des télégrammes jusqu'au Cameroun, les communications avec cette colonie sont devenues impossibles depuis le 25 août.

Les nouvelles très rares qui sont arrivées jusqu'ici ont fait tant de détours qu'elles étaient anciennes à leur arrivée en Allemagne.

Les Anglais et les Français ayant bloqué la côte du Cameroun, on n'aura plus de nouvelles. Mais on peut supposer, d'après la situation des frontières et la répartition des troupes ennemies, que les alliés essayeront de pénétrer dans la colonie en attaquant les quatre côtés afin qu'il y ait plusieurs champs de bataille.

Le Nord de la colonie touche à la Nigéria anglaise. Dans une communication officielle parue dans le *Times* du 27 octobre, on peut voir que les Anglais ont avancé de Yola avec un bataillon de la « West African frontier force » qui était stationnée dans la Nigéria du Nord sous le commandement du capitaine Mac Lear dans la direction de Garua, vers la frontière allemande, qui n'est éloignée que de quelques kilomètres.

Après des combats dans lesquels ils ont eu 2 lieutenants tués et 2 capitaines blessés, les Anglais ont occupé Tepe sur notre territoire. Le 26 août, ils s'avancèrent plus loin vers Garua et entreprirent dans la nuit du 29 août une attaque violente de ce poste. Ils prétendent avoir pris un fort. Comme « fort », on peut comprendre une des maisons d'Européens qui sont situées hors de l'enceinte du poste fortifié.

Sur une contre-attaque allemande violente, les Anglais subirent de très fortes pertes et furent obligés de se retirer de l'autre côté de la frontière, poursuivis par les Allemands. Dans ces combats des 29 et 30 août tombèrent le commandant du bataillon anglais Mac Lear, deux capitaines et un lieutenant. Le gouverneur du Cameroun confirme ces événements comme suit: « Les Anglais attaquèrent dans la nuit du 29 au 30 août notre poste de Garua. L'attaque a été repoussée. Les Anglais se retirèrent en hâte sur Yola. Nos propres pertes sont le 1er lieutenant von Rothkirsch und Panthen und Millerat, les sergents Yost et Kehn, tous tués. Les pertes en soldats indigènes sont insignifiantes. Les pertes de l'ennemi sont: 5 officiers tués, 2 officiers de santé prisonniers et de très grandes pertes de soldats noirs qui de plus ont déserté en grand nombre. »

Pour apprécier à sa juste valeur le succès des armes allemandes, il faut considérer que seuls les officiers et une partie des sous-officiers sont européens. Quand les officiers sont tués, la résistance des troupes est presque toujours brisée. Du bataillon anglais, sept officiers, y compris le commandant, sont tués ou blessés. En d'autres termes, tout le corps des officiers a été mis hors de combat et la troupe dispersée.

Entre temps, d'après l'article du *Times* déjà cité, un autre parti britannique venant d'Icom, longeant le fleuve Cross, est entré au Cameroun et a occupé le 25 août le village de N'Ssanakang dans le cercle d'Ossidinge, tout près de la frontière.

Une troisième colonne venant de Calabar longeait la rivière Akwa-Jase et occupait sur le territoire allemand le village d'Archibong d'où un chemin conduit au poste de Rio-del-Rey. Les Allemands ont perdu 1 Européen et 3 soldats de couleur. L'Européen était le chef du cercle, lieutenant de réserve Lyhine.

Quelques parties des troupes du Cameroun, y compris la compagnie de police de Duala, avançaient de Bamenda, Dschang et Tinto contre N'sanakang et attaquaient le 6 septembre vers 2 heures du matin. Cette attaque fut repoussée par les Anglais, mais une deuxième fois vers 5 heures du matin elle réussit. Après une courageuse défense les Anglais perdirent 1 capitaine, 1 lieutenant et 1 sergent tués, 1 lieutenant et 16 soldats noirs blessés, 3 lieutenants et 1 sergent et 49 soldats noirs prisonniers, plus un médecin qu'on a délivré plus tard.

Si nous considérons que le communiqué officiel anglais mentionne les troupes qui étaient à N'Ssanakang comme garnison laissée en arrière, nous pouvons penser qu'il y a eu 2 ou 3 compagnies complètement décimées par les nôtres. Un télégramme du gouverneur du Cameroun confirme ce succès et indique que l'ennemi après cette défaite s'est retiré du cercle d'Ossidinge et que la défaite des Anglais a produit une grande impression sur les indigènes des deux côtés de la frontière nord-ouest.

Dans ce combat tombèrent de notre côté l'ex-capitaine des troupes coloniales Rausch, le fonctionnaire de justice von Eschang et le lieutenant de réserve Clock, chef du poste de douane de Duala, tous deux excellents fonctionnaires de la colonie; de même, le colon Schrader qui était appelé comme ancien premier soldat du 18e régiment d'infanterie bavarois. Nos troupes de couleur ont aussi subi des pertes sensibles.

A la frontière est et sud de la colonie, les Français ont montré un très grand désir d'attaque dès la déclaration de guerre. D'après un article du *Courrier colonial* du 19 octobre, le colonel Largeau (aujourd'hui promu général) a essayé, venant de Fort-Lamy, de prendre le poste de Kusseri qui est situé sur le Logone presque vis-à-vis.

Kusseri était autrefois la résidence du résident allemand de la région du Tchad; mais, comme on a transféré l'an dernier la résidence à Mora, on n'a laissé à Kusseri qu'un poste militaire. D'après la relation française, l'opération a été gênée par de fortes pluies et a échoué faute de gros canons.

Suivant la même information, les Allemands attaquèrent le 20 août le poste de Béhagle, sur le Logone, appelé ordinairement Laï et qui était occupé par des Français.

Après des combats acharnés dans lesquels seraient tombés, du côté allemand, 1 lieutenant et 15 hommes, les Français durent abandonner ce poste et se retirer. Cinq jours après les troupes

françaises ayant reçu des renforts attaquèrent de nouveau le poste et s'en emparèrent. Aucune confirmation de ces deux entreprises n'est venue du gouverneur du Cameroun.

Du côté allemand il ne peut s'agir que de troupes insignifiantes. Comme toujours dans des combats très meurtriers, les Français ne donnent pas le détail des pertes qui sont très fortes d'après les informations.

Le sultan du Logone, Karnak, qui a combattu du côté des Allemands, aurait été surpris par les Français et tué.

D'après une communication du gouverneur du Cameroun, les Anglais ont occupé Mora, fin août avec trois compagnies. La compagnie allemande de Mora occupe une position défensive sur la montagne de Mora tout près de la ville.

On a l'impression que les Anglais et les Français essayaient de se rejoindre dans la région du Tchad pour attaquer nos troupes peu nombreuses qui y sont stationnées. Autant qu'on peut en juger, ils n'ont pas réussi. Largeau étant à la tête des troupes françaises, il est permis de croire qu'ici aussi les Français avaient une grande supériorité numérique; mais nos troupes coloniales savent remplacer le nombre par une plus grande bravoure et nous pouvons espérer qu'elles viendront à bout de leurs adversaires au Tchad.

Dans l'Oubangui, les Français ont, dès la déclaration de guerre, le 5 août, attaqué le poste de Zinga. Trois cents tirailleurs sénégalais, sous le commandement du capitaine de Béon partirent de Bangui, atterrirent dans la nuit à Zinga et surprirent le chef du poste allemand. Les quelques soldats allemands tirèrent quelques coups de fusil et blessèrent 5 soldats français.

Comme nous n'avons pas de communications télégraphiques avec Zinga, notre chef de poste ne savait probablement pas encore que la guerre était déclarée, tandis que les Français le savaient depuis longtemps.

D'après une communication du gouverneur du Cameroun, les Français ont commencé leur avance de Zinga sur M'Baiki qu'ils ont occupé le 15 août.

De la même manière qu'à Zinga, le poste de douane de Bonga a été surpris le 6 août par les Français remontant le Congo. Une partie de la garnison put se retirer en remontant la Sangha jusqu'à Ikelemba.

A la frontière Sud, dans le cercle du Muni, le poste de Mondaberg situé à la frontière au Sud de M'Koko fut occupé par les Français qui débouchaient de Libreville, située tout près.

A la frontière du cercle d'Ojembe, les Français renforcèrent leur garnison. Ici, le lieutenant Tamin eut un heureux combat contre une patrouille française.

D'après une communication du 14 septembre, nos troupes après des combats heureux avançaient sur le poste français de Midzik. D'après cette communication, nous avons pris dans le Sud-Est le poste français de Ouesso; mais notre concentration n'étant pas achevée, nous l'avons abandonné. Toutefois, une nouvelle occupation est préparée.

De la plus grande importance pour le développement de la situation du Cameroun sont les attaques faites de la mer sur la colonie.

Il semble que les Anglais et les Français aient attendu l'issue des opérations au Togo avant d'entreprendre une marche en avant.

Le 24 août, les Français avancèrent de Libreville, soutenus par la canonnière *La Surprise* contre le poste allemand de Ukoko dans la baie de Corisco. Après un combat acharné, la troupe de police de 30 hommes environ se retira dans l'intérieur du pays. D'après les informations de Paris *La Surprise* détruisit deux vapeurs, le *Rhion* et *l'Italo*. *La Surprise* et le croiseur français *Bruix* ont canonné ensuite Kampo et Kribi sans faire de grands dégâts. Ces deux postes sont des places de commerce situées tout près de la mer. Kribi est le chef-lieu d'un cercle. Les soldats de police se sont probablement déjà réunis aux troupes stationnées à l'intérieur de la colonie.

Le 14 septembre, le gouverneur du Cameroun fait savoir que des navires de guerre anglais ont jeté l'ancre à Victoria le 4 septembre et ont débarqué un corps expéditionnaire. Celui-ci s'est retiré le 5 sur les navires à la nouvelle de l'arrivée de nos troupes. Après quoi, Victoria fut canonnée sans dégâts importants. Les Anglais paraissent avoir abandonné pour le moment les essais de débarquement. (On n'a aucun communiqué anglais sur ce fait.)

D'après les communiqués français, il y eut un vif engagement entre les troupes alliées et les Allemands le 1er octobre aux environs de Victoria qui finit par la défaite des Allemands. Les Français ont, dit-on, fait 300 prisonniers européens et de nombreux Noirs. Ils auraient eu seulement 2 morts et 4 blessés. Les Allemands, suivant le communiqué français, se seraient retirés en bon ordre, poursuivis par les alliés.

Si ce communiqué est exact, les Anglais et les Français auraient fait prisonniers presque tous les Européens capables de porter les armes qui se trouvaient à l'Ouest des monts Cameroun. Dans ces conditions, on ne saurait parler d'une retraite en bon ordre. En tout cas, il ne s'est agi, d'après les pertes des alliés, que d'un petit combat pendant lequel nos troupes se retirèrent parce qu'elles étaient encore dans le rayon d'action des canons des navires placés dans le port.

Le gouverneur du Cameroun a communiqué de plus que, depuis le commencement de septembre, le port de Duala est bloqué par les navires de guerre anglais *Cumberland* et *Dwarf* et par le yacht *Joy* du gouverneur de la Nigéria. Le *Dwarf* et le *Joy*, bateaux plats à faible tirant d'eau, sont entrés dans toutes les criques pour s'efforcer de rendre le blocus plus étroit.

Le 11 septembre, le *Dwarf* a essayé d'entrer dans le port intérieur du Cameroun dont l'entrée était obstruée par des bateaux coulés; mais il s'est retiré, apparemment endommagé par le feu de nos batteries. Il y a à Duala 4 batteries d'ar-

tillerie de campagne d'un système assez ancien. Les Anglais attendirent l'arrivée du corps de débarquement.

D'après des informations françaises, le vapeur *Amiral-Fourichon*, venant de Dakar avec 30 officiers, 47 sous-officiers, 153 caporaux et 870 tirailleurs sénégalais, arriva le 26 septembre dans le fleuve Cameroun. Là étaient ancrés 4 grands navires et plusieurs transports anglais et français et même les deux croiseurs anglais *Challenger* et *Cumberland*. Immédiatement la canonnière *Dwarf* et le *Bruix*, malgré l'obstruction de l'entrée du port par les bateaux coulés par nous, réussirent à parvenir jusqu'à 5 kilomètres de Duala et le bombardèrent, mais sans succès. Les canons allemands répondirent, mais c'étaient de vieux canons de campagne qui ne purent atteindre les navires anglais.

Ces événements sont confirmés dans leurs lignes essentielles par un article du *Times* du 27 octobre. Duala se rendit le 27 septembre à 11 heures du matin sans conditions. Une force anglo-française sous le commandement du général de brigade Dobell fut débarquée. Il fut constaté que le bombardement n'avait fait presque aucun dégât et que la station de T. S. F. près de Duala avait été détruite par les Allemands avant leur retraite.

D'après le même exposé anglais, les Allemands valides se sont retirés avec les troupes de la garnison dans trois directions différentes vers l'intérieur du pays avant la reddition de la ville.

Les jours suivants, il y eut encore une série de combats tout près de Duala. Les navires de commerce stationnés dans le port furent capturés par les Anglais. On a communiqué à la compagnie Woermann ce qui suit. Ont été pris les bateaux suivants : *Emma Woermann*, *Alina Woermann*, *Renata Ainsing*, *Hans Woermann*, *Paul Woermann*. D'autres bateaux situés hors de cette zone ont été également capturés : *Max Brook*, *Henriette Woermann*, *Jeannette Woermann*, les bateaux de barre *Haund* et *Fullah*, ainsi que l'*Ainfried* de la Hamburg-Bremer-Africa Linie. *L'Anna Woermann* et le *Lomé* de la Hamburg-Amerika Linie et le vapeur de barre *Kuka*, de la ligne Woermann, ont été coulés sur rade. Les autres : *Ado*, *Oye*, *Epe*, *Ondo*, de la ligne Woermann, *Brako*, de la Hamburg-Amerika Linie, *Ego*, de la Bremer-Hamburg-Afrika Linie, ont été coulés près de l'entrée obstruée. Les capitaines de la Woermann Linie, Suhren et Stemmer, sont prisonniers à Accra ; le capitaine Bundis, de la ligne Afrika-Hamburg-Bremer, est malade à l'hôpital de Duala, des soldats et Européens de Duala, des femmes et des enfants sont à Cotonou et à Lagos.

D'après le *Times*, les Anglais et les Français pénètrent lentement vers l'intérieur.

*
* *

Les Français ont pris le pont de chemin de fer près de Japoma avec une perte de deux indigènes tués, quatre Européens et huit Noirs blessés. Japoma se trouve sur la ligne de chemin de fer dans le centre du pays éloigné d'environ 16 kilomètres de Duala. Deux détachements anglo-français ont de plus atteint Edea sur la Sanaga. En partant de Duala, Jabessi fut attaqué le 6 octobre.

Les forces du régiment du Ouest-Africain anglais placées sous le commandement du colonel George furent repoussées. Une deuxième attaque des Anglais le 14 octobre eut pour résultat l'occupation de Jabassi. Pendant cette affaire, d'après les informations anglaises, un fonctionnaire anglais seul mourut d'une insolation, aucune autre perte n'est mentionnée : aussi est-il permis de conclure que, les Allemands s'étant retirés, l'occupation eut lieu sans difficulté. Les Anglais attaquèrent les Allemands à la ligne de chemin de fer du Nord près de Susa (située à environ 30 kilomètres de Duala). A en juger par les pertes, le combat eut pour les Anglais une issue malheureuse.

Comment pouvons-nous juger la situation au Cameroun sur la foi de ces informations? Nous sommes obligés d'accepter comme vérité les pertes annoncées par nos ennemis, si toutefois elles ont été annoncées. D'après leurs propres données, près de trente de leurs officiers ont été mis hors de combat. Or, la perte d'officiers réduit à néant la principale force des troupes noires. A l'exception du corps de débarquement, l'on a à compter seulement avec les troupes composées de Noirs. Les corps de débarquement sont utilisables uniquement à la côte et incapables de supporter les grandes fatigues de la guerre dans la brousse. Les pertes des alliés sont ainsi extraordinairement lourdes. Faute de défense par le canon, nos troupes coloniales durent, cela est compréhensible, se retirer de la côte sur les attaques des navires de guerre ennemis. Les nôtres durent quitter les places de Victoria, de Duala, Kribi et Kampo, qui peuvent être balayées par le feu des canons des bateaux ennemis. Mais chaque pouce de terrain situé hors de la portée des canons sera défendu héroïquement. La tactique est indiquée par la nature même du pays. La guerre est une guerre de brousse, dans laquelle il s'agit de la connaissance exacte des lieux. Le défenseur guette la colonne assaillante sur les positions favorables, tire sur l'ennemi et a presque toujours disparu avant que celui-ci soit revenu de sa surprise. Cela explique pourquoi les alliés ont mis plus de trois semaines pour faire la route de Duala à Edea qui n'a que 90 kilomètres environ et longe la ligne de chemin de fer. Plus la lutte s'éloigne de la côte, plus elle devient favorable aux défenseurs et défavorable aux assaillants.

On peut bien concevoir le plan de nos braves défenseurs qui consiste à laisser pénétrer les ennemis toujours plus à l'intérieur du Cameroun, les inquiéter constamment pour les détruire, si possible, sur un champ de bataille choisi.

Il convient de noter que, d'après les dernières nouvelles du gouverneur, la population indigène est calme. D'après une communication du gouverneur au commencement d'août, suivant laquelle des tribus indigènes s'offrirent comme combat-

tants, on voit que la plus grande partie de la population noire était même désireuse de combattre pour nous. L'exemple mentionné du sultan Karnak du Logone nous prouve qu'ils ont en réalité combattu.

Nous pouvons espérer que la vaillante colonne des pionniers de la kultur allemande au Cameroun affrontera, comme elle l'a fait jusqu'ici, les ennemis qui s'élancent avec de grandes forces de tous les côtés et soutiendra le drapeau allemand à la côte de l'Afrique occidentale.

## TOGO

De toutes les colonies allemandes africaines, c'est le Togo qui offrait en cas de guerre les conditions les plus défavorables. Le pays ouvert de tous les côtés, enfoncé comme un coin entre les colonies ennemies, était en cas de surprise par les forces françaises et anglaises exposé presque sans défense dès le premier moment à la défaite, surtout parce qu'il n'existe aucune difficulté réelle pour l'avance de l'adversaire. Celle-ci est encore favorisée par un excellent réseau de chemins et de routes. Dans ces conditions, sans troupes coloniales, on ne pouvait compter sur une défense sérieuse. Le fait est d'autant plus appréciable que le gouverneur p. i., major en retraite von Doering, a résisté jusqu'aux dernières limites en mobilisant presque tous les Allemands valides et en utilisant la milice.

Avant tout, il fallut songer à conserver aussi longtemps que possible la grande station de T. S. F. installée à l'intérieur du pays, près de Kamina (cercle de Sokodé), au moyen de laquelle les communications quotidiennes étaient assurées non seulement avec le Togo, mais avec toutes les colonies africaines.

En conséquence, sitôt que les Anglais eurent, dès le début de la guerre, refusé de discuter la proposition faite au gouverneur de la Gold Coast de déclarer la neutralité du Togo, M. von Doering transféra à Kamina, le 8 août, toutes les forces de police, en tout 400 hommes, la plupart réservistes et recrues. De là, il dirigea les hostilités. En se retirant vers Kamina, M. von Doering fit détruire la petite tour de T. S. F. de Toglelekofe et le pont du chemin de fer sur la rivière Scio, ainsi que d'autres ponts de chemin de fer à Atakpame et Palime. En même temps, les Anglais occupèrent Lome, proclamèrent la loi martiale dans la ville et déclarèrent possession anglaise tout le pays s'étendant à 120 kilomètres à l'intérieur. Ils promirent solennellement de maintenir l'ordre et de protéger les propriétés privées.

Quelques jours après, les Français qui, déjà, le 8 août, avaient occupé Anecho, traversèrent la rivière frontière Mono, près de Tokoli, et occupèrent le pays de Sagada. Les Anglais évacuèrent Lome, le long du chemin de fer de Palime, occupèrent entre le 12 et le 15 août Moepe, Assahun et Tsevie, parurent aussi dans le cercle de Ho et annoncèrent des renforts importants.

L'avance de quelques parties des forces allemandes eut pour but de retarder aussi longtemps que possible la chute de Kamina. Les combats d'Agleluvoe le 15 août et de la rivière de Chra, le 22 août, eurent le même objet. D'après les dernières informations télégraphiques du major von Doering (du 24 août), le capitaine Mans a maintenu pendant plusieurs heures avec une grande bravoure la position allemande à la rivière de Chra contre une force supérieure en nombre qui comprenait de nombreux canons.

Il est compréhensible qu'à la longue il était impossible aux braves défenseurs du Togo d'éviter la défaite, qui eut lieu rapidement.

Dès le 27 août, on annonçait officiellement à Londres que les Allemands du Togo s'étaient rendus sans condition aux troupes alliées. Les Anglais déclarèrent qu'ils respecteraient toujours la propriété privée, qu'ils entraveraient le moins possible le commerce du pays et les intérêts des commerçants.

D'après des nouvelles privées arrivées entre temps, les conditions de la reddition demandées par le major von Doering étaient les suivantes : « Reddition de tous les Européens avec tous les honneurs militaires en leur laissant les armes blanches. La colonne du capitaine von Hirshfeld, qui se trouvait dans une région inaccessible, ne devait pas être comprise dans cette reddition. Un délai de vingt-quatre heures serait accordé pour achever les affaires à partir du moment de la proclamation de l'acceptation des conditions par les Allemands. Pendant ce délai, aucun combat ne devait avoir lieu et les mouvements de troupes ne seraient permis qu'en vue de la concentration des Allemands pour la reddition. On laisserait un Européen pour la sauvegarde des intérêts privés de chaque firme. Tous les Européens ainsi rendus seraient envoyés en un lieu non situé dans les colonies voisines et surtout, si possible, aucunement dans l'Afrique Occidentale. »

Comme on l'a appris par des informations ultérieures, seule fut acceptée par le lieutenant-colonel anglais Bryant, commandant les forces ennemies, la condition permettant de laisser à chaque firme un représentant. M. von Doering fut obligé de céder à la force et de se rendre à l'ennemi avec ses troupes sans pouvoir défendre les autres conditions. Pendant les pourparlers, poursuivis par le capitaine von Roeben, comme parlementaire allemand, celui-ci eut l'impression, d'après les paroles du chef britannique, que les prisonniers européens seraient traités honorablement.

Le jour suivant, 26 août, le commandant des troupes ennemies donna l'ordre que le Togo fût soumis à la loi militaire. Cet ordre contenait en outre les dispositions suivantes : les prisonniers de guerre resteront provisoirement à Atakpame et ne seront pas autorisés à quitter leur quartier sans autorisation écrite. Tous les prisonniers seront gardés. Ils devront se préparer à leur transfert à Lome, qui aura lieu dès le 28 août. Ils pour-

ront prendre leurs bagages personnels et, pour les préparer, pourront aller à leur maison sous escorte. Il est permis aux membres de la mission catholique de rester à Atakpame pour continuer leurs occupations. (Comme contraste, les Français avaient amené avec eux comme prisonniers au Dahomey les membres de la mission catholique d'Anecho.)

L'ordre ajoutait :

Il sera permis à l'employé (encore à choisir) de chaque firme commerciale du Togo, sur sa parole d'honneur, de rester à Atakpame sous la surveillance de l'officier chef des transports et de continuer à travailler pour les intérêts de sa firme. Quant aux colons prisonniers, on laisse à un commissaire spécial la faculté de décider s'ils pourront rester sur parole d'honneur pour continuer leurs travaux. Jusqu'à nouvel ordre, toutes les boutiques seront fermées et toute vente interdite. En cas de réquisition indispensable, il sera fait une demande à l'officier chef des transports au quartier général. Les cas de pillage devront être signalés. L'officier sanitaire le plus âgé prendra les dispositions relatives à la santé et aux hôpitaux.

On a déjà vu, d'après des télégrammes du major von Doering, que les Anglais et les Français avançaient du Nord sur Kamina.

L'explication de ces faits, d'abord incompréhensible en se référant à la situation générale, ne fut donnée que par l'article déjà mentionné du *Times*. Dans celui-ci, on dit notamment que les alliés avaient l'intention d'aller ensemble à Sansanne-Mangou dans le Nord de la colonie où l'on présumait que se trouvait le commandant des troupes allemandes avec 170 soldats blancs et 1.060 (!) noirs. Une petite colonne française avait cependant constaté que ce n'était pas vrai.

Le commandant britannique Bryant qui, d'après la même source, commandait une colonne mixte de 440 Anglais (on prétendait que c'étaient des troupes de la marine) et 160 soldats indigènes, et le commandant français Maroix décidèrent alors de marcher sur Kamina.

Suit une description résumée des événements au Togo, donnée au ministère des Colonies il y a quelques jours par un colon établi depuis longtemps au Togo (l'auteur de ces indications plus précises se trouve actuellement en pays neutre).

Le 5 août, l'état de siège avait été proclamé au Togo et toutes les troupes de la réserve avaient été formées en une compagnie européenne à laquelle s'ajoutèrent des volontaires. Le commandant fut d'abord le capitaine von Roeben, puis le lieutenant Fraulin.

Le major von Doering ayant laissé la liberté aux hommes mariés de rester à Lome, 25 familles firent usage de cette liberté (les noms seront publiés si possible). De plus, restèrent pour la capitulation, le chef de cercle Claushitzer et deux secrétaires. Parmi ces personnes, plusieurs ménages et quelques commerçants furent amenés le 9 et le 10 août en captivité à Accra et Secundi ; d'autres furent internés à Kumassi sous l'inculpation d'avoir fourni des renseignements à nos troupes.

Pendant ce temps la milice restait à Kamina et la compagnie européenne fut dirigée sur Atakpame. L'ennemi avait occupé Lome et marchait sur Kamina. L'architecte du gouvernement, lieutenant de réserve Laverenz, se rendit à Tsevie pour éviter que le poste de T. S. F. ne tombât intact aux mains de l'ennemi, bien que les pièces principales fussent déjà enlevées. Il parvint à Toglekofe à renverser la tour et à rendre les machines inutilisables. Au retour, il coupa le pont de Scio. Nous eûmes ainsi quelques jours de repos, mais bientôt nous apprîmes que l'ennemi avait reçu de Lagos des rails de chemin de fer et était en train de réparer le pont sur le Scio. En outre, il employa pour transporter ses troupes nos locomotives et le matériel roulant qui malheureusement avait dû être laissé à Lome.

Le capitaine Pfahler, qui était arrivé de Kratschi, fut envoyé, le 15 août au soir, avec les lieutenants Schlettwein, Stance, Sengmuller, Kohldorf, le baron autrichien Codelli, plusieurs Européens et deux compagnies d'indigènes, contre l'ennemi au poste d'Agbeluvoe. Là, les indigènes ayant dit que l'ennemi n'était pas encore arrivé, on continua la route. Malheureusement, on sut plus tard que les indigènes, probablement gagnés à prix d'argent, nous avaient fait de fausses déclarations, car l'ennemi était déjà effectivement à Agbeluvoe. Comme nos troupes s'en retournaient, les rails du chemin de fer ayant été enlevés, le train dérailla. Il fallut marcher jusqu'à Agbeluvoe. Arrivés à 7 heures du soir sur la place du marché, nos hommes furent violemment canonnés, l'ennemi s'étant barricadé dans les bâtiments du poste et des factoreries.

Dans ce combat, nous avons perdu le capitaine Pfahler tué ; blessés : le lieutenant de réserve Sengmuller (blessure grave par une balle dans le haut de la cuisse), le lieutenant de réserve Kohlsdorf (coup de fusil à l'épaule). Les deux derniers furent dirigés sur l'hôpital de Lome. En outre 12 Allemands furent faits prisonniers. Ce fut une perte très lourde, mais les hommes se battirent bravement. Malheureusement les indigènes ne servirent à rien : beaucoup jetèrent leurs armes dans la brousse, enlevèrent leurs vêtements et se sauvèrent.

Les Anglais furent rejoints à Agbeluvoe par des Français venus du Mono, et ils marchèrent ensemble contre nous.

Un nouveau combat eut lieu à Chra et ce fut le plus violent. Nous perdîmes Klemp (du chemin de fer) qui manœuvrait la mitrailleuse ; furent blessés : von Raven (coup de fusil au bras gauche) et Berke, fait prisonnier. Nous dûmes céder finalement à la supériorité du nombre et à cause du manque de munitions.

Enfin une compagnie anglaise était passée à Palime avec une mitrailleuse et s'était mise en marche contre Atakpame. De plus, une compagnie de Français venait de l'Est. Il y eut alors des conciliabules entre les chefs des troupes réunies.

Dans la nuit du 24 au 25 août, tous les pylônes de T. S. F. furent renversés et la machinerie détruite et incendiée. Le 27 août, à 8 heures du matin, eut lieu la reddition.

Le Togo est maintenant partagé comme suit : aux Anglais, la côte jusqu'à Porto-Seguro le long du lac de Togo jusqu'à l'embouchure du Haho, le cercle de Lome, la région de Misahohe, partie du cercle d'Atakpame qui est située à l'Ouest du chemin de fer; aux Français le cercle d'Anecho, celui d'Atakpame à l'Est du chemin de fer, Atakpame même et le cercle de Sokode. On ne sait rien au sujet du cercle de Mangu.

Dans les cercles occupés par les Anglais des vols furent commis probablement par des employés indigènes. A part cela, l'ordre règne à peu près.

Dans les régions occupées par les Français l'entrée est interdite; l'administration coloniale a fait tout de suite des démarches pour qu'un traitement convenable soit garanti aux prisonniers allemands.

## EST-AFRICAIN ALLEMAND

Pour les raisons déjà exposées, l'administration coloniale n'a pu recevoir, depuis le commencement des hostilités, des nouvelles officielles directes de cette colonie.

De même les communications de nature privée arrivées ici indirectement sont si rares qu'on ne peut se faire jusqu'à maintenant une idée à peu près exacte sur la marche des événements de guerre. Les données qui vont suivre sont basées essentiellement sur des nouvelles de la presse ennemie sauf indication spéciale.

La tranquillité a régné jusqu'au commencement de septembre dans l'intérieur de l'Est africain. L'afflux des volontaires — tant Européens qu'indigènes — fut si grand qu'il s'en est fallu de beaucoup que nous ayons pu les prendre tous.

Les événements de guerre dans l'Est africain se déroulèrent en cinq contrées éloignées les unes des autres : 1° la côte près de Dar-es-Salam; 2° au Sud-Ouest, la frontière anglo-allemande entre les lacs Niassa et Tanganyika; 3° au Nord et Nord-Est de l'autre côté de la frontière anglo-allemande, en territoire anglais sur la rive est du lac Victoria; 4° dans la région Nord-Est de Kilimandjaro; 5° au Nord-Ouest du lac Kivu.

Tandis que dans les quatre premières régions nous avions affaire aux troupes coloniales anglaises, les Belges étaient nos adversaires dans la cinquième.

C'est par mer que les Anglais attaquèrent Dar-es-Salam.

Leur petit croiseur *Pegasus* (le petit croiseur *Pandard* aurait aussi, d'après des nouvelles privées, pris part à l'action) essaya de démolir à coups de canon la tour de télégraphie sans fil de Dar-es-Salam, mais ne réussit pas.

La tour fut détruite plus tard sur l'ordre du gouverneur, probablement pour protéger la ville ouverte de Dar-es-Salam contre d'autres canonnades. La vieille canonnière *Nove* stationnant dans le port de Dar-es-Salam, sans valeur combative, déjà désarmée et devenue bateau topographique, fut aussi coulée par les Allemands, ainsi que le dock flottant.

Quelques jours plus tard le croiseur anglais *Pegasus* fut attaqué devant Zanzibar par le petit croiseur allemand *Königsberg* et mis par lui complètement hors de combat (nouvelle anglaise). Un autre petit croiseur anglais serait échoué sur un rocher près de Dar-es-Salam. Les Anglais paraissent avoir occupé Dar-es-Salam à mi-août.

D'après des nouvelles privées on aurait réussi à mettre en sécurité vers l'intérieur les détachements de troupes coloniales et de la milice qui étaient en garnison à Dar-es-Salam, ainsi que les réserves de munitions, d'équipements, les archives et le matériel de chemin de fer.

Il en fut de même pour le port de Tanga qui est la tête de la ligne d'Usambara. Les Anglais semblent avoir renoncé à une avance dans l'intérieur. De même, suivant une communication de Paris, un détachement français venu de Madagascar et composé de 7 bataillons de troupes coloniales et d'un régiment d'artillerie devait soutenir l'attaque anglaise. Cette nouvelle ne paraît pas s'être confirmée.

Il est en effet très invraisemblable que les Français aient dans de telles proportions dégarni Madagascar de troupes.

Sur le lac Niassa, au Sud-Ouest de la colonie, le vapeur du gouvernement anglais, qui est armé de deux canons, surprit le petit vapeur *Hermann von Wissmann* dans le port du Sphinx, sur la rive occidentale du lac et le rendit inutilisable en lui enlevant une partie de ses machines. Le capitaine, le mécanicien et l'équipage noir furent faits prisonniers. Ce succès qui fut dans la presse ennemie qualifié de « victoire navale » a été aussi facile qu'insignifiant, car le petit bateau allemand qui ne peut contenir que peu de passagers et une quantité très limitée de cargaisons n'avait à bord qu'un vieux petit canon servant à rendre les honneurs.

Le 5 septembre, un détachement allemand aurait attaqué Abercorn situé sur le plateau de Tanganyika au Nord de la Rhodésia, mais aurait été repoussé et se serait retiré en deçà de la frontière toujours en combattant. Les deux partis ne semblent pas avoir éprouvé de pertes. Mais au commencement de septembre, il y eut des combats plus violents au bord ouest du lac Niassa. Le rapport anglais dit que le 8 septembre le détachement allemand aurait évité les forces anglaises et aurait attaqué le 9 sans succès Karonga, situé au bord ouest du lac. A l'approche d'un détachement anglais de secours, les Allemands se seraient retirés sur le fleuve Songwe (fleuve frontière) en détruisant le pont. Dans les combats précédant la retraite, les Allemands auraient eu 7 Européens morts et 3 blessés. Les derniers, parmi lesquels se trouvaient les lieutenants von Veltheim et Kieckocfer, seraient prisonniers. Les Anglais estiment leurs pertes à 4 morts et 7 blessés. Il est à noter que — jusqu'ici — les Anglais qui poursuivaient nos troupes en retraite

ne sont entrés nulle part au delà de la frontière sur le sol de la colonie allemande.

Au sujet de la lutte à la frontière du Nord-Est, le *Daily Mail* communique les nouvelles suivantes de source officielle. Les Allemands commencèrent dans le courant de septembre à avancer le long de la frontière anglo-allemande est-africaine en vue de couper la ligne de chemin de fer de l'Uganda sur le territoire anglais. A l'exception de l'occupation d'une station peu importante de la frontière (il s'agit sans doute de Taveta sur la route de Mochi à Voi) par une petite troupe allemande à laquelle on n'avait pas jugé à propos de résister à ce moment, tous les essais des troupes allemandes de pénétrer dans l'Afrique orientale anglaise furent repoussés. On prétend que les garnisons anglaises de l'Afrique orientale et de l'Uganda auraient reçu des renforts importants de l'Inde et des corps de volontaires de la compagnie même montés et non montés. D'après tout cela, il n'y a aucune raison d'être inquiet de la situation militaire là-bas.

Sur différents combats il est dit ce qui suit:

Le 6 septembre, une violente rencontre aurait eu lieu entre les forces anglaises composées de troupes indiennes et de King's African Rifles (troupes noires) et un fort détachement allemand. Ce dernier aurait été attaqué vigoureusement et repoussé. Les Allemands auraient pris contact dans la nuit suivante avec un détachement de flanc anglais et auraient subi d'autres pertes. Un officier anglais et un officier indien seraient tombés dans ce combat. Il semble que les troupes anglaises aient subi des pertes par un feu violent de nos mitrailleuses que les Punjabs (troupes indiennes) ont essayé de prendre par une charge hardie à la baïonnette. Cet essai aurait été sans succès. Il n'est rien dit de plus sur les pertes soit allemandes soit anglaises.

On a différentes courtes nouvelles privées sur l'essai malheureux des troupes allemandes de détruire le pont du chemin de fer de l'Uganda près de Voi. D'après celles-ci, une patrouille allemande avança vers la fin d'août vers Voi sans pouvoir atteindre son but. Cette patrouille composée de 20 ascaris était commandée par deux Blancs; elle s'égara et les deux chefs allemands furent conduits à Nairobi comme prisonniers. Une deuxième patrouille commandée par le lieutenant de réserve von Busse se risqua au commencement de septembre et fut dispersée. Von Busse fut fait prisonnier à Bura.

Dans d'autres petits combats à Voi et Tsavo des troupes allemandes peu importantes auraient combattu contre des troupes indiennes bien supérieures en nombre.

Le 10 septembre, encore suivant le *Daily Mail*, au bord du lac Victoria, dans la région de Karungu (station-frontière anglaise au Nord de la station allemande Schirati) un détachement allemand d'une force approchant de 400 hommes et comprenant 50 Européens pénétra sur le territoire anglais et occupa Kissii le 11. Le 12, une colonne anglaise attaqua les Allemands qui évacuèrent Kissii le 13 et se retirèrent sur Karungu. Les troupes anglaises avancèrent et reprirent Kissii. Là elles auraient trouvé 10 Européens tués et en auraient fait prisonniers 6 blessés. Les pertes anglaises sont: un officier tué et deux blessés. Ceux-ci appartenaient au 4e bataillon des King's African Rifles. Ce bataillon tient garnison dans l'Uganda.

Quelques jours plus tard eut lieu à Karungu un échange de coups de canon entre la flottille composée des vapeurs *Winifred* et *Kavirondo* appartenant à la ligne de chemin de fer de l'Uganda et le vapeur allemand *Muansa;* après que le *Winifred* se fût auparavant retiré, se trouvant seul devant le *Muansa*, les deux vapeurs anglais prirent possession de Karungu qui avait été évacué par les Allemands.

Pour juger exactement ces faits, il faut estimer que le *Winifred* aussi bien que le *Kavirondo*, bateaux de 600 à 900 tonnes, sont bien plus de deux fois plus gros que le *Muansa !*

Un détachement allemand attaqua, le 19 septembre, dans le territoire du fleuve Tsavo, le poste de Campiya-Narabu (le lieu précis n'est pas connu); il fut cependant repoussé après un feu de deux heures et se retira en détachements séparés sur le territoire allemand en laissant sur le champ de bataille 13 tués (8 d'après d'autres renseignements). L'officier anglais commandant du poste fut tué. Son successeur au commandement fait l'éloge de la merveilleuse tenue des King's African Rifles; il souligne que le succès obtenu par les forces anglaises aurait augmenté considérablement le courage des Massai qui vivent dans le voisinage.

Le 23 septembre, les Allemands forts de 100 hommes auraient attaqué l'avant-poste anglais Majoreni (la situation exacte n'est pas donnée) dans le voisinage de Kissii, mais auraient été repoussés et se seraient retirés sur le fleuve Mwena qui se trouve encore sur le territoire anglais. Un officier anglais et un autre Européen auraient été blessés.

D'après d'autres nouvelles, un combat aurait eu lieu le 25 septembre dans le territoire compris entre le chemin de fer de Magadi (embranchement de la ligne de l'Uganda qui conduit au lac Magadi situé à la frontière) et la frontière.

Après cela un détachement allemand composé de 36 Européens et de 150 indigènes — probablement des Ascaris, c'est-à-dire des soldats noirs — aurait attaqué avec deux mitrailleuses un détachement de tirailleurs montés anglais de l'Est-Africain (corps de volontaires européens d'une force de seulement 30 hommes). Après un combat d'environ une heure dans une brousse épaisse les Allemands auraient été repoussés et se seraient retirés rapidement sur le Longido. Nous aurions perdu 33 hommes parmi lesquels 11 morts. Du côté anglais, 8 tirailleurs auraient été tués et 4 blessés. (Ces nouvelles paraissent très invraisemblables.)

Le dernier combat dont nous ayons des nouvelles eut lieu le 26 septembre près de Nzima sur

le fleuve de Tsavo. Un fort détachement allemand comprenant 50 Européens et 6 mitrailleuses attaqua les forces anglaises composées de King's African Rifles. Encore ici, les Allemands auraient été battus et se seraient retirés en abandonnant 17 indigènes tombés (probablement des Ascaris).

Il est à croire que l'ennemi subit aussi de lourdes pertes parmi les Européens et que les pertes anglaises ne comportent pas seulement 2 indigènes blessés. Il est remarquable que les Anglais, même ici, malgré leurs soi-disant succès contre les Allemands assaillants, n'ont rien pu annoncer au sujet d'une poursuite de l'ennemi battu ni d'une avance dans le territoire allemand.

Il paraît qu'un détachement de troupes coloniales allemandes obtint un beau succès sur les troupes belges congolaises qui avaient pénétré à Kissenji à l'extrémité nord de Kivupes.

D'après un télégramme du gouverneur belge de Katanga parvenu au Havre, les troupes belges congolaises auraient subi une défaite complète.

Les renseignements donnés ci-dessus se terminent donc par un succès des troupes coloniales allemandes avoué par l'ennemi lui-même. Les nouvelles anglaises — sur lesquelles nous avons été obligés de nous baser principalement dans cette documentation — seront sérieusement revisées encore, dans l'avenir; les faits se montreront probablement dans une lumière plus ou moins changée par rapport aux nouvelles anglaises.

Dans l'ensemble on peut conclure que, au moins pendant les trois premiers mois de la guerre, l'Est-Africain allemand n'aurait pas eu à subir de fort ébranlement de ses forces combattantes ni de son organisation intérieure.

## AFRIQUE ALLEMANDE DU SUD-OUEST

Nous n'avons sur la guerre dans l'Afrique allemande du Sud-Ouest que des nouvelles insignifiantes. Les plans d'invasion anglais semblent avoir été arrêtés par le soulèvement des Boers.

Le 18 août, le gouverneur pouvait encore annoncer par la voie de Kamina qu'aucune attaque n'avait eu lieu contre la colonie. Peu après, toute communication directe par T. S. F. avec le Sud-Ouest-Africain cessa, et l'on fut réduit aux seules nouvelles de source étrangère.

D'après celles-ci, il y eut des rencontres avec les forces anglo-sud-africaines sur des points très éloignés les uns des autres : à la côte, près de Lüderizbucht et à Walfischbai; au Sud, sur le fleuve Orange et enfin à Caprivizipfel (Pointe de Caprivi au Nord-Est).

Sur les événements de la côte, nous avons les nouvelles suivantes :

Un petit détachement allemand occupa le comptoir anglais de Walfischbai. Des bateaux anglais parurent devant Lüderitzbucht, débarquèrent des troupes et occupèrent la place sans rencontrer de résistance. La garnison s'était retirée dans l'intérieur après avoir détruit la ligne de chemin de fer et la tour de T. S. F. D'après des informations anglaises, un combat aurait eu lieu près de Lüderitzbucht. C'est tout ce qu'il y eut à la côte.

Au Sud, la tentative d'invasion anglaise ne paraît pas avoir réussi. On apprit tout d'abord, *via* le Cap, que près de Steinkopf, sur le fleuve Orange, une patrouille allemande fut surprise le 15 septembre par des tirailleurs sud-africains montés et forcée de se rendre après un court combat. Par Londres, on apprit qu'un corps expéditionnaire composé d'Anglais, de Boers, d'Afrikanders et d'indigènes, avait traversé l'Orange et que les Hereros révoltés auraient hissé le drapeau de l'Union. Mais cela ne peut pas être vrai, car le rapport officiel anglais n'aurait certainement pas gardé le silence sur un fait aussi important. La colonne qui avait traversé l'Orange ne paraît pas s'être avancée bien loin, car une dépêche de Prétoria du commencement d'octobre informe que, dans un combat livré dans le cercle de Sandfontein-Warmbad, les alliés anglais et sud-africains auraient perdu 15 tués, 41 blessés, 7 disparus et 35 prisonniers.

La défaite anglaise est confirmée par des informations de Johannesburg du 8 octobre, desquelles il ressort que les pertes de l'ennemi dépassent de beaucoup les premières estimations. Deux escadrons entiers du 1er régiment de tirailleurs montés du Cap et un détachement d'artillerie transvalienne montée, soit 200 hommes, sont tombés entre nos mains. Leur chef, colonel Grant, fut blessé et pris. Une tentative de l'ennemi de sauver la situation par deux autres escadrons de renfort échoua et subit des pertes par le feu des mitrailleuses.

Sur les événements au Nord-Est et au Nord, il y a pour le moment peu à dire.

Le 21 septembre, le poste frontière allemand de Schuckmansburg, au lieu dit « Pointe de Caprivi », se serait rendu à la milice de la Rhodésia.

D'après des informations de Lisbonne, dans le Kunène, une rencontre aurait eu lieu près de Naulila, entre un petit détachement allemand et la garnison de ce poste. Mais ces renseignements sont tellement inexacts et contradictoires que l'on ne peut se faire une idée claire des événements.

Autant que nous pouvons en juger, les Anglais et Sud-Africains n'ont réussi à occuper du côté de la mer que Lüderitzbucht et probablement aussi une partie des champs de diamant. Seront-ils en état de maintenir l'occupation de Lüderitzbucht et combien de temps? Cela dépendra du développement ultérieur des événements.

Une avance plus accentuée de l'ennemi débouchant de Lüderitzbucht vers l'intérieur rencontrerait sans doute de grandes difficultés et ne pourrait guère lui assurer un succès. Aussi les Anglais ne semblent-ils avoir fait jusqu'ici aucun essai de ce côté. L'engagement qui eut lieu le 28 sep-

tembre près de Lüderitzbucht ne fut probablement qu'un combat de retraite de nos troupes plus faibles.

---

## *SECOND MÉMOIRE*

(JANVIER 1915)

---

### CAMEROUN

Nous avons des nouvelles de source privée sur les événements de Duala, aussi bien avant l'occupation des ennemis qu'après. Elles font ressortir la situation suivante :

Dès la déclaration de guerre, le gouverneur et le commandant des troupes coloniales se sont dirigés sur Duala en vue de faire les préparatifs de défense. Depuis le 6 août, les travaux défensifs étaient en train sur les bords antérieurs des hauteurs du plateau de Joss situé contre le fleuve Cameroun, depuis le mât de pavillon, à travers le jardin de l'administration jusqu'à la partie postérieure du terrain occupé par les troupes coloniales. Des tranchées pour canons furent creusées et 4 pièces d'artillerie y furent placées à l'abri des balles. Deux autres pièces furent placées à Hoffmannsweg près du fleuve sur la hauteur du champ de courses et deux autres dans le jardin de l'administration. Des mines furent fabriquées et placées dans le lit du fleuve à la barre intérieure et à l'embouchure des différents affluents. De plus, le chenal de la barre extérieure fut obstrué au moyen de quelques bateaux coulés.

Sur 300 Allemands réunis à Duala, environ 80 seulement furent incorporés dans la troupe coloniale à cause du manque de munitions et de fusils.

L'hôpital officiel fut transféré dans le quartier de Deido ; les femmes et les enfants y furent aussi logés dans l'église catholique et dans d'autres maisons massives pour les protéger éventuellement contre les coups de fusil. Une ambulance fut installée à Neu-Bell. Le ravitaillement des habitants de Duala fut organisé en achetant les vivres qui étaient en réserve dans les factoreries et en les mettant dans un entrepôt central à l'intérieur. C'est de là que périodiquement des vivres furent envoyés à l'intendance construite à Duala ; des dispositions furent prises pour la distribution de ces vivres à la population blanche. En dehors de cela, des mesures furent prises pour la sécurité de la ville, en particulier au sujet de l'alarme et de l'interdiction de la circulation de gens de Duala dont quelques-uns avaient servi de guides à l'ennemi lorsqu'il atterrit pour la première fois à Victoria et dans d'autres mouvements à l'estuaire du Cameroun.

Le 15 septembre, on dut exécuter 6 Noirs qui s'étaient livrés au pillage dans le quartier d'Akwa et avaient maltraité le fonctionnaire qui s'opposait à leurs actes. Les habitants de Duala, du quartier Deido où les femmes et les enfants avaient été amenés, furent obligés d'évacuer parce que l'on ne pouvait non plus avoir confiance en eux : la plupart partirent pour la nouvelle colonie.

Le 1er septembre, un premier bateau de guerre anglais était venu en vue entre Fernando-Po et Duala ; le 9, parurent 3 autres bateaux de guerre anglais à l'embouchure du Cameroun. L'un d'eux fit feu sans succès sur le vapeur du gouvernement *Herzogin Elisabeth* qui rentrait au port à toute vitesse.

Le 10 septembre, la canonnière le *Dwarf* vint procéder à des sondages tout près de la barre où des vapeurs avaient été coulés. Le 11, il passa à cet endroit, ouvrit le feu sur Duala pendant environ quinze minutes, mais ne causa aucun dommage. Atteint par nos canons situés à Hoffmannsweg, le *Dwarf* dut se retirer. Il parut de nouveau dans la passe obstruée après que, pendant les deux nuits précédentes, le *Cumberland*, placé dans la baie de Manoka, eut été vainement attaqué par une embarcation armée en conséquence par nous. Le clair de lune et les bateaux de garde avaient empêché le succès. Les jours suivants, le *Dwarf* et l'*Ivy* restèrent dans la passe sans aller plus loin. Le 15 septembre, une explosion eut lieu dans le milieu du fleuve à la hauteur de Bonaberi ; un esquif fut détruit avec l'équipage de 4 Blancs et 4 Noirs qui travaillaient à la pose de mines.

Dans la nuit du 17 au 18, on essaya une deuxième attaque contre le *Cumberland* avec notre autre embarcation ; mais avant qu'il fût possible de canonner le torpilleur, ses défenseurs nous aperçurent et, par leur tir, obligèrent l'équipage à sauter à l'eau et à se laisser prendre.

Au même moment, le yacht du gouvernement *Nachtigal* fut aussi détruit dans la crique de l'estuaire du Cameroun. Des communications de source privée donnent à ce sujet les détails suivants :

M. Rahmke et moi, de Missellelé, nous fûmes mobilisés dans la troupe coloniale pour conduire notre barcasse *Prinz Udo* qui avait été armée pour la guerre par le gouvernement. Nous fûmes attachés au *Nachtigal* comme bateau courrier et éclaireur et fîmes en même temps le service d'avant-postes. Le *Prinz Udo* eut à supporter son premier combat le 13 contre une grande embarcation anglaise, paraissant être un torpilleur transformé, ayant 30 hommes d'équipage et armée de canons-revolvers et de mitrailleuses. Nous fîmes naturellement obligés de nous retirer puisque nous n'étions à bord que nous deux et un soldat noir ; nous eûmes cependant le plaisir d'attirer l'embarcation ennemie dans une embûche où le *Nachtigal* était à l'ancre. Celui-ci accepta la lutte : nous y prîmes part avec nos fusils, mais nous n'avons malheureusement pas eu de succès visible à noter ; l'embarcation, allant très rapidement, nous échappa sous la protection du feu du *Dwarf* qui avait paru à ce moment.

Le 16 septembre, pendant la nuit, le *Nachtigal* fut guetté par le *Dwarf* dans une crique près de Tiko ; il essaya vainement d'enfoncer le *Dwarf*, fut mis en feu par le tir de l'ennemi et coula. De l'équipage (12 Blancs et environ 20 Noirs) peu de personnes ont été sauvées. Nous fûmes poursuivis par une chaloupe anglaise ; nous pûmes cependant nous sauver dans le port de Tiko et mettre notre embarcation en sûreté. Celle-ci resta encore jusqu'au 28 septembre à la disposition du commandement du port de Tiko et fut démontée plus tard à Missellelé.

Le 23 septembre, le *Dwarf*, l'*Ivy* et plusieurs petites chaloupes ont franchi la passe et pendant l'après-midi ont tiré sans succès sur Duala.

Le 25, le navire de guerre anglais *Challenger* a de plus tiré sur les mines marines. L'après-midi, un parlementaire anglais nous somma de rendre sans conditions la ville et toute la colonie (!), ce qui fut refusé.

Le tir ennemi n'eut encore ce jour-là aucun succès. Par contre, Duala fut bombardée le 26 à 6 heures du matin. Quelques habitations de fonctionnaires et divers bâtiments du gouvernement furent endommagés. Le bombardement ne dura pourtant pas longtemps. Le 27 septembre, le drapeau blanc dut être arboré au-dessus de Duala. Le lendemain, tous les Allemands, hommes, femmes et enfants furent transférés sur les bateaux anglais comme prisonniers de guerre.

Pendant ces jours, les forces ennemies réunies étaient composées d'environ 15.000 hommes avec beaucoup de canons et de mitrailleuses, sur de nombreux navires de guerre et de transport, en tout 30 bateaux parmi lesquels les 4 croiseurs et torpilleurs déjà cités, puis le croiseur cuirassé *Bruix* et la canonnière française *Surprise*, assemblée dans la baie de Manoka à l'embouchure du Cameroun. Ils avaient réussi à débarquer des forces très supérieures au Sud-Ouest de Duala sur la rive droite du Dibamba, sous la protection des canons et malgré la résistance héroïque du détachement des troupes coloniales qui s'y trouvait.

Les détails manquent jusqu'à présent sur les combats de là-bas dont les pertes furent sensibles des deux côtés. Ils avaient pour objet d'assurer la retraite de nos troupes de Duala à Japoma et par le pont du Dibamba vers Edea.

La lettre suivante d'un Anglais, datée du 12 octobre et publiée dans l'*African Mail* du 20 novembre, nous présente, sous une lumière anglaise, les événements qui précédèrent la prise de Duala :

Nous, Anglais, pouvons remercier notre bonne étoile que la guerre commence maintenant, au moment où nous sommes le mieux préparés et justement à une époque où l'entente cordiale est le plus étroite. Nous nous trouvions au début de la guerre près d'Akkra; nous sommes allés immédiatement à Lagos. Nous nous étions embarqués avec des ordres cachetés. A notre arrivée au fleuve Cameroun nous trouvâmes le *Cumberland*, le *Dwarf* et un certain nombre de petits bateaux de la flotte du Niger, y compris l'*Ivy*. Trois remorqueurs furent armés et de concert avec d'autres embarcations firent des patrouilles dans les criques, alarmant l'ennemi pendant la nuit.

L'*Ivy* fut utilisé à ouvrir le chemin et fit sauter deux esquifs coulés dans le fleuve. L'ennemi avait en effet bloqué une partie du fleuve en y coulant deux grands vapeurs, six petits vapeurs et deux esquifs. Il avait posé environ 30 mines dont deux ou trois seulement furent découvertes par nos hommes avant que la ville se rendît. La position des autres à l'exception de celles qui avaient été entraînées par le courant nous fut indiquée par des prisonniers. Les remorqueurs portaient des canons de 18 livres de poudre et quelques-unes des embarcations des canons de 6 livres. Toute la flotte était armée de canons Maxims. Nous arrivâmes le 17 septembre; le *Challenger* et un transport de 7.000 hommes le 23 septembre; le *Bruix* et un transport de troupes le 25. Le *Challenger* s'avança le 25 septembre contre Duala et tira le soir même et le lendemain matin quelques coups de canon. Le 27 au matin Duala se rendit sans conditions. Pour les incompétents, comme moi, les choses paraissent avoir bien marché. Pas à pas en avant comme on dit. Les opérations sur terre sont tout autres : il peut y avoir succès sans efficacité réelle parce que, je pense, ce sont des troupes noires. Nous n'eûmes pas beaucoup à nous battre, c'était un vrai sport qui consistait à guetter dans des embarcations les bateaux ennemis armés de machines infernales. Les Allemands sont très forts dans la fabrication de ces machines; celles-ci ne firent cependant aucun dégât. Un missionnaire demanda au gouverneur la permission d'aller sous la protection du drapeau blanc (?) couler le *Dwarf* à l'aide d'une de ces machines qui était fixée à son bateau; celle-ci manqua le vaisseau et explosa ensuite. Le missionnaire sauta par-dessus bord et fut fait prisonnier le lendemain sur un des navires coulés.

Pendant les opérations nocturnes dans les criques, l'ennemi doit avoir perdu à peu près 20 Européens; 40 Européens ont été faits prisonniers. Un de nos bateaux commandé par un officier subalterne du *Cumberland* a combattu et pris une embarcation allemande avec un officier. Les indigènes de Duala sont antiallemands, mais probablement parce que nous y sommes maintenant. Les indigènes de l'arrière-pays sont au contraire favorables aux Allemands et haïssent ceux de Duala. Aussi les soldats indigènes sont-ils recrutés dans l'arrière-pays.

A ce qu'il paraît, nous possédons Duala et la partie Nord du Cameroun; les Français ont pris la partie Sud. Ainsi nos forces sont un peu partagées.

Dans les journaux anglais on a interprété comme un signe de mœurs de Huns qu'un missionnaire allemand ait pris part aux opérations de guerre. On est tourmenté par l'idée qu'un missionnaire ait pu concilier avec sa profession le lancement d'une torpille. Or, ce missionnaire est en réalité le frère lai Alfons, de la « Pallotiner Mission » à Duala. Ancien soldat, il fut mobilisé comme volontaire au commencement de la guerre et en cette qualité il est monté, défiant la mort, dans une embarcation pour lancer sur un bateau de guerre anglais la torpille qu'il portait dans cette embarcation. Obligé par le tir du bateau ennemi, il sauta par-dessus bord et se sauva en montant sur l'épave d'un des navires coulés. Il y fut fait prisonnier et emmené à Cotonou. Le frère Alfons n'a par conséquent rien fait d'autre que ce que chacun doit faire dans un pays où existe le service obligatoire, notamment donner sa vie pour la patrie.

Les détails suivants sur la guerre côtière ont été donnés au milieu de décembre par le *Daily Telegraph*. Les bateaux de guerre qui prirent part aux combats étaient le *Cumberland*, le *Challenger*, le *Dwarf*, l'*Ivy*, le *Rémus* et le *Porpoise;* de plus, deux croiseurs français et une grande flottille de petits bateaux de la Nigéria. En s'approchant de la côte du Cameroun, la flotte bombarde d'abord le port de Victoria; les vaisseaux remontèrent ensuite le fleuve Cameroun vers Duala, la capitale. Le port de Cameroun et Swellaba furent bombardés. Le petit *Nachtigal* ne pouvant entreprendre la lutte contre la canonnière anglaise *Dwarf* essaya de la défoncer. Il se précipita sur elle à toute vapeur et lui occasionna une grande voie d'eau. Le navire allemand commença à brûler. Il y eut pour le *Dwarf* un moment dangereux, car à chaque instant il était menacé de prendre feu. Enfin, le *Nachtigal* coula et le *Dwarf* fortement endommagé put sauver 4 Blancs et 8 Noirs de l'équipage. Le *Dwarf* avait pendant l'attaque envoyé un radiotélégramme au *Cumberland* pour demander du secours. Cette dépêche fut interceptée par les Allemands qui répondirent immédiatement : « Devons-nous vous envoyer un menuisier pour les réparations? »

Les navires *Rémus* et *Porpoise* se rendirent à Piti qu'ils bombardèrent. Les Anglais eurent dans ce combat 3 morts et 14 blessés. Mais lorsque le *Rémus* débarqua un détachement, celui-ci tomba dans une embuscade et fut absolument exterminé

par les mitrailleuses allemandes. Seul l'officier, qui fut recueilli par un second détachement de débarquement en revint vivant.

Les Anglais doivent être très prudents pour ne pas se heurter aux mines. Ils en repêchèrent 32. Le *Challenger* et le *Dwarf* bombardèrent alors Duala qui dut enfin se rendre. Les Anglais et les troupes indigènes furent débarqués et occupèrent le pont de Japoma, où ils se rencontrèrent avec des troupes françaises. Du fleuve, ils bombardèrent la rive. Les Anglais débarquèrent 15 hommes qui hissèrent l'Union Jack sur le pont. Tandis que le drapeau montait, le détachement débarqué essuya un feu de mitrailleuses et une partie seulement réussit au milieu des plus grandes difficultés à retourner à ses bateaux.

L'attaque heureuse de Jabassi qui a déjà été mentionnée dans les dépêches précédentes coûta aux Anglais 3 officiers et 16 hommes. Près de Tiko aussi, au pied du mont Cameroun, les Anglais n'ont pas eu grand succès. Ils trouvèrent la région embarrassée de fils de fer qui apparemment conduisaient aux mines. Ils avancèrent après avoir coupé ces fils de fer et trouvèrent des tranchées qui avaient été abandonnées par les Allemands. Ils s'y installèrent solidement; mais soudain, ils furent attaqués de la lisière d'une forêt voisine à coups de canons de campagne dont les effets furent excellents. Tiko fut pris enfin, après une lutte très dure à laquelle les canons du *Rémus*, de la *Porpoise*, de l'*Alligator* et les embarcations à vapeur du *Cumberland* prirent une part énergique.

Au sujet du bombardement de Duala, un médecin colonial anglais rapporte que celui-ci commença le 26 septembre à 6 h. 30 du matin. Les Allemands ne ripostèrent pas. A 6 h. 50, tous les forts ennemis étaient détruits et un grand nombre d'immeubles étaient en flammes. Trois trains de chemin de fer quittèrent la ville à destination de l'intérieur, peu après le commencement du bombardement. Ils ne furent pas canonnés parce que l'on croyait qu'ils contenaient des non-combattants. Je croyais cependant, dit-il, que les Allemands avaient l'intention d'évacuer Duala pour défendre les points qui se trouvaient hors de la portée des canons de notre flotte. Duala capitula le 27 septembre. La résistance cessa tout à fait lorsque les troupes allemandes furent parties pour l'intérieur. Deux gros canons avec leurs munitions furent découverts. Les Allemands en avaient enlevé les culasses; mais celles-ci furent retrouvées dans un tuyau d'écoulement de l'hôtel du gouvernement. Une partie de ce bâtiment fut détruite par un canon du *Challenger*. Les Anglais firent 300 prisonniers parmi lesquels se trouvaient 50 femmes et enfants.

D'après des rapports privés, le commandant anglais aurait déclaré à nos parlementaires, avant le moment où fut hissé le drapeau anglais le 27 septembre après-midi, « qu'il était obligé de garder toute réserve en ce qui concerne nos décisions ; hommes et femmes pourraient rester ensemble et les biens privés seraient protégés »; il aurait de plus exprimé l'intention de ne faire débarquer aucun Noir.

Le jour suivant, néanmoins, un grand nombre de troupes noires arrivèrent. Le drapeau français fut hissé à côté du drapeau anglais, parce que le commandant français, l'amiral Fourichon (1), était le plus âgé. Tous les Européens, poussés ensemble, furent embarqués sans pouvoir rien emporter avec eux. Au lieu de protéger les propriétés privées, les Français et les Anglais auraient pris part au pillage avec les indigènes.

D'autres communications privées concordantes décrivent comme il suit la situation à Duala après l'occupation : « Les hommes et les femmes sont arrêtés sur place dans leurs logements ou dans la rue par des soldats noirs ayant baïonnette au canon et menés, une partie d'entre eux seulement sous la conduite de Blancs, par individus ou par groupes, dans le grand jardin de l'hôpital gouvernemental. Quelques-uns sont sommés d'inscrire leurs noms pour l'établissement du recensement de Duala. Aucune raison de leur arrestation n'est donnée à la plupart de ces personnes. Quelques-unes ne purent se faire comprendre des Noirs dont une grande partie n'entendait pas l'anglais. Elles furent forcées par les gestes impératifs de ces Noirs d'aller bon gré mal gré avec eux et d'abandonner leurs maisons restées ouvertes et sans protection. La femme d'un fonctionnaire subalterne du gouvernement ne put, étant donnés les procédés excessivement brusques des Anglais, obtenir qu'avec peine d'aller chercher son enfant laissé à la maison. Un grand nombre de prisonniers n'avaient avec eux que le strict indispensable et ne portaient sur le corps que des vêtements des tropiques. Les prisonniers, hommes, femmes et enfants, furent gardés en masse par des soldats noirs, baïonnette au canon, dans le jardin de l'hôpital, depuis le matin jusqu'à l'après-midi, sans abri sous le soleil de midi des tropiques. Ces gens étaient couchés ou debout, selon la possibilité de se mettre à l'aise sur cette place exposée. Il ne leur fut pas permis de manger ni de boire. Quelques-uns seulement réussirent à se procurer quelque chose grâce à leurs serviteurs noirs qui se tenaient autour du jardin de l'hôpital. Il fut même possible à certains de se faire apporter de chez eux des objets de première nécessité, par exemple, des vêtements. En outre, on laissa aux femmes la liberté de rester à Duala sous la garantie de leur sécurité. Cette assurance ne pouvait cependant inspirer aucune confiance dans les circonstances, sans la protection de leurs maris, vis-à-vis des gens surexcités de Duala et des soldats noirs ennemis. On n'avait le droit de prendre que ce que l'on pouvait porter soi-même. Les serviteurs noirs prêts à aider furent repoussés par les soldats noirs, de sorte que de nombreux paquets durent rester dans le jardin de l'hôpital. Lorsque, par exemple, la femme d'un fonctionnaire voulut prendre sa couverture de laine, elle fut repoussée brutalement. Beau-

(1) *Sic.* C'était le nom du navire et non pas du commandant!
*N. D. L. R.*

coup de paquets sont restés aussi dans l'église catholique et dans d'autres maisons de Deido. Une partie de ces objets a été, il est vrai, livrée plus tard aux prisonniers à Lagos par les soins d'une dame anglaise de la mission de Lagos. »

Les habitants allemands de Duala furent obligés d'aller du jardin de l'hôpital jusqu'au port au ponton d'embarquement, hommes et femmes, deux par deux, sous la garde militaire de nombreux Noirs, à travers une des rues les plus animées de Duala, sous les menaces, les moqueries et les insultes des Nègres de la ville. Dans cette troupe se trouvaient l'administrateur de Duala, M. Hieneke, le directeur de la poste, M. Schmidt, des missionnaires, des représentants de commerce notables, etc., etc.

On reconnait ici de nouveau l'intention bien calculée de rabaisser le plus possible l'autorité des Allemands devant la population indigène. Partout où l'occasion s'en est présentée dans cette guerre, les Anglais et les Français ont agi suivant ce principe. Nos compatriotes d'Afrique maltraités moralement et physiquement attendent avec raison une expiation particulière de cette conduite des ennemis.

D'après les nouvelles reçues jusqu'à ce jour, les fonctionnaires suivants ont été emmenés : MM. Botefur, directeur de la douane; Dr Dix, assesseur; Mulling, secrétaire; Eckelt, secrétaire adjoint; Altmann, assesseur adjoint; Siegert, assistant de bureau; Fuchs, administrateur du matériel; Weber, chef d'atelier du gouvernement, tous avec leurs femmes. Puis : l'assesseur Dr Bottcher, le maître de port Klein, l'architecte du gouvernement Pick et les employés des postes et télégraphes Rotnagel, Beetz, Blaeser.

Les prisonniers furent embarqués en partie sur le vapeur *Locodja* et conduits à Lagos où ils furent débarqués le 1er octobre. Là tout d'abord les gens mariés furent conduits dans des baraques faites pour les cas de fièvre jaune, à peine achevées et humides. Les célibataires furent mis sur un vieux bateau. A la suite de protestations énergiques motivées par l'insalubrité des logements, il fut permis aux gens mariés et à quelques autres prisonniers de s'installer en ville dans des maisons de commerce allemandes. La plupart cependant furent emmenés à Ibadan dans la Nigéria du Sud. Ceux qui furent libérés depuis se sont plaints également au sujet du logement, de la nourriture et du traitement. C'est ainsi, par exemple, que des condamnés indigènes (en costumes de condamnés) furent utilisés pour préparer et servir les aliments! Néanmoins, dans son ensemble, la situation devait être beaucoup plus supportable à Ibadan que plus tard sur le transport *Obuasi*.

L'embarquement des prisonniers eut lieu le 20 octobre après-midi sur l'*Obuasi*. Les femmes entendues ici sur les conditions de leur existence à bord racontent que le traitement réservé aux hommes aurait été inconvenant et parfois révoltant, la nourriture insuffisante, souvent malpropre et de qualité inférieure. Mais surtout le logement des hommes aurait été au plus haut degré nuisible à leur santé. Ils étaient contraints de passer la nuit dans la cale du bateau sur des lits de planches, quatre personnes les unes au-dessus des autres.

Le rassemblement de centaines de Blancs dans de tels locaux où l'installation des W. C. était la plus primitive et la plus mauvaise que l'on puisse imaginer, sous la garde de soldats noirs, était un véritable soufflet pour la fierté de la race, la situation et le rang de beaucoup de ceux qui furent obligés de vivre ainsi. Un voyage fait dans de pareilles conditions, d'abord avec la chaleur des tropiques, puis avec le froid du Nord fut extrêmement dangereux pour la salubrité. Des hommes auraient particulièrement souffert dans ces circonstances : l'un serait mort en cours de route d'un coup de chaleur; un autre serait tombé malade du typhus. Leur santé était déjà devenue précaire à la suite des fatigues qu'ils avaient subies pendant un long séjour sous le climat tropical du Cameroun et pendant leur captivité en Nigéria. De plus, il s'en fallait de beaucoup que tous fussent munis des effets nécessaires pour les changements de température (quelques-uns n'avaient même que des vêtements de tropiques); on manquait aussi de quinine. Les hommes auraient été transportés dans un camp de concentration en Angleterre dans un mauvais état de santé, sans argent (on leur avait pris, ainsi qu'aux femmes, jusqu'aux plus petites sommes et sans leur en donner reçu). On aurait eu à se plaindre au sujet de l'eau potable et de la propreté. Toutes les femmes s'accordent à dire que le genre de nourriture et son manque de variété, parfois aussi l'insuffisance de la qualité et de la quantité, auraient mis une grande partie des hommes en état de « sous-alimentation » amenant un état pathologique des organes digestifs. Les malades arrivés par ce transport en Angleterre furent dirigés sur les hôpitaux.

Un missionnaire de la mission des baptistes à Duala, vivant en captivité en Angleterre, raconte ce qui suit : « Duala offre un tableau d'horreur. Toutes les maisons de commerce, même celles des Bâlois, sont pillées et volées ainsi que nos bâtiments de la plage; les dégâts sont importants. Nous fûmes forcés de tout abandonner. Tous les membres de la mission de nationalité allemande, nous fûmes pris et transportés en Angleterre. Nous manquons de tout, nous n'avons pas de linge de corps, seulement nos costumes coloniaux et un casque. Pas d'argent pour pouvoir acheter quelque chose. On nous l'a pris également. Nous avons été soumis à des traitements indignes de la part des soldats noirs et notre nourriture était insuffisante. Ainsi font les Anglais, amis des missions! »

Le gouvernement impérial se basant sur ces documents nombreux a fait immédiatement des démarches pour qu'il soit pourvu aux soins indispensables des Allemands emmenés en Angleterre.

Pendant que les Anglais conduisaient leurs

prisonniers à Lagos, puis en Angleterre, les Français emmenaient un grand nombre de célibataires à Cotonou (Dahomey). De là, ces prisonniers auraient été transportés à Gaya, poste éloigné dans l'intérieur, sur le Niger. Le gouvernement a entamé des pourparlers en faveur de ces Allemands.

Les alliés, en nombre très supérieur, ont pénétré dans le Cameroun et ont occupé provisoirement la côte. Jusqu'où réussiront-ils à avancer dans l'intérieur? Il faut attendre encore pour le savoir. L'administration allemande est d'une grande activité dans l'intérieur du pays. Nous savons de source digne de foi que nos troupes de couleur ont brillamment combattu jusqu'ici et se sont montrées absolument supérieures aux adversaires comme instruction, perfection du tir et courage. Des milliers d'indigènes Bulu, Jaundé et de la suite du chef influent Njoju à Banun se sont offerts pour servir dans nos troupes; mais sur le moment ils ne purent pas être employés. La conduite des indigènes de l'intérieur fut parfaite, s'il faut en croire les nouvelles; il n'y a eu de troubles qu'à Ebolowa au début de la guerre. Ils auront comme conséquence l'exécution du chef Zampa. Même au nouveau Cameroun, il n'y eut point de révolte, sauf une légère agitation à Buar.

Les Duala, comme on devait s'y attendre, se montrèrent très peu sûrs et en grande partie littéralement traîtres. C'est ainsi, par exemple, qu'ils ont avec leurs canots guidé les Anglais dans les criques de Duala et des environs. Il faut remarquer la conduite des Haussa. Ceux-ci étaient presque partout amis des Allemands. Ils ont, par exemple, suivi les Allemands de M'Baïki jusqu'à Nola et les ont même protégés de toutes façons. Notons encore la très loyale attitude des tribus du Nord du Cameroun. Il se forme ainsi dans une proportion prédominante un solide lien entre l'administration allemande et les tribus indigènes au Cameroun. Nous avons là un facteur d'une importance essentielle pour le développement futur des événements.

*(Achevé le 20 décembre 1914.)*

## TOGO

Il y a peu à ajouter aux renseignements donnés sur les événements du Togo.

Le *Times* du 19 novembre 1914 publie un rapport du général Pineau sur le combat près du fleuve Chra, dont nous détachons ce qui suit :

Le 22 août 1914, avant le combat de Chra, le lieutenant anglais Thomson fut mis, avec 22 soldats indigènes, à la disposition du capitaine Castaining (1), commandant la brigade de marche du Dahomey, qui lui adjoignit pour étayer sa troupe moralement ébranlée par une action précédente, 1 sergent, 2 caporaux et 14 tirailleurs de son unité.

Dès le début du combat, vers 11 heures, la section mixte ainsi constituée se trouva soumise à la fusillade excessivement vive de tranchées allemandes renforcées par des mitrailleuses. Le lieutenant Thomson donna le signal de l'assaut vers 3 heures et demie, après l'entrée en ligne de l'artillerie alliée.

Malgré le vigoureux appui de toute la compagnie Castaining, cette courageuse initiative devait avorter sous une rafale de balles, à 50 mètres des tranchées allemandes. Le lieutenant Thomson tomba mortellement frappé. Un mouvement de retraite se produisit dans le contingent indigène et l'espoir placé dans cette attaque parut perdu ; mais les tirailleurs sénégalais se refusèrent à abandonner le corps du chef inconnu que leur avait donné leur capitaine et parvinrent à s'accrocher au terrain.

(1) *Sic.* Il s'agit du capitaine Castaing. — *N. D. L. R.*

Il ressort de nouveau de ce récit de source ennemie avec quelle bravoure nos milices défendirent leur position à la Chra jusqu'à ce qu'elles aient succombé sous le nombre.

Nous ne sommes renseignés jusqu'à présent sur les événements du Nord du Togo que par une brève communication française de Bamako (Dahomey) et contenue dans le *Temps* du 28 novembre 1914 : « Pendant l'expédition anglo-française sur les côtes du Togo, le Nord du Togo fut occupé par des troupes françaises indigènes et 500 cavaliers mossi, sous le commandement du gouverneur de l'Afrique Occidentale Française Arboussier (1). »

D'après des nouvelles privées récemment reçues, les événements au Togo, après la capitulation de Kamina, se sont déroulés de la façon suivante :

Les Allemands faits prisonniers furent conduits sous escorte de soldats noirs à la gare d'Atakpame. Là, leurs bagages furent visités par les officiers ennemis. Les tirailleurs sénégalais se sont approprié à cette occasion de nombreux objets des prisonniers, sous les yeux de leurs supérieurs. Il ne restait en général aux prisonniers que ce qu'eux-mêmes ou bien un de leurs serviteurs noirs pouvaient porter. Ils arrivèrent ainsi à Lomé, où ils furent immédiatement embarqués le 30 août sur le navire marchand anglais *Obuasi*. A titre exceptionnel, quelques hommes, munis d'une autorisation du commandant anglais et sous la surveillance de la police, purent rester pour gérer les intérêts de leurs firmes. Cet avantage ne fut donné qu'aux firmes de la partie du Togo occupée par les Anglais. Il se trouvait parmi les prisonniers des gens vivant au Togo depuis plus de quatre-vingts ans, des missionnaires de la mission de Brême et des médecins qui, bien que placés sous la protection de la Croix-Rouge, n'ont pas été remis en liberté. Les femmes qui n'avaient pas été emmenées dans l'intérieur, mais qui étaient restées à Lomé, suivirent les jours suivants leurs maris à bord du vapeur déjà nommé. Une de ces dames écrit à ce sujet : « Nous restâmes en rade devant Lomé jusqu'au 18 septembre. Ce fut un moment terrible, car l'*Obuasi* est un bateau marchand pouvant contenir 40 passagers environ. On y casa cependant à peu près 280 prisonniers. La nourriture était à l'avenant. (Les Anglais avaient interdit aux Allemands restés à Lomé de faire passer des vivres aux prisonniers.) Le 18 septembre enfin, les alliés

(1) Il s'agit du raid des partisans mossis conduits par l'administrateur d'Arboussier, résident au Mossi. — *N. D. L. R.*

s'étaient mis d'accord sur le point de savoir qui devrait nous garder comme prisonniers. Tout d'abord, les Anglais nous voulurent et parlaient déjà de nous envoyer en Angleterre. Rien de cela n'eut lieu, car, la veille du jour du départ de Lomé, des officiers français vinrent à bord et nous informèrent que nous serions transportés au Dahomey. Les femmes, nous pouvions accompagner nos maris, ce qui était le mieux qu'on pût espérer dans ces circonstances. Après un jour de navigation, nous arrivâmes à Cotonou, où nous fûmes débarquées avec tout notre bagage. Nous fûmes, nous, les dames, au nombre de 14, séparées de nos maris. Nous fûmes logées provisoirement dans un hôpital. Les hommes furent moins bien partagés. Au bout de trois jours, toutes les dames, 4 maris de celles-ci et parmi eux le mien, les prisonniers d'Etat et des malades furent transportés à Porto-Novo, capitale du Dahomey, sur un petit vapeur par la lagune. Ce fut un très joli voyage à travers un pays très beau et fertile. Nous arrivâmes le 21 septembre après-midi et fûmes de suite conduits dans nos quartiers. Dix femmes vécurent ensemble dans une maison. Trois femmes, parmi elles celle de Codelli (il s'agit du baron Codeli, de nationalité autrichienne, jusqu'ici directeur de la station de T. S. F. de Kamina); outre celui-ci et les trois fonctionnaires nommés plus loin, se trouvaient encore à Porto-Novo, le conseiller d'agriculture du gouvernement, Sauerwein, et le chef du Laboratoire scientifique à Lomé, Dr Leuze, ainsi que le chef du matériel Dehn, avec leurs femmes dans une seconde maison plus petite. Les hommes malades étaient dans un local plus éloigné. Enfin, les deux prisonniers d'Etat, le conseiller intime du gouvernement, von Doering, et le conseiller du gouvernement, Dr Gruner, l'assesseur Schmidt, ainsi que mon mari et les deux autres hommes mariés, ensemble dans une quatrième maison, située à l'autre bout de la ville, à une heure de chemin de notre maison des femmes. Nous ne pouvions d'abord pas sortir, mais trois jours après je pus aller voir mon mari. Je pus même m'installer chez lui. Il en fut de même pour les trois autres dames. Cette permission vint de ce que les autres maris purent revenir de l'intérieur où ils avaient d'abord été envoyés avec le reste des prisonniers. Nous fûmes alors groupés par ménages et avions pour chacun une chambre et un lit. Notre nourriture nous fut apportée de l'hôtel de la ville. Il y a une semaine, nous apprîmes que la plus grande partie des ménages était déplacée vers l'intérieur : trois vers Savé, quatre vers Tara, encore plus au Nord. Dieu soit loué, nous ne fûmes pas parmi les appelés. Notre société est maintenant très réduite. Nous n'occupons plus que deux maisons, notre nourriture aussi est réduite depuis quelques jours par ordre supérieur. Mais nous allons bien encore tous les deux et nous espérons supporter le temps de captivité sans dommage. Nous ne savons pas comment se portent nos nombreux compatriotes envoyés à l'intérieur. »

D'après une autre communication, 161 Allemands du Togo, parmi lesquels 13 femmes mariées doivent avoir été transportés à Cotonou. Les Français ont laissé les femmes à Cotonou et devaient transporter les hommes en chemin de fer jusqu'à Savé et de là à pied jusqu'à Gaya, poste militaire près de Say, sur le Niger à environ 500 kilomètres. Deux hommes, Reinhardt et Seeger, qui, dès le début des hostilités furent faits prisonniers par les Anglais dans le combat malheureux d'Agbeluvhoe doivent se trouver en captivité à Koumassi ou à Akkra.

On n'a entendu aucune plainte au sujet du traitement des prisonniers emmenés en Gold-Coast, ni de ceux logés à Free-Town (Sierra-Leone). Les nouvelles sont bonnes. La plupart furent faits prisonniers sur les navires faisant la traversée de l'Atlantique allant de l'Amérique du Sud vers l'Allemagne.

(D'autres nouvelles donnent une autre image de la situation à Free-Town surtout au point de vue de la nourriture.) Le conseiller de gouvernement Hermanns et le lieutenant von Rentzel avaient été transportés de Lomé à Free-Town ; 27 Allemands du Togo se trouvent en Gold-Coast, probablement à Koumassi. Parmi eux sont les fonctionnaires et officiers suivants : l'assesseur Stange, le directeur des douanes Lippe, le directeur des finances Gaertner, l'assistant Gross, les assistants Emile et Ernest Fleicher, le secrétaire Vetter, tous avec leurs femmes, puis le lieutenant Schlettwein, l'assistant à la douane Wiesch, le géologue Dr Mann, l'instituteur Moetzel, le commissaire de police Jochum, l'assistant des postes Labuda, le contremaître Berke.

Vingt et un commerçants allemands, la plupart avec leurs femmes, se trouvaient encore à Lomé le 14 octobre ; parmi les fonctionnaires : Rebstein et l'expert agronome D. Sengmüller, à l'hôpital (tous les deux presque rétablis). Von Rotkirch, avec sa femme et un enfant, puis quatre sœurs gardes-malades et de nombreux membres de la mission catholique et évangélique à Palime et Agoué ; 9 commerçants et plusieurs missionnaires des deux confessions ; sur le Kluto : le médecin du gouvernement, Dr von der Hellen et l'ancien dessinateur du cadastre Burbulla ; ce dernier gravement malade. Tous les Allemands non cités précédemment, qui étaient domiciliés dans le Togo au moment de la déclaration de guerre, en tout 151 hommes et 13 femmes, se trouvent au Dahomey comme prisonniers de guerre. Le rapport privé dont nous avons extrait ce qui précède, continue :

Aussitôt après mon arrivée à l'hôtel Douglas à Agoué je m'étais adressé au commandant des troupes anglaises en le priant de m'autoriser à retourner à Lomé pour sauvegarder les intérêts de notre société dépourvue de tout Européen. Au lieu de réponse, arriva à Agoué le 25 août du cercle frontière de la Volta le lieutenant Beckley avec une trentaine de soldats noirs qui m'arrêta, ainsi que le directeur des plantations Wöckel. Nous fûmes conduits en bas de la montagne escortés de soldats noirs baïonnette au canon. Nous fûmes de nouveau libérés après avoir signé ce qu'on appelle la « Parole » et quelques jours après, sur

ma demande, on m'accorda la permission d'aller à Lomé, et en même temps, d'emmener le commerçant Gebser.

Comme il est déjà dit dans la première publication, les Anglais et les Français se sont provisoirement partagé notre colonie du Togo : l'Est avec Porto-Seguro, Nuatschae, Atakpamé et tout l'intérieur est occupé par les Français. Il est défendu aux Allemands qui purent rester à Lomé de pénétrer dans cette partie de la colonie. Les maisons allemandes dans cette région sont fermées. Les Français ont ordonné que l'argent français devrait être pris à valeur égale avec celui des Allemands et des Anglais (1 franc = 1 shelling = 1 mark). Le gouvernement anglais, qui possède le Sud-Ouest du Togo avec Bagida, Lomé, Tsevié, Palime, Kpandu et Ho est plus indulgent. Le chef des troupes anglaises, le lieutenant-colonel Bryant, a laissé un homme en liberté par maison de commerce, plantation ou autres entreprises de Lomé et dans la partie anglaise du Togo; assurément cette liberté est assez restreinte. De cette façon, il est possible aux Allemands de continuer leurs affaires dans la partie occupée par les Anglais. De même l'exploitation du wharf, de la douane, du chemin de fer de Palime et de la côte fonctionnent aux tarifs antérieurs. L'exploitation du chemin de fer d'Atakpamé n'est ouverte que d'une façon restreinte et pour les voyageurs seulement parce que les ponts ont été détruits. A l'emplacement des ponts, les voyageurs sont obligés de descendre.

Le commandant des troupes de campagne anglaises au Togo a publié pour la ville de Lomé une ordonnance dont la traduction en allemand se lit ainsi :

*Ordonnance prescrite par ordre du lieutenant-colonel commandant des troupes anglaises de campagne dans le Togoland.*

Par ceci, il est porté publiquement à la connaissance des habitants de Lomé ce qui suit :

1° Aucun indigène ne pourra se trouver dans les rues de la ville après 7 heures le soir et avant 5 h. 1/2 le matin, s'il n'a pas de permis ou n'est pas un gardien désigné.

2° Toutes les lumières des indigènes doivent être éteintes à 8 heures du soir.

3° Toutes les lumières des Européens doivent être éteintes à 10 heures du soir, excepté celles des fonctionnaires anglais et de M. Clausnitzer (jusqu'ici administrateur de la ville de Lomé) et des gardes désignés.

4° Aucun Européen, sauf les fonctionnaires anglais et M. Clausnitzer, ne pourra se trouver dans la rue après 9 heures du soir sans permis.

5° L'hôtel Volk est seul autorisé à fermer à 9 h. 1/2 du soir et à ouvrir à 6 heures du matin. Aucun autre hôtel de quelque ordre qu'il soit n'a cette autorisation.

6° Les indigènes n'achèteront ni ne vendront des boissons alcoolisées.

7° Les marchandises de firmes, dont les directeurs européens sont à Lomé, doivent être livrées sur la demande du gouverneur britannique. Elles seront payées par la trésorerie à la fin des hostilités et au prix fait au débarquement à Lomé (les firmes pourront préparer leurs quittances).

8° Toutes les marchandises des firmes qui n'ont aucun agent européen à Lomé seront mises sous séquestre par le gouvernement anglais.

9° Toutes les boissons alcoolisées des boutiques dans la ville de Lomé seront confisquées par le gouvernement anglais, mais pour les firmes mentionnées au 7° le vin et la bière seront livrés librement aux agents européens suivant les besoins de chacun.

10° Toute personne en possession des clefs de magasins des firmes mentionnées au 8° ont ordre de les remettre au commandant dans les six heures après la publication du présent règlement. Si les clefs ne sont pas livrées, les portes pourront être ouvertes de force si c'est nécessaire.

11° Les passes et permis sont délivrés par le commandant de 10 à 11 heures le matin et de 3 à 4 heures le soir.

12° Quiconque a un besoin urgent d'un médecin pendant la nuit et n'a pas de permis pour aller dans les rues doit aller au poste de police (ligne Woermann) ou envoyer un domestique ; un agent de police l'accompagnera, lui ou le domestique, chez le médecin.

13° Les propriétaires doivent tenir propres et en ordre leurs habitations et leurs terrains. La police sanitaire contrôlera dans la mesure qu'elle jugera nécessaire.

14° Sauf les fonctionnaires britanniques, personne n'est autorisé à posséder des armes offensives ou défensives de quelque nature que ce soit. Ceux qui en ont encore chez eux doivent les livrer immédiatement au commandant.

15° Tous les drapeaux doivent être enlevés de leur hampe, sauf pour les maisons qui servent à l'habitation des fonctionnaires britanniques et pour les bâtiments officiels.

16° A l'exception des fonctionnaires britanniques, personne ne doit se servir du télégraphe ou du téléphone ; tout possesseur de télégraphe, téléphone, appareil sans fil, drapeau-signal, lampe-signal ou tout autre appareil à signaux, doit les livrer dans les six heures de la publication de cette ordonnance au chef de l'administration des signaux (bureau des postes).

17° Toute contravention au paragraphe ci-dessus est punie immédiatement et sévèrement.

18° Celui qui essayerait de communiquer avec l'ennemi par quelque moyen que ce soit, ou ceux qui lui prêteraient assistance, seraient après la décision du conseil de guerre exécutés immédiatement.

19° Celui qui serait surpris à se servir du chemin de fer, du télégraphe, du téléphone ou autres moyens de communication de l'armée britannique, ou les complices, seraient après la décision du conseil de guerre exécutés immédiatement.

20° Des ordres seront publiés à mesure des besoins et affichés au bâtiment officiel du commandant (hôtel Kaiserhof), au poste de police (Woerman Linie) et à la poste.

Il est obligatoire pour les habitants de Lomé de connaître cette ordonnance ; l'ignorance de cette ordonnance publique ne pourra pas servir d'excuse.

*Signé* : D. Bettington, *commandant*.

Bureau du commandant à Lomé, le 15 août 1914.

Les Anglais ont, de plus, fait une publication à Lomé au sujet des importations.

Si le 8e paragraphe de l'ordonnance publiée a causé beaucoup de difficultés à maintes maisons de commerce allemandes pour liquider leurs marchandises, il faut reconnaître cependant que les Anglais ont eu en général une conduite plus raisonnable et conciliante pour le commerce et l'exploitation des plantations au Togo que les Français. Un rapport particulier dit à ce sujet :

Partout où les Français sont venus, le pillage fut terrible, tandis que les Anglais pour la plupart se sont bien tenus. Toutes les plantations qui sont situées à l'Est d'Atakpamé auraient été saccagées.

D'après une note parue dans la *Gazette de Westminster* du 7 novembre 1914, le ministère du commerce anglais encourageait déjà les commerçants britanniques à étendre leur commerce sur le Togo. Nous reconnaissons dans cette me-

sure, une fois de plus, l'industrieux effort des Anglais pour utiliser autant que possible la situation de guerre en vue d'augmenter leur propre commerce et d'opprimer les affaires des concurrents économiques.

Au sujet des phrases qui terminent la première partie de l'article sur le Togo, il faut, comme complément, noter ce qui suit : les démarches faites par le ministère des Colonies pour obtenir un traitement convenable des prisonniers allemands ont jusqu'ici eu pour résultat que le gouvernement britannique a répondu à nos représentations. Il a fait le nécessaire pour envoyer les femmes, les enfants et les malades en Europe. Le point de vue du gouvernement français sur cette question n'est pas encore connu.

(*Fini le* 20 *décembre* 1914.)

---

LE

# COMMERCE MARITIME DU MAROC FRANÇAIS

## EN 1913-1914

Le Service économique de la Résidence générale de France au Maroc vient de publier les statistiques générales du commerce maritime de la zone française du Maroc en 1913 et en 1914.

Pour 1913, le mouvement commercial a été le suivant :

### Année 1913 (1).

| Ports | Importations | Exportations | Total |
|---|---|---|---|
| | (en milliers de francs) | | |
| Rabat | 24.195 | 890 | 25.085 |
| Kenitra | 1.574 | 6 | 1 580 |
| Casablanca | 69.404 | 9.967 | 79 371 |
| Mazagan | 18.670 | 6.537 | 25.207 |
| Saffi | 19.456 | 5.005 | 24.461 |
| Mogador | 16.495 | 8.460 | 24.955 |
| Total des ports de la zone française | 149.794 | 30.865 | 180.659 |
| Tanger | 24.454 | 3.408 | 27.862 |

### Année 1914.

(Importations et exportations)

(En milliers de pesetas hassani)

| Ports | |
|---|---|
| Rabat | 27.000 |
| Kenitra | 6.000 |
| Fedhala | 250 |
| Casablanca | 70,000 |
| Mazagan | 20.550 |
| Saffi | 17.500 |
| Mogador | 20.000 |
| Totaux | 161.300 |

Si l'on calcule la peseta hassani au cours de 80, le total en 1914 serait donc d'environ 130 millions de francs, soit une diminution de 50 millions et demi par comparaison avec 1913. C'est évidemment à l'état de guerre qu'est due cette différence, car le tableau suivant montre que pendant le premier semestre de 1914 le commerce maritime de la zone française avait fait un nouveau progrès aux importations et s'était presque maintenu aux exportations malgré la mauvaise récolte et la crise économique du début de 1914 :

### Comparaison des premiers semestres de 1910 à 1914.

| 1er semestre | Importations | Exportations | Total |
|---|---|---|---|
| 1910 | 19.455.481 | 11.775.334 | 31.730.915 |
| 1911 | 23.979.403 | 15.534.620 | 39.514.023 |
| 1912 | 45.820.608 | 26.092.961 | 71.913.569 |
| 1913 | 59.474.575 | 12.324.158 | 71.798.733 |
| 1914 | 69.546.639 | 10.583.165 | 80.129.804 |

D'autre part, d'après le rapport de la Commission permanente des valeurs en douane, les chiffres du commerce de la France avec le Maroc en 1913 ont été les suivants :

### Importations de France au Maroc (1).

| | (Milliers de francs) |
|---|---|
| Sucres bruts ou raffinés | 20.393 |
| Outils et ouvrages en métaux | 7.451 |
| Céréales (graines et farines) | 6.533 |
| Gruaux, grains perlés ou mondés, semoules et pâtes d'Italie | 6.291 |
| Carrosserie (voit. automobiles et autres, véloc. et motocyc.) | 4.068 |
| Tissus de soie et bourre de soie | 3.687 |
| Vins (mistelles comprises) | 3.652 |
| Lingerie, vêtements et articles confectionnés | 3.272 |
| Tissus de coton | 3.222 |
| Machines et mécaniques | 2.725 |
| Soies et bourre de soie | 2.430 |
| Thé | 2.097 |
| Poteries, verres et cristaux | 1.743 |
| Conserves de viandes et de gibier | 1.616 |
| Matériaux | 1.523 |
| Tissus de laine | 1.327 |
| Café | 1.240 |
| Papier et ses applications | 1.233 |
| Meubles et ouvrages en bois | 1.091 |
| Colis postaux | 11.866 |
| Divers | 20.588 |
| | 108.048 |

### Exportations du Maroc en France.

| | |
|---|---|
| Peaux et pelleteries brutes | 8.436 |
| Laines et déchets de laines | 7.736 |
| Espèces médicinales | 3.405 |
| Fruits de table | 2.673 |
| Pommes de terres, légumes secs et leurs farines | 872 |
| Ouvrages en peaux ou en cuir naturel ou artificiel | 817 |
| Graines à ensemencer | 815 |
| Graines et fruits oléagineux | 355 |
| Cornes, sabots et os de bétail | 248 |
| Drilles | 245 |
| Poils bruts peignés ou cardés | 177 |
| Cire végétale, gommes, gemmes, résinés | 154 |
| Œufs de volaille et de gibier | 100 |

(1) On trouvera des tableaux de développement de ces chiffres à l'Office du gouvernement chérifien, 34, galerie d'Orléans, au Palais-Royal, Paris.

(1) Nous donnons les chiffres du commerce général, correspondant aux quantités importées. Les chiffres du commerce spécial (marchandises mises en consommation) sont de 78.794.000 francs pour les importations de France et de 20.429.000 francs pour les exportations en France.

| | |
|---|---|
| Dari, millet et alpiste | 94 |
| Colis postaux | 192 |
| Autres articles | 580 |
| | 26.899 |

Au résumé, le commerce franco-marocain en 1913, d'après les statistiques métropolitaines, a été de :

**Commerce général.**

| | Importation | Exportation | Total |
|---|---|---|---|
| | (Milliers de francs) | | |
| 1912 | 64.823 | 24.919 | 89.742 |
| 1913 | 108.048 | 26.899 | 134.947 |

D'autre part, les exportations du Maroc en Algérie se sont élevées en 1913 à 10.373.998 fr. (dont 5.211.000 francs d'animaux vivants et 1.299.622 francs de laines et déchets de laine) et les importations de l'Algérie au Maroc à 58.768.287 francs [dont 13.117.000 francs de céréales (grains et farines), 4.665.000 francs de tabac, 4.117.000 francs de sucres, 3.255.000 francs de tissus de coton et 2.261.000 francs de vins].

# LE TOGOLAND EN 1913

C'est par un rapport consulaire anglais que l'on peut connaître les dernières données sur le Togoland que l'on peut déjà qualifier d'ancienne colonie allemande. On a pu lire ici même dans l'étude d'ensemble de M. Camille Martin (*Rens. Col.*, nos 1-2, p. 8) un exposé du développement du Togoland. Le rapport du capitaine Braithwaite Wallis, consul général d'Angleterre à Dakar (*Annual Series*, no 5.417), nous apporte quelques précisions plus récentes.

Le rapport observe qu'en 1913 le commerce de la colonie n'a pas été prospère, sans doute à cause de la sécheresse qui a sévi et a souvent détruit les moissons et diminué par suite la faculté d'achat de l'indigène.

Une baisse importante s'est produite sur les noix de palme dont l'exportation, évaluée à 11.639.000 kilogrammes pour 1912, est tombée en 1913 à 7.139.000 kilogrammes. De même l'exportation d'huile de palme est descendue de 3.337.000 kilogrammes à 1.173.000 kilogrammes. Par contre le maïs a progressé de 1.365.000 kilogrammes en 1912 à 3.583.000 kilogrammes en 1913. De même le cacao qui ne s'exportait en 1910 que pour 137.000 kilogrammes, en 1911 pour 231.000 kilogrammes et en 1912 pour 283.000 kilogrammes a atteint, en 1913, 335.000 kilogrammes représentant une valeur de 406.000 francs. Le caoutchouc est tombé de 165.700 kilogrammes en 1912 à 90.800 kilogrammes en 1913. Baisse aussi sur l'exportation du bétail.

Quant au coton, voici ce qu'en écrit le rapport :

Le gouvernement s'est beaucoup occupé du coton et les résultats ont été satisfaisants dans l'ensemble, quoiqu'ils n'aient pas répondu à l'attente. Dans les régions à huile et noix de palme, les indigènes ne se mettent pas facilement à la culture du coton, ce qui se conçoit, étant donné que l'huile et la noix de palme donnent de meilleurs prix avec moins d'effort. Dans les districts de Lome, Anecho et Atakpamé le coton rend très bien, mais il y a beaucoup de place pour son développement et son amélioration. On a augmenté le personnel indigène pour le coton et il a reçu une instruction pratique des fonctionnaires européens, qui sont au nombre de quatre à six. Voici la statistique du coton brut expédié du Togo de 1900 à 1913 :

| | | |
|---|---|---|
| 1910 | 470.440 | kilogrammes |
| 1911 | 517.473 | — |
| 1912 | 550.696 | — |
| 1913 | 503.318 | — |

Il faut observer qu'il y a eu une baisse en 1913 dans le poids, quoique le coton ait été cette année-là de qualité supérieure et que des prix plus forts aient été obtenus. La valeur du coton expédié du Togo en 1912 a été en effet de 643.000 francs en 1912 et de 727.500 francs en 1913.

Enfin le rapport de M. Braithwaite Wallis donne quelques chiffres sur les importations au Togo en 1913. Voici les plus notables :

| | 1912 | 1913 |
|---|---|---|
| | (en milliers de francs) | |
| Tissus de coton | 3.332 | 2.763 |
| Fils de coton | 257 | 163 |
| Fers | 987 | 1.247 |
| Spiritueux | 885 | 786 |
| Poissons | 983 | 767 |
| Tabacs | 503 | 753 |
| Bois de construction | 197 | 362 |

M. Braithwaite Wallis résume son opinion en disant que le Togo n'est pas une région très riche, malgré les efforts tentés par le gouvernement allemand pour en développer les ressources. Il rend hommage à ceux qui ont eu surtout en vue les encouragements à l'agriculture et constate que le Collège d'agriculture a fait une bonne œuvre. Les dépenses pour l'agriculture en 1913 n'ont pas été moindres de 275.000 francs, dont 100.000 francs pour l'entretien de trois stations.

# Chronique de l'Armée coloniale

**Mutations.** — Par décret du 3 avril, le général de brigade Gautheron, de l'état-major des troupes coloniales, a été nommé commandant supérieur des troupes du groupe de l'Afrique orientale, et le colonel Bonaccorsi, de l'artillerie coloniale, commandant de la défense de Diégo-Suarez point d'appui de la flotte.

# RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Nominations.** — M. Simoni, gouverneur de 1re classe des colonies, chargé du gouvernement de la Côte française des Somalis, pendant la durée de l'absence du titulaire, a été nommé gouverneur de la Côte française des Somalis, en remplacement de M. Bonhoure (Adrien), admis à faire valoir ses droits à la retraite.

# BIBLIOGRAPHIE

**Bulletin de la Société d'Horticulture du Maroc** (zone française). Casablanca, Imprimerie française.

Le 10 mai 1914 avait lieu au consulat de France à Casablanca la réunion organisée dans le but de constituer une Société d'Horticulture du Maroc. Cette société appelée — comme celle qui fonctionne dans notre protectorat tunisien — à rendre aux futurs colons les plus signalés services a eu, entre autres initiatives heureuses, celle de publier un bulletin où seront traitées toutes les questions concernant l'horticulture, la sylviculture, l'agriculture et l'aviculture. Les deux premiers numéros, parus en dépit des difficultés créées par la guerre, sont du meilleur augure : ils renferment des études très documentées sur le régime des pluies au Maroc, dans la région de Casablanca, depuis 1897, une note sur le papayer, sur un essai d'apiculture, des conseils pratiques pour la plantation des arbres et des cultures des plantes potagères et des fleurs auxquelles convient le mieux le climat tempéré de la côte atlantique marocaine. Grâce à ce Bulletin de la jeune société que président MM. Randet, Amieux et Tardif et dont le secrétaire général est M. Marc de Mazières, l'inspecteur commercial du P.-L.-M., les nouveaux colons pourront bénéficier des connaissances acquises par leurs devanciers : la colonisation de notre Protectorat y gagnera et la science horticole au Maroc se développera rapidement pour le plus grand profit de tous.

La Société d'Horticulture admet des simples membres (6 francs par an), des membres fondateurs (26 francs pour la première année, 6 francs les années suivantes) et des membres bienfaiteurs (500 francs) ou perpétuels (200 francs.)

Elle a organisé pour le 2 mai une Exposition d'horticulture à Casablanca.

*Le Gérant :* J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

N° 5

# RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

## SOMMAIRE

**LES TRIBUS DE LA HAUTE-MAURITANIE :** Les Oulad-Delim. — P. Marty ..... 73

**LA CONQUÊTE DU TOGOLAND :** I. Les opérations anglo-françaises. — II. Le début des opérations françaises. — III. Un carnet allemand ..... 82

**La Guinée portugaise et l'Angola, en 1913** ..... 103

CARTES

**La Haute-Mauritanie** ..... 75
**Carte du Togoland** ..... 85
**L'Angola portugais** ..... 103

# Les Tribus de la haute Mauritanie

*Les notices monographiques qu'on va lire concernent les Oulad-Delim, les Regueïbat et les Tekna d'Oued-Noun.*

*Dans le groupe de colonies qui constitue le Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale, on sait qu'on a donné le nom de Mauritanie à cette colonie qui s'étend au Nord du fleuve Sénégal, encadrée entre l'Océan et le Sahel Soudanais. Elle est à peu près pacifiée à l'heure actuelle, et à cette œuvre resteront attachés des noms glorieux, ceux des gouverneurs généraux Roume et Ponty qui ont présidé au sage développement de notre politique, et ceux des brillants seconds, les Coppolani, les Gourand, les Patey, les Mouret, qui en ont été les actifs artisans.*

*Mais la frontière septentrionale n'existe ni géographiquement, ni administrativement. Le Rio-de-Oro espagnol comprend bien une large bande de territoire le long de l'Océan, mais dans l'arrière-pays, l'Adrar maure se relie à l'Extrême-Sud marocain par une énorme tranche de désert, indéterminée et fort mal connue.*

*Cet hinterland qui va du parallèle de Port-Etienne (21°) au parallèle d'Oued-Noun (29°) est peuplé par trois tribus : les* Oulad-Delim, *d'origine arabe, qui s'étendent le long de la côte, de la baie d'Arguin française à la Seguia-el-Hamra espagnole ; les* Regueïbat, *berbères arabisés dont les campements parcourent l'arrière-pays de l'Adrar au Dra ; au Nord de ces deux tribus, le peuple* Tekna, *d'origine chleuh, mais à moitié transformé par le milieu, berbérophone et arabophone, mi-sédentaire et mi-nomade, étale ses Kçour sur l'Oued-Noun et envoie ses campements jusqu au Sud du Dra.*

*Ces monographies présentent un réel intérêt à l'heure où, la pacification de la Mauritanie achevée et celle du Sud Marocain à la veille de l'être, le problème de l'Hinterland maroco-mauritanien ou Sahara occidental va, avec le concours de l'Algérie, se poser. C'est sur ces trois tribus que désormais notre action militaire politique s'exercera et s'exerce même déjà partiellement comme on le verra. Il était donc opportun de recueillir, coordonner et critiquer tous les renseignements qu'une enquête sur les confins de ces tribus pouvait procurer et de préparer, dans le silence du présent, la conduite des événements futurs. C'est ce qu'a pensé M. le gouverneur général Ponty. Nous lui adressons nos remerciements pour avoir bien voulu nous donner communication des résultats de cette enquête.*

## LES OULAD-DELIM

### I. — GÉNÉRALITÉS.

Les Oulad-Delim sont une tribu maure qui nomadise le long de la côte atlantique du cap Timiris et de la baie d'Arguin à l'embouchure de la Seguia-el-Hamra et du Dra. Vers l'intérieur, leur zone de nomadisation s'étend à une centaine de kilomètres. Au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la côte, les terrains de parcours, pâturages et points d'eau sont plus ou moins communs avec les Regueïbat et les Aroussïïn qui les bordent vers l'Est et le Nord-Est. Au Nord, les Oulad-Delim sont en contact avec les fractions Regueïbat-Sahel et Tekna-Sahal (Aït Djemel) ; au Sud, avec les Oulad-bou-Sba.

Comme on le voit, les Oulad-Delim sont partiellement dans la zone espagnole du Rio-de-Oro, et l'on se doute que cette situation géographique n'est pas faite pour faciliter notre action politique.

Les Oulad-Delim se disent et sont certainement d'origine arabe. Les Maures s'accordent à les reconnaître comme Hassanes, c'est-à-dire Arabes de pure origine, Arabes des invasions. Ils ne parlent d'ailleurs que l'arabe, ne vivant que sous la tente, ne possèdent que des chameaux et ont toujours porté les armes.

Leur ancêtre serait Delim, fils de Hassân.

Une autre tradition (1) le fait fils d'Oudeï, fils de Hassân, dans les conditions suivantes : Oudeï avait une servante que sa petite taille avait fait surnommer Delima (le petit pou de bête). Il eut secrètement commerce avec elle : un enfant en naquit. Il était tout petit, et on en plaisanta en disant : « Petit pou a mis au monde un tout petit pou (delim) ». Le surnom lui resta. Le père qui craignait la jalousie de sa femme légitime, l'hilalienne, le reniait. Mais par la suite, l'enfant fit voir sa valeur en mettant en fuite un parti d'ennemis qui avaient attaqué l'hilalienne, restée en arrière de la caravane pour arranger son palanquin. Ses propres fils avaient pris la fuite, l'abandonnant ainsi aux mains des pillards. Sauvée par Delim, elle ne lui en sut pas gré et prétendit, lors du partage du repas, le reléguer au second plan comme par le passé. Mais Delim fit bien voir qu'il ne le supporterait plus, et reconnu officiellement par son père, devint le chef de son campement.

Cette légende empruntée au roman arabe d'Antar, paraît sans valeur.

Le tableau généalogique des Oulad-Delim s'établit donc ainsi, conformément à la tradition mauritanienne :

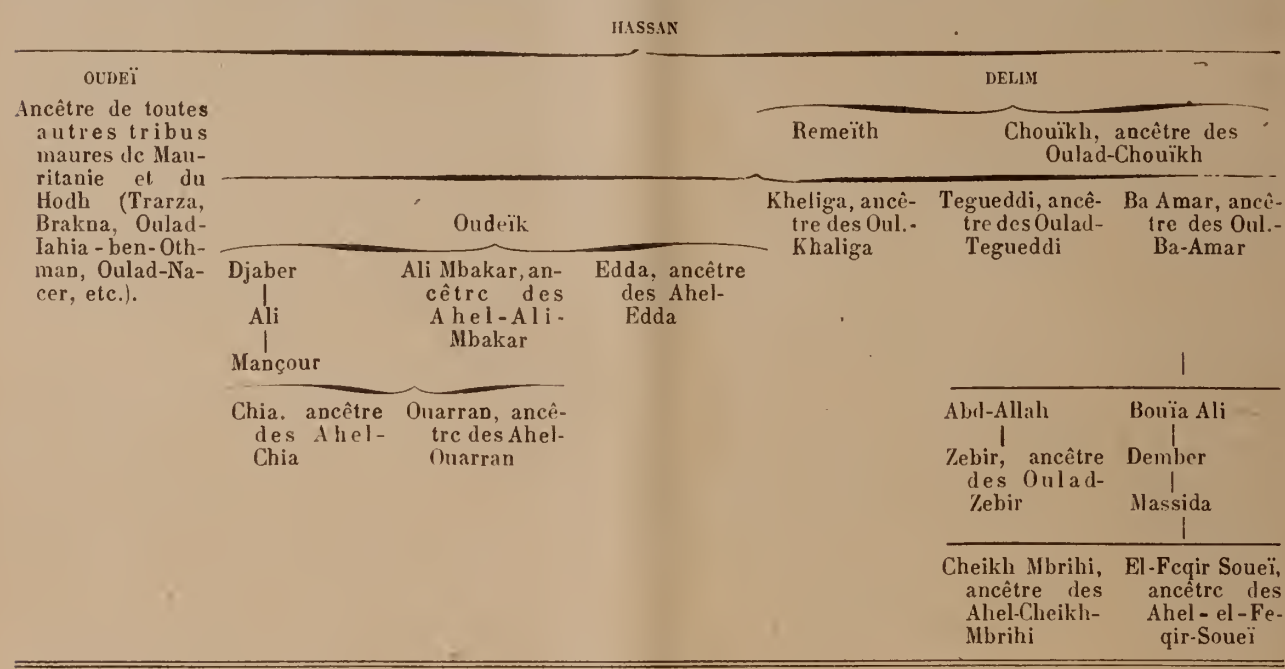


Il apparaît donc nettement que la tradition historique les fait cousins de toutes les fractions hassanes de la Mauritanie et du Hodh.

Quelle foi convient-il d'ajouter à ce tableau généalogique ? Il est difficile de faire une réponse nette. On résumerait volontiers les conclusions de longues conversations avec les indigènes dans les propositions suivantes :

1° Etant données la force, la généralité et la vraisemblance des traditions des tribus maures, on peut admettre la vérité de ces origines historiques. Elles concordent parfaitement d'ailleurs avec les conclusions qu'on pourrait tirer, d'autre part, de la langue, des mœurs et des coutumes juridiques des Oulad-Delim.

2° Il semble toutefois que cet arbre généalogique renferme des lacunes. Les invasions arabes en Mauritanie paraissent être du XIVe siècle. Dès la deuxième génération, nous voyons paraître les ancêtres éponymes des fractions actuelles. Or, comme celles-ci ne comprennent qu'un petit nombre de tentes, il est possible que ces ancêtres soient beaucoup plus rapprochés de nous et aient vécu vers le XVIe et le XVIIe siècles. Il y aurait donc des omissions de noms soit entre l'ancêtre *Hassân* et son fils *Delim*, soit entre son fils *Delim* et les ancêtres éponymes des fractions Oulad-Delim.

Les deux hypothèses paraissent vraisemblables et vraisemblables à la fois. Sans doute faut-il prendre ces deux fils de Hassân : *Oudeï* et *Delim* qui ont donné naissance à toutes les fractions maures hassanes de l'Ouest africain, non pour des fils à proprement parler, mais pour des descendants, et sans doute aussi y a-t-il des lacunes dans la postérité de *Delim*, telle que la rapporte la tradition. Il est vrai d'autre part, que les luttes intestines ou étrangères où se sont trouvés engagés les Oulad-Delim ont été telles, au cours des siècles, qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'ils n'eussent crû que fort peu. C'est le cas général de toutes les tribus hassanes qui forment aujourd'hui les 2/10e à peine des peuples maures tandis que les tribus maraboutiques, adonnées à la prière et à l'élevage et qui ne touchaient jamais une arme, sont quatre fois plus nombreuses.

Il est téméraire d'avancer des statistiques sur renseignements. Les chiffres suivants, plusieurs

(1) « Le livre des généalogies » (Kitab-al-Ansab), par Ouâlid ben El Moctafa.

fois recoupés, seront néanmoins donnés comme première information. Ils serviront tout au moins à se faire une idée générale de la population Oulad Delim.

Si l'on compte avec eux leur zenaga Oulad-Tidrarin, ils comprennent environ 960 tentes, soit à six personnes par tente 5.760 individus. Si l'on ne compte pas les zenaga, ils sont 560 tentes ou 3.360 personnes libres et franches. Sur ce nombre, il y aurait environ huit cents guerriers; ce chiffre est fort, mais il faut remarquer que beaucoup d'Oulad-Tidrarin marchent en guerre avec leurs patrons. La plupart sont armés de fusils à tir rapide.

## II. — Fractionnement.

Les Oulad-Delim se divisent aujourd'hui en deux groupements issus des deux fils de Delim : les Remeïthïa, descendants de Remaïth, et les Oulad-Chouïkh, descendants de Chouïkh. Mais la coutume maure, empruntée par les Français, dé-

signe sous le nom d'Oulad-Delim les seuls Remeïthïa. Les Oulad-Chouïkh se sont en effet détachés de bonne heure de leurs frères pour descendre vers le Sud, et vivre au Nord de Nouakchot, du cap Timiris à la Baie du Lévrier sur la bordure Nord du pays trarza. Quelques-uns même, comme les Oulad-el-Lab, sont devenus de vrais trarza.

Cette étude sera donc consacrée aux seuls Remeïthïa ou Oulad-Delim proprement dits.

| | | | Tentes |
|---|---|---|---|
| Oulad-Delim | Remeïthïa (Oulad-Delim, proprement dits) 560 tentes | Loudeïkat..... | 165 |
| | | Serahna..... | 30 |
| | | Oulad-Kheliga.. | 125 |
| | | Oulad-Tegueddi. | 100 |
| | | Oulad-ben-Amar. | 140 |
| | Zenaga des Oulad-Delim | Oulad-Tidrarin.. | 560 |
| | Oulad-Chouïkh | Oulad-el-Lab | |
| | | El-Gra: Oul.-Mehelha | |
| | | El-Gra: Dokkon | |
| | | El-Gra: O.-M'haïmed | |

1° Les Loudeïkat (au sing. Oudeiki) descendent suivant la tradition d'Oudeik, fils de Remeith, fils de Delim. Ils se subdivisent en les sous-fractions suivantes, chacune portant en face de son nom le chiffre de ses tentes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Loudeïkat... | 165 tentes | Ahel-Chia..... | 35 tentes |
| | | Ahel-Ali-Mbakar. | 40 — |
| | | Oulad-Amor..... | 10 — |
| | | El-Ouarran..... | 50 — |
| | | Ahel-Edda..... | 30 — |

Les Oulad-Amor sont les descendants d'un indigène nommé Amor qui vint s'établir, il y a un siècle, chez les Loudeïkat, s'y maria et fit souche. Quoique comptés parmi les Oulad-Delim, ils ne sont donc pas de pure origine.

Les personnages les plus en vue des Loudeïkat sont : Ahmoïïn ould El Aroussi oul Chia, des Ahel-Chia et son fils Leben ; Abd Allah ould Bekkar.

2° Les Serahna (au sing. Serhani) constituent une petite fraction d'une trentaine de tentes qui marchent dans le sillage des Loudeïkat, et acceptent l'autorité d'Ahmoïïn.

Leur principal notable est Sidi Mohammed ould Omar ould Mbarek.

Ils descendent d'un indigène nommé Serhan ould bou Qeddïa, venu de l'Est et qui s'établit chez Djaber, fils d'Oudeik, l'ancêtre des Loudeikat.

3° Les Oulad-Kheliga (au sing. Kheligui) descendent, suivant la tradition, de Kheliga, fils de Remeith, fils de Delim. Ils se subdivisent en les sous-fractions suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ahel-Ammar-ould-Barka. | 20 tentes | Ahel-Ahmed-ould-Ali | |
| | | Oulad-Ammar | |
| Chegagfa..... | 25 tentes | Ahel-Mouicha | |
| | | Ahel-Chegga | |
| | | Ahel-Oubih | |
| | | Ahel-Bekhar | |
| Oulad-Kheliga.... 125 tentes | El-Aouaïd.. | 35 t. | Ahel-bou-Sif |
| | | | Ahel-Hafed |
| | | | Ahel-Moueïmou |
| | Ahel-el-Mouenni.. | 15 tentes | |
| | Ahel-Maheïdi..... | 10 — | |
| | Ahel-Cheggaf..... | 10 — | |
| | Chebahin..... | 10 — | |

La sous-fraction El-Aouaïd est originaire des Oulad-bou-Sif, fraction Kounta de l'Azaouad, qui a essaimé aussi dans le Brakna. Ils ne sont donc pas de pure origine Oulad-Delim.

Les Chebahin sont d'origine zenaga ; ils comptent depuis plusieurs générations comme une fraction libre de la tribu.

Les personnages les plus en vue de la fraction sont Cheikh ould Amar ould Barka et Lemami ould bou Sif.

4° Les Oulad-Tegueddi (au sing. Tegueddaoui) descendent, suivant la tradition, de Tegueddi, fils de Remeith, fils de Delim. Ils se subdivisent en les sous-fractions suivantes :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Oulad-Tegueddi..... | 100 tentes | Ahel-Ali-ould-Souied..... | 25 tentes | Ahel-Souilem<br>Ahel-Rilani<br>Ahel Baba-ould-Ali |
| | | Ahel-Othman-men-Hammou..... | 25 tentes | Ahel-Berraï<br>Ahel-bou-Baker<br>Ahel-Baba-ould-Mohammed |
| | | Ahel-Zebir..... | 25 tentes | Ahel-Ahmed-ould-Brahim<br>Ahel-Mokhtar<br>Ahel-Mohammed-Meska<br>Ahel-Zineddin |
| | | Oulad-Brahim..... | 25 tentes | Ahel Khattat<br>Ahel-Hormat-Allah<br>Ahel-Hena |

Le campement Ahel-Mohammed-Meska vit en dehors de sa sous-fraction d'origine ; il est installé chez les Ahel-Othman-ben-Hammou.

Les Oulad-Brahim sont d'origine zenaga, ils comptent aujourd'hui comme fraction libre ; leur ancêtre Brahim était originaire des Dararla, tribu du Sud.

Les personnages les plus en vue des Oulad-Tegueddi sont : Mohammed el Mami ould Ahmed ould Brahim et Abba el Reïlani des Ahel-Ali-oul-Souïed ; Ahmed ould Souïlem.

5° Les Oulad-ba-Amar (au sing. Ba-Amri) descendent suivant la tradition de Ba-Amar, fils de Remeith, fils de Delim. Ils se subdivisent en les sous-fractions ci-après désignées :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Oulad-ba-Amar..... | 140 tentes | Ahel-Cheikh-Mbrihi..... | 45 tentes | Ahel-Cheik-Mbrihi, proprement dits<br>Ahel-Feqir-Soueï |
| | | Saïdat..... | 55 tentes | Ahel-el-Feqir<br>El-Amamrïa |
| | | Souaïd..... | 40 tentes | Oulad-Zebir<br>Ahel-Ahmed-Zin |

L'ancêtre des Saïdat, El Feqïïr, est un Oulad-Ahmed de l'Iguidi, venu s'installer, il y a deux cents ans, chez les Oulad-Ba-Amar. Cette sous-fraction, non plus que la famille des Ahel-Ahmed-Zin, ne serait donc pas de pure origine delimïa. Celle-ci, à laquelle appartient le chef de bande Debeïzi, descend d'un hartani du Trarza, Ahmed-Zin, venu s'installer il y a trois générations chez les Oulad-ba-Amar.

Les personnages les plus en vue sont : Ahmed Baba ould Ali Salem, des Ahel-Cheikh-Mbribi ; ses quatre fils Abd Allah, Mohammed, Othman, Hemad et son cousin Ahmed Baba ould Abeid Allah ; Ahmed ould Ali ould Ahmed Zin, plus connu sous le nom de Debeizi, ainsi que ses trois frères Boullah (déformation de Habib Allah), Bou Zid et El Kouri et ses cousins Ahmed ould Abid Allah et Sidi Ahmed ; Mohammed ould el Mahboub, chef de la sous-fraction des Saïdat, son fils Amar, son frère Brahim et son neveu Mahboub. Deux de leurs harratines, Sellemou et Maata Moulana se sont fait une réputation de guerriers valeureux à côté des chefs Oulad-Delim.

6° Les Oulad-Tidrarin (au sing. Tidrarini), zenaga ou tributaires des Oulad-Delim, se subdivisent en :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Oulad-Tidrarin..... | 400 tentes | Oulad-Moussa, tributaires des Loudeïkat | |
| | | Ahel-Ali-Moussa<br>Aboubat<br>Idassa<br>Ahel-Zourman | Tributaires indivis de toutes les fractions |

Les personnages les plus en vue sont : Mohammed ould el Kherrachi et Najem ould Ali Moussa, chez les Oulad-Tidrarin du Sud ; Abd el Fettah ould Maiziz, Mohammed el Bokhari ould Mboirik; Abd Allah ould Mohammed ould Zid, Mohammed ould Mboirik ould Mohammed, chez les Oulad-Tidrarin des Oulad-ab-Amar.

Les Oulad-Tidrarin passent pour être les descendants des Ançar ou compagnons du prophète. Ils n'ont pas échappé au vent d'indépendance qui souffle sur la Mauritanie depuis notre arrivée ; et dès 1910, exaspérés par les contributions supplémentaires que leurs suzerains ne cessaient de leur imposer, ils demandèrent à plusieurs

reprises à Nouakchot qu'on les rendît indépendants sous les ordres d'un cheikh pris parmi eux. Cheikh Sidia appuyait fort leur requête à condition toutefois que les horma coutumières continuassent à être payées à leurs patrons. Les nécessités de la situation politique, c'est-à-dire le désir de ne pas surexciter davantage les Oulad-Delim déjà très montés, firent éluder cette demande des Oulad-Tidrarin. Leur état d'avilissement moral était tel d'ailleurs qu'ils eussent été incapables de s'administrer seuls. Mis en présence de leur suzerain, ils démentaient avec vigueur les requêtes qu'ils adressaient la veille, dans l'intimité, aux autorités françaises.

Les Oulad-Tidrarin fournissent d'excellents guerriers aux rezzous Oulad-Delim.

Comme tous les zenaga maures, ils ont leurs totem, leur « tejrib ». C'est ainsi qu'ils n'achèvent jamais les pots et calebasses de lait ; la goutte qui reste au fond est un remède infaillible pour préserver leurs chameaux des maladies qui ne manqueraient pas de les atteindre sans cette précaution. Il y a un jour par semaine (le vendredi, semble-t-il), où ils n'abreuvent pas leurs animaux, mourraient-ils de soif devant le puits ; le samedi, ils ne soignent pas les chameaux malades de la gale, même si le goudron liquide est prêt. Enfin, leurs femmes s'interdisent le port de bijoux d'or : enfreindre cette règle, c'est s'exposer aux pires dangers.

### III. — La situation politique (1).

Les relations politiques des Oulad-Delim et des Français datent de quelques années seulement, et n'ont commencé que par les explorations des premiers voyageurs venus du Sénégal ou de la côte.

C'est d'abord le capitaine d'état-major Vincent, officier d'ordonnance du général Faidherbe (avril 1860) qui, montant en Adrar, rencontre sur sa route les Oulad-el-Lab, près de la Sebkha d'Idjil. Leur cheikh Mohammed Rmouga ould Ali ould Mohammed, après bien des avanies, finit par lui donner des guides qui, d'ailleurs, le pilleront en route. « Les Oulad-Delim, dit Vincent, sont des pillards par excellence ; il est impossible qu'une caravane passe à leur portée sans qu'ils en aient connaissance ; ils ont des chameaux d'une vitesse et d'une force extraordinaires et quelques petits chevaux excellents ; ce sont les vrais limiers du désert.

« Ils n'ont rien qui les distingue des autres Maures, peut être sont-ils moins bronzés que les Trarza, leurs frères d'origine. On remarque chez eux une intelligence plus vive, une allure beaucoup plus libre. A douze ans, les jeunes gens portent un fusil. »

Quelques mois plus tard (janvier 1861), Bou el Mogdad, assesseur du cadi de Saint-Louis, émissaire politique et pèlerin, passe à travers les campements Oulad-Delim ; les gens de la caravane ne s'en tirent pas sans être quelque peu pillés.

Soleillet (1880) fut moins heureux. Complètement razzié par un parti d'Oulad-Delim, malgré les protestations des télamides de Cheikh Saad Bou qui l'accompagnaient, il dut, à la veille de pénétrer dans l'Adrar, faire demi-tour et rentrer à Saint-Louis. Les Oulad-Delim prétendaient en l'occurrence venger la capture de deux Tekna, effectuée par les chrétiens, et avaient arrêté de livrer Souleyman (Soleillet) à Ould Beïrouk, caïd d'Oued-Noun. L'intervention de Saad Bou empêcha ce fâcheux dénouement.

Camille Douls (1887), dissimulé sous le nom d'Abd el Malek, commerçant musulman, se fait débarquer au hasard sur la côte mauritanienne, près du cap Garnet ; il tombe sur les Oulad-Delim. Après plusieurs comparutions devant les marabouts locaux : Cherif Sidi Ahmed, Ma el Ainin, le Hadj Brahim des Ahel-Barik-Allah, on finit par reconnaître en lui un Oriental et il a la vie sauve. Il passa cinq mois dans l'intimité de la tribu, mêlé à ses périgrinations et à toutes les manifestations de sa vie sociale. Il fut même fiancé à une jeune fille, et c'est sous le prétexte d'aller chercher la dot pour le mariage qu'il put abandonner le campement qui l'avait accueilli. On ne l'y revit plus, car il fut assassiné, l'année suivante, sur la route du Touat à Tombouctou.

Plus près de nous, il faut signaler l'aventure de Jacques Lebaudy. Il semble bien qu'à côté des visées politico-burlesques de l'empereur du Sahara, il y avait le dessein bien arrêté d'étudier la présence de nitrates dans la dépression d'Ijil et les sebkha voisines. Les Oulad-Delim qui reçurent à coups de fusil et malmenèrent les marins et explorateurs de la *Frasquita* mirent un terme à cette aventure qui aurait pu tourner plus mal.

L'année 1905 présente un fait intéressant dans l'histoire guerrière des Oulad-Delim. Jusqu'à cette date, le nombre d'armes européennes qu'ils possédaient était tout à fait restreint, et leur armement consistait surtout en fusils à pierre et à piston. Les opérations commerciales organisées sur une grande échelle par Ma el Aïnin, comme préface à ses visées politiques, vont pourvoir abondamment d'armes de guerre toutes les tribus qui rayonnent dans sa sphère d'influence. A la fin de 1906, la plupart des combattants Oulad-Delim ont leur fusil perfectionné.

Pour cette tribu, les armes provenaient à peu près uniquement du Rio-de-Oro, et leur introduction en pays maure se faisait le plus ouvertement du monde par l'intermédiaire des Espagnols de Villa-Cisneros (Dakhla). Ceux-ci, en excellentes relations de participation commerciale et guerrière avec les tribus, encourageaient vivement les fructueuses expéditions sur lesquelles, de l'avis de tous les indigènes interrogés, ils touchaient une quote-part comme rémunération des armes prêtées. Ils tenaient également boutique d'armes modernes et arabes et de munitions. Le fusil à

(1) Bibliographie utilisée : outre les renseignements indigènes, l'*Annuaire du Sénégal*, année 1864 ; les *Voyages* de Soleillet, et les *Rapports politiques de la Mauritanie*.

tir rapide (surtout carabine à chargeur) coûtait 400 à 500 francs. Le fusil à pierre et à piston était vendu 150 à 200 francs.

C'est par Port-Etienne que le premier contact fut pris entre les Oulad-Delim et l'autorité française, dès la création de ce poste. De petits campements El Gra vivaient autour de la baie d'Arguin. Ils ne tardèrent pas à nouer des relations amicales avec le poste, d'autant plus facilement que celui-ci isolé, à l'extrémité du cap Blanc et ne disposant que de faibles moyens d'action, ne sortait guère de la presqu'île, s'aventurant tout au plus jusqu'au puits d'El-Aïoudj, à 50 kilomètres au Nord-Est de la baie d'Archimède. Par la suite, les fractions Loudeïkat et Serahna, Oulad-Keliga, Oulad-Tegueddi, dont les pâturages s'étendent à travers le Tiris et le Tasiast dans l'hinterland de la baie d'Arguin et du cap Timiris, et à qui la nécessité s'imposait, pour en jouir tranquillement, d'être en bons termes avec les autorités du Trarza et de l'Adrar, entamèrent des pourparlers avec Port-Etienne (1908-1909).

Un acte de soumission intéressant la moitié des Loudeïkat-Serahna, les deux tiers des Oulad-Tegueddi, et dix tentes des Oulad-Kheliga, fut signé à Port-Etienne, le 22 novembre 1909, par le capitaine Rouyer, résident, et par les représentants de ces fractions. Il était ainsi conçu :

« Les Loudeïkat, les Oulad-Kheliga et les Oulad-Tegueddi, de la tribu des Oulad-Delim, représentés par Ahmoïïn oul el Aroussi, chef des Oulad-Delim, par Lemam ould bou Sif, chef des Oulad-Kheliga, et Mohammed el Mami, chef des Oulad-Tegueddi, déclarent se soumettre à l'autorité française.

« Chaque fraction s'engage :

« 1° A ne pas recevoir de dissidents dans ses campements ;

« 2° A ne pas razzier nos administrés ;

« 3° A se conformer aux règles générales de notre administration et à payer l'impôt ;

« 4° A remettre au résident de Port-Etienne dans le délai de deux mois à compter de ce jour cinq fusils à tir rapide et trente chameaux en bon état.

« Quand les clauses auront été remplies, les fractions précitées nomadiseront dans la région El-Aioudj, Bou-Lanouar-Morzouba, Tin-Tan, Bir-el-Guerb et dans la presqu'île du cap Blanc.

« Leurs membres peuvent dès à présent séjourner à Port-Etienne autant que le nécessiteront les échanges qu'ils viennent y effectuer. »

Les nouveaux soumis livrèrent bien les armes et présentèrent les chameaux à Port-Etienne, puis rassurés désormais par ce geste, « ils rentrèrent dans leurs fractions en emmenant chez eux les chameaux qu'ils avaient reçu l'ordre de conduire à Boutilimit. Il fallut les y aller chercher.

« Le lieutenant Merello (1) allant reconnaître Tidra avait reçu pour instructions de visiter les campements Oulad Delim qui pouvaient se trouver dans l'Agneïtir et hâter la remise des chameaux de soumission.

(1) Tué au combat de l'oued Tagliat le 10 mars 1913.

« En route, dans les derniers jours d'avril 1910, il rencontrait dans les environs de Nouamghar les chameaux de soumission réduits à 21 (sur 42, nouveau chiffre) et tous très galeux. Continuant sur les campements Oulad-Delim, après les avoir prévenus de son approche pour éviter toute méprise, il n'en était pas moins reçu à coups de fusil par les tentes rencontrées les premières. La riposte amena la mort de quatre Oulad-Delim.

« A la suite de cette démonstration hostile, la reconnaissance s'installa au milieu du campement qui fut frappé d'une amende de dix chameaux payés dans les vingt-quatre heures » (1).

Il fallut d'ailleurs une nouvelle reconnaissance en juin pour faire rentrer les chameaux. Elle poussa jusqu'à Anagôum et revint après avoir obtenu satisfaction. Ce fâcheux contact qui se produisit à Bir-Tintchi, dans l'Azeffal, n'eut pas de suites fâcheuses sur le moment; et une délégation de toutes les fractions Oulad-Delim venait solennellement rendre hommage à la France dans la personne du colonel Patey, commissaire du gouvernement général, dans cette fameuse assemblée de mai 1910, à Boutilimit, où, à côté des guerriers et marabouts trarza, on voyait des ennemis aussi irréductibles que les Sorba des Oulad-bou-Sba, Regueïbat et Oulad-Delim.

Cette situation pacifique était soulignée encore par les grandes luttes qui se livraient à ce moment dans le Nord, entre Oulad-bou-Sba, d'une part, et Regueïbat-Oulad-Delim, d'autre part. Les Oulad-bou-Sba, s'étant heurtés avec succès dans le Sud de la Seguia à un fort rezzou d'Oulad-Djerir et leur ayant tué 350 hommes, descendirent, pleins de confiance, vers l'Adrar-Sottof et se jettèrent sur les Oulad-Delim et Regueïbat soumis. Ceux-ci les battirent complètement à Loumbeïtia et les refoulèrent sur leur territoire (avril 1910).

Des rivalités intestines touchant le commandement des Oulad-Delim se faisaient jour dès ce moment. Cette place était disputée par Ahmoïïn, chef des Loudeïkat, et par Abba ould el Reilani, chef d'une sous-fraction Oulad-Tegueddi, où sa situation n'était d'ailleurs que fort peu assise. Fidèles à l'esprit d'intrigue indigène, ils nouèrent des pourparlers à la fois à Port-Etienne (baie du Lévrier), à Nouakchot et Boutilimit (Trarza), à Atar (Adrar). On retrouve à ce moment Ahmoïïn de tous les côtés à la fois. Pour faire preuve d'autorité, il offre de faire rendre des chameaux pris par les Oulad-Delim soumis à des campements Iggout (Tekna) en instance de soumission. Cet excès de zèle devait le conduire en des difficultés inextricables, ses amis lui sachant mauvais gré de cette proposition intempestive, et ses ennemis, qu'ils comptaient bien mettre au pillage, opposant la plus vive résistance. Il réussit néanmoins à tenir sa promesse.

Le partage des horma dues par les pêcheurs zénaga (Imraguen) à leurs suzerains Oulad-Delim-Ahel Cherif d'une part, groupement d'Abba-ould-el-Reilani d'autre part, donnait lieu dans le

(1) Rapport politique du cercle du Trarza (mai 1910).

même temps à des contestations non moins aiguës. L'intervention d'office du commandant du cercle à Ndegbadh put seule y mettre un terme au moins provisoire (1910).

Telle était la situation chez les Oulad-Delim du Sud. Chez les Oulad-ba-Amar au contraire, dont les territoires de parcours sont plus nettement situés dans la zone espagnole, dont les opérations commerciales se font à Villa-Cisneros et qui se savent hors des possibilités de notre action politique ou militaire, nous n'avons guère rencontré qu'une hostilité permanente.

En 1906, ils envoient des contingents se joindre aux rebelles pour attaquer le Tagant. Dans le courant de 1907, on les trouve unis à leurs voisins Oulad-bou-Sba et, quoique retirés de la lutte, rester fortement groupés dans le Nord, dans l'hinterland de Dakhla.

En 1908, un parti d'Oulad-ba-Amar, commandé par Mohammed ould Ali Salem, assassine, au cours des négociations entamées par une reconnaissance pacifique, l'interprète Abiboulaye Fal, de Port-Etienne. Une fraction Ba-Amar, sous le commandement d'Abmed ould Ali ould Ahmed Zin, demande en août 1910, à nouer des relations amicales avec les Français. Une des conditions qui lui sont imposées étant de livrer le meurtrier d'Abiboulaye Fal, le chef précité, Ahmed, déclare qu'il ne peut livrer l'assassin Mohammed réfugié à Villa-Cisneros et traité « comme un fils » par le commandant du poste. Des renseignements unanimes fournis par les Maures, il appert que Mohammed ould Ali Salem est à la tête d'un petit groupe de guerriers énergiques vivant de fructueuses razzia sur les tribus voisines et notamment sur les tribus soumises. « Certains Espagnols, disent-ils, fournissent les armes et les munitions, ils prélèvent pour eux la moitié des prises et acquièrent le reste en échange de marchandises, guinée, sucre, thé, tabac. »

On ne poussa donc pas les choses à l'extrême et ces demandes d'aman furent accueillies favorablement. En fin 1910, la plupart des Oulad-ba-Amar du Sud ont fait acte de soumission, les uns avec Ahmed Baba ould Ali Salem, à Atar, les autres avec Ahmed ould Ali ould Ahmed Zin, à Nouakchot, le premier s'appuyant sur Ahmoïïn, le second sur Abra ould el Reilani, son rival.

Ces résultats de notre politique n'étaient pas sans inquiéter le résident de Villa-Cisneros. Il se décide pour la première fois à traverser tout l'hinterland de sa colonie et se présente le 12 décembre 1910 à Atar. Le prétexte — qui fut reconnu non fondé — de sa visite était la restitution à une fraction qui nous était soumise d'animaux volés par une fraction Ba-Amar relevant de son commandement. En réalité, ce voyage n'avait pas d'autre but que de faire éclater aux yeux des indigènes cette vérité que les Espagnols étaient les amis des Français et que par conséquent ceux-ci ne sauraient rien tenter contre les tribus qui, établies en territoire espagnol, auraient à faire chez les Français.

La leçon ne fut pas perdue ou plutôt elle fut interprétée en mauvais sens et de petits mejbour Ba-Amar sous les ordres de Mohammed ould Ali Salem, de Mohammed ould Ahmed ould el Kouri, et de Mohammed ould bou Jenna, viennent sillonner l'Adrar-Sottof, le Tiris et le Tasiast, pillant les Oulad Gra et, à l'occasion, les fractions Oulad-Delim soumises.

Celles-ci se trouvent alors dans une situation pénible : elles ne veulent pas s'aliéner les gens du Nord qu'elles redoutent et dont nous ne pouvons les préserver. Elles veulent de plus être agréables aux Oulad-Moussa (Regueïbat) qui, depuis la destruction du rezzou Oulad-bou-Sba, sont en excellents termes avec les Oulad-ba-Amar qui les ont renseignés et aidés, et c'est une seconde raison qui s'impose à elles de ne pas faire acte d'hostilité contre les tribus du Nord. C'est pourquoi Ahmoïïn fera échouer à moitié un contre-rezzou, lancé par les Oulad-Gra et autres Oulad-Delim du Sud pour piller les Oulad-ba-Amar. Eventé, il dut se rabattre sur les Iggout (Tekna) et leur enleva des chameaux. De nouveau Ahmoïïn intervint pour faire rendre les prises.

La situation se tendait de plus en plus en fin 1910. Tiraillé entre ses velléités de rester en bons termes avec les Français et de ne pas nuire à ses amis du Nord, Ahmoïïn était de plus dans sa tribu l'objet d'attaques violentes de la part des jeunes générations, ardentes à faire parler la poudre et à ramasser du butin, et qui trouvaient que, par son attitude effacée, elles ne pouvaient plus se livrer à ces razzias classiques d'où l'on revenait suivi de troupeaux de chameaux et accueilli par les louanges des chanteurs et des femmes. On tenta de rattacher fermement Ahmoïïn à la cause française en le prenant par son péché d'orgueil, qui avait toujours été d'être institué grand chef des Oulad-Delim. Il est donc nommé cheikh de la tribu, en novembre 1910, et fortement appuyé par les autorités auprès de ses fractions.

Cette décision fut accueillie sans défaveur par les Oulad-Delim du Sud, Loudeïkat, Serahna, Oulad-Kheliga, Oulad-Tegueddi, sauf toutefois par le petit groupement d'Oulad-Tegueddi inféodés à Abba ould el-Reilani.

Mais elle provoqua le plus vif mécontentement chez les fractions du Nord, Oulad ba-Amar, qui avaient toujours fait bande à part. Le jeune chef, Ahmed ould Ali ould Ahmed Zin, plus connu sous le nom de Debeizi, qui se trouvait alors à Nouakchot, négociant sa soumission définitive sous les auspices d'Abba, joignit sa mauvaise humeur aux déceptions de celui-ci.

La politique sans ménagements d'Ahmoïïn devait aggraver considérablement ces malentendus. On lui avait recommandé le doigté, la patience : il se montra autoritaire et partial dans ses répartitions.

D'autre part, le commandant de Villa-Cisneros faisait en tribu la propagande la plus intensive pour ramener les gens vers son poste. Il faisait remarquer que les Espagnols ne demandaient ni contribution d'aman ni impôt, et déclarait publi-

quement que « les tribus soumises aux Français ne seraient pas admises à commercer avec Villa-Cisneros, ou tout au moins que les chefs n'y recevraient plus la remise habituelle sur le montant des affaires traitées ».

Un des chefs Ba-Amar, Ahmed Baba ould Ali Salem, qui, comme il a été dit plus haut, avait fait des ouvertures à Atar, puis les avait renouvelées à Nouakchot, céda le premier tant aux sollicitations étrangères qu'à ses déceptions personnelles. Il rompt les pourparlers et s'échappe vers le Nord. Et aussitôt après (mars 1911), on le voit réapparaître à la tête de petits mejbour enlevant les troupeaux dans le Tafolli et l'Agneïtir.

Quelques mois plus tard, le départ de Nouakchot de l'officier résident rompt le contact nécessaire et la politique d'apprivoisement entretenus avec ces tribus. C'est au tour d'Aba ould el Reilani, chef des Oulad-Tegueddi, puis de son ami, Ahmed ould Ali ould Ahmed Zin (Debeizi), des Oulad-ba-Amar, puis de l'ami d'Ahmoïïn lui-même, Mbarek ould Cherif, à partir en dissidence. Les excitations de ce dernier, agent d'el Hiba, et des autres émissaires des Ahel Ma El Ainin avaient également fortement contribué à cet exode général.

Toujours est-il qu'au 1er janvier 1912 la grande majorité des Oulad-Delim est en fuite et que seul est resté le petit groupe de Loudeïkat-Serahna, fidèles à Ahmoïïn, et un campement d'Oulad-Tegueddi.

L'enchaînement de ces événements montrait combien était arbitraire un commandement institué de toutes pièces pour satisfaire l'ambition d'un homme et combien en des circonstances particulièrement difficiles (excitation étrangère et propagande religieuse) il aurait mieux valu constituer — provisoirement au moins — l'autorité sur la base opportune des désirs des indigènes.

L'année 1912 n'a apporté aucune solution favorable à la question Oulad-Delim. On a vu au contraire les derniers groupements soumis, las d'une part d'être l'objet des perpétuels pillages d'Ahmed Baba et de Debeïzi, enflammés d'autre part par les excitations des émissaires d'El Hiba et notamment de l'Iggouti dissident, Mohammed ben Ahmed, porter à leur tour leurs campements vers le Nord, abandonnant la cause française.

En 1913, la situation s'est tout à fait tendue : les Oulad-Delim participent franchement à la lutte contre les Français et répondent à l'appel de Lardaf, le khalifa d'El Hiba dans le Sahara mauritanien, et de Merebbi Rebbou, son frère. Bon nombre de leurs guerriers comptent dans la garde bleue du prétendant El Hiba. Ici, on retrouve leurs contingents à Liboirat (10 janvier 1913) ; sur l'oued Tâgliat (10 mars 1913) où plusieurs des leurs restent sur le terrain ; à Bou-Tellis de l'Adrar (18 septembre 1913). Si les relations actuelles ne sont donc guère satisfaisantes, il ne paraît pas qu'elles ne puissent pas s'améliorer. L'heure est au contraire tout à fait propice.

Une politique une et sans décousu s'impose à leur égard, et c'est incontestablement au cercle de la baie du Lévrier qu'elle revient. C'est la présence à Nouakchot du lieutenant Merello et son action efficace qui, il ne faut pas l'oublier, ont maintenu les Oulad-Delim dans la fidélité. Et pourtant Nouakchot était à l'extrême pointe de leurs terrains de parcours. Port-Etienne constitue au contraire un centre d'attraction fort bien situé. La tribu est dans la nécessité de ramener ses troupeaux dans l'hinterland des baies du Lévrier et d'Arguin, et là, elle est contrainte de s'approvisionner en grande partie à Port-Etienne et de vivre en bons termes avec nous. Ce sont des avantages sérieux dans notre jeu.

L'horizon politique s'est d'ailleurs rasséréné ces temps derniers : les Regueïbat rentrent. Ce bon exemple a favorablement impressionné les Oulad-Delim. D'autre part, les Ahel-Ma-el-Ainin — les plus ignorants le peuvent constater — n'ont tenu aucune de leurs folles promesses, et leurs partisans du Sud sont en complet désarroi. Il ne reste qu'à tendre la perche aux bonnes volontés.

Quand les Oulad-Delim seront revenus à la botte, une dernière mesure s'imposera qui eut dû logiquement passer avant la délimitation territoriale : c'est la répartition des tribus entre les influences française et espagnole. Le commandement ici n'est guère une question *territoriale*. C'est avant tout une question *personnelle*. Si l'on ne veut pas se laisser duper par les indigènes, passés maîtres dans la science des intrigues et dans l'art de semer la zizanie et d'opposer les uns aux autres tous les représentants de l'autorité, il faut leur préciser le commandement européen dont ils relèveront, leur fixer leurs zones de parcours et de transhumance, et sévir — jusqu'au droit de suite inclus — contre toute infraction à l'ordre établi.

Il ne sera pas inopportun de donner en terminant la liste des rivalités classiques qui travaillent les Oulad-Delim.

A l'intérieur de la tribu : Rivalités entre Loudeïkat (Ahmoïïn) et Oulad-Tegueddi (Abbr ould el-Reilani). Rivalités entre Oulad-Delim du Sud (Loudeïkat, Serahna, Oulad-Kheliga, Oulad-Tegueddi) et Oulad-Delim du Nord (Oulad-ba-Amar). Rivalités entre les Oulad-Delim proprement dits ou Remeïthia et les Oulad-Chouïkh, notamment les Oulad-Gra. Rivalités entre les Oulad-Delim suzerains et les Oulad-Tidrarin, leurs tributaires zenaga.

A l'extérieur : Rivalités anciennes entre tribu Oulad-Delim et fractions Sahel des Regueïbat. En revanche, amitié actuelle entre familles particulières, telles celle d'Ahmoiin et celle de Mohammed ould Khalil pour faire contrepoids à d'autres amitiés particulières (Abba et les Ahel Afriet et Ahel Bardi).

Les Oulad-Delim se joignent souvent aux Regueïbat pour aller piller les tribus du Hodh et du Sahel soudanais. On les retrouve en rezzou sur tous les points de la ligne Tombouctou-Touat. Le

lieutenant de spahis sénégalais Alioun Sal signalait que lors de son passage à Oualata (1861) les habitants de cette ville payaient une « coutume » aux Oulad-Delim pour être à l'abri de leurs pillages.

### IV. — La vie civile et religieuse.

Les Oulad-Delim sont des guerriers et comme tels fort peu fervents musulmans. Ils ne sont guère pratiquants, et ne font salam qu'une fois par jour quand ils jugent à propos de le faire. Un petit nombre d'enfants seul étudie le Coran.

Leur réputation religieuse est déplorable chez les tribus tolba. On les traite couramment de mécréants. René Caillié, qui, en 1824, a passé sept mois chez les marabouts Dïeïdiba du Brakna et dont la simplicité ignorante a fait le meilleur et le plus impartial des témoins pour les choses qu'il a vues et entendues, rapporte : « La tribu Oulad-Lème (Oulad-Delim) forme un corps de nation redoutable, à cause des brigandages qu'elle exerce. Elle ne suit pas la religion mahométane. » C'est ce que disent d'eux — avec exagération évidemment — les fractions maraboutiques.

Il n'en est donc que plus curieux de signaler l'extraordinaire influence politique qu'avait prise sur eux, ces dernières années, le cheikh Ma el Ainin. Quelque peu estompée par sa mort et passée au second plan par la nécessité de venir faire paître les troupeaux dans le Sud, cette influence soudain reverdit avec les projets politiques d'El Hiba. Si les difficultés du commandement intérieur de la tribu avaient préparé le terrain, l'active propagande du prétendant fut, la chose est hors de doute, la cause déterminante de l'exode des Oulad-Delim, alors soumis en majeure partie. Aujourd'hui encore, un certain nombre d'irréductibles, mais de plus en plus minime, se trouve dans l'entourage d'El Hiba. On peut citer parmi ces chauds partisans du prétendant la famille de Mbarek ould Ali ould Chereïf, des Oulad-Tegueddi, qui fit sa soumission à Ndegbadh en novembre 1910, et surtout plusieurs tentes Ba Amar. La majeure partie de la tribu retirée dans le Rio-de-Oro est dans l'expectative.

Cheikh Sidia possède aussi un certain nombre de télamides, mais principalement chez les Oulad-Tidrarin. A signaler parmi ceux-ci les Ahel Oubah. Une vingtaine de tentes Oulad-Tidrarin sont même venues dernièrement s'installer à l'ombre de sa baraka, et, comptées parmi les télamides Oulad-Biri, sont employées comme bergers.

Un marabout de grand âge enfin, originaire des Ahel-Feqir-Soueï, est particulièrement vénéré chez les Oulad-ba-Amar.

Les Oulad-Delim ont quelques lieux de pèlerinage et sanctuaires vénérés. Ce sont : Sidi-Mançour, petit tombeau et tas de pierres, vénéré chez les Loudeïkat; El Feqir, à El Qreb, à la Guelta-Semanet, près de Zemmour, en honneur chez les Oulad-ba-Amar; Sidi-el-Hafedh à Gueceibat-el-Adham, à l'Est d'Aguerguer. Quelques tombeaux de saints barik Allah dans l'Adrar-Sottof.

Les Oulad-Delim ont leurs chapelains pour les différentes manifestations de leur vie civile et religieuse. Ce sont les tentes zouaïa des Ahel-Filala dans le Nord et des Ahel-Barik-Allah dans le Sud. Ces marabouts, dont les principaux sont : Mohammed ould Sidi ba Baker, dit Sïïed, et Mohammed ould Ahmed, chez les Ahel-Filala; Mohammed Samine ould Zemragui; Barik Allah ould el Atiq; les Ahel-Ahmed ould-El-Bokhari; Mohammed ould Abd el Aziz, chez les Ahel-Barik-Allah, servent, le cas échéant, de cadi dans la tribu, enseignent le Coran à ceux qui le désirent. Les Oulad-Delim, fort tièdes, ne font guère appel à leurs bons offices, et règlent entre eux par arbitrage ou à coups de fusil, leurs différends personnels. Cette sympathie vaut néanmoins aux zouaïa intéressés de n'être que fort peu pillés par les guerriers. Il est bien entendu que les marabouts sont, comme partout, redevables de la horma coutumière envers les hassanes.

### V. — La vie économique.

Grands nomades qui errent dans une zone désertique de plus de 1.000 kilomètres de longueur, les Oulad-Delim ont une vie économique peu active.

Aucune agriculture, une industrie rudimentaire, peu de commerce. Ils tirent toutes les ressources de leurs richesses pastorales.

Leur industrie, qui consiste dans la fabrication du petit nombre d'objets nécessaires à la vie du nomade, est entre les mains de quelques forgerons pour les ouvrages de bois, de fer et de cuir; des femmes pour les meubles domestiques. Il convient de signaler l'industrie de la pêche assez développée dans la presqu'île de Dakhla chez les Imraguen ou pêcheurs zenaga, tributaires des Oulad-Delim. Ces pêcheurs, qui constituent l'élément indigène de Villa-Cisneros, fournissent les Espagnols de poisson. Ceux-ci ne font aucune difficulté au paiement des redevances coutumières effectué par les Imraguen à leurs suzerains.

Le commerce, qui consiste surtout en objets importés : sucre, thé, tabac et guinée de toute espèce; marmites, trépieds, récipients et autres ustensiles de fer, fonte ou cuivre, se fait par Port-Etienne et Villa-Cisneros. Les indigènes apportent en échange les toisons poilues ou laineuses des troupeaux de petit bétail de leurs zenaga, et de la viande fraîche. Il est à peine utile de signaler le trafic de contrebande d'armes et de munitions.

A Port-Etienne, les indigènes ont directement affaire aux traitants blancs ou noirs et l'administration n'intervient que pour faciliter aux uns et aux autres les opérations commerciales. A Villa-Cisneros, l'autorité espagnole est directement mêlée et intéressée au commerce indigène. Le commandant perçoit une taxe additionnelle sur les marchandises vendues aux Maures et la par-

tage avec leurs chefs, qu'ils soient Oulad-Delim, Oulad-bou-Sba ou Regueïbat.

Le commerce, vu la rareté du numéraire, consiste surtout dans le troc des objets traités. Les Oulad-Delim ne paraissent pas d'ailleurs avoir l'esprit de négoce. Invités à plusieurs reprises en 1909-1910-1911 à participer aux convois de ravitaillement de l'Adrar (Nouakchot-Atar), ils s'y sont toujours refusés, ou en tout cas ont fait preuve de la plus mauvaise volonté, déclarant qu'ils n'étaient ni des « captifs » ni des « dioula ».

En vrais Arabes du désert, ils ne possèdent que des troupeaux de chameaux, très nombreux d'ailleurs, et quelques chevaux. Ils n'ont ni bœufs, ni moutons, comme les Tekna au Nord, ou les Trarza au Sud. Il convient de noter toutefois qu'à la suite d'une fructueuse razzia sur les Aït-Oussa (Tekna) ils ont depuis quelques années plusieurs troupeaux de petit bétail. Leurs zenaga Oulad-Tidrarin possèdent de très nombreux troupeaux de chameaux, ainsi que des troupeaux de petit bétail.

Les terrains de parcours des Oulad-Delim se répartissent ainsi :

Pour les Loudeïkat et les Serahna : le Tiris, l'Adrar-Sottof et l'Agneïtir (partiellement) au Sud; le Tougouïas et l'Imrikli (partiellement) au Nord. Les puits sont à El-Khott et à Aridal, les puisards (oglats) à Tenouaka.

Pour les Oulad-Kheliga et les Oulad-Tegueddi, le Tiris et l'Adrar-Sottof (partiellement) le Negjir, le Hofor, le Reg-Mehoun (partiellement). Leurs puisards sont à Sergaou, à Anoti, à Nouifed, à Degnan, tous voisins de l'Océan, entre Dakhla et Tarfaïa et la Seguia.

Ils n'ont qu'un puits important, Bir Nezaran, 40 mètres, entre le Negjir et le Reg-Mehoun, connu pour l'abondance de ses silex. Tous les Oulad-Delim d'ailleurs viennent boire à ce puits. A l'heure actuelle on n'y voit que fort peu de monde par suite des attaques possibles des Oulad bou-Sba.

Les Oulad-ba-Amar s'étendent au Nord des Loudeïkat, le long du rivage. Dakhla est chez eux. Il vont nomadiser, certaines années, jusqu'à l'oued Noun. Ils pâturent en général dans le Negjir, le Hofor, le Sbeïta, le Djouaïat, le Nouimissiat et l'Oumat-Bedder. Ils boivent aux puisards, voisins de l'Océan, de Hassi-Tachektemt, 4 mètres; Hassi-Taguerzimet, 5 mètres; Hassi-Imlili et les oglats du même nom. 1 à 2 mètres; H. Farès, 4 mètres; H. Asqima, 2 mètres; H. Lekraa, avec les oglats du même nom, 4 mètres. L'eau de tous ces puisards est d'ailleurs surchargée de sel, au point que personne n'en boit sous peine des plus graves accidents. Seuls, les bestiaux s'en abreuvent, non sans difficultés d'ailleurs. De tous les points d'eau des Oulad-Delim, le seul puits de Bir-Nazaran fournit une eau agréable à boire.

Pour eux comme pour les autres Maures du Sahara occidental, c'est donc le lait, tant de leurs propres chamelles, que de celles déposées chez eux en horma par leur tributaires zouaïa et zenaga, qui constitue leur principal aliment et unique boisson. Leurs troupeaux de chamelles sont si abondants qu'ils abreuvent même, la plupart du temps, leurs chevaux avec du lait. Ceux-ci supporteraient difficilement l'eau salée des puits; seuls les chameaux s'en contentent. Encore restent-ils les six mois où l'herbe est verte, sans en boire. Les Oulad-Delim se nourrissent aussi, à l'occasion, des petites graines de l'azfou qu'ils font cuire et réduire ensuite en purée, le pilage à froid étant inconnu chez eux, faute de meules.

Dakar, le 25 avril 1914.

PAUL MARTY.

(*A suivre.*)

**Nous accepterions avec reconnaissance les listes de noms pour la propagande que MM. les Adhérents voudraient bien nous adresser.**

# LA CONQUÊTE DU TOGOLAND

## I. — LES OPÉRATIONS ANGLO-FRANÇAISES

*Le gouvernement britannique a présenté au Parlement la correspondance relative aux opérations militaires au Togoland (1). Nous publions ci-après ce recueil in extenso, sauf quelques documents d'ordre technique qui sont résumés.*

**N° 1.** — *Le gouverneur faisant fonctions au secrétaire d'Etat.*

(Reçu à 5 h. 15 du matin, le 26 août 1914.)

TÉLÉGRAMME

25 août. — Bryant télégraphie que le poste de télégraphie sans fil de Kamina a été détruit par l'ennemi et que ce dernier a envoyé cet après-midi un drapeau d'armistice, offrant, si on lui laissait tous les honneurs de guerre, de capituler et demandant des conditions précises. Bryant a répondu que l'ennemi n'était pas en situation de demander des conditions et qu'il devait se rendre sans conditions.

Il lui a fait savoir qu'il avait toujours respecté la propriété privée et qu'il s'était abstenu d'intervenir le plus possible dans le commerce du pays et les intérêts particuliers des firmes. Il s'est porté en avant et a occupé un passage sur la rivière Amu.

La réponse allemande est attendue ce soir ou demain matin au plus tard.

ROBERTSON.

(1) European War. Gold Coast; correspondance relating to the military operations Togoland. Cd. 7872.

N° 2. — *Le lieutenant-colonel Bryant, commandant les troupes en campagne au Togoland, au secrétaire d'Etat.*

(Reçu à 6 h. 40 du soir, le 26 août 1914.)

TÉLÉGRAMME

Amutsche, 26 août. — J'ai l'honneur de vous informer que le Togoland s'est rendu à moi sans conditions aujourd'hui. J'occupe Kamina à 8 h. demain.

BRYANT.

N° 3. — *Le secrétaire d'Etat au gouverneur.*

(Envoyé à 12 h. 25 de l'après-midi, le 27 août 1914.)

TÉLÉGRAMME

Faire suivre à Bryant :

Le gouvernement de Sa Majesté a reçu avec beaucoup de satisfaction votre rapport télégraphique sur l'heureuse issue des opérations au Togoland et désire que vous exprimiez à l'officier commandant les troupes françaises et à tous les soldats sa haute appréciation de la vaillante conduite des forces alliées. Je vous félicite chaleureusement de l'habileté et de la promptitude avec lesquelles ont été conduites les opérations.

HARCOURT.

N° 4. — *Le gouverneur faisant fonctions au secrétaire d'Etat.*

(Reçu le 28 août 1914.)

Palais du Gouvernement, Accra, 12 août 1914.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous soumettre le bref rapport suivant sur ce qui a été fait depuis que m'est parvenue, à 11 heures dans la nuit du 29 juillet, l'information que des précautions devaient être prises en vue d'une possibilité prochaine d'état de guerre.

2. — Il n'était pas possible de prévenir cette nuit l'officier commandant le régiment de la Côte d'Or ou les autres officiers des postes environnants, les stations télégraphiques étant fermées, mais les télégrammes nécessaires furent envoyés dès le matin du 30 et des arrangements furent pris pour que les stations de télégraphe et de téléphone restent ouvertes toute la nuit. Une réunion du conseil exécutif fut tenue et toutes les mesures préliminaires prises dans Accra et les postes environnants sans délai aussi loin que possible, étant donnée la circonspection que commandait la situation. Le 31 juillet, l'officier commandant le régiment de la Côte d'Or faisait savoir que la mobilisation était achevée et qu'il attendait des instructions ultérieures.

3. — Il apparut rapidement qu'en prévision de la guerre les fournitures de provisions et de pétroles devaient être restreintes. A cette époque de l'année les marchands n'ont pas l'habitude d'avoir un large stock. Une commission fut nommée le 1er août pour s'occuper de cette question : elle comprenait le trésorier, le médecin-major principal, le commissaire de police, le contrôleur des douanes. Des arrangements furent pris au conseil exécutif le 4 août pour réunir tous les approvisionnements, riz, farines, conserves, etc., et contrôler leur vente. Mille gallons de pétrole furent immédiatement achetés et des instructions furent données pour se procurer partout dans la colonie tout le riz possible.

4. — Le vapeur *Obuassi*, de MM. Elder Demspter, fut envoyé à Sekondi, le 2 août pour convoyer à Accra la compagnie du régiment de la Côte d'Or détachée d'Addah en cas de guerre et le détachement de Cap Coast. Des arrangements furent pris pour le transport de cette compagnie et de celle composée des détachements de Cap Coast et d'Accra à Addah par mer ou par terre selon les commodités, des lorries ayant été tenus prêts pour leur transport jusqu'à Akuse et la « Volta River Transport Company » fut avisée d'avoir à préparer son bateau pour la barre afin de se porter sur Akuse ou de débarquer des troupes à Addah. Le capitaine Barker arriva le 4 août à Accra avec la compagnie venant de Kumasi et le détachement de Cap Coast, et, après s'être concerté avec le commandant en chef par télégraphe, se porta sur Addah par l'*Obuassi*, emmenant avec lui le détachement d'Accra. Il débarqua à Addah le 5 août.

5. — Les proclamations nécessaires, les ordres de Sa Majesté le roi en conseil, etc., furent préparés par l'attorney général et envoyés à l'impression entre le 31 juillet et le 3 août pour être prêts immédiatement, avec telle modification qui serait nécessaire, en cas de guerre.

6. — Des instructions pour le fonctionnement de la censure furent reçues tard dans la nuit du dimanche 2 août et des dispositions furent aussitôt prises pour les mettre en vigueur. Le secrétaire colonial faisant fonctions fut nommé censeur-chef à Accra, avec MM. Jackson et Farrar comme adjoints. Il fut plus tard jugé nécessaire de modifier ces nominations et le major O'Shaughnessy remplaça le secrétaire colonial intérimaire comme chef censeur, MM. Maude, Mayall et Harrod lui ayant été adjoints.

7. — Avec l'assentiment de l'officier commandant, le capitaine Hall, directeur des études topographiques, fut nommé pour prendre le commandement à Accra, le capitaine O'Meara, du régiment de la Côte d'Or, à Sekondi et le capitaine Ommanney, de la police de la Côte d'Or, à Cape-Coast où il n'y avait aucun officier volontaire européen.

8. — Entre le 31 juillet et le 4 août les volontaires européens à Accra, Sekondi et Kumasi furent enrôlés et équipés pour grossir les troupes volontaires déjà existantes.

9. — Une réunion du Conseil législatif fut tenue le 5 août pour prendre toute loi qui serait jugée utile, avec l'intention de s'ajourner successivement jusqu'à ce que le moment d'agir devienne nécessaire.

10. — Le 4 août, à minuit, arriva la nouvelle que la guerre avait éclaté avec l'Allemagne. Une réunion du Conseil exécutif fut tenue le 5 au matin et le Conseil législatif se réunit l'après-midi et décréta une ordonnance amendant le Code criminel punissant de dix ans de prison tous actes de trafic avec l'ennemi qui n'iraient pas jusqu'à la trahison, une ordonnance promulguant les dispositifs des lois sur la navigation aérienne de 1911 et 1913, enfin une ordonnance permettant au gouverneur de déclarer des jours non ouvrables avec des dispositifs en ce qui concerne les lettres de change semblables aux lois en vigueur en Angleterre et un paragraphe spécial déclarant jours non ouvrables les 5, 6 et 7 août, afin de faciliter certains arrangements financiers. Tous les ordres de Sa Majesté en Conseil ont été publiés par la voie des journaux, les proclamations jugées nécessaires par le gouverneur ainsi que les ordres n$^{os}$ 144 et 145 de l'ordonnance sur les douanes ont été régulièrement faits et publiés. L'amendement au Code criminel a été étendu à l'Ashanti et aux territoires du Nord et les n$^{os}$ 144 et 145 de l'ordonnance sur les douanes et les chapitres de cette ordonnance relatifs à la saisie, etc., ont été également applicables à ces dépendances.

11. — Le 5, un télégramme a été reçu du gouverneur faisant fonctions au Togo proposant la neutralité de la Côte d'Or et du Togoland, me faisant craindre qu'il pensait que nous n'entreprendrions pas des opérations offensives. Une réponse fut envoyée précisant qu'aucune décision ne serait prise sans que nous recevions de vous des instructions et le télégramme vous fut adressé pour votre information et votre ligne de conduite. Votre réponse reçue le 6 courant nous faisant savoir que le gouvernement de Sa Majesté était incapable d'admettre une pareille suggestion fut transmise au gouvernement du Togoland.

12. — Le 6, une demande de l'officier commandant les troupes à Addah pour lever des recrues indigènes a été refusée en vue d'un danger de collision entre les Awunas et les Aggradis ou Battors qui, dans la pensée du Secrétaire colonial intérimaire, pouvait s'ensuivre et aussi parce que les renseignements reçus du Togoland n'indiquaient pas que semblable mesure ait été prise par les autorités allemandes.

13. — Le même jour, je vous ai averti de la visite du capitaine Barker à Lome, porteur d'un drapeau blanc, demandant la reddition du Togoland.

14. — Le 7 août, le capitaine Barker fit savoir qu'il était retourné à Keta et qu'il s'était arrangé pour revenir à Lome pour y recevoir la réponse définitive du gouverneur intérimaire à 7 heures du matin de ce jour. Le capitaine Barker trouva Lome abandonné par le gouverneur intérimaire et les troupes et reçut du commissaire de district, qui avait les pouvoirs de gouverneur intérimaire à cet effet, l'assurance de la reddition de la ville et du Togoland sur une distance de 120 kilomètres à partir de la mer.

15. — Le 7 également, à minuit, je reçus vos instructions pour le départ de deux autres compagnies et de deux canons de Kumasi par le plus court chemin de terre pour Lome, et l'établissement d'une base à cet endroit avec comme objet une attaque sur Kamina, l'avance sur ce point ne devant être entreprise que sur instructions ultérieures.

16. — Le 8 août, je reçus un télégramme du lieutenant-gouverneur du Dahomey annonçant l'occupation par les troupes françaises de positions dans le voisinage de Petit-Popo et Mono et proposant une coopération. A cette proposition je répondis que j'avais donné à l'officier commandant à Lome des instructions pour qu'il se mît en relations avec l'officier en chef français. Le même jour, à une heure avancée, je reçus une réponse me donnant le chiffre approximatif et la position des troupes françaises. Toutefois, je lui demandai s'il était disposé à coopérer avec nous et sa réponse reçue le 9 août me donna des détails plus précis; il me déclara que ses officiers étaient en communications avec le capitaine Barker et s'informa si une force composée de 450 tirailleurs, 8 officiers et 20 sous-officiers européens et 2 canons de montagne était suffisante. Je répondis que oui, après en avoir référé au commandant en chef, et l'informai des forces et dispositions des troupes de la Côte d'Or, lui déclarant que j'étais également en relations avec le gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française en vue d'opérations combinées des troupes anglaises et de celles du Haut-Sénégal-Niger, sur le nord du Togoland. Je reçus le 9 août, à 10 heures du matin, du gouverneur général, un télégramme de félicitations pour le succès des troupes britanniques à Lome et me demandant si nous voulions coopérer à une avance venant du Nord. Ce télégramme se croisa avec un des miens annonçant les événements de Lome. Je lui demandai en réponse de prévenir ses officiers pour qu'ils opèrent leur jonction avec l'officier commandant les territoires du Nord, et je l'informai plus tard, dans la soirée, de la situation des troupes de la Côte d'Or, après en avoir référé au commandant en chef.

17. — Le 8 août, j'envoyai le major O'Shaughnessy, ingénieur des Télégraphes, avec les caporaux W.-L. Bernasconi, S. Pope et E.-H. Bullmore et 3 opérateurs indigènes à Lome par l'*Obuassi*. Ils prirent avec eux du matériel pour une ligne télégraphique de 40 milles de long environ et les instruments suffisants pour 8 stations. Ils arrivèrent le même jour à Lome. Le major O Shaughnessy réussit à lever, couper et reconnaître ce jour-là le câble entre Monrovia et Duala.

18. — Au reçu de vos instructions approuvant les opérations contre Kamina, le commandant du régiment de la Côte d'Or s'est arrangé pour quitter Sekondi avec 2 compagnies et 2 canons de 2-95 dans la nuit du 11 août. Informé de votre approbation de la proposition du transport des troupes par mer, je m'étais arrangé pour que l'*Elele* soit tenu prêt à Sekondi. Le capitaine

Bryant, cependant, se trouva en état d'atteindre Sekondi et d'embarquer dans la soirée du 10 août; des préparatifs furent faits en conséquence.

Il débarqua à Accra le 11 août au matin avec le capitaine Hornby, l'adjudant du régiment, et le lieutenant Earle, officier du service des renseignements, et passa la matinée à conférer avec moi. Des télégrammes arrivaient, tandis qu'il était près de moi, du lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire et du lieutenant-gouverneur du Dahomey m'informant que les mouvements suivants de troupes française du Haut-Sénégal-Niger étaient en préparation : une avance de 500 cavaliers auxiliaires contre Sansanné-Mango, au Togo, avec 50 à 60 « gardes-cercles ». Ces troupes devaient atteindre leur objectif entre le 13 et le 15 août et garder le district contre toute attaque, une compagnie de tirailleurs devant leur prêter appui (180 environ) et se tenir prête à un mouvement en avant en coopération avec les troupes anglaises. Le gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française télégraphia également pour dire qu'il avait donné mission au lieutenant-gouverneur du Dahomey de prendre toutes dispositions qu'il jugerait nécessaires en ce qui concernait les opérations conjointes des troupes anglo-françaises et que le lieutenant-gouverneur serait à l'avenir autorisé à s'adresser à moi à ce sujet et à recevoir de moi des communications, de façon à éviter d'en référer directement à la Côte d'Ivoire ou à Dakar.

19. — Le capitaine Bryant a quitté Accra pour Lome la nuit dernière par un fort brouillard, phénomène se produisant rarement sur notre côte, et est arrivé sans incident à Lome ce matin. Comme il demandait à ce que le major O'Shaughnessy accompagnât les troupes, j'envoyai le directeur général des Postes, M. Gosling, avec M. H. Brooker (du département des chemins de fer) pour installer à Lome un centre télégraphique. J'envoyai également M. B. Harris, superintendant adjoint des chemins de fer, et M. Bennett, avec un personnel indigène, pour réorganiser les voies ferrées et mettre les chemins de fer en état de fonctionner. Il y a à Lome tout un matériel pour télégraphes et chemins de fer, une quantité considérable de wagons, cinq locomotives, dont 3 étaient prêtes à marcher, tandis qu'une quatrième sera mise au point aujourd'hui. J'ai également envoyé comme porteurs de dépêches avec des motocyclettes, les membres suivants du département des Travaux publics : MM. Wellacott, Wilkins, Govett et un attaché, M. C. S. M. Stark. MM. Becham et Shorthall, du département des Travaux publics, suivront aujourd'hui. Cinquante soldats de police sous le commandement du commissaire de police délégué M. Bettington les accompagneront. Les docteurs Claridge, d'Amico, Mugliston, et Condy suivront les troupes et le docteur G. E. H. Le Fanu, de Keta, et le docteur O'Hara Moy, médecin chef du service de santé, à Accra, sont déjà à Lome. Madame Bettington a volontairement offert ses services comme infirmière et se rendra à Lome demain. L'officier commandant a télégraphié pour demander des canots à vapeur et j'en ai commandé six, si possible, pour être embarqués à Accra sur l'*Obuassi* aujourd'hui. Il en faudra réquisitionner quelques autres.

20. — Je regrette de n'avoir pu vous donner de plus amples renseignements, mon temps ayant été entièrement pris jusqu'à présent, et le fait que la majorité du personnel de cet office et du secrétariat sont les membres principaux des volontaires de la Côte d'Or, en ce moment en service actif. n'a pas été pour faciliter la correspondance. Il est peut-être à peine nécessaire de vous dire que des mesures immédiates ont été prises

au début des hostilités pour expliquer la situation aux chefs locaux et le capitaine Barker a reçu l'ordre de lancer une proclamation aux indigènes du Togoland leur expliquant la présence des troupes anglaises, leur déclarant qu'aucune mesure hostile n'était dirigée contre

eux, les assurant enfin de sa protection autant qu'il serait possible. Des chefs de la Côte d'Or des témoignages spontanés de loyalisme me sont parvenus directement ou aux commissionners, et ce n'a pas été sans quelques difficultés qu'on a pu refréner leur ardeur. Les volontaires ont montré un enthousiasme extraordinaire et les engagements deviennent trop nombreux pour qu'on puisse les utiliser et dépassent de beaucoup la quantité d'armes et d'équipement disponible. Pour le cas où leurs services seraient requis, les forces de police furent autorisées à s'enrôler comme volontaires à leur grande satisfaction. On ne pense pas toutefois devoir utiliser la police en dehors de son emploi normal, sauf en cas d'extrême urgence, et c'est pour faire la police et non pour servir militairement qu'on l'a envoyée à Lome.

21. — Les mesures considérées comme nécessaires à la défense d'Accra ont été activement poussées sous les ordres du capitaine Hall et plus tard, sous ceux de mon secrétaire particulier, le lieutenant Wheeler, qui a été autorisé depuis à rejoindre son régiment. Il n'y a pas eu manque de zèle et peut-être même en certains cas un excès de cette qualité. Maintenant toutefois les choses sont en ordre et je pense que les affaires courantes reprendront leur cours normal. Je me suis refusé à appliquer la loi martiale dans toute la colonie, bien que pressé de le faire par l'officier commandant. Il n'y a eu aucun désordre dans le pays et une semblable mesure aurait pu entraîner des résultats fâcheux et être mal interprétée par les indigènes. Le Conseil exécutif consulté a exprimé le même sentiment.

22. — Je vous ai informé hier par télégraphe que les approvisionnements suffiront à mon avis pour quelque temps.

La situation n'est pas si grave que les marchands l'ont dépeinte la semaine passée, et j'ai confiance que les provisions mises de côté par le gouvernement constituent une sage mesure de précaution et que les ventes pourront se faire demain comme avant dans les divers factoreries et entrepôts.

J'ai, etc...,

W. C. F. Robertson,
ff. gouverneur.

**N° 5.** — *L'Amirauté au Colonial Office.*

(Reçu le 3 septembre 1914.)

Amirauté, 2 septembre 1914.

Monsieur, en réponse à votre lettre du 26 août dernier et aux autres correspondances relatives aux opérations dans le Togoland, j'ai reçu l'ordre des lords commissaires de l'Amirauté de vous prier d'informer le secrétaire d'Etat des Colonies que, de l'avis des lords, la prise de Kamina avec la destruction de son importante station de télégraphie sans fil a été une conclusion satisfaisante et un vigoureux travail.

2. — Ce succès qui n'a pas été acquis sans un dur engagement semble avoir été dû à l'initiative et à la promptitude du lieutenant-colonel Bryant et les lords désirent exprimer leur satisfaction des actes de cet officier et leur confiance que les services seront reconnus dans la suite comme il convient.

Je suis, etc... W. Graham Greene.

**N° 6.** — *Le secrétaire d'Etat au gouverneur.*

Downing Street, 2 septembre 1914.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous accuser réception de la dépêche de M. Robertson du 12 août dans laquelle il donne un rapport d'ensemble sur les mesures qu'il a prises à la Côte d'Or et au Togoland en ce qui concerne les opérations depuis l'ouverture des hostilités. Quant aux événements qui se sont passés depuis cette dépêche j'en ai été avisé par télégramme.

2. — J'ai communiqué le télégramme et les documents y relatifs au brigadier général Dobell, inspecteur de la West African Frontier Force, qui m'a exprimé son opinion que, au point de vue militaire, l'aide apportée par M. Robertson dans la conduite des opérations nécessaires avait été entièrement digne d'admiration et de la plus haute valeur.

3. — Quant à moi j'ai le plus vif plaisir à exprimer ma haute satisfaction pour les ressources et l'infaillible énergie déployées par M. Robertson pendant toute la crise qu'il a conduite avec une habileté et un jugement remarquables.

4. — Je dois également exprimer ma satisfaction de l'œuvre excellente accomplie par les autres fonctionnaires du gouvernement mentionnés dans la dépêche.

5. — Je vous prie de transmettre le contenu de ce télégramme pour qu'il soit communiqué à M. Robertson.

J'ai, etc.. L. Harcourt.

**N° 7.** — *Le secrétaire d'Etat au gouverneur.*

(envoyé à 5 h 30 de l'après-midi le 3 septembre 1914)

Télégramme

Les lords commissaires de l'Amirauté sont d'avis que la prise de Kamina et la destruction qui en est résultée de son importante station de télégraphie sans fil a été une conclusion satisfaisante et un vigoureux travail. Ils désirent exprimer leur satisfaction au lieutenant-colonel Bryant pour son initiative et sa rapidité.

Harcourt.

**N° 8.** — *Le ff. gouverneur au secrétaire d'Etat.*

(Reçu le 15 septembre 1914)

Palais du gouvernement, Accra, 19 août 1914.

Monsieur, comme suite à ma dépêche du 12 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint pour votre information des copies d'un précis qui a été préparé par le secrétaire colonial par intérim relatant le cours des événe-

ments dans cette colonie et au Togoland jusques et y compris le 18 août.

2. — Je joins également une liste des officiers européens autres que les membres du régiment de la Côte d'Or qui les uns ont été employés au Togoland par l'officier commandant de Kumasi et Sekondi, les autres envoyés sur ma demande pour aider à la réfection des voies ferrées, routes et télégraphes, ou pour agir comme officiers d'administration et agents politiques, grands prévôts, officiers adjoints des transports, comptables et porteurs de dépêches. L'officier commandant n'a pas fait un rapport toutes les fois qu'il a commandé des officiers d'autres départements, mais je pense que cette liste est complète.

J'ai, etc...

*Le ff. gouverneur*
W. C. F. Robertson

ANNEXE 1 DU N° 8

Précis

**Opérations dans le Togoland**

12 août. — L'officier commandant les troupes en campagne rapporte que le débarquement à Lome s'est bien effectué.

13-18. — Réquisitions de motocyclettes et de lorries. Elles ont été fournies autant que possible. On a demandé au gouverneur du Lagos s'il pouvait fournir des lorries pour être mises en service au Togoland, il a promis six fourgons automobiles. L'officier commandant a demandé que l'on sursoie présentement à leur départ et signalé en même temps que les lorries déjà envoyées étaient trop lourdes pour les routes et que des phares « Fords » lui soient procurés. Des instructions ont été envoyées au commissaire de district à Cape-Coast et à celui de Winueba pour réquisitionner plus de motor-lorries de ce type.

13. — L'officier commandant a demandé l'autorisation de prendre rang de lieutenant-colonel, et cette autorisation lui a été accordée.

14 à 17. — Réquisition a été ordonnée d'un mécanicien de locomotive et d'un ajusteur et de matériel de chemin de fer. On a trouvé toutefois que les ponts du railway qui va à Kamina ont été brisés et que le chemin de fer ne pourrait être utilisé que sur un petit parcours.

15. — L'officier commandant a demandé trois officiers de police européens et 75 hommes de plus pour garder ses lignes de communication. Il a été informé qu'il n'y avait plus de forces de police disponibles et qu'il devait faire usage du Preventive Service.

15. — L'officier commandant rapporte que les Allemands ont armé les indigènes avec des fusils Mauser et font usage de balles dum-dum. Il a ordonné l'enrôlement d'indigènes ashantis et awunas. Il a été informé que l'autorisation ne serait pas accordée pour l'emploi des recrues indigènes et que, si assistance était demandée, des détachements de la West African Frontier Force du Sierra-Leone et du Lagos seraient appelées.

L'officier commandant a rapporté qu'il avait pris contact avec l'ennemi le 15. Ses pertes avaient été d'un Européen légèrement blessé et d'un soldat indigène tué. Les Allemands avaient eu un Européen tué, un fait prisonnier et un train pris. Il réclamait plus de porteurs et six aides convoyeurs

Le 16, l'officier commandant signala son arrivée à Agbeluhoe après avoir battu une colonne de 250 hommes, fait prisonniers 17 Européens et pris deux trains qui manœuvraient. Ses pertes avaient été de deux soldats de la West African Frontier Force et de quatre Preventive Service tués. Les Allemands avaient eu deux Européens tués. Le 17, l'officier commandant télégraphia que d'après des rapports ultérieurs sur l'attitude des indigènes vis-à-vis des Anglais, il n'était pas d'avis d'employer les recrues ashantis mais qu'elles étaient tenues en réserve.

18. — Le commissaire en chef des territoires du Nord rapporte la réussite de l'occupation pacifique de Yendi par le capitaine Marlow et les forces de police des territoires du Nord, et leur réception enthousiaste par les indigènes.

15. — Du personnel pour les télégraphes et du matériel ont été demandés d'urgence mais aucun agent ne pouvait être détaché de la colonie qui n'était capable que d'envoyer un peu de matériel. Une réquisition fut envoyée à Lagos, mais le gouverneur répondit qu'il ne pouvait prêter aucune assistance. M. Newlands assuma les fonctions de commissaire de district à Lome le 13 et M. Bettington celles de commandant de la base d'opérations. M. Hinson, assistant trésorier, se rendit à Lome pour se charger des finances. Le capitaine Chaloner, du secrétariat, passa aide-prévôt. Le directeur de district de la banque de l'Afrique Occidentale Anglaise se préoccupa d'ouvrir une succursale à Lome L'officier commandant ne fit pas d'objections sans cependant garantir aucune affaire. Il fut décidé, en conséquence de remettre l'opération.

Le commissaire de district adjoint Heathcote (ancien commandant de la marine royale) reçut l'ordre de se rendre à Accra pour faire un rapport ou, si possible, prendre avec lui le *Marina*. Il dit que le bateau était en excellent état et rassembla un équipage consistant en MM. Pickles et Mc. Dermid, de l'Ecole technique d'Accra, qu'il avait dressés comme ingénieurs de la marine, et M. Shields, quartier-maître, de l'Ecole gouvernementale, qui avait quelque expérience du mât.

Naturellement de nombreux bruits courent parmi les indigènes : un « navire aérien » a, dit-on, été vu au-dessus de la hampe d'un drapeau à Addah, mais ce renseignement n'a pas pu encore être corroboré. De ce point à Lome des pêcheurs ont signalé le long de la côte la présence d'un bateau de guerre, mais cette information n'est pas sûre. Des agents secrets ont rapporté qu'au Togoland des employés s'étaient refusés à prendre les armes contre les Anglais, que les sympathies des indigènes sont avec nous, bien que dans certains cas des indigènes aient été forcés de prendre les armes contre nous sous peine de mort immédiate. A certains endroits les troupes indigènes ont jeté leurs armes et déchiré leurs uniformes. Les prisonniers dans certaines villes ont été armés, mais les gens des villes ont emporté leurs armes. Dans le voisinage de Misahohe les indigènes se sont, dit-on armés eux-mêmes et ont attaqué les Allemands Plusieurs chefs et soldats ont passé la frontière et se sont mis d'eux-mêmes sous la protection britannique.

(*Suit une note sur les mesures prises au Gold Coast, avec la liste des fonctionnaires envoyés au Togoland* )

**N° 9.** — *Le gouverneur au secrétaire d'Etat.*

(Reçu à 12 h. 41. le 7 septembre 1914.)

Télégramme

7 septembre. — En mains votre télégramme du 3 septembre. Le message suivant a été reçu de Bryant par l'officier commandant des troupes en campagne du Togoland :

« Prière de porter à la connaissance de l'autorité compétente de tous rangs la satisfaction de tous pour le télégramme de félicitations pour destruction de la station de télégraphie sans fil de Kamina. Désire qu'il soit fait mention de la vigoureuse attaque menée par tous, sans quoi résultat rapide et heureux impossible.

« Bryant. Clifford. »

**N° 10.** — *Le ff. gouverneur au secrétaire d'Etat.*

(Reçu le 14 septembre 1914.)

Palais du gouvernement, Accra, 27 août 1914.

Monsieur, comme suite à ma dépêche du

19 août sur les opérations au Togoland, j'ai l'honneur de vous informer, en confirmation de la nouvelle qui vous a été déjà télégraphiée, que l'officier commandant les troupes a télégraphié le 20 août de Nuatya qu'il avait demandé d'extrême urgence les deux compagnies que je lui avais dit devoir lui être envoyées de Sierra-Leone pour garder sa ligne de communications, le pays étant touffu et rempli d'obstacles et il a dirigé tous ses hommes sur le front.

Le 21, il a opéré sa concentration à Nuatya, lançant en avant de fortes patrouilles, pour se porter vers la rivière Chra. Il dit que le pont établi sur cette rivière avait été détruit par l'ennemi, et qu'il prévoyait une résistance à son passage.

Le 23, j'ai reçu un télégramme du colonel Bryant disant que l'ennemi était retranché dans une forte position au Nord de la rivière Chra; qu'il y avait eu de sérieux engagements pendant toute la journée du 22 et que les troupes anglaises avaient réalisé de sérieux progrès. Il annonçait également que les pertes avaient été « bien lourdes » et qu'une grande quantité de munitions avait été dépensée. Il demandait que l'on cablât en Angleterre pour en réclamer de nouvelles. Un second télégramme, reçu en dernière heure, annonçait que l'ennemi avait évacué sa position pendant la nuit et qu'elle était maintenant occupée par nos troupes. Il ajoutait que le combat du 22 avait été très sérieux, l'ennemi ayant fait usage de canons Maxim de sa position retranchée située sur une grande hauteur. Il annonçait les pertes suivantes : sous-lieutenant Guillemart, des tirailleurs sénégalais, tué; lieutenant Collins et un sous-officier, blessés; et ajoutait qu'une liste plus détaillée serait établie. Il était à ce moment à 24 milles de Kamina.

Le 24, une compagnie, de la West African Frontier Force arriva à Lome à 6 h. 30 du matin, débarqua et se rendit sur le front à 9 heures. La rapidité avec laquelle fut effectué son débarquement prouve la grande expérience du commandant de la base d'opérations, le capitaine Bettington, de la Police et des Volontaires de la Côte d'Or.

Les communications entre le front et Lome furent interrompues entre le 23 et le 25, mais tard dans la nuit j'ai reçu un télégramme de l'officier commandant m'annonçant que la station de télégraphie sans fil de Kamina avait été détruite par les Allemands, qui avaient envoyé dans l'après-midi un drapeau d'armistice et offert de capituler si on leur laissait tous les honneurs de la guerre et à de certaines conditions qui n'ont pas été spécifiées par le commandant. Il expose qu'il répondit que l'ennemi n'était pas en état d'imposer ses volontés et que la reddition devait être sans conditions. Il l'informa également que les Anglais avaient toujours respecté la propriété privée, et que le commerce du pays et les intérêts privés des firmes ne seraient autant que possible pas touchés. Il ajouta qu'il avait avancé et occupé le passage de la rivière Amu, et qu'il attendait une réponse des Allemands pour cette nuit ou le lendemain matin au plus tard.

Je dois mentionner que l'opérateur de télégraphie sans fil à Accra n'avait pu obtenir aucun signal de Kamina dans la nuit du 24, mais qu'il croyait que les conditions atmosphériques qui étaient défectueuses suffisaient à l'expliquer.

Le dernier télégramme que j'ai reçu du colonel Bryant était daté du 26 août, à Amutschi, et disait : « Togoland se rend sans conditions. Nous entrons à Kamina demain à 8 heures du matin. »

J'ai aussitôt informé le gouverneur général à Dakar et le lieutenant gouverneur du Dahomey de la marche des événements autant que j'en étais informé moi-même, leur ai présenté des éloges pour la bonne exécution de la combinaison des forces et des compliments pour la vaillante conduite des officiers et soldats français, et j'ai reçu de tous les deux de courtois messages m'exprimant leurs félicitations pour le succès des forces alliées commandées par le lieutenant-colonel Bryant, leur admiration de la bravoure des troupes anglaises et leurs tributs d'hommages pour la vaillance de ceux qui de notre côté étaient tombés.

J'ai envoyé à l'officier commandant les munitions nouvelles suivantes :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Le 17 | 30.000 | cartouches | 303 | d'Accra |
| — 22 | 27.500 | — | » | — |
| — 26 | 90.000 | — | » | de Kumasi |

J'ai également envoyé 11.000 cartouches d'Accra pour la colonne des Preventive Service à Ho.

Le 26 août, l'officier commandant télégraphiait la liste suivante des pertes que je vous transmets avec un profond chagrin :

*Tués pendant l'action :*
Lieutenant G. M. Thompson, du régiment de la Côte d'Or et des Royal Scots ;
Un officier français.

*Grièvement blessés :*
Lieutenant A. S. Collins, du régiment de la Côte d'Or et de l'infanterie légère du Shropshire ;
Un sous-officier français.

*Légèrement blessés :*
Lieutenant A. I. Macpherson, du régiment de la Côte d'Or.

TROUPES INDIGÈNES

*Tués :*
Anglais, 5; Français, 14.
*Très grièvement blessés :*
Français, 1.
*Sérieusement blessés :*
Anglais, 15; Français, 17.
*Légèrement blessés :*
Anglais, 8; Français, 2; convoyeurs, 6.
*Manquant :*
Français, 1.
*Morts de blessures :*
Français, 2.

Quant aux mouvements de la colonne de Krachi, commandée par le capitaine Elgee, je n'en ai reçu aucune nouvelle par l'officier comman-

dant. M. Migeod, l'officier chef des transports, m'a dit toutefois que cette colonne était à deux jours de marche d'Atakpame (Kamina) le 25 août. Le surveillant de district Saich, avec 46 hommes du Preventive Service, accompagné du commissaire adjoint de district Cooke, a occupé Ho sans résistance le 17. Agome-Palime était, dit-on, occupé par le commissaire de district allemand, Dr Grooner, avec environ cinq ou six Européens et douze soldats indigènes, et les approvisionnements étaient convoyés par lorries à moteur à Atakpame. Le commissaire de district faisant fonctions, à Akuse, a signalé le 22 que la route était activement patrouillée Tous les rapports de cette nature ont été, bien entendu, communiqués directement à l'officier commandant avant de m'être envoyés à moi

A la même date, comme on l'a appris par un télégramme reçu le 20 du commissaire de district à Gambaga, la colonne composée de détachements venus de Gambaga, sous le commandement du lieutenant Grattan-Bellew, était à un jour de marche de Sansanne-Mangu.

Le 27, le commissaire en chef des territoires du Nord signala qu'il était à Kpandu, où il avait été reçu avec enthousiasme par les chefs indigènes, et qu'il traitait avec ceux du Togoland, mais que toutes les mesures nécessaires à leur protection devaient être prises ainsi que pour l'administration locale.

Sans attendre le rapport détaillé de l'officier commandant le régiment de la Côte d'Or, vous pourrez sans doute, même avec le peu d'informations que j'ai pu vous procurer, apprécier l'extrême difficulté des opérations qui ont amené un si heureux résultat : la résolution et l'endurance déployées par le lieutenant-colonel Bryant, les officiers et soldats du régiment de la Côte d'Or ; la détermination, la bravoure et la discipline qui ont rendu possibles de rapides mouvements dans un pays difficile et en présence d'une vive résistance. Je voudrais également attirer votre attention sur le fait que le maintien des cordiales relations avec leurs frères d'armes français prouve les hautes qualités de tact du lieutenant-colonel Bryant et des officiers sous ses ordres.

Je pense à une date prochaine vous fournir des détails sur les services rendus par les nombreux fonctionnaires civils, tant Européens qu'indigènes, qui ont offert volontairement leurs services dans des fonctions d'ordre divers. Dans tous les cas les services, qu'ils soient difficiles ou modestes, ont été rendus de grand cœur et avec zèle. Les volontaires de la Côte d'Or, en service actif, n'ont épargné aucun effort pour se rendre utiles, et leurs discipline et enthousiasme dans l'accomplissement de tous leurs devoirs méritent les plus élevées récompenses. Il n'a pas été possible d'enrôler tous ceux qui demandaient à se joindre à eux.

J'ai, etc.

W. C. F. Robertson,
ff. gouverneur.

**N° 11.** — *Le gouverneur au secrétaire d'Etat.*
(Reçu le 29 septembre 1914.)

Palais du gouvernement. Accra, 3 septembre 1914.

Monsieur,

1° Comme suite à ma dépêche du 27 août relative aux opérations du Togoland, j'ai l'honneur de vous transmettre pour votre information et en confirmation de mes télégrammes sur ce sujet les copies de deux listes de pertes datées des 17 et 29 août qui m'ont été envoyées par l'officier commandant les troupes en campagne;

2° J'y joins également une copie de la lettre de l'officier commandant datée du 18 août dernier, comprenant une lettre adressée par lui au gouverneur du Togoland à Kamina ;

3° Comme le gouverneur est actuellement à Lome, je pense que Son Excellence vous communiquera de cette place les rapports ultérieurs sur les opérations qui seraient nécessaires.

J'ai, etc.

W. C. F. Robertson,
gouverneur adjoint.

ANNEXE 1 DU N° 11.

(Etat nominatif des pertes : à Lilikofe (15 août), 1 tué, 2 blessés ; route d'Agbeluhoi et affaire d'Agbeluhoi (16 août), 6 tués, 5 blessés, plus 30 convoyeurs; Nuatja et rivière Chra (21 août), 1 tirailleur français tué et 1 blessé; rivière Chra (22 août), lieutenant Thompson et 5 soldats tués, un officier et 14 Français tués, 1 tirailleur français disparu, 1 mort de ses blessures, lieutenants Collins et Macpherson et 22 indigènes anglais blessés, 1 sous-officier français et 19 tirailleurs blessés).

ANNEXE 2 DU N° 11.

*Au secrétaire colonial.*

Agbeluhoi, 18 août 1914.

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, pour l'information de Son Excellence le gouverneur, une copie d'une lettre qui a été envoyée au gouverneur du Togoland.

C. G. Hornby,
capitaine adjudant
du corps expéditionnaire.

*Au gouverneur faisant fonction du Togoland à Kamina.*

Je dois porter à la connaissance de Votre Excellence que vos soldats, et dans beaucoup de cas vos Européens font usage de balles qui sont interdites par la Convention de Genève.

Comme tous vos soldats sont armés de ces munitions, je suis amené à penser que c'est sur vos ordres et je dois solennellement vous prévenir que je ne serais pas responsable de la vie des prisonniers que je pourrai prendre si vous continuez à contrevenir à la Convention de Genève que votre pays a signée.

J'ai également le regret de vous faire savoir qu'une partie de nos troupes que j'avais envoyées sous un drapeau d'armistice en plein jour, *à la requête de vos propres officiers*, pour ramener deux de vos propres Européens blessés, a été attaquée à coups de fusil par vos soldats. Je dois encore solennellement vous prévenir que si vous continuez à faire la guerre d'une façon aussi barbare, je serai contraint à mon corps défendant de vous traiter avec les mêmes procédés.

Des excuses ne vous serviront à rien.

Vous avez forcé les indigènes à prendre les armes contre nous, vous les avez armés avec des armes illégales, et vous devez vous préparer à subir les conséquences de vos actes si vous persistez à les commettre.

Je suis informé qu'il y a six femmes à Kamina. Comme les Anglais ne se battent pas avec des femmes, je vous autorise par ces présentes à les faire partir sous un drapeau blanc et je m'engage sous ma responsabilité à ce qu'elles soient convenablement traitées et envoyées à Lome.

Voudriez-vous être assez bon pour faire savoir à la baronne Codelli que son mari est sauf, non blessé et prisonnier à Lome où il sera autorisé à attendre son arrivée?

C'est avec regret que je vous informe de la mort (tué dans un combat) du commandant Pfaler et d'un autre Européen dont le nom n'a pu être identifié.

Le reste de nos prisonniers européens, 22 en tout, sont internés dans un endroit sûr, hors du Togoland, et sont bien traités.

F. C. Bryant,
lieutenant-colonel
commandant les troupes du Togoland.

**N° 12.** — *Le gouverneur au secrétaire d'Etat.*

EXTRAIT

(Reçu le 29 septembre 1914.)

Palais du gouvernement, Lome, 4 septembre 1914.

J'ai l'honneur de vous adresser en double ci-joint pour votre information et celle de l'inspecteur général de la West African Frontier Force copies d'une lettre que m'a adressée le lieutenant-colonel Rose, officier commandant les troupes en campagne au Togoland, comprenant un rapport qui est aussi en double, du lieutenant-colonel Bryant qui, comme faisant fonction de commandant du régiment de la Côte d'Or, commandait les forces militaires de la colonie de la Côte d'Or au début des hostilités et après être entré au Togoland y commandait les forces alliées jusqu'à ce que le lieutenant-colonel Rose prît le commandement le 30 août.

2. — Il me semble inutile de commenter en détail la très intéressante dépêche du lieutenant-colonel Bryant, mais je désire insister sur ce fait que pour les intérêts de la colonie de la Côte d'Or, il était de la plus grande importance que la campagne contre les Allemands au Togoland fût courte, violente et décisive. C'est grâce à la promptitude avec laquelle le lieutenant-colonel Bryant conduisit les opérations qu'il les rendit possibles et que la période de campagne active au Togoland eut une heureuse issue, le 26 août, par la reddition de l'ex-gouverneur von Doering dans la quinzaine du débarquement des forces britanniques à Lome. Je désire porter ainsi à votre connaissance tout spécialement les éminents services rendus par le lieutenant-colonel Bryant.

3. — Je désire également attirer votre attention sur les recommandations faites par le lieutenant-colonel Bryant pour les services rendus par les officiers commissionnés et non commissionnés ainsi que par les fonctionnaires civils du gouvernement de la Côte d'Or qui servaient momentanément sous ses ordres — voir paragraphe 54 de la dépêche. — Parmi les fonctionnaires civils du gouvernement de la Côte d'Or, j'ai su que M. Gosling (le postmaster général de la Côte d'Or) et le major O'Shaughnessy (ingénieur-constructeur, services des Télégraphes de la Côte-d'Or) avaient spécialement rendu des services signalés tandis que MM. Newlands et Rattray, commissaire adjoint de district à la Côte d'Or et commissaire de district en Ashanti, ont respectivement en tant qu'agents politiques déployé un grand zèle et une grande intelligence et ont rendu les plus grands services au lieutenant-colonel Bryant. Le Dr W. W. Claridge, comme médecin principal en fonctions, mérite également une mention spéciale pour les excellents services qu'il a rendus.

4. — J'ai transmis au lieutenant-colonel Bryant et aux officiers et hommes sous son commandement l'expression de mes remerciements de la part du gouvernement de la Côte d'Or.

5. — De la part du gouvernement de la Côte d'Or, également, je saisis l'occasion d'exprimer mon grand regret de la mort du lieutenant Thompson, du régiment de la Côte d'Or de la West African Frontier Force, qui est tombé à quarante pas des tranchées ennemies à Chra tandis qu'il commandait bravement une attaque de flanc.

6. — La dépêche ci-jointe est la seule ayant trait aux opérations dans le Togoland qui ait été encore reçue par moi et bien que j'aie des raisons de croire que les Allemands faits prisonniers actuellement au Togoland et à la Côte d'Or s'élèvent à environ 270, je ne suis pas encore en possession d'un renseignement précis à ce sujet et sur d'autres matières importantes. J'espère vous en informer avant qu'il soit longtemps.

ANNEXE AU N° 12

*Le lieutenant colonel Rose, commandant les troupes alliées au Togoland, à Son Excellence le gouverneur.*

Atakpame, 1er septembre 1914.

Excellence, j'ai l'honneur de vous adresser trois copies du rapport du lieutenant colonel Bryant sur les récentes opérations des troupes alliées franco-anglaises au Togoland en vous demandant de vouloir bien en faire tenir une copie au secrétaire d'Etat pour les colonies, pour son information et son action utile, et une autre à l'inspecteur général de la West African Frontier Force.

2. — J'ai lu ce rapport du plus grand intérêt et j'ai été très frappé de la manière très efficace dont les opérations ont été menées de la période de précautions du début à une fin heureuse. L'enrôlement des volontaires, le télégraphe de campagne, les services de chemin de fer ont été rapidement sur pied et le lieutenant-colonel Bryant n'a pas hésité à faire preuve d'une initiative qui a été couronnée du meilleur résultat.

3° Je crois que c'est grâce à l'impétuosité des officiers à attaquer l'ennemi dans le plus court délai que la campagne a été si rapidement menée à bonne fin.

4° En résumé, je désire vous faire connaître, dans le rapport que je soumets à Votre Excellence, les services des plus vaillants et capables, assuré que Votre Excellence saura les reconnaître.

J'ai, etc.

R. A. de B. Rose,
lieutenant-colonel commandant les troupes alliées au Togoland.

*L'officier commandant les troupes de campagne au Togoland au lieutenant-colonel R. A. de B. Rose.*

Quartier général, Atakpame, 29 août 1914.

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations dans le Togoland par les forces alliées franco-anglaises.

2. — Le télégramme du secrétaire d'Etat ordonnant « de

prendre les mesures de précautions nécessaires en vue de préparer la défense » a été reçu le 30 juillet. Entre cette date et l'ouverture des hostilités le 15 août, les mouvements de troupes suivants ont été effectués :

Une moitié de la compagnie « A » du régiment de la Côte d'Or d'Obo à Kumase ;

La compagnie « B » du régiment de la Côte d'Or de Zouaragou à Gambaga ;

La compagnie « I » du régiment de la Côte d'Or de Kintampo à Kumase ;

Une moitié de la compagnie « A » du régiment de la Côte d'Or de Kumase à Kracei (territoire anglais).

Les compagnies « G » et « C », moins une section laissée à Accra, envoyées à Addah.

Une moitié de la compagnie « D » du régiment de la Côte d'Or de Sunyani à Kumase.

La compagnie « F » du régiment de la Côte d'Or sur la route de Zouaragou à Kumase, où elle fit une première halte à Salaga et se porta ensuite à Kete-Krachi, où elle arriva le 16 août.

3. — Tous les réservistes furent immédiatement appelés et la frontière patrouillée par les gens de la police des territoires du Nord et du Preventive Service.

4. — Le capitaine O'Meara fut envoyé à Sekondi pour organiser la défense de cette place avec des volontaires.

5. — Le plan des opérations et mouvements de troupes tel qu'il était prévu dans le plan de défense fut jugé tout à fait irréalisable et non approprié à la situation militaire.

6. — J'ai pensé que deux fortes colonnes au Nord à Jimle et à Salaga n'étaient pas nécessaires, et leur présence eût-elle été nécessaire, que la concentration de ces colonnes aurait dû prendre place dans « les mesures de précaution » et non dans « la période de guerre », étant donné la distance qui séparait les compagnies formant ces colonnes.

7. — Le jour où fut déclarée la guerre, ces colonnes ont dû être concentrées à Krachi (territoire anglais) et Addah, prêtes à prendre l'offensive, pendant qu'une autre force était concentrée à Kumase, prête à se déplacer suivant les événements.

8. — Le 5 août, on recevait un télégramme du secrétaire d'Etat disant : « La guerre est déclarée entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne : le plan de défense doit être modifié. » D'autres mouvements de troupes étaient également détaillés dans ce télégramme. Ces mouvements de troupes, toutefois, avaient été arrangés par moi en principe trois jours auparavant, et suivant les événements je ne vis pas la nécessité de modifier mon plan des opérations.

9. — Le 5 août, cinquante Européens étaient enrôlés comme volontaires à Kumase.

10. — Le 6 août, à 9 heures du matin, j'ai télégraphié les ordres au capitaine Barker (qui commandait les compagnies « G » et « C » à Addah) de s'avancer jusqu'à Lome sous drapeau blanc et de présenter un ultimatum au gouverneur faisant fonctions du Togoland, le sens général de cette démarche étant que, comme nous avions trois fortes colonnes anglaises prêtes à traverser la frontière ouest du Togoland, une colonne française prête à traverser le Nord et deux autres la frontière est, la résistance de l'ennemi était impossible. Vingt quatre heures de trêve, pendant lesquelles aucun mouvement de troupes ne devait être effectué, furent accordées. Le capitaine Barker revint à Quittah à 9 heures du soir le 6 août, et retourna à Lome à 6 heures du soir, le 7 août, pour prendre la réponse du gouverneur faisant fonctions. Il trouva Lome évacuée et le commissaire de district ayant reçu ordre de rendre tout le pays dans un rayon situé à 120 kilomètres au nord de Lome.

11. — Avant l'arrivée du capitaine Barker à Lome, le 6 août, le gouverneur faisant fonctions du Togoland avait télégraphié au gouverneur de la Côte d'Or lui demandant d'éviter la guerre entre les deux colonies. Cette requête fut transmise au secrétaire d'Etat qui répondit qu'elle ne pouvait être prise en considération.

12. — Aussitôt que fut reçu le rapport du capitaine Barker annonçant l'évacuation de Lome, je lui télégraphiai d'occuper Lome avec ses deux compagnies et de proclamer la loi martiale dans le pays.

13. — Le secrétaire d'Etat en ayant été informé, donna ordre à deux compagnies et une section de mitrailleuses de se rendre par voie de terre pour opérer leur jonction avec les deux compagnies se trouvant déjà à Lome. Comme cette mesure avait été prise à la dernière heure quinze jours avant que ne pût s'effectuer la concentration des troupes à Lome, je télégraphiai pour permettre d'envoyer les troupes par mer, ce qui fut accordé sous réserves de ne courir aucun risque inattendu. Cette permission fut reçue pendant la nuit du 8 au 9 août et deux compagnies du quartier général, une section de mitrailleuses, des approvisionnements de matériel sanitaire et de transport avec 800 porteurs furent embarqués sans accident à Sekondi à bord de l'*Elele* pour filer de nuit sur Accra tous feux éteints, pendant la journée du 11 août et se mirent en route pour Lome dans la nuit du 11 au 12 août. Ces troupes arrivèrent sans incident à Lome, et le débarquement commença à 8 heures du matin. Il se termina à 10 heures pour tous les soldats et porteurs, et à 4 heures de l'après-midi pour le matériel, ce qui fait le plus grand éloge du capitaine Yardley, de l'*Elele*, et du capitaine Minto, auparavant capitaine de l'*Elder Dempster Line*, lequel officier j'avais emmené avec moi de Sekondi pour surveiller tous les embarquements et débarquements à Lome. Il s'est toujours acquitté de ses multiples fonctions avec la plus grande activité et perspicacité et je désire le recommander à votre bienveillante attention.

13. — Les 12 et 13 août à Lome, les personnels des différents services furent constitués.

14. — Le 12 août, la nouvelle arriva de la destruction le jour précédent par un groupe ennemi venant du Sud par chemin de fer, d'un pont sur la voie ferrée à Togblekove. J'ai aussitôt envoyé une demi-compagnie en avant pour garder ce pont et deux plus petits au quatrième mille plus au Nord de l'endroit endommagé et ai renforcé ce poste le lendemain matin par une demi-compagnie du régiment de la Côte d'Or. J'ai nommé le capitaine Battington, commissaire adjoint de police de la colonie de la Côte d'Or, commandant de la base d'opérations et M. Newlands, commissaire de district à Quittah, son agent politique.

15. — Le 14 août, au matin, la compagnie « I » du régiment de la Côte d'Or se porta à Tsevie et le quartier général et le reste des forces à Togblekove où une station de télégraphie sans fil avait été détruite. Dans la soirée du 14 août, l'officier commandant la compagnie « I » annonça que Tsevie était débarrassée d'ennemis et des patrouilles avancées sous les ordres de M. Rattray, qui était attaché aux services des renseignements, signalèrent que tout le pays au Sud d'Agbelufoe était nettoyé d'ennemis. Cette dernière ville, bien que n'étant pas occupée par les troupes ennemies, pouvait être considérée comme leur tête de ligne. L'officier commandant la compagnie « I » avança le 14 août à 10 heures du soir de Tsevie sur Agbelufoe. A 6 heures du matin, le 15 août, le gros de mes troupes, moins une section laissée pour garder le pont de Togblekove, se porta sur Kolokofe. A 8 h. 30 du matin, à environ un demi-mille au Sud de Dawe, les indigènes nous apprirent que de bonne heure le matin, à 6 heures environ, un train rempli d'Allemands et de nombreux Européens était arrivé à Tsevie et que ces derniers avaient ouvert une vive fusillade sur la station de chemin de fer. A ce moment il y avait à Tsevie quatre soldats partis pour rejoindre la compagnie « I » après avoir escorté des prisonniers. Sur-le-champ j'avançai sur Tsevie que l'ennemi venait d'abandonner par le train et la route à 8 heures du matin, se retirant sur Agbelufoe.

16 — Je poussai avec toute la rapidité possible sur Lilikofe où, à 3 heures environ de l'après-midi je pus prendre un premier contact avec l'ennemi. Comme mes troupes avancées sur la ligne de chemin de fer approchaient, le pont sur la rivière Lili fit explosion, l'ennemi se retirant vers une rangée de collines, à un demi-mille en arrière environ, où il prit position pour arrêter mon avance. Etant donnée la nature très touffue et difficile du pays une avance n'a pu être poussée jusqu'à 4 h. 30 de l'après-midi, heure à laquelle l'ennemi a été mis en fuite, perdant un Européen et deux indigènes. Nos pertes ont été d'un soldat indigène tué et du sergent-major White (ancien Royal Engineer du département des Travaux publics) et deux soldats indigènes blessés. Cet arrêt a contrarié mon intention première de me joindre à la compagnie « I » près d'Agbelufoe ce soir-là et j'ai jugé nécessaire de bivouaquer à

Ekuni, à 7 milles au Sud de cette ville, à 5 h. 30 du soir. Quelques coups de feu tirés par des rôdeurs à la brume ont fait fuir précipitamment tous les porteurs, 700 environ, et les dernières charges ne sont arrivées au camp qu'à 10 heures le matin suivant.

17. — Sur le pont du chemin de fer d'Ekuni un long train de 20 voitures a été détruit. C'était le train qui a passé au Sud, le matin de bonne heure, transportant des troupes à Tsevie et a déraillé par suite d'un obstacle placé sur la ligne par le lieutenant Collins, de la compagnie « I » du régiment de la Côte d'Or.

18. — A 7 heures du matin, le 16 août, deux prisonniers étaient amenés, dont l'un était le baron Codelli, auteur de la station de télégraphie sans fil de Kamina, et l'autre un artificier. La marche est maintenant poursuivie sur Agbelufoe par la route et le rail. Jusqu'à présent on n'a aucune nouvelle de l'endroit où se trouve la compagnie « I », tous les messages que le capitaine Potter a envoyés n'ayant pu traverser. Le premier contact avec l'ennemi s'est produit à Goni-Kofe: en avant de ce point la route offrait tous les signes d'une retraite précipitée d'un ennemi démoralisé, étant donné le nombre d'armes, d'équipements, de bicyclettes, de chevaux, etc. abandonnés sur cette route. En approchant d'Agbelufoe on entendit une violente canonnade et en arrivant à un mille environ d'Agbelufoe on apprit que le reste du train détruit à Ekuni avait été pris par le capitaine Potter et la compagnie « I », avec deux machines, 60 Européens, un canon Maxim, des armes et des munitions. Ce qui suit est le récit de ce qui est arrivé à la compagnie « I » depuis son départ de Tsevie le 14 août, à 10 heures du soir.

19. — A 4 heures du matin environ, le 15 août, la compagnie avait fait halte sur une route voisine d'Ekuni, quand elle entendit un train passant au bas de la ligne allant dans la direction de Tsevie. Le lieutenant Collins et M. Kilby, attaché aux services des renseignements, et une section guidée par un Hausa du pays arrivèrent par un chemin de brousse jusqu'à la voie ferrée sur laquelle ils entassèrent des pierres à 200 mètres environ au Nord du pont d'Ekuni. Laissant sa section faire le guet, le lieutenant Collins et M. Kilby descendirent la ligne jusqu'au pont d'Ekuni, d'où ils enlevèrent une plaque mobile en fer et l'étendirent en travers des rails. Le lieutenant Collins fit venir sa section et la dissimula dans des buissons, tandis que le reste de la compagnie « I » se précipitait à marches forcées sur Agbelufoe. Quelque temps après, un autre train était entendu venant sur la ligne. Ce train fut arrêté par les pierres amoncelées sur les rails par le lieutenant Collins. Ce dernier forma alors sa section, baïonnettes en avant, prête à la charge, mais quand elle fut à 10 yards du train il l'arrêta pour revenir en arrière dans la direction d'Agbelufoe. Le lieutenant Collins rejoignit par la route, avec sa section, le reste de la compagnie. Le capitaine Potter, avec le reste de la compagnie « I », avait entendu le second train arrivant sur la ligne et avait pris position au travers de la ligne pour lui barrer la route. Le train manœuvra toutefois pour passer à vive allure.

20. — La station d'Agbelufoe fut alors occupée et mise en état de défense. Deux sections dans la station : une section sous le commandement du lieutenant Blakeney sur la voie ferrée et la route, à environ un mille au Nord, et une section commandée par le lieutenant Collins qui prit position au Sud de la route et du chemin de fer qui, à cet endroit, est distant de 80 yards environ. L'ennemi attaqua en forces tard dans la soirée, dans la direction du Sud, mais fut repoussé et renouvela l'attaque pendant la nuit, tentant vainement de percer au Nord.

21. — De bonne heure, dans la matinée du 15 août, l'avance du corps principal ennemi commençait à être brisée et l'ennemi se replia sur son train, se rendant au capitaine Potter. L'effet moral de ce désastre pendant le reste de la campagne a été très sensible et le grand honneur en revient au capitaine Potter, à ses officiers et ses hommes, pour leur vaillante et habile défense contre un ennemi infiniment supérieur en nombre d'autant plus que des renforts étaient attendus du Nord. Au sergent enseigne Gething on doit les plus grands éloges pour la façon brillante avec laquelle, pendant deux heures, il se fraya passage les armes à la main jusqu'à Agbelufoe avec tous ses bagages qu'il réussit à mettre en sûreté.

22. — On évalue à 200 le nombre des ennemis, y compris 30 Européens environ, dont 25 furent tués ou prisonniers.

23. — Un des résultats les plus importants de cette action a été que le chemin de fer à partir de 30 milles au Nord d'Agbelufoe est tombé entre nos mains sans être détérioré. Si hâtive fut la retraite que l'ennemi n'eut pas le temps de faire sauter un pont important sur la rivière Haho à 7 milles, au Nord d'Agbelufoe.

24. — Les 16, 17 et 18 août, j'ai été obligé de faire reposer les troupes qui avaient eu à subir un temps fatigant et aussi de me réapprovisionner en matériel et munitions.

25. — Le 17 août, à 7 heures du matin, de fortes patrouilles furent poussées sur la ligne pour s'emparer de l'important pont sur le Haho. Elles signalèrent que l'ennemi avançait en forces contre ce pont et la compagnie « G » fut envoyée à 4 heures du soir pour renforcer les troupes déjà retranchées près du pont.

26. — Le 18 août une force française de 150 tirailleurs avec trois officiers, commandée par le capitaine Castaing, arriva d'Aneeho et fut immédiatement dirigée sur le pont du Haho. Le même jour Adakakpe, à quatre milles au Nord de ce pont, fut occupée par la demi compagnie « C ».

27. — Ce jour-là, les réparations du pont à Togblekove furent achevées et la tête de ligne reportée aussi loin que le pont détruit à Lilikofe. La ligne télégraphique fut complètement réparée jusqu'à Agbelufoe.

28. — Le 19 août, mes troupes avancées occupèrent Nuatja.

29. — J'informai le chef de bataillon Maroix, commandant le détachement français à Tchetti, ainsi que le capitaine Elgee, commandant le détachement de Krachi, que j'avais l'intention d'être sur la rivière Amutschi le 26 août et leur demandai d'être à deux jours de Kamina à cette date. Le 20 août toutes mes troupes étaient concentrées aux environs de Nuatja, avec des pointes avancées dans et sur le front de Kpedome.

30. — Le 21 août l'ennemi tenait, au dire des reconnaissances d'officiers, une position très fortement retranchée au village de Chra, à 400 yards au Nord du pont sur la rivière Chra. Ce pont avait été détruit, à la fois par deux mines sur le chemin de fer comme mes patrouilles avançaient et un feu nourri fut ouvert sur elles par deux maxims. Ces patrouilles commandées par le capitaine Redfern me rapportèrent d'intéressants détails sur les positions ennemies.

31. — Le 22 août mes troupes avancées entrèrent de bonne heure en contact avec l'ennemi qui ouvrit un feu violent sur elles. Le gros de mes forces comprenant trois faibles compagnies anglaises, 120 tirailleurs et 3 canons avança en deux colonnes le long de la route et du chemin de fer. La compagnie « I » reçut l'ordre de se frayer un chemin sur le flanc droit de l'ennemi, tandis que la demi-compagnie « C » tenait le front ennemi. La compagnie de pionniers reçut l'ordre de tenir l'ennemi du chemin de fer et de soutenir l'attaque des troupes françaises et le reste de la compagnie « G » devait se porter sur le flanc gauche de l'ennemi. Les Français attaquèrent en ligne droite à travers la brousse sur la gauche de l'ennemi, mais ne purent faire aucun progrès contre les retranchements de l'ennemi. Ils avancèrent jusqu'à 50 yards des tranchées ennemies, mais après s'être battus avec une extraordinaire bravoure, ils furent obligés de se retirer. Ce fut là que le lieutenant Guillemart, des tirailleurs, et le lieutenant Thompson, de la compagnie « G », furent tués tous les deux avec treize autres soldats indigènes. Pendant ce temps la compagnie « I » avait essayé de tenter un assaut direct sur le flanc droit de l'ennemi, sous un feu violent, mais n'ayant pas reçu de renforts elle fut obligée de se replier. A la nuit tombante la compagnie repassa la rivière à 300 yards à l'Ouest du village et elle se retrancha. J'ordonnai aux troupes françaises et à la moitié de la compagnie « C » de se retrancher sur notre droite pour tenir la gauche de l'ennemi, à l'autre moitié de la compagnie « C » de tenir le front ennemi, en même temps que la demi-compagnie « G » et la compagnie des pionniers devaient venir renforcer la compagnie « I » en vue d'attaquer la droite de l'ennemi. A l'aube les troupes étaient dans une position favorable pour exécuter mes ordres. Des reconnaissances envoyées par la compagnie « I » à la pointe du jour dirent que le village était inoccupé, l'ennemi ayant fui précipi-

tamment pendant la nuit. Ci-joint un plan de la position.

32. — On ne sait si l'ennemi se retirera sans opposer de résistance, le combat d'aujourd'hui ayant rétabli l'équilibre de part et d'autre.

33. — Une explication est que l'ennemi est certainement inquiet pour sa ligne de retraite et qu'il craint qu'une attaque poussée avec une grande obstination et bravoure par nos troupes ne puisse être répétée avec plus de succès le jour suivant contre leurs flancs et leurs derrières, auquel cas ils auraient à supporter une très sérieuse défaite. Selon moi le gros effort sera tenté sur Kamina, et on ne courrait aucun risque à ce que les troupes qui défendent cette place soient réduites. Une autre explication est qu'une grosse partie de la garnison de Kamina se trouvait à Chra et que les nouvelles avaient pu être reçues que la colonne française venant de Tchetti était arrivée à deux jours de marche de Kamina et que l'ennemi craignait de laisser cette place ouverte à une attaque alors qu'elle était faiblement défendue.

34. — Une des caractéristiques de la défense ennemie était l'insouciance des quantités de munitions dépensées, et le bon usage, quelque peu barbare il est vrai, fait de trois canons qui étaient maniés par des Européens et qui ont pleinement réalisé l'effet moral produit par ces engins sur des troupes noires. La position choisie était excessivement forte et aurait pu être très bien mise en état de défense par un seul soldat.

35. — Les difficultés d'attaque ont été, sans exagération, énormes. Non la moindre consistait dans l'impossibilité de communiquer entre les différentes positions de l'attaque et l'impossibilité également de ces différentes positions de voir les progrès réalisés par chacun, ce qui empêchait tout support mutuel. Chaque mouvement devait être fait d'après sa propre nécessité, étant donné la nature très broussailleuse du pays, et il m'était impossible de me tenir au courant des progrès du combat.

36. — Les canons étaient de faible valeur, étant donné le manque de bonnes positions, l'impossibilité d'observer le tir et le peu de munitions pour chaque pièce qui pouvaient être apportées sur place. Il a été prouvé cependant depuis que les canons produisirent un certain effet moral.

37. — Les forces ennemies ont été évaluées depuis à 60 Européens et 400 soldats indigènes. Nos pertes furent de 2 officiers et 21 indigènes tués, 2 officiers et 48 soldats indigènes blessés, au total 73, soit 17 0/0 des troupes mises en ligne.

Les pertes ennemies ont été probablement légères, étant donné la solidité de leur position retranchée. Il est établi que deux Européens ont été tués.

38. — A 8 heures du matin, j'ai occupé le village avec toutes mes forces.

39. — Les 23 et 24 août se sont passés à évacuer les blessés, à réorganiser les transports et les approvisionnements et à envoyer de fortes patrouilles sur les rivières

PONT DE CHRA

détruit par les Allemands et passerelle construite par le génie anglais pour assurer le trafic.

Glei et Amu où l'ennemi s'était, dit-on, concentré de nouveau.

40. — Pendant la nuit du 24 au 25 août, de fortes explosions furent entendues dans la direction de Kamina et à 8 heures du matin, le 25 août, les mâts de la station de

L'USINE DU POSTE DE LA T. S. F. DE KAMINA
détruit par les Allemands.

télégraphie sans fil qui étaient très visibles la veille après-midi du voisinage de Glei avaient disparu.

41. — Le 25 août, à 10 h. 30 du matin, j'occupai Glei avec toutes mes troupes, avec des avant-gardes sur la rivière Amu, où les ponts sur la route et le chemin de fer avaient été détruits.

42. — A 4 heures de l'après-midi du même jour, le major von Roben et M. Cullenkampf, son interprète, vinrent à Glei sous un drapeau blanc pour discuter les propositions de capitulation. Je répondis que cette dernière devait être sans conditions et que j'avançais de suite sur Amutschi. J'occupai aussitôt la rive nord de la rivière Amu, face au pont sur la route qui avait été détruit, avec deux petites compagnies, et donnai l'ordre aux troupes françaises sous les ordres du capitaine Castaing de faire de même face au pont sur le chemin de fer.

43. — Pendant la nuit du 25 au 26 août, le cours de la rivière Amu devint torrentueux et le passage de la colonne avec ses bagages présenta de grandes difficultés. Des passerelles furent construites et toute la colonne traversa sans encombres.

44. — J'atteignis Amutschi à 10 h. 30 du matin, le 26 août, où je me rencontrai avec deux officiers allemands porteurs d'une lettre de reddition sans conditions.

45. — L'ennemi, depuis le début des hostilités, avait été complètement trompé sur notre force numérique, mais même cela étant, il était extraordinaire qu'aucun sérieux essai ne fût tenté par lui pour arrêter nos progrès jusqu'à ce que Tsevie et Agbeluloe aient été atteints. L'action contre cette dernière place, où la compagnie « I » du régiment de la Côte d'Or s'était particulièrement distinguée contre un ennemi supérieur en nombre, avait eu certainement un effet démoralisant sur l'ennemi. Sa ligne de retraite ayant été coupée, il était d'autant plus inquiet que tout dépendait maintenant du chemin de fer uniquement.

46. — L'ennemi était bien pourvu en vivres et en munitions, ainsi que le prouva la quantité de fusils et de cartouches qui ont été pris. La liste n'en est pas encore complète, mais d'après les premiers chiffres donnés par le capitaine Spencer, officier commandant les transports des troupes en campagne dans le Togoland, 320.000 cartouches environ, 1.000 fusils, 3 canons Maxim tombèrent entre nos mains ainsi que le matériel roulant en entier du « Togoland Railway » y compris trois machines et une quantité de provisions européennes et indigènes.

47. — Le nombre des prisonniers européens qui se sont rendus est de 206 : ils ont été envoyés à Lome aussi vite que le chemin de fer l'a permis.

48. — Il y a trois longs ponts à arches de chemins de fer de détruits sur les rivières Amutschi, Amu et Chra.

49. — Le personnel des ingénieurs des chemins de fer, sous les ordres des majors Gosling et O'Shaughnessy, fait les travaux nécessaires en vue de réparations provisoires pour le transport de l'infanterie sur les rivières Amutschi et Amu : ces réparations sont activement poussées. Le détournement de la voie et le pont sur la rivière Chra seront terminés le 2 septembre.

50. — Pour me résumer, durant les quinze jours qui ont suivi le débarquement à Lome, les opérations ont heureusement abouti à la reddition sans conditions du Togoland au gouvernement anglais. Je ne puis cacher que je m'attendais à une résistance beaucoup plus opiniâtre des Allemands, tout en n'ayant jamais douté du résultat.

51. — Ce qui explique le chiffre élevé des forces ennemies, c'est que les Allemands réunirent leurs troupes éparses sur tout le Togoland pour les faire converger en colonnes sur un même point qui était très important à défendre, surtout à cause de la grande station de télégraphie sans fil de Kamina, grâce à laquelle les communications entre Berlin et toutes les colonies africaines allemandes pouvaient être maintenues. Les indigènes du Togoland leur étaient hostiles et accueillirent bien les colonnes d'invasion. Leurs services de renseignements semblent avoir été plutôt pauvres et leurs troupes noires inspirent peu de confiance.

52. — On ne peut dire toutefois que rien ne fût en leur faveur. Le pays se prête admirablement à retarder une force inférieure en nombre. De la côte à Kamina il y a deux moyens d'avancer, l'un par la route, l'autre par le chemin de fer. En certains endroits les deux se touchent, dans d'autres ils sont extrêmement distants. Le pays qui les sépare est très marécageux et couvert à cette époque de l'année de hautes herbes épaisses et de buissons bas qui sont souvent très touffus. Pour garder une liaison ou diriger une coopération efficace entre les forces opérant le long de la voie ferrée et celles le long de la route, c'est là une grande difficulté, sinon une impossibilité. Aussi une colonne se mouvant entre deux défilés étroits et continus peut-elle être fréquemment coupée. Disposant du chemin de fer et du matériel roulant, l'ennemi pouvait faire 50 milles pendant le jour et une autre moitié pendant la nuit. Il n'était pas embarrassé par des convois de porteurs et cela lui assurait une extrême mobilité. Une colonne avançant, d'un autre côté, ne pouvait jamais dépasser le convoi sans être forcée de faire halte et de se réorganiser complètement.

53. — Pour déloger un ennemi armé d'engins modernes d'une forte position qui a été soigneusement aménagée pour la défense, comme je l'ai montré dans ma description du combat sur la rivière Chra, c'est une immense difficulté exigeant une grande clairvoyance et un esprit de décision de la part des commandants des compagnies et réclamant une extrême bravoure et rapidité de tous les officiers et du sergent enseigne.

54. — Tous les officiers et fonctionnaires m'ayant prêté leur concours avec leur plus grand dévouement, il pourrait paraître malséant d'en distinguer quelques-uns pour une mention spéciale. Néanmoins je ne puis m'empêcher de signaler à votre bienveillante attention les noms suivants :

*(Ici une liste d'officiers et soldats anglais, notamment les capitaines Hernby, Redfern et Spencer, les majors Gosling, O'Shaughnessy, les lieutenants Earle, Guard, Grealey, Blakeney, Butlen, Collins, Wheeler, les docteurs Claridge, d'Amico, Mugliston, etc.).*

Je désire mentionner tout particulièrement combien j'ai apprécié les qualités militaires déployées par le chef de bataillon Maroix, et tous les officiers, sous-officiers et soldats de la brigade française du Dahomey. Ils m'ont apporté en toutes occasions leur loyal concours et appui et je vous prie de transmettre à qui de droit un rapport témoignant de ma grande appréciation de leurs services.

F. C. BRYANT,
lieutenant-colonel
commandant les troupes en campagne au Togoland.

**N° 13.** — *Le gouverneur au secrétaire d'État.*

(Reçu le 29 septembre.) (Résumé.)

(Transmission du rapport du Dr Claridge sur l'état sanitaire de la colonne.

Le Dr Claridge estime le corps anglais à 16 officiers, 7 sous-officiers, 535 soldats, 34 attachés et 2.000 porteurs, et la colonne française à 3 officiers, 5 sous-officiers, 150 soldats et 100 porteurs). Le service a pu être fort bien assuré.

Un alinéa de son rapport est consacré à l'emploi de balles explosibles. « Un trait très regrettable de cette campagne a été, dit-il, l'emploi constant par l'ennemi de balles dum-dum. Celles de leurs troupes indigènes étaient d'un large calibre (environ 450) avec des balles de plomb nni avec pointe aplatie. Elles font champignon et causent d'effroyables blessures. Un homme avait eu une jambe complètement emportée et celle-ci ne pendait plus que par un morceau de peau, un autre a eu la main littéralement fracassée ; le crâne d'un troisième a été séparé de la face ; et d'autres enfin ont plusieurs pouces d'os emportés avec de graves blessures correspondantes dans les tissus. Les Européens semblent s'être servis de fusils de chasse presque sans exception, avec des balles à la pointe creuse, à la pointe plombée et d'autres types explosibles à enveloppe nickelée, de la pire façon possible. En fait les seules munitions loyales employées par l'ennemi semblent avoir été celles de leurs mitrailleuses. Le contraste entre les blessures produites par leurs projectiles et par les nôtres était tout à fait net »).

**N° 14.** — *Le gouverneur au secrétaire d'Etat.*

(Reçu le 29 septembre 1914.)

EXTRAIT

Palais du gouvernement. Lome, 4 septembre 1914.

J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint pour votre information, en original, des correspondances ayant trait à certaines accusations relevées par les autorités militaires contre le major von Doering, ancien gouverneur et commandant en chef du Togoland, et contre le Dr Gruner, ancien commissaire à Misahöhe, en ce qui concerne les balles dum-dum dont les troupes du major von Doering ont fait usage.

J'attire également votre attention sur une dépêche de la même date contenant le rapport médical du Dr Claridge sur les opérations et sur les échantillons des munitions en question qui y étaient joints.

ANNEXE I DU N° 14

*L'officier commandant les forces du Togoland au lieutenant-colonel R. A. de B. Rose.*

Atakpame, 29 août 1914.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur les munitions employées dans la dernière campagne du Togoland par les Allemands et aussi sur la façon dont les indigènes ont été armés par force et sans distinction contre les troupes anglo-françaises, avec prière de le transmettre à qui de droit.

F.-C. Bryant, *lieutenant-colonel*
commandant les forces du Togoland.

*Le lieutenant-colonel R.-A. de B. Rose à S. E. le gouverneur de la colonie de la Côte d'Or.*

Atakpame, 1er septembre 1914.

Excellence, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant :

Affaire du major von Doering, ancien gouverneur et commandant en chef du Togoland. Les charges pesant sur le major von Doering sont les suivantes :

1. — Que comme commandant en chef des forces du Togoland, il est responsable d'avoir fait employer par les troupes allemandes des munitions qui ne sont pas conformes aux stipulations de la convention de la Haye du 29 juillet 1899 (p. 315, manuel de loi militaire).

*Déposition.* *a)* Le calibre des fusils principalement employés par les Allemands européens était un peu plus petit que 303. Une grande proportion des munitions trouvées sur des prisonniers de guerre européens consistait en des balles enfermées dans une gaine de nickel qui ne recouvrait pas entièrement le noyau.

Le major von Doering admet l'usage de ces munitions et déclare qu'elles n'étaient pas fournies par le gouvernement allemand, mais appartenaient à des particuliers ; qu'étant donné la distance qui le séparait du quartier général, il lui avait été difficile de faire venir ces munitions.

Cette défense ne peut être alléguée, tous les Européens faits prisonniers par nous opérant près de la ligne de chemin de fer avec Kamina comme base, de telle sorte que l'échange de munitions ne présentait aucune difficulté.

Les ordres joints (voir appendice I.) donnés à Kamina le 10 août prouvent que le major von Doering savait parfaitement que les Européens possédaient ces munitions particulières. La conclusion est que les Européens obéirent aux ordres de leur commandant et apportèrent leurs armes et munitions le 10 août, à 12 heures, de telle sorte que le major von Doering a dû connaître le genre de munitions que ses subordonnés avaient en leur possession. Il déclare également qu'après que son second, le major von Roeben, fût arrivé à Glei avec les conditions de la capitulation, et que j'eus fait des remontrances au major von Roeben sur l'usage de ces munitions, lui — le major von Doering — ordonna que toutes les munitions non conformes à la convention de la Haye fussent saisies.

Ceci est probablement vrai car beaucoup de ces munitions furent trouvées dans un étang à Kamina, mais comme l'ennemi avait décidé de se rendre, cela a à peine pu être allégué comme circonstance atténuante, le but était incontestablement de se débarrasser de munitions dont la possession les aurait rendus passibles d'être fusillés.

*b)* Le calibre des fusils dont se servent les troupes indigènes, et dans beaucoup de cas les Européees, est de 450 environ.

Les munitions en usage consistaient en une balle en plomb avec un bout aplati et étaient fournies par le gouvernement allemand.

Le chiffre des munitions ainsi prises s'élève à 200.000 cartouches environ.

Je vous envoie avec ce rapport quelques échantillons des munitions employées.

Je joins un rapport (voir appendice II) du Dr Claridge, le médecin chef des troupes en campagne au Togoland.

2. — Que le major von Doering, comme commandant en chef des troupes du Togoland, a contrevenu à la convention signée à la Haye le 18 octobre 1907, annexe à la convention, section I, chapitre 1, paragraphes 1, 2 et 4, en ce qu'il a donné des ordres pour armer les indigènes par force contre leur volonté. Les indigènes ainsi armés étaient sans contrôle. Les Européens allemands n'avaient sur eux aucune autorité. Ils désertèrent en grand nombre et il y a maintenant dans la brousse quelques centaines d'indigènes armés de fusils et probablement avec 50 à 100 cartouches chacun.

Je joins une lettre du major von Doering au Dr Gruner sur ce sujet (appendice III).

Le Dr Gruner, ancien commissaire à Misahöhe, est également accusé de la même faute que le major von Doering (n° 2).

Il avoue qu'il exécutait ses ordres et il avoue aussi qu'il savait qu'il commettait une mauvaise action.

*c)* Munitions pour revolver. Chaque Européen fait prisonnier avec un revolver sur lui était armé de balles qui étaient enfermées dans une enveloppe très dure qui dans

certains cas couvrait entièrement le noyau. Ces munitions avaient été fournies par le gouvernement allemand et aussi par des particuliers.

### APPENDICE I

ORDRES POUR LE 10 AOUT

(Traduction.)

| | | |
|---|---|---|
| I. — 6 h. 45 | matin... | Parade |
| 7 h. 0 | — | Exercice |
| 10 h. 0 | — | Repas |
| 3 h. 45 | soir.... | Parade |
| 4 h. 0 | — | Marche et exercice |

II. — *a)* Tout le monde devra être là 15 minutes avant l'heure;

*b)* Chaque malade devra faire son rapport à l'officier commandant;

*c)* Après avoir touché les vivres se préparer au repas:

*d)* Chaque non malade devra se procurer lui-même ses rations;

*e)* 1. Le 10 août, une liste est demandée de cuisiniers et de boys. — 2. liste des provisions spéciales;

*f)* Chaque homme qui possède des armes et des munitions devra les porter à l'officier commandant à midi au Post Office;

*g)* Le signal du rassemblement sera donné par clairon;

*h)* Tous les soldats devront le salut militaire à leurs chefs;

*i)* Le nommé Marguald est attaché au lieutenant Schuppins;

*k)* Le 11, toutes les compagnies iront à Kamina pour s'exercer;

*l)* Le caporal de service en référera à l'officier commandant pour les ordres;

*m)* Herr Müller est malade, mais il fera son rapport tous les jours;

*n)* Tous les officiers seront répartis avec les troupes et devront se trouver réunis au marché à 6 h. 30 du matin.

### APPENDICE II

*Copie du rapport du médecin chef des troupes du Togoland à l'officier d'état major des troupes du Togoland.*

A l'officier d'état-major des troupes du Togoland.

J'ai l'honneur de vous faire savoir, pour que le commandant en chef en soit informé, que sans exception toutes les blessures soignées ici par le personnel médical ont été causées par des balles dum-dum de gros calibre. Les blessures faites par ces projectiles sont graves, les os étant broyés causent aux tissus environnants un mal qui s'étend et a obligé dans un cas déjà à pratiquer une amputation.

Elles sont en opposition marquée avec celles des soldats et porteurs ennemis qui ont été soignés par notre personnel médical.

W. W. Claridge,
médecin chef i/c des troupes en campagne.

Agbelufoe, 17 août 1914.

### APPENDICE III

*Au conseiller intime du gouvernement Gruner, Oblo.*

Kamina, 10/8.

Je suis d'accord avec vous pour tout. Une organisation des amis (litt. « gens qui aident ») de Gble et Akposso est nécessaire. J'ai choisi Dehn qui part cette nuit à cet effet. Mais peut-être vous en chargeriez-vous vous-même? En tout cas je voudrais vous parler ici le plus tôt possible. Si cela vous paraît nécessaire vous pouvez retourner à Amu. Envoyez-moi un cycliste « qui sera à Amuchu à tel et tel moment », je serai là avec une automobile et vous emmenerai là où nous pourrons causer avec les autres officiers. Votre compagnie doit venir à tout hasard pour être exercée. Réservez 15, 18 ou 20 soldats pour organiser les « amis » (ou peut-être vous en chargerez-vous dans la suite) ainsi que un ou deux cyclistes.

Toute la poudre et le plomb que vous réunirez doit être distribué aux « amis » de façon à ce qu'ils se sentent eux-mêmes en sécurité. Chaque homme doit avoir au moins des provisions pour vingt coups. Traiter chacun amicalement et de manière affable, n'est-ce pas?

Je suis bousculé comme vous devez le penser. Meilleurs compliments.

V. Döring.

### N° 15. — *Le Colonial Office au War Office.*

Downing Street, 8 octobre 1914.

Monsieur, M. le secrétaire Harcourt m'a prié que vous informiez l'Army Council que les forces allemandes dans le Togoland, lorsqu'elles entrèrent en lutte avec les forces alliées, employèrent des balles contraires aux stipulations de la convention de la Haye. Des échantillons de ces balles prises à Kamina ont été envoyés ici par le gouverneur de la Côte d'Or dans des paquets scellés qui ont été remis au délégué assistant du directeur de l'artillerie le 8 octobre.

M. Harcourt serait heureux que l'Army Council puisse être amené à fournir un rapport technique détaillé sur les projectiles en question.

Je suis, etc..,

G. V. Fiddes.

### N° 16. — *Le gouverneur au secrétaire d'État.*

(Reçu le 10 octobre 1914.)

Palais du gouvernement, Accra, 24 septembre 1914.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie d'un rapport du chef commissaire des territoires du Nord, le capitaine C. H. Armitage, C.M.G., D.S.O., relatif à l'occupation de Yendi par les troupes de police des territoires du Nord.

2. — Il est à remarquer avec satisfaction qu'aucune opposition n'a été faite et que l'entrée des Anglais a été bien accueillie par la population indigène.

3. — Yendi est la ville principale de la partie du Dagomba du district Sansanne-Mango du Togoland, et je dois vous rappeler que je me suis entendu avec le lieutenant-gouverneur du Dahomey pour que la partie du Dagomba de ce district soit administrée par les Anglais pendant l'occupation militaire du Togoland. Cet arrangement a été approuvé par les gouvernements anglais et français et j'ai donné ordre maintenant, avec l'assentiment du lieutenant-gouverneur du Dahomey, au chef commissaire des territoires du Nord d'envoyer un commissaire de district expérimenté, conjointement avec l'administrateur français, à Sansanne-Mango, les pays frontières de ces territoires devant être provisoirement administrés par nos gouvernements respectifs. J'ai donné l'ordre également, en accord avec le lieutenant colonel Rose, qui à ce moment était officier commandant les forces en campagne au Togoland, au chef commissaire des territoires du Nord d'envoyer un commissaire de district pour résider temporairement à Yendi et se charger de l'administration au nom de l'officier commandant les forces en

campagne sous le contrôle général du commissaire en chef des territoires du Nord.

4. — A mon arrivée à Accra le 28 août, M. Robertson m'informa qu'il avait appris du commissaire chef des territoires du Nord que ce dernier avait signé un traité avec le chef de Yendi. Le gouverneur faisant fonctions avait télégraphié au chef commissaire lui disant qu'un tel acte était peu désirable, et je lui télégraphiai dans le même sens.

5. — Une copie du traité est inscrite en annexe au rapport du capitaine Armitage; et on verra que ce document est moins un véritable traité qu'une pétition pour la protection et l'unification sous la loi anglaise du territoire de Dagomba qui s'était trouvé coupé en deux lorsque la frontière anglo allemande des territoires du Nord fut délimitée. Je ne pense pas qu'un tel document puisse être tenu pour engageant soit le chef soit le gouvernement de la Côte d'Or; mais il devra être noté, je pense, pour que dorénavant il ne soit porté aucune atteinte pour diviser le Dagomba d'une façon qui soit contraire à la distribution ethnologique de la population indigène, atteinte qui serait vivement ressentie par les chefs et la population aussi bien dans les territoires du Nord que dans le district de Sansanne-Mango du Togoland.

7. — La remarque précédente s'applique avec une égale force au sentiment des indigènes dans les districts de Peki et de Misahöhe, et à la population awuna dans les districts de Keta et de Lomeland.

8. — Je pense que vous serez d'avis que le capitaine Armitage, le capitaine Marlow et les sous-officiers et soldats de la police des territoires du Nord doivent être félicités pour la façon dont ils ont conduit l'occupation pacifique de Yendi. J'ai appris, à ma grande satisfaction, du chef commissaire des territoires du Nord, que la discipline et la conduite des hommes de la police des territoires du Nord avaient été admirables.

J'ai, etc.

HUGH CLIFFORD, gouverneur.

ANNEXE DU N° 16.

Bureau du commissaire en chef, Yendi, 24 août 1914.

Monsieur, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence un rapport sur l'occupation de Yendi et les événements qui la précédèrent.

J'ai, etc. C. H. ARMITAGE,
chef commissaire des territoires du Nord.

A l'honorable secrétaire colonial,
VICTORIABORG, Accra.

---

*Rapport sur l'occupation de Yendi.*

Le 9 août j'ai reçu le télégramme suivant de l'officier commandant le régiment de la Côte d'Or :

« Envoyez un rapide courrier à l'officier commandant la colonne à Jimle avec le télégramme suivant. Déplacez-vous avec toute la rapidité possible pour rejoindre la colonne de Kratchi viâ Yendi et la route frontière du Togoland. La colonne de Kratchi, capitaine Elgee, avance sur Atakpame et laisse instruction pour vous s'il y a lieu. Une copie de ce télégramme fut immédiatement envoyée à Jimle et le même jour je reçus une lettre de l'officier commandant la compagnie « B » m'informant qu'il était arrivé au village. Je répondis et lui suggérai de laisser, quand il passerait à Yendi, les forces de police stationnées à Zan.

2. — A 9 heures du soir le 10 août un courrier arriva avec une lettre de l'officier commandant la colonne à Jimle m'informant qu'il était en route pour Kpabia ce jour-là et qu'il avait envoyé un télégramme au lieutenant Kyngdon pour le joindre avec toute la force de police stationnée à Zan. Je dépêchai une lettre au capitaine Shaw immédiatement, lui disant qu'il avait, semble-t-il, mal interprété les ordres et le priant de renvoyer à Zan ses forces de police à moins qu'il n'ait reçu des instructions d'un autre côté pour les prendre avec lui. L'action du capitaine Shaw en n'occupant pas Yendi me causa beaucoup d'ennui, étant donné que j'avais appris d'une source indigène que le commissaire allemand était encore en résidence à Yendi, mais prêt à en partir lorsque nos troupes auraient franchi la frontière, tandis que le roi de Yendi et ses sujets attendaient anxieusement notre arrivée.

Cette anxiété fut augmentée par un rapport disant que 5 officiers allemands et 250 hommes, avec 5 canons de campagne, avaient quitté Sansanne Mangu et avançaient vers le Sud par une route inconnue. Un raid sur Tamale par les Allemands eût été effectué avec un complet succès, la frontière étant dégarnie de forces de police, tandis que dans Tamale il n'y avait pas plus de 10 hommes entraînés, le reste, 30 à 40 recrues environ, ayant été chassé par un feu de mousqueterie. Je décidai d'envoyer le major Marlow avec tous les hommes bien entraînés à Zan avec ordre d'aller jusqu'à Sambu et d'occuper Yendi si les informateurs indigènes lui en laissaient entrevoir la possibilité.

3. — Je puis dire ici que le commissaire allemand avait des espions à Zan qui rapportaient tous les mouvements exécutés là par la police. L'ordre du capitaine Shaw au lieutenant Kyngdon de le rejoindre à Kpabia a été reçu, croit-on, dans la nuit du 11 et l'activité déployée par la police pendant cette nuit permit de faire croire aux espions que Yendi serait occupé le lendemain et, cela ayant était rapporté au commissaire, ce dernier, avec sa femme, quitta Yendi le matin du 12.

4. — Le major Marlow, avec 8 sous-officiers et soldats de la police des territoires du Nord, quitta Tamale dans l'après midi du 12 et le 16 je reçus un rapport de lui m'annonçant qu'il avait occupé Yendi sans opposition le 14.

5. — Je quittai Tamale le 18 après-midi, et, passant par Zuo, Jimle et Zan, je traversai la frontière et arrivai à Sambu le matin du 21, où je fus l'objet de la part du chef et de son peuple d'une réception flatteuse. Le roi de Yendi m'avait envoyé deux de ses plus anciens serviteurs porteurs de messages de félicitations et qui m'accompagnèrent le jour suivant à Yendi. Je fus rejoint à la rivière Dakar par le major Marlow et quelques chefs à cheval, tandis qu'une foule toujours grossissante faisait haie sur la route jusqu'à ce que je fusse reçu par le vieux roi de Yendi qui s'était porté à ma rencontre à un mille environ en avant de la ville. Les chefs et le peuple étaient manifestement joyeux de notre occupation de Yendi, et rarement j'ai vu une démonstration aussi marquée d'enthousiasme indigène.

6. — Immédiatement à mon arrivée à la maison du commissaire je tins un « palabre » et exposai brièvement les raisons qui nous avaient amenés à déclarer la guerre à l'Allemagne. Je dis à l'assemblée que cette guerre n'était pas une guerre d'agression de la part de l'Angleterre, mais qu'elle avait été entreprise pour venir au secours d'un petit pays dont l'intégrité avait été garantie. Le vieux roi exprima le souhait que ses chefs et son peuple soient réunis à la contrée de Dagomba, située dans les territoires du Nord, sous le drapeau britannique et la protection de sa Majesté le roi George V, et je leur dis que je voulais rédiger un traité que le roi pourrait signer dans l'après-midi. L'assemblée se dispersa au milieu de scènes du plus vif enthousiasme et se reforma à 4 heures de l'après-midi lorsque le roi eut signé le traité ci joint (pièce A), sa signature ayant été attestée par sept de ses principaux chefs. Il y avait là 54 chefs et notables, qui me furent personnellement présentés et à qui je serrai la main aussitôt après la signature du traité. Je dépêchai alors des gens de la

police montée à Segberi, le village le plus au Nord du Dagomba sur la route Yendi-Sausanne-Mangu, et à Bassari avec des copies du traité joint à l'avis « A tout ceux que cela concerne » (pièce B).

7. — Le roi envoya un présent de quatre pièces de bétail et de nombreuses charges de blé de Guinée et d'ignames. Je les distribuai entre les chefs, la police et nos porteurs. Mon cadeau de 10 livres sterling en retour au roi fut très apprécié. Des présents furent également offerts par le Lemam de Yendi, le Malam de Yendi et le chef des Zongo.

8. — Dans la soirée, je reçus la visite du Rév. Otto Schimming, chef de la mission bâloise à Yendi, qui avait vu auparavant le major Marlow, lequel avait eu l'impression qu'il était Suisse. En réalité c'était un sujet allemand — un Wurtembourgeois — ainsi que ses deux collègues. Je lui promis d'aller le voir le lendemain et lui demandai s'il avait pris charge de quelque bien d'Etat ou privé au nom du commissaire allemand. Il me dit que les indigènes avaient enlevé un certain nombre de chargements dans la soirée du 12, mais qu'il ignorait ce qu'ils contenaient. Je visitai la mission bâloise le 23, accompagné du major Marlow, et fus présenté à la femme de M. Schimming qui, elle, était une Suissesse, et à MM. Kiess et Huppenbauer, deux jeunes Allemands. Ils signèrent volontiers la déclaration sous serment ci-après (pièce C) et me montrèrent la propriété abandonnée par le commissaire allemand, Herr Gross. Je leur dis que je nommais une commission pour s'en occuper, mais que je ne me proposais d'enlever aucune propriété privée au commissaire. M Schimming m assura de son concours et je quittai la mission.

9. — Les cantonnements à Yendi ont été admirablement aménagés et la plupart des routes convergeant vers des « bungalows » bien bâtis sont bordés de beaux arbres. Ces « bungalows », orientés à l'Ouest, ont vue sur des jardins bien dessinés avec de longues bordures d'épais gazons, coupés de sentiers sablés et ornés de palmiers, d'arbres à fleurs et d'arbrisseaux. Il y a des dépendances bien construites, des magasins, des logements pour les ouvriers, des postes de police, etc., avec un atelier pour la préparation du kapok, et la somme de libre travail dépensée pour ces constructions et les jardins qui les entourent a dû être immense, car il est évident que cela a été pratiqué systématiquement depuis l'arrivée à Yendi du premier commissaire allemand, il y a quelque seize ans.

10. — M. Wright, qui avait été envoyé de Gambaga est arrivé le 23 au soir, et fera présentement fonctions de commissaire de district à Yendi.

C. H. Armitage,
chef commissaire, territoire du Nord.

A

Un traité a été conclu, le 22 août, entre Allassan, roi de Yendi, chef suprême du Dagomba, traitant pour lui, ses héritiers et successeurs, ses chefs et son peuple, leurs héritiers et successeurs de cette partie du Dagomba qui est comprise dans les limites du Togoland allemand d'une part, et Cecil Hamilton Armitage, chevalier de l'Ordre le plus éminent des saints Michel et George, chevalier de l'Ordre le plus éminent du Service Order, capitaine de réserve, chef commissaire des territoires du Nord, agissant au nom du gouvernement de la colonie de la Côte d'Or, d'autre part,

Moi, Allassan, roi de Yendi et chef suprême des Dagombas, par ces présentes, je place toute la partie de mon pays de Dagomba comprise dans le Togoland allemand sous la protection anglaise et demande humblement, au nom de mes chefs et de mon peuple, que mon pays soit réuni à celui situé dans les territoires Nord de la colonie de la Côte d'Or sous le gouvernement de la colonie de la Côte d'Or et sous la protection de Sa Très Gracieuse Majesté George V, roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions et colonies d'outre-mer et empereur de l'Inde.

Fait et signé à Yendi, le 22 août 1914.

Contresigné par les chefs suivants :

Bukare, chef de Gushiokho;
Mahama, chef de Sunsugu;
Dahamani, chef de Sunsou;
Abudulaï, chef de Sambu;
Yiri, chef de Kunkon;
Adam, chef élu de Napari;
Andani, chef de Dimong;
M Bonwaya, chef de Gupiagu;
Mahama, conseiller du chef suprême;
Allassan, chef suprême du Dagamba;
C. H. Armitage, chef commissaire des territoires du Nord;
J. Marlow, commandant, chef de la police des territoires du Nord.

B

A tous ceux que cela concerne. Cette ville et district ayant été occupés au nom de Sa Majesté Georges V, roi et empereur, tous ceux que cela concerne sont priés de n'intervenir en aucune façon dorénavant avec les chefs indigènes ou les habitants qui ont exprimé leur amitié envers le gouvernement de Sa Majesté.

Yendi, le 22 août 1914.

C. H. Armitage,
chef commissaire
des territoires du Nord de la colonie de la Côte d'Or.

C

Nous, soussignés, sujets allemands, nous nous engageons et déclarons, par les présentes, que nous sommes de l'armée de réserve des troupes allemandes, mais que nous ne sommes pas tenus à un autre service tant que nous sommes dans l'Afrique occidentale ; que ni directement ni indirectement nous ne communiquerons ou fournirons une indication quelconque aux ennemis de l'Angleterre pendant la continuation de l'état de guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne et l'Angleterre et l'Autriche-Hongrie, et que nous soumettrons toutes nos lettres ou autres documents écrits à l'officier chargé par le commissaire en chef des territoires du Nord de la censure des lettres à Yendi.

Otto Schimming,
Imanuel Kiess.
H. Huppenbauer.

Devant moi le 23 août 1914.

C. H. Armitage,
chef commissaires des territoires du Nord

## N° 17. — *Le War Office au Colonial Office.*

(Reçu le 12 octobre 1914.)

War Office, Londres S. W., 11 octobre 1914.

Monsieur,

Me référant à votre lettre du 8 courant relative aux balles employées par les Allemands dans le Togoland au cours des opérations contre les forces alliées, j'ai été prié par l' « Army Council » de vous informer que les spécimens de balles envoyés ont été examinés comme vous le demandiez et un rapport descriptif est joint à cette réponse. Aucune identification de détail n'a été tentée, la question étant purement une question de contravention à une loi internationale.

Les balles n°s 1 à 4 et 15 ne paraissent pas contrevenir à l'article 23 de la section II de la convention de la Haye de 1907 qui établit qu'il est particulièrement interdit « d'employer armes, projectiles ou matériel calculé pour causer d'inutiles souffrances ».

Le reste est en désaccord flagrant avec les termes de la déclaration de la Haye du 29 juillet 1899 qui défend « l'usage de balles qui éclatent ou s'aplatissent facilement dans le corps humain, telles que les balles qui ont une enveloppe dure

ne recouvrant pas complètement le projectile lui-même ou qui sont percées avec des incisions. »

Les nos 6 à 10 inclusivement se chargent apparemment dans le fusil Mauser en service présentement en Allemagne (modèle 1898). Les nos 11, 13 et 15, étant donné le calibre de la balle, se chargent dans le fusil allemand à large calibre de 1884 (Mauser et Commission).

Les cartouches en question sont retournées avec le rapport.

Je suis, etc.

B. B. Cubitt.

ANNEXE DU N° 17

*Rapport descriptif sur quinze cartouches pour petites armes signalées dans la lettre du War Office datée du 11 octobre 1914.*

Nos 1 à 4. — 0 pouce (1) 36. — A bourrelets, à longues douilles; balles de plomb cannelées et à bouts plats.

N° 5. — 0 pouce 36. — A bourrelets, douilles extra-longues; balle cannelée à bouts plats.

Nos 6 à 10. — 0 pouce 318. — Sans bourrelets, douilles en cou de bouteille, balles à partie centrale tendre, aplaties au bout, recouvertes en partie d'une enveloppe métallique, en saillie sur la partie avant, mais à degrés variables.

N° 11. — 0 pouce 435. — Sans bourrelets, douille en cou de bouteille, balle à partie centrale tendre, aplatie au bout, recouverte en partie d'une enveloppe métallique, mais avec la partie centrale découverte faisant saillie sur l'avant.

N° 12. — 0 pouce 365. — Sans bourrelets, douille en cou de bouteille, balle complètement couverte d'une enveloppe métallique, avec au bout un orifice mettant à nu la partie centrale tendre.

N° 13. — 0 pouce 435. — Douille sans bourrelets, à cou de bouteille, balle complètement couverte d'une enveloppe métallique, avec au bout un orifice mettant à nu la partie centrale tendre.

N° 14. — 0 pouce 438. — Douille à bourrelets, balle à bout aplati « stepped » avec partie centrale tendre recouverte d'une enveloppe de métal, la partie centrale tendre étant mise à nu sur l'avant de la balle.

N° 15. — 0 pouce 438. — Douille à bourrelets avec balle de plomb au bout aplati, la partie arrière enveloppée de papier.

**N° 18.** — *Le secrétaire d'Etat au gouverneur.*

(EXTRAIT)

Downing Street, 22 octobre 1914.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche du 24 septembre relative à l'occupation de Yendi dans le Togoland septentrional. Je suis d'accord avec vous pour que le capitaine Armitage, le capitaine Marlow et le corps de police des territoires du Nord soient félicités pour la façon rapide et heureuse avec laquelle ils ont mené cette occupation.

2. — En ce qui concerne le traité signé par le chef de Yendi, je vous prie d'informer ce chef que la demande qu'il a faite d'être pour toujours placé sous la protection anglaise a été soumise à Sa Majesté le Roi et sera examinée après les hostilités.

(1) Le pouce anglais = 2 cent. 54. — *N. D. L. R.*

**N°s 19 et 20.** — *Le gouverneur au secrétaire d'Etat.* (Résumé.)

Le n° 19 est le rapport sur le Service des postes et télégraphes pendant la campagne. M. Gosling estime que la restauration de la station de T. S. F. de Kamina coûterait 500.000 francs.

Le n° 20 est un rapport technique détaillé du Dr Tweedy, médecin principal, sur l'état sanitaire de la colonne et sur le fonctionnement de l'hôpital de Lome.

**N° 21.** — *Le secrétaire d'État au gouverneur.*

Downing Street, 24 novembre 1914.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception des dépêches ci-après relatives aux opérations militaires du Togoland maintenant arrivées à une conclusion satisfaisante : M. Robertson, 27 août; gouverneur, 4 septembre; gouverneur, 4 septembre; gouverneur, 3 septembre; gouverneur, 4 septembre.

2. — Je vous ai déjà fait connaître par télégramme mon appréciation de l'excellente besogne accomplie par les forces en campagne du Togoland et je vous ai adressé une dépêche relative à l'assistance efficace et énergique prêtée par M. W. C. F. Robertson dans la conduite des opérations. Je pense, toutefois, qu'il est dû également de la reconnaissance aux officiers et soldats pour les grands services qu'ils ont rendus.

3. — Aussi je vous demande de porter à la connaissance des officiers, sous-officiers et soldats du régiment de la Côte d'Or de la West African Frontier Force, et des différents fonctionnaires civils qui ont collaboré avec ces troupes par leurs compétences civiles ou militaires, la vive expression de mes remerciements pour les services qu'ils ont rendus à l'Empire.

4. — J'ai noté avec satisfaction l'excellente besogne accomplie par le Dr W. W. Claridge et les autres membres du corps de santé ouest-africain attaché aux troupes pendant l'expédition.

J'ai, etc.

D. Harcourt.

## II. — LE DÉBUT DES OPÉRATIONS FRANÇAISES

On rapprochera avec intérêt du rapport anglais les notes suivantes qui nous sont envoyées d'Afrique sur le début des opérations françaises.

La déclaration de guerre de l'Empire Allemand à la France est du 4 août 1914.

Dès qu'elles eurent connaissance de la tension politique en Europe, les autorités locales, en Afrique occidentale française, se tinrent sur le qui-vive. Elles étaient prêtes à toute éventualité. En dehors des centres ouverts du littoral, Conakry Grand-Bassam, Cotonou, qu'une attaque soudaine par des navires de guerre ennemis pouvait sur-

prendre impunément, notre colonie du Dahomey risquait d'être immédiatement inquiétée, à l'ouest, par les troupes allemandes du Togo.

Les maisons de commerce allemandes établies au Dahomey avaient certainement fourni au gouverneur du Togo toutes indications sur l'état et la répartition de nos forces. Elles pouvaient le renseigner sur leurs mouvements.

Aussi dès le 1er août, M. le gouverneur Noufflard, lieutenant-gouverneur du Dahomey, recevait du gouverneur général de l'Afrique occidentale française, M. W. Ponty, l'ordre de faire exercer une surveillance discrète, mais très active, sur les sujets allemands et austro-hongrois résidant dans la colonie.

Le 3 août, l'imminence de la déclaration de guerre par l'Allemagne à la France était connue, dans les principaux centres, par la voie de la presse. La notification officielle ne devait parvenir à Dakar que le 4 août.

Le même jour, le gouverneur intérimaire de Togo, von Doering, convaincu de l'issue, inévitablement heureuse pour l'Allemagne, de la guerre en Europe, adressait au gouverneur général, à Dakar, ainsi qu'aux lieutenants-gouverneurs du Dahomey et du Haut-Sénégal et Niger, une dépêche télégraphique déclarant, en substance, qu'en présence de l'état de guerre survenu entre l'Allemagne et la France, il était désirable que les possessions de ces puissances sur la Côte d'Afrique conservassent la neutralité. Il appuyait ses propositions quelque peu étranges sur l'état de civilisation inférieure des indigènes et sur l'inutilité d'une effusion de sang dans ces régions dont le sort, quoiqu'il advînt, ne dépendrait, en définitive, que du règlement du conflit en Europe.

Vraisemblablement décidée longtemps à l'avance, la tentative était insidieuse. La communication, en elle-même, dénotait par sa rédaction quelque orgueil. Elle portait trace d'une bonhomie suffisante et dédaigneuse. L'âme teutonne l'avait dictée. Et cependant, par delà l'expression des motifs humanitaires invoqués, se dégageait un sentiment confus d'appréhension sur les résultats, douteux pour le Togo, d'une lutte à main armée. La réputation de nos tirailleurs sénégalais est, en effet, solidement établie chez les Allemands de ces régions et parmi leurs sujets noirs. La note était bien allemande ; elle était inacceptable et maladroite.

De cette maladresse, le lieutenant-gouverneur du Dahomey sut très habilement tirer parti. Sans répondre à cette communication, qu'il se contentait de transmettre au gouverneur général, il la considéra comme une notification officielle de l'état de guerre et prit immédiatement des mesures rapides contre les sujets allemands résidant dans la colonie.

En même temps, et d'accord avec le chef de bataillon Maroix, commandant territorial militaire au Dahomey, il se préoccupait d'entamer la conquête du Togo.

A cette date l'attitude de la Grande-Bretagne était encore expectante. Les autorités locales, civiles ou militaires, ne pouvaient donc compter sur la participation de la colonie anglaise de la Gold-Coast à une action contre cette possession allemande.

D'autre part, nul ne connaissait l'existence, à Kamina, près d'Atakpamé, d'un poste de télégraphie sans fil, extrêmement puissant et communiquant avec Berlin. L'installation venait à peine d'en être achevée. Cela explique pourquoi le commandement ne songea pas, dès le début, à un coup de main rapide sur ce point, éloigné de 60 kilomètres seulement de notre frontière.

Par ailleurs, le plan de mobilisation en Afrique Occidentale Française avait bien prévu, dans le cas d'une guerre franco-allemande, une action offensive contre le Togo, mais cette action avait pour but primordial l'occupation dans la zone côtière et la prise de Lomé. S'installer le long de la côte et empêcher que l'ennemi soit ravitaillé ou secouru par mer était en effet le résultat essentiel à atteindre, dès le commencement des hostilités. C'est donc vers la prise de Lomé, en occupant, chemin faisant, toute la zone côtière, que devaient s'orienter les efforts de nos soldats. C'est dans ce but et, également, pour permettre, le cas échéant, des transports de troupes, sur Dakar que pendant la période de tension diplomatique, il avait été prescrit aux forces disponibles du Dahomey de se concentrer à Cotonou.

Dès le 2 août, l'administrateur du cercle de Grand-Popo avait signalé un rassemblement allemand, non loin de la frontière, en face de l'îlot Bayol.

Le 3 août, l'administrateur d'Athiémé apprenait que des mouvements avaient lieu dans tous les postes de douane allemands de la frontière. Le personnel douanier se concentrait en face d'Agoué. Le même jour, un peloton de la brigade provisoire des gardes-indigènes (1) rejoint Grand-Popo. Il reçoit la mission de reconnaître la région d'Agoué et de s'opposer à un coup de main des détachements allemands.

Le 4 août des indigènes envoyés aux renseignements signalent que les Allemands réoccupent en partie les postes douaniers qu'ils avaient évacués la veille. Le capitaine d'artillerie Marchand, en mission à Grand-Popo, reçoit l'ordre d'organiser la défense de cette localité.

Le 5 août, un détachement allemand arrivé à Anecho (Petit-Popo, Togoland) détruit les ponts du Guidji et de Séhé. Des renseignements parvenus, il semble ressortir que des renforts lui seront envoyés prochainement.

En même temps, l'administrateur d'Athiémé signale que les postes douaniers sont réoccupés et que la concentration de forces d'une impor-

(1) Les brigades de gardes indigènes peuvent être comparées à des compagnies de tirailleurs sénégalais hors cadres entretenues par les budgets locaux, et mis à la disposition du lieutenant-gouverneur pour la défense et la sécurité intérieure. Ces unités ont disparu d'ailleurs depuis le 1er janvier 1915. Les brigades ont été supprimées ou transformées en compagnies régulières relevant de l'autorité unique du commandant militaire.

tance relative, s'opère vers Lomé. Le bruit circule, parmi les Noirs, que les troupes indigènes allemandes manquent d'enthousiasme.

Le 6 août, tous les sentiers conduisant au fleuve Mono, sont occupés par des postes allemands capables de quelque résistance, mais, par contre, dès ce jour, on signale des mouvements de l'ennemi vers Atakpamé.

Le plan allemand, d'abord confus et flottant, se dessine. Surveillance de notre frontière, les premiers jours, avec concentration des forces à Lomé. Dès le 6 août, attitude contraire : installation rapide de postes capables d'arrêter quelque temps notre marche en avant, et mouvement général de retraite vers Atakpamé.

La situation avait, en effet, subitement changé. Le 5 août, le Togo apprenait la déclaration de guerre de l'Angleterre. Resserrés dans l'étroite bande côtière, entre les forces françaises d'un côté, et les troupes anglaises de la Gold-Coast, de l'autre, les Allemands ne pouvaient songer à résister sérieusement. Ils devaient évacuer la côte et gagner l'intérieur.

Dès le 6 août, d'ailleurs, les postes de douane ennemis de la région voisine d'Athiémé sont occupés par des gardes de cercles français.

Le 7 août, le commandant Maroix donne l'ordre aux forces concentrées à Grand-Popo (Dahomey) de s'avancer rapidement, de s'emparer du poste douanier d'Aghanankin, qui serait fortement occupé, et de faire leur entrée à Anecho (Petit-Popo, Togoland) que l'on dit évacué.

Aghanankin est occupé, sans combat, à 19 heures. Pendant ce temps un peloton de gardes indigènes, renforcé de gardes de cercles et suivi d'un convoi, franchit la frontière sous les ordres du capitaine Marchand.

Le 8 août, à 4 heures, les troupes font leur entrée dans Anecho. La population autochtone, autrefois française, fait un accueil enthousiaste à nos tirailleurs. Déjà, la veille, les indigènes Popos avaient incendié la Résidence allemande de Sébié, située par delà la lagune.

Aussitôt un détachement mobilisé de la section du chemin de fer du Dahomey, dirigé sur Anecho (Petit-Popo), procède à la réparation de la voie ferrée Anecho-Lomé. La ligne télégraphique est rétablie.

Porto-Seguro est occupé à midi, Togo, à 17 heures. L'avant-garde atteint Menacodji.

Des télégrammes échangés, dans la nuit du 7 au 8 août, entre les gouverneurs de la Gold-Coast et du Dahomey font connaître la reddition de la ville de Lomé entre les mains des Anglais. Le commandant Maroix prescrit aussitôt au capitaine Marchand de rappeler son avant-garde jusqu'à la limite du district de Lomé.

Le 9 août, le poste d'Avoueganon est entre nos mains.

Le 10 août, l'administrateur des colonies Laribière, accompagné d'un Européen et de 30 gardes de cercles, s'empare de Tabliho, sans résistance. A cette même date, l'arrivée dans la région du capitaine Castaing et d'un nouveau peloton de gardes indigènes, permet l'occupation des centres importants au nord de Petit-Popo.

D'autre part, tous les postes de douane allemande du Mono jusqu'à Tokpli, évacués, sont occupés par nos douaniers.

La prise de possession de la partie sud et sud-est du Togo n'a donc donné lieu à aucune action militaire, mais la marche en avant avec des forces suffisantes a été rapide, ordonnée, méthodique.

Le 15 août, la brigade de gardes indigènes, commandée par le capitaine Castaing, effectuait librement sa jonction avec les troupes anglaises en vue d'opérations combinées contre Atakpamé et le poste de télégraphie sans fil de Kamina.

Il est à remarquer que l'attaque du Togo a été entreprise, dès le lendemain de la déclaration de guerre, d'abord par la colonie française du Dahomey, puis par la colonie anglaise de la Gold-Coast, chacune agissant de son propre mouvement et sans entente préalable.

C'est dans la nuit du 7 au 8 août que les gouverneurs des deux colonies se font part mutuellement de la marche en avant de leurs troupes et des résultats obtenus.

L'entente et la coopération se sont donc établies de la courtoisie réciproque des chefs des deux colonies, en pleine action.

## III. — UN CARNET ALLEMAND

Voici, d'autre part, la copie d'un curieux carnet de route trouvé sur le pasteur protestant J. Spieth, interné au Dahomey :

T. Berlin, 2 août, 10 h. — Empereur tint discours à milliers auditeurs, remercie pour attachement et fidélité ; la guerre approchant, tous partis doivent disparaître, nous ne sommes plus que frères allemands, à travers tout empire ; services divins impressionnants ; enthousiasme indescriptible. Aviateurs français jetèrent bombes sur Nuremberg voulant détruire voie ferrée, pas de dégâts, Violation flagrante du droit des gens, car la guerre entre France et Allemagne pas encore déclarée. A Gredern ? 80 officiers français en uniforme des chemins de fer allemands violent la frontière leur dessein échoué.

T. III, Berlin, 3 août, 2 h. 50. — Jusqu'ici troupes allemandes sur ordres donnés n'ont pas encore franchi frontière française. Les Français au contraire, quoique la guerre ne soit pas déclarée, attaquent nos postes frontières. Quoique le gouvernement français dit avoir neutralisé 10 kilomètres il y a quelques jours, ses troupes franchissent cependant notre frontière. Aviateurs français viennent en province rhénane par-dessus la Belgique violant ainsi neutralité belge, ils cherchent à faire sauter nos voies ferrées. La France nous a ainsi déclaré la guerre et la sûreté de l'empire nous oblige à nous défendre. Empereur a pris mesures nécessaires. Ambassadeur à Paris a reçu ordre de demander ses passeports.

Misahohe, T. I. — Togo déclaré en état de siège. — Gouverneur.

Misahohe, T. II. — Guerre avec la France et Angleterre. Gardez-vous de toute attaque car il faut que vous soyez attaqués les premiers. En ce cas télégraphiez ici. — Gouverneur.

*Vendredi 7 août*, 14 heures. — Reçois à Agu télégramme disant que sur ordre parlementaire anglais Lomé doit être évacué à 7 heures du soir. Gouvernement rappelle

tous les soldats et même ceux qui n'ont pas servi, ordonne aux femmes de se rendre à Palimé, ensuite départ pour Atakpamé. Frère Diehl se rend aussitôt à Palimé où les troupes noires et quelques Européens sont déjà prêts à partir. Il revient à 7 heures. J'ai ordre de partir immédiatement. Mes bagages étaient prêts : je suis la troupe que je rejoins à Akata vers 8 h. 1/2 soir.

Eutirey nous donna le manger et des couvertures; la nuit fut très froide, les moustiques insupportables.

*Samedi 8 août.* — Nous atteignons le village Lé. Là Eutirey, frère Diehl et moi pûmes nous laver tout à notre aise en attendant les autres, nous en profitâmes aussi pour nous restaurer. Ici on nous donna des guêtres, d'autres prirent l'uniforme complet.

*Dimanche 9 août.* — Nous atteignons le village... nos chrétiens sont juste à l'église. Après le service je leur dis quelques mots d'encouragement. Dehors les Européens qui venaient d'arriver avec la troupe écoutaient. Le service fini, tout le monde se précipite pour préparer le manger pour la troupe. Bientôt arrive avec ses hommes celui qui doit être notre chef : Dr Grüner, conseiller de gouvernement. A partir de ce moment nous mangeons ensemble avec ce qu'on appelle « la troupe européenne ». Dans le paisible village on voit couchés pêle-mêle soldats blancs et noirs ainsi que de longues files de porteurs. Après le souper les Européens, tout en buvant la bière, chantent des chansons militaires. La troupe noire avait été sérieusement exercée l'après-midi et a contribué ainsi à amuser la population. Entre temps l'instituteur, sa femme et le tailleur du village avaient préparé des bandes jaunes pour coudre sur les habits kaki des Européens.

*Lundi 10 août.* — Départ pour Atakpamé Partout où nous trouvons des chrétiens, nous leur expliquons pourquoi nous sommes obligés de partir en guerre. Ils comprennent et nous plaignent; le constater nous fait plaisir. Il est triste de constater que, même dans ces circonstances difficiles, la sensualité se fit voir : il a fallu entendre un Européen réclamer une femme, nous venions à peine d'entrer dans le village. Nous atteignîmes Atakpamé vers... L'après-midi nous nous présentons chez le capitaine de cav. V. Roeben, qui est actuellement le commandant de la troupe blanche, 30-50 hommes. Il n'y a que cette petite troupe à Atakpamé pour le moment. V. Roeben est très nerveux, mais cependant calme et surtout raisonnable.

*Mardi 11 août.* — A 5 heures et demie, départ pour Kamina. On occupe le terrain et on choisit les points à défendre dans la nuit. Le lieutenant Schlettwein serait parti avec 200 hommes de troupe noire à la poursuite des Français qui ont pillé la plantation de Schleinitz, à côté de Gonné. Avec lui sont partis trois volontaires européens. Beau clair de lune. A Kamina, on nous équipe complètement, on nous donne fusils Maxim avec 70 cartouches, en plus chemises militaires, etc. Mes bottes jaunes achetées ici chez Swausy me font des plaies aux deux pieds. Après midi, service, astiquage du fusil.

*Mercredi 12 août.* — Etude du terrain et exercices, après-midi tir, mon fusil porte très bien.

*Jeudi 13 août.* — Les volontaires et tous ceux qui n'ont pas fait de service antérieur prêtent serment devant le lieutenant de réserve Lawerenz.

L'entente ne semble pas exister parmi nos chefs. On soupçonna à un moment donné Harbordt de s'être évadé. Le lieutenant R. Willisch déclare l'avoir vu sur le chemin de Palimé. Après, on découvrit qu'il ne s'était pas enfui, mais qu'il était à Kamina. Le lieutenant Fraülin aurait dit alors : « C'est regrettable que nous n'ayons plus personne à qui nous puissions envoyer une balle, je m'en réjouissais déjà. » Il a tenu ce propos devant les officiers rassemblés. Chacun traite son voisin d'imbécile, les civils ne savent plus de quoi il retourne, il y a du désordre dans ces têtes de soldats. Cependant la discipline et l'entente finissent par régner. Le lieutenant B. Lawerenz vient d'avertir la troupe d'avoir à s'observer, toute indisposition en résultant sera punie très sévèrement. Cet avis n'était pas inutile, car parmi les porteurs il y avait un grand nombre de femmes kotokoli.

*Vendredi 14 août.* — Le service n'est pas très dur, on parle maintenant d'aller attaquer le Dahomey, il paraît que les Français ont fait des retranchements comme nous et ont sérieusement peur.

*Samedi 15 août.* — La nuit dernière, alarme, cependant rien de neuf; on entend une auto venir de Kamina, qui apporte un bulletin de victoire sans doute, car j'entends peu après de nombreux hourras. On dit que la troupe noire de Schlettwein, qui s'était portée vers Gamé où la troupe française avait pillé la plantation de Schleinitz, a été complètement anéantie. De Schlettwein et des trois volontaires européens, aucune nouvelle. On parle d'un combat près de Sagad, les Français ont perdu 30 soldats, nous n'avons qu'un blessé. On dit que trois bateaux de guerre anglais sont devant Lomé. Aujourd'hui, le lieutenant Fraülin a appelé sa troupe « une bande de cochons ».

Le soir, devant les hommes en armes, le lieutenant Fraülin tint ce discours : « J'ai une triste et cependant joyeuse nouvelle à vous apprendre. Le capitaine Pfhäler est le premier à avoir versé son sang pour la grande cause. »

*Mardi 18 août.* — Ce matin arrive la femme Scheneider avec une grande caravane. Le soir, Wache est fait prisonnier et gardé par un homme avec fusil chargé. Demain il y aura conseil de guerre et il sera probablement fusillé. Il se trouvait avec le capitaine Pfhäler et a sauvé sa mitrailleuse. Le lieutenant Maus avait ordonné à Wache de prendre de la quinine. Wache répondit péremptoirement : « Je ne prends pas de quinine. » Comme il renouvela son refus sur un deuxième ordre donné, le lieutenant Maus l'a signalé. On dit qu'en dehors de Pfhäler seraient tombés également le lieutenant de réserve Stange et le sergent Haag. Kohlsdorf serait blessé! Les lieutenants Lawerenz, Schulemann et le capitaine von Roeben partis depuis plusieurs jours en reconnaissance. On dit que le Dr von Raben, Schneider et même von Doering vont patrouiller également. On veut essayer un dernier combat. Si nous perdons, nous nous rendrons en livrant Kamiua, mais dans un état inutilisable. Il paraît que von Doering a demandé par télégramme aux gouverneurs anglais et français de ne pas etendre la guerre à la colonie. De Londres on répondit : « Occupez le Togo. » De Berlin on télégraphia quatre fois : « Défendez Kamina. » Il faudra donc que le sang allemand coule à cause de neuf tours en fer! Haalisch, qui remplace maintenant Haag, a dit à un sous-officier : « Je vais te casser la g... » Le soir, il offrit des excuses et l'autre s'en contenta. Télégramme de Berlin : « Situation est et ouest bonne, détails suivront. » Le lieutenant Fraülin aurait alors ajouté : « Si Dieu veut que Kamina soit encore debout. » C'est beaucoup. Les courages ont l'air de tomber. Les Anglais seraient à Notjie avec quatre canons! On va organiser une nouvelle résistance à Chra, on y mettra la troupe européenne avec 250 soldats noirs. Après, Doering hissera le drapeau blanc! Baron Codelli et Stange disparus! Ils devaient essayer, sous les ordres du capitaine Pfhäler, de tourner l'aile gauche de l'ennemi; ils ont probablement été coupés ou tués. On parle de fusiller Wache, il demande des spiritueux, on lui a promis de l'eau de Bismarksbrunnem.

Je vois dans la plaine 7 sur les 9 tours de fer! Leur hauteur varie entre 75 et 120 mètres. C'est un signe de la culture allemande, un signe de la paix. Puissent-elles se dresser encore longtemps! Cependant le doute glisse dans mon cœur. Vers 5 heures du soir, j'entends un bruit sourd; les tours ont sauté!

*(Extrait d'un carnet de Johs.* SPIETH, *pasteur protestant interné au Dahomey.)*

---

## AVIS

*Toute cotisation versée par l'entremise d'un libraire ou d'un commissionnaire sera comptée au prix de l'abonnement, soit 24 francs.*

*Cette décision ne s'applique pas aux souscriptions des Français établis aux colonies qui nous sont versées par des correspondants ou des amis.*

# La Guinée portugaise et l'Angola en 1913

Deux intéressants rapports consulaires anglais apportent quelques renseignements sur les deux colonies portugaises de la côte d'Afrique sur lesquelles nous manquons trop souvent de documents français.

## I. — Guinée portugaise.

La Guinée portugaise offre sur son étendue de 25.000 milles carrés de grandes possibilités commerciales à cause des cinq grandes rivières qui l'arrosent, la Geba, la Mansoa, le Cacheo, la Buba et le Cacine. Divisée en cinq districts (Bissao-Boulam, Cacheo, Farim et Geba), elle compte environ 300 Européens et 1 million d'indigènes répartis entre les grandes tribus des Papel, des Mandingues, des Foulahs, des Brames et des Mamjacks.

Sa richesse en eau et la fertilité de son sol en font une région avant tout agricole. Elle produit du caoutchouc, de l'huile et des noix de palme, du café, du coton, du cacao, des arachides, un peu de riz, beaucoup d'essences forestières, et de nombreux fruits et légumes. L'exportation des arachides en 1911 a dépassé 6.000 tonnes, et en 1912 elle a doublé ce chiffre. Celle des noix de palme a atteint en 1912 6.000 tonnes, du caoutchouc 350 tonnes, des peaux 350 tonnes, de la cire 192 tonnes.

Le capitaine Braithwaite Wallis, consul général à Dakar, observe dans son rapport (1) que la Guinée étant riche avec un hinterland très accessible doit avoir devant elle un grand avenir au point de vue de son expansion commerciale. Mais elle reste dans un état plus ou moins primitif parce qu'elle n'a pas de chemins de fer et à peine quelques bonnes routes. Cependant, ses grandes voies fluviales sont une aide puissante pour les transports et les communications et des vapeurs de grand tonnage et de fort tirant d'eau peuvent naviguer sur ces rivières sur une grande distance. Les importations consistent surtout en coton (575.000 kil.), tabacs, fers et barres (2 millions de kil.), alcool, vins, etc.

Le commerce, qui était en 1903 de 4.927.000 fr. au total des importations et exportations, a rebondi depuis 1906, il a atteint 12 millions de francs en 1911 et 13.240.000 francs en 1912, dont 7.025.000 francs d'importations et 6.215.000 francs d'exportations. Près des quatre cinquièmes passent par Bissao qui a été visité par 72 navires, dont 29 allemands, 25 portugais et 14 français. Le tonnage allemand était de 49.544, tandis que le portugais n'était que de 18.837, bien que l'*Empreza Naccional de Navegação* soit subventionnée par le gouvernement portugais.

(1) *Annual Series*, n° 5418, Trade of Portuguese Guinea.

## II. — Angola.

Le rapport du consul général Hall Hall (1) estime que la population de l'Angola est de 4 à 7 millions. D'après les recensements de 1911, Loanda compte 17.540 habitants, Benguella 4.000, Mossamedes 3.000, Novo-Redondo 1.200, Lobito, 300, Ambriz 3.000, Cabinda 1.200 et Landana, 500.

La colonie possède 1.310 kilomètres de chemins de fer :

1° Le Loanda-Lucalla (363 kil.), à voie d'un mètre (Transafrican Railway Company) ; rendement en 1912, 1 million et demi de francs :

2° Le Lucalla-Malanje (238 kil.), à voie d'un mètre (Gouvernement) ; rendement 240.000 francs. Il est question de relier cette ligne à la frontière

L'ANGOLA PORTUGAIS

orientale de l'Angola pour la joindre au Central African Railway et des crédits ont été votés à Lisbonne et des taxes imposées, notamment en douane, pour élargir la voie.

3° Embranchement de cette ligne de Canhoca à Golungo Alto, 15 kilomètres, voie de 0 m. 60 ;

4° Le Lobito-Chinguar, 528 kilomètres, voie de 1 m. 67 ; rendement en 1912, 2.030.000 francs.

5° Le Mossamedes-Monts de Chela, 180 kilomètres, voie de 0 m. 60.

Le commerce a été en 1913 de :

| | |
|---|---|
| Importations | 28.625.000 francs. |
| Exportations | 27 975.000 |
| Total | 56.600.000 |

Les exportations ont consisté surtout en café (4.881 tonnes), noix de palme (4.546 tonnes),

(1) *Annual Series*, n° 5012, Trade of Angola.

sucre (3.856 tonnes), maïs (2.114 tonnes), caoutchouc (2.022 tonnes), cire, coton (172 tonnes), etc. Si le caoutchouc a baissé, par contre le sucre et le café ont considérablement augmenté. Le café est en partie cultivé et en partie cueilli par les indigènes sur des caféiers sauvages, notamment dans le district d'Amboim et la région située au Nord-Est de Benguella. Quant au sucre, il doit son accroissement à la prohibition des fabriques de rhum qui a amené les anciens fabricants à faire du sucre et à installer des usines modernes ; on en compte sept principales et leur champ d'action peut s'étendre, car on compte que si elles avaient eu les machines et la main-d'œuvre nécessaires, elles auraient pu produire en 1913 près de 22.000 tonnes de sucre brut. Le coton est cultivé depuis 1868 dans le district de Mossamedes et on parle de le développer. Notons aussi l'extension dans les eaux du Sud de la colonie de la pêche de la baleine.

« Parmi les commerçants non portugais de l'Angola représentant des maisons européennes et américaines, écrit M. Hall Hall, les Allemands semblent être nettement en majorité, mais il ne s'ensuit pas que l'Angola achète plus de marchandises allemandes que de marchandises anglaises. Selon un rapport consulaire allemand publié en septembre 1913, le commerce annuel des maisons allemandes en Angola s'élève à 150.000 ou 200.000 livres en marchandises allemandes et à un peu plus en marchandises anglaises. Les marchandises allemandes passent pour être supérieures en quantité et les anglaises en qualité. Nul doute que les commerçants anglais ont de bonnes raisons pour préférer la fourniture aux maisons d'exportations allemandes, avec un crédit court, de marchandises destinées à l'Angola ou autres marchés similaires, plutôt que de faire les frais d'envoi de représentants capables sur ces marchés et d'accorder les longs crédits d'usage. Quoique cette méthode puisse être économique, il ne faut pas oublier que dans tout représentant ou voyageur de commerce allemand qu'elle emploie, la maison d'exportation allemande a un rabatteur commercial plus ou moins agissant dont les affaires vont directement à ceux qui l'emploient et ne sont apportées au commerçant anglais qu'autant qu'il peut convenir à ceux-ci. »

Le rapport anglais contient un chapitre spécial du vice-consul Fussell sur Lobito qui a maintenant rang de ville avec un conseil municipal élu et a englobé dans son administration l'ancienne ville de Catumbella. La suppression des droits de sortie sur le maïs a fait que l'exportation qui avait à peine dépassé 50 tonnes du 1er au 12 mars a dépassé 1.150 de cette date à la fin de l'année. Le port est amélioré, le chemin de fer a atteint Chinguar au kilomètre 527 et devait pousser en 1914 jusqu'à la région très commerçante de Bihé. D'assez grosses plantations de canne à sucre et de coton sont mises en train : la colonie a donné à plusieurs sociétés de grandes concessions dont l'une atteint 50.000 hectares.

Lobito attend son essor principal de la jonction du chemin de fer avec le Katanga. Le port a été visité par près de 100 navires, dont 71 portugais, 19 anglais et 9 allemands.

Dans l'ensemble de la colonie, le mouvement de la navigation a été de 482 navires, dont 300 Portugais. Les Allemands étaient seconds avec un tonnage de 190.000 et 57 navires, tandis que les Anglais n'en comptaient que 31 avec un tonnage de 81.000.

***

On sait que l'acte général de la Conférence africaine de Berlin (1885), qui a constitué l'Etat libre du Congo, devenu plus tard le Congo belge, a limité les prétentions du Portugal à la possession des territoires situés au Nord de l'embouchure du fleuve Congo. Il ne lui a été accordé en effet qu'une enclave comprise entre le Congo français, l'Etat libre et l'océan Atlantique, l'enclave de Cabinda, qui fait partie, administrativevement, du district du Congo. Celui-ci, subordonné au gouvernement général de l'Angola, dont il forme la province septentrionale, est limité par l'océan d'Ambriz à l'embouchure du Congo, par cette embouchure (à part l'enclave précitée) jusqu'à Noki, et de ce point, une ligne droite aboutissant à la rivière Kwango, puis cette dernière le séparent du Congo belge. Le district du Congo dont les principales localités sont Cabinda, Landana, San-Antonio-de-Zaïre, Ambrizete, San-Salvador, jouit du régime douanier spécial imposé au bassin conventionnel du Congo (protocole du 2 avril 1892). Aussi son commerce, assez important d'ailleurs (valeur annuelle moyenne : 800 à 1.000 contos de reis, soit 4 à 5 millions de francs), n'est pas contrôlé dans l'ensemble du mouvement commercial de l'Angola (1). Le district du Congo exporte du caoutchouc, du café, des noix de palme, du sucre de canne.

L'enclave de Cabinda a été occupée effectivement par les Portugais en 1883. Elle est limitée au Nord par l'Afrique Equatoriale Française (Gabon), à l'Est et au Sud par le Congo belge (district de Boma), à l'Ouest par l'océan Atlantique. La frontière franco-portugaise sur l'océan est formée par la lagune de Massabé, non loin de l'embouchure du Loémé et de la baie de Pointe-Noire. Le fleuve Tchiloango, après avoir, dans sa partie supérieure, formé la frontière entre le Congo belge et l'Afrique Equatoriale Française, sépare ensuite le Congo belge de l'enclave de Cabinda, et pénètre dans cette enclave qu'il traverse pour se jeter dans l'Atlantique près de Landana. A signaler que les Belges ont construit de Boma à Buku-Dungu sur le Tchiloango (en face du territoire portugais) un chemin de fer d'intérêt local dit du Mayombe, servant surtout à l'exploitation forestière. Cabinda et Landana sont sièges de missions.

(1) A. de Almada Negreiros. *Les colonies portugaises*, p. 104.

*Le Gérant :* J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

Nos 6 et 7

# RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

L'ALGÉRIE PENDANT LA GUERRE : Le discours du Gouverneur général aux Délégations financières ..... 105

L'ENSEIGNEMENT DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE DANS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ..... 112

Sierra-Leone en 1913 ..... 118

LES TRIBUS DE LA HAUTE-MAURITANIE (*Suite*). — P. Marty ..... 118

La Côte d'Or en 1913 ..... 126

La provocation allemande aux colonies ..... 127

Bibliographie ..... 130

# L'ALGÉRIE PENDANT LA GUERRE

## LE DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL AUX DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES

En ouvrant le 7 juin la session ordinaire des délégations financières, M. Lutaud, gouverneur général de l'Algérie, a exposé en ces termes les questions posées dans notre colonie par la guerre et sa situation générale :

Messieurs,

Les délégations financières prennent aujourd'hui possession d'une maison nouvelle dont l'aménagement caractérise leur esprit et leurs tendances. Tout faste, toute prétention en ont été bannis; elles n'ont visiblement poursuivi que des conditions meilleures de travail et de discussion.

Dans des circonstances normales, l'Algérie eût marqué cette installation par une solennité où se fût affirmée sa fierté de l'œuvre accomplie dans le passé, et sa foi en son propre avenir. Elle se serait attachée à mettre en relief les fruits d'une gestion autonome de quinze années. Elle aurait démontré qu'elle a amplement justifié la confiance que la mère patrie lui a témoignée en lui octroyant des franchises spéciales.

### Le patriotisme des Algériens.

Mais une telle cérémonie n'eût pas été en harmonie avec les événements actuels. Dans la tragédie qui se joue, les Algériens n'ont de pensées, de regards, d'ambition et de passion que pour la France. Toute autre préoccupation leur semblerait déplacée : tous les cerveaux, tous les cœurs, tous les bras sont tendus vers la mère patrie, et votre session ne sera qu'une occasion nouvelle de signifier votre volonté de servir la France, de participer à ses deuils et à ses espérances. Au demeurant, toute démonstration sur ce point serait superflue. Il est manifeste que l'Algérie fait son devoir, tout son devoir. Lorsque les provinces françaises dresseront le martyrologe de leurs victimes et de leurs héros, on peut pronostiquer qu'un rang d'honneur, le premier peut-être, reviendra à la colonie.

Dès la première heure, les régiments africains ont eu le privilège d'occuper les postes les plus périlleux, enrichissant le livre de leurs traditions et de leurs gloires passées.

Ils continuent sans relâche, ainsi que l'atteste avec éloquence l'ordre général du corps expéditionnaire d'Orient, concernant le bataillon du 4e zouaves, du 1er régiment de marche d'Afrique, à la date du 11 mai 1915; il est ainsi conçu : « Engagé depuis huit jours dans une série d'actions meurtrières, passant les nuits dans les tranchées, a montré, à l'assaut du 8 mai, les plus belles qualités d'entrain, de bravoure et de dévouement, qui font la gloire d'une troupe, et a vigoureusement ramené à l'ennemi, sous un feu meurtrier de mitrailleuses, une ligne déjà fléchissante. »

Et le général d'Amade télégraphiait au général Moinier : « Rentrant en France, je vous exprime mon admiration reconnaissante pour le magnifique effort qu'ont déployé les contingents fournis par l'Afrique du Nord dans les rudes, mais glorieuses journées que nous venons de vivre ensemble. »

Le général Moinier ajoute : « Les troupes de l'Afrique du Nord y puiseront des sentiments de juste fierté et de confiance inébranlable en leur valeur, qui s'affirme chaque jour, d'une manière éclatante, en Orient comme dans le Nord de la France. Ce seront là de nouveaux stimulants pour leur patriotique dévouement, leur discipline et leur énergie guerrière. »

Ce sont là des titres de haute noblesse; à quel prix toutefois l'Algérie les conquiert-elle? Quels vides creusés dans ses cités et ses campagnes, parmi ses agriculteurs, ses commerçants, ses ouvriers, ses magistrats, ses fonctionnaires et jusque dans les rangs de mes collaborateurs les plus rapprochés et les plus chers?

L'Algérie ne se plaint pas; les mères elles-mêmes savent comprimer leurs larmes. Rien ne pourra nous abattre, parce que nous avons la consolante certitude que le sacrifice de la vie humaine pour la plus noble des causes est générateur d'abondantes moissons d'énergie nouvelle. Après la mutilation de 1870, le vieux tronc gaulois a poussé des rameaux plus vigoureux et plus verts. Aujourd'hui encore, après chaque coup de hache, l'arbre géant fait jaillir de ses fibres une sève nouvelle et intarissable. Et si

la vieille France nous offre ce spectacle, que dire des réserves inépuisables de vitalité que recèle cette terre d'Algérie, école d'endurance pour notre armée, champ d'entraînement et de lutte pour nos colons? On l'a comparée à un grand creuset où s'élaborait l'amalgame des races. Or, sur les funèbres listes qui s'allongent, nous voyons confondus pêle-mêle les Français de vieille souche, les naturalisés d'origine espagnole ou italienne, les israélites et les musulmans indigènes, tous, animés d'une rivalité sainte. C'est dans la majesté de la souffrance et de la mort, mieux encore que dans la fièvre de la vie, que s'opère cette miraculeuse fusion!

A cette défense sacrée de la patrie, Messieurs, vous aurez apporté personnellement et collectivement une contribution dont vous avez le droit de vous enorgueillir. Il y a deux ans déjà, vous avez spontanément offert à la métropole, en dépit de vos embarras financiers, une participation dans ses dépenses militaires; vous en avez été félicités par le gouvernement.

Vous avez également payé de vos personnes. Un grand nombre d'entre vous occupent avec dignité les postes que l'armée leur a confiés, et nous voyons avec joie que M. Barris du Penher, remis de ses blessures, a pu venir s'acquitter de ses devoirs envers l'Algérie.

### M. Huc.

Il en est un, hélas! dont la place reste vide ou plutôt ne porte que les témoignages de votre touchante et fraternelle piété. Je n'en puis parler sans une profonde émotion.

Huc avait 50 ans; il était dégagé de toute obligation militaire. Entouré de l'estime et de l'affection de tous, il pouvait jouir paisiblement d'une honorable situation acquise par un travail obstiné, joint à une impeccable probité, quand la voix de la patrie s'est faite en sa conscience impérieuse et irrésistible. Il s'est arraché à l'étreinte d'une femme et d'une fille aimées dont l'intelligence et la tendresse étaient pour lui une source de joie infinie. Il ne tarda pas à être promu officier sur le champ de bataille. Le hasard le plaça sous les ordres du commandant Péron, de notre maison militaire, et il s'établit entre ces deux natures d'élite, une communion de sentiments et d'efforts dont chacun d'eux m'envoyait séparément les échos. Le commandant Péron m'exprimait son admiration pour l'intrépidité de son subordonné, et, d'autre part, quel désespoir traduisait la lettre du sous-lieutenant Huc lorsqu'il m'annonçait, le 10 février, qu'on avait emporté devant lui le commandant Péron grièvement blessé : « S'il doit survivre, disait-il, faites qu'il nous soit rendu; il est sévère, mais équitable; c'est un brave dans toute l'acception du mot : il a du cran! Comme nous aurions aimé marcher de l'avant derrière lui! » Après quatre mois de souffrances, le commandant Péron entre en convalescence, mais sa dernière lettre me fait part des pertes effroyables subies par son régiment depuis qu'il en est séparé et il exprime la crainte que le sous-lieutenant Huc n'ait subi le sort de la majorité de ses officiers. Son triste présage n'était que trop justifié, et c'est le 16 mai, quelques heures peut-être avant que ma convocation et la permission du général Joffre l'eussent touché, qu'il tombait dans la tranchée, la tête percée d'une balle.

Parmi les héros algériens, dont le sang aura arrosé les champs des Flandres, de l'Argonne et de la Lorraine, aucun n'aura accompli un sacrifice aussi ardent et aussi complet à la patrie!

### M. Delphin.

Je dois maintenant rendre un hommage ému à l'un de vos collègues, M. Delphin, qui n'a pas cru pouvoir se soustraire, pour assister à votre session, au grand devoir qu'il a assumé et dont il s'acquitte avec une conscience et un zèle qui lui ont valu les félicitations personnelles de M. le président de la République. M. Delphin a été chargé, par le gouvernement militaire de Paris, d'assister les blessés musulmans à la clinique chirurgicale de l'hôpital Cochin, du Val-de-Grâce, de Laënnec, de Buffon et d'autres formations sanitaires. Il applique à ce rôle toute sa bonté, toute sa patience et toute sa connaissance intime de l'âme musulmane. A côté du médecin et de l'infirmière, il faut un interprète qui ne soit pas seulement un traducteur des paroles littérales, mais qui pénètre les mille nuances, les mille désirs intimes du blessé musulman.

Au convalescent, il faut un soutien et un réconfort; il faut lui parler du pays natal et stimuler en lui l'ardeur nécessaire pour retourner au combat.

Pour l'agonisant, il faut mieux encore : recueillir ses dernières volontés, évoquer son idéal religieux, le préparer au voyage suprême, et lui rendre les derniers devoirs en conformité de ses croyances. M. Delphin s'acquiert ainsi la gratitude du monde musulman et la nôtre.

Nous comptons faciliter sa lourde tâche en envoyant des imans qui accompliront les cérémonies cultuelles et seconderont les officiers interprètes.

M. Delphin m'a signalé également le dévouement inlassable qu'apporte le professeur Quénu, membre de l'Institut, à soigner nos blessés musulmans. Depuis le début de la guerre, il se prodigue auprès d'eux, sans relâche, sans repos, communiquant à tous ceux qui l'entourent l'émulation la plus vive pour sauver des existences précieuses au pays. En vous associant aux félicitations que j'adresse au professeur Quénu, vous leur donnerez un prix et une autorité dignes de celui qui en est l'objet.

### L'Agha Sahraoui.

Un autre de vos collègues de retour du front des armées mérite notre accueil chaleureux. S'il fut plus heureux que son collègue Huc, il ne fut pas moins courageux. Il s'agit de l'agha Sahraoui.

Dès que retentit le premier appel de la patrie, il sentit bouillonner en lui les ardeurs de sa jeunesse, réchauffée par cet amour de la France dont il nous a donné les preuves depuis de longues années. Il prit le commandement d'un escadron de spahis recrutés par ses propres soins. Je copie textuellement l'appréciation de ses chefs : « Depuis le début de la campagne, l'agha Sahraoui s'est montré un vrai chef indigène tant par son commandement, son tact et sa tenue, que par sa belle attitude au feu, tout particulièrement à Douai, le 1er octobre; le 9, à Berles-aux-Bois, et le 19, à Schudeberg, au nord de Bovekerke. Dans ces circonstances, se trouvant en reconnaissance avec son escadron, est resté sous le canon et sous une vive fusillade, avec le plus grand calme et la plus belle indifférence, exécutant les ordres de son colonel qui, très audacieusement, ramenait sous un feu nourri des troupes en retraite. »

### Le loyalisme des indigènes.

En sa personne, nous saluons l'incarnation même de ce loyalisme et de cette bravoure indigène qui auront été pour nous une source de joie dans la guerre actuelle.

Dès le premier jour des hostilités, l'indigène s'est donné à nous franchement et sans réserve. Il a senti confusément planer sur l'humanité comme un immense danger. Il a compris que nous approchions peut-être d'un des grands cataclysmes de l'histoire. D'un mouvement rapide, dont le caractère primesautier avait quelque chose de touchant, il s'est resserré contre nous. On dissertera sur le point de savoir si ce don si spontané a été instinctif ou réfléchi. Les deux hypothèses, remarquons-le, seraient également favorables à la souveraineté française, qui contient par elle-même une si haute puissance d'attraction et exerce un prestige si particulier sur les peuples où s'éveille un désir d'ascension et de civilisation. Pour nous, la réponse n'est point douteuse. Cette adhésion à notre cause a été voulue par les indigènes. Depuis de longues années, il leur avait été loisible de discuter librement tous les éléments du problème. Une propagande inlassable s'était exercée au milieu d'eux, et sous le voile du panislamisme, qui déguisait les pièges allemands les plus perfides, aucune calomnie, aucune attaque n'avait été épargnée à l'administration algérienne; aucune promesse, aucune suggestion n'avait été négligée. Vainement cherchait-on à faire dévier en eux le sentiment religieux si noble qui les anime. Vainement faisait-on appel à leurs devoirs d'obédience à l'égard d'un souverain temporel et spirituel dont l'indépendance n'est plus qu'un vain mot. Vainement leur soufflait-on des ressentiments ou des colères contre une

administration qui les traite avec équité et générosité, qui respecte leurs coutumes et leurs mœurs, qui leur assure la paix, qui leur prête la main dans toutes les circonstances de la vie économique et sociale !.,. Les indigènes ont rejeté avec mépris toutes les articulations de cette vile presse arabe qu'inspirait l'or allemand et qui distillait sous tant de formes les poisons les plus subtils.

Oui, les indigènes ont eu le loisir de mettre en parallèle leur sort actuel avec celui que le joug allemand leur eût réservé. Ils ont opté pour la France. Je leur exprime ici, solennellement, la gratitude de la République.

Fort de notre connaissance des milieux indigènes, aussi bien de la société d'élite dont les représentants siègent ici, que de la démocratie agricole avec laquelle nous avons entretenu de permanents contacts, nous avons garanti dès le premier jour la fidélité de tous à la France. Et les musulmans m'ont su gré de n'avoir pas douté d'eux. Des points les plus reculés du territoire a surgi comme un écho magnifique répondant aux engagements que j'avais pris en leur nom.

Parmi les manifestations de leur dévouement, nous en relevons d'éclatantes, comme ces engagements volontaires qui ont ajouté trente mille hommes à l effectif normal de nos tirailleurs et de nos spahis. Il en est de touchants et de délicats comme celui de ce modeste manœuvre de Chéragas, Chabane ben Mohamed, appelé à décharger des balles de pommes de terre destinées à la « soupe populaire », qui refuse toute rémunération en disant : « C'est pour la France que j'ai travaillé ; je n'ai fait que mon devoir » ; comme celle des tribus de diverses communes mixtes qui, recevant des commandes de peaux de chèvres et de moutons d'une valeur de 12.654 francs, ont refusé tout paiement parce qu'il s'agissait d'envois à l'armée. D'autres tribus ont transformé le paiement de ces fournitures en dons à diverses sociétés de bienfaisance et d'assistance.

## Les réformes indigènes.

Aussi poursuivrons-nous résolument l'accomplissement du devoir qui nous incombe, celui de scruter toutes les aspirations, tous les besoins de notre population indigène et de compléter l'œuvre de réforme et de régénération déjà entreprise.

Le Sénat projetait sur ce point des études qui seront certainement reprises après la guerre ; il en sortira, de même que des discussions déjà soulevées à la Chambre sur les problèmes algériens, des idées directrices et des enseignements précieux.

Il est cependant une réforme que nous aurions eu l'ambition de réaliser au plus vite. C'est la réforme fiscale. Mais la mobilisation du personnel et la crise budgétaire nous commandent de l'ajourner à une période d'équilibre financier. De même que la guerre a retardé l'inscription au budget de la France de l'impôt sur le revenu, de même la dislocation de nos services recule l'établissement en Algérie de l'impôt sur la propriété non bâtie.

Par voie de conséquence, elle ajourne la suppression des impôts arabes dans leur forme actuelle et leur remplacement par les impôts européens.

Pour établir cette assimilation et cette égalité, les difficultés sont énormes : elles paraissaient insurmontables. Nous croyons cependant avoir découvert le moyen de les résoudre ; tous nos services, stimulés par ma volonté personnelle, s'y sont appliqués. Vous trouverez dans un fascicule séparé l'exposé de nos études spéciales sur ce point.

Ne nous dissimulons pas que le bouleversement qui surviendra dans les habitudes et dans les traditions séculaires d'indigènes n'ira pas sans provoquer chez eux des heurts et des surprises. Mais nous faisons grand fond sur la raison de nos musulmans, et les lacunes que cette réforme radicale creusera dans notre budget, même avec l'extension aux indigènes des impôts européens sans exception, attestera que l'opération aura été, de notre part, une œuvre de générosité et de sacrifice.

De même, l'enseignement auquel nous attachons une vertu souveraine dans l'œuvre de développement économique et d'affranchissement moral de l'indigène aura à souffrir de la crise que nous traversons. Mais hâtons-nous de dire qu'il sera moins atteint que l'enseignement des Européens, et que des mesures sont prises pour assurer la continuité de l'œuvre.

Dès 1917, en effet, l'effort pourra produire son maximum d'efficacité et le temps perdu sera compensé. Nous avons obtenu, le 1er mai 1915, la loi dont nous poursuivons le vote depuis trois ans, et qui met à la charge de la colonie, sans participation des communes, toutes les constructions scolaires indigènes. Nous allons nous mettre à l'œuvre ; tous les projets en suspens pourront être étudiés par le service nouveau que je crée, et nous pourrons accélérer le cours des constructions scolaires, dégagé des entraves de la législation passée.

Il nous est apparu, d'autre part, que l'heure était exceptionnellement propice pour imprimer un élan nouveau à l'enseignement professionnel des indigènes. Les ruines accumulées dans le Nord et dans l'Est nécessiteront, pour être relevées, un supplément de main-d'œuvre que la France pourra difficilement se procurer ; nos Berbères pourront utilement y trouver place et y recueillir des profits. C'est dans ce but que je viens d'ordonner l'organisation de nouvelles écoles de maçonnerie et de menuiserie sur plusieurs points de la Kabylie. La raréfaction de la main-d'œuvre résultant de la disparition d'un si grand nombre de colons, nous a incités, d'autre part, à étendre de plus en plus, chez les indigènes, l'apprentissage de la taille de la vigne et du maniement de nos instruments agricoles. C'est un nouveau lien, à la fois économique et moral, qui s'établira ainsi entre la population indigène et la population française.

Enfin, nous nous efforçons de régulariser l'émigration kabyle dans la métropole où la demande de main-d'œuvre indigène se fait de plus en plus pressante. Nous faisons étudier des formules de contrats de travail qui comporteront le rapatriement obligatoire des ouvriers berbères aux frais des employeurs.

Il est une autre réforme, fort onéreuse, à laquelle il m'a semblé que la guerre ne devait pas apporter d'interruption : c'est l'amélioration de la situation des adjoints indigènes. Un crédit élevé avait été inscrit en 1915. J'ai pensé que les ordres du gouvernement, tendant à éliminer du budget toute dépense n'offrant pas un caractère de rigoureuse nécessité, ne devaient pas s'appliquer au relèvement du traitement des adjoints indigènes. La réalisation de l'amélioration prévue commence donc au cours de cette année, et ses effets se continueront en 1916 et pendant les exercices suivants. Au demeurant, il eût été injuste de ne pas tenir compte de la nouvelle somme d'efforts et de dévouement que nous avons dû exiger cette année de ces fonctionnaires.

Nous poursuivrons sans relâche la solution de tous les problèmes algériens. C'est une tâche de longue haleine. Nous sommes allés au plus pressé et nous avons tout d'abord cherché, au cours de cette guerre, à nous acquitter d'une première dette à l'égard des indigènes en les arrachant à la disette engendrée par les circonstances spéciales où se sont engagées les hostilités. Et puisque nous sommes amenés à parler de notre œuvre de défense économique, nous allons l'esquisser rapidement devant vous.

## La défense économique de la Colonie.

Lorsqu'on demandait à Siéyès ce qu'il avait fait en 1793, il répondait : J'ai vécu. Dans la tourmente actuelle, nous ne nous sommes pas bornés à vivre, nous avons agi. Que de difficultés conjurées contre nous !

Il nous est revenu qu'elles n'étaient pas apparues à tous avec la même netteté et qu'on considérait parfois « les intérêts des agriculteurs et des commerçants algériens comme ayant été parmi les moins touchés par les événements actuels ».

Certes, les horreurs de la guerre ont été épargnées à l'Algérie ; toutefois, les insultes du *Goeben* et du *Breslau* lui ont démontré qu'elle était toujours éventuellement un grand carrefour de batailles et qu'elle restait placée, comme aux siècles passés, sur le grand chemin des invasions barbares. A part nos malheureuses provinces dévastées, nous cherchons vainement sur la carte de France un coin plus exposé à certains dommages, et ayant subi plus de pertes. Elle doit à ses efforts tenaces et désespérés, se-

condés par la bienveillance du gouvernement, d'avoir évité de grandes catastrophes.

Tout d'abord, en quelle région a-t-on vu surgir un plus admirable élan de solidarité à l'égard des pays dévastés? On a pu égaler l'Algérie sur ce terrain, on ne l'a certes pas dépassée, collectivités et individus ont rivalisé de dévouement et d'ingéniosité. Les Conseils généraux des trois départements, dont chacun connaît la pénurie budgétaire, ne pouvant contracter d'emprunts nouveaux, ont converti des emprunts anciens pour allouer aux départements envahis des subventions s'élevant ensemble à 1.400.000 francs. Quant à la charité privée, elle s'est multipliée; tous les foyers, tous les cœurs se sont ouverts devant les réfugiés. Votre dévoué collègue, M. Duret, qui l'un des premiers a donné le bon exemple, peut l'attester devant vous. Nos instituteurs, nos institutrices, ont, une fois de plus, compris la noblesse de leur rôle et ont accru leurs familles par voie d'adoption d'unités nouvelles. En ce qui nous concerne, nous avons notifié aux pouvoirs publics que nous réservions aux réfugiés français ou belges, les deux tiers de nos concessions gratuites : c'est-à-dire tout ce dont la loi nous permet de disposer.

Proclamons-le bien haut, l'Algérie a rempli tous ses devoirs, et si on en sollicite d'elle de nouveaux sous d'autres formes, elle est prête à les accomplir encore.

Pendant ce temps, elle était aux prises avec des difficultés que d'autres provinces n'ont point connues. Elle n'avait pas seulement à seconder ses agriculteurs et ses commerçants, elle avait la charge redoutable de pourvoir aux besoins de 4.500.000 indigènes. Nos indigènes étaient atteints sous deux formes.

L'année 1914, parachevant le désastre d'une longue période de sécheresse, avait anéanti la plus grande partie de leur récolte en céréales. Il fallait leur donner les moyens de vivre et d'ensemencer.

En second lieu, les débouchés sur lesquels ils avaient coutume de compter se sont trouvés subitement fermés. C'est ainsi que la guerre a interrompu brusquement la campagne ovine. L'Algérie n'avait encore exporté le 31 juillet que 650.000 moutons, il en restait plus de 400.000 que nos indigènes ont vainement offerts en août et septembre; ce reliquat est resté invendu, soit par suite de la mobilisation des acheteurs, soit par la suspension du crédit dans les banques, soit par l'interruption des moyens de transport.

Les indigènes ont ainsi subi une perte sèche qu'il faut évaluer à un minimum de 10 millions de francs. Pendant ce temps, les dattes, les figues, les caroubes, les huiles, produits indigènes par excellence, se heurtaient à la fermeture de tous les marchés habituels de consommation, dont beaucoup étaient en Allemagne et en Autriche.

C'est au prix d'efforts inouïs, secondés par l'obligeante intervention des consuls de puissances amies, que nous avons réussi à pallier, dans une mesure insuffisante, le désastre de la mévente.

Cette année, nous sommes plus heureux. Grâce à M. le ministre de la Guerre, qui a reconnu l'excellente qualité de notre cheptel ovin, la campagne vient de s'ouvrir dans les conditions les plus favorables. L'Etat français vient de nous commander près d'un million de moutons.

C'est avec joie que nous avons assumé toutes les responsabilités d'opérations délicates et nouvelles pour nous. L'intervention de l'intendance et des commissions de ravitaillement, où siègent de dévoués délégués financiers, a rendu notre tâche possible et même agréable.

Mais quels mois rudes et pénibles il nous a fallu traverser lorsque nos indigènes, dépourvus de toute nourriture, tendaient désespérément les bras vers nous!

Nous nous sommes efforcé d'organiser partout l'assistance par le travail. Il fallait remédier au chômage, occasionné par l'arrêt de la plupart des chantiers de travaux publics et des exploitations industrielles et minières

Une commission, dans laquelle ont siégé un grand nombre d'entre vous, nous a puissamment aidé dans notre œuvre. Et je dois ici rendre particulièrement hommage à M. Colomiès, qui a déployé un dévouement sans égal pour parcourir les trois départements algériens et nous signaler, dans des rapports très documentés et du plus haut intérêt, les principaux points menacés et les mesures à prendre.

L'ouverture de petits chantiers, les avances faites aux communes, au moyen de prélèvements sur le fonds de réserve, ont permis de conjurer bien difficilement cette crise de chômage.

D'un autre côté, nos administrateurs et nos maires ont reçu mission de faire de larges distributions de céréales et de semences. Nos sociétés de prévoyance indigènes, si solides et si souples à la fois, ont ouvert leurs écluses toutes grandes, et justifié une fois de plus l'éloge qui leur a été tant de fois décerné dans le passé. Les surfaces ensemencées par les indigènes sont dans l'ensemble égales aux surfaces antérieurement cultivées. Une année pluvieuse a fait fructifier tant d'efforts; mais il sera écrit que, jusqu'au bout, nous aurons à compter avec la fatalité. Voici qu'une invasion de sauterelles, d'une intensité inconnue jusqu'à ce jour, inonde les territoires du Nord et du Sud; et des orages de grêle viennent d'anéantir, dans la province de Constantine, les plus légitimes espérances.

Malgré ce retour d'adversité, nous espérons atteindre un rendement de 10 millions de quintaux pour les blés, dont une partie importante est réservée, dores et déjà, à l'alimentation de la métropole. Cette quantité sera dépassée pour les orges, les avoines sont également abondantes. Nous serons donc en mesure de parer à notre approvisionnement, et les difficultés que nous avons traversées cette année, difficultés que les chambres de commerce nous ont aidé à aplanir, nous seront vraisemblablement épargnées.

Quant aux colons européens, ils ont été de leur côté, atteints, et ont subi des pertes très sensibles. Les agrumes, les primeurs d'hiver et de printemps ont été avilis en dépit de nos efforts et des recherches de débouchés nouveaux accomplies par des missions spéciales.

Nous espérons que la campagne des raisins sera meilleure, et nous déployons à l'heure actuelle, dans ce but, des efforts dont nous espérons quelque efficacité. L'adage « à quelque chose malheur est bon » peut recevoir ici son application. C'est avec joie que nous avons vu nos primeuristes, à qui le succès avait souri les années antérieures, faire enfin les efforts d'association et d'investigations que nous leur avions conseillés et dont nous saluerons bientôt les résultats.

Quant à nos viticulteurs, il est de mode, et quelquefois de bon ton, de les envier et de les railler. Qui donc aurait un tel courage, en une année où les cours n'ont atteint que la moitié ou le quart des prix pratiqués antérieurement, et où ils ont été menacés de perdre la plus grande partie de leur récolte faute de moyens de transport?

## Les Transports.

Je serai ainsi conduit, par une transition toute naturelle, à vous entretenir de la crise des transports.

Une vérité aveuglante se fait jour. Privée de transports maritimes, l'Algérie devient subitement une terre morte. Il faudrait un volume pour tracer le récit de nos inquiétudes et de nos angoisses en cette matière.

L'Algérie avait grandement souffert déjà dans le passé de l'état d'incertitude et de précarité où la plaçaient ses services maritimes postaux. Le prix du fret s'élevait ou s'abaissait suivant des secousses imprévues et arbitraires ne concordant nullement avec la hausse, d'ailleurs indéniable et toujours invoquée, du charbon et de la main-d'œuvre. Toute garantie et toute stabilité étaient enlevées au commerce.

Quel ne fut pas le désarroi quand le commerce apprit que les compagnies de navigation, bénéficiant en Méditerranée d'un monopole de droit et d'un monopole de fait, dénonçaient définitivement leurs contrats en pleine période de guerre? Ces contrats, elles ne les exécutaient, d'ailleurs, que par voie de tacite reconduction, mais il semblait bien qu'elles eussent le devoir moral de les maintenir jusqu'à l'approbation prochaine d'un cahier des charges en vue d'une adjudication nouvelle.

Cette mesure déchaîna contre les compagnies un mouvement de réprobation, dont plusieurs chambres de commerce et M. le ministre de la marine lui même se firent les interprètes. Les compagnies consentirent alors à proroger les conventions en cours par voie de tacite reconduction, mais pour une durée de trois mois seulement, renouvelable jusqu'à la fin de la guerre. Cette tacite reconduction

peut être dénoncée deux mois à l'avance, ce qui revient à dire que, dans un délai maximum de deux mois après la cessation des hostilités, l'Algerie est exposée à se trouver privée de toute communication régulière avec le continent et qu'elle sera livrée, pour le transport des voyageurs et des marchandises, à la loi pure et simple de l'offre et de la demande contenue dans les limites du monopole du pavillon. En période normale, cette hypothèse serait déjà inquiétante, mais qu'en penser si elle se réalise immédiatement après la guerre, à l'époque où une notable partie de la flotte mondiale aura disparu, où aucune reconstruction, aucune réparation de chaudières n'aura pu être faite, et où la marine méditerranéenne sera à bout de souffle?

En même temps que cette dénonciation des contrats postaux, nos chargeurs apprenaient : 1° que le débarquement des vins à Rouen devenait impossible par l'encombrement excessif de ce port; 2° que les navires, après débarquement de leur cargaison, étaient successivement réquisitionnés par le ministre de la Marine; 3° que le retour des fûts était par là devenu impossible ; 4° que le tarif de transport des vins, commun entre les chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée et les compagnies de navigation, était dénoncé à l'instigation de ces dernières.

A tant de maux, Messieurs, il nous est apparu que les principaux remèdes à opposer étaient : 1° l'application des articles 111 à 116 du cahier des charges, permettant l'acquisition, à dire d'experts, de la flotte des compagnies subventionnées; cette acquisition ne pouvait être justifiée que pour des besoins de guerre, mais elle n'excluait pas accessoirement les transports commerciaux; les navires ainsi achetés restaient après la guerre la propriété de l'Etat; 2° la suspension du monopole du pavillon.

La première solution est toujours à l'étude. La deuxième vient d'être accueillie par le gouvernement. Nous lui en exprimons notre gratitude. Restera-t-elle inopérante comme l'ont immédiatement insinué quelques personnes? Assurément elle eût été plus efficace avant que les sous-marins allemands eussent entravé dans une certaine mesure la liberté de navigation de l'Angleterre, avant que l'Italie fût entrée elle même dans la voie des hostilités. Toutefois il ne nous est pas interdit d'espérer que certaines flottes marchandes viendront à notre secours et faciliteront le transport de nos produits.

En tout cas, nous aurons fait tout notre devoir, et si d'autres solutions ne nous ont pas été suggérées, ce ne sera pas faute de les avoir recherchées ou appelées, car nous avons institué dans ces jours de crise, avec toutes les assemblées commerciales et agricoles de la colonie, des relations permanentes qui furent pour nous la source de conseils et d'avis extrêmement précieux.

Mais la question des transports demeure actuellement la plus grave de toutes. L'intérêt de notre armée et de la France sont en cause. Les transports de moutons pour l'armée sont entrepris ; ceux des céréales pour la population civile et ceux des raisins pour nos hôpitaux vont commencer Nos vins sont appréciés partout de nos soldats qui y puisent énergie et réconfort Et si la récolte de 1914 ne peut être transportée, comment nos viticulteurs logeront-ils celle de 1915?

Décidément, il faut suspendre son jugement avant de dire qu'au point de vue agricole et commercial l'Algérie aura été privilégiée en temps de guerre.

## Le crédit.

Pour achever cet exposé rapide de notre vie économique, nous négligerons de parler des difficultés que nos agriculteurs petits ou moyens ont rencontrées pour se procurer le crédit.

La question est encore brûlante; elle pourrait facilement devenir irritante. Il convient de ne pas l'envenimer. Chacun sait d'ailleurs que les démarches auxquelles nous nous sommes livrés et que nous avons la conscience d'avoir conduites avec tous les ménagements et toute la courtoisie désirables, n'ont pas eu l'efficacité suffisante. Il est même arrivé qu'elles fussent méconnues ou travesties.

Nous n'insistons pas davantage sur ce point délicat à l'heure où nous appelons une fois de plus à notre aide toutes les bonnes volontés et tous les concours.

## La sécurité.

Il nous est impossible dans ce tableau général de ne pas effleurer la question de la sécurité. Elle a laissé à désirer sur certains points et à certaines époques; nous n'incriminerons point cependant la masse des indigènes chez qui nous n'avons surpris aucune entente pour troubler l'ordre à la faveur des embarras de la France.

Les incendies de forêts qui avaient parcouru, en 1913, une surface boisée de 139.625 hectares et n'ont brûlé en 1914 que 38.305 hectares attestent également les bonnes dispositions des indigènes.

Toutefois une recrudescence de crimes et de délits de droit commun a été remarquée. Mais les propriétaires indigènes en ont été victimes plus souvent que les Français. Ces attentats ont été accomplis là où la misère avait été la plus grande, sur les hauts plateaux du département de Constantine et seulement pendant les mois ingrats de l'année.

Reconnaissons enfin loyalement que la répression ne pouvait avoir cette année son efficacité ordinaire.

Répondant aux sollicitations pressantes des fonctionnaires des communes mixtes et plus particulièrement de ceux qui étaient investis d'un grade dans l'armée, j'ai consenti à l'incorporation de quarante-six administrateurs ou adjoints, ce qui représentait une diminution d'effectif de 25 0/0. En même temps un grand nombre de commissaires de police étaient mobilisés. Mais j'appelle votre attention sur une autre circonstance.

Obéissant au vœu du Parlement aussi bien qu'à mes propres conceptions, j'ai tracé à nos administrateurs une ligne de conduite se rapprochant de plus en plus de l'objectif et de l'idéal français. Je m'efforce de restreindre le côté répressif de leur fonction pour mettre davantage en valeur son rôle éducatif. Le recrutement de nos administrateurs le permet. Ceux qui n'accèdent pas à cette carrière par la voie d'un concours difficile, sont recrutés dans les grandes écoles de l'Etat, spécialement à l'Institut agronomique, à l'Ecole des langues orientales ou dans nos facultés de droit. C'est dire qu'ils sont bien préparés au rôle que nous attendons d'eux.

Pour qu'ils puissent s'y consacrer entièrement, il était nécessaire de les affranchir de la charge de la police judiciaire qui les exposait à des commentaires malveillants et injustifiés, et qui ne cadre plus avec le caractère que nous entendons imprimer à leur fonction.

La mesure était en voie d'exécution lorsque la guerre a mobilisé le plus grand nombre des juges de paix titulaires ou suppléants.

M. le procureur général est alors intervenu très instamment pour que les administrateurs reprissent provisoirement la police judiciaire. Mais ils n'ont pu suffire, quelque zèle qu'ils y aient apporté, aux tâches multiples qui leur étaient dévolues, et dans de telles conditions la police judiciaire ne pouvait fonctionner partout sans lenteur et sans reproche. Un grand progrès sera réalisé le jour où M. le garde des sceaux consentira à la nomination de juges de paix et de suppléants pendant la durée de la guerre.

D'ailleurs la situation se modifie rapidement et la sécurité revient avec l'amélioration notable de la situation économique. Ajoutons qu'il y a dans nos populations indigènes un trop grand nombre de malfaiteurs de profession, dont leurs coreligionnaires souffrent et se plaignent autant que nous et qui savent pour échapper à la répression profiter des complications de notre code d'instruction criminelle. Leur audace a grandi au fur et à mesure que disparaissaient les moyens d'action que nous pouvions leur opposer.

## Difficultés financières. — Déficit de 1914.

Il me reste, Messieurs, à vous parler de nos difficultés budgétaires. En 1914 la guerre a tari à partir du huitième mois la source d'un grand nombre de nos revenus : enregistrement, timbre, douane, droits sur les alcools, etc... Par un effort vigoureux, je me suis efforcé d'arrêter les dépenses, mais les plus importantes provenant de fonds d'emprunt ou d'excédents du fonds de réserve n'intéressaient pas notre budget normal. Le déficit du budget de 1914, sur lequel on a propagé tant d'erreurs, s'élève fina-

lement à 14 millions 322.043 fr. 98 centimes. Les excédents du fonds de réserve de 1913 s'élevant à la somme de 16 millions 294 993 fr. 14 centimes, couvriront donc ce premier déficit, laissant ainsi une marge de 2 millions qui pourront être reportés sur le déficit de 1915.

### Déficit de 1915.

Quel sera maintenant ce déficit de 1915? Il est essentiellement subordonné à la durée de la guerre et à la reprise de la vie économique. A certains signes cette reprise se fait déjà sentir. Nul doute qu'elle ne progresse sensiblement après la cessation du moratorium et après notre campagne de céréales qui promet d'être rémunératrice.

Notre éminent directeur des services financiers, M. Mallet, s'est livré sur ce point à des recherches méticuleuses et patientes. Sa présomption est qu'en mettant toutes choses au pis, en supposant la prolongation de la guerre jusqu'à la fin de l'exercice, le déficit maximum sera de 37 millions. Nous admettons volontiers qu'il ne descendra pas au-dessous d'un minimum de 20 millions. Il oscillera entre ces deux chiffres.

Le gouvernement s'en était préoccupé dès la fin de l'année dernière, et il avait affecté à ce déficit une première somme de 9 millions 956 000 francs, inscrite à votre budget de 1915 et affectée à la ligne du chemin de fer de Bizot-Djidjelli. Mais nous avons ouvert avec le gouvernement des négociations dont le récit détaillé fait l'objet d'un fascicule spécial, dans le but d'obtenir la réintégration au budget de ce crédit de 9.956.000 francs. La construction de cette ligne, comprise dans l'emprunt de 1908, étant devenue irrévocable de par la volonté, maintes fois manifestée, des délégations financières, la radiation de ce crédit devenait inopérante. Les délégations en auraient été quittes pour augmenter d'égale somme le montant du futur emprunt de liquidation des chemins de fer, et le résultat n'aurait pas été différent.

Il fallait donc couvrir par d'autres moyens l'intégrité du déficit de 1915. Une combinaison nous était venue tout naturellement à l'esprit. Le 30 novembre 1911, l'Etat passait avec la Banque de l'Algérie une convention, aux termes de laquelle ce dernier établissement s'engageait, en cas de guerre, à lui faire une avance de 100 millions, moyennant 1 0/0 d'intérêts. Cette convention ayant été rendue publique et approuvée par la loi du 4 août 1914, nous avions espéré que l'Etat pourrait subroger l'Algérie à ses propres droits pour l'exécution de cette convention ou percevoir lui-même ces avances et en faire bénéficier l'Algérie par une opération de trésorerie. Le texte de cette convention, prévoyant uniquement le cas de guerre, nous semblait d'autant moins exclure l'Algérie d'un tel bénéfice que l'actif de la banque est alimenté par des transactions algériennes et découle directement des sources de notre richesse.

Notre thèse n'a pas été accueillie. M. le ministre des finances a bien voulu préparer une autre combinaison que je résume ainsi : l'Algérie sera autorisée par le législateur à émettre pour 50 millions de bons ; ces bons seront escomptés par la banque de l'Algérie aux conditions suivantes : intérêt de 4 0/0 l'an, perçu au moment de l'escompte La banque de l'Algérie émettra une nouvelle tranche de billets, d'une valeur correspondante de 50 millions, mais la circulation productive de ces billets sera affranchie de la redevance de 0 fr. 50 0/0 stipulée au profit de l'Algérie par la loi du 29 décembre 1911. Le remboursement de ces bons aura lieu dans un délai de deux ans : ce délai sera susceptible d'un seul renouvellement d'égale durée consenti par décret en conseil d'Etat. Ainsi l'Algérie trouvera dans cette marge de 60 millions : 1° le moyen de couvrir intégralement le déficit de 1915, quel qu'il soit; 2° les moyens de trésorerie suffisants pour vivre dans l'intervalle, et si par surcroît ces moyens de trésorerie étaient insuffisants, la banque de l'Algérie nous consentirait des avances sur les valeurs que nous avons en portefeuille et dont l'aliénation serait onéreuse pour nous dans les circonstances actuelles.

### Le budget de 1916.

La préparation du budget de 1916 nous apparaissait comme entourée des plus graves difficultés. Vous en trouverez l'exposé complet dans la correspondance que j'ai échangée avec M. le ministre de l'intérieur. Les règles de la plus élémentaire prudence nous commandaient une grande réserve dans nos évaluations, soit qu'on prenne comme base les évaluations de la pénultième pour certaines recettes, ou la moyenne des cinq dernières années pour d'autres, soit qu'on procède par voie d'évaluations directes.

Une grande difficulté résidait pour nous dans la nécessité de solder les travaux publics, exécutés sur fonds d'emprunt. Ces fonds d'emprunt ayant été placés en titres de rentes, achetés au cours du jour, leur aliénation entraînerait une perte qui ne serait pas moindre de 10 millions, et pour compenser cette perte, il eût été nécessaire d'inscrire au budget de 1916 un crédit d'égale somme. Or, nous avons demandé à notre service spécial de la construction de prévoir et de calculer les échéances de paiement, de telle sorte qu'il devienne inutile de recourir à une aliénation et conséquemment à l'inscription d'un crédit de compensation. Toutes les précautions semblent prises pour y arriver ; nous avons de ce côté un apaisement momentané.

Mais pour combler l'énorme écart subsistant encore entre les prévisions de recettes et les prévisions de dépenses ordinaires, le problème restait entier. Par un effort que le gouvernement nous a invité à faire, mais dont nous osons revendiquer le mérite, puisque nous l'avions déjà entrepris, nous avons poussé les réductions de dépenses jusqu'à leurs limites extrêmes.

J'ajoute que nous appliquons d'ores et déjà au budget de 1915 en cours, pour alléger le déficit, la plupart des réductions de dépenses infligées au budget de 1916.

Imitant l'exemple quasi stoïque des assemblées fédérales suisses, qui se trouvaient comme nous, cette année, en présence d'un déficit de 25 millions, nous avons porté la hache dans ce que le gouvernement fédéral appelle la forêt des subventions, forêt qui n'est chez nous qu'une bien modeste broussaille.

En matière de personnel, nous nous sommes également montrés intraitables et nous n'avons maintenu parmi les améliorations, que celles votées par la métropole elle-même, ou celles qui résultaient pour nous d'engagements fermes formant contrat avec les fonctionnaires. Si les délégations pensent pouvoir faire mieux que nous, nous serons heureux d'avoir leur collaboration.

Toutes ces amputations effectuées, il restait encore une insuffisance de recettes de 10.500.000 francs. Nous avions espéré pouvoir les couvrir soit par des avances de trésorerie de la métropole, soit par les avances de la banque de l'Algérie. Mais les ministres de l'intérieur et des finances ont estimé que le budget de 1916 n'étant plus un budget de guerre, mais un budget d'année normale, ne devait être équilibré que par des moyens normaux, c'est-à-dire par l'impôt. Leurs raisons sont développées dans la dépêche ministérielle du 6 mai qui vous est communiquée.

### Impôts de guerre.

Votre éminent collègue M. Joly et M. Boulogne, conseiller de gouvernement, qui ont défendu avec énergie notre cause et notre point de vue auprès des ministres compétents, vous expliqueront mieux que je ne saurais le faire, les mobiles qui ont inspiré à Paris les conclusions des conférences auxquelles ils ont assidument participé.

Nous avons dû nous résigner, imitant encore sur ce point le gouvernement helvétique, à vous proposer des impôts de guerre, c'est-à-dire des impôts revêtant, par leur forme et leur nature, un caractère essentiellement occasionnel et provisoire. Nous avons envisagé toute une série de taxes nouvelles parmi lesquelles le gouvernement a fait un choix que nous vous demandons de ratifier. Je me borne ici à les énumérer : c'est un droit de sortie sur les vins (50 centimes par hectolitre), sur les céréales (20 centimes par quintal), sur les moutons (20 centimes par tête), sur les huiles (4 francs par quintal). Une élévation de 1 fr. 20 par hectolitre du droit de circulation sur les vins destinés à la consommation locale (ce droit est de 1 fr. 50 dans la métropole), droit sur les cafés porté (y compris le droit de douane et l'octroi de mer) à 100 francs (il est de 136 francs dans la métropole), surtaxe de

10 0/0 sur les chemins de fer d'intérêt général et de 5 0/0 sur les chemins de fer d'intérêt local et les tramways. Enfin, relèvement de 50 0/0 sur les taxes postales et téléphoniques et de 20 0/0 sur les taxes télégraphiques.

Je ne saurais dissimuler que la préparation de ces impôts n'ait suscité une certaine émotion, principalement dans les milieux vinicoles de la Mitidja. Notre ancien et éminent président, M. Bertrand, dont le nom évoque dans votre assemblée tant de vives sympathies, s'en est fait l'interprète auprès de moi. Il paraît redouter que ces impôts votés à titre provisoire ne restent définitivement inscrits dans vos budgets futurs.

Vous aurez à statuer, Messieurs, dans la plénitude de votre indépendance. J'ai fait toutefois remarquer à M. Bertrand que l'un tout au moins de ces impôts ne saurait être maintenu sans injustice dans vos budgets futurs : c'est la taxe sur la sortie des productions agricoles, puisqu'elle constituerait un impôt de superposition par rapport à la contribution qui sera établie dans deux ans au plus tard sur la propriété non bâtie. Il est douteux, d'autre part, que la surtaxe postale, télégraphique et téléphonique soit maintenue si la métropole n'établit pas une taxe réciproque.

On a soutenu que l'impôt de guerre, le meilleur et le plus équitable, serait un impôt unique basé sur la taxation *ad valorem* qui frapperait toutes les importations et toutes les exportations d'Algérie.

Ce système très séduisant a été éloquemment défendu. Etudié par les services compétents, il n'a paru s'adapter ni à l'expérience du passé, ni à la législation actuelle. Ce serait un véritable droit de douane portant atteinte à l'unité douanière consacrée par la loi de 1887. Au demeurant, votre commission des finances pourra être saisie de ce système et ce n'est pas ici le lieu d'insister.

## L'octroi de mer.

Un grand nombre d'entre vous se préoccuperont assurément des vides creusés dans les recettes de l'octroi de mer fortement affecté par diverses causes et plus particulièrement par l'interdiction de l'absinthe et de l'anisette. Des polémiques et des discussions intéressantes ont déjà surgi dans la presse locale, dans les chambres de commerce ; l'administration les a suivies avec intérêt, ne se dissimulant ni la gravité du mal, ni la nécessité d'y porter un prompt remède.

Les services d'octroi de mer, fixés par décret en Conseil d'Etat, échappent aux délibérations des délégations financières, mais l'administration attache trop de prix aux conseils de votre expérience pour ne pas les provoquer et elle sera heureuse d'enregistrer toutes vos suggestions sur ce point.

## Emprunt de liquidation des chemins de fer.

Une question de haute importance se pose encore devant vous : l'achèvement des travaux de chemins de fer figurant au programme de 1907. Tous sont entrepris, sauf la ligne Bizot-Djidjelli déclarée d'utilité publique en 1912 seulement et dont les retards sont dus soit au régime spécial auquel le Parlement en a subordonné la construction, soit aux difficultés techniques apparues au cours des études.

Il vous est impossible aujourd'hui d'abandonner une œuvre dont dépend si étroitement l'essor économique de la colonie, mais il vous a été révélé que les travaux prévus pour une somme de 72.558.200 francs exigent aujourd'hui une somme de 143.000.000 par suite de la modification qu'il a fallu imprimer aux caractéristiques du début prévues originairement pour des chemins de fer d'intérêt local ; par suite également de l'accroissement progressif et démesuré du prix des matériaux et de la main-d'œuvre. Aussi les délégations financières avaient elles décidé de prélever ce supplément de dépenses, partie sur les ressources normales du budget, partie sur les excédents du fonds de réserve. Or, cette double ressource fait aujourd'hui défaut ; les derniers excédents réalisés, ceux de 1913, sont appliqués à combler le déficit de 1914. Les excédents ne pourront reparaître (encore d'une façon prophétique) que lors de la liquidation de l'exercice 1916 et ne pourront être utilisés, au plus tôt, qu'en 1919. Que faire dans l'intervalle? Nous n'avons aperçu d'autre perspective que celle d'un emprunt de liquidation que vous aurez, si vous le jugez opportun, à voter en principe, afin que les engagements des dépenses destinées à la continuation des travaux ne subissent aucune interruption.

## Emprunt de 55 millions.

Je rappelle, à ce propos, que vous avez voté, l'an dernier, un emprunt de 55 millions destiné à la transformation du Bône-Guelma, à l'outillage de l'Est-Algérien, du réseau Oranais et à la jonction de la gare de l'Etat-Oranais avec le port. Une tendance paraît s'être fait jour contre laquelle nous ne saurions réagir trop énergiquement, celle qui consiste à fusionner cet emprunt précédent avec l'emprunt de liquidation, dont il vient d'être parlé. Or il importe que chacun conserve sa physionomie spéciale. Le nouvel emprunt n'exigera qu'un vote de principe et ne sera susceptible de réalisation qu'au fur et à mesure de l'achèvement des études concernant certaines lignes. L'emprunt voté l'an dernier doit, au contraire, rester ferme ; les travaux qu'il intéresse offrent un caractère d'urgence indéniable. Il me suffira de rappeler que les travaux d'élargissement du tronçon Souk-Ahras-Tébessa et la rectification du tronçon Souk-Ahras-Duvivier y sont compris. Faute d'effectuer ces travaux, l'exploitation du gîte de l'Ouenza deviendrait impossible et la colonie se trouverait empêchée de remplir ses engagements à l'égard d'une Société qui remplit exactement les siens. Ce serait faire surgir une nouvelle question de l'Ouenza avec des responsabilités nouvelles et des conséquences désastreuses pour la colonie. On peut en dire autant des travaux de réfection de l'Est-Algérien dans les parties destinées à ouvrir enfin des débouchés à l'exploitation de gîtes phosphatiers qui reste en suspens depuis plusieurs années. Un grand nombre d'entre vous se sont émus des retards apportés à la déclaration d'utilité publique de la transformation du Bône-Guelma, sollicitée en juillet 1914. Nos efforts sont sur le point d'aboutir, grâce aux démarches de M. Guérin, que j'ai délégué plusieurs fois à Paris dans ce but ; grâce à l'intervention de M. le ministre Thomson et du député Paul Cuttoli, qui vient de préciser la question par la voie du *Journal officiel*. Nous avions cru tout d'abord que l'autorité compétente, pour déclarer l'utilité publique, était le président de la République statuant en conseil d'Etat, mais le ministère a pensé que l'affaire était du ressort du Parlement. Dans peu de jours, le dépôt du projet de loi sera un fait accompli. Dès que la déclaration d'utilité publique aura été prononcée nous nous mettrons au travail sans attendre le vote de l'emprunt. Nous rappelons en effet que nous avons, d'ores et déjà, à notre disposition, une somme de 12 millions, savoir : 7 millions provenant de l'emprunt de 1908 ; 4 millions à verser par la Société de l'Ouenza ; enfin, 1 million sur les excédents du fonds de réserve.

## Projet d'emprunt de 300 millions.

Il me reste à effleurer d'un mot seulement le projet d'emprunt de 300 millions que les délégations financières, dans le calme et la quiétude des jours heureux, m'avaient chargé de vous présenter en 1915. Je n'ai pu m'acquitter du mandat dont vous m'aviez investi ; il est bien superflu d'en exposer les causes. Ce fut un beau rêve, mais un rêve d'hommes sains et doués de raison, puisque le plan de l'emprunt comportait l'achèvement du programme de 1907, et les dépenses nécessaires pour l'enseignement professionnel, pour l'enseignement des indigènes et pour l'assistance publique.

Il n'est pas interdit d'espérer qu'après l'orage le beau rêve pourra être repris dans la sérénité d'un ciel azuré. Vous réserviez pour faire face aux obligations nouvelles que pourrait vous créer la mise en valeur plus complète de la terre algérienne les impôts à provenir des successions, de la propriété non bâtie et de la taxation des revenus. Mais pour le moment, écartons-nous des mirages et concentrons nos pensées sur les réalités ardues de l'heure présente.

## Conclusion.

J'ai énuméré tous les problèmes que vous aurez à résoudre. Vous les aborderez avec l'esprit que vous avez

apporté de tout temps dans la gestion des affaires de ce pays, esprit de réflexion, de sang-froid et, par-dessus tout, de courage.

Il faut que l'Algérie soit par excellence la terre de la hardiesse et du courage. Telles sont les hautes vertus que vos enfants déploient aujourd'hui sur les champs de bataille, écrivant sur le livre de l'histoire une page immortelle.

Mais, Messieurs, ne vous y trompez pas, à travers la variété de ses aspects et ses effets, le courage est un, et il vous faudra, à vous aussi, du courage civique pour dire à des colons qui traversent une crise et dont les intérêts sont atteints : « A vos épreuves morales, à vos pertes matérielles, vous devez encore ajouter le poids de charges nouvelles! » Mais vous leur rappellerez, comme le fait M. le ministre de l'Intérieur dans sa dépêche du 6 mai, que le contribuable métropolitain devra lui aussi subir une seconde fois le poids de la lutte sous forme de prélèvements fiscaux. Or, c'est pour la France que les Algériens ont souffert, c'est la France qui les convie au sacrifice et ils s'inspireront une fois de plus des sentiments de patriotisme qui les ont toujours enflammés.

Il me souvient encore des applaudissements répétés dont votre enceinte a retenti lorsque, il y a deux ans, le président de votre commission des finances, devenu depuis président de la délégation des colons, prononçait les paroles suivantes qui formaient la conclusion de son discours et serviront de péroraison au mien : « Mon dernier mot sera pour me réjouir du geste unanime qui vient de sortir de notre assemblée plénière et qui dira à la mère patrie que, plus que jamais, nous lui restons fidèlement attachés.

« Ici, l'idéal et la devise, comme nos cœurs, ne varient jamais, ils disent toujours : *Tout pour la France! Tout pour l'Algérie! La France d'abord!* »

Les délégations financières ont voté une motion tendant à ce que le nom de M. Huc fût donné au premier centre qui sera fondé en Algérie.

# L'ENSEIGNEMENT

DE

# L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

## DANS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

*Cet article était écrit quand est survenue la mort du gouverneur général Ponty. Au lieu de marquer, comme nous le pensions, une étape dans son œuvre scolaire, il en formera donc le tableau complet. Il devient ainsi un hommage à l'effort de M. Ponty sur l'un des terrains où il a porté avec le plus de soin et le plus de succès sa grande activité.*

Avant ces trois dernières années on trouvait, en Afrique Occidentale Française, des écoles actives, des maîtres avertis, des élèves nombreux et intéressants ; mais on ne peut pas dire qu'il y ait eu un enseignement de l'Afrique Occidentale Française.

Des efforts considérables avaient été donnés, et de vrais progrès réalisés, depuis le jour lointain où Faidherbe avait fondé, à Saint-Louis, la première école laïque : les écoles avaient même poussé comme des champignons, un peu partout, depuis 1902, et non seulement d'humbles écoles de village, mais des établissements importants, comme l'Ecole normale de Saint-Louis, l'Ecole professionnelle Pinet-Laprade, l'Ecole des fils de chefs de Kayes; si bien que, dès la fin de l'année 1911, les statistiques révélaient, pour 200 écoles, une population scolaire d'environ 10.000 élèves.

Les statistiques étaient donc tout à fait encourageantes. Mais il y a des détails que ne donnent pas les statistiques et qui diminuent l'intimidante puissance des chiffres. La plupart de ces écoles fonctionnaient sans programmes nettement établis, au gré de leurs directeurs ; les conceptions pédagogiques variaient d'une colonie à l'autre sans qu'un sérieux souci d'adaptation régionale pût justifier ces variations, et l'enseignement gardait une forte tendance à copier l'enseignement métropolitain, à se cantonner dans l'orthographe, l'arithmétique, l'histoire et la géographie de la France. Les maîtres européens débarquaient en Afrique, sans avoir subi, pour la plupart, une préparation suffisante à leur tâche nouvelle, et il leur fallait faire sur place, aux dépens de la première école qui leur était confiée, tout un apprentissage. Ajoutons qu'on hésitait encore sur les principes mêmes de cet enseignement : devait-on s'éloigner résolument des programmes métropolitains et instaurer un enseignement exclusivement professionnel? Ne fallait-il pas, d'autre part, faire des concessions à l'enseignement musulman, si actif en apparence, multiplier les écoles franco-arabes, attacher à notre cause les innombrables écoles coraniques? Autant de problèmes qui n'avaient pas encore reçu de franche solution.

Si toutes ces réserves n'empêchaient pas les réussites individuelles, il faut reconnaître qu'elles n'étaient pas exemptes de dangers. Il ne suffit pas d'accumuler les élèves, il faut encore leur donner une pâture appropriée, il faut communiquer aux écoles et aux maîtres une activité continue et de même sens ; il faut permettre aux bonnes volontés, qui ne manquent pas, de se dépenser utilement. En un mot, au sortir de cette période de tâtonnements déjà féconde en résultats le gouvernement général avait le devoir de grouper les éléments épars de son œuvre scolaire, de les animer d'une vie commune et de substituer, en quelque sorte, à la guerre de partisans menée par quelques bons maîtres un plan de campagne rigoureux, une véritable politique scolaire.

M. le gouverneur général William Ponty s'intéressait de trop près et depuis trop longtemps au développement des œuvres scolaires et notamment de l'enseignement indigène, pour ne pas accepter volontiers cette tâche nouvelle. En 1912, il organisait une vaste enquête dans toutes les colonies du groupe, en vue d'une refonte des textes organiques de l'enseignement, et toute une série de réformes s'annonçait : « Je ne me dissimule pas, déclarait-il en octobre 1912 aux membres du Conseil de gouvernement, que c'est une tâche de longue haleine que celle de l'œuvre scolaire en Afrique Occidentale Française. Je considère que nous ne sommes encore qu'à l'aube du rayonnement de notre langue parmi ces races de civi-

lisation inférieure. C'est dans le but de donner un développement plus marqué encore à cette œuvre, à laquelle j'accorde tant de prix, qu'un professeur agrégé de l'Université a été attaché récemment au gouvernement général. »

***

**Unification.** — L'enquête entreprise dans les différentes colonies du groupe révéla avant tout des divergences administratives, insuffisamment justifiées par les nécessités de l'adaptation locale. Complication ne veut pas dire adaptation, et tout contrôle, toute direction devient impossible, si la forme de l'école, sans raison plausible, varie dès qu'on franchit les limites d'un cercle. Soumettre à des règles générales et suffisamment souples l'enseignement dans les cinq colonies et les deux territoires du groupe, supprimer les différences inutiles, tracer à la conquête scolaire des voies nettes et droites, tel devait être l'objet des premiers arrêtés de réorganisation (6 juillet 1911, 2 janvier 1912, 2 novembre 1912, 30 janvier 1913).

L'enseignement primaire de l'Afrique Occidentale Française comprend désormais trois types d'écoles bien déterminés :

1° L'école de village, qui est la base de l'organisation scolaire et qui constitue l'école populaire par excellence. Elle s'installe au petit bonheur, dans une case indigène, et l'enseignement qu'elle donne est essentiellement pratique. Par elle, « nous devons entrer en contact avec le plus grand nombre possible d'indigènes, les rassurer sur nos intentions, établir entre eux et nous des rapports de sympathie, amener insensiblement leur esprit à subir des directions qui les conduiront au progrès économique et social; en un mot, elle doit servir à transformer le pays sans déraciner les habitants ».

2° L'école régionale, établie dans les centres les plus importants et destinée uniquement aux élèves les mieux doués ; elle prépare aux écoles professionnelles, aux fonctions administratives, aux cours normaux. Elle est, en somme, « l'école d'une élite ; la présence de chacun de ses élèves doit pouvoir s'expliquer par des raisons particulières. Au contraire de l'école de village, elle recherche la qualité plutôt que la quantité : et par qualité il faut entendre non seulement les dons d'intelligence, mais le bon esprit, l'équilibre mental, la facilité du caractère ». Elle aura donc des programmes plus développés que ceux de l'école de village.

3° L'école urbaine, c'est-à-dire l'école des grandes villes comme Dakar, Saint-Louis, Rufisque. Celle-là n'a plus affaire « à des petits paysans intimidés par l'école et enlevés brusquement aux milieux indigènes; elle se peuple, au contraire, d'enfants très éveillés, souvent même trop éveillés, que notre civilisation, loin d'étonner, intéresse et attire, et dont les parents sont depuis longtemps les auxiliaires de notre activité économique et administrative ». En dehors des classes européennes, dont le programme est en tous points semblable à celui des écoles de la métropole, les classes indigènes des écoles urbaines devront donc avoir un programme adapté aux conditions de la vie urbaine et moins éloigné des programmes métropolitains que celui des écoles régionales.

Au-dessus de cet enseignement primaire, les arrêtés de réorganisation de 1912-1913 prévoient un enseignement primaire supérieur, un enseignement professionnel (cours commerciaux, cours d'élèves-médecins et d'élèves-télégraphistes, écoles professionnelles pour le travail du fer et du bois, stations agronomiques, cours normaux) ; enfin, des orphelinats de métis pour les enfants abandonnés des deux sexes.

« L'Afrique Occidentale Française, pouvait dire M. le gouverneur général Ponty en novembre 1913, dans son discours au Conseil de gouvernement, possède désormais une sorte de Code de l'Enseignement primaire, très largement conçu. » Depuis bientôt trois ans qu'on l'applique avec rigueur, ce code a donné la preuve de sa valeur : il a, pour ainsi dire, fait pénétrer largement la lumière dans les parties de notre empire africain qui doivent s'ouvrir à la conquête scolaire.

***

**Cohésion.** — Il ne suffit pas d'organiser ou de réorganiser : il faut encore et surtout assurer le fonctionnement régulier du mécanisme qu'on a monté ; maintenir dans toute leur force les idées qui ont présidé à l'agencement des différents éléments, en un mot, conserver à l'œuvre entreprise son homogénéité et sa cohésion.

C'est dans cette intention que l'inspection des écoles en Afrique Occidentale Française a été régularisée à partir de l'année 1912. Les inspecteurs des écoles dans les diverses colonies du groupe étaient jusque-là recrutés au choix, et ce choix, il faut bien le reconnaître, n'avait pas toujours été très heureux. De là mainte difficulté de discipline, et surtout mainte erreur pédagogique : ce n'est point parce qu'on a été bon douanier et qu'on a de hautes relations politiques, qu'on peut, du jour au lendemain, guider un personnel enseignant dans sa tâche si délicate. Par un arrêté en date du 31 mars 1913, M. le gouverneur général W. Ponty décida que les inspecteurs des écoles seraient désormais recrutés au concours parmi les instituteurs des trois premières classes, ayant au moins trente ans d'âge et cinq ans de séjour en Afrique Occidentale Française et pourvus du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique; le concours comprend des épreuves écrites et des épreuves pratiques, portant sur l'histoire et la géographie de l'Afrique Occidentale Française, la législation, la pédagogie des écoles indigènes. Un premier concours s'est ouvert en 1913, et deux colonies du groupe, la Côte d'Ivoire et le Dahomey, en ont bénéficié : dès leur entrée en fonctions, les nouveaux inspecteurs, universitaires de carrière et

**

coloniaux avertis, « ont prouvé que le gouvernement général ne s'était pas trompé en espérant beaucoup de leur compétence et de leur activité ».

En même temps les attributions des inspecteurs des écoles étaient précisées (circulaire du 28 octobre 1912, arrêté du 30 janvier 1913), et M. W. Ponty résumait fort bien cette réglementation nouvelle, en disant dans son discours au Conseil de gouvernement de novembre 1913 : « Le rôle d'inspecteur n'est plus celui d'un chef de bureau. La mission de ce fonctionnaire est d'être continuellement en route et d'exercer, dans chaque région, un contrôle incessant de l'activité des maîtres. Ainsi, nous connaîtrons avec précision les résultats obtenus et surtout les points à remanier et les lacunes à combler. » Un tel rôle, assurément, est loin d'être aisé, si l'on songe aux distances qui séparent parfois les écoles d'une même colonie, mais comme il est fécond! L'instituteur européen ou indigène ne se sent plus isolé dans la brousse, il sait que son zèle sera constaté par une autorité compétente et que ses moindres tentatives seront soutenues et signalées, quand elles en vaudront la peine. Il est bon de noter, en effet, que le gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française ne perd pas une occasion de rappeler aux inspecteurs des écoles que « le rôle de l'inspecteur n'est pas de décourager, mais d'encourager. Il peut formuler des critiques; mais il a le devoir de les envelopper de bienveillance... En partant, l'inspecteur doit laisser au maître qu'il a inspecté un peu de réconfort et la provision de courage nécessaire pour continuer et mener à bien l'œuvre entreprise (1) ».

Cette cohésion, maintenue par les tournées d'inspection, est garantie encore depuis 1913 par deux autres institutions : le Conseil supérieur de l'enseignement primaire et le *Bulletin de l'enseignement de l'Afrique Occidentale Française.*

Le Conseil supérieur de l'enseignement primaire, institué par un arrêté du 25 janvier 1913, comprend le gouverneur général ou son délégué président, l'inspecteur de l'enseignement de l'Afrique Occidentale Française vice-président, le chef du cabinet du gouverneur général, le directeur de l'école normale d'instituteurs, un inspecteur des écoles et deux instituteurs désignés par le gouverneur général ; il se réunit à Dakar au moins une fois par an et émet des vœux relatifs aux réformes qu'il juge utile d'introduire dans l'enseignement, aux besoins des écoles publiques, aux intérêts généraux du personnel. Il offre donc le double avantage d'assurer l'unité de vues et de permettre ce qu'on appelle aujourd'hui la collaboration du personnel et de l'administration ; des quelques séances qu'il a tenues depuis deux ans, sont sorties de sages réformes, non moins utiles aux instituteurs qu'aux intérêts généraux de notre enseignement africain.

Quant au *Bulletin de l'enseignement de l'Afrique Occidentale Française*, qui paraît tous les mois depuis janvier 1913, est-il besoin de prouver à quel point il établit et maintient la cohésion entre les divers éléments de l'enseignement ? « Parce que les ouvriers s'ignoraient les uns les autres, lit-on dans l'article de présentation, parce que les œuvres ne rentraient pas toujours dans un plan d'ensemble, beaucoup trop de vaillants efforts sont restés jusqu'ici des efforts perdus. Rapprochement des collaborateurs, coordination des idées et des expériences, tel sera l'objet principal de ce Bulletin. » Et le Bulletin n'a pas failli à ces promesses ; il a, depuis sa naissance, accompli une besogne considérable. Il ne s'est pas borné, en effet, comme la plupart des Bulletins départementaux d'enseignement primaire, à la reproduction d'actes officiels : il s'est donné résolument l'allure d'une revue professionnelle, vivante et libre ; il a mis à l'étude, en dehors des problèmes purement pédagogiques, les questions les plus diverses : folklore, histoire et géographie locales, agriculture tropicale, hygiène, art indigène, etc... Aussi a-t-il trouvé tout de suite, de la part du personnel et de tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique Occidentale Française, l'accueil le plus empressé.

Telles sont les principales mesures qui ont été prises pour assurer, en Afrique Occidentale Française, la cohésion des institutions scolaires. Un service comme celui de l'enseignement en Afrique Occidentale Française est, en effet, trop jeune encore, il est trop près des principes, des conceptions *a priori*, il n'a pas subi assez longuement l'épreuve du temps et des réalités, pour qu'on ne lui donne pas tous les moyens possibles de s'observer, de se voir vivre, de se réformer sans cesse et de se perfectionner.

***

**Adaptation.** — Une fois bien établies, cette cohésion et cette unification si nécessaires ont permis au gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française de s'attaquer à cet autre problème non moins pressant, l'adaptation des programmes : nos écoles, déclarait M. W. Ponty au conseil de gouvernement en novembre 1913, « ne seront vraiment utiles qu'à la condition de rester adaptées aux milieux de pêcheurs, de pasteurs, de cultivateurs et d'ouvriers auxquels elles s'adressent, c'est-à-dire de s'enraciner dans la région et de vivre avec et pour le pays. »

Le 1er mai 1913, une circulaire fort importante précisait les intentions du gouvernement général et montrait comment il était possible de concilier nos intérêts de dominateurs et nos devoirs de civilisés. Elle était accompagnée d'un *Plan d'études et de programmes des écoles primaires de l'Afrique Occidentale Française*, qui seraient

(1) Rapport sur le concours de juillet-décembre 1913. *Bulletin de l'Enseignement de l'Afrique Occidentale Française*, janvier 1914, p. 312.

tout entiers à citer, mais dont nous ne pouvons indiquer ici que quelques traits essentiels.

Ce qui les caractérise d'abord, ces programmes, c'est qu'ils font table rase des programmes métropolitains ; on ne pourra, sans mauvaise foi, leur reprocher d'ignorer la couleur des élèves à qui ils sont destinés et de mettre, par exemple, au premier plan de l'enseignement des écoles de village l'histoire des Gaulois et la liste des sous-préfectures. Ils sont vraiment nés du pays qu'ils doivent transformer et conduire prudemment au progrès économique et social ; toutes les matières dont ils recommandent l'enseignement sont non seulement choisies avec le plus grand soin, mais, si l'on peut dire, exactement « localisées ».

Non contents de s'adapter aux conditions de vie générales de l'Afrique Occidentale Française, ils prévoient encore des variations pour chaque région : par exemple, des leçons spéciales sur la navigation de la pêche pour les régions maritimes et fluviales, sur les industries pour les centres urbains, sur le reboisement pour les régions menacées par l'influence désertique, etc.

Ils s'efforcent de cultiver l'enfant indigène sans le déraciner, ni le déclasser, et l'on sait que ce n'est pas là une précaution inutile ; à cet effet, des mesures exactes sont prévues pour le recrutement des élèves, la durée des études, l'éducation morale, le choix des sujets de travaux, etc.

Ils s'efforcent aussi de former l'esprit de l'enfant plutôt que de l'encombrer de notions disparates : rien n'est plus caractéristique à cet égard que le programme d'exercices de langage — leçons de choses — qui d'un bout à l'autre constitue une réaction contre l'enseignement des mots, la science livresque, le psittacisme. La lecture et l'écriture sont reléguées au second plan dans les écoles de village et laissent place à des exercices plus fortifiants : leçons de choses, enseignement agricole, etc.

L'enseignement des travaux agricoles et des travaux manuels cesse d'être simplement accessoire et réservé à quelques élèves : il forme partie intégrante des programmes et tous les enfants y participent; le jardin scolaire n'est plus un luxe, c'est une annexe nécessaire de la classe. Mais le plan d'études se refuse à voir dans cet enseignement un enseignement professionnel proprement dit : ce ne peut être qu'une éducation professionnelle, c'est-à-dire une préparation à l'apprentissage et un développement de l'esprit au moins autant qu'un perfectionnement de l'adresse manuelle.

Ces nouveaux programmes s'attachent aussi à faire de l'école indigène une maison avenante et gaie dont les classes s'ouvrent en chantant, dont la cour est plantée d'arbres, dont les murs soigneusement crépis s'ornent de gravures fraîches.

Enfin l'enseignement des filles est résolument transformé en un enseignement ménager.

C'est donc à une véritable révolution de notre enseignement africain que ces programmes doivent aboutir. Or, à en juger par l'esprit de suite qui caractérise ces réformes et les résultats déjà obtenus, on peut être bien sûr qu'ils ne resteront pas lettre morte et que rien ne sera négligé pour qu'ils soient appliqués avec intelligence et méthode.

La première condition qui doive faciliter cette application, c'est en dehors des indications et des études de détail données périodiquement par le *Bulletin de l'Enseignement*, la publication d'ouvrages scolaires exactement adaptés au nouveau plan d'études. Ce travail, qui est considérable, est pour ainsi dire achevé : les instituteurs africains disposent, depuis l'an dernier, de deux « livres du maître » commodes et conçus dans un esprit tout à fait moderne pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie de l'Afrique Occidentale Française; l'un a pour auteur M. Léguillette, professeur à l'Ecole normale de Gorée, l'autre M. Georges Hardy, chef du service de l'Enseignement de l'Afrique Occidentale Française. M. Monod, inspecteur des écoles du Haut-Sénégal et Niger, a de son côté publié à la librairie Delagrave deux livres de lecture « à l'usage de l'écolier soudanais ». Enfin, M. Sonolet, chargé de missions en Afrique Occidentale Française, et M. Pérès, instituteur au Sénégal, publient à la librairie Armand Colin, sous le patronage du gouvernement général, un *Syllabaire de l'écolier africain*, un livre des *Connaissances usuelles*, un livre de lecture courante *Moussa et Gigla* ou le *Tour de l'Afrique par deux petits Noirs* et un *Livre du maître africain*; ces quatre ouvrages seraient déjà entre les mains des maîtres et des élèves, si les événements actuels n'avaient fait prévoir un remaniement de la carte du monde et de l'Afrique en particulier et si les auteurs n'avaient craint de voir leurs ouvrages périmés dès leur naissance. Ce sera donc un jeu pour les instituteurs de l'Afrique Occidentale Française d'appliquer les nouveaux programmes : ils n'auront pas besoin pour la préparation de leurs leçons d'opérer de longues recherches; ils auront à portée de main, et sous une forme simple, tout un cours d'hygiène et d'agriculture tropicales, de dessin appliqué aux arts indigènes, d'histoire et de géographie locales, etc... Ceux qui donneront un enseignement inadapté seront tout à fait inexcusables.

Cette adaptation nouvelle de l'enseignement primaire aux besoins des colonies ne pouvait que profiter à l'enseignement professionnel proprement dit. L'enseignement primaire dans les écoles régionales devient en effet, nous l'avons vu, « préparatoire à toutes les sortes d'apprentissages », et l'enseignement professionnel en est le couronnement nécessaire. Aussi l'établissement de programmes pour les écoles régionales et urbaines a-t-il entraîné un remaniement des programmes des écoles professionnelles (arrêtés des 25 octobre 1912, 28 février 1913, 23 juin 1913, arrêtés de réorganisation pour chaque colonie). Les plus importantes, à savoir l'Ecole supérieure professionnelle Pinet-Laprade à Gorée, et l'Ecole des Pupilles-Mécaniciens de la Marine, à Dakar, ont été rattachées au gouvernement général, et

de grands efforts ont été faits pour en régulariser le recrutement et relever le niveau des études; les autres à Conakry, à Kayes, à Bingerville, à Porto-Novo n'ont cessé de perfectionner leur outillage; l'Afrique Occidentale Française peut compter désormais pour les travaux publics aussi bien que pour les entreprises particulières, sur la mise en circulation annuelle de bons ouvriers en fer et en bois, de mécaniciens, de dessinateurs et c'est là, on le sait, une précieuse ressource pour un pays en voie de développement.

On voit à quel point toutes ces réformes ou ces progrès scolaires rejoignent les tendances générales de notre œuvre colonisatrice. La vie scolaire en Afrique Occidentale Française ne se distingue pas de la vie économique ou politique : elle s'y mêle étroitement, elle la prépare et la facilite. On en trouverait une preuve excellente entre tant d'autres, dans la création de ces « Mutuelles scolaires » dont le but est à la fois de développer chez les enfants indigènes le goût de l'agriculture et l'habitude de la prévoyance et de l'entraide. « Sous la direction de l'instituteur, dit une circulaire de M. W. Ponty, en date du 12 juillet 1913, les élèves récoltent du caoutchouc, cultivent des céréales et des légumes, etc... et le produit de ces entreprises collectives revient aux élèves sous forme d'aliments, de vêtements, de livres, de récompenses diverses... Ce serait méconnaître le caractère et la portée des Mutuelles scolaires qu'y voir simplement un moyen commode de procurer aux élèves des récompenses en nature; elles constituent en réalité un excellent procédé de vulgarisation agricole; elles imposent à l'attention des enfants la supériorité de nos méthodes en même temps qu'elles les initient aux bienfaits du travail en commun, elles attachent par des liens solides les écoliers à l'école, elles prouvent aux indigènes la sincérité de nos intentions civilisatrices; en un mot, à tout ce que notre œuvre coloniale comporte de meilleur et de plus durable elles sont étroitement apparentées. »

*
* *

**Formation des maîtres.** — Pour une œuvre aussi nettement déterminée, il faut des ouvriers spécialement préparés. Le gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française a pris grand soin de ne pas méconnaître cette nécessité : il ne s'est pas contenté de recruter, au cours de ces trois dernières années, des maîtres de plus en plus nombreux, il a voulu que ces maîtres soient de mieux en mieux pourvus des connaissances et des méthodes indispensables à leur tâche.

Avant d'être dirigés sur la colonie à laquelle ils sont affectés, les jeunes instituteurs européens sont envoyés à Gorée et font un stage à la section normale annexée à l'Ecole normale d'instituteurs indigènes (arrêté du 27 mai 1913). Là, ils suivent des cours de pédagogie des écoles indigènes, d'histoire et de géographie de l'Afrique Occidentale Française, d'agriculture coloniale, d'hygiène et de législation; ils sont exercés à des travaux pratiques d'agriculture, de médecine usuelle, de menuiserie et d'ajustage, enfin ils font régulièrement classe à l'école annexe. A la fin de leur stage, ils subissent un examen à la fois théorique et pratique et reçoivent, s'ils sont admis, un certificat de fin d'études normales pour l'enseignement en Afrique Occidentale Française, qui les dispense du certificat d'aptitude pédagogique. Depuis deux ans déjà qu'elle fonctionne, cette institution a donné les meilleurs résultats : elle a évité aux maîtres débutants les lourdes erreurs qu'ils auraient pu commettre, en passant sans transition des écoles métropolitaines aux écoles indigènes.

Des précautions analogues ont été prises pour la formation des instituteurs indigènes : on s'est attaché surtout à meubler leur esprit de notions pratiques et à faire d eux des auxiliaires sûrs et modestes. L'Ecole normale, dont l'administration était autrefois confiée au Sénégal, a été rattachée au gouvernement général et placée sous le contrôle immédiat de l'inspecteur de l'enseignement de l'Afrique Occidentale Française (arrêtés du 25 octobre 1912 et du 7 mai 1913); de Saint-Louis, où elle était installée depuis sa création, elle a été transférée dans l'île de Gorée, en mars 1913, et l'externat a laissé place à un internat d'allure très large et adapté aux goûts des élèves (groupement par races). Les programmes ont été renouvelés en octobre 1913 et mis en accord avec le programme des écoles primaires : une école primaire indigène, un vaste jardin, un atelier au fer et au bois, sont annexés à l'Ecole normale; un hôpital, où les élèves vont s'exercer à la pratique des pansements et de la vaccination, est tout proche : l'élève-maître sortant n'est assurément pas un grand savant, mais il est excellemment armé pour la vie en pleine brousse et, bien contrôlé par les directeurs d'écoles régionales, il ne peut que rendre de grands services et faire aimer notre œuvre.

Enfin, l'institution des cours normaux, destinée à former des moniteurs indigènes, a été régularisée par une récente circulaire : « Par l'octroi de garanties de carrière, par l'unité de formation professionnelle, par l'accès à une culture plus développée et à des situations meilleures, dit cette circulaire, nous parviendrons sans aucun doute à faire rendre à l'institution des moniteurs tout ce que nous pouvons en attendre, et surtout à l'amener progressivement au même niveau que le corps des instituteurs indigènes. »

Si l'on joint à cette préparation méthodique des maîtres blancs et noirs le contrôle permanent d'inspecteurs sensés et compétents, la publication mensuelle d'un Bulletin rempli de sages conseils et d'indications pratiques, enfin l'usage de manuels appropriés à l'enseignement indigène, on ne doutera pas que les écoles de l'Afrique Occidentale Française soient toutes à bref délai en bonne voie et en bonnes mains.

*
* *

**Expansion.** — Toutes ces réformes si impor-

tantes n'ont pas empêché le gouvernement général de poursuivre l'œuvre d'expansion proprement dite, c'est-à-dire la création d'écoles et l'augmentation du nombre d'élèves.

Comme on ne peut créer des écoles sans disposer d'un nombre suffisant de maîtres, le gouvernement général a entrepris, en France aussi bien que dans les colonies du groupe, une véritable campagne de recrutement : des articles nombreux publiés dans les revues pédagogiques de la métropole (1) et dans le *Bulletin de l'Enseignement de l'Afrique Occidentale Française* ont rassuré et tenté les candidats possibles; en Afrique Occidentale Française, le nombre d'élèves par promotion de l'Ecole normale a été à peu près doublé. Surtout, cet accroissement de personnel a été facilité par une amélioration générale des situations universitaires en Afrique Occidentale Française. La création du Conseil supérieur de l'enseignement primaire et du Bulletin permet désormais aux instituteurs de faire connaître leurs désirs ; une catégorie hors classe, comportant une augmentation de 1.000 francs pour les instituteurs européens et de 600 francs pour les instituteurs indigènes, a été instituée (arrêté du 14 avril 1914); le classement des nouveaux arrivants a été régularisé ; les instituteurs déjà en exercice et ayant été retardés dans leur avancement ont bénéficié d'un reclassement (14 avril 1914) ; des mesures ont été prises pour restreindre le déplacement d'office, pour assurer le paiement régulier des indemnités, pour fonder le tableau d'avancement du personnel sur des principes généralement admis; enfin, la régularisation du recrutement des inspecteurs a délivré les instituteurs d'un de leurs plus grands soucis. Il est impossible qu'un soin si constant des intérêts du personnel enseignant ne parvienne pas à retenir ou à attirer à notre œuvre scolaire des éléments nombreux, parmi lesquels il soit permis de choisir les éléments intéressants.

En même temps qu'il recrutait des maîtres, le gouvernement général s'attachait à peupler abondamment les écoles. Une circulaire du 15 avril 1913 signalait aux lieutenants-gouverneurs « l'impérieuse nécessité d'augmenter la population scolaire » et d'amener chaque classe « au chiffre minimum de trente élèves ». « Ce serait un grand tort, ajoutait M. W. Ponty, de rester sur nos positions et de ne pas pousser par l'école, comme nous l'avons fait par les armes, une offensive audacieuse et ininterrompue. L'installation d'une école de village, dans une case indigène, sous les ordres d'un moniteur, ne constitue pas une forte dépense. Il faut que l'Afrique Occidentale en soit couverte, si nous voulons qu'elle réalise toutes ses aptitudes et mette en œuvre toutes ses richesses. »

Et dès maintenant apparaissent les résultats de ces efforts coordonnés : si certaines colonies, comme le Sénégal et la Guinée, ne manifestent encore que de lents progrès, les autres, Haut-Sénégal-Niger, Côte d'Ivoire, Dahomey, font preuve d'une remarquable activité, ouvrent tous les jours de nouvelles écoles ; un cours d'apprentis imprimeurs a été installé à Gorée, et un cours commercial à Dakar, par les soins du gouvernement général ; des cours normaux ont été créés à Bingerville, Porto-Novo, Zinder, Boutilimit ; des écoles d'apprentissage à Porto-Novo et à Abidjan ; le cours normal et l'école d'apprentissage de Kayes vont être agrandis et transférés à Bamako ; des régions neuves, comme la Mauritanie et le territoire militaire du Niger, se donnent une organisation scolaire qui trouve tout de suite le meilleur accueil. Au total, le nombre des élèves, qui atteignait péniblement 12.000 à la fin de l'année 1913, dépasse aujourd'hui 18.000.

***

En deux années (car l'année 1915 ne compte guère) un ensemble de réformes scolaires fort importantes a donc été réalisé en Afrique Occidentale Française. Réorganisation administrative, rédaction des programmes, formation du personnel enseignant, expansion méthodique, tout a été repris radicalement, mis au point, adapté minutieusement aux conditions générales de notre œuvre colonisatrice. Et ce n'est nullement par hasard que ces mesures se groupent logiquement et s'harmonisent comme les différentes parties d'un plan de campagne : dans les discours et les circulaires de M. le gouverneur général W. Ponty, dans les rapports d'ensemble, dans les enquêtes et les articles du *Bulletin de l'enseignement* transparaissent des principes fondés sur une solide expérience, en un mot, sur une politique scolaire, soigneusement étudiée et résolue au succès.

Sans doute, et de l'aveu même des auteurs de ces réformes, reste-t-il beaucoup à faire. Ce n'est pas en un jour, ni d'un trait de plume, qu'on modifie de vieilles habitudes d'enseignement ; ce n'est pas en un jour non plus qu'on épure un personnel quelque peu bigarré ; enfin, la fréquentation scolaire trouve devant elle maint obstacle résistant, qui ne disparaîtra qu'avec le temps. Mais comment ne pas reconnaître que l'enseignement de l'Afrique Occidentale Française a désormais reçu l'impulsion la plus heureuse ? Et comment ne pas féliciter vivement M. W. Ponty et son directeur de l'enseignement, M. Georges Hardy, d'avoir poursuivi avec tant de méthode et de persévérance la solution de ce problème ardu ?

---

*Nous engageons nos lecteurs à recourir à la publicité dans cet organe; ils y trouveront leur avantage, et aussi une nouvelle occasion de favoriser notre œuvre.*

***

(1) Cf. notamment un Appel aux gens résolus, paru dans *Le Volume*, *La Revue de l'Enseignement primaire et primaire supérieur*, *L'Ecole nouvelle*, en 1913.

## SIERRA-LEONE EN 1913

Le mouvement commercial de Siena-Leone en 1913 a dépassé tous les chiffres précédents. Il a atteint plus de 87 millions de francs. Les importations ont fait près de 44 millions de francs et les exportations 43 millions. Les noix et l'huile de palme prennent toujours la plus grosse part de celles-ci et c'est surtout l'Allemagne qui les absorbait, puisque sur 49.200 tonnes de noix expédiées, 43.000 allaient à Hambourg ; l'Allemagne comptait pour 10 0/0 aux importations et pour 48 0/0 aux exportations, l'Angleterre pour 65 0/0 aux importations et 13 1/2 0/0 aux exportations. A la navigation, la part de l'Allemagne n'était d'ailleurs que de 28 0/0 contre 70 0/0 à l'Angleterre.

D'après le rapport officiel (n° 808) où nous trouvons ces chiffres, la population de la colonie était de 75.572 habitants, dont 1.267 Européens, et celle du protectorat de 1.327.560 habitants. Les Mendis à eux seuls comptent pour 442.500 et les Timinis pour 347.200. La ville même de Freetown est recensée à 34.090 habitants. L'état sanitaire général continue à s'améliorer.

La ligne ferrée principale (Sierra-Leone Government Railway) de Freetown à Pendembu (227 1/2 milles) s'arrête toujours à ce terminus. L'embranchement du Nord va de Boïa Junction à Makimp (67 milles) et sera poussé jusqu'à Makene. Le nombre des voyageurs a été de plus de 438.000.

Le rapport du gouverneur célèbre ainsi les récents progrès de Sierra-Leone, colonie et protectorat :

L'année 1913 a été une période de paix et de progrès. Il y a eu une ascension générale dans le rendement des divers districts du protectorat, dû pour une bonne part au développement général du commerce qui a été lui-même favorisé par la politique tendant à établir un bon système de communications.

Une ère nouvelle s'est ouverte pour le protectorat et un esprit nouveau et large commence à pénétrer dans ses régions les plus accessibles : un esprit d'entreprise commerciale. On en a la preuve dans l'activité de plusieurs commerçants établis le long du nouvel embranchement du chemin de fer, dans l'accroissement du nombre des commerçants syriens dans le district de Karene et dans les nombreux petits commerçants et centres de commerce qu'on trouve, malgré la défectuosité des communications, dans le district nord du Sherbro.

Cet esprit commercial n'est pas limité aux Européens, Syriens et Sierra-Leonais, mais s'est déjà étendu et a pris racine dans la population indigène comme le prouve l'augmentation du nombre des licences de dioulas. Dans le Sherbro septentrional, le colportage s'est étendu au point de nuire aux industries indigènes.

**Nous accepterions avec reconnaissance les listes de noms pour la propagande que MM. les Adhérents voudraient bien nous adresser.**

# Les Tribus de la haute Mauritanie

(*Suite*) (1).

### LES REGUEIBAT

I. — Généralités.

Les Regueïbat, puissante tribu du haut désert mauritanien, s'étendent du Nord du Trarza-Brakna jusqu'à l'oued Dra. Ils sont en contact, au Sud, avec les fractions guerrières Trarza et Brakna; à l'Ouest, avec les Oulad-bou-Sba et Oulad-Delim, et ils y ont des échappées sur l'Océan; au Nord, avec la confédération Tekna d'Oued-Noun et les Aroussiin; à l'Est, avec les Tadjakant de Tindouf, l'Adrar et le Tagant. Du côté de l'Est, par le Djouf inhabité, ils nomadisent jusqu'aux confins du Tafilelt et de l'Erg-Iguidi. Ils s'étendent donc partiellement sur le territoire espagnol du Rio-de-Oro, et ils y ont une portion de leurs meilleurs pâturages. L'autre portion, Tiris et Zemmour, est dans la zone française.

D'après les traditions maures, les Regueïbat descendent d'un marabout, Sidi Ahmed Regueïbi, qui aurait vécu vers la fin du XVIe siècle. C'est de lui que ses enfants ont tiré leur nom : Regueïbi au singulier ; Regueïbat au pluriel. Quant à l'ancêtre éponyme, il tenait lui-même son nom de son pays d'origine. La tradition rapporte en effet qu'il venait du pays Regueïba, sis au Sud du Tagant, entre le Gorgol et l'aoukar du Hodh. La tribu Regueïbat vit complètement en dehors de ce vaste territoire, qui porte aujourd'hui encore le nom de Regueïba, et qui est parcouru par plusieurs fractions maraboutiques et guerrières du Tagant et du Gorgol, notamment les Ida ou Aïch.

Une légende donne un sens quelque peu fantaisiste du nom de Regueïbat. Quelque temps après son installation au Sud du pays d'Oued-Noun, Sidi Ahmed (qui n'était pas encore le Regueïbi) vit venir à lui une foule de Tekna qui se proclamèrent ses disciples. Cette prépondérance du marabout ne fut pas sans inquiéter le sultan du Maroc qui, d'autre part, avait à se plaindre des nombreux pillages des Tekna. Il fit donc marcher contre eux une mehalla pour les disperser. En cette occurrence, Sidi Ahmed ne trouva rien de mieux que d'acheter la paix. Il fit confectionner un sac dans la peau du cou d'un chameau (Regba), le remplit de pièces d'or et l'adressa au sultan. Celui-ci se laissa apaiser par ce présent et entretint par la suite les meilleures relations avec son sujet du désert, le Regueïbi, c'est-à-dire « l'homme à la peau du cou de chameau ».

Il n'y a lieu de retenir de cette légende qu'une

(1) *Renseig. Colon.* 1915, n° 5, p. 73.

indication: c'est l'intime relation d'origine qui existe entre Regueïbat et Tekna. Il est en effet à peu près certain que les Regueïbat sont des Berbères de la branche Chleuh d'Oued-Noun. Le vocable de Regueïbi se rencontre d'ailleurs fréquemment dans l'Extrême-Sud marocain, au Nord et à l'Est d'Oued-Noun, soit comme nom de lieu ou de sanctuaire, soit comme nom de famille ou de campement. La tradition maure, rapportée par les meilleurs généalogistes, est à peu près unanime pour leur assurer cette origine. En deuxième lieu, les Tekna disent couramment que les Regueïbat sont leurs anciens Zenaga et les traitent comme tels, quand ceux-ci viennent camper dans l'Imrikli, leur premier territoire. Enfin les intéressés eux-mêmes, à part quelques lettrés, ne font guère de difficultés pour le reconnaître.

Les Regueïbat témoignent d'ailleurs par leur genre de vie, par l'abondance de leurs richesses pastorales, par leur aptitude à la culture de la terre (chez les gens du Tell tout au moins), par leur renoncement passé à la vie des armes, encore qu'ils soient redevenus depuis un siècle guerriers et razzieurs de première ligne, par le calme relatif où ils ont toujours vécu avec leurs voisins d'origine hassane incontestée (Oulad-Delim, Oulad-Yahia-ben-Othman, Trarza), ils témoignent, dis-je, que, Berbères, ils n'ont pas échappé aux grands phénomènes qui ont marqué la transformation des sociétés berbères de Mauritanie et qu'ils ne doivent pas en être détachés.

On signalera donc simplement pour mémoire la légende qui fait de Sidi Ahmed le Regueïbi un chérif descendant d'Idris, le fondateur des dynasties chorfa du Maroc. Il en a été pour les Regueïbat, comme pour les Ida ou Ali, les Fadelia et plusieurs autres tribus ou familles berbères de Mauritanie. Dans l'impossibilité de trouver une place dans la solide et incontestable tradition maure des hassanes, ils se sont fabriqué, en qualité de zouaïa, seuls lettrés, une origine chérifienne absolument incontrôlable, établie sur leurs seuls témoignages et qui leur est généralement déniée par leurs voisins.

Un lettré des Oulad-Biri a fait remarquer qu'ils descendent peut-être de Rigab que l'historien Ibn Khaldoun signale comme ayant fait partie des tribus hilaliennes.

Toutes ces hypothèses et légendes sont fantaisistes. Il reste que les Regueïbat, par leur vie saharienne, leur contact avec les tribus hassanes, l'incorporation dans leur groupement de familles proprement arabes et leur instruction islamique très développée, se sont fortement arabisés et peuvent aujourd'hui se donner l'apparence de nobles origines prophétiques.

Le tableau généalogique des Regueïbat s'établit ainsi, selon les dires de Mohammed ben Khalil, cheikh des Regueïbat du Sahel :

SID AHMED LE REGUEIBI

Sid Ahmed, fils posthume, enterré dans le Regueïba de l'oued Dra

AHMED

| Moussa, ancêtre des Oulad-Moussa | Sâadi, ancêtre des Souaad | Cheikh, ancêtre des Oulad-Cheikh | Taleb, ancêtre des Oulad-Taleb | Gassem, ancêtre des Gouassem ou Regueïbat du Tell |
|---|---|---|---|---|
| Regueïbat du Sahel | | | | |

Les recensements des Regueïbat ne fournissent pas encore de données précises et contrôlées. On n'acceptera donc les chiffres ci-dessous, obtenus par renseignements recoupés, que sous bénéfice d'inventaire.

L'ensemble de la tribu comprend approximativement 4.100 tentes, représentant environ 24.600 personnes et un minimum de 4.000 guerriers. Un grand nombre d'entre eux, la moitié, dit-on, sont armés de fusils à tir rapide.

## II. — Fractionnement.

Les Regueïbat se divisent en deux groupements : les Regueïbat du Sahel (c'est-à-dire de l'Ouest) et les Regueïbat du Tell (c'est-à-dire du Nord). Le premier de ces groupements comprend six portions ; le second, une seule. Les deux groupements sont considérés comme sensiblement égaux. Chaque fraction, vivant de sa vie propre et quasi indépendante, c'est avec elle et non avec le groupement que doit être conduite l'action politique.

Regueïbat, 4.100 tentes

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. Oul.-Moussa. | 700 tentes | | Regueïbat du Sahel, 2.100 tentes |
| 2. Souaad..... | 600 — | | |
| 3. Rehalat..... | 200 — | | |
| 4. Oul.-Cheikh. | 200 — | | |
| 5. Oul.-Daoud. | 200 — | | |
| 6. Oulad-Taleb. | 200 — | | |
| Gouassem.. | 2.000 — | — R. du Tell. | 2.000 tentes |

1° — Les Oulad-Moussa se subdivisent en les sous-fractions suivantes :

Oulad-Moussa, 700 tentes

Ahel-Bellao
Oulad-Lahsen
Oulad-Mouïer
Oulad-el-Iaggoutïa } Ahel-el-Qacri / Ahel-el-Iaggoutïa
Ahel-Mohammed-Salem

Les quatre premières fractions sont des Regueïbat de pure origine ; la dernière, les Ahel-Mohammed-Salem, est une fraction d'origine medlich vivant depuis plusieurs générations chez les Oulad-Moussa. On verra plus loin sa filiation et son rôle religieux.

Le commandement des Oulad-Moussa a été exercé jusqu'à la fin du XVIII^e siècle par la famille Ahel Taouteï des Oulad-Cheikh; puis, pendant la durée du XIX^e siècle, concurremment ou successivement, par les familles Oulad Lafriet, des Ahel-Bellao, et El Bardi, des Oulad-Lahsen. Pendant ce même temps et par ces familles, les Oulad-Moussa avaient autorité sur tous les Regueïbat du Sahel.

Depuis un quart de siècle environ, c'est la famille des Ahel Bardi qui, par Mohammed ben Khalil, a pris la prépondérance. Ci-dessous son schéma généalogique :

Sid-Ahmed, le Regueïbi
|
Ahmed
|
Moussa, ancêtre des Oulad-Moussa
|
M'Hammed
|
El-Qadi
|
Hamed-Cheikh
|
Hamdan
|
Khalil
|
Mohammed

Khalil, le père de Mohammed, chef actuels, n'était qu'un notable intelligent et populaire dans

MOHAMED O. EL KHALIL
Chef des Ouled-Moussa (Regueïbat).

sa fraction. Ce fut Mohammed qui, par ses largesses et par son habileté politique, commença vers 1890 à se poser en concurrent des familles prépondérantes. Il prit définitivement pied quand le représentant des Oulad-Lafriet, Ahmed Salem, eut été tué par les Oulad-Delim, vers 1898. Il n'eut pas de peine alors à supplanter le jeune Mohammed Brahim, neveu d'Ahmed Salem. A partir de 1900, Mohammed ben Khalil est le chef incontesté des Oulad-Moussa et tient en laisse

MOHAMED EL KHALIL O. EL BOUKHARI
Chef des Ouled-Tehalat (Regueïbat).

ses rivaux. Sa biographie rentre dans l'histoire politique de la tribu.

Outre les deux familles ci-dessus nommées, les notables des Oulad-Moussa sont : 1° Ahmed Baba ould Chilh ould Derouïch; 2° Ahmed el Ouali et Ahmed ben el Kouerdi ould Mohammed Salem, des Oulad-el-Hassan ; 3° Amin Amar ould el Kebil, des Ahel-Bellao.

2° Les Souaad, au nombre de 600 tentes, se subdivisent en les sous-fractions suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| Souaad..... | 600 tentes | Ahel-ba-Brahim<br>Ahel-Abdallah-ben-Omar<br>Ahel-Khali-Iahia<br>Ahel-bou-Siied<br>Ahel-Brahim-ould-Abd-Allah<br>Ahel-Aïlal<br>Reraba |

Le personnage le plus en vue de la fraction est Lebouh ben Abd Allah, des Ahel-Abid-Allah-ben-Omar, et son frère Jouli. Cette famille dirige la fraction. Les autres notables sont : 1° Cheikh Mahmoud ould Abd el Hadi et son frère Aliin; 2° Mouley Ahmed ould Siied ould el Khir Fih, ce dernier guerrier fameux, tous des Ahel-Ba-Brahim; 3° Aliin ould Ziiou, des Ahel-Khalilahia; 4° Brahim ould Lahsen, des Oulad-bou-Sid ; 5° Bachir ould Beïba, des Ahel-Hilal ; 6° Cheikh Moumen ould Qader, des Reraba.

3° Les Tehalat, au nombre de 100 tentes environ, comprennent trois fractions dont une seule est importante : les Oulad-Dekhil. Ces campe-

ments descendraient soit d'un chérif venu s'établir chez les Regueïbat, il y a deux siècles environ, soit d'un marabout chleuh, d'origine Bou-Drara-Tehâla, arrivé dans le Sud mauritanien par Chinguetti. Ils sont les cousins d'une fraction des Tagnit (Trarza) : les Oulad-Taleb-Ahmed; ce Taleb Ahmed était le frère d'un des ancêtres des Tehalat.

Les personnages les plus en vue sont : 1° les Ahel-Bokhari, dont le chef a été tué dernièrement à El-Biïedh ; 2° Ali Mohammed ould Dekhil, qui a pris sa succession politique; 3° Khalil ould Ali; 4° Ahmed ben Baba ould Rachid, qui était avec les Télamides à la journée de Kçar-Teurchane, où il s'est fort bien comporté ; 5° les Oulad-Meïara.

Les Tehalat marchent dans le sillage des Oulad-Moussa.

4° Les Oulad-Cheïkh, au nombre de 300 tentes environ, ne comprennent pas de sous-fraction. Les personnages les plus en vue sont : Omar ould Brahim plus connu sous le nom patronymique de Touteï (Le Bègue); et Hommadi ould Ahmed Baba ould Ammiïer, ce dernier guerrier réputé.

Cette famille des Ahel Touteï a jadis exercé le commandement chez les Regueïbat du Sahel.

5° Les Oulad-Daoud sont au nombre de 200 tentes environ. Ils marchent dans le sillage des Oulad Moussa et reconnaissent Mohammed ben Khalil comme chef général.

Le notable le plus en vue est Mohammed ould Barka.

6° Les Oulad-Taleb sont au nombre de 200 tentes environ. Ils suivent le sillage, tantôt des Oulad-Moussa, tantôt des Souaad.

*
* *

Les Gouassem (ou Lgouassem) constituent à eux seuls la seconde moitié de la tribu Regueïbat, celle du Tell (du Nord).

Ils comprennent 2.000 tentes environ, et se subdivisent en les fractions et sous-fractions suivantes :

Gouassem, 2.000 tentes

1. Ahel-Brahim ou Daoud, 650 tentes

| | | |
|---|---|---|
| Ahel-Sidi-Alal | 75 | tentes |
| Jenha | 75 | — |
| Ahel-ben-Qacem-Brahim | 100 | — |
| Oulad-Sidi-Ahmed | 100 | — |
| Ahel-Lahsen-ou-Hemad | 100 | — |
| Sellam | 200 | — |

2. Loubeïhat, 1.000 tentes

Ahel-Haïoun
Ahel-el-Qadi
Ahel-Dada
Ahel-Sidi-Aliah-Moussa
Ahel-ben-Iahïa
Lemraz-Gïa

3. El-Foqra, 350 tentes

Ahel-Ahmed-ben-Laksen.... 100 tentes
- Ahel-Brik
- Ahel-Oubeïh
- Ahel-Sidi-M'Hammed
- Ahel-lahia
- Hosseïna
- Ahel-Sidi-Mbarek

| | | |
|---|---|---|
| Ahel-Lamjed | 25 | tentes |
| Rouma | 25 | — |
| Ahel-Taleb-ben-Ahmâd | 130 | — |
| Zouïnat | 20 | — |
| Menacera | 25 | — |
| Sedâdra | 25 | — |

Les Regueïbat du Tell passent pour être plus pacifiques que leurs cousins du Sahel. La dernière guerre avec les Oulad-bou-Sba les a contraints à se mettre au métier des armes, mais auparavant ils ne prenaient pas part aux grandes luttes entre tribus.

Les personnages les plus en vue du groupement sont :

El Habib ould Balal ould Kaïhel, des Oulad-Sidi-Alal, chef des Ahel-Brahim ou Daoud; les Ahel Bouennan, des Jenha; les Ahel Kheraïf; Moulay ould Machi Bechchour ; Mohammed Ali ould Daddah.

Deï, chef des Loubeïhat.

M'Hammed ould Bora et son cousin Ouarga ould Jamaa, de la famille dirigeante des Ahel Ahmed ben Lahsen

Les Loubeïhat et les Foqra subissent assez fortement l'influence de Mohammed ould Khalil, des Oulad-Moussa (R. du Sahel). Les Ahel-Brahim ou Daoud sont plus indépendants avec leur cheikh El Habib ould Balal.

## III. — La situation politique.

L'hostilité la plus aiguë a de tout temps régné entre les Regueïbat, les Oulad-bou-Sba et les Kounta. C'est une haine classique en Mauritanie et l'on dit « se haïr comme un Regueïbi et un Kounti » ou « comme un Regueïbi et un Sbaï ».

Toute la politique de Moulay Dris, cousin et représentant du sultan, échoua en 1906 devant cette irréductibilité. Par de longs et laborieux palabres, il réussit à grouper toutes les tribus de l'Adrar, de juin à octobre 1906, et à leur insuffler la guerre sainte; mais c'est en vain qu'il tenta d'unir sous sa bannière Regueïbat et Oulad-bou-Sba. Ceux-ci profitèrent même des pourparlers qui, pour rester infructueux, semblaient néanmoins apporter une certaine détente et comme une neutralité tacite, pour se jeter sur les Regueïbat et piller plusieurs de leurs campements ainsi que des campements de leurs alliés Oulad-Reïlane.

Ce que le Chérifien n'avait pas pu faire, l'influence toute puissante de Ma el Aïnin devait le réaliser, partiellement du moins. Quand les tribus de l'Adrar marchent sous la conduite de Moulay Dris à l'assaut du Tagant, la diplomatie de Ma el Aïnin amène, le jour même de Niémelane (25 octobre 1906), la défection de Mohammed Mokhtar, le chef des Kounta, et de plusieurs autres fractions. Les Regueïbat n'assistent pas à cette dure mêlée, mais on retrouve, quelques semaines plus tard, leurs contingents fanatisés dans les bandes qui attaquent Tijikja (fort Coppolani). Ce fut là le premier contact de cette tribu avec les Français.

Rejetés vers le Nord, insoumis et dissidents vont faire quelque temps bon ménage. Les Kounta s'installent en partie sur le territoire Regueïbat. Les Ahel Sidi-Mahmoud se rapprochent. Les trois tribus forment un groupe assez compact à l'est de Ouadane. Les Djemaa de l'Adrar palabrent. On s'approvisionne de toutes parts pour recommencer la lutte et ce sont les Regueïbat qui se font les convoyeurs des caravanes d'armes et de munitions entre les plages désertes où les balancelles canariennes viennent les déposer et l'Adrar et le Tiris.

Puis toute cette belle activité se ralentit. On sent tout ce qu'a de factice cette agitation ; chacun ne comptant pas plus sur son voisin que sur lui-même On décide donc d'aller demander un suprême effort au sultan ; et tandis que son malheureux représentant Moulay Dris, qui ne compte plus, s'étiole dans le dénûment à Atar, vivant aux crochets d'une tante de l'émir, Ma el Aïnin et tous les chefs maures rebelles partent vers Marrakech.

C'est ici que se place la première scission chez les Regueïbat. Quelques uns se joignent à la sorba de Ma el Aïnin. D'autres viennent aider l'émir de l'Adrar, Ahmed ould Aïda, à empêcher le retour vers le Tagant des tribus lasses de la guerre. Ils en profitent d'ailleurs pour piller quelque peu les Ahel-Sidi-Mahmoud, de sorte qu'une coalition se forme contre eux d'Oulad-Delim, Oulad-bou-Sba et Ahel Sidi-Mahmoud, sous la conduite de l'émir exaspéré, et que les hostilités sont immédiatement engagées contre leur parti. Battus en plusieurs rencontres et vigoureusement pourchassés, les Regueïbat se réfugient dans le Baten. Quelques campements restent dans l'expectative. D'autres, enfin, allant plus loin (et parmi eux, le plus fort noyau est composé d'Oulad-Moussa, commandés par Mohammed ben Khalil et suivis par des groupes Tehalat, Oulad-Daoud, Oulad-Cheikh et Oulad-Taleb) font dire à Cheikh Sidïa, sachant que la chose sera répétée, qu'ils ne sont pas du tout les ennemis des Français. Puis, pour ne pas en perdre l'habitude et en attendant les événements, toutes les fractions recommencent à guerroyer contre les Oulad-Bou-Sba et les Oulad-Reïlane (été 1907).

Les démarches de Cheikh Sidïa, invité par l'autorité française à aller de l'avant, étaient couronnées de succès. Assurés désormais qu'aucun secours n'est à attendre du Maroc (et les démarches secrètes de Cheikh Sidïa auprès du sultan n'avaient pas peu contribué au refus de secours qu'il formula), les Regueïbat du Sahel, sous la conduite de Mohammed ben Khalil, engagent des pourparlers. Ils arrivent peu après à Boutilimit, et, sous les auspices du cheikh, font leur soumission personnelle, et promettent de ne plus marcher contre les tribus ralliées (fin 1907).

Cette soumission était évidemment toute nominale, puisqu'on ne pouvait se rendre sur leur territoire ; et la neutralité vis-à-vis de nos sujets était tout ce qu'on pouvait leur demander. Ils s'appliquent d'ailleurs tant bien que mal à respecter leurs engagements et plusieurs mejbour, partis pour razzier les tribus rebelles, passèrent à travers certaines fractions soumises, sans « manger » au delà des limites permises.

Entre temps, des caravanes de commerçants Regueïbat, qui descendaient à Saint-Louis, opèrent leur soumission pour leur propre compte, et d'une façon un peu arbitraire, se faisant accorder l'aman au nom de la tribu (30 novembre 1907).

Voici la convention qui fut signée à Saint-Louis entre le colonel Gouraud, commissaire du gouvernement général, et la « tribu des Regueïbat » représentée par les délégués de sa djemaa, les nommés Ahmed Baba, des El-Abd-el-Ahi, Mohammed Saloum ould Makhoul des Talhat, Mohammed Ali ould Sidi Ahmed des Oulad-Moussa, Zeïn ould Ahmed Faya des Oulad-Moussa, Ahmed ould Adda des Siouaïd :

« Le gouvernement français, toujours ami des musulmans, et par égard pour Cheikh Sidïa, ami des Français et des Regueïbat, accorde l'aman aux Regueïbat.

« Les personnes et les biens de cette tribu, considérée désormais comme amie, seront respectés partout où les Français les rencontreront.

« Les caravanes des Regueïbat pourront circuler librement dans le territoire de la Mauritanie. Ils s'engagent à se conformer aux règles politiques et administratives des Français, et notamment avant d'entrer dans le territoire soumis aux Français à se présenter aux postes français, pour prendre un laisser-passer et acquitter le droit d'oussourou.

« Les Regueïbat s'engagent formellement à ne jamais porter les armes contre les Français, à ne pas faire de rezzous chez les tribus qui leur sont soumises, à ne pas donner asile et secours dans leurs campements aux ennemis des Français. »

Les bons rapports que les Regueïbat entretiennent avec les Français ne signifient pas que leurs relations avec le Nord soient mauvaises. Au contraire, elles sont excellentes : on peut en juger soit par les démarches que firent auprès d'eux leurs vieux ennemis les Aït-Oussa (Tekna) pour leur demander l'union et la paix et les engager à abandonner les chrétiens et à revenir vers le Tell où l'eau, l'air et les pâturages sont purs, soit par la lettre qu'El Hiba, au nom de son père Ma el Aïnin, écrivait à Mohammed ould Khalil (12 décembre 1909). C'est celui-ci même qui montra cette lettre à l'autorité française pour faire éclater sa fidélité et en battre monnaie :

« Je reste fidèle à notre ancienne union et à notre grande amitié.

« Nous venons d'arriver de chez le sultan ; nous l'avons laissé à l'apogée de la victoire et de la puissance, puisqu'il a pris le Rogui, l'a mis à mort et a étouffé le feu de sa révolte. Il n'y a plus de difficultés, grâce à Dieu.

« Dans tous ces pays règne le calme le plus

parfait, de la Gaada (1) à Fez. On n'y voit que la paix et un accord unanime entre musulmans.

« Le sultan nous a demandé d'abandonner notre résidence (Smara, sur la Seguia) pour venir à Tiznit, afin de nous rapprocher de lui : voilà plusieurs fois qu'il nous exprimait ce désir ; nous venons donc de nous exécuter, mais en quelque lieu que nous soyons, nous serons toujours et sans doute possible pour vous, de vrais amis.

« Le sultan nous a donné l'ordre de cesser la guerre avec les Français pour le moment, jusqu'à ce qu'il les voie et qu'il règle avec eux les affaires en instance ; et aussi jusqu'à ce qu'il puisse voir notre cheikh (Ma el Aïnin).

« La situation est bonne chez les Tekna, à l'heure actuelle.

« Pour terminer, sachez bien qu'en quelque lieu que nous nous trouvions nous serons toujours prêts à venir en aide à vos amis et à châtier nos ennemis partout où ils seront. »

En même temps, cédant aux démarches de Mohammed ben Khalil, la dernière fraction des Regueïbat du Sahel, les Souaad, et même une tribu Tekna, les Iggout, se décident à se rapprocher de nous et à demander l'aman (septembre 1910). Il leur était accordé moyennant le payement de 100 chameaux pour les Souaad et du vingtième de leurs troupeaux pour les Iggout. Arrêtées quelque temps à hauteur de la sebkha d'Idjil par les sollicitations des Espagnols, elles passèrent outre finalement et, en février 1911, font leur soumission à Atar (Adrar). Les Regueïbat du Nord (Gouassem) les suivent de près. Leur soumission est acceptée à Atar en septembre 1911, moyennant une amende de 100 chameaux de choix. La convention suivante est signée à la date du 28 septembre 1911 :

« 1° Les Lgouassem-el-Brahim ou Daaoud comprenant les fractions ci-après :

« Ahel Sidi-Halal-Jenha ;

« Ahel-bel-Ghassem-Brahim ;

« Salama-Oulad-Sidi-Hemad ;

« Ahel-Lehssen-Ouehmad ;

et ayant pour chef Habib ould Belal ould Hamed ould Keichel, se soumettent au gouvernement français.

« 2° Ils s'engagent à cesser dès maintenant toute hostilité contre les Français et contre les tribus qui leur sont soumises, à rendre ou faire rendre, dans le plus bref délai possible, les prises qui ont été faites depuis moins de quatre mois dans la Mauritanie par des medjbour où se trouvent des Lgouassem.

« 3° Un délai de cinq mois leur est accordé pour descendre avec leurs tentes et leurs troupeaux dans le Nord de l'Adrar et payer un achour d'arrivée de 100 chameaux. Les Lgouassem pourront utiliser ensuite comme terrains de parcours, outre l'Adrar proprement dit, les régions qui s'étendent au Nord jusqu'à la Seguia-el-Hamra.

« 4° Lorsque ces conditions auront été remplies, l'aman sera accordé aux Lgouassem-el-Brahim ou Daaoud dans les conditions habituelles.

« 5° Les Français s'engagent de leur côté à faire cesser toute hostilité contre les Lgouassem-el-Brahim ou Daaoud pendant le délai de cinq mois qui leur est accordé pour exécuter les conditions de l'aman. Les Lgouassem seront ensuite traités comme les autres tribus Regueïbat de l'Adrar. »

Cette situation a duré cinq ans (1907-1912). Les relations entretenues avec les Regueïbat, plutôt sur un pied d'alliance que sur un pied de commandement, ont été sujettes à des alternatives de confiance ou de froideur. Ils payaient l'impôt zekkat tant bien que mal, convoyaient nos approvisionnements, nous aidaient à remonter nos unités méharistes et surtout se montraient fort utiles en servant de couverture à la Mauritanie soumise sur le front Nord et Nord-Ouest. D'autre part, lors de la conquête de l'Adrar (1908-1909), il n'a été signalé que de faibles contingents Regueïbat parmi les bandes ennemies.

Mais cette délicate situation de couverture les a plus d'une fois contraints à pactiser avec les rezzous du Nord parmi lesquels étaient plusieurs de leurs frères dissidents, à leur donner asile, à leur fournir des renseignements sur nos postes ou nos détachements. En perpétuel danger d'être pillés, il est assez naturel qu'ils aient cherché à tenir la balance égale entre les Français et les tribus rebelles.

A partir de 1912, la situation va devenir franchement mauvaise. La Mauritanie avait bénéficié jusque-là de la période de recueillement qui suivit la mort de Ma el Aïnin (1910-1912). Les fils et telamides du marabout de la Seguia finissent par se mettre d'accord et lui désignent comme successeur son cinquième fils El Hiba. Celui-ci entreprend aussitôt une campagne active dans les tribus sahariennes. Les excitations de ses émissaires, parmi lesquels il faut signaler l'Iggouti dissident Mohammed ben Ahmed, finissent par triompher de l'apathie et des dissensions intestines des tribus. La crainte d'être pillés par les bandes de Lardaf achève de décider les moins férus d'aventures. L'agitation gagne de proche en proche. Déjà, en novembre 1911, Mohammed Brahim, des Oulad-Lafriet, la famille rivale des Ahel-Mohammed-ould-Khalil, partait en dissidence avec la majorité des Ahel-Bellao. Ils cédaient tant aux déceptions ambitieuses de leur chef qu'aux sourdes menées des Ahel-Ma-el-Aïnin qui venaient de réoccuper Smara. Par la suite les fractions Regueïbat du Nord rapprochent leurs campements de la Seguia. Les fractions de l'Ouest sont très travaillées, et successivement se détachent de Mohammed ould Khalil un grand nombre de sous-fractions et campements qui lui étaient fidèles : Iggout (Tekna) ; majorité des Souaad ; sous-fractions d'Oulad-Lahsen et d'Oulad-Daoud ; quelques-unes même des Oulad-Moussa. Lui tient bon malgré tout et résiste aux sollici-

(1) La Gaada, région comprise entre le Dra et la Séguia et qui est considérée comme l'extrême limite sud de l'empire chérifien.

tations personnelles d'El Hiba et de Lardaf. Mais les siens le lâchent : M'Haïmed, son propre fils, part vers le Nord à la tête d'une délégation décembre 1912) pour se rendre compte de la situation. Jouer avec le feu, c'était se brûler. La députation revient enflammée par les promesses séduisantes des Ahel-Ma-el-Aïnin, par le prochain triomphe de l'Islam, par l'espoir du plus abondant des butins.

Après la fâcheuse affaire de Liboïrat (10 janvier 1913) à laquelle prennent part plusieurs dissidents Regueïbat, et au moment où le millier d'hommes de Lardaf se réunit entre la Seguia et la Hammada pour se ruer sur la Mauritanie (février 1913), Mohammed ould Khalil peut craindre un moment que la cause des Français ne soit perdue.

Son fils M'Haïmed s'échappe de son campement avec plusieurs tentes. Toutes les fractions Regueïbat sont dès lors en pleine dissidence ; elles sont représentées dans la harka de Lardaf et perdent sur l'oued Tagliat (10 mars) quantité de guerriers.

Mohammed ould Khalil, resté seul, quelque peu bousculé par les détachements méharistes qui s'épuisent à battre l'estrade pour arrêter les derniers départs en dissidence, menacé d'être pillé, enlevé et mis à mort par les rezzous qui s'abattent à ce moment sur la Mauritanie, trompé par les faux rapports des agents de Lardaf qui répandent astucieusement le bruit que la cause hibiste triomphe partout au Maroc comme sur la Seguia, se décide à remonter vers le Nord (avril 1913). Ce n'était pas sans regrets, car il rendait compte de son départ et, ce faisant, en exprimait ses regrets avec le désir de revenir dès que les circonstances le permettraient.

Il s'immobilise d'ailleurs au Nord d'Idjil, refusant opiniâtrement de faire acte d'hostilité personnelle contre les Français, et il faut reconnaître qu'au milieu de cette demi-douzaine de petits rezzous qui, en avril-mai 1913, cherchent un mauvais coup à faire sur nos gens et ne vont pas sans le malmener quelque peu, cette attitude quasi fidèle est méritoire. Dès le mois d'août d'ailleurs, quand les bandes sahariennes d'El Hiba, abandonnées à elles-mêmes, commencent à se disloquer, Mohammed ould Khalil fait dire en Adrar qu'il reviendra si l'aman lui est accordé. Les pourparlers se sont continués depuis ce jour avec lenteur. La seule présence passive de Mohammed ould Khalil au milieu des gens du Nord était pour eux un ferment de désagrégation. A mesure que ses velléités de soumission se précisaient, son action politique parmi les Regueïbat et même chez les dissidents voisins se faisait plus intense. Son fils arrivant à Atar en octobre 1913, et 60 Oulad-Reïlane d'un contre-rezzou, faits prisonniers au mois de mars précédent, étaient remis en liberté par les Regueïbat et rentraient en Adrar. Les dernières négociations que le colonel Mouret, commissaire du gouvernement général, a poursuivies dans son récent voyage en Adrar (février 1914) ont définitivement mûri cette question.

Quant aux Regueïbat du Nord, les pertes importantes effectuées au cours de leur grand rezzou à l'Ouest de l'Adrar et dans l'Hodh (septembre-novembre 1913), venant s'ajouter à celles de l'oued Tagliat, les ont fortement assagis. Sur les traces du cheikh des Regueïbat du Sahel et par leur intermédiaire, les pourparlers d'aman sont engagés. Ils sont en bonne voie de réalisation.

Les conditions suivantes ont été imposées aux djemaa Regueïbat :

« Ne prendre part à aucune action de guerre ou de pillage dirigée contre nous, leur soumission étant cette fois considérée comme définitive, et la rupture de cette soumission devant le cas échéant être punie très sévèrement.

« Les tribus qui rentrent paieront l'impôt dû pour 1913, non encore versé. Toutes s'engagent à payer dorénavant l'impôt régulier chaque année.

« Versement par les tribus, en plus de l'impôt ci-dessus, d'une amende ou contribution en chameaux dont le taux sera fixé après entente avec chacune d'elles.

« Restitution par ceux qui en sont détenteurs des fusils qui leur avaient été confiés et qu'ils ont emportés en dissidence.

« Restitution des trois tirailleurs et des femmes et enfants de tirailleurs enlevés l'an dernier à Liboïrat ou à El-Guettara. Les prisonniers de guerre détenus à Atar Boutilimit et Mederdra seront mis en liberté, en échange. »

Afin de faire éclater aux yeux de tous les Maures la soumission définitive de sa tribu, Mohammed ben Khalil et le cheikh des Regueïbat se sont rendus à Saint-Louis même, accompagnés de l'émir de l'Adrar, Ould Aïda, de l'émir du Trarza, Ahmed Saloum III, et de Cheikh Sidïa. Ils ont fait cette soumission à Rufisque, le 20 mai 1914, entre les mains de M. le gouverneur général Ponty.

La situation actuelle permet de prévoir le retour prochain des fractions Oulad-Delim, amies de Mohammed ben Khalil.

La soumission des Regueïbat assure la couverture du front nord de la Mauritanie et étend notre influence jusqu'à Dra.

***

Il convient de signaler en terminant les principales rivalités intestines ou extérieures des Regueïbat.

A l'intérieur. — Chez les Regueïbat du Sahel : rivalités entre les familles Ahel Lafriet, Ahel Bardi et Ahel Mohammed ould Khalil pour le commandement des Oulad-Moussa, et la suprématie générale sur tout le groupe du Sud.

Les Regueïbat du Sahel et du Tell vivent en assez bons termes.

A l'extérieur. — Rivalités entre les Regueïbat et les fractions Jaafria et Oulad-Reïlane (plus particulièrement Narmoucha), des Oulad-lahia-ben-Othman, de l'Adrar.

Rivalités entre les Regueïbat et les Ahel-Ajour de l'Adrar.

Rivalités entre les Regueïbat et les Oulad-bou-Sba.

Rivalités entre les Regueïbat du Tell et les Tadjakant (particulièrement les Tadjakant de Tindouf).

Les relations entre Oulad-Delim et Regueïbat ne sont pas mauvaises. A signaler les sympathies de Mohammed ould Khalil, chef des Regueïbat du Sahel, avec Ahmoïn, chef des Oulad-Delim du Sud.

Rivalités entre les Regueïbat et les Azouafit et Aït-Oussa, fractions Tekna. Les relations générales des Tekna et des Regueïbat sont très bonnes; plusieurs fractions Tekna même, notamment les Iggout, ennemis de leurs frères Aït-Oussa, sont les amis des Regueïbat et ne séparent pas leurs destinées des leurs.

Rivalités enfin à grande envergure entre les Regueïbat et les tribus du Sud algéro-marocain : Oulad-Djerir, Doui-Menia, Beraber, d'une part, et les tribus du Sahara soudanais, d'autre part, Berabich, Kounta, etc. Les Regueïbat ne lancent guère de rezzou sur le Tafilelt ou la Saoura. Ils préfèrent attendre les harka Ould-Djerir et Beraber revenant du Sahel et les piller au passage. En revanche, ils partent en rezzou par le Nord de l'Adrar ou le Sud du Tagant, à travers tout le Hodh et Sahel soudanais, pillant les azalaï de Taoudéni, les campements Kounta, etc., et jusqu'aux fractions Touareg du Sud. On les a vus abreuvant leurs chameaux dans le Niger, en aval de Tombouctou, à hauteur de Bamba et Bourem.

## IV. — La vie civile et religieuse.

Les Regueïbat, comme tous les grands nomades de Mauritanie, sont assez peu religieux. Il semble qu'il y ait ici incompatibilité entre l'Islam et la vie de guerrier et de nomade.

Ils s'en remettent pour les besoins de leur vie civile et religieuse à des campements de marabouts qui exercent chez eux, quand on le leur demande, et le fait est plutôt rare, leur office de clergé, de magistrat civil et d'instituteur.

Le plus important de ces groupements est chez les Regueïbat du Sahel, la fraction Ahel-Mohammed-Salem, d'origine medlich et qui jouit dans toute la Mauritanie d'un grand renom de science et de piété. Les cheikhs maures considèrent ce campement comme une sorte d'école supérieure de droit et y envoient leurs meilleurs élèves y compléter leurs études juridiques. Les principaux personnages depuis Mohammed Salem, l'ancêtre éponyme, ont été ou sont :

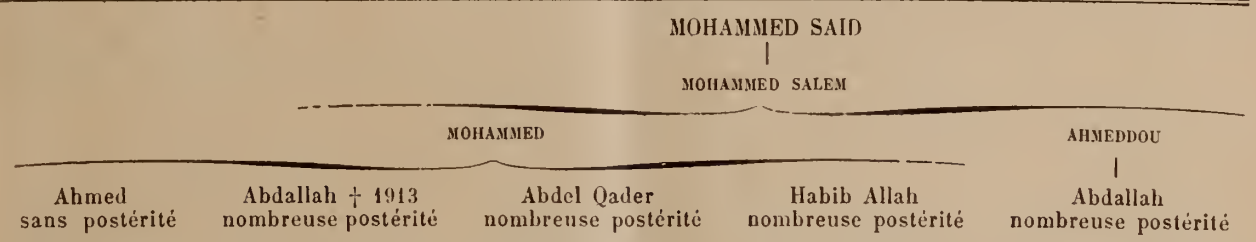


Ce fut Mohammed Salem qui, le premier, émigra de chez les Medlich vers 1830.

Mohammed, son fils, fut en son temps le plus grand savant de la Mauritanie. Il a composé un commentaire du Coran, dit Riian ; un commentaire du Coran, dit Louama ; un commentaire du Çahih de Bokhari, dit « Alnahr al Djari ». Il est enterré à Doumous.

Ahmed, son fils aîné, fut disciple de Cheikh Sidïa el Kebir. Ses trois frères, et surtout les deux premiers, Abdallah et Abdel Qader (celui-ci vivant encore), jouissent dans tous les pays maures d'une réputation de savants illustres.

Abdallah, fils d'Ahmeddou, est commerçant à Sedhiou (Casamance).

Ces cheikhs ont composé de nombreux ouvrages. Abdel Qader notamment est l'auteur d'un commentaire de la Qarrat al Abcar d'Abdal Aziz, le Lemti, sur la biographie du Prophète, d'un volumineux ouvrage de théologie dit Al Ouadih Al Mobîn, d'un commentaire « Al Ouasla » de Mokhtar Ibn Bouna, le Djakani.

Tous ces personnages comptent de nombreux enfants. La plupart d'entre eux sont professeurs à l'Université des Ahel-Mohammed-Salem.

Parmi les autres familles maraboutiques en vue des Regueïbat, il faut citer des tentes Ahel bou Hoboïni (d'origine tendra) ; Ahel Id Eïbouçat, Ahel Barik Allah, Ahel Id Eïqoub et Ahel Abdel Haï, d'origine berabich (Tombouctou).

Ces marabouts sont soumis aux coutumes générales des pays maures; ils paient la horma aux hassanes, les hébergent gratuitement dans leurs campements et doivent se soumettre sans trop rechigner aux mille petits prélèvements journaliers que le guerrier brutal opère sur l'homme d'Eglise riche.

L'influence de Ma el Aïnin et de son fils El Hiba fut prépondérante, au temps de l'engouement général des tribus maures pour le Chérif qui promettait la conquête du Maroc. Elle était d'ailleurs beaucoup plus politique que religieuse. Depuis un an, les Regueïbat ont pu toucher du doigt — et leur dissidence a été pour eux une utile leçon de choses — que les Télamides de Lardaf et d'El Hiba ne cherchaient qu'à les exploiter. Ils s'en sont fortement dégagés.

Un grand nombre de Regueïbat sont signalés comme Télamides de Cheikh Sidïa et de ses grands vicaires. Mais il faut entendre ce nom dans le sens où il est employé chez les tribus guerrières. Il signifie que l'influence spirituelle de Cheikh

Sidïa est très forte chez ces natures frustes et peu religieuses et qu'il les domine moins par son autorité de cheikh d'Islam, directeur d'une confrérie, que par son prestige reconnu de saint homme, en communication avec Allah et dispensateur du bien et du mal. Cette sympathie et cette crainte révérentielle pour Cheikh Sidïa ont valu aux Oulad-Biri une certaine tranquillité et une neutralité bienveillante pendant les premières années du siècle où cette tribu a été si rudement éprouvée par ses luttes avec les Oulad-bou-Sba et les Dieï-Diba. Ils ont pu ainsi envoyer paître à plusieurs reprises en toute sécurité leurs troupeaux dans l'Aouker et le Tiris.

### V. — La vie économique.

Pour les Regueïbat, comme pour leurs voisins Oulad-Delim et Oulad-bou-Sba, la grande richesse est le chameau. On peut avancer que leur cheptel camelin n'est pas inférieur à 30.000 têtes. Ils vivent du chameau, peut-on dire, se nourrissent exclusivement du lait de chamelle et en abreuvent même leurs quelques chevaux. Ces magnifiques troupeaux constituent une source inépuisable de remonte pour les unités méharistes de la Mauritanie et même du Hodh.

Les Regueïbat du Tell possèdent aussi des troupeaux de bœufs et de petit bétail, ainsi qu'un certain nombre de chevaux de petite taille, de la race M'bayar, répandus en A. O. F.

L'industrie, tout à fait rudimentaire, est entre les mains de la caste des « Mallem », ouvriers du bois, du fer et du cuir. Les femmes suffisent à l'industrie domestique.

En ce qui concerne l'agriculture, il faut distinguer deux genres. Dans le Sud, chez les Regueïbat du Sahel, les cultures sont absolument inconnues ; ces fractions dont le territoire est coupé par le tropique se trouvent soumises aux lois climatériques du désert et sont uniquement nomades et pasteurs. Dans le Nord, au contraire, les Lgouassem vivent à la fois l'existence de pasteurs et celle d'agriculteurs. Dans leurs pâturages du Sud et de l'Est de la Seguia ils élèvent leur immense cheptel de chameaux; mais au Nord, ils ont de beaux champs d'orge, et même de blé, les premiers qu'on voit après les tropiques. Ces champs se trouvent dans les terrains d'alluvion de la Seguia et de ses affluents de droite (région de l'Imrikli), dans les cuvettes de la Gaada (nom générique du plateau compris entre Seguia et Dra) et enfin dans le Dra lui-même. En vrais Berbères qu'ils sont, ils ne craignent pas de travailler eux-mêmes la terre, et de labourer, semer, dépiquer avec leurs chameaux et leurs bœufs.

Ils ont un chant de dépiquage classique pour accompagner l'ahan de leurs animaux :

Cette moisson a mûri parfaitement
Grâce à Dieu, elle n'a pas été mauvaise ;
Voici qu'elle a apporté, en tout,
Deux mesures (çaa) et un couffin, etc...

Le chant continue ainsi, mélopée traînante, pendant plusieurs centaines de vers.

Ce n'est pas seulement dans leurs cultures que les Regueïbat — surtout ceux du Nord, les Gouassem — constituent la transition, entre la zone intertropicale et la zone tempérée. Dans leurs mœurs, leur nourriture, leurs vêtements déjà de laine, leurs tentes, de couleur blanchâtre, uniquement faites de poil de chameau, ils font déjà pressentir la vie des indigènes du Nord.

Les zones de parcours des Regueïbat du Sahel sont : l'Imrikli, leur pays d'origine (à cause des exactions des Tekna, qui se prétendent leurs anciens suzerains, et profitent de leur séjour dans l'Imrikli pour abuser de leur hospitalité, les Regueïbat du Sahel ont quelque peu délaissé cette région); le pays de Zemmour et du Kreb, le Semamit, les Touareg, le Reg-Mehoun, le Tiris, l'Adrar Settof et le Tasiast (ces derniers partiellement), Les Souaad vont en outre dans les Draouat de l'Azeffal et de l'Akchar. Les Souaad, les Oulad-Moussa et les Tehalat dans l'Açaïb, le Meskour et le Tourin de l'Adrar.

Les zones de parcours des Regueïbat du Tel sont : l'Imrikli où ils viennent encore, malgré leurs différends avec les Tekna ; la Gaada, la partie orientale de la région de Zemmour, le Hank, l'Erg-Chache et jusqu'à Taoudéni et Tindouf.

Dakar, le 21 juin 1914.

Paul Marty.

(*A suivre.*)

## LA CÔTE D'OR EN 1913

Trois rapports sont présentés sur la Gold Coast, l'un sur la Gold-Coast proprement dite (n° 806), l'autre sur l'Ashanti (n° 812) et le troisième sur les territoires du Nord (n° 807).

Le trafic total de la Côte-d'Or en 1913 a été de 260 millions de francs, dont 124 millions d'importation et 136 d'exportation. Celles-ci ont surtout consisté en 62 millions de cacao, 40 millions d'or et poudre d'or et 9 millions de bois.

Le mouvement de la navigation a donné 403 navires anglais, 229 allemands et 55 français.

Le Sekondi-Coomassie Railway a donné un trafic de 500.000 voyageurs environ et de 184.200 tonnes. L'Accra-Railway, qu'on prolonge sur 13 milles de Mangoase à Komfrodua a donné un trafic de 46.800 tonnes. Le bénéfice net du chemin de fer a été de 5.260.000 francs.

Le rapport sur l'Ashanti, en dehors des renseignements administratifs, donne des informations très favorables sur les relations entre l'administration et les chefs indigènes. Le rapport sur les territoires du Nord signale les excellentes relations de voisinage avec les Français voisins de Leo et aussi avec les autorités allemandes.

Au total, les rapports concluent en affirmant le développement et les progrès de la colonie entière et en les attribuant surtout au formidable accroissement de la production du cacao.

# LA PROVOCATION ALLEMANDE
## *AUX COLONIES*

La conversation qui eut lieu à Berlin, le 29 juillet 1914, entre le chancelier allemand, de Bethmann-Hollweg, et l'ambassadeur d'Angleterre, sir E. Goschen, reproduite dans le *Livre Bleu*, le *Livre Jaune* et citée récemment dans l'*Afrique Française* (1), est l'un des documents qui pour nous, les coloniaux, dominent toute la crise actuelle et que nous aurons bien soin de ne pas oublier au moment de la paix : il prouve que l'agression allemande avait pour visée immédiate la conquête de nos colonies. Ainsi la France d'outre-mer se trouve mêlée, comme nous l'avons dit ici, au drame où se jouent les destinées de l'Europe.

Il était bon de signaler au grand public ce lien entre la métropole et les colonies à propos de la guerre. C'est ce qu'a fait M. Pierre Alype dans un ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre significatif : *La Provocation allemande aux colonies* (2). Il a voulu montrer au public français, encore trop souvent désintéressé de nos affaires d'outre-mer, par où et comment nos colonies étaient depuis longtemps visées par la nation de proie dont les alliés abattent actuellement l'agression et l'ambition dans un si rude et bel effort et le tableau qu'il trace de cette longue convoitise allemande présente dans un résumé saisissant les faits dont les coloniaux connaissaient la plupart, que notre Bulletin a signalés au fur et à mesure qu'ils nous apparaissaient, mais qui n'avaient pas encore été classés et groupés à la lumière des dernières informations.

Après un tableau de l'expansion coloniale française, des résultats qu'elle a acquis et des réformes qu'elle appelle encore — et notamment des questions internationales à régler amiablement avec nos amis et alliés telles que celles de la Gambie, des Nouvelles-Hébrides, de Cheikh-Saïd avec l'Angleterre, de la délimitation tuniso-tripolitaine avec l'Italie, de la revision de la délimitation de Rio de Ouro avec l'Espagne en vue de la suppression de la contrebande, M. Pierre Alype montre l'évolution de la politique coloniale allemande de 1884 à 1914. Le tard venu en Afrique ne se contenta pas longtemps des os qu'il avait recueillis et où son vaste appétit trouvait peu à ronger. Bien vite, il regarda chez le voisin. Le premier coup qu'il réussit à porter fut celui d'Agadir qui lui donna des morceaux de notre Congo. Ils le mirent en goût :

Le gouvernement allemand, avec une vision très précise des réalités, s'était parfaitement rendu compte que le chemin de fer est l'instrument de domination économique par excellence. Dans des régions encore inexploitées, l'avenir de la mise en valeur est étroitement subordonné à la création des voies de communication. L'Afrique Occidentale Française nous a permis de vérifier cette loi. Les exemples que nous apporte son réseau ferré, qui a fécondé d'immenses régions, absolument stériles avant l'arrivée du rail, sont décisifs.

Le rôle politique du chemin de fer n'est pas moins important. La pénétration économique entraîne un certain nombre de conséquences qu'il est difficile de séparer de l'action politique. Elles se lient. Et quand l'Allemagne en pleine ascension industrielle et commerciale entreprenait l'exécution d'un réseau qui devait faire communiquer l'océan Indien et l'océan Atlantique, elle posait les premiers jalons d'une œuvre qui devait la conduire, par les voies les plus directes, à des extensions territoriales.

Les Allemands ne cachaient point leur intention de constituer en Afrique un vaste domaine ininterrompu, coupant le continent de l'Est à l'Ouest, de Dar-es-Salam au golfe de Cameroun. Leur politique s'affirmait chaque jour plus agissante et plus entreprenante. Ils voulaient avoir une Afrique Equatoriale. Les moyens de l'acquérir, ils les apercevaient dans de sournoises combinaisons diplomatiques et surtout dans l'établissement des voies ferrées destinées à faire de nos régions centre-africaines et du Congo belge de véritables hinterlands des colonies allemandes de l'Est et de l'Ouest.

Le plan ne manquait pas d'audace. Ils mirent à le réaliser une activité qui n'était pas seulement farouche; elle fut nettement provocatrice A l'Est comme à l'Ouest les travaux étaient poussés avec une hâte fébrile. On sent la préoccupation de devancer partout les concurrences et de construire un obstacle qui devait également contrarier le Cap au Caire et notre transafricain.

La conception du transéquatorial allemand situait et précisait les visées de l'effort colonial germanique.

L'achèvement du chemin de fer du Tanganyka, le développement du réseau du Cameroun, les visées allemandes sur le chemin de fer portugais de Benguela, par tout cela « s'affirmait, par une politique très vigoureuse de travaux publics et de chemins de fer, les desseins africains du gouvernement de Berlin. L'Allemagne poursuivait son rêve d'hégémonie en Afrique centrale et elle en préparait la réalisation avec une volonté âpre et une impeccable méthode. Elle ne reculait devant aucun sacrifice. Aucune difficulté ne la rebutait. Elle travaillait à constituer, à nos dépens, son empire équatorial, et fatalement le Congo belge et l'Angola devaient l'attirer comme des proies faciles à saisir. »

Du côté du Congo belge, les impérialistes allemands ne cachaient point leurs visées surtout après l'accord franco-allemand de 1911. M. Pierre Alype cite cette curieuse réponse du bourgmestre de Hambourg recevant des membres de la Société coloniale allemande au lendemain de cette convention qui amenait le Cameroun jusqu'au cours du Congo et de l'Oubangui : « Aucune colonie, appartenant à une grande puissance, ne sépare plus les deux grands territoires allemands ». Les ambitions allemandes se déchaînaient :

L'Allemagne entrait en scène et exerçait une pression sur le Congo belge, à la fois par les fameuses piqûres du Cameroun qu'elle nous avait arrachées, par la ligne de Dar-es-Salam au Tanganyika et par celle du Lobito-Bay où elle s'était mise sur le pied d'égalité avec les premiers actionnaires anglais.

On apercevait à Berlin la possibilité d'une entente germano-belge au sein de la Compagnie des chemins de fer des Grands-Lacs qui construit la ligne de Kabalo à Albertville sur le Tanganyika et au sein de celle du chemin de fer du Bas-Congo, qui préside aux voies ferrées de Kombove à Bukama et à Dilolo.

Des lignes ferrées de 400 et 500 kilomètres, reliant Kabalo sur le Congo à Lusambo sur le Sankuru et Kituta sur le Tanganyika à Kambove, auraient été probablement aussi demandées par l'Allemagne afin de raccourcir et d'améliorer la grande transversale africaine qu'elle projetait de réaliser.

Déjà un syndicat financier allemand tentait d'obtenir de la société concessionnaire le droit de participer au capital-actions par une somme de 75 millions, égale aux participations anglaise et portugaise réunies. Autrement dit, l'Allemagne voulait germaniser cette grande voie.

Le Bas-Katanga était spécialement visé comme « l'hinterland économique du chemin de fer central de l'Afrique orientale allemande » dans une brochure officielle allemande:

Dans la pensée des pangermanistes, le Katanga tout entier devait tomber dans la zone d'influence allemande, puisqu'il for-

(1) *Afrique Française*, mars 1915, p. 41.

(2) *La Provocation allemande aux colonies*, par Pierre Alype; un volume de 235 pages, avec préface de M. Albert Sarraut, ministre de l'Instruction publique ; 10 cartes dans le texte. Berger-Levrault, 5, rue des Beaux-Arts.

mait entre l'Afrique Orientale et l'Afrique du Nord-Ouest agrandie de l'Angola, le trait d'union nécessaire pour compléter le vaste domaine économique que l'Allemagne voulait s'assurer dans l'Afrique Centrale.

Mais le Katanga oriental ou Bas-Katanga était plus particulièrement désigné pour subir l'influence de l'Allemagne : il constituait une « sorte de dépendance commerciale naturelle de la colonie allemande de l'Afrique Orientale ». Il n'était guère douteux, pour les coloniaux allemands, que le chemin de fer de Dar-es-Salam au Tanganyika une fois construit, les colons du Katanga oriental n'eussent avantage à adopter cette voie de préférence aux autres pour l'expédition de leurs produits vers l'Océan. Elle devait être la plus courte et la plus commode. L'auteur de la brochure allait jusqu'à prouver par des chiffres précis que si un chemin de fer reliait la région minière de Muika, voisine du lac Moero, au lac Tanganyika, les mines de ce district auraient intérêt à acheminer leurs produits vers l'Europe par la voie du chemin de fer allemand plutôt que par celle du Congo et des lignes de la Compagnie des Grands-Lacs. Le Bas-Katanga tout entier serait devenu ainsi tributaire du chemin de fer allemand.

Suivant le procédé allemand habituel, une campagne était menée par des agents allemands en Belgique même et une brochure était répandue pour tenter, à la faveur des difficultés financières du Congo belge, d'émouvoir l'opinion et de l'incliner à accepter la mainmise allemande sur la colonie par la manière douce : moyennant la cession d'une partie du Congo, la Belgique recevrait une forte indemnité, jouirait dans la partie cédée du traitement de la nation la plus favorisée et d'une participation dans les entreprises et fournitures, y verrait maintenir toutes les concessions avec plus-value rapide et obtiendrait un traité de commerce plus favorable. Il faut dire que le roi Albert, le ministre des colonies M. Rankin et l'opinion belge se redressèrent contre ces propositions qui n'avaient pas désarmé même à l'été dernier, comme on l'a vu dans l'*Afrique Française* à l'époque (juin 1914, p. 276).

Du côté des colonies portugaises, M. Pierre Alype donne des informations étendues et fort curieuses sur les négociations assez mystérieuses qui ont eu lieu entre l'Allemagne et l'Angleterre pour le règlement éventuel du sort de l'Angola et du Mozambique. Les bruits les plus divers ont couru à ce sujet pendant longtemps. A la base se trouve un accord secret conclu en 1898 entre l'Allemagne et l'Angleterre sur les conditions dans lesquelles pourrait se faire entre elles le partage des colonies du Portugal au cas où cet Etat les aliénerait. Le prince de Bulow le cite dans son ouvrage *La Politique allemande :* « En 1898 nous conclûmes un accord avec l'Angleterre, accord qui avait son importance, non seulement parce qu'il facilita nos relations avec l'Angleterre à un moment plutôt difficile sans compromettre nos rapports avec d'autres puissances, mais encore parce qu'il nous assure de précieuses perspectives pour l'avenir. » On a toujours admis l'existence de cet accord bien qu'il n'ait jamais été publié. Le Portugal assura souvent qu'il y était étranger et protesta contre cette menace. Mais en ces derniers temps les Allemands ne dissimulaient plus leurs visées sur l'Angola et on a pu lire d'ailleurs dans la dernière *Afrique Française* (*Rens. Col.*, p. 104) les constatations du consul d'Angleterre sur l'activité économique allemande en Angola. L'émotion des Portugais se traduisit à diverses reprises par des déclarations officielles que nous avons recueillies, qui protestaient contre la cession, mais admettaient l'intervention d'initiatives étrangères au point de vue économique. Derrière cette distinction l'Allemagne sut abriter ses visées conquérantes et il y a un an à peine elle faisait parler dans les journaux allemands et anglais d'un nouvel accord anglo-allemand aux termes duquel les deux puissances convenaient, au cas où le Portugal se montrerait incapable de conserver ses colonies, d'attribuer à l'Allemagne l'Angola et une partie du Mozambique et à l'Angleterre Lourenço-Marquès et l'autre partie du Mozambique et la colonie de Goa dans l'Inde. Aucune déclaration officielle n'a d'ailleurs confirmé cette négociation et les journaux anglais déclaraient qu'il ne s'agissait que de zones d'influence économique, alors que les Allemands parlaient nettement d'annexion. M Pierre Alype conclut sur ce point :

En considérant l'étendue des territoires visés, les Anglais étaient loin d'être favorisés. Il est vrai qu'ils semblaient tenir beaucoup moins à accroître la superficie de leur domaine colonial qu'à consolider leur position dans l'Afrique du Sud en devenant maîtres de la baie de Delagoa près de Lourenço-Marquès.

Mais il faut s'étonner que l'opinion anglaise n'ait pas percé à jour la pensée qui dominait toute la politique allemande dans le continent noir, et qu'elle ne s'en soit pas vivement émue.

Le jour — et il n'était pas éloigné — où l'Angola aurait prolongé très loin dans le nord la colonie de l'Ouest-Africain, l'Allemagne aurait disposé de deux larges et longues bandes de territoire sur chacune des deux rives, Est et Ouest, de l'Afrique, Si l'on examine une carte, on voit que, telle une formidable pince, les deux grandes colonies germaniques enserraient entre elles le Katanga, c'est-à-dire la partie la plus riche du Congo belge.

Entre l'Angola et l'Est africain allemand, écrivait M. Georges Lechartier, l'isthme n'est pas large. Il était constitué précisément par cette région si fortement minéralisée du Katanga où les métaux de toute sorte se rencontrent en abondance. Il n'est pas douteux qu'en travaillant à s'assurer l'Angola, les dirigeants de Berlin n'aient eu l'intention de refermer un jour la pince et de faire communiquer, à travers le centre même du continent noir, leurs colonies de l'Est et de l'Ouest.

La presse anglaise vit d'ailleurs ce danger. Mais elle le révéla avec beaucoup de modération et une grande réserve. Le *Standard* convenait néanmoins que les concessions anglaises « devaient être tout à fait extraordinaires » pour que le gouvernement allemand eût donné son adhésion à l'accord anglo-belge de 1894 qui devait permettre l'achèvement du Cap au Caire.

Quoi qu'il en soit, si les négociations anglo-allemandes n'étaient que de vagues conversations, dont la France ne fut pas tenue au courant — ce qui en confirmerait l'imprécision — il n'en reste pas moins que l'Angola était visiblement convoité par l'Allemagne.

Du côté du Libéria M. Pierre Alype rappelle les intrigues allemandes, l'activité de la compagnie de navigation Woermann, l'incident d'octobre 1912 où le *Panther* alla enquêter sur des troubles où quelques factoreries allemandes avaient été attaquées, les demandes allemandes de concession que l'*Afrique Française* a publiées dans les *Renseignements Coloniaux* de 1914 (p. 152) et qui auraient ouvert le haut Libéria à un réseau ferré allemand. M. Pierre Alype écrit à ce propos :

Les Allemands suivirent au Libéria une politique qui leur donna une place prépondérante sur la rive droite du fleuve Cavally, frontière entre la République noire et la Côte d'Ivoire.

La Compagnie germanique de navigation et de commerce Woerman avait réussi à acquérir, grâce sans doute à des prêts et des dons d'argent, une situation nettement avantageuse sur la rive droite du fleuve Cavally, et à son instigation le service douanier libérien interdisait toute entrée de nos produits et toute sortie des leurs, portant ainsi une véritable atteinte à la liberté commerciale.

Les maisons allemandes, soutenues par leur gouvernement, prirent ainsi un tel développement que pas une firme française ne put songer à s'installer dans une région riche uniquement séparée par un fleuve de notre territoire, et habitée par des tribus de même race.

Bien plus, la Woermann, profitant du sentiment de bienveil-

lance qui nous avait amenés à laisser libre la navigation sur le Cavally, bien que ce fleuve fût incorporé, de par le traité du 18 septembre 1907, à notre territoire, installa sur ce fleuve un service de vapeurs régulier pour desservir les nombreux comptoirs allemands sur la rive droite.

Non contente de s'occuper de commerce, *elle se livra surtout à la contrebande des armes*, ravitaillant la région ouest de la Côte d'Ivoire, où nos troupes depuis 1911 poursuivent l'œuvre de pacification non sans y subir des pertes. Se sentant surveillées, les firmes ennemies n'hésitèrent point, parfois, à couvrir leurs bateaux du pavillon libérien qui, protégé par les Etats-Unis, nous était sacré.

Telle était la situation prédominante prise par les Allemands lors du commencement des hostilités.

Dès la déclaration de guerre, le gouverneur Angoulvant prescrivit, dûment autorisé par le gouverneur général Ponty, de saisir sur le Cavally toute embarcation battant pavillon allemand. Les postes douaniers reçurent l'ordre de visiter les bateaux naviguant sur le fleuve, dont les eaux, je le répète, sont françaises, afin de s'assurer qu'ils ne transportaient aucune marchandise suspecte.

Les résultats de ces mesures énergiques ne tardèrent point à se faire sentir; les Allemands, devant l'impossibilité de ravitailler leurs comptoirs et d'évacuer les produits achetés, abandonnèrent leurs établissements du fleuve pour se réfugier sur la côte libérienne à Cap-Palmas; leur bateau, halé par eux sur la rive droite au moment où nous allions le capturer, n'a pas été remis à flot depuis les premiers d'août.

Il est manifeste, étant données les intelligences si actives que le gouvernement de Berlin entretenait à Monrovia, que c'est à l'instigation de ses agents que des bandes ont été lancées, encore tout récemment, sur nos territoires dans l'espoir d'un soulèvement contre notre autorité. Il n'est pas excessif de l'affirmer.

Un fait vient d'ailleurs à l'appui de cette allégation. Quand, au début de la guerre, le poste de télégraphie sans fil de Kamina fut détruit, supprimant les dernières communications de l'Allemagne avec le reste du monde, le poste de Monrovia, administré par une société allemande, continua ses relations avec les navires allemands. Il fit plus. Il s'efforça de troubler les communications radiographiques de notre poste voisin.

C'est avec la plus insigne mauvaise volonté que le gouvernement libérien, sur l'intervention énergique des autorités françaises, consentit enfin à supprimer le poste allemand.

En dépit de la déclaration de neutralité faite par le gouvernement de Libéria, le port de Monrovia continua à servir d'abri aux navires allemands.

Le débat reste ouvert. Il sera très utilement repris lors des négociations de paix, après la victoire de nos armes. Car l'expérience est faite de l'impuissance où s'est trouvé ce gouvernement à faire respecter sa neutralité.

**Comme en 1870 le Libéria avait pourtant proclamé sa neutralité dès le mois d'août 1914.**

**Du côté de l'Islam, la provocation allemande est également facile à constater. M. Augustin Bernard en a déjà traité ici même. Les faits assemblés par M. Pierre Alype sont très instructifs sur l'essai de révolte musulmane de Sa Majesté islamique Mohammed Guillioun. En voici d'antérieurs à la guerre :**

En Chine, il faisait protéger les musulmans par ses consuls.

A Zanzibar, au Cap, chez les Haoussas, ses agents étudiaient la situation et les besoins des sectateurs de Mahomet.

Aux Indes, il subventionnait le collège d'Aligarh et le Moslem-Institute.

En Perse, il distribuait des secours, des encouragements et faisait des promesses au grou e chyytc.

En Egypte, la presse qui combattait l'influence anglaise n'avait pas de plus ardent defenseur

Nos possessions n'étaient pas davantage à l'abri des menées allemandes A Madagascar, des envoyés de l'empereur intriguaient auprès des musulmans, assez nombreux dans la grande île, pour diriger un mouvement révolutionnaire quand l'heure sonnerait.

Dans notre Afrique du Nord, les journaux arabes, à la solde de Guillaume II, se faisaient les propagandistes d'un panislamisme farouche et, manifestement, cherchaient à ébranler l'influence française. C'est dans ce but, pour ne citer qu'un fait, qu'ils notaient soigneusement les différences de traitement qui existent entre nos sujets algériens et nos protégés tunisiens, dans l'espoir d'irriter les premiers.

Une brochure, répandue jusqu'aux limites du désert, dans le Maroc, déclarait que la France, persécutant toute religion, ne respecterait pas la conscience des Marocains, si son influence venait à régner de Tanger à Fez.

En Afrique Occidentale et Equatoriale, le comité Union et Progrès répandait des milliers de brochures consacrées à la glorification de la Turquie et de son puissant ami le kaiser.

Jamais propagande ne fut plus active et plus audacieuse.

L'Angleterre ne fut pas épargnée. Guillaume II fit propager la nouvelle que notre alliée avait l'intention de placer sous sa protection La Mecque et Médine. Les journaux allemands affirmaient que la Grande-Bretagne songeait à revendiquer pour le khédive une autorité religieuse.

**Le fameux Hadj de Palestine a tenté, on sait déjà avec quel insuccès, de déchaîner la djihad dans le monde de l'Islam. Il n'a fait que donner aux musulmans français et anglais l'occasion de prouver leur fidélité. L'Egypte et le Maroc, plus spécialement visés, ont parfaitement résisté. On a vu ici même toutes les intrigues allemandes dans nos colonies de l'Afrique du Nord et les manifestations indigènes qui y répondirent. M. Pierre Alype cite encore celle-ci :**

Les Allemands travaillèrent avec acharnement, dans la régence de Tunis, à l'œuvre de documentation policière qui devait assurer la réalisation de leurs desseins. Bizerte les attirait tout particulièrement. Sous prétexte de tourisme, leurs officiers y multipliaient les voyages. « Je sais, dit M. Stephen Pichon, qu'il en était de même pour les principales villes d'Algérie, où leurs mouvements étaient surveillés avec autant de soin que dans le protectorat dont le gouvernement m'était alors confié. » Depuis la guerre, les intrigues germaniques ont gagné en acuité.

Qui ne se rappelle les paroles prononcées par la femme du consul d'Allemagne à Tunis, lorsque après la déclaration de guerre elle partit pour rejoindre son mari ? En prenant congé d'une dame de la colonie française, elle lui dit : « Je vous plains, je plains ceux qui restent, car ils verront sous peu des choses épouvantables. »

**Il raconte aussi les infructueux essais d'action sur les prisonniers musulmans français :**

Il faut mentionner également la pression qu'exerce Guillaume II — nous n'en connaissons pas encore hélas ! toutes les formes — sur les prisonniers marocains et algériens pour les convaincre de passer dans les rangs allemands. Le journal *Les Pyramides*, qui se publie au Caire, écrivit à ce sujet que, sur la demande de l'empereur Guillaume, le gouvernement ottoman avait envoyé en Allemagne deux personnages religieux importants de Damas : l'émir Ali pacha l'Algérien et le cheikh Ahmed el Kouzbari.

L'agence Wolff, par la voie de l'agence ottomane, fit publier depuis que les paroles de ces deux éminentes personnes avaient profondément impressionné les prisonniers algériens.

Nous savons aujourd'hui que Guillaume a sollicité le concours de l'émir Ali pacha et du cheikh Ahmed el Kouzbari pour convaincre les prisonniers marocains et algériens qu'ils devaient passer dans les rangs allemands.

Pour atteindre ce but, Guillaume avait ordonné de séparer complètement ces prisonniers de leurs compagnons français et de les empêcher d'avoir le moindre contact avec eux. Puis il leur a envoyé l'émir Ali pacha, qui, étant fils de l'emir Abd el Kader, pouvait avoir de l'influence sur eux.

De son côté, le cheikh Kouzbari leur a adressé des discours enflammés.

Enfin, on a présenté à leur signature un acte par lequel ils déclaraient consentir à servir l'empereur Guillaume pour combattre avec les Allemands contre les Russes.

Tous ces soldats algériens ont refusé de signer cet acte et ont repoussé les avances d'Ali pacha et du cheich Kouzbari, en disant : « Nous sommes des soldats français, nous avons été faits prisonniers de guerre, qu'on nous traite comme tels. Si l'on veut nous faire plaisir, qu'on nous renvoie chez nous. » Furieux de cette réponse, Ali pacha les a menacés, leur déclarant que Guillaume les enverrait de force contre les Russes.

Ces menaces n'ont eu aucun effet.

*
* *

En somme, dans toutes nos colonies, M. Pierre Alype retrouve la provocation allemande, même en Indochine, où les incidents du Laos peuvent s'y rattacher, même à Madagascar, où l'on a saisi un rapport adressé au gouvernement allemand décrivant l'organisation administrative et militaire de la colonie et le parti que l'Allemagne pourrait en tirer au moment de l'occupation et concluant ainsi :

Il ne nous est pas nécessaire d'envoyer des forces imposantes pour prendre possession de l'île. Quand nous serons sur le point d'écraser la France, nous n'aurons qu'à expédier quelques détachements pour occuper les principales villes. Après le traité qui nous cédera l'île, nous y enverrons de nombreuses forces non pour nous y affermir, mais pour utiliser les admirables positions stratégiques qui s'y trouvent.

La guerre a fauché toutes ces intrigues et toutes ces espérances. Nos colonies sont demeurées tranquilles et fidèles. La Belgique et le Portugal garderont leurs colonies et l'Angleterre et la France régleront en accord confiant le sort de l'ancien domaine colonial allemand. Devant les faits rassemblés dans le volume, le lecteur pourra s'étonner que la minutieuse provocation allemande n'ait pas donné plus de résultats. Il devra, comme le souhaite l'auteur, en reporter le mérite à ceux qui ont fait la France coloniale si forte et si loyale qu'elle a pu être, à l'heure du péril, non pas une cause d'affaiblissement pour la métropole, comme le disaient les pessimistes, mais un renfort militaire, économique et moral.

## BIBLIOGRAPHIE

**D'Agadir à Sarajevo** (1911-1914), par PIERRE ALBIN ; 1 vol. in-16 de XV-256 pages; 3 fr. 50. Alcan, 108, boulevard Saint-Germain.

L'ouvrage de M. Pierre Albin ne se rattache qu'indirectement à nos études. Cependant il nous intéresse par la thèse qui lui fait marquer la date fatidique de l'ouverture de la crise européenne définitive à l'année 1911 à cause de l'incident d'Agadir et de la conquête de la Libye par l'Italie. Parmi les causes de l'agression allemande de 1914, M. Pierre Albin voit, comme les documents du *Livre Jaune* que l'*Afrique Française* a mentionnés, le mécontentement soulevé en Allemagne par le faible résultat du coup d'Agadir : un tel coup ne donnait à qui l'avait porté que quelques arpents de terre congolaise et non pas même un modeste débouché sur la côte du Maroc, pas même une zone d'influence économique dans le Sud de l'Empire chérifien, alors que l'Italie s'annexait la Libye un instant convoitée par l'Allemagne ! Les pangermanistes tinrent unanimement ce langage et demandèrent que l'Allemagne devînt plus forte pour conquérir ce qu'ils appelaient sa place au soleil.

On trouvera dans le livre de M. Pierre Albin l'historique détaillé des événements qui suivirent et qui nous amenèrent à la guerre européenne. Ils échappent à notre cadre. Cependant il faut relever ce que cet écrivain consciencieux et documenté dit, à propos de l'état d'âme de l'Allemagne au début de 1914, de deux questions bien africaines, celle de la Légion étrangère et celle du Maroc :

« Les campagnes de presse redoublent, faisant chorus avec les manifestations pangermanistes.

« La vieille querelle de la Légion étrangère est ranimée par les journaux les plus pondérés, le *Berliner Tageblatt* en tête. Dans des conférences qui se multiplient aux quatre coins de l'Empire, cette institution est mensongèrement et sciemment représentée comme « une honte pour la civilisation ». Des officiers à la retraite présentent à des foules ignorantes et passionnées de pseudo-légionnaires « victimes des atrocités françaises ». Une ligue *ad hoc* obtient dans plusieurs États confédérés l'autorisation d'afficher dans les gares d'injurieux placards où les jeunes gens sont prévenus du traitement qui les attend s'ils cèdent à la tentation de s'enrôler dans les « régiments maudits ». Un manifeste de cette ligue, publié au début du mois de mai 1914, recule les limites de la démence : « Parfois, dit-il, l'un ou l'autre des légionnaires a assez de force morale pour se créer une situation assurée; mais la plupart finissent dans la peau de mendiants ou d'assassins. Ils remplissent les établissements pénitentiaires et tombent à la charge de l'assistance publique. Il est incontestable que ces anciens légionnaires constituent un danger moral, car lorsqu'ils rentrent dans leur pays d'origine, ils y propagent les vices honteux de la légion. »

« Le scandale prend même un moment de telles proportions que les autorités allemandes sont contraintes d'intervenir. La Ligue contre la Légion a organisé dans une salle de spectacle à Berlin une représentation au cours de laquelle on peut voir un homme revêtu d'un uniforme rappelant la tenue de l'armée française et qui tient un rôle peu honorable. De violentes polémiques s'élèvent en Allemagne et en France. L'ambassadeur de France fait des représentations très fermes à la Wilhelmstrasse et le gouvernement prusssien se décide à interdire les exhibitions des uniformes étrangers (1).

« Ces manifestations d'animosité sont-elles au moins l'expression de sentiments superficiels sans corrélation avec l'état d'esprit des milieux gouvernementaux? Les faits les plus précis ne permettent pas de le supposer. Les actes de courtoisie de l'automne 1913, s'ils sont sincères, n'émanent que d'une fraction impuissante à imposer ses directions. Le parti colonial, la conjuration « néo allemande », voilà les véritables maîtres de l'heure.

« Aucune occasion n'est négligée de le rappeler à la France.

« Au Maroc, l'Allemagne a eu beau signer un pacte de renoncement politique, elle maintient quand même un si grand nombre de revendications de tous ordres, que leur somme équivaut à un désaveu de la signature apposée sur le traité du 4 novembre 1911. Elle a bien reconnu à la France avec le droit d'établir son protectorat sur l'empire chérifien la faculté de représenter le Maroc diplomatiquement; mais elle refuse de retirer son ministre à Tanger et de le remplacer par un consul. La poste allemande continue à fonctionner dans les grandes villes marocaines. Le gouvernement impérial interprétant à sa fantaisie l'Acte d'Algésiras et la convention de 1911 émet la prétention que ses nationaux soient admis à soumissionner non seulement aux adjudications des travaux du gouvernement chérifien, mais encore à des travaux d'édilité de toutes les villes. Il ne lui suffit pas que la porte marocaine demeure ouverte à son commerce, il entend se ménager une immixtion continue dans les administrations intérieures, fussent-elles municipales, du Protectorat. Pis encore! Faussant l'esprit de l'accord, il prétend maintenir au Maroc avec tous les abus antérieurs, cette institution des protégés qui est la négation même du Protectorat (2).

« Au demeurant, aucune affaire n'aboutit entre les chancelleries des deux pays, ou si elle reçoit une solution, ce n'est qu'après de longues et âpres discussions. La délimitation par exemple du Congo et du Cameroun prévue par le traité de 1911 n'a pu être terminée par la commission d'abornage. La mauvaise volonté du côté allemand s'épuise et s'exaspère sourdement devant la patience française. »

M. Pierre Albin a étudié aussi l'effort allemand pour neutraliser l'Angleterre, et à ce propos il montre à la fin de 1913 les essais de désarmement naval et de rapprochement anglo-allemand sur le terrain de l'Afrique portugaise :

« Le 4 février, à la commission du budget du Reichstag,

(1) Il est juste d'indiquer que depuis un certain temps, et dans l'intérêt de l'ordre public, le gouvernement en France avait interdit l'uniforme allemand dans les spectacles publics.

Faut-il ajouter que toutes les accusations portées contre la Légion étrangère furent à l'examen reconnues fausses? Quant à l'accusation de racolage en Allemagne on peut la juger par l'incident suivant : un député au Langtag bavarois, ayant prétendu que le ministre de France à Munich favorisait des « agents recruteurs », fut obligé de reconnaître publiquement la fausseté de ses allégations et le *Moniteur officiel* bavarois exprima ses regrets à l'honorable diplomate.

Enfin il n'est pas inutile de rappeler que le gouvernement français recula de 18 à 20 ans l'âge à partir duquel seraient acceptés les engagements à la Légion.

(2) Déclaration de M. Zimmermann, sous-secrétaire d'Etat, le 15 mai 1914, au Reichstag.

l'amiral von Tirpitz déclare qu'il considère comme acceptable le rapport de 16 à 10 proposé par l'Angleterre pour la force respective des flottes anglaise et allemande. L'accord deviendra-t-il une réalité? Demeurera-t-il dans le domaine des chimères? Personne encore ne peut le dire. Mais le fait seul qu'il soit envisagé comme possible est un résultat suffisant pour la diplomatie allemande. Les négociations engagées sur les autres questions pourront ainsi aboutir à de solides accords, gages d'une neutralité bienveillante, du moins le pense-t-on en Allemagne, au cas d'un conflit européen.

« Les efforts immédiats de la Wilhemstrasse se concentrent sur les deux plus riches matières à tractations : l'Asie turque et l'Afrique portugaise.

« Les colonies du petit royaume lusitanien n'ont pas cessé de faire l'objet des convoitises allemandes. Que ce minuscule Etat, égaré à l'extrémité de l'Europe, dont la vie se ramène au culte d'un passé glorieux, ait conservé en Afrique d'aussi riches et d'aussi vastes territoires, le cerveau allemand se refuse à l'admettre. L'Angola surtout a pris une exceptionnelle importance. Sa contiguïté avec le Haut Congo belge en fait la route la plus directe pour atteindre le riche district minier du Katanga et son port de Lobito constitue le plus beau mouillage de toute la côte occidentale d'Afrique. Que l'Angleterre consente à adapter le traité qu'elle a conclu en 1898 avec l'Allemagne au sujet des colonies portugaises aux exigences d'une situation nouvelle, et un accord sera possible, qui donnera, dans une large mesure, satisfaction aux besoins d'expansion de l'Allemagne.

« Le gouvernement anglais, en effet, fait preuve de la même bonne volonté que la France. Sans vouloir porter atteinte à la souveraineté du Portugal, son allié depuis de longues années, il recherche avec les négociateurs allemands, une formule qui donne satisfaction à tous les intérêts (1). A Berlin, au moins d'après ce qu'on peut en juger par les renseignements qui filtrent dans la presse (2), le rêve d'une emprise allemande sur l'Afrique centrale hante les imaginations.

« Le 1er février, la voie ferrée qui, de Dar-es-Salam, sur l'océan Indien, va rejoindre le lac Tanganyika à Kigoma, se trouve achevée. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* célèbre avec enthousiasme les espérances qu'on peut fonder. « On sait, dit-elle, que « le chemin de fer belge remontant la rivière de l'Oukaga sera « terminé vers le milieu de 1914. La ligne allemande prolongée « par cette ligne belge et par la voie fluviale Kabalo-Bukuma « constitue une nouvelle voie d'accès par l'Est dans la région « minière du Katanga. » Un journal moins officiel, mais pour l'espèce très officieux, précise et dispose avec un naïf sans-gêne du bien d'autrui : « On va maintenant pouvoir procéder « à l'exploitation économique de l'important domaine du Katanga, « dans le Congo belge, qui est un des éléments des négociations « actuellement poursuivies entre Berlin et Londres (3). ». Mais si l'Allemagne pouvait s'assurer la prépondérance sur la propriété du chemin de fer de Lobito-Bay au Katanga, elle tiendrait cette province entre les deux branches d'une formidable pince; il ne lui resterait plus alors qu'à prolonger le réseau ferré de sa colonie du Cameroun jusqu'au bas Congo — et c'est à quoi elle travaille avec sa méthodique énergie — pour encercler complètement le vaste empire africain qui donne au petit peuple belge la figure d'une grande puissance coloniale (4).

« Les négociations se poursuivent donc à Londres dans ce double esprit : du côté anglais, trouver une soupape de sûreté à la force expansive de l'Allemagne; du côté allemand, pose sur le terrain économique les fondations d'un avenir politique dans l'Afrique centrale. Financiers, armateurs, commerçants de Hambourg, de Berlin, de Francfort, s'avancent en formations serrées vers cette conquête; un an auparavant, un syndicat s'est fait céder, dans le capital de la société du chemin de fer du Benguela, une part qui lui assure la majorité Il ne s'agit plus que de faire approuver cette cession par les gouvernements de Londres et de Berlin. On obtiendra ensuite du Portugal des facilités douanières, des concessions territoriales, des avantages économiques dont la somme sera telle qu'un jour ou l'autre une domination politique nouvelle se substituera naturellement à la souveraineté portugaise affaissée.

« Au commencement du mois de juin, les pourparlers semblent avoir abouti à un accord de principe. La presse et l'opinion allemandes, chaque fois qu'il s'agit d'une détente dans les relations avec l'Angleterre, laissent apparaître une joie spéciale, celle qu'on éprouve à être délivré d'un cauchemar. Cette fois, la joie déborde. Le rêve colonial se double d'une assurance contre un risque redoutable en Europe.

« Mais un accord anglo-allemand n'est pas moins indispensable sur la question de l'Asie turque. Là aussi, les intérêts actuels de l'Allemagne s'affrontent à d'anciennes positions anglaises. Il importe d'autant plus de prévenir toute friction immédiate que les ambitions allemandes sont à plus longue portée. L'hostilité russe est inévitable. A tout prix il faut écarter, au moins pour un temps, l'opposition anglaise.

« Les négociations engagées à Londres depuis plusieurs mois sont poussées du côté allemand avec un visible désir d'entente. Si complexe qu'en soit l'objet, on peut en venir à bout, et, comme dans tout sujet touffu, on divise pour éclaircir. La délimitation des zones respectives à desservir par chaque nation est d'abord abordée et résolue. On pense ensuite à la navigation sur le Tigre, puis à l'irrigation de la Mésopotamie, puis à la délimitation de l'hinterland d'Aden.

« Le 15 juin, l'accord est paraphé à Londres. L'entente semble établie entre l'Allemagne et l'Angleterre. La flotte anglaise va venir assister à Kiel aux fêtes d'inauguration des nouveaux agrandissements du canal de Kiel (1). Qui pourrait croire qu'elle puisse un jour se ranger en bataille contre une nation avec laquelle il est si aisé d'accommoder les immenses intérêts devant lesquels elle monte une garde vigilante? L'Angleterre d'ailleurs, n'est-elle pas divisée, déchirée par les querelles intestines? »

Le reste de l'ouvrage est consacré à la crise diplomatique elle-même. Bon ouvrage dont nous avons extrait ces deux citations qui précisent ce qu'on a su du coté africain du conflit mondial.

---

(1) M. Bernardino Machado, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, a fait à la Chambre portugaise, le 1er et 9 mars 1914, des déclarations qui ne laissent aucun doute sur les intentions de l'Angleterre de respecter la souveraineté du Portugal sur ses colonies.

Cette question des colonies portugaises a fait, au cours de l'année 1898, et pendant la guerre anglo-transvaalienne, l'objet de nombreuses négociations restées à peu près ignorées.

(2) Notamment dans une correspondance berlinoise de la *Gazette de Francfort* du 25 février 1914.

(3) La *Morgen Post* du 1er février 1914.

(4) Les efforts de la diplomatie allemande à Londres doivent être rapprochés d'une vive campagne de presse poursuivie en Allemagne et même en Belgique, en faveur de la vente à l'Allemagne de la partie du Congo belge située au Nord et au Nord-Est du fleuve Congo. La concordance mérite d'être notée. On lira à ce sujet avec fruit une intéressante correspondance de M. Roland de Marès dans le *Temps* du 8 mai 1914; il est juste d'ajouter que les bruits mis en circulation dans la presse allemande furent démentis par une note d'allure officieuse de la *Gazette de Cologne* du 9 mai 1914. Mais combien suggestive est la conclusion de cette note. Qu'on en juge :

« Assurément, dit la *Gazette*, rien n'est éternel ici-bas. Personne ne saurait dire si tel ou tel pays pourra conserver à la longue ses possessions transatlantiques. La France a perdu son immense empire colonial du XVIIIe siècle; elle en a reconstitué un second. On peut même dire que le coq gaulois a vraiment trop pris de sable en Afrique. La France possède plus de territoires qu'elle n'en peut administrer. Son œuvre en Algérie et en Afrique équatoriale est lamentable. Les bavards de la politique pourraient donc tout aussi bien dire de la France ce qu'ils laissent entendre de la Belgique, à savoir qu'elle devra renoncer un jour à une part de ses possessions. »

(1) La flotte anglaise arriva à Kiel le 24 juin. La portée des accords anglo-allemands a été exposée le 19 juin 1914 à la Chambre des communes par sir Ed. Grey. Voir le *Times* du 20 juin.

---

*Les souscriptions doivent être adressées à M. le Trésorier du Comité, 21, rue Cassette.*

*MM. les Adhérents dont le nom serait mal orthographié ou l'adresse inexactement indiquée sur les bandes du* Bulletin *sont priés de faire parvenir les rectifications au Secrétariat du Comité, 21, rue Cassette.*

---

*Le Gérant :* J. LEGRAND.

PARIS — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

# CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Services directs

**Entre Paris et l'Algérie, la Tunisie et Malte,** via Marseille.

*Billets simples, valables 15 jours.*

| De Paris aux ports ci-après ou vice versa | Prix par les paquebots (1re classe) Cie générale transatlantique | Cie de navigation mixte |
|---|---|---|
| Alger Tunis | 196 fr. | 191 fr. |
| Bizerte, Bône, Bougie, Philippeville, Tunis (via Bizerte). | 186 — | — |
| Bône, Philippeville | — | 181 — |
| Oran | 186 — | 171 — |
| Malte (La Valette) | 247 — | — |

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. à toutes les gares de l'itinéraire. Franchise de bagages de 30 kilogrammes en chemin de fer et, sur les paquebots, de 100 kilogrammes en 1re classe, de 60 kilogrammes en 2e classe et de 30 kilogrammes en 3e classe. Enregistrement direct des bagages de Paris aux ports algériens et tunisiens.

Délivrance des billets à Paris : à la gare de Paris P.-L.M., au bureau des passages de la Compagnie générale transatlantique, 6, rue Auber et à l'Agence de la Compagnie de navigation mixte (Touache), chez M. Desbois, 9, rue de Rome.

Pendant la saison d'hiver Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 heures et demie par le train « Côte d'Azur rapide » (1re classe).

# CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'administration des chemins de fer de l'Etat, malgré les nombreux transports de toute nature auxquels elle a à faire face dans les circonstances actuelles, apporte successivement dans le service de ses trains d'intéressantes et importantes améliorations qui facilitent aux voyageurs les déplacements qu'ils ont à effectuer dans les régions desservies par son réseau.

C'est ainsi que, sur toutes les lignes de la petite et de la grande banlieue de Paris, la vitesse des trains est maintenant celle des trains omnibus en temps de paix.

Sur les grandes lignes, la vitesse des trains omnibus a été non seulement accélérée, mais bon nombre de ceux-ci ont été déplacés de manière à assurer de nouvelles correspondances et permettre de meilleures relations régionales.

Signalons, en outre, que des trains express circulent maintenant sur toutes les artères principales du réseau, notamment sur les lignes ci-après :

— Paris à Dieppe par Pontoise, — Paris à Rouen et au Havre, correspondances sur Saint-Valéry-en Caux, Fécamp et Etretat. — Paris à Caen et à Cherbourg, correspondance pour Trouville-Deauville. — Paris à Granville, correspondance pour Bagnoles-de-l'Orne. — Paris à Rennes et à Brest, correspondances sur Angers, Saint-Malo, Lannion et Roscoff. — Paris à Bordeaux, correspondances sur les Sables-d'Olonne, Rochefort, La Rochelle et Royan. — Rouen au Mans et à Angers. — Cherbourg à Saint-Malo, Brest et Bordeaux.

Ces différents trains desservent toutes les localités importantes de leur parcours et grâce à des arrêts appropriés aux gares de bifurcation de bonnes correspondances ont pu être assurées avec les lignes transversales.

La plupart de ces trains comportent, en outre, dans leur composition ceux de jour un wagon-restaurant, — ceux de nuit des couchettes et des lits-toilette ou des canapés-lits.

Pour tous renseignements sur l'horaire des trains, consulter le Livret-Horaire déposé dans les gares du réseau de l'Etat.

# CHEMINS DE FER DU MIDI

**Voyages circulaires à prix réduits en Provence et aux Pyrénées.**

Prix : 1er, 2e et 3e parcours, 68 fr. en 1re classe, 51 fr. en 2e classe. 4e, 5e, 6e et 7e parcours, 91 fr. en 1re classe, 68 fr. en 2e classe. 8e parcours, 114 fr. en 1re classe, 87 fr. en 2e classe.

Le 8e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément 10 0/0.

# MESSAGERIES MARITIMES

## SERVICES ACTUELS

**Départs à dates fixes de Marseille pour :**

*Méditerranée :* 1° Malte, Le Pirée, Salonique et Dédéagatch;

2° Malte, Alexandrie, Port-Saïd.

*Chine et Japon :* Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.

Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta;

A Singapore pour Batavia;

A Saïgon pour Bangkok, ainsi que pour l'Annam et le Tonkin.

*Océan Indien :* Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé, Diego-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.

Correspondances à Diego-Suarez :

1° Pour Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar;

2° Pour les ports des côtes ouest et est de Madagascar, Tuléa, Fort-Dauphin.

Relations par service local entre Madagascar et l'Afrique du Sud.

Relations par service local entre l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides.

N° 8

# RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

CASABLANCA PENDANT UN AN DE GUERRE. — J. Goulven ..... 133
LES TRIBUS DE LA HAUTE MAURITANIE (*Suite et fin*). — P. Marty ..... 136
Les prisonniers allemands en Afrique ..... 146
Zanzibar en 1914 ..... 148
Chronique de l'armée coloniale ..... 148
Bibliographie ..... 148

## CASABLANCA

### PENDANT UN AN DE GUERRE

Avaient-*ils* pensé qu'en 1915 *ils* compteraient le Maroc parmi leurs *Schutzgebiete* d'Afrique et que Casablanca, desservie par la puissante *Oldenburg Portugiesische Dampfschiffs Rhederei*, qui déverserait à flot dans le pays les produits de la Kultur, entonnerait des hymnes de louanges à la gloire du Kaiser, sous l'influence des marks adroitement répandus chez les indigènes par une *Deutsche Orient-Bank?* Les événements ont tourné autrement, et à l'avantage de la civilisation française.

Il est même curieux de constater l'essor que prend le Maroc depuis que nous avons remercié nos ennemis de la collaboration qu'ils avaient prétendu nous apporter dans la mise en valeur du pays. Jamais la sécurité n'a été aussi grande, les travaux publics si activement poussés, l'exploitation des terres si heureuse en résultats. Les villes entrent dans une ère de développement inconnue jusqu'alors et, par un heureux contraste, alors qu'en Europe *ils* les détruisent, au Maroc, les Français mettent tout leur cœur à les rendre belles et florissantes. C'est l'histoire de toutes les cités du Maroc. On nous permettra de ne parler ici que de Casablanca, en raison de son importance économique prépondérante et de la grande actualité que lui donne l'Exposition franco-marocaine.

*
* *

Peu de temps avant la déclaration de guerre, il était de bon ton de critiquer Casablanca, ville de spéculation où les transactions portaient uniquement sur les terrains, enrichissant les uns, vidant le portefeuille des autres. A entendre certains, une grave crise était imminente qui démasquerait enfin le « bluff » de Casablanca... La crise s'est bien produite, mais en Europe. Casablanca en a ressenti les effets; mais ceux-ci, cependant, n'ont pas été aussi meurtriers qu'on aurait pu le croire.

La guerre a arrêté net les transactions immobilières, il n'y a pas à le cacher. Dans cette branche, comme dans beaucoup d'autres de l'activité économique, les offres n'ont pas été suivies de demandes et le marché est devenu presque nul. On ne note certainement pas dix opérations immobilières urbaines importantes depuis un an. Les terrains sont matières quasi bannies des conversations et quand on en parle, c'est timidement, bien que quelques propriétaires prétendent que les prix anciens renaîtront un jour. L'opinion peut se soutenir; elle peut aussi être discutée. La question n'a d'ailleurs pas d'importance. L'essentiel, pour l'instant, est de considérer l'influence que l'arrêt sur les transactions immobilières provoqué par la guerre a pu exercer sur la vie de Casablanca.

Qu'il ait produit au début une certaine gêne sur la place, nous aurions mauvaise grâce à le nier. Quand 16 ou 18 millions d'effets bancaires sont brusquement privés de leur contre-valeur, il ne saurait être surprenant qu'un malaise règne dans le public et dans les établissements de crédit; chacun est atteint dans une certaine mesure. Le moratorium et les efforts faits pour développer le commerce ont heureusement amélioré la situation en moins d'un an; de sorte

qu'aujourd'hui Casablanca a pris ses dispositions pour vivre de façon normale.

N'était la crainte d'allonger outre mesure cet article, nous examinerions pourquoi Casablanca s'est si peu ressentie du malaise que nous venons de signaler. On peut admettre cependant comme principal motif ce fait que la guerre n'est heureusement survenue qu'un an après la date critique. En 1913, on aurait pu craindre une débâcle ; en 1914, elle n'était plus à redouter.

Au début de l'occupation, l'immigrant ne connaissait que deux métiers : « faire de l'importation » et vendre des terrains. Ils furent généralement d'un bon rendement, jusqu'au jour où la concurrence venant en grande masse — il en est toujours ainsi pour les métiers faciles — ceux qui disposaient de certains capitaux comprirent qu'ils pouvaient trouver un plus sûr et meilleur emploi de leur fortune. Les uns commencèrent à construire des maisons de rapport en pierre et des villas, d'autres s'adonnèrent à de nouvelles branches de commerce, d'autres enfin créèrent des industries. Tous les éléments d'une ville commerciale naissaient ainsi successivement. On abandonnait en quelque sorte le « monocommerce » trop souvent source de crises — pour diversifier les efforts. Ce changement s'est produit fin 1913 et donnait les meilleurs résultats lorsque la guerre a éclaté.

Naturellement depuis lors, le développement de Casablanca s'est ralenti. La mobilisation a pris bien des bras et des cerveaux et diminué la circulation des capitaux. Mais si les terrains non bâtis ne sont pas cotés, Casablanca possède toujours ses 300 hectares de terrains bâtis et ses 5.840 immeubles construits dans le périmètre urbain européen. Sans doute, on se trouve encore loin de la réalisation complète du plan de la ville qui englobe une superficie totale de 2.450 hectares (1). Mais il y a un commencement à toute chose, il faut savoir attendre : Alger, Tunis, Marseille, Bordeaux n'ont pas été construites en dix ans !

5.840 immeubles constituent, à notre avis, un heureux début pour une ville. Et il est agréable de dire que Casablanca, aussi bien dans l'esprit de l'administration que dans celui des particuliers, *doit* devenir une grande et belle cité. Il ne suffit pas pour s'en rendre compte de regarder le magnifique plan de la future ville que nous appelons familièrement le « plan Prost », du nom de son auteur, il faut rendre hommage au zèle de ceux qui sont chargés des destinées de Casablanca : une belle place, dite place de France, s'élève aujourd'hui à l'ancien emplacement d'un souk qui offensait gravement l'hygiène publique, les quartiers insalubres ont été démolis, 31 kilomètres de rues ont été dotés de chaussées, 13 kilomètres de trottoirs, 15 kilomètres d'égouts sont posés, des arbres plantés sur les boulevards, des écoles construites, une mairie édifiée, etc.

L'eau potable est empruntée à la source de Tit-Mellil, 3.000 mètres cubes par jour, à 15 kilomètres de Casablanca. Les travaux d'adduction ont été terminés en juin dernier et la distribution en ville est assurée par 30 bornes-fontaines. La ville est alimentée depuis le 1er avril 1915 en eau d'arrosage par la captation de la source d'Aïn-Mazi. Cette source peut fournir jusqu'à 700 mètres cubes par jour. Tout ceci concourt à la suppression des épidémies, et l'on peut affirmer que l'état sanitaire de Casablanca est devenu excellent.

Les denrées de première nécessité, comme le pain, ont été réglementées, quant au prix, dès la proclamation de l'état de siège ; les approvisionnements consciencieusement surveillés ont permis de maintenir des prix de vente normaux et même parfois de les diminuer sur les cours antérieurs. Les propriétaires d'immeubles ont compris la nécessité de se montrer plus cléments dans le payement des loyers et de diminuer les prix de location parfois de 50 et 60 0/0. De sorte que d'une façon générale le coût de la vie à Casablanca n'est pas plus élevé qu'avant la guerre.

Il convient d'ajouter que le commerce, un peu désorganisé sous l'émotion de la première heure, s'est ressaisi peu à peu. Il est vrai que Casablanca compte 17.000 étrangers qui ont pu continuer leurs opérations, du fait que la maîtrise de la mer était assurée par les Alliés. Les commerçants espagnols ont vendu, comme par le passé, les légumes, conserves et primeurs, les Anglais le thé et les cotonnades, les Syriens la pacotille d'Orient, tandis que les Italiens — jusqu'au jour de leur mobilisation — ont fourni la main-d'œuvre des chantiers et que les Grecs exerçaient leurs talents de cantiniers...

Après la victoire de la Marne, il a semblé au Résident général qu'une certaine détente pouvait être consentie sans inconvénient dans l'application du régime militaire. Casablanca comptait, en juin 1914, 20.000 Français. N'était-il pas équitable et de bonne politique de remettre à la tête de leurs affaires ceux qui pouvaient coopérer utilement au développement économique du Maroc ? Dans cette pensée que la guerre ne doit pas être l'anéantissement de toutes les forces nationales d'un pays, le général Lyautey a donné l'ordre aux commandants de régions d'accorder le plus de facilités possibles aux chefs de maisons. Un des effets de cette mesure s'est traduit par la reprise des relations maritimes entre la France, l'Algérie et le Maroc : tandis que d'août à décembre 1914 il n'était venu au Maroc que 4.122 personnes, de janvier à juin 1915 il en est arrivé 5.600 dont environ 1.400 pour la première fois. De sorte qu'en temps de guerre, dans un pays neuf où la vie économique aurait dû, semble-t-il, être complètement arrêtée, on assiste au contraire à une sorte de réveil de l'activité nationale. On voit s'édifier en pleine ville de grands établissements comme « les Magasins modernes », le « Grand Hôtel », « l'Hôtel Excelsior » ; aux Roches Noires l'usine des chaux et ciments ; à Anfa, la briqueterie Magnier ; des usines de pâtes alimentaires fonctionnent ; la Société industrielle marocaine a

(1) La ville arabe et le quartier juif occupent 50 hectares.

entrepris la distillation des eaux de table et occupe un atelier de fonderie, etc.

Les travaux du port sont continués avec persévérance, malgré les difficultés en approvisionnement de ciments de Boulogne; ils ont été très réduits à partir du mois d'août, par suite des nécessités de la mobilisation, mais ont repris depuis.

L'avancement total en longueur de la grande jetée extérieure atteint sensiblement 370 mètres. Pour son soubassement, il a été mis en place en 1914 environ 5.000 tonnes de blocs artificiels en béton, et le radier supérieur sur lequel est établie la voie du titan, a nécessité 900 mètres cubes de béton.

Dans le port intérieur, on a terminé la jetée ouest, laquelle mesure 225 mètres, ainsi que la petite darse ouest qui constitue un premier refuge pour les petits vapeurs et les barcasses. Dans cette darse on a établi un débarcadère provisoire pour les passagers en attendant que les quais et cales soient achevés.

L'entreprise adjudicataire des travaux du port a également complété ses installations de carrières, de terre-pleins, de voies ferrées, d'usine électrique en vue d'une fabrication plus intense des blocs artificiels destinés aux jetées.

Du côté de l'ancienne darse et de Sidi-Béliout on a exhaussé l'ancien quai et le terre-plein, établi 1 kilomètre de voies charretières et 2 kilomètres de voie ferrée, gagné environ 2 hect. 20 de terre-pleins nouveaux, installé le quai de Sidi-Béliout avec six grues neuves de 2 et 6 tonnes, ajouté six magasins pour abri des marchandises couvrant 11.300 mètres carrés. La superficie du port sera, à son achèvement, de 141 hectares en eau et 16 hectares en terre-pleins. Sa profondeur à l'entrée sera de 12 mètres.

A consulter les statistiques de la douane pour 1914, on voit des faits aussi surprenants. Malgré une période de six mois de guerre, le commerce général de Casablanca témoigne d'une certaine force ; il se chiffre par 55 millions de francs dont 47 millions à l'importation. Il dépasse encore de 14 millions celui de 1911. Dans ses rapports avec la France, le commerce casablancais se traduit en 1914 par 33 millions de francs, en diminution de 5 millions environ sur 1913, mais en augmentation de 4 millions sur 1912. Enfin pour les six premiers mois de 1915, la situation commerciale de Casablanca est contenue dans les chiffres suivants :

Importation : 37.903.042 francs.

Exportation : 4.560.951 francs.

Part de la France : 22.972.769 francs aux importations et 3.244.489 francs aux exportations.

Navigation : 172 navires jaugeant 173.405 tonnes.

Navires français : 84 jaugeant 125.877 tonnes.

Ne sont-ce pas là des constatations excellentes et de nature à donner foi en l'avenir de Casablanca ?

On pourrait cependant espérer encore de meilleurs résultats, mais ceci dépend beaucoup des commerçants et industriels français. C'est pourquoi le protectorat leur demande de faire un effort pour le Maroc, de venir se renseigner sur les goûts et les besoins de la clientèle indigène, en un mot de se préoccuper d'ores et déjà de prendre la place des Austro-Allemands. Il leur conseille également d'adopter les coutumes commerciales en usage dans le pays, notamment en matière de crédit. La France sera alors en bonne posture pour combattre au Maroc la concurrence étrangère.

En ce qui concerne l'administration du protectorat, elle a eu à cœur de prendre une série de mesures pour développer le commerce au Maroc. On se rappelle à Casablanca la belle collection d'échantillons d'articles austro-allemands rassemblée par M. Darmet, chef des services de la douane, destinée à renseigner le commerce ; puis ce furent la création du comité d'études économiques et du bureau économique de Casablanca, l'envoi en France d'une mission à but commercial et confiée à M. Luret, directeur des services du contrôle de la Dette, et Toulza, inspecteur des douanes, l'impression et la communication à l'industrie française d'un rapport commercial qui par son caractère pratique est un modèle du genre (1), l'établissement de relations suivies avec les Chambres de commerce de France ; enfin actuellement c'est l'organisation d'une manifestation économique du plus haut intérêt : l'Exposition franco-marocaine », qui doit s'ouvrir dans les premiers jours de septembre et qui s'annonce comme une manifestation de travail sérieux, d'un grand succès et d'une portée pratique. Ce n'est pas tout. Le général Lyautey veut faire encore œuvre pratique en créant à Casablanca et dans d'autres grandes villes des « musées commerciaux », où les commerçants et les colons trouveront tous les renseignements qui leur seront nécessaires pour savoir où et chez qui ils pourront s'approvisionner en articles français. Ce sera le complément du bureau économique qui collabore à l'essor du Maroc en documentant les Français sur Casablanca et les magnifiques débouchés qu'offrent les Chaouïa.

***

Ce ne serait pas sortir de notre cadre que d'indiquer ici les principaux dahirs qui, depuis la déclaration de guerre, sont venus réglementer quelques-unes des importantes questions que soulève la mise en valeur d'un pays neuf. Nous nous contenterons de renvoyer les lecteurs du *Bulletin de l'Afrique Française* aux numéros parus depuis un an malgré la guerre et qui ont apporté aux Français du Maroc un si précieux réconfort : tous ces textes s'y trouvent cités et parfois commentés. Concluons simplement que l'élaboration de ces dahirs affirme bien la volonté

(1) Les commerçants et industriels français peuvent le consulter au siège des Chambres de commerce et de l'Office du gouvernement chérifien, 34, galerie d'Orléans, au Palais-Royal.

du gouvernement du Protectorat de rester maître de la zone française du Maroc et qu'elle manifeste — avec les mesures pratiques indiquées ci-dessus — son intention de donner au pays un degré de prospérité qui n'a jamais été connu jusqu'alors. Cette prospérité sera poussée au plus haut point lorsque le Maroc sera doté de chemins de fer, de voies de communications maritimes plus nombreuses avec la France et ses colonies et que la métropole ne le traitera plus en étranger dans ses relations douanières. Mais tout ceci ne sera-t-il pas l'œuvre toute prochaine de demain?

J. Goulven.

# Les Tribus de la haute Mauritanie

(*Suite et fin*) (1).

## LES TEKNA (OUED-NOUN)

### I. — Généralités.

Les Maures désignent sous le nom de Tekna une puissante confédération, qui étale ses kçour de sédentaires et ses campements de nomades dans le bassin de l'oued Assaka (oued Noun de nos cartes), avec comme limites : l'oued Dra et l'oued Chebika au Sud, et le Tazeroualt de l'Anti-Atlas au Nord, l'Océan et les Chleul-Aït-ba-Amaram à l'Ouest ; les contreforts du djebel Bani à l'Est.

De l'avis général et d'après leurs propres déclarations, les Tekna sont d'origine berbère-chleuh. Ils sont aujourd'hui partiellement arabisés, ayant eu vraisemblablement d'autant moins de peine à s'allier aux hassanes de l'invasion que, vivant eux-mêmes dans la zone saharienne, les conditions de leur milieu physique, de leur vie matérielle et de leur civilisation se rapprochaient fort de celles des tribus nomades immigrantes et conquérantes. Ils n'étaient pourtant et ne sont encore, comme on le verra en détail pour chaque tribu, que des semi-nomades ; la plupart d'entre eux possèdent des kçour qu'ils habitent pendant les mois d'hiver. Seul, le besoin de pâturage et d'eau pour leurs troupeaux les contraint à nomadiser au printemps et en été.

Ils parlent indifféremment le chelha et l'arabe, ce qui est le propre même du Berbère de la plaine, car les Arabes-Maures de pure origine ne parlent jamais que leur propre langue.

Ce berbère-chelha se rapproche d'ailleurs étonnamment du berbère-zenaga que certaines tribus du Sud mauritanien parlent encore, ce qui semblerait indiquer une communauté d'origine ethnique entre les Tekna et ces fractions zaouïa. Une légende recueillie à Boutilimit accorde d'ailleurs la même ascendance aux Aït-Lahsen du Tekna et aux Ida-Belhassen du Trarza.

L'ensemble de la confédération tekna comprend 5.275 feux environ, constitués en majorité de maisons, le reste de tentes. A six personnes par feu, chiffre qui semble être la juste moyenne, on trouve un total approximatif de 31.650 personnes. Le nombre des guerriers est évalué à 8.000, dont la moitié pourvue d'armes modernes.

Dans son ouvrage, *Tribus du Sud-Ouest marocain* (Leroux, 1891), M. A. Le Chatelier a consacré une petite monographie à l'oued Noun. Elle diffère sur quelques points de la présente notice, plus par la classification des renseignements et le point de vue de l'informateur que sur le fond même de la documentation. En réalité, dans le travail de M. Le Chatelier, on envisage les Tekna d'Oued-Noun par le Nord, c'est-à-dire par le Maroc et à travers les sociétés berbères. Dans celui-ci, on les envisage par le Sud, c'est-à-dire par la Mauritanie et à travers les tribus arabes ou arabisées. Ces deux études se complètent.

### II. — Fractionnement actuel.

La confédération tekna se divise en deux grands groupements ; les Aït-Djemel, groupement du Sahel, c'est-à-dire du littoral ou de l'Ouest ; les Aït-Bella, groupement du Cherg, c'est-à-dire de l'Est : ceux-ci plus nombreux et en général plus guerriers.

Le tableau de fractionnement des tribus s'établit ainsi :

- Tekna
  - A. — *Aït-Djemel* (Tekna du Sahel)
    1. — Iggout
    2. — Aït-Lahsen
    3. — Izergûïïn
    4. — Aït-Moussa-ou-Ali
    5. — Aït-Saad
    6. — Zekara
    7. — Aït-Hossin
  - B. — *Aït-Bella* (Tekna de l'Est)
    1. — Azouafit
    2. — Aït-Messaoud
    3. — Aït-Oussa
    4. — Aït-Brahim
    5. — Aït-bou-Achra
    6. — Aït-Hemmad
    7. — Aït-Iassin

*A. — Aït-Djemel (Tekna du Sahel).*

1° Les Iggout (au singulier Iggouti), au nombre de 385 tentes, se subdivisent en les fractions et sous-fractions suivantes :

- Iggout, 385 feux
  - Abeïdat..... 82 feux
  - Aïtbourek..... 45 —
  - Aït-Hammou..... 45 —
  - Aït-Saïd..... 170 feux.....
    - El-Bellal
    - El-Rezlan
    - El-Moualid
    - El Houimed
  - Amzaouij..... 20 feux
  - Aït-Taleb..... 25 —

Les fractions Amzaouij et Aït-Taleb ne sont pas de pure origine iggout, mais vivent depuis plusieurs générations dans cette tribu ; elles y

(1) *Renseig. Colon.*, 1915, n° 5, p. 73 ; n° 6-7, p. 118.

ont été adoptées et sont considérées aujourd'hui comme en faisant partie.

Les principaux personnages iggout sont Mohammed el Habib ould Ali ould Mbarek ; Khir Allah o Ahmed Radi et Ahmed ould el Hassen, des Abeïdat; Bouchra ould Oubih, El Bachir ould Khaoulat et Mohammed el Abed ould bou Triah, des Aït-Ibourek; Rouh ould Ajna et Brahim ould bou Regba, des Aït-Hammou ; Mbarek el Arbi ould Ahmed Belal, des Aït-Saïd, le notable le plus écouté de la tribu, et de la même fraction les nommés Mohammed ould Barra, Ferraji ould Mbarek, Ali ould Aballa et Mohammed el Kouri, Aïlal ould Louhabani, des Amzaouij.

Les Iggout ne parlent guère que l'arabe ; quelques-uns pourtant connaissent encore le chelha. Ils n'ont pas de kçar et vivent à peu près uniquement sous la tente.

2° Les Aït-Lahsen (au singulier Hasni) au nombre de 870 feux (tentes ou maisons) se subdivisent en les fractions et sous-fractions suivantes:

Aït-Lahsen, 870 feux

| | | |
|---|---|---|
| Lemmouïssat, 450 feux | Aït-bou-Guezzaten.. | 150 feux |
| | Ida-Oudou-Abd-Allah. | 100 — |
| | Aït-Iahia..... | 200 — |
| Injouren, 160 feux | Ahel-Hommid..... | 40 — |
| | Rouiniiat..... | 40 — |
| | Aït-Abd-el-Eader.... | 80 — |
| Aït-bou-Meggout..... | | 200 feux |
| Ahel-Mohammed-Deleïmi..... | | 60 — |

Les Ahel-Mohammed-Deleïmi sont d'origine injouren-rouiniiat. S'étant séparés de la fraction mère, le siècle dernier, ils allèrent vivre chez les Oulad-Delim, d'où leur surnom. Ils sont revenus depuis quelques années au berceau de leurs pères.

Le personnage politique le plus important des Aït-Lahsen est le cheikh El Mokhtar ould Omar, des Injouren-Ahel-Hommid. Il est dit officiellement « cheikh », parce qu'il fut élu comme chef de la tribu par l'ensemble des djemaa des fractions et que cette élection fut confirmée par Ould Beirouk, caïd makhzen des Tekna. Il est d'ailleurs un des cheikhs les plus en vue et les plus écoutés de tout le groupement Aït-Djemel. Dans les fractions, on signale comme principaux notables, chez les Lemmouïssat : Mohammed Lamin ould Abd Allah ; chez les Aït bou-Meggout, Mohammed Hammou ould bou Chaab ; Bohei ould el Majem.

Le kçar propre des Aït-Lahsen est Kçabi. C'est là qu'est domicilié le cheikh Mokhtar. Mais ils possèdent aussi un quartier, ou tout au moins quelques maisons dans les kçour de Glimim, Dechirat, Tiliouïn et Abouda.

Les Aït-Lahsen sont sédentaires en principe. Toutefois, ils ont des coutumes de transhumance bien établies; un grand nombre d'entre eux part dans les premiers jours d'avril avec ses troupeaux de chameaux, bœufs et petit bétail, va estiver dans le bled, et ne rentre aux kçour qu'en septembre.

Les Aït-bou-Meggout ne parlent guère que le chelha ; les autres fractions connaissent les deux langues et se servent du chelha chez eux et de l'arabe au dehors.

3° Les Izerguïïn (au singulier Zergui) au nombre de 350 tentes, se subdivisent en les fractions suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| Izerguïïn, 350 tentes | Oulad-Mbarek..... | 40 tentes |
| | Chlouka..... | 200 — |
| | Aït-Saïd..... | 200 — |
| | Mejjat..... | 40 — |
| | Guerroh..... | 70 — |

Les Mejjat sont une fraction de sédentaires venus du Nord et vivant aujourd'hui chez les nomades Izerguïïn. La plus grande partie d'entre eux, après un séjour de quelques années chez les Izerguïïn, sont repartis vers le Nord.

Le principal personnage politique de la tribu est Mohammed el Bellal, caïd du Makhzen. Il jouit d'une grande réputation de droiture chez tous les Aït-Djemel.

Les Izerguïïn sont de purs nomades. Ils n'ont pas de kçar. Seul, le caïd Mohammed el Bellal possède une maison et deux points d'eau à Tiliouin.

4° Les Aït-Moussaou-Ali (au singulier Moussaoui) au nombre de 450 feux se subdivisent en les fractions suivantes:

| | |
|---|---|
| Aït-Moussa-ou-Ali, 450 feux | Ihran, 100 tentes et surtout maisons |
| | Khomüs, 150 feux |
| | Abel Abid-Allah-ou-Salem, 100 feux |
| | Aït-Ouchchen, 100 feux |

La famille la plus en vue est la famille Beïrouk. Elle est actuellement représentée par Mohammed ould Ali Fal dont la généalogie s'établit ainsi :

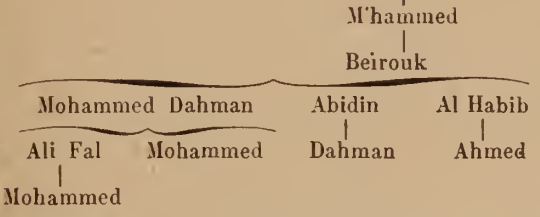


Fal Abid Allah ou Salem est le premier membre de la famille qui sut étendre son autorité sur les gens d'Oued-Noun (1.750 environ). Cette suprématie se maintint avec son fils M'hammed, et fut portée à son apogée pendant toute la première moitié du XIXe siècle par Beïrouk, fils de M'hammed. Il fortifia le kçar de Glimim et, à l'instar du sultan, s'y créa une garde militaire avec laquelle il domina la région. Les Européens ne l'appelaient alors que le « souverain indépendant de l'oued Noun ». Le nom de Beïrouk devient l'appellation désormais classique de cette maison princière. On saisit sur le vif l'éclosion de ces minuscules principautés berbères qui fleurirent dans toute l'Afrique Mineure, même aux plus beaux jours des grandes dynasties almoravide ou almohade, saadienne ou filalienne.

Ses fils, Mohammed Dahman et El Habib, lui

succèdent vers 1855. Ce sont ces deux cheiks qui, en 1860, firent des propositions d'alliance aux Espagnols, lors de la guerre contre le Maroc. D'après le capitaine Fernandez Duro, commandant du navire *Blasco-de-Garay* qui transporta sur les côtes d'Oued-Noun la commission hispano-marocaine de 1877, ce furent ces propositions et l'espoir d'avoir un allié fidèle dans les tribus du Sud qui déterminèrent les Espagnols à réclamer la cession de Santa-Cruz-de-Mar-Pequena dont depuis trois siècles on n'avait plus entendu parler. Entre temps, ils retenaient prisonnier huit ans durant (1866-1874) dans leur kçar de Glimim le sujet anglais commerçant Bütler, ce qui amena à plusieurs reprises l'intervention diplomatique des gouvernements espagnol et britannique.

El Habib fut nommé caïd du Makhzen en 1882, lors de la grande expédition que Moulay Hassan dirigea sur le Sous.

Dahman est mort en 1907, au retour d'un voyage à Fez, où il avait accompagné la sorba des insoumis maures.

Mohammed ould Ali Fal n'a pas hérité de l'autorité de ses ancêtres. Il est simplement aujourd'hui le cheikh des Ahel-Abid-Allah-ou-Salem. Ses cousins Dahman ould Abidin et Ahmed ould el Habib ne sont plus que des notables de la tribu.

Les kçour des Aït-Moussaou-Ali sont : Glimim, et un peu au Sud-Ouest de Glimim, El-Abiar.

Glimim, qui est prononcé à la chelha Aouguelmim, Ougoulmim et Goulimim, est de beaucoup le kçar le plus important des Tekna. Il comprend environ 400 feux (maisons), ce qui représente un minimum de 2.000 âmes, dont un certain nombre de familles juives. Il est le centre du commerce local, et surtout du trafic intersaharien. On y rencontre les produits du Maroc, du Soudan et aussi tous ceux des produits européens, employés par les indigènes.

C'est depuis Beïronk que ce kçar a pris cette extension, grâce à la sécurité que ce guerrier énergique faisait régner sur les marchés. Il s'indemnisait amplement d'ailleurs, comme ses fils plus tard, de ces frais militaires, en percevant pour son compte sur le commerce les droits makhzéniens.

Les Aït-Moussa-ou-Ali possèdent aussi quelques tentes.

Ils parlent en général le chelha, mais la plupart d'entre eux connaissent l'arabe.

5° Les Aït-Saad (au singulier Saadi) comprennent 150 feux environ. Ils habitent la tente, mais ont néanmoins une partie du kçar Aït-Hemad.

Le principal notable de la djemaa est le cheikh Mohammed Mbarek.

Ils parlent indifféremment le chelha et l'arabe.

6° Les Zekara (au singulier Zekri et Zekraoui) groupent 200 feux environ. Ils habitent surtout la tente, mais se partagent aussi avec les Aït-Saad le kçar Aït-Hemad.

Les deux principaux notables de la tribu sont : Cheikh Alal ould el Mouedden et Cheikh Mohammed ould Brahim.

Ils parlent indifféremment le chelha et l'arabe.

7° Les Aït Hassin (au singulier Hassini) groupent 200 feux environ. Ils n'ont que très peu de tentes, ils habitent le kçar Abouda, qui comprend 200 maisons.

Le principal notable est Cheikh el Hossin ould Sidi Brahim.

Ils parlent surtout le chelha, mais beaucoup parmi les hommes parlent et comprennent l'arabe.

Les Aït-Saad, les Zekara et les Aït-Hassin sont considérés comme des fractions de seconde importance, vivant dans l'orbite politique des trois premières.

*B. — Aït-Bella (Tekna de l'Est).*

1° Les Azouafit (au singulier Zafati) se subdivisent en les fractions suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| Azouafit, 560 feux | Aït-Hemad-ou-Ali | 100 feux |
| | El-Haïïn | 160 — |
| | Aït-el-Khenous | 130 — |
| | Aït-Mohand-ou-Lahsen | 70 — |
| | Oulad-ben-Houilat | 100 — |

L'autorité est aujourd'hui entre les mains de la djemaa. Il y a lieu toutefois de signaler comme très influents : 1° la famille de M'hammed ould Mohammed El Hiba, des Aït-Mohand-ou-Lahsen, décédé ces temps derniers et qui fut caïd du Makhzen; les deux représentants actuels de cette famille sont : Bouhaï ould el Caïd M'hammed et son frère Mohammed Iahia; 2° Ali ould el Maati, des Aït-Hemad-ou-Ali; 3° Ioussef ould Ahmed ou Salem, des Aït-el-Khennous; 4° M'haïmed ould Mhaïmed ould M'hammed; 5° Ahmed ould Soussef; 6° Ahmed ould Modrid.

Ils parlent indifféremment le chelha et l'arabe.

2° Les Aït-Messaoud (au singulier Messaoudi) comprennent 300 tentes et maisons environ. Ils vivent surtout sous la tente, mais possèdent des quartiers dans les kçour d'El-Kheniga et d'Asrir.

Ils parlent indifféremment le chelha et l'arabe.

3° Les Aït-Oussa (au singulier Oussaoui) se subdivisent en les fractions ci-après :

| | | |
|---|---|---|
| Aït-Oussa, 1.200 feux | Aït-Ouabâne | 160 feux |
| | Ida-ou Mester | 200 — |
| | Imerlaï | 180 — |
| | Aït-bou-Djemaa | 60 tentes |
| | Amfalis | 190 — |
| | Ida-Outiä | 300 feux |
| | Aït-Idder | 70 tentes |
| | Ajouakine | 40 — |

L'autorité est aujourd'hui entre les mains de la djemaa. Les personnages les plus influents de la tribu sont : 1° la famille de Mohammed ould Ahmad Chiahou, des Aït-Ouabane, caïd de Moulay Hassan, qui a été tué en 1912, au cours d'un combat qu'il soutenait, pour la cause d'El Hiba, contre Aïda ould Mouiz, chef des troupes chérifiennes de Taroudant; 2° Cheikh Rebbani Ould Hamdi ould Djaouichi, des Ida-ou-Mester; 3° Cheikh M'barek ould bou Naama et Frah Ould bou Mahdi, des Ida Outïa, tous signataires de la djemaa adressée en 1912 à Mohammed ould Khabil, chef des Regueïbat, pour l'inciter à la dissidence.

Les Aït-Oussa vivent surtout sous la tente, ils ont pourtant des quartiers dans les kçour d'Assa et d'El-Aouina.

Ils parlent surtout l'arabe, mais la plupart d'entre eux connaissent encore le chelha.

4° Les Aït-Brahim (au singulier Brahmi) comprennent environ 300 feux.

Ils parlent indifféremment le chelha et l'arabe.

5° Les Aït-Bou-Achra comprennent 70 tentes environ. Le personnage notable de la tribu est Khalil ould bou Toumit. Leur centre est la koudia de Taskala.

Ils parlent le chelha et l'arabe.

6° Les Aït-Hemmad comprennent 200 tentes ou maisons environ. L'autorité réside dans la djemaa, sans distinction de notables.

Leur kçar est Fassek dans l'Oued-Noun. Ils parlent le chelha et l'arabe.

7° Les Aït-Iassin comprennent 140 feux environ. L'autorité réside dans la djemaa. Le notable le plus en vue est Bachir ould bou Chalga.

Leur kçar est au koudia Aguir.

Ils parlent le chelha et l'arabe.

### III. — La situation politique (1).

Les relations des Tekna et des Européens remontent au xv^e siècle et se produisirent évidemment par mer, étant dues à l'installation des Espagnols dans les Canaries.

C'est un Français, Jean de Bethencourt, qui, au regard de l'histoire, a l'honneur d'entamer ces relations commerciales avec les gens d'Oued-Noun. Vers 1410, son neveu et successeur Maciot de Bethencourt continue les traditions jusqu'à ce que enfin, en 1476, le premier gouverneur espagnol, Diego de Herrera, successeur des Bethencourt, fonde sur la côte, en face des Canaries, le comptoir de Santa-Cruz-de-Mar-Pequeña. Ce comptoir était détruit en 1524, après cinquante ans d'existence.

Si les mêmes causes produisent les mêmes effets, tout porte à croire que cet établissement était situé en face des Canaries, vraisemblablement à l'embouchure de l'oued Dra, de l'oued Chebika ou de la Seguia, sur cette fraction de côte qui s'étend de l'embouchure du Dra aux parages du cap Juby. C'est là que fleurit encore aujourd'hui le commerce canarien-tekna : Tarfaïa, Tafazaout, cap Juby (ex Port-Victoria), en sont les points les plus connus; et la création de l'établissement militaire et permanent de Villa-Cisneros (Dakhla) n'a pas fait disparaître le mouvement commercial de cette côte, ni supprimé les comptoirs temporaires qui y fleurissent, deux ou trois jours durant, à l'arrivée des balancelles canariennes.

D'ailleurs, il n'y a que les embouchures de l'oued Dra et de l'oued Chebika, et peut-être aussi de la Seguia, qui remplissent les conditions dans lesquelles les vieux géographes (carte d'Abraham Ortelius, 1595) placent Mar-Pequeña. La « petite mer » est d'après eux un large estuaire, navigable sur quelques kilomètres de profondeur. L'estuaire de l'oued Chebika remplit le mieux cette condition. Les estuaires du Dra et de la Seguia ne la remplissent que beaucoup plus rarement.

D'autre part, Mar-Pequeña, dans la carte d'Ortelius, comme dans l'Atlas de Mercator, est situé bien au Sud d'Amfolez, qui n'est autre évidemment que la fraction actuelle Amfalis, de la tribu des Aït-Oussa. Or, les Aït-Oussa sont établis eux-mêmes au Sud de l'oued Assaka. Il est donc de toute évidence qu'on ne saurait placer Mar-Pequeña au Nord de cet oued. Enfin, il est bien spécifié dans le traité hispano-marocain de 1767 que l'établissement de pêche que projette le gouvernement de Charles III est situé au Sud de l'oued Noun.

C'est cette solution que le capitaine Galiano, puis le ministère de la Marine espagnol ont adoptée. Et c'est aussi celle à laquelle semble se ranger le Dr Lenz. « Beaucoup la placent à l'embouchure de l'oued Chibaka par 28° 38' de latitude Nord, c'est-à-dire dans un endroit fort rapproché des îles Canaries. »

Il apparaît donc que c'est à tort que, sous prétexte de se faire rendre leur ancienne concession de Santa-Cruz, les Espagnols se sont fait reconnaître l'enclave d'Ifni, d'abord, en 1883, à la suite des travaux, pourtant sans conclusion, de la commission hispano-marocaine de 1877, et ensuite par le dernier traité franco-espagnol de 1912. La cession des territoires sis au Sud du Dra et leur réunion à l'ancienne colonie du Rio-de-Oro leur donnaient amplement satisfaction, puisque Mar-Pequeña n'a jamais été qu'un point, et que ce point, qu'ils n'ont jamais pu situer, se trouvait sans conteste au milieu des territoires déjà cédés.

La ruine de l'établissement de Santa-Cruz en 1524 suspendit les relations des Espagnols et des Tekna; elle ne pouvait les détruire. Au xvi^e siècle, les Portugais, qui marchent sur les traces des Espagnols, sont les maîtres de toute la côte atlantique du Maroc, non seulement du Nord, mais même de l'extrême Sud, jusqu'à la baie d'Arguin et même l'Adrar mauritanien. On retrouve les vestiges de leurs établissements disséminés en plusieurs points du rivage et la commission hispano-marocaine de 1877 n'a eu que l'embarras du choix pour désigner celui qui lui agréait le mieux (Ifni) et le décorer du vieux nom de Santa-Cruz.

***

Etablis à Saint-Louis, les Français des xvii^e, xviii^e et xix^e siècles étaient placés beaucoup trop loin pour pouvoir concurrencer utilement le commerce canarien et portugais avec les Tekna. Quant à leurs établissements d'Arguin et de Portendick, ils eurent une existence trop précaire et trop limitée pour pouvoir jeter les yeux vers le Nord et vers l'intérieur.

(1) A. le Chatelier : *Tribus du Sud-Ouest marocain*; de Foucauld : *Reconnaissance au Maroc*; Rouard de Card : *Les relations de l'Espagne et du Maroc*; Dr Oskar Lenz : *Timbouctou*; *Revue du monde musulman* de septembre 1911, Michaux-Bellaire : Santa-Cruz-de-Mar-Pequena; Archives du gouvernement général.

Au commencement du XIXe siècle on signale deux voyages, involontaires il est vrai, d'Européens à l'oued Noun ; d'abord le matelot américain Robert Adam (1810), puis le commerçant français Charles Cochelet (1820), qui tous deux font naufrage sur la côte occidentale d'Afrique et subissent quelque temps de captivité chez les tribus maures ou chleuh.

A partir de 1837, on trouve des tentatives intéressantes de pénétration commerciale. Elles se produisirent à la suite des démarches multipliées de Beïrouk et il est regrettable qu'on n'ait pas profité de ces offres pour prendre pied, commercialement au moins, sur la côte tekna, et faire de cè premier établissement pacifique la base de notre future pénétration politique dans l'intérieur.

Vers 1835 déjà, les Anglais avaient entrepris de faire étudier les possibilités commerciales que la région d'Oued-Noun pouvait offrir. Le voyageur Davidson débarque à l'embouchure de l'oued Assaka et se rend à Glimim où il est parfaitement reçu par le cheikh Beïrouk. Les pourparlers aboutissent rapidement et Beïrouk « s'engage à former par les soins et sur les plans de Davidson un établissement de commerce, et à ouvrir un port sur un des points de la côte qu'ils avaient déterminé ensemble ». Leur choix s'était porté sur Dyk, non loin de l'embouchure de l'oued Assaka (Oued-Noun) après plusieurs jours d'études minutieuses du littoral, auxquelles prirent part avec Beïrouk les notables tekna convoqués.

Poussant plus avant son enquête économique, Davidson résolut d'aller jusqu'à Tombouctou, ville avec laquelle les Tekna sont en relations commerciales. Il se joignit à une caravane de Tadjakant qui sont les longs courriers de cette partie du Sahara, et sous la conduite de Mohammed el Arbi, leur cheikh, que Beïrouk lui avait donné comme guide et protecteur, il se mit en route vers la capitale de la boucle. Ils avaient déjà atteint l'Iguidi, quand Davidson qui avait pris l'habitude de se porter, tous les matins, en avant de la caravane, pour éviter la confusion et le bruit de cette multitude de chameaux, et qui reposait non loin des puits avec le cheik Djakani, fut surpris par un petit parti d'Arib pillards, et massacré (1836).

A cette nouvelle, Beïrouk entra dans une violente fureur et fit faire les reproches les plus amers au cheikh des Arib. Celui-ci dégagea sa responsabilité en remarquant qu'on ne l'avait pas prévenu de ce voyage d'un chrétien, et que s'il en avait été informé, il aurait pris les précautions désirables.

Beïrouk ne se contenta pas de cette réponse. Il arma une harka de ses gens et vint attaquer les Arib, à qui il tua plusieurs individus et enleva 80 esclaves et de grandes quantités de marchandises. On ne put retrouver le noir, affranchi de Davidson qui, fait captif lors du meurtre de son maître, avait été emmené à Tombouctou.

Désireux de faire aboutir les projets de Davidson, les Anglais envoyèrent le brick *Le Scorpion* sur la côte d'Oued-Noun, avec mission de s'aboucher avec Beïrouk, mais le mauvais temps empêcha tout débarquement et, après s'être attendus plusieurs jours en face d'une barre infranchissable, les Anglais comme Beïrouk finirent par s'en retourner avec leurs présents inutiles.

C'est alors (janvier 1837) que Beïrouk, qui tenait à son port, songea à s'adresser aux Français. Il était en très mauvais termes avec le vice-consul anglais de Mogador, qu'il accusait de n'avoir pas donné à Davidson toute l'aide voulue. Il avait au contraire une grande admiration pour notre consul Delaporte, celui-là même qui dix ans plus tôt, à Tanger, avait fait un accueil si chaleureux et si dévoué à René Caillié qui venait de traverser l'Afrique. Delaporte était un arabisant distingué et jouissait dans le Sud-Ouest marocain d'une grande réputation de savant. C'est à lui que Beïrouk s'ouvrit de ses projets. Il lui envoya successivement, en 1837, plusieurs délégués dont l'israélite Joseph ben Hazzan Nephtali, puis son agent de confiance Sidi bou Azza ben el hadj Mohammed.

Le gouvernement de Louis-Philippe, qui voyait avec ennui les opérations militaires algériennes s'étendre chaque jour davantage, n'accorda pas grand crédit à ces nouveaux projets d'expansion, même uniquement commerciale.

Ce n'est qu'en 1839, sur les nouvelles instances de Bou Azza, transmises par Delaporte, qu'on finit par s'émouvoir. L'amiral Duperré, ministre de la Marine et des Colonies, saisit de ces tentatives le Sénégal plus directement intéressé, cependant qu'il chargeait le brick *La Malouine*, commandant Bouët, de passer à Mogador et de s'entendre avec Delaporte au sujet des suites à donner aux offres de Beïrouk.

*La Malouine* passa à Mogador, embarqua en qualité d'interprète le fils Delaporte, élève consul, et vint croiser sur les côtes d'Oued-Noun.

Ce voyage, pas plus que les minutieuses explorations littorales du lieutenant de vaisseau du Kérallet, en 1840 et 1841, ne donnèrent de résultats pratiques. On ne trouva sur la côte d'Oued-Noun aucun lieu propice à la fondation d'un port, et on constatait en même temps l'incertitude du pouvoir du cheikh Beïrouk sur les tribus tekna et voisines. Ces deux raisons jointes aux représentations très vives que fit le sultan auprès de nos consuls de Mogador et de Tanger amenèrent le gouvernement à ne pas insister, et on se contenta de passer avec le cheikh Beïrouk un traité d'amitié sans grande conséquence.

Cependant Bouët-Willaumez, étant devenu gouverneur du Sénégal en 1843, reprit à son compte les tentatives commerciales qu'il avait étudiées, quatre ans plus tôt, comme marin. Il y était d'ailleurs incité par Bou Azza, qui, n'ayant pu aboutir dans le Nord, venait tenter d'obtenir des autorités du Sénégal la création de ce comptoir, cher à son maitre.

Bouët envoya donc la *Vigie* essayer de nouer à nouveau ces relations à l'embouchure de l'oued Assaka ; il fit monter sur le navire le commerçant sé-

négalais Borel, muni d'une pacotille de marchandises, désignées par Bou Azza lui-même comme pouvant servir au commerce d' « échanges ». La *Vigie* devait par la même occasion continuer les recherches et expériences concernant les pêches canariennes.

Cette opération, maintenue par le gouvernement sur le terrain des intérêts privés, ne donna pas de résultats définitifs.

Beïrouk décida alors de tenter une dernière démarche auprès du gouvernement français, et à cet effet délégua son ministre Bou Azza pour aller exposer ses désirs à Paris. Bou Azza était accompagné du commerçant Borel (1844). Mais la guerre que la France poursuivait alors contre le Maroc ne facilitait pas les choses; d'ailleurs, le gouvernement de Louis-Philippe avait absolument renoncé à toute idée d'établissement au *Wad-Noun*. Les démarches de Borel et de Bou Azza restèrent donc vaines.

Toutefois, Bou Azza ne voulait par rentrer les mains vides dans son pays. Aidé par un indigène marocain établi à Marseille, Ahmed Bouderba, il put décider la maison Chauvin de cette ville à noliser un navire : le *Jeune-Victor*. On embarqua une cargaison, évaluée à 35.000 francs et composée de tissus de coton et de laine, de quincaillerie, d'armes, de fer, de sucre brut et raffiné, etc... Bou Azza prenait place sur le vaisseau en qualité de subrécargue.

Cette entreprise commerciale était intéressante et on résolut de l'appuyer en faisant passer par la côte d'Oued Noun, pour y montrer le pavillon, un navire de guerre de la station d'Afrique qui se rendait dans le Sud.

Malheureusement encore cette expédition ne réussit pas. Il fut impossible au capitaine du *Jeune-Victor*, malgré les recherches auxquelles il se livra, pendant quinze ou vingt jours, de trouver un lieu propice au débarquement (mars-mai 1845). Il dut finalement se rendre à Mogador pour écouler sa cargaison. Le sultan, instruit des tentatives de Beïrouk et de son ministre Bou Azza, résolut d'y mettre un terme. Il donna l'ordre à son khalifa du Sous de châtier le caïd d'Oued-Noun, ce qui ne troubla guère Beïrouk, mais profita de la présence de Bou Azza à Mogador pour le faire arrêter et incarcérer (juillet 1845) (1).

Le voyage de Léopold Panet, Sénégalais, qui reçut à Glimin (mai 1850) l'hospitalité la plus cordiale de Beïrouk, comme celui de l'Espagnol Gatel, ne présentent que peu d'intérêt.

A la suite de leur père, les fils de Beïrouk ne devaient pas se lasser de réclamer l'établissement d'un comptoir commercial sur la côte de leur pays. Le 4 décembre 1872, El Habib, en son nom et au nom de son frère Dahman, écrivait encore à Bou el Mogdad, interprète du gouverneur du Sénégal — qu'ils avaient vu passer en février 1861, alors qu'il se rendait à la Mecque — pour lui demander de leur venir en aide auprès des Français en vue de l'installation d'une escale de commerce. « Tous les Guezoula sont décidés à créer ce port, soit à l'embouchure de l'oued Assaka, soit à l'embouchure du Dra. » (Annexe n° 1.)

Il ne pouvait évidemment être donné suite à cette demande, les instructions supérieures ne le permettant pas.

Les Tekna suppléaient au commerce par voie de mer par l'organisation de caravanes sur le Sénégal. Leurs marchands venaient fréquemment à Saint-Louis, et c'était à l'autorité française qu'appartenait le soin de les protéger contre les pillages des guerriers Oulad-Ahmed-ben-Daman (Trarza). Il fallut plus d'une fois se montrer sévère à l'égard des émirs qui laissaient faire leurs guerriers; et, faute par eux de se conformer aux engagements et transactions qui suivaient ces pillages (annexe n° 2), retenir, sur les coutumes qu'on leur versait chaque année pour la traite de la gomme, le montant des indemnités et dommages-intérêts dus aux Tekna.

***

Pour le Makhzen marocain, il ne s'est occupé de cette province extrême d'Oued-Noun que lorsque sa puissance politique le lui a permis, c'est-à dire à peu près jamais.

Dans le traité conclu le 28 mai 1767 entre Charles III, roi d'Espagne, et le sultan Mohammed ben Abdallah, celui-ci « s'abstient de délibérer au sujet de l'établissement que Sa Majesté catholique veut fonder au *Sud* de la rivière Noun, car elle ne peut se rendre responsable des accidents et des malheurs qui pourraient se produire, vu que *sa souveraineté ne s'étend pas jusque-là*, et que les peuplades vagabondes et féroces habitant ce pays ont toujours causé des dommages aux gens des Canaries et les ont même réduits en captivité ». Son successeur, Moulay Sliman, observe la même prudence dans le traité de Meknès (1799).

Dans le traité de Tétouan du 26 août 1860 (art. 18), Sa Majesté marocaine se montre plus sûre de ses droits ; elle « s'engage à concéder à perpétuité à Sa Majesté sur la côte de l'Océan, près de Santa-Cruz-de-Mar-Pequeña, le territoire suffisant pour la formation d'un établissement de pêcherie, comme celui que l'Espagne y possédait autrefois ».

Il est vrai que, lorsqu'il fallut passer à l'exécution, elle fit l'obstruction la plus sérieuse, facilitée d'ailleurs par l'ignorance générale où l'on était du point précis où se trouvait Santa-Cruz et sa « Petite Mer ».

Ce n'est que le 21 janvier 1878, après avoir longé la côte de l'oued Sous à l'oued Noun, que les commissions hispano-marocaines, ayant obtenu l'adhésion des chefs de tribus, « dressèrent un acte par lequel ils constataient que la rade choisie correspondait exactement à l'ancienne possession espagnole ». Cette rade était la crique d'Ifni que dominaient les vestiges d'un établissement européen. On a vu plus haut ce que vaut cette « exacte correspondance. »

(1) Archives du gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française, Dakar.

Avant de ratifier cette cession et probablement dans le secret espoir de trouver un échappatoire, le sultan Moulay Hassan se rendit en personne au Sud du Sous à la tête d'une importante mehalla, et de Tiznit qu'il créa, il réorganisa le commandement des Tekna et autres Chleuh. Tous les cheikh locaux qui se présentèrent avec leurs djemaa furent confirmés dans leurs attributions et reçurent, conformément aux errements de la politique du Makhzen un dahir d'investiture. El Habib ould Beïrouk fut de ce nombre (juin-juillet 1883). Ayant ainsi affermi sa suprématie au moins nominalement, bel kedeb, c'est-à-dire d'une façon toute mensongère, rapporte Foucauld qui passait par le pays l'année suivante, Moulay Hassan rentra dans le Sous !

Quant à ses projets hautement avoués de créer un port à l'embouchure de l'oued Assaka et d'ouvrir Agadir au commerce européen, ils n'eurent jamais d'autre but que de donner une apparence de satisfaction et un espoir aux désirs tant des Européens que des indigènes ; et il profita de cet état d'âme pour ruiner les comptoirs de l'ingénieur anglais Mackenzie à Port-Victoria (1880-1881) et empêcher la réussite des expéditions commerciales que des sociétés de Londres et de Marseille tentaient encore sur les côtes d'Oued-Noun (1881-1882).

Tranquille désormais de ce côté et parfaitement assuré que les Espagnols n'occuperaient jamais Ifni, Moulay Hassan ratifia sans peine la cession de l'établissement de pêche canarien (1883).

Quant aux Tekna d'Oued-Noun, nullement gênés par la présence du caïd makhzen à Tiznit, ils continuèrent comme par le passé à vivre dans la plus parfaite indépendance.

*
* *

Les relations politiques des Tekna et de l'autorité française sont à peine ébauchées. Dans le Nord, la masse compacte des Chleuh insoumis de l'Anti-Atlas empêche l'influence franco-chérifienne du Sous de se faire sentir jusqu'aux kçour d'Oued Noun. D'ailleurs, le Makhzen y a toujours joui, non pas même d'une autorité, mais d'une réputation si précaire, que dans ce champ, pour ne parler que de celui-là, il ne sera pas d'une grande utilité pour notre pénétration.

Dans le Sud, par la Mauritanie, le rideau hostile cimenté par Ma el Aïnin nous a empêchés jusqu'à présent de percer pacifiquement la Gaada qui unit la Seguia au Dra.

Nos relations avec les Tekna depuis 1907, où on commence à les percevoir, au cours des opérations du Tagant, ont donc été très mêlées, bonnes avec les Iggout quand leurs amis du Sud, les Regueïbat, faisaient leur soumission et les entraînaient dans leur orbite, mauvaises avec les autres fractions des Aït-Djemel quand leurs amis, les Ahel-Ma-el-Aïnin, nous combattaient.

Ils ne prennent aucune part — sauf quelques isolés — aux luttes du Tagant d'octobre, novembre, décembre 1906. Mohammed Mokhtar, chef dissident des Kounta qui parcourt les kçour et campements d'Oued-Noun en mai-juin 1907, pour y recruter des partisans et mettre en branle contre les Français cette puissante confédération, n'a aucun succès, et, découragé, part pour Fez.

Un peu plus tard, quand l'ambassade générale des chefs insoumis de Mauritanie se rendit auprès d'Abd el Aziz pour lui exposer la situation et voir ce qui restait à tenter contre les Français et traversa le pays tekna, elle fit un séjour de deux semaines à Glimim chez les Ahel-Beïrouk. Dahman se joignit à l'ambassade (juillet 1907).

Celle-ci arrivait en un mauvais moment : le Makhzen, affolé par l'occupation de Casablanca, se souciait peu des événements du Sahara, et encore moins de s'attirer de nouveaux sujets de réclamations de la part des Français. Le sultan fit donc un accueil fort peu aimable aux délégués maures. Des lettres de Cheikh Sidïa, qui lui parvinrent en même temps, lui démontrèrent l'inutilité de toute politique antifrançaise dans l'Adrar. Il congédia donc avec froideur les ambassadeurs qui reprirent, désemparés, le chemin du Sud. De Fez, en fin août, Dahman ould Beïrouk rendait compte de ces faits à son ami Sidi Mohammed ould Abot, chef des Larlal de Chingueti, et il ne cachait pas que c'était l'intervention de Cheikh Sidïa qui avait servi de cause — ou de prétexte — au sultan pour les renvoyer les mains vides.

Dahman devait mourir l'année suivante (août 1908). Son petit-fils qui lui a succédé n'a pas hérité de son prestige et la coalition hostile des Tekna s'est désagrégée.

La soumission des Regueïbat du Sahel a entraîné celle de la plus grande partie de leurs amis Iggout Tekna. Les Iggout joignent leurs émissaires à ceux des Souaad pour faire à Atar, en septembre 1910, leur demande d'aman. Cette demande est acceptée à la double condition qu'ils se rapprocheront de l'Adrar et verseront une contribution de guerre égale au vingtième de leurs troupeaux. Ces conditions étant trouvées favorables, les fractions Abidat, Aït-Hamou et Aït-Saïd, sous la conduite de Mbarek el Arbi ould Ahmed Belal, le Saïdi, viennent faire leur soumission à Atar en janvier 1911.

Cédant aux excitations religieuses de Lardaf, le khalifa d'El Hiba, ces fractions ont suivi l'exode général des Regueïbat du Sahel et sont remontées vers le Nord en décembre 1912.

Cette dissidence ne rompait pas seulement les relations; elle transformait les amis de la veille en ennemis. Et, en effet, dans le grand rezzou que Lardaf réunissait sur la Seguïa en janvier-février 1913, pour le jeter sur la Mauritanie, on comptait un tiers de Tekna, soit 300 à 400 individus, non seulement Iggout, mais Izergiin, et condottieri de toutes les fractions d'oued Noun. Il y avait sans doute aussi un certain nombre de Chleuh du Dra. Toujours est-il que sur la centaine de cadavres que la harka laissa sur le terrain de l'oued Tagliat, il y en avait la moitié que les guides regueïbat ne reconnurent pas, ce qui, étant donnée

la connaissance qu'ont les Regueïbat des tribus du Tell, identifient les cadavres comme étant ceux de gens du Nord, Tekna et Chleuh.

Quelques Iggout et Izergiin se sont joints aux rezzous qui en avril-mai 1913 sont descendus sur la Mauritanie soumise. Depuis ce temps, les Tekna sont dans l'expectative.

L'actuelle soumission de Mohammed ould Khalil, des Regueïbat du Sahel, entraînera vraisemblablement celle de leurs amis Iggout. Pour les autres fractions tekna, notre action politique n'est en somme pas encore entamée; il y faudra du temps et du doigté, si l'on tient compte surtout qu'une portion des terrains de transhumance des Tekna s'étend au Sud du Dra, en territoire espagnol, et qu'une parcelle du pays où s'élèvent leurs kçour est comprise dans l'enclave espagnole d'Ifni, arbitrairement délimitée par une ligne parallèle à l'Océan.

*
* *

Aujourd'hui, les Tekna sont divisés par des rivalités intestines dont les plus connues dans le Sud mauritanien sont les suivantes.

1° Iggout, Aït-Lahsen et Izergiin (Aït-Djemel) contre Aït-Oussa (Aït-Bella). Ces luttes ont été closes momentanément au moins, en 1910, par l'écrasement complet des trois fractions alliées. Les Aït-Oussa pillèrent jusqu'au sang leurs ennemis et particulièrement les Iggout, leur enlevant chameaux, femmes et enfants. Ceux-ci durent envoyer aux vainqueurs une sorba qui immola sept chamelles, suivant la coutume, et ils jurèrent une paix et une reconnaissance éternelles. Ils rentrèrent alors en possession de leurs familles et d'une partie de leur cheptel. C'est à la suite de ces incidents que les Iggout se reprochèrent de leurs alliés Regueïbat, et par eux des Français.

2° Iggout (Aït-Djemel) contre Aït-Messaoud et Aït-Brahim (Aït-Bella).

A l'extérieur, les Tekna sont d'une manière générale amis et alliés des Regueïbat. Ceux-ci, soit qu'ils fussent des marabouts, comme quelques-uns le prétendent, soit qu'ils aient été des zenaga, tributaires des Tekna, ne portaient pas les armes, il y a quelques siècles. Les nécessités de la défense ou leurs goûts personnels firent qu'ils se muèrent peu à peu en guerriers. Ils ont fait de tels progrès dans cette voie qu'ils comptent aujourd'hui parmi les premiers razzieurs maures. Mais il ne s'agit pas d'une alliance générale entre les confédérations tekna et regueïbat. Il s'agit d'alliances partielles de fractions tekna avec les fractions regueïbat, coalisées contre des adversaires de même composition, chacun cherchant contre son frère un allié chez le voisin qui a à soutenir d'analogues haines intestines. C'est ainsi, comme on l'a vu, que la fraction iggout est très unie avec les Oulad-Moussa et Souaad.

Avec les Chleuh du Nord, qui peuplent les vallées de l'Anti-Atlas jusqu'au Sous, les Tekna vivent tantôt sur le pied de guerre et tantôt sur le pied de paix. Comme ils ont besoin de leurs ports et centres de commerce d'Ifni, d'Aglou, d'Arbalou et de Tiznit ils sont parfois contraints de faire des concessions aux Chleuh. Les fractions chleuh qui sont considérées comme étant particulièrement hostiles sont : les Isbouia (Aït-Ba-Amran), les Aït-Aballa et les Aït-bou-Baker.

Dans l'Adrar mauritanien, les Tekna comptent les Oulad-Reilane et les Kounta comme ennemis; les Oulad-lahia-ben-Othman et leur émir comme amis.

Mais de l'aveu de tous, leurs ennemis les plus irréductibles sont les tribus algériennes de la Saoura et du Guir : Oulad-Djerir, Doui-Menia, Beraber. Elles viennent chez eux en rezzou, non pas même pour les piller, mais pour les massacrer. Dans quelques fractions de couverture, chez les Tekna de l'Est, il n'y a pour ainsi dire pas un homme qui ne porte une blessure provenant de djich sud-oranais.

Les Tekna ne se lancent guère dans des incursions lointaines, arrêtés au nord par les Chleuh; à l'Est par les Berbères du Dra, et les Algériens; au Sud, par le Sahara qu'ils ne connaissent que peu. Ils sont d'ailleurs peu aventuriers par nature. Quelques-uns des leurs toutefois se joignent aux rezzou regueïbat qui vont tenter fortune sur les Kounta, les Berabich ou l'Azalaï de Taoudéni.

## IV. — La vie civile et religieuse.

Les Tekna, berbères partiellement islamisés et arabisés, ont conservé en grande partie leurs coutumes héréditaires. L'application du droit coutumier (orf, qaïda) vient s'y juxtaposer à celle des prescriptions coraniques, et souvent même celles-ci passent au second plan.

Comme conséquence, la juridiction du cadi y est fort peu pratiquée; les différends sont réglés par les djemaa dans chaque tribu et en cas de conflits entre tribus par des assemblées mixtes.

Il y a cependant dans chaque fraction de petits campements de tolba plus spécialement adonnés à l'étude, à la prière et à l'enseignement. Leur plus ou moins grande réputation de science et de piété leur amène quelquefois des parties litigantes et ils jouent à leur égard le rôle de conciliateurs et d'arbitres. Mais aucune autorité ne vient sanctionner ces décisions, si la djemaa ne les a pas faites siennes. On aimerait comparer ces tolba studieux et priants aux pontifes, *juris prudentes*, *juris periti*, interprètes du haut droit romain, à une époque où les domaines respectifs du droit religieux (fas) et du droit profane (jus) ne sont pas encore nettement délimités. Des uns et des autres, l'office est de connaître le droit et la coutume, et, le cas échéant, l'art de les appliquer.

Le campement le plus connu de ces marabouts est celui des Oulad-bou-Aïta qui comprend une trentaine de tentes, disséminées par deux ou trois dans toutes les fractions du groupement Aït-Djemel.

Cette présence de quelques chapelains parmi eux suffit à l'islam des Tekna. Les tribus zouaïa de Mauritanie considèrent ce peuple comme des has-

sanes, non d'origine, mais de vie, c'est-à-dire comme gens n'ayant de la religion du Prophète que la volonté d'y appartenir. Pratiquement les connaissances catéchistiques de la plupart d'entre eux se réduisent à la fatiha et aux trois dernières sourates du Coran. Ce qui est vraiment curieux, c'est qu'une minorité assez élevée connaît par cœur le Coran, ainsi que la lecture et l'écriture arabe, mais ne récite jamais les sourates du Livre. Il semble bien ressortir de cet état de choses que c'est le seul désir de s'instruire qui les a incités à s'assimiler tout un livre dont ils n'usent ni religieusement, ni judiciairement. Cet ouvrage représente actuellement pour eux, moins la parole révélée que le recueil des connaissances qu'un « honnête » tekni doit posséder.

Ils ne font pas la prière en général, sauf quelquefois celle du crépuscule, ils ne jeûnent que fort inégalement, saisissant toutes les occasions de s'en dispenser et, quoique voyageurs et commerçants, ne font pas le pèlerinage aux lieux saints.

Ils paraissent avoir un sentiment très vif de l'unité de Dieu et leurs connaissances dogmatiques semblent se ramener à ce seul principe. Le plus grand reproche qu'ils adressent aux Chrétiens est d'être des polythéistes ; toutes les conversations avec eux reviennent là ; et quand on leur explique que les Chrétiens croient aussi fermement qu'eux à Dieu Unique, ils concluent que si la chose est exacte, peu de chose sépare les disciples de Jésus des disciples de Mahomet, et qu'une question de Prophète n'est vraiment pas importante.

Quant à leur morale, elle est un compromis entre certaines prescriptions du droit musulman qu'on n'ose pas enfreindre, et les coutumes des ancêtres, issues des nécessités de leur vie de pasteurs et de cultivateurs.

Les principaux sanctuaires, tombeaux et lieux de pèlerinage vénérés chez les Tekna, sont :

Sidi-Mohammed-ben-Amor, à Asrir, chez les Azouafit ; c est un mausolée avec belle coupole. Toute la tribu tient à l'honneur de l'entretenir.

Sidi-el-Razi, à Glimim ; c'est le saint des Aït-Moussa ou Ali. C'est la famille Beïrouk qui a spécialement la charge de ce mausolée.

Sidi-Amor-Omrane, à El-Kçabi, chez les Aït-Lahsen. La kouba est jolie, et a pour gardien Mokhtar des Ahel-Hommid.

L'influence des Ahel-Ma-el-Aïnin est prépondérante à l'heure actuelle chez les Tekna, mais elle est beaucoup plus politique que religieuse. Elle manque donc de solidité, n'ayant comme base que l'intérêt commun, qui était hier de s'unir contre les Français, et d'aller « gaigner » du butin au Maroc, qui n'est déjà plus le même aujourd'hui, puisque El Hiba est aux abois et les Tekna indécis ; et qui ne sera plus du tout celui de demain, quand chacun aura trouvé ses avantages ailleurs.

Quoique les Tekna ne soient pas divisés en classes sociales, comme les tribus maures, et que tout le peuple y vive sur le pied de l'égalité démocratique des sociétés berbères, on signale quelques campements zenaga, d'origine ouladtidrarin. Ces tributaires vivent d'ailleurs dans la plus parfaite indépendance.

On note aussi une petite colonie de juifs indigènes à Glimim ; et quelques familles de même origine à El-Kçabi. Ils sont petits commerçants et petits artisans, et astreints aux mêmes coutumes sociales et prohibitions religieuses que dans le reste du Sud marocain.

## V. — La vie économique.

Avec le Dra, limite du désert, on entre franchement dans la zone tempérée et par suite, dans un pays de cultures et de sédentaires. Le commerce et les cultures sont les principales ressources des Tekna.

Commerçants, ils le sont dans l'âme ; et tels les Kabyles d'Algérie qu'on retrouve colporteurs ou boutiquiers dans toutes les villes et sur toutes les grandes routes de l'Afrique du Nord, on rencontre des Tekna sur toutes les pistes de la Mauritanie, du Sénégal et du Sahel soudanais.

Ils ont des boutiques dans toutes les villes de l'Adrar et du Tagant : à Atar, Chingueti, Oujeft, Tijikja, Tichit. Ils en ont au Sénégal, à Saint-Louis, à Kaolack et Diourbel (Mohammed-Salem-Ould-Salek) et surtout à Louga qui est leur grand centre. Principaux personnages : Mohammed ould el lazid, El Hafedh ould Aïlal, Ahmad ould Zergane et ses deux frères Mostafa et Haïmed ; Abd Allah Teknaoui, Mohammed oul Ali. Il a été relevé sur les registres de l'agent spécial, à Atar, que ce Mohammed el lazid faisait tous les mois un dépôt variant de 10.000 à 15.000 francs. Ces dépôts de fonds sont payables à vue, soit sur lui-même, soit sur ses agents du Sénégal, ce qui témoigne d'une rapide compréhension et utilisation des facilités que l'autorité française met à la disposition des indigènes. Ce numéraire est converti en marchandises au Sénégal et repart vers le Nord en lourdes caravanes.

Ils ont encore des magasins dans la plupart des escales du fleuve Sénégal, ainsi qu'à Oualata et à Tombouctou. Ils en ont enfin dans la haute vallée du Dra et au Tafilelt.

Ils font sans cesse la navette d'un de ces points à un autre et jusqu'à Dakar, Conakry et Grand-Bassam, important toutes les marchandises de fabrication européenne nécessaires aux indigènes ; guinée de toute sorte, ustensiles domestiques, quincaillerie, armes, sucre, thé, bougies ; exportant de l'or, de l'ivoire, des plumes d'autruches, blanches et noires. Ce n'est plus du trafic d'Oued-Noun, c'est en quelque sorte du commerce international.

Par réciprocité, les kçour d'Oued-Noun, et principalement Glimim, sont de véritables cités commerciales où affluent les caravanes de tous les nomades sahariens, Regueïbat, Tadjakant, Berabich, Kounta et des Chleuh du Nord, et à certaines époques de l'année « emporia » de tous

les produits d'Europe et d'Afrique à l'usage des indigènes. Le trafic d'armes y fut toujours florissant et d'un bon rapport. Au printemps 1913, un fusil de guerre en bon état valait 9 à 10 chameaux. La cartouche était à un prix non moins élevé, on n'avait que 15 cartouches pour un chameau.

Les ports des Tekna, si on peut leur donner ce nom, sont constitués actuellement par toutes les petites baies qu'on trouve sur la côte, d'Ifni à l'embouchure de l'oued Chebika. Les navires européens y déposent sur la plage au moyen de leurs barques, les armes et munitions, les cotonnades, le riz, le sucre, les bougies, etc. Il n'est pas importé de sel, que les indigènes trouvent dans les sebkha voisines. On leur donne en échange des peaux, des toisons à laine ou à poil, de la viande fraîche, des plumes d'autruche, de l'or. Il n'y a pas de villages, mais des campements sur la plage à certaines époques. Tarfaïa, les embouchures des oueds Chebika, Dra et Assaka, Ifni et le kçar des Mejjat sont actuellement les escales les plus fréquentées des Tekna d'Oued-Noun, soit directement, soit par l'intermédiaire des Aït-Ba-Amran. C'étaient les commerçants anglais qui venaient jadis en majorité. Ceux-ci semblent avoir à peu près disparu au bénéfice des Canariens espagnols.

Les principaux kçour ont été donnés dans la notice consacrée ci-dessus à chaque tribu.

Ils ne sont pas sans renfermer une industrie rudimentaire. On y trouve des maçons, des menuisiers, des forgerons et serruriers, des puisatiers et travailleurs de canaux (khettara), des vanniers, des nattiers, des artisans sur cuir et sur bois, des bijoutiers, ceux-ci en majorité israélites. On y fabrique beaucoup de sacs de transport (tellis, rerara), des musettes, des sacoches, des bandes de tentes, etc..., des socs de charrue, etc...

Les Tekna sont restés, quoique partiellement transformés par le climat, des paysans berbères. Ils cultivent d'immenses champs d'orge et quelque peu de blé dans les larges épanouissements (maader) de l'oued Dra, ainsi que dans les lits et zones d'épandage de ses affluents et de l'oued Assaka. Cet oued Assaka porte sur les cartes l'appellation d'oued Noun, mais les indigènes ne le désignent pas ainsi; il est d'abord l'oued Oudeni, chez les Chleuh, puis oued Seiad chez les Aït-Bella. A partir du coude de Glimim, il devient l'oued Assaka.

L'oued Dra ne coule guère jusqu'à l'océan que tous les deux ou trois ans, mais quand il a coulé une fois, le fait se reproduit à plusieurs reprises dans la saison. La récolte abondante qui suit ses crues et débordements ne se renouvelle donc pas annuellement, mais tous les ans néanmoins, à la suite des pluies d'automne, on cultive plus ou moins de céréales dans la vaste dépression qui sert de lit à l'oued.

Dans l'oued Assaka, qui a un débit régulier, fleurissent les cultures maraîchères, oignons, carottes, navets, et même les pommes de terre, le maïs, le tabac..., la rivière est saignée de nombreux canaux d'irrigation qui vont porter l'eau dans tous les jardins de la vallée.

Ailleurs, l'industrie berbère a creusé ces canaux souterrains qui vont chercher l'eau d'une nappe souterraine et par une pente douce l'amènent à fleur de sol, permettant ainsi l'irrigation à rigole courante. Ce sont les foggara du sud algérien, ils portent ici le nom connu ailleurs (Tunisie, Maroc) de khettara. A peu près partout, on trouve des arbres fruitiers, palmiers, grenadiers, cognassiers, oliviers, figuiers.

Les Tekna ont un nombreux cheptel de chameaux, de bœufs, et de petit bétail : chèvres, moutons à laine et moutons à poil. Ils ont beaucoup de chevaux, de mulets et d'ânes. Sorti des tribus maures qui les ont en horreur, on trouve enfin des poules et des œufs.

Leurs pâturages s'étendent de l'oued Noun à Zemmour coupés par l'oued Dra, l'oued Chebika et la Seguia ; ceux des Aït-Djemel le long du rivage ; ceux des Aït-Bella vers l'Est. L'eau ne manque pas, d'abord dans l'oued Assaka, où coule toujours au moins un ruisseau, ainsi que dans ses affluents; ensuite dans l'oued Dra. L'eau n'y court pas, il est vrai, mais la nappe qui se perd en amont, au coude de M'hamid-el-Rozlan, se retrouve à peu près partout en aval, sous la mince couche de sable et de gravier. Il est facile à toute caravane de creuser elle-même ses puisards à l'arrivée à l'étape. Ceux-ci abondent d'ailleurs. Il y a en outre un certain nombre de sources et de puits dans la région du Dra, surtout sur la rive droite.

Dakar, le 31 mai 1914.

PAUL MARTY.

---

## ANNEXE N° 1

*Lettre d'El Habib et Dahman, fils de Beirouk, à Bou-El-Mogdad (1872).*

Gloire à Dieu seul!

Qu'Allah répande ses prières et ses bénédictions sur notre Seigneur Mohamet, sur sa famille et sur ses compagnons!

D'El Hlabib, fils de Beïrouk, et de son frère Dahman, à celui pour qui nous demandons à Dieu de bénir les jours et d'éloigner les malheurs ; El hadj fils d'El Mogdad, le savant, l'éducateur; Que Dieu vous assiste de toutes les forces de la vérité! Qu'il vous place parmi les personnes qui possèdent la certitude dans la foi! Et qu'il complète son œuvre, en nous assistant tous jusqu'au bout de parfaite façon.

Ainsi soit-il.

Veuillez nous aider pour cette affaire dont il est question depuis si longtemps, c'est-à-dire la création dans notre pays d'une escale maritime, comme les Chrétiens et nous en avons jadis convenu.

Les Guezoula ainsi que nous-mêmes, sommes tous parfaitement d'accord sur ce point. Cette escale pourra être établie soit à l'embouchure de l'oued Assaka (oued Noun), soit à l'embouchure de l'oued Dra. Nous souhaiterions nous entendre avec les Chrétiens comme notre père le faisait.

Si cette affaire se réglait par votre intermédiaire, vous en retireriez une magnifique rémunération.

Salut.

Ecrit par ordre des deux chefs précités, le 1er Choua 1289 (4 décembre 1872).

### ANNEXE N° 2

*Reconnaissance de l'émir des Trarza (1877)*

Sache quiconque verra la présente que Ali fils de Mohammed El Habib, émir des Trarza, se reconnaît débiteur envers les Tekna de 106 pièces de guinée. Il s'acquittera de cette dette en les retranchant de la contribution rafer (droit de passage) que les Tekna lui doivent.

Hiba ben Mbarek y a donné son plein consentement.

Quiconque se présentera avec le présent titre bénéficiera dans la mesure de ses droits, du dégrévement précité. Celui qui n'aura pas ce titre n'aura droit à rien.

Salut.

Ecrit par Abdou ben Ahmed ben Raïd, qui implore Dieu pour tous, par la grâce de Mahomet, sur lui, salut et bénédictions d'Allah, en 1295 (1878).

# LES PRISONNIERS ALLEMANDS

## EN AFRIQUE

Nous avons déjà dénoncé, à propos de l'Afrique occidentale, la campagne de mensonges allemands relative à la situation des prisonniers et internés. La campagne s'est poursuivie pendant cet été. Mais elle vient d'être arrêtée net par des documents probants et par l'attitude énergique du gouvernement français.

Le point culminant en a été un article paru dans la *Gazette de Cologne* du 10 juin qui assurait qu'un traitement inhumain était infligé aux prisonniers allemands au Dahomey, au Maroc et même en Algérie : de prétendues lettres venaient à l'appui de ces accusations par lesquelles les Allemands avaient tenté de justifier l'envoi de prisonniers français dans des camps de représailles, et notamment dans les régions marécageuses du Wiesmoor. Heureusement nous pouvons opposer à ces inventions le témoignage d'un impartial : les rapports du lieutenant-colonel Dr C. de Marval, du service de santé de l'armée helvétique, délégué du comité international de la Croix-Rouge. Ces deux rapports ont paru dans la collection des *Documents publiés à l'occasion de la guerre de 1914-1915* (1).

Le fascicule de mai 1915 contient le rapport du colonel de Marval sur sa visite aux dépôts de prisonniers en Algérie et en Tunisie. Sur les huit camps contenant 2.968 hommes, il en a visité 5, soit 2.358 prisonniers. « En résumé, écrit-il, je puis dire que les prisonniers en Algérie et en Tunisie ne sont pas spécialement à plaindre... et qu'ils ne se plaignent pas. Très bien traités, en général, ils ont une vie facile dans un pays merveilleux et dans un climat sain. Quelques-uns, les philosophes, m'ont même avoué qu'au milieu de leurs misères matérielles et morales de prisonniers de guerre, ils avaient au moins cette consolation d'avoir vu du pays, et un pays intéressant! » Le colonel de Marval donne ensuite pour chaque camp une notice. Voici, par exemple, celle de l'oasis d'Ourlal, chantier de la voie ferrée à 28 kilomètres de Biskra :

*Logement. W. C. Préaux* Tentes de 25 hommes dans une palmeraie, à proximité immédiate des travaux de la voie.
*Nourriture.* Bonne, juste suffisante ; cuite *par tente.*
*Couchage.* Litière mince, renouvelée tous les 15 jours.
*Couvertures.* Trois par homme.
*Vêtements.* Des chaussures seraient nécessaires car elles s'usent au travail.
*Santé des prisonniers.* Très bonne.
*Vermine.* Peu.
*Travail.* Chaque homme doit remuer 2 ½ mètres cubes de terre meuble chaque jour ; est libre ensuite.
*Distractions, lectures.* Cantine : ¼ vin, pain, tabac, dattes à 75 centimes le kilo.
*Services religieux.* Point.
*Correspondance.* Normale, mais avec les retards dus à la distance (3 semaines à un mois).
*Secours collectifs.* Seraient utiles (sous-vêtements).
*Désirs des prisonniers.* Avoir davantage à manger, ce qui va être le cas.
*Remarques, améliorations.* Chaque travailleur touche 0 fr. 20 par jour.

Les constatations ont été à peu près les mêmes aux dépôts de Tizi-Ouzou, Fort-National, Biskra, et Kairouan :

Au sujet du travail imposé aux prisonniers, je dois dire qu'il est léger et facile, j'irai presque jusqu'à prétendre qu'il est une récréation. Tel qu'il a été organisé, soit dans les ateliers (charronnage, menuiseries, cordonneries, natteries, etc.), dans les chantiers de terrassements (ligne des oasis d'Ourmache à Ourlal et Tolga) il n'est point pénible ; en outre, dans ces chantiers les hommes touchent le petit salaire signalé déjà dans mes rapports précédents.

Le prisonnier travaille avec la rapidité qui lui plaît; il fait quotidiennement 2 à 3 mètres de bandes de nattes d'alfa ou bien remue environ 2,50 mètres cubes de terre et de sable par jour, et nulle part on ne peut dire que ce soit un travail pénible. Aucun prisonnier ne s'en plaint, au contraire. Et je voudrais avoir dit ici, une fois de plus, que je leur ai toujours parlé très librement, souvent sans qu'aucun Français fût à proximité et alors que je me trouvais entouré par 100 ou 200 Allemands, sans aucune surveillance momentanée.

Le rapport sur le Maroc a paru dans le fascicule de juin. Le Dr de Marval a visité les camps de Casablanca (Aïn-Mazi, 336 soldats), El-Hadj-Saïd (200), El-Hank (300), Anfa et l'oued Merseg (340), les quatre chantiers de la route de Casablanca à Rabat (440), celui de Rabat (200), trois des douze camps de la subdivision de Rabat (942), ceux de oued Ouislam, Madouma, oued Nja (495), Boulhaut (253), Beni-Hamar (261) et Settat (329). La conclusion générale n'est pas moins nette :

En résumé, le traitement des prisonniers de guerre au Maroc doit être considéré comme tout à fait satisfaisant, et les craintes qu'on a pu avoir ne nous paraissent pas justifiées, après examen fait sur place.

Le climat, bien que très chaud en été, n'est pas malsain, et l'administration prend des mesures pour que les chaleurs estivales n'aient pas de conséquences fâcheuses sur la santé des travailleurs. L'alimentation est suffisante et la nourriture de bonne qualité; elle manque totalement de variété, mais il ne peut être porté remède à cette uniformité dont souffrent, au même degré, les soldats français dans les postes militaires marocains.

Il ne peut être question d'exploitation au point de vue du travail imposé aux prisonniers. Ni le genre, ni la qualité du travail ne peuvent être considérés comme excessifs et les prisonniers ne s'en plaignent pas.

En ce qui concerne la santé et l'hygiène les mesures nécessaires ont été prises au Maroc, bien que cela ait présenté parfois des difficultés. Le traitement moral est en général

(1) Genève, librairie Georg et Cie. Paris, librairie Fischbacher, 33, rue de Seine.

bon; sans doute il y a des exceptions, mais elles sont rares et nous avons souvent entendu des prisonniers se louer de la façon dont ils sont traités par les officiers et les hommes des cadres français préposés à leur garde.

Voici la notice sur le camp d'El-Hadj-Saïd situé à 10 kilomètres au Nord-Est de Casablanca :

*Logement.* Campement sur une éminence au milieu des champs cultivés, dominant la mer à quelques kilomètres.
*Eau.* De la conduite de la ville.
*Nourriture.* Rations normales du travailleur; la cuisine est faite comme toujours par les prisonniers eux-mêmes.
*Couchage.* Sous la tente *marabout,* sur paillasses placées sur des isolateurs en branchettes.
*Couvertures.* En ordre.
*Santé des prisonniers.* Excellente. dès que les légères diarrhées du début sont passées.
*Vermine.* Très rare.
*Travail.* Empierrement de la route Casablanca-Meknès. Le chantier est à 10 minutes du campement.
*Distractions, lecture.* Les prisonniers ne sont libres que le dimanche après midi et ces heures sont consacrées au nettoyage des vêtements.
*Correspondance.* Met 1-2 mois pour arriver à destination.
*Paquets, argent.* Pas de réclamations.
*Secours collectifs.* Ne paraissent pas urgents.
*Désirs des prisonniers.* Avoir leurs dimanches libres.
*Remarques, améliorations.* Camp propre, bien dirigé, dans un endroit très salubre, même pendant la saison chaude. Des chapeaux en jonc, doublés de toile, sont commandés (7.000 pièces) et seront distribués sous peu.

Aussi, le gouvernement français n'a-t-il pas voulu laisser s'établir cette légende du mauvais traitement des prisonniers en Afrique et le 12 août le ministre des Affaires étrangères a adressé au président de la Commission de l'armée de la Chambre une lettre dont voici le passage important :

Le gouvernement allemand a fait envoyer depuis le mois de juin un certain nombre de prisonniers français dans les régions marécageuses, en particulier dans le Wiesmoor, afin de leur imposer des travaux pénibles.

Il déclare que c'est une mesure de représailles provoquée par le traitement que subiraient les prisonniers allemands dans les colonies françaises d'Afrique, en Tunisie, au Maroc et au Dahomey, où ils seraient employés à des travaux malsains et privés de soins médicaux.

Il y a lieu de remarquer tout d'abord et le gouvernement français, par l'entremise de l'Espagne et des Etats-Unis, l'a fait observer au gouvernement impérial, que les allégations allemandes sont catégoriquement démenties par les témoignages officiels et concordants des visiteurs neutres, Américains ou Suisses.

Les prisonniers allemands ayant été transportés en Tunisie et au Maroc, n'y sont employés qu'à des travaux auxquels ont toujours été employés les soldats français; ils sont abrités dans les mêmes conditions, nourris de la même façon, reçoivent les soins médicaux les plus réguliers et sont munis depuis le commencement des chaleurs, des couvre-chefs que la saison rend nécessaires.

La mortalité parmi eux est minime, le nombre des malades très petit et les visiteurs neutres ont pu constater la mine florissante de la plupart d'entre eux Ces visiteurs sont les uns des fonctionnaires des Etats-Unis, délégués par l'ambassade américaine à Paris; les autres, des représentants suisses de la Croix-Rouge, notamment le docteur de Marval

Toutes facilités leur ont été données pour se renseigner, pour visiter à leur heure et à leur gré les camps de prisonniers allemands en Afrique et pour s'entretenir avec ceux-ci en dehors de la présence des autorités militaires.

Quant aux 400 Allemands qui ont été retenus au Dahomey jusqu'à une date récente, ils provenaient des colonies allemandes occupées par nos troupes, le Togo et le Cameroun; ils ont donc été internés dans une colonie analogue par son climat à celle où ils résidaient précédemment et les lieux d'internement ont été choisis dans les régions du Dahomey les plus salubres où vit une nombreuse population européenne, française et étrangère.

Le travail des prisonniers de guerre au Dahomey consistait dans la préparation de leurs aliments, la réparation et la confection de leurs vêtements, les plus robustes seuls ont été chargés de l'entretien des camps et des routes les avoisinant; ils étaient tous pourvus contre le soleil du casque colonial.

Le service médical était confié à des médecins français, qu'assistaient des médecins allemands. Les prisonniers fatigués par le séjour colonial ont été, sur l'avis du service de santé, renvoyés en France; plus de 40 Allemands avaient déjà bénéficié de cette mesure lorsque en raison de l'approche de la mauvaise saison et sur l'avis des autorités sanitaires locales, le gouvernement de la République a décidé au mois de mai de faire transporter l'ensemble de ces prisonniers dans nos possessions de l'Afrique du Nord, aussi rapidement que le permettait le nombre restreint des courriers qui touchent au Dahomey.

Ce transfert a déjà eu lieu pour la grande majorité des prisonniers qui ont été débarqués à Casablanca et il s'effectue pour le restant.

Le ministre des Etats-Unis à Monrovia a affirmé officiellement que les prisonniers allemands au Dahomey n'ont nullement été maltraités et leur faible mortalité d'ailleurs témoigne elle-même en faveur des conditions de vie qui leur ont été assurées. Soit par l'entremise de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, soit par celle de l'ambassade d'Espagne à Berlin, le gouvernement français a donné à plusieurs reprises aux autorités impériales tous les renseignements désirables sur la situation de leurs nationaux prisonniers en Afrique.

Comme le gouvernement allemand ne semblait pas ajouter foi à ces documents et voulait maintenir les mesures prises contre des prisonniers français, surtout de professions libérales, le gouvernement français a fait savoir qu'il userait de représailles et le gouvernement allemand a fait savoir qu'il renonçait aux mesures prises.

Il faut noter que les Allemands avaient eu bien soin de dire aux prisonniers français qu'on les traitait mal par représailles contre le traitement des prisonniers allemands en Afrique. « Voici quelque temps, écrivait l'*Humanité* du 17 août, que nous parvenaient d'Allemagne des lettres de soldats français prisonniers qui se plaignaient d'avoir été transférés dans des camps spéciaux et soumis à un régime plus rigoureux. Toutes ces lettres, d'inspiration identique, nous informaient que cette mesure de rigueur avait été prise vis-à-vis de nos prisonniers à titre de représailles contre l'internement de prisonniers allemands dans des régions insalubres de l'Afrique et particulièrement au Dahomey. » Aussi M. Renaudel, député, questionna-t-il à ce sujet le ministre de la guerre qui lui a fait cette réponse :

Paris, le 15 août 1915.

Monsieur le député et cher collègue,

En réponse à votre lettre du 6 août courant, j'ai l'honneur de vous informer qu'il est absolument inexact que le gouvernement français ait envoyé aux colonies des prisonniers allemands capturés sur le front franco-belge.

Il est vrai seulement qu'un certain nombre d'Allemands capturés au Cameroun et au Togo ont été, pendant l'hiver, internés au Dahomey ; mais, depuis l'époque des chaleurs, ils ont été évacués sur le Maroc et l'Afrique du Nord ; ceux dont la santé paraissait délicate ont même été dirigés sur la France continentale.

Agréez, etc.

Les mensonges allemands sur la question des prisonniers en Afrique sont ainsi complètement

infirmés par les faits et les témoignages. Dans une autre lettre adressée le 20 août à M. Georges Leygues, député, M. Millerand a dit d'une façon plus précise encore :

Le prétexte par lequel nos adversaires prétendent justifier les mauvais traitements qu'ils ont voulu infliger à l'élite intellectuelle de nos prisonniers, n'est pas fondé.

En effet, les prisonniers allemands internés au Dahomey avaient été, bien avant toutes représailles, dès le début de la saison chaude, évacués de cette colonie dont le climat leur était pourtant familier, puisqu'ils avaient été capturés dans l'Afrique Equatoriale. Les derniers viennent d'ailleurs de quitter la colonie en exécution de la décision prise antérieurement.

Quant à ceux qui sont au Maroc, ils sont, comme vous le pensez, traités avec humanité, pourvus de tout le nécessaire et vivent dans des conditions d'hygiène et de dignité qui ont satisfait les visiteurs neutres.

Il y a donc, dans les mesures de rigueur prises par l'Allemagne à l'égard de nos prisonniers, non pas des représailles, mais une manœuvre en vue de déprimer l'opinion publique en France, et d'inquiéter les familles par l'annonce de ces rigueurs dont les prisonniers sont contraints de parler dans leurs lettres.

Nous avons eu nous-mêmes à rassurer quelques familles qui avaient été impressionnées par la campagne mensongère allemande et se laissaient aller à attribuer au régime des prisonniers allemands en Afrique celui qu'on infligeait à leurs parents prisonniers en Allemagne. Nos colonies ne méritent aucunement l'impopularité que la perfidie allemande tentait de faire peser sur elles.

# ZANZIBAR EN 1914

L'île de Zanzibar qui a gardé jusqu'ici pendant la guerre la plus parfaite tranquillité, verra sans doute son rôle grandir au lendemain de la paix. Un récent rapport du secrétaire du Protectorat, M. Sinclair (n° 823, *Colonial Reports*) donne son état actuel.

L'île de Zanzibar compte 114.000 habitants et celle de Pemba 83.000. La ville même de Zanzibar contient 35.200 habitants, dont 20.200 Swahili, plus de 7.700 Indiens, 3.600 Arabes et 2.175 Comoriens. Les Anglais sont au nombre de 121, les Allemands de 35, les Français de 19, les Portugais de 18 et les Italiens de 17.

Le budget de 275.000 livres sterling aux recettes est alimenté surtout par les recettes douanières. Le commerce pendant l'année 1912-1913 a été de 53.800.000 francs, dont 27.580.000 francs d'importations (cotonnades, riz, produits alimentaires, beurre fondu, sucre), et 26.220.000 francs d'exportations (girofle, coprah, peaux, ivoire); le commerce est presque stationnaire depuis plusieurs années.

Zanzibar compte trois jardins botaniques, dont deux sont situés à 2 milles de la ville et sont consacrés aux cultures exotiques. Elle compte 75 milles de très bonnes routes et 7 milles de chemins de fer de Zanzibar à Bububu.

Depuis le 1er juillet 1914, le contrôle du Protectorat est passé du Foreign Office au *Colonial Office*.

# Chronique de l'Armée coloniale

**Promotions.** — Sont nommés généraux de brigade, les colonels d'infanterie coloniale Colonna d'Istria et Bulleux, en remplacement des généraux Riou et Lamolle, placés dans la section de réserve.

**Les écrivains coloniaux au champ d'honneur.** — L'Académie française a eu la bonne pensée de décerner ses prix littéraires aux écrivains tombés au champ d'honneur.

C'est ainsi que nous relevons le grand prix de littérature décerné au capitaine d'infanterie coloniale Détanger (Emile Nolly), le prix Alfred Née au lieutenant d'artillerie coloniale Psichari, le prix Botta au capitaine Drevet (Léo Byram) et le prix Marcellin-Guérin au lieutenant-colonel Victor Duruy.

**Médaille coloniale.** — Par décret du 30 juillet, la médaille coloniale avec agrafe « Maroc » est accordée :

1° A tout militaire et à tout goumier algérien ou tunisien ayant fait partie des troupes d'occupation du Maroc pendant deux mois au moins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1914.

2° Aux indigènes algériens et tunisiens qui, ayant fait partie, pendant deux mois au moins, des troupes d'occupation du Maroc du 1er janvier au 31 décembre 1914, en qualité de convoyeurs auxiliaires, se sont particulièrement distingués ou ont contracté, pendant cette période, un rengagement après six mois de service, et ont été l'objet d'un rapport spécial de leur chef de corps en faveur de l'obtention de cette distinction.

3° A tout militaire et à tout goumier ou convoyeur algérien ou tunisien ayant fait partie des troupes d'occupation du Maroc pendant la même période et qui, bien que n'ayant pas deux mois de séjour, y a été blessé ou l'objet d'une citation.

4° Aux indigènes marocains qui, pendant la même période, ayant fait partie des goums mixtes marocains, des troupes marocaines ou des convois auxiliaires, ont été l'objet d'un rapport spécial de leur chef, en vue de leur faire obtenir cette distinction honorifique, pour avoir été blessés ou cités à l'ordre du corps d'occupation, ou s'être distingués au cours des opérations de guerre.

5° A tout le personnel de la marine français, algérien ou tunisien, ayant, au cours de la même période, servi à terre ou été embarqué sur un bâtiment de la force navale détachée dans les eaux du Maroc, au Sud de Mehedya (ce port compris), pendant deux mois au moins.

6° Au même personnel qui, bien que n'ayant pas un minimum de séjour de deux mois, a été blessé ou l'objet d'une citation au cours de la même période.

7° Au personnel des Sociétés de secours aux blessés militaires accréditées auprès du département de la Guerre ayant, pendant la même période, fait un séjour minimum de deux mois au Maroc.

# BIBLIOGRAPHIE

**La Marche à la victoire**, tableaux du front (1914-1915), par MAURICE GANDOLPHE; un vol. in-16 de 262 pages : 3 fr. 50. — Perrin, 35, quai des Grands-Augustins.

Dans la littérature déjà abondante fournie par la guerre, ce livre doit retenir notre attention, car c'est dans un régiment de spahis que M. Gandolphe a recueilli les tableaux très vivants qu'il nous peint.

C'est le caractère vécu qui nous plaît particulièrement dans ce livre. En voici les chapitres : l'invasion brisée; le siège de l'Allemagne; des hommes; des armes; fourbes et fauves; les petites joies de la grande guerre. M Gandolphe ne fait ni stratégie ni tactique. Il nous montre les soldats au feu, leur bravoure, leur bonne humeur, leurs souffrances, leur ténacité. Et le lecteur souscrit à sa conclusion : « A l'heure de la délivrance comme à l'heure des représailles, nous enflammerons notre volonté à l'évocation du sacrifice immense et silencieux qui, jetant un corps à chaque sillon, a recouvert ce pays de tant de ses héros. Nous ferons notre souvenir égal à leur exemple. Ils se sont dressés, inflexibles, pour rompre l'invasion. La victoire les couche, joyeux, au champ de gloire où nous prenons leur garde. »

Un chapitre qu'il faut détacher est intitulé : « Ceux d'Afrique ». Les Africains doivent lire ces pages qui disent déjà, en attendant que l'heure soit venue des relations détaillées, l'héroïsme de l'armée d'Afrique.

*Le Gérant :* J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

N° 9

# RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

**NOTES HISTORIQUES SUR TAZA.** — Lieutenants CAMPARDOU et ANDRÉ ..... 149

**NOTES SUR QUELQUES MONUMENTS ANCIENS DE TAZA.** — Lieutenants CAMPARDOU et ANDRÉ ..... 160

**LA POLITIQUE COLONIALE DE DEMAIN.** — ALBERT SARRAUT ..... 168

**Chronique de l'armée coloniale** ..... 175

**Renseignements divers** ..... 175

CARTE

**Plan archéologique de Taza** ..... 161

# NOTES HISTORIQUES

SUR

# TAZA

*Aux commandants Canavy et Mougin,*
*Hommage respectueux.*

## I. — La trouée de Taza.

Taza est certainement le point de la région marocaine où les traces profondes des différentes civilisations se sont le plus facilement superposées, au fur et à mesure des invasions et des conquêtes.

En effet, le col de Taza constitue la route naturelle entre le Maroc occidental et le Maroc oriental, entre les deux plaines du Sebou et de la Moulouya, entre l'océan et la Méditerranée. Comme beaucoup d'autres cols importants, celui-ci ne peut manquer d'avoir été recherché par l'homme dans ses constantes pérégrinations. Par là sont certainement passés les grands mouvements ethniques qui ont tour à tour porté les uns contre les autres les peuples de l'Orient et ceux de l'Occident. Si des navigateurs hardis ont pris la route de la mer pour semer leurs comptoirs le long des côtes de la Méditerranée, puis franchi les colonnes d'Hercule, les grandes migrations et les armées n'ont pu certainement emprunter la même voie; le couloir de Taza est la seule route de terre qui leur fût ouverte, car, dès l'embouchure de la Moulouya, il faut abandonner toute idée de suivre les côtes inabordables du Rif.

A Taza, se trouvent en outre des sources importantes et intarissables. Dans une région comme celle-ci, où les points d'eau sont relativement rares, c'est là un puissant motif pour établir une ligne d'étapes; aussi, Taza qui avait à ce point de vue une importance capitale, dut être tout particulièrement visée par les itinéraires.

Quelle était la piste la plus fréquentée au delà de la Moulouya, le « Trans Mulucha flumen » de Salluste dans ses « Guerres de Jugurtha » ?

Parmi tous les tracés possibles, le Triq Soltan, Mérada-Djeboub-Kasbah Msoun-Taza, a peut-être suivi l'itinéraire des anciennes invasions; peut-être au contraire se sont-elles rabattues sur le Meloulou ou Mlillo pour éviter les eaux salées de l'oued Msoun, mais, à partir de Taza, le nombre des pistes traditionnelles augmente de telle façon que nul ne peut dire à l'heure actuelle où se trouve la route des anciens âges. La voie la plus directe de Taza vers Fez longe l'oued Innaouen par le poste actuel de Koudiat-el-Biad, mais cette route encaissée dans une gorge profonde, dans la région des Ahl-el-Oued et des Beni-Megara, coupure facilement défendue par des montagnards jaloux de leur indépendance, n'était sans doute accessible qu'à des armées capables de se frayer un passage par la force. La route se refermait derrière elles.

Aussi les paisibles commerçants, les caravanes et les petits groupes armés empruntaient-ils, sans doute, la route plus longue mais plus sûre de Meknassa-Tahtania et d'Amelil ou Amelilo, nom qui se trouve dans les textes antiques, d'après Gsell et Tissot.

Dans ce couloir si fréquenté de Taza, les in-

fluences ethniques ont pris une ampleur toute particulière. C'est que cette trouée, entre les deux massifs montagneux considérables du Rif et de l'Atlas, a été, en même temps qu'un passage naturel pour les peuples en marche et pour les armées, le lieu où se produisaient inévitablement le contact et le choc avec les peuplades autochtones de la montagne.

Ptolémée parle déjà des « Μακανιται Βάρβαροι » dans sa « Géographie » et Antonin dans ses « Itinéraires » dit : « A Tingi Mauritania, id est ubi Baccavates et Macenites Barbari. » Quedenfeldt a fait avec juste raison le rapprochement de « Μακανιται » et de « Macenites » avec « Meknassa », la grande fraction berbère dont les descendants, aujourd'hui très réduits, occupent encore de nos jours la région de Taza.

La ville, elle-même, placée comme un îlot escarpé au-dessus du col, a vu passer à ses pieds toutes les civilisations ; et, de même que les Macenites sont restés les Meknassa, de même le vieux Taza berbère se retrouve encore de nos jours derrière ses remparts antiques, entamés, mais non détruits, par le flot des envahisseurs.

La ville de Taza s'élève sur cet éperon rocheux détaché des montagnes des Ghiata et domine la vallée de l'oued Larbàa, qui devient, après sa jonction avec l'oued El-Hadar, l'oued Innaouen.

Au Sud, les hauts sommets des Ghiata la surplombent avec le djebel Chiker qui atteint 1.778 mètres, et le Toumzit 998 mètres.

Tout près de la ville, le dernier contrefort du massif domine de 60 à 80 mètres les remparts vers le Sud. Ce sont les hauteurs de Rous-er-Rehi sur lesquelles s'élève aujourd'hui l'ouvrage Kappler, du nom du capitaine du 1er étranger tué en ce point au combat du 10 août 1914. Au Nord, après la plaine de l'oued Larbàa, s'étend le pays montagneux des Ahl-Meknassa et des Branès. Puis, tout au loin, les montagnes des Senhadja ferment l'horizon. A l'Est, le bas pays de Fahma déroule ses ondulations, fréquentées par de nombreux troupeaux. A l'Ouest, enfin, l'Innaouen coule vers Fez, d'abord dans une vallée fertile, puis dans des gorges encaissées, pour s'ouvrir à nouveau largement avant de recevoir l'oued Amelil. De ce côté, à 1.800 mètres, la ville est dominée par le koudiat Mimouna où s'élève l'ouvrage Sorensen, du nom du lieutenant du 1er étranger, tombé le 10 août 1914 à Rous-er-Rehi.

Le plateau, sur lequel est bâtie la ville, est bordé à l'Ouest par l'oued Defali ou Bit-Ghoulem, dans lequel se jette l'oued Anemli, qui sort d'une belle source claire située aux portes de la ville. A l'Est, du Nord au Sud, coule aux pieds des remparts l'oued El-Hadder, qui descend des gorges sauvages des Beni-bou-Guitoun.

De son lit, semé de lauriers-roses, partent les oliveraies de Taza, jardins féconds, renommés de tout temps, qui entourent l'antique cité berbère d'une oasis de verdure.

Nous ne décrirons pas l'intérieur de la ville; malgré des inexactitudes, de Foucauld et de Segonzac l'ont déjà fait, et il serait prétentieux de le refaire après eux (1).

La population de Taza compte 5.000 à 6.000 habitants, de race assez mélangée. L'élément ancien appartiendrait, semble-t-il, à la tribu des Ahl-Meknassa, unis par alliance, dans une certaine mesure, aux Ghiata voisins. Elle a reçu en outre l'apport des gens de Fez venus pour commercer, d'un certain nombre d'habitants d'Aïn-Chaïr et de gens de Tlemcen émigrés lors de l'occupation française.

Enfin, les tribus voisines (Tsoul, Branès, Haouara, Ahl-Réchida) sont représentées, dans la population fixe de la ville, par quelques individualités. On ne trouve plus aucun Israélite depuis leur fuite de 1903. Leur ancien quartier est actuellement tout en ruines.

Au Sud, jusqu'à l'Innaouen, et à l'Ouest, habitent les Ghiata qui appartiennent sans contredit au groupe berbère. Leur physionomie, leurs mœurs, leurs attitudes révèlent leur origine, mais ils ont été fortement arabisés et islamisés; tous parlent la langue arabe et l'on n'en rencontre pour ainsi dire pas qui sachent encore s'exprimer en tamazirt. Ce sont des sédentaires, ils habitent tous des maisons : fermes dans la plaine, agglomérations dans la montagne.

De tout temps, dans ce pays, la guerre, la crainte des pillages ont obligé les habitants à se réfugier dans la haute montagne. C'est là qu'ils mettent leurs grains en silos, qu'ils poussent leurs troupeaux et emportent leurs biens mobiliers quand ils se sentent menacés.

Cette tribu ne s'est pas encore soumise.

Au Nord des Meknassa habitent les Branès, qui se considèrent eux-mêmes comme de race arabe. Certains d'entre eux prétendent que leur tribu descend de celle des Qoreïchites de la Mecque d'où est sorti le Prophète. Cela peut être, il faut cependant avouer qu'ils ont été fortement berbérisés. Se trouvant dans la montagne, et en contact avec leurs voisins tous berbères, ils en ont les habitudes. Peut-être aussi, constituent-ils une fraction, sinon les débris, de cette immense peuplade des Branès qui formait dans l'antiquité, selon l'historien Ibn Khaldoun, la moitié de la nation berbère.

D'après cet illustre écrivain, les Berbères se divisent en deux peuplades : les Branès et les Batr.

A leur tour, les Branès se divisent en sept grandes tribus :

1° Les Auraba d'où sortit le prince Koceïla, meurtrier de Sidi Okba ;
2° Les Sanhadja, à laquelle appartient la famille des Zirides qui a régné en Tunisie aux XIe et XIIe siècles ;
3° Les Kitama répandus en Tunisie et en Egypte;
4° Les Msandra sur lesquels s'est appuyé Ibn Toumert pour fonder l'empire Almohade;
5° Les Tourigha;
6° Les Ajissa;
7° Les Ardaja.

(1) V. la série des publications de l'*Afrique française*, 1913-1914, « Taza et la trouée de Taza d'après les anciens voyageurs », et notamment 1914, *Renseign. colon.*, p. 8 et 109.

Les Batr comprenaient :

1° Les Dbarissa se divisant en Znata et Meknassa : ces derniers dont le nom rappelle Meknès sont toujours restés tribu Makhzen, enclavée dans les Branès, leur empire s'est étendu sur tout le Maroc, ils lui ont donné des sultans et ont longuement possédé Taza, mais refoulés peu à peu par les Ghiata et les Branès, ils ne possèdent plus que les îlots, eux-mêmes séparés, de Meknassa-Tahtania et Meknassa-Foukania; ils sont à l'heure actuelle bien déchus de leur ancienne splendeur ;
2° Les Nefoussa;
3° Les Adassa;
4° Les Lanita.

Les Branès ont toujours été soumis au Makhzen. Même pendant la période roghiste, le prétendant était reconnu par eux comme vrai sultan.

Telle est la région de Taza, au double point de vue ethnique et géographique.

## II. — Taza préhistorique.

(PALÉOLITHIQUE)

Malgré la rareté des stations paléolithiques dans l'Afrique du Nord, il nous a été possible d'en découvrir une à Taza. Elle est des plus importantes.

En examinant la grotte supérieure de Kifan-Bel-Ghomari, où nous avions remarqué des traces très caractérisées du Néolithique, nous avons

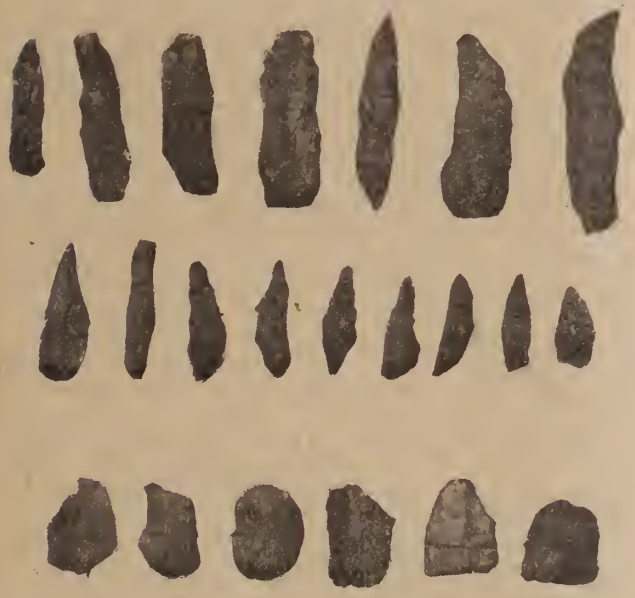

SILEX TAILLÉS
DE LA GROTTE DE KIFAN-BEL-GHOMARI A TAZA

trouvé une galerie dont l'accès, en partie obstrué, portait les marques évidentes d'un aménagement ancien. Les nombreuses stalactites de la voûte et des parois étaient brisées, de façon à permettre le passage de l'homme. Désireux de savoir où conduisait cette galerie, nous en avons fait dégager l'entrée et, tout de suite, nous nous sommes aperçus que le sol était d'une richesse remarquable en silex taillés de toute sorte. Des fouilles attentives nous ont permis de recueillir sans difficulté un grand nombre de grattoirs, de racloirs, de pointes de flèche et de coups-de-poing, dont le fini et la perfection des retouches ne le cèdent en rien aux silex taillés des stations européennes. La reproduction ci-jointe en donnera une idée.

Avec ces silex nous avons également trouvé des poinçons en os et des débris d'ossements dont la détermination est encore à faire.

D'après la forme générale des silex, il nous semble que la station de Kifan-Bel-Ghomari doit se classer dans la période magdalénienne. Les grattoirs, en silex de toute teinte, les pointes, dont quelques-unes sont d'une finesse tout à fait remarquable, paraissent bien d'une facture aussi perfectionnée que ceux de la grande station française de la Madelaine. Une étude plus approfondie en sera donnée ultérieurement.

(NÉOLITHIQUE)

Au-dessous du Mellah, et tout le long de l'enceinte intérieure jusqu'à la brèche de Bab-Djemâa, on peut voir une série de cases creusées dans le rocher dont l'ensemble a toutes les apparences d'un village néolithique. Chacune de ces cases forme le fond d'une véritable maison dont le devant et la toiture ont disparu, mais qui a gardé les dispositifs intérieurs, cassettes, silos, murs de séparation. La station s'étage sur les pentes de la colline du Mellah où serpentent encore les sentiers d'accès, et semble s'étendre jusqu'à Sab-el-Ma. Sur la colline voisine au-dessus de Bab-Djemâa-Tahtania, au lieu dit Kifan-Bel-Ghomari, on retrouve aussi un assez grand nombre de sépultures également taillées dans le roc.

En somme, toute une civilisation, dont la caractéristique était les travaux dans les rochers, paraît avoir occupé Taza. Pendant longtemps elle a accumulé sur cet éperon rocheux de tuf calcaire d'innombrables travaux. Sans en exagérer les difficultés, car la roche calcaire n'est pas extrêment dure, il est certain que le creusement d'une telle quantité de silos, de maisons, de fossés et de tombeaux, à même la roche, est une chose très remarquable. Elle n'a rien à voir du reste avec les exploitations plus récentes des couches de grès tendre situées sous la roche calcaire et qui ont servi à la construction ou à la fabrication de la poterie. La preuve en est facile, car cette exploitation a causé la destruction de la plupart des silos ou des travaux supérieurs. Bien entendu, l'ensemble des carrières, des éboulements et des silos plus ou moins ouverts a été postérieurement utilisé comme habitations par les gens pauvres de la ville. Par contre, les anciennes maisons ou tombeaux à parois taillées dans le rocher et les silos, du même âge, n'ont plus été utilisés à leur ancienne destination. Les silos sont en partie comblés par les déchets de poterie des anciens fours de Sab-el-Ma. Les autres sont restés inutilisables en raison même de leur disposition.

Il nous a semblé nécessaire d'attribuer à l'époque néolithique cet ensemble archéologique, à

cause du caractère même des roches taillées et aussi par le fait que deux haches en pierre polie ont été déjà trouvées à Taza. La première a été recueillie sur les pentes de Rous-er-Rehi au début de notre occupation par M. le capitaine Petit, du 1er étranger. La seconde a été trouvée par le lieutenant Campardou à Sab-el-Ma, sous les roches taillées même, au-dessous de 1 m. 50 de terre et de débris anciens. Cette hache est actuellement entre les mains de M. le général Laquière, commandant les troupes d'occupation du Maroc oriental. On pourrait objecter l'absence de tout monument mégalithique dans la région, mais celle-ci est encore trop peu connue pour être affirmatif à ce sujet. Nous devons même dire qu'il nous a semblé apercevoir du Kern-Nesrani, sur les pentes nord du Toumzit, un cercle de cromlechs parfaitement net. Il faut attendre de pouvoir l'atteindre pour en préciser l'existence (tribus Ghiata non soumises).

### III. — Taza ville berbère

(Avant 146 av. J.-C.)

Nous n'avons aucun document écrit concernant l'occupation berbère de Taza, et cela est très naturel, puisque l'épigraphie berbère est à peu près nulle. Cependant, comme nous sommes certains que la ville existait avant l'époque arabe, nous devons admettre que, durant une longue période, elle a été pour les populations berbères de l'Atlas une sorte de citadelle avancée contre les invasions venant par la trouée. C'est bien du reste l'impression qu'elle produit encore lorsque l'on arrive du côté de Msoun, en atteignant les bords du plateau de Bou-Ladjéraf.

Simple oppidum d'abord, le magnifique emplacement qui domine la vallée de l'Innaouen, aux abords de plusieurs sources abondantes, dut devenir une importante citadelle à l'époque où les rois berbères furent assez puissants pour tenir tête à Rome. Ils durent, on le sait, conclure avec elle, dans la suite, les traités qui aboutirent au protectorat, puis enfin à l'annexion des royaumes dont les provinces de la Maurétanie césarienne et de la Maurétanie tingitane sont issues.

Nous croyons, que le fossé taillé dans le roc, le long duquel se dressent les remparts actuels sur une grande partie de l'enceinte, est beaucoup plus ancien que les plus vieux murs. Il semble contemporain des roches taillées dont nous avons fait remonter l'origine au Néolithique. Mais comme il est admis généralement que le Néolithique a subsisté dans cette région jusqu'à l'aube des temps historiques, nous ne voyons pas d'impossibilité à ce que la liaison s'établisse entre les deux époques.

Les premiers Berbères ont dû très probablement hériter des méthodes et des procédés néolithiques. Cela expliquerait d'ailleurs très simplement comment ils ont été partout le « peuple fouisseur » dont les travaux dans la pierre et le rocher étonnent tous les archéologues. A ce point de vue, Taza nous paraît devoir fixer l'attention du monde savant. Il nous semble difficile de trouver un autre point du monde berbère où l'on puisse rencontrer un ensemble aussi net et aussi éloquent de leur civilisation.

L'antique oppidum berbère de Taza devint probablement une véritable forteresse, au moment où les rois berbères tentèrent de résister à la mainmise de Rome sur l'Afrique du Nord.

Il est aisé de se rendre compte, en particulier par l'excellent ouvrage de M. E. Mercier (*Histoire de l'Afrique septentrionale*), des diverses phases de la conquête qui suivit la chute de Carthage.

Des relations constantes s'établirent entre Rome et les rois de Maurétanie, même pendant les guerres puniques. Mais c'est surtout au moment de la guerre contre Jugurtha, dont Salluste nous a rapporté l'histoire, que nous trouvons le plus de raisons de comprendre la présence d'une forteresse aux confins de la Maurétanie (plus tard : Maurétanie tingitane) et de la Numidie occidentale (plus tard : Maurétanie césarienne). En ce moment, Bokkus, roi de Maurétanie, beau-père de Jugurtha, subit déjà l'influence de Rome. Après avoir longtemps soutenu son gendre, il finit par s'allier aux nouveaux conquérants après la campagne heureuse de Marius, en lui livrant celui qui avait tenu tête si longtemps aux légions romaines.

Et pourquoi ne serait-ce pas contre l'antique forteresse de Taza, que Marius lança son dernier coup? On a toujours douté des affirmations de Salluste en ce qui concerne le raid du général romain auprès de la Moulouya, au moment où il vint remplacer Métellus à la tête de l'armée d'Afrique. Et pourtant, maintenant que nous connaissons mieux le pays, pourquoi ne pas l'admettre? La description de Salluste s'adapte merveilleusement à Taza, et, si nous sommes en droit d'attribuer à cette époque des remparts antiques en moyen appareil, vestiges certains de la première enceinte de la citadelle, il sera possible d'adopter notre hypothèse.

Sans prétendre résoudre tout de suite une question si controversée, nous devons cependant faire ici une remarque au sujet des relations par la trouée de Taza, entre la Maurétanie orientale et la Maurétanie occidentale.

La campagne de Suétonius Paulinus, après la mort de Juba II, en l'an 39 de notre ère, est admise sans conteste. Or, si ce général, parti de la Numidie, a pu « poursuivre les rebelles dans l'Ouest, pénétrer jusqu'au cœur de la Tingitane, traverser les chaînes neigeuses de l'Atlas, et atteindre enfin le Guir » (Pline), nous devons nécessairement admettre que les légions romaines ont bien, au moins cette fois, franchi le col de Taza. Mais ne devons-nous pas en même temps trouver parfaitement possible que Marius ait pu, cent ans auparavant, franchir la Moulouya et poursuivre Jugurtha jusque chez son beau-père?

Quoi qu'il en soit, nos connaissances actuelles sur cette époque si peu connue se précisent chaque jour. En dehors du rempart antique en moyen

appareil, sur lequel nous avons attiré l'attention, des travaux de terrassement nous ont permis de recueillir un assez grand nombre de poteries.

Dans le grand espace vide, situé au couchant de la ville, entre celle-ci et les remparts, au lieu dit Sab-el-Ma (fuite de l'eau), on a mis à jour de nombreux débris de poterie et même des objets entiers, qui nous ont paru tout de suite tout à fait différents des débris que l'on rencontre partout ailleurs sur le sol, en particulier dans les cônes de débris considérables amoncelés aux abords des portes de la ville. Un examen attentif nous a permis de constater, en effet, que ces poteries étaient des résidus d'une importante fabrication autrefois située dans cette partie de l'enceinte. Beaucoup d'objets sont manifestement des ratés, et dans leur accumulation nous avons pu trouver des objets présentant nettement le défaut qui les a fait rejeter. En dehors des débris épars sur le sol ou mélangés aux terrains encore en place, il en existe beaucoup dans les silos ouverts dont nous avons signalé l'existence sur ce point. On y voit aisément qu'ils ont été jetés au fur et à mesure de la fabrication.

Pour confirmer nos déductions, il nous a suffi de chercher un peu. Les fours à poterie existent à une profondeur relativement faible, et nous avons pu en dégager ou en reconnaître quelques-uns. Ce sont de petites constructions voûtées, en briques, en forme de fer à cheval de 1 m. 50 à 2 mètres de longueur sur 1 mètre à 1 m. 50 de hauteur. La porte, tantôt ogivale ou en plein cintre, est placée à l'opposé du vent dominant ; il n'y a pas de cheminée.

Dans l'un de ces fours, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer, avec de nombreux débris, une certaine quantité de pièces intactes ou de rebut. Elles sont venues compléter heureusement notre étude.

La collection de poteries ou de fragments ainsi constituée comprend des céramiques, des poteries fines et des poteries grossières.

POTERIES BERBÈRES DE TAZA

Les pièces, qui frappent le plus, sont certainement les lampes à huile. La série comprend cinq modèles différents :

1° Lampe forme basse, ronde, identique à la lampe romaine (poterie et céramique) ;

2° Même lampe, mais à bouton central (poterie et céramique) ;

3° Même lampe, avec pied et bouton ornemental (poterie) ;

4° Lampe forme basse, triangulaire, d'un style plus archaïque (poterie) ;

5° Même lampe, mais à pied, forme haute (poterie).

Une autre série comprend de petites burettes à huile de formes très voisines (poterie et céramique).

Puis, dans la poterie moyenne, des pots à soupe et des pots à couscous, des plats de différentes grandeurs, plats profonds ou coniques, certains émaillés à l'intérieur, enfin des vases à anses et de petites amphores de formes gréco-romaines très classiques.

Il faut classer à part un petit flacon à long col en poterie et plusieurs triangles-supports pour la cuisson des pièces de céramique.

La grosse poterie est représentée par des fragments d'amphore ou de doliums, que nous avons choisis en raison des décorations dont ils sont ornés. Celles-ci sont de deux sortes : les unes de simples dessins au trait, généralement géométriques ; les autres portent comme ornements des empreintes sigillées, dont plusieurs sont intéressantes. Les unes sont, en effet, la reproduction des figures que nous sommes habitués à voir sur les poteries gréco-romaines ; d'autres portent des caractères koufiques.

Quelques briques rectangulaires ou carrées, dont certaines en céramique, complètent la collection.

D'une manière générale, les pièces de céramique portent des engobes de couleur jaune ou verte, parfois, mais rarement, rouge ou blanche. Les décorations sont nulles ou constituées par de simples filets de couleur plus foncée.

Sur plusieurs points, nous avons retrouvé, avec les plateformes bétonnées pour le séchage des pièces avant la cuisson, des réserves d'argile destinées à la confection de la pâte. Cette argile provient certainement des puissantes assises géologiques de la région.

La matière dégraissante est constituée par un sable calcaire qui se rencontre abondamment, sous forme de grès plus ou moins fin, sous les couches de calcaire grossier sur lesquelles repose la ville.

Ce grès forme sous la roche des poches ou des bancs, dont l'exploitation a donné lieu à des carrières très importantes, qui témoignent de l'énorme quantité de poteries mises en fabrication. Les carrières, tantôt à ciel ouvert, tantôt à galeries, forment trois groupes principaux : Sab-el-Ma, Bab-el-Rih et Kifan-Bel-Ghomari ; mais on en rencontre aussi de nombreuses dans les environs de la ville, depuis le Kern-Nesrani jusqu'à Bou-Ladjeraf.

Partout, d'ailleurs, cette exploitation a provoqué de grands éboulements. Malgré la présence

de piliers de soutènement dans les galeries, les érosions forcément plus rapides ont occasionné presque partout l'effondrement des voûtes. Aussi le sol de Sab-el-Ma, de Bab-el-Rih et de Kifan-Bel-Ghomari n'est-il qu'une série de fondrières. Peut-être les tremblements de terre ne sont-ils pas étrangers à ces éboulements. D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, ils sont fréquents à Taza. Le pacha actuel Si Hachem Ben El Hadj Madani se souvient très bien de deux séismes récents qui auraient ruiné quelques maisons de la ville.

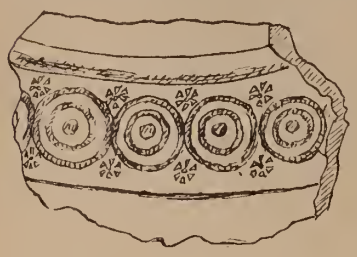

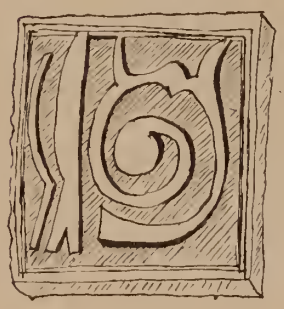

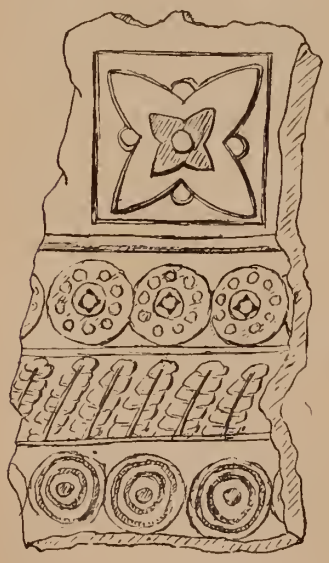

DÉCORATIONS DE POTERIES

Quoi qu'il en soit, l'entrée des galeries et leur exploitation, pour les carrières souterraines, avaient lieu, soit par des puits verticaux, dont il reste un témoin très visible à Kifan-Bel-Ghomari, soit par les orifices des anciens silos comme on peut le voir nettement à Sab-el-Ma. Cette dernière circonstance, jointe à la destruction par les galeries de plusieurs d'entre eux, nous a permis de conclure que les silos étaient antérieurs à la fabrication des poteries. Leur utilisation comme réceptacle des débris et des ratés confirme aussi cette manière de voir.

La quantité de sable ainsi retirée des poches et couches gréseuses situées sous le calcaire grossier qui constitue le plateau de Taza est très considérable. Le cube extrait, dont il est possible de mesurer approximativement la valeur, se chiffre par plusieurs milliers de tonnes. Il représente donc une fabrication extrêmement importante et très prolongée.

De fait, la grande quantité de débris témoigne éloquemment de l'activité et du nombre des fours ; mais nous en avons encore la preuve dans le grand nombre d'édifices de la ville bâtis en tout ou en partie avec de la brique. A ce point de vue, le Bastioun, à lui seul, représente un cube de briquetterie considérable. Il prouve aussi que les carrières ont dû continuer à être exploitées jusqu'à une époque assez récente. Néanmoins, le souvenir n'en subsiste plus chez les habitants actuels de Taza.

L'eau dont la ville a toujours été abondamment pourvue devait s'écouler du côté de Sab-el-Ma, comme ce nom de lieu l'indique, et fournir aux potiers toutes les facilités pour l'exécution de leur pâte.

En résumé, l'art de la poterie s'est manifesté dès l'époque berbère, sur le plateau de Taza, par des fours d'une très grande importance dont les modèles de fabrication et les procédés sont parvenus jusqu'à nous.

## IV. — Époque romano-berbère.

(146 av. J.-C. a 641 après J.-C.)

Nous l'avons vu, il n'a pas été possible de trouver encore le moindre document romain à Taza ou dans ses environs. Entre Lalla-Marnia (Numerus Syrorum) et Volubilis, il n'a très probablement jamais existé de poste permanent. Et cependant, le passage des troupes entre ces deux points, pendant toutes les campagnes d'Afrique, ne saurait être contesté. Nous avons déjà exposé notre manière de voir à ce sujet.

Mais, s'il n'existe encore aucun document décisif sur cette question, nous ne devons pas négliger les présomptions qui peuvent découler, ici comme ailleurs, des légendes ou des noms de lieux-dits.

A cet égard, Taza nous fournit deux données intéressantes.

Non loin de la ville, vers l'Ouest, il existe un autre plateau de la même formation géologique, appelé le Kern-Nesrani. Véritable oppidum naturel, cette « gada » commande, plus complètement encore que Taza, toute la région. Son plan supérieur forme un ovale irrégulier de trois cents mètres de long environ, sur deux cents de large, bordé d'une frange de rochers qui domine, à la cote de 676 mètres, toute la vallée de l'Innaouen.

Même en l'absence de tout renseignement, on serait en droit d'affirmer que ce point a dû être occupé militairement toutes les fois que le passage d'une armée devait avoir lieu dans la vallée. Mais le nom même de ce sommet et les ruines qu'on y remarque constituent une présomption déjà sérieuse.

Kern-Nesrani signifie : mont des chrétiens. Avant l'hégire, si l'on en croit la légende encore

rapportée à Taza par tous les lettrés, cette montagne était comprise dans le périmètre de la ville de Taza et occupée par les chrétiens. Une garnison, placée sur le plateau, protégeait une population importante occupée à l'exploitation des mines d'or et d'argent dont les galeries s'étendaient dans l'intérieur de la montagne.

Qu'y a-t-il de fondé dans cette légende? Il est bien difficile de le dire. Certainement, le plateau porte les traces d'une occupation tout au moins temporaire. Des ruines très apparentes occupent une partie de la plate-forme naturelle; mais leur importance n'est pas très considérable, et il ne nous a pas été possible d'y effectuer la moindre fouille. Sur le bord rocheux du plateau, il existe bien quelques grottes et des galeries avec effondrements partiels, identiques à celles dont nous avons signalé l'existence à Taza, mais nous n'avons pu trouver trace d'une exploitation minière ancienne. Par contre nous croyons avoir déterminé l'existence, sur les pentes nord, d'un tumulus important. Il faudra malheureusement attendre la pacification complète de la région pour effectuer des recherches. Elles nous paraissent nécessaires pour élucider entièrement une question dont dépendent toutes nos connaissances sur la période comprise entre le début de notre ère et l'hégire.

C'est en effet pendant les premiers siècles du christianisme qu'il est possible de concevoir un développement commercial et industriel, capable de laisser dans cette région un souvenir durable. Sous l'influence de l'occupation romaine, nous le savons, les Berbères devinrent chrétiens, en grande majorité. Nous ignorons comment se fit cette transformation religieuse et quels en furent les résultats ethniques, mais, par contre, nous savons que des populations chrétiennes occupaient encore le pays au moment de la première conquête arabe. Leurs derniers représentants, d'après les données historiques les plus récentes, subsistèrent jusqu'au règne d'Idris Ier et même au delà. (Cf. Ibn El Khaldoun.)

Nous connaissons trop peu de chose de l'histoire de ces premiers siècles dans la région marocaine pour dire ce qu'il y a de fondé dans cette légende. Elle concorde cependant avec les indications données par « El Bekri » dans ses « Voyages ». Il dit en effet, page 269 : « Dans le mois de Chaaban de l'année suivante (décembre-janvier 789-790), il (Idris Ier) se rend à Macéna. Plus tard, il sortit pour aller à Téza, endroit faisant partie des Etats gouvernés par Beni Abi El Afiya. Dans une montagne de cette localité, on trouve de l'or parfaitement pur et d'une qualité excellente. »

Sans situer le lieu de l'exploitation, El Bekri nous indique donc que, sous le règne d'Idris Ier, elle existait encore, et nous devons admettre qu'elle était entre les mains de quelques Berbères, qui dans leur isolement relatif avaient peut-être conservé la religion chrétienne au milieu de populations déjà converties à l'islamisme. Ainsi s'expliquerait la légende.

Toujours d'après l'histoire parlée, colportée par les gens instruits de Taza, c'est pendant cette période mal définie, un peu antérieure sans doute à l'invasion vandale de 429, que se place l'apogée du développement de la ville. En ce moment l'enceinte fortifiée, dont nous avons signalé les vestiges, constituait seulement la forteresse. Autour d'elle une ville considérable s'étendait depuis le Kern-Nesrani jusqu'au delà de Bit-Ghoulem, atteignant au Nord les rives de l'Innaouen, et au Sud les pentes de Rous-Errahi (Kappler). La ville actuelle ne serait autre que l'emplacement réservé à côté de la citadelle aux familles des soldats de la garnison. (Cf. Installation de la légion romaine à Lambessa.)

Nous connaissons assez les résultats de l'invasion vandale pour être fixés sur le sort de cette puissante agglomération, lors de leur passage. Sans doute construite en bois, comme toutes les villes de cette époque, Taza dut être entièrement détruite, et les remparts de la forteresse, démantelés et démolis dans la mesure du possible. Il n'en resta que les parties difficiles à atteindre, le long des rochers à pic, aux points ou nous les voyons encore.

Il est très probable que, durant la période byzantine, Taza ne put pas se relever de cette destruction. Nous savons que, sur les débris des provinces romaines, les comtes ne purent établir que des royaumes insignifiants. C'est tout au plus si nous retrouvons des traces de leur occupation, à Tanger et à Ceuta. (Cf. A. Bernard.)

Cependant, nous devons relater une autre légende locale, qui semble se rattacher à cette période. Une femme nommée Taja aurait commandé la ville et lui aurait donné son nom. Elle y était reine (Malika) avant le Prophète. C'était une Européenne. Son père était un inconnu, les uns l'appellent « El Arouch », les autres « El Motassim » ou « El Motassir ». C'était un Européen. Le gouvernement était alors composé de « Bourtkhiss » (oued Bourtkiss?) ou « Frandj » et de « Kasra ». C'étaient aussi des Européens.

L'origine du nom de la ville donnée par cette légende est tout au moins fort douteuse. Aussi incertaine nous paraît celle de « Fazaza » ou « Fajaja » ou « Faja » qui est aussi donnée par les lettrés indigènes comme étant l'appellation usitée chez les Ghiata, pour désigner la ville de Taza et la région du Toumzit. Ils la font dériver de « Fedj Taza » ou *col de Taza*.

Nous comprenons peu cette explication, si « Taza » se trouve déjà être le mot berbère qui veut dire *col* et que l'on retrouve partout, notamment en Algérie en pays kabyle. Mais, cette étymologie, pourtant très séduisante, ne saurait être considérée comme définitive.

Si nous voulons tenir compte de l'orthographe donnée par les auteurs anciens, en particulier par El Bekri, *Téza*, nous sommes frappés de l'analogie qu'elle présente avec celle d'un certain nombre de villes européennes d'origine romaine : Théza, Thézan, du midi de la France, par exemple. Comme il est admis généralement, que cette appellation est la traduction de « Tra-

# TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'HISTOIRE MAROCAINE d'après A. BERNARD

| SIÈCLES ou AGES | DYNASTIES ou PEUPLES | DATES | PRINCES RÉGNANTS | FAITS HISTORIQUES ET OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|
| | | | | Origine des Berbères : race chamitique. Types mélangés. Nom « Berbère » très ancien. Origine douteuse : « Barbaroi » et « Barbari » ou « Beraber » ? Eux-mêmes se nomment « Imaziren » et leur langue le « Tamazirt ». Arabes dans la plaine, et infiltrations plus ou moins limitées dans les vrais Berbères de l'Atlas. Beni-Ouaraïn, comme chez les Kabyles. |
| Paléolithique | | | | Ateliers de silex et pierres taillées, nombreux du côté du désert, assez rares du côté de la Méditerranée. Recherches encore peu avancées, semblent identiques aux mêmes stations en Europe et en Algérie-Tunisie. |
| Néolithique | | | | Nombreuses stations dans la partie nord et les montagnes. Cromlechs, Menhirs, Dolmens, grottes, pierres polies, haches polies. Types tout à fait analogues aux stations européennes. |
| XVe s. av. J.-C. | Les Libyens | | | Relations des Libyens avec les Egyptiens. Textes hiéroglyphiques des Pharaons, 1500 à 1300 av. J.-C. |
| XIIe s. av. J.-C. | Les Phéniciens | | | Etablissements et Comptoirs phéniciens sur la côte libyenne de l'Atlantique. Carthage, VIIIe siècle av. J.-C. Périple d'Hannon au Ve siècle av. J.-C. Il descend jusqu'aux côtes de Guinée. Thymiatérion, Méhédia (Sebou) |
| IIe s. av. J.-C. | Les Romains | | | Chute de Carthage, 146 av. J.-C., Rome continue la politique phénicienne et développe les comptoirs sur toutes les côtes de la Méditerranée et de l'Atlantique. Influence cependant beaucoup plus superficielle que dans l'Algérie et la Tunisie. |
| Ier siècle | | 42 | | Sous Claude en 42. Aux deux provinces du Nord de l'Afrique, Tunisie et Numidie, s'ajoutent la Maurétanie césarienne et la Maurétanie tingitane séparées par le fleuve « Mulucha » (Moulouya). |
| | | 69 | | Othon place la Maurétanie tingitane sous la juridiction des Gouverneurs de Bétique, 69. « Tingis » et « Lixus », colonies impériales (Lixus est située sur une colline au bord de l'oued Loukkos), « Volubilis ». Fouilles de M. de la Martinière. Temples. Arc de triomphe de Caracalla. Salé « Sala Colonia ». Cependant la Tingitane n'est ni Province sénatoriale ni Province impériale. Elle a un seul gouverneur avec le titre de Procurateur. Productions et impôts. Cavaliers Maures (colonne Trajane). Routes, postes, garnison 10.000 hommes Le général S. Paulinus fait un raid à travers l'Atlas, jusqu'au Guir (Pline). Révoltes fréquentes des Berbères. Une inscription romaine de Volubilis mentionne une assemblée des notables. « Principes gentium ». Villes principales : « Zilis » (Arzila), « Lixus » (Larache), « Sala » (Salé), « Ad Mercurios » (Kasbah Djedida), « Volubilis » (entre Fez el Meknés), « Oppidum Novum » (El Ksar), « Tocolosida » (15 km. N. de Meknès). Passage de Taza non occupé de façon permanente. |
| Ve siècle | Les Vandales<br>Les Byzantins | 429 | | Invasion des Vandales. Ils occupent le Maroc sans aucune résistance. Mais détruisent tout.<br>Les Byzantins réoccupent seulement « Tingis » (Tanger) et « Septa » (Ceuta), d'ailleurs occupation précaire. Il ne subsiste au moment de la 1re conquête arabe, que le comte Julien, à Ceuta, royaume indépendant. Influence de l'art byzantin sur l'art berbère. Progrès du christianisme à l'époque romaine (*fin*), mais il est détrôné par le donatisme et l'arianisme, puis par l'islamisme. Des restes du christianisme subsisteront cependant jusqu'au règne d'Idriss et même au delà. D'après Ibn El Khaldoun, l'histoire de l'Afrique du Nord n'est que celle des tribus qui tour à tour y prennent le pouvoir. Mouvements surtout religieux, toujours en opposition avec le pouvoir de la religion précédente. |
| VIIe siècle | Les Arabes | 622 | (L'Hégire) | La première conquête arabe n'est pas une Invasion, son caractère n'a rien de désordonné comme celle du XIe siècle. Elle est effectuée par de véritables armées bien commandées. Okba Ben Nafi ne fait que passer. Moussa Ben Nouïr de même. Mais, celui-ci prend avec lui des Berbères avec leur général « Tarik » pour conquérir l'Espagne : (Djebel Tarik) Gibraltar. Légende du comte Julien. Plus grande expansion de l'empire des Khalifes. Grande révolte berbère qui contribue autant que la bataille de Poitiers, au recul de l'Invasion arabe Les Berbères et l'Islam. Ils opposent à l'orthodoxie musulmane le kharedjisme puritain contre les Khalifes. |
| VIIIe siècle | | 705/85<br>730/111<br>740/121 | | |
| | Empire idrissite | 788/171<br>793/176 | Moulay Idriss | Idris, kharedjiste pourchassé par les Khalifes, arrive à Oulili (Volubilis), son autorité s'établit bientôt sur tout le Maghreb. Il meurt empoisonné, dit-on, par ordre du kalife Haroun al Rachid. Enseveli au Djebel-Zerhoun, c'est le plus grand saint du Maroc. |
| IXe siècle | | 804/187 | Idriss | Son fils posthume, lui succède et fonde Fez Le Khalifat perd le Maroc et l'Espagne. Période obscure entre la mort d'Idris II et l'Invasion hilalienne. Lutte entre les Meknassa et les Ouerba. |
| | Les Fatmides | | | Schisme chéite. Les Fatmides, ils entraînent les Berbères vers l'Orient et conquièrent l'Egypte. |
| Xe siècle | Les Ommiades | 973/361 | | Apogée du Kalifat de Cordoue. Les Ommiades. Ils chassent les Idrissites du Maroc 973. |
| XIe siècle | Invasion hilalienne | | | Grande invasion hilalienne. Les Hilal et les Soleim, effroyables pillards soumis aux Fatmides, sont lancés contre l'Afrique du Nord. Légende d'El Yazouri, comme celle du comte Julien. 200.000 familles envahissent l'Afrique du Nord. Les conséquences ne se produisent que lentement. L'invasion est à peu près terminée vers 1100, mais elle se continue jusqu'au XIVe siècle. |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | 1062/453 | Youssef | apparaissent dans le Sous en 1056, où Youssef ben Tachfin fonde Merrakech en 1062, avec l'empire Almohade. En 1084 Youssef a conquis tout le Maroc et même l'Espagne. C'est la fin de la belle civilisation andalouse. Bataille de Zallarca contre Alphonse VI, roi de Castille. La victoire ne profite pas à Youssef car la révolte le rappelle au Maroc. Mort de Moulay Youssef, son Empire se désagrège en cinquante ans à peine. |
| | | 1086/478 | | |
| XII^e siècle | | 1106/498 | | |
| | Les Almohades | | | Ibn Toumert, réagissant contre les Almoravides polythéistes, fonde les Almohades ou Unitaires Le Mahdi. |
| | | 1130/523 | Abd El Moumen | Son disciple Abd El Moumen devient son successeur, il bat les Almoravides en 1137, puis conquiert l'Espagne en 1142. Ce fils de potier fonde bientôt un immense Empire en conquérant, après le Maroc, toute l'Afrique du Nord On le compare à Charlemagne. Il fit régner partout l'ordre et la sécurité. |
| | | 1163/557 | Abou Yacoub Youssef | Lui succède et fut aussi un grand souverain. Mais les difficultés commencent. |
| | | 1184/579 | Yacoub El Mançour | Par ses conquêtes en Espagne, victoire d'Alarios, devient un prince fameux Monuments en Espagne et au Maroc. La « Kontoubia » de Merrakech. La « Giralda » de Séville. La tour « Hassan » à Rabat. Il fonde Rabat La décadence commence après lui, sous la poussée des chrétiens et sous celle des Mérinides (venus du Sahara par la Moulouya). |
| XIII^e siècle | | | | |
| | | 1227/623 | El Mamoun | Pendant la chute des Almohades se détache la personnalité d'El-Mamoun. |
| | Les Mérinides | 1248/644 | Abou Yahia | Les Mérinides s'installent à Fez en 1248 et 18 ans plus tard à Merrakech. Appelés par les Almohades ils les évincent bientôt. Trois royaumes se sont fondés sur les ruines de l'empire Almohade. Les royaumes de Tunis, de Tlemcen et de Fez. Lutte incessante surtout entre Fez et Tlemcen. |
| | | 1258/655 | Abou Youssef | Apogée des Mérinides sous le règne du second roi Abou Youssef. Passe sa vie à lutter contre Yarmoraca, roi de Tlemcen. |
| XIV^e siècle | | | | |
| | | 1286/684 | Abou Yacoub | Guerre sainte contre l'Espagne. Son fils Abou Yacoub assiège aussi Tlemcen et bâtit « Mansourah ». Il meurt en 1307 sous les murs de Tlemcen. |
| | | 1331/730 | Abou Hassen | Essai de reconstitution du grand empire d'Abd El Moumen par Abou Hassan, l'un des plus puissants souverains de cette dynastie. Mais la désagrégation arabe amène la dissolution rapide de ses Etats. Il perd tout son Empire par les révolutions. |
| | | 1350/750 | Abou Heïnan | Son fils Abou Heïnan reconstitue pendant un an à peine les Etats de son père (Fez et Tlemcen). |
| | | 1367/767 | Abd El Aziz | Abd El Aziz occupe aussi le royaume de Tlemcen, mais l'anarchie est partout au Maroc. Les derniers Mérinides liés aux chrétiens d'Espagne par des traités humiliants disparaissent définitivement en 1548. |
| XV^e siècle | | | | |
| | | | | Etablissements portugais au Maroc pendant cette dernière partie du règne des Mérinides, XV^e et XVI^e siècles. |
| XVI^e siècle | Dynasties chérifiennes | 1510/914 | Md El Kaïn ben Allal | Renaissance de l'Islam. Les chérifs. |
| | Les Saadiens 1550 à 1660 | 1590/994 | Abou El Abbas El-Mansour | Le plus célèbre des Saadiens. Conquiert Tombouctou, le Sénégal, le Soudan, etc. Surnommé le « Doré » (El Dehebi). |
| | | 1591/995 | Ahmed El Mansour | Ce sont les Saadiens qui ont fondé le Maghzen. Ahmed El Mansour le fonde. |
| | Les Hassaniens ou Filaliens 1660 à nos jours | | | Les Hassaniens remplacent les Saadiens, comme les Almohades ont remplacé les Almoravides. Les nouveaux chérifs mènent la vie pauvre et vertueuse des saints, tandis que les princes régnants s'amollissent dans le luxe et la paresse. |
| XVII^e siècle | | 1672/1081 | Moulay Ismaël | Règne pendant 55 ans. C'est le Louis XIV du Maroc. Constitution de l'armée noire « Bouakers ». Sa férocité. |
| XVIII^e siècle | | 1757/1169 | Sidi Mohammed | Les successeurs de Moulay Ismaël sont toujours en butte aux révoltes de ces janissaires. Cependant la forte constitution de l'Empire leur permet de briller encore sous Sidi Mohammed, 1757-1785. Il enlève Mazagan aux Portugais. Les Espagnols seuls conservent leur « Présidios ». |
| XIX^e siècle | | 1792/1205 | Moulay Sliman | Durant le XIX^e siècle, l'histoire du Maroc se résume dans la lutte du pouvoir chérifien, contre l'action, de jour en jour plus envahissante, de l'Europe. Moulay Sliman. 1792-1822, est obligé de supprimer la « Course ». |
| | | 1822/1236 | Moulay Abderaman | Le règne de son successeur Abd Er Rahman est surtout marqué par la guerre contre la France, 1844. Bataille de l'Isly. Traité de Tanger. Convention de Lalla-Marnia. Guerre avec l'Espagne. Expédition française de 1859. Le choléra. |
| | | 1873/1288 | Moulay El Hassan | Un des sultans les plus énergiques du Maroc. Expédition contre le Sous en 1882, du Tadla, 1893. |
| | | 1894/1310 | Abd El Aziz | Succède à son père à 13 ans. Très intelligent, mais pas guerrier. Intrigues sans nombre des étrangers. Révoltes. Bou Hamara. Abdication. |
| | | 1908/1326 | Moulay Hafid | Son frère Moulay Hafid est reconnu à sa place par tout le Maroc. Cependant révolte des Berbères. Traité de protectorat avec la France. |
| XX^e siècle | | 1912/1330 | Moulay Youssef | Après la signature du traité avec la France, Moulay Hafid se dérobe. Moulay Youssef prend sa place. Intrigues allemandes. Acte d'Algésiras, 1906. Opérations françaises de 1907. Accord franco-espagnol de 1912. Protectorat de 1914. |

jan » (Urbs, villa Trajana), nous serions amenés à admettre la même étymologie pour Taza.

L'incertitude où l'on est au sujet de l'orthographe du mot Taza semble bien donner la preuve de l'origine étrangère du nom.

Si le mot était d'origine berbère, ce serait un mot féminin et il s'écrirait « Tazat ».

Le seul document existant actuellement sur l'époque romaine (Bas-Empire) est un petit bronze de Constantin trouvé dans un des tombeaux du cimetière les plus rapprochés du rempart à côté de Bab-Gue-bour. Ce petit bronze porte au droit une tête laurée, tournée à gauche, avec l'exergue « Constantinus », et au revers deux licteurs, debout, affrontés et appuyés sur un faisceau. En haut se lit « Rex Ba » (Rex Basileus). Cette monnaie a été recueillie par M. le lieutenant Druinet, du 1er étranger.

Il paraît nécessaire de rapporter à cette même période byzantine la porte de la mosquée (Bab Djemâa), dont l'appareil moyen alterné de briques est tout à fait caractéristique.

## V. — Première période arabe.

(641 A 1056)

La première conquête arabe trouva probablement la ville de Taza en bien mauvais état; c'est à l'antique Volubilis (Oulili) que Moulay Idris Ier fixa sa résidence. Idriss II créa ensuite Fez, pour la remplacer. Cependant, Taza put certainement reprendre, durant la dynastie idrissite, une partie de son ancienne importance. Nous savons que le IXe siècle fut pour le Maroc une ère de prospérité. Sous le règne de celui que l'on a appelé le Charlemagne de l'Afrique du Nord, la tranquillité régna de nouveau dans tout le pays où le commerce, l'agriculture et l'industrie redevinrent florissants. Taza dut en profiter, à coup sûr, puisqu'il en est question assez souvent dans l'histoire de cette époque.

Au VIIIe siècle, Moulay El Hassen, petit-fils de Moulay Idris II, fut vaincu sous ses murs par Moussa Ibn Abd el Afiya, chef des Berbères Miknassa, fondateur de la brève dynastie miknassienne.

Les souvenirs rapportés par El Bekri, au XIe siècle, sur toute cette période, sont aussi un témoignage probant. Il nous parle plusieurs fois de Taza dans son ouvrage, et toujours, comme d'une ville importante, surtout au point de vue des relations entre l'Est et l'Ouest. Elle est alors une des sept villes principales de l'Afrique du Nord : Tunis, Ténés, Tlemcen, Taza, Tanger, Tetouan, Taroudant, qui, d'après la légende, auraient été créées à la même époque par les Arabes et intentionnellement désignées par des mots commençant par un *Ta*. (De Segonzac, p. 218.)

Mais, entre les IXe et XIe siècles, les luttes recommencent dans le pays. Comme les Meknassa, alors possesseurs de Taza, y prirent grande part, nous pouvons penser que l'ère des difficultés s'ouvrit de nouveau pour la ville. On peut dire qu'elle ne retrouva plus jamais, dans le cours des siècles, sa première grandeur.

## VI. — Deuxième période arabe.

(1056 A 1550)

Au XIe siècle commence la grande invasion hilalienne. C'est alors, pendant plus de cent ans, cette période de destruction que le grand historien Ibn El Khaldoun a si bien définie : « Comme un vol de sauterelles, ces avides conquérants ne laissaient rien derrière eux. »

L'immense vague des Hilal et des Soléïm ne laissa partout que des ruines. Si l'on veut admettre que Taza eût relevé péniblement une partie de ses rues, à l'abri des derniers pans de murs laissés par les Vandales, il est impossible de supposer qu'il en restât la moindre trace après leur passage.

Cependant, une réaction ne tarda pas à se produire contre l'anarchie créée par toute cette dévastation.

Successivement, les Almoravides avec Moulay Youssef Ier, puis les Almohades avec Abd El Moumen, rétablirent le brillant empire d'Idriss. Si leur éclat n'empêcha pas les ferments de dissolution de continuer leur œuvre dans la suite, le pays dut en profiter aux points où l'influence directe des monarques se faisait sentir. C'est ainsi que dans l'Ouest et jusqu'en Espagne les monuments s'élevèrent pour témoigner encore aujourd'hui de la prospérité des villes pendant ces deux dynasties.

Taza en profita surtout sous le règne d'Abd El Moumen. Ce monarque, fils d'un potier de Tlemcen, élevé au pouvoir par Ibn Toumert, résida longtemps à Taza et sans doute la ville lui plut beaucoup, car il s'en fallut de peu qu'il n'en fît la capitale de l'empire. Aussi bien trouva-t-il, dans son immense activité, le temps de s'occuper d'elle d'une façon toute particulière.

D'après les données historiques locales, c'est à lui qu'il faut attribuer l'enceinte en tabia qui a remplacé le rempart antique berbère, et qui rétablit Taza au rang de ville forte.

Adoptant les mêmes dimensions dont les fragments de murs antiques offraient encore les données, la nouvelle enceinte en reproduisit probablement le dispositif général, afin d'utiliser les ruines dans la mesure du possible et de conserver les portes encore utilisables. Elle présente, même dans l'état actuel, un beau développement et témoigne d'un travail considérable.

La ville doit aussi à ce règne la partie la plus ancienne de la grande mosquée, « Djemâa-el-Kebir ».

De cette époque date un trésor important de pièces d'or, trouvé à Rous-Errahi en mai 1914, mais qui a été malheureusement dispersé.

Il faut arriver ensuite à la dynastie des Mérinides pour que la ville reprenne de l'importance. Le vaste empire d'Abd El Moumen s'est alors partagé en trois royaumes : Fez, Tlemcen et Tunis.

Une lutte perpétuelle va s'engager entre ces royaumes, surtout entre Fez et Tlemcen, pendant laquelle Taza deviendra fatalement une base d'opérations excellente pour les sultans de Fez. C'est alors que Abou Yacoub en fait sa capitale et complète son système de défense.

La grande mosquée, bâtie par Abd El Moumen, fut agrandie par ses soins, comme en témoigne l'inscription que nous avons relevée (1).

Cette période dut être assez brillante pour Taza mais bientôt, à la fin de la dynastie des Mérinides, xv^e siècle, l'influence européenne commençait à se faire sentir, grâce à la débilité du pouvoir. Si Taza lui doit le Bastioun, remarquable vestige de l'art hispano-portugais, ainsi que la mosquée des Andalous (Djemâa El Andalous) et plusieurs travaux d'édilité, cette mainmise des Européens sur le Maghreb allait amener une violente réaction. Sous l'influence des chérifs, la dynastie des Saadiens allait commencer cette Renaissance islamique dont la dynastie hassanienne verra l'apogée sous le règne de Moulay Ismaël.

Mais, dès lors, l'histoire se précise, et il nous est possible de connaître les tribulations de Taza sous la protection problématique des Mehallas chérifiennes.

## VII. — Époque chérifienne.

(1550 A NOS JOURS)

La brève dynastie saadienne n'a pas laissé de traces à Taza. Il faut arriver au règne du sultan Moulay Ismaïl, de la dynastie hassanienne, pour voir se manifester dans la ville la renaissance théologique et artistique qui caractérise l'époque chérifienne.

Taza doit au sultan Moulay Ismaïl l'école de théologie du Dar-El-Makhzen, la Medersa de Djemâa-el-Kebir et des réparations importantes à plusieurs mosquées de la ville. On lui attribue également la construction de la grande séguia souterraine. Il ne subsiste plus rien des aménagements importants qu'il fit exécuter, dit-on, à la kasbah, pour loger une partie de sa garde noire.

L'histoire de Taza reste ensuite obscure jusqu'en 1844, moment où le sultan Moulay Abderrhaman emmène les Ghiata de Taza se faire battre avec ses méhalla, par le général Bugeaud, sur les bords de l'oued Isly.

Parmi les nombreuses expéditions que le sultan Moulay Hassan dut entreprendre pour asseoir son autorité, Taza vit celle qu'il fit contre les Ghiata en 1874.

Venu de Fez avec une forte armée, Moulay Hassan campa à Dra-El-Louz. Après avoir brûlé Bit-Ghoulem, il remonta l'oued Defali, livra Djeouna aux flammes, écrasa les Ahl-Chekka et se dirigea sur El-Kelaa; mais les Beni-Oujjan, Beni-Bou-Guitoun, Beni-Bou-Ahmed, Métarkat et Ahl-Doula soutenus par les Beni-Ouaraïn obligèrent l'armée du Makhzen à une retraite précipitée, qui se transforma en déroute sur l'oued Bou-Guerba (affluent de l'oued Defali), au bruit de la mort de Moulay El Hassan. Le désastre aurait eu, paraît-il, pour cause (de Foucauld) la rupture des barrages construits dans l'oued par les Ghiata. Les eaux auraient mis le désordre dans les troupes du sultan. Un grand butin resta entre les mains des montagnards, et le reste de l'armée rallia à grand'peine Dra-El-Louz, que Moulay Hassan put cependant regagner après avoir eu son cheval tué sous lui.

Les cheurfa d'Ouazzan s'entremirent, et les Ghiata, craignant apparemment beaucoup plus la malédiction des médiateurs que l'armée du sultan, reconnurent Moulay Hassan comme sultan du Maroc.

Mouley Abd El Aziz, son successeur, voulut aussi affermir son autorité sur la région du Rif et le pays d'Oudjda. En 1895, il envoya vers Taza une forte mehalla commandée par Moulay Omar et Moulay Arafa. Ces derniers, de crainte de transformer la soumission apparente des Ghiata en une hostilité manifeste, évitèrent soigneusement la route de l'Innaouen et passèrent par Meknassa. Leur mission accomplie, ils rentrèrent à Fez par la même route.

L'autorité de Moulay Abd El Aziz semblait incontestée, lorsque, pendant l'automne 1902, Fez apprit, sans y attacher beaucoup d'importance, qu'un individu surnommé Bou Hamara (le père à l'ânesse) faisait dire en son nom la prière dans la ville de Taza, ce qui est, en droit musulman, le signe le plus évident de la souveraineté.

Bientôt après, on apprit avec étonnement que ce Bou Hamara venait d'être proclamé sultan sous le nom de Moulay Mhammed, par les Ghiata, les Tsoul, les Branès et une partie des Haouara (3 novembre 1902). Les Maghraoua, Ouled-Bou-Rima, Metalsa, Beni-Bou-Yahi, Rifains et Beni-Ouaraïn limitrophes le reconnurent immédiatement.

Sur les instances du pacha de Taza, Hadj Abdessalem Ben Chagra Zemrani, le sultan Abd El Aziz se décida à envoyer dans la vallée de l'Innaouen une méhalla de 2.500 hommes. Elle était commandée par un frère du sultan, Moulay El Kebir. Cette petite armée alla camper au Souk-et-Tleta d'Outa-Bou-Abane, chez les Hayïana, sur les confins du pays Tsoul.

Le rogui marcha à sa rencontre à la tête des Ghiata et défit complètement la mehalla chérifienne chez les Beni-M'tir, sur l'Innaouen, le 27 décembre 1902.

Mais la période des insuccès commença pour Bou Hamara dès qu'il voulut marcher sur Fez. Repoussé une première fois par les armées du sultan, réunies sous les ordres du ministre de la Guerre, El Mehdi El Menehbi (29 janvier 1903), il subissait une nouvelle défaite plus complète dans les environs de Tissa (13 février 1903).

Espérant en finir, le sultan renforça l'armée de El Menehbi qui marcha sur Taza à la tête d'une centaine de mille hommes. Cette armée s'empara de Taza presque sans coup férir. « Les

(1) Notes sur quelques monuments anciens de Taza (Maroc). J. G. et P. A. mai 1915. V. ci-après.

troupes profitèrent de leur entrée dans la ville pour piller et violer à loisir. Des femmes furent vendues comme butin, une douzaine de Juifs périrent dans la bagarre et l'armée du sultan put s'installer dans les murs de Taza que vint aussitôt battre l'irréductible hostilité des tribus. » (1) Le Mellah, ou quartier des Juifs, déjà bien ruiné par les troupes roguistes, y reçut le coup de grâce et les Israélites de la ville la quittèrent sans esprit de retour pour se réfugier à Melilla, Debdou ou Tlemcen.

Cependant, l'occupation de Taza par les troupes du sultan ne procura aucun avantage au pouvoir. Après une bataille sanglante au bled Telaouli et quelques autres rencontres du côté de la kasbah Msoun, les mehalla chérifiennes abandonnaient la ville le 7 juillet 1903.

La campagne contre le rogui, malgré les actions entreprises par le sultan du côté d'Oudjda, ne devait prendre fin qu'après l'occupation de cette ville par les troupes françaises (1907), et la défaite du prétendant près de Tissa, le 30 juillet 1909, par les armées chérifiennes, sous les ordres de El Menehbi.

Abandonné de tous ses partisans, Moulay Mhammed fut pris le 22 août 1909 à la koubba de Sidi-Omrane où il s'était réfugié. On connaît l'histoire de sa fin.

Pourtant certains croient encore à Taza à la possibilité d'une résurrection de Bou Hamara. On dit communément que ce n'est pas Moulay Mhammed qui a été pris à la koubba de Sidi-Omrane; un mendiant aurait échangé avec lui ses vêtements et le prétendant aurait pu fuir, laissant son sauveur subir les supplices qui lui étaient réservés. Quelques indigènes affirment même l'avoir vu plusieurs fois incognito au marché d'Aharrar (Branès) et ses veuves attendent son retour.

L'avance des Français fit sortir de l'ombre la figure nouvelle du Chenguiti (Hadj Mohammed Bel Mamoun). Cet agitateur ne put jamais grouper des forces suffisantes pour leur opposer une résistance effective. Les tribus, qui avaient énormément souffert aux temps très durs de Bou Hamara, ne pouvaient envisager d'un bon œil l'apparition d'un nouvel agitateur. Aussi, malgré sa ténacité et sa patience, le Chenguiti n'obtint aucun succès dans la région de Taza; il essaya cependant d'organiser la résistance et réussit même à se faire proclamer sultan à Bou-Ladjéraf par une assemblée des notables Mtalsa, Beni-Bou-Yahi, Ghiata et Branès.

Sans action sur les tribus voisines de l'Innaouen, Chenguiti se porta chez les Beni-Bou-Yahi et chez les Mtalsa pour y continuer ses agissements xénophobes. Taza retomba dans l'anarchie; aussi, le 10 mai 1914, jour anniversaire de la prise de la Kasbah-Msoun, elle ne fit aucune résistance pour se livrer aux Français.

Lieutenant Campardou (J. M. L. E.)
Sous-lieutenant André (P. J. D.)

Juin 1915.

(1) Cf. *Le Maroc d'aujourd'hui*, par E. Aubin.

## NOTES
SUR
# QUELQUES MONUMENTS ANCIENS DE TAZA

Il nous semble utile d'attirer l'attention sur quelques monuments de Taza, dont l'intérêt archéologique est évident.

Pendant qu'il en est temps encore, de simples précautions, et, par endroits, des restaurations judicieuses permettront sans nul doute d'assurer leur conservation. Il serait regrettable de les laisser passer inaperçus ou dédaignés, car l'oubli serait pour eux la cause d'une irrémédiable destruction. Aussi bien, nous sommes certains que leur révélation provoquera toutes les mesures nécessaires à leur sauvegarde.

Ces monuments ont été étudiés dans l'ordre suivant :

1° Les remparts;
2° Bab-Djemâa;
3° El-Bastioun;
4° Djemâa el-Kebir.

Nous ne saurions, néanmoins, limiter là une énumération que les études postérieures permettront certainement de compléter. Nous y avons compris l'un des édifices du culte musulman, bien que son entretien soit pour le moment assuré.

Un autre d'entre eux, situé hors les murs, reste dans un état complet d'abandon, c'est le marabout de Si-El-Hadj-Ali-Ben-Bar (Tsouli).

Nous nous réservons d'y revenir par la suite.

### I. — Les Remparts.

Les murs d'enceinte qui entourent la ville, ainsi que les défenses accessoires qui complètent le système des fortifications, forment un très bel ensemble. L'enceinte proprement dite se développe sur une longueur de 2.850 mètres. Elle est double du côté du plateau du cimetière, dont elle est séparée par un fossé artificiel creusé dans le rocher.

Les défenses accessoires comprennent :

1° La barbacane de Bab-el-Rih, destinée à la protection de la source située au bord de l'oued Taza (oued El-Hadder).

2° La barbacane de Bab-Djemâa, qui relie Bab-Djemâa-Foukania à Bab-Djemâa-Tahtania et dont le but était d'assurer la protection du chemin principal d'accès dans la ville.

3° Un mur secondaire de protection se soudait à la partie inférieure de la barbacane de Bab-el-Rih, et en suivant le bas des pentes, du côté du Mellah, venait rejoindre la deuxième barbacane de Bab-Djemâa. Un mur tout à fait analogue soudait la barbacane de Bab-Djemâa au Bastioun, où le système de défense, plus compliqué, comprend,

entre autres, un mur crénelé de liaison placé perpendiculairement à l'enceinte principale.

Ce dernier sera étudié en même temps que El-Bastioun.

4° Un mur extérieur situé hors de la ville, du côté du mamelon de la carrière, forme une enceinte détachée destinée sans doute à la défense avancée du côté de la plaine.

Tous ces éléments ne présentent pas cependant le même intérêt. Tandis que, sur certains points, le rempart ne se différencie pas sensiblement des constructions analogues dans la région (système de Mansourah), il s'en écarte totalement sur d'autres.

Il existait, en effet, une enceinte antique (1), dont on retrouve les traces sur la plus grande partie de la périphérie.

Depuis la tour Sarrasine jusqu'à Bab-el-Rih, on peut la suivre pour ainsi dire constamment. Mais c'est aux environs de la tour Sarrasine elle-même qu'il faut l'étudier. Le mur antique est là pour ainsi dire intact. Il est continué par un mur en pierres taillées, de moyen appareil, disposées en assises régulières ; son alignement est parfait. L'épaisseur du mur est de 1 m. 80 et les assises ont environ 0 m. 30 de hauteur, aux points où il est encore intact. La hauteur totale du rempart, au chemin de ronde, est de quatre mètres environ à l'intérieur, et de huit à dix mètres à l'extérieur. Nulle part ailleurs, les créneaux antiques ne subsistent plus. Ceux-ci ont été remplacés par un léger coffrage dont les créneaux sont depuis longtemps effondrés.

Le mur antique forme une série de lignes droites dont les emplacements stratégiques ont été parfaitement étudiés, en tenant compte des dispositions naturelles. Les fondations paraissent reposer partout sur le rocher. Aux points où le sol ancien a été remanié récemment, on voit que le rempart était recouvert d'un crépissage particulier. Les joints étaient largement recouverts de mortier, de façon à ne laisser à découvert que le centre de l'appareil, suivant un cercle irrégulier. Autour du cercle, sont tracées, à la pointe, des lignes disposées de façon à former autour des moellons une sorte de bordure simulant des rameaux d'olivier.

La tour Sarrasine est de la même époque. Jusqu'à la hauteur du mur qui se soude à elle, son appareil est identique. Au-dessus sa défense est constituée seulement par un mur léger de construction récente. Au delà de la tour, vers l'Orient, le mur antique n'existe plus ; on voit à peine son attache à la base du rempart en coffrage qui l'a remplacé (enceinte intérieure).

La forme de la tour est remarquable (1). Comme

(1) Sur le plan joint à cette notice les parties du rempart antique encore visibles sont figurées par un fort pointillé.

(1) La tour Sarrasine a été désignée sous ce nom au moment de l'occupation française. Nous ignorons l'origine de cette appellation dont l'auteur nous est également inconnu. Elle ne correspond en tout cas à aucune désignation indigène. Les Arabes l'appellent « Bordj-El-Melouloub » (tour en forme de boucle), dénomination d'ailleurs beaucoup plus heureuse que la désignation française, car elle a du moins le mérite de la précision. Elle ne nous renseigne malheureusement pas sur son origine.

***

certaines tours romaines, elle est d'abord rectangulaire vers le rempart, puis demi-circulaire à l'extérieur. Ses dimensions sont : partie rectan-

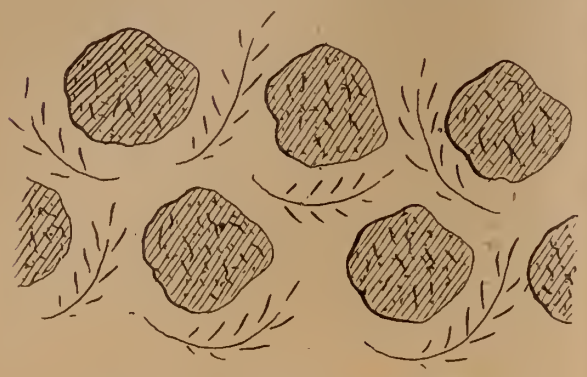

CRÉPIS ET DÉCORATIONS DU REMPART ANTIQUE

gulaire (irrégulière) = 1 m. 20 × 0 m. 90, partie circulaire R = 1 m. 20.

A partir de la tour Sarrasine dont la conservation est relativement bonne, on peut encore relever, en partant vers Bab-el-Rih, deux tours carrées, également antiques, mais dont il ne subsiste plus que les bases. Toutes les deux se trouvent dans la partie des remparts qui domine le ravin de l'oued Taza, entre la tour Sarrasine et le saillant dit « du projecteur ». Nous proposons de les appeler : tour des Silos et tour des Potiers.

De la tour des Silos, en regardant extérieure-

BORDJ-MELOULOUH DIT TOUR SARRAZINE A TAZA

ment vers la tour Sarrasine, le coup d'œil sur le rempart antique est particulièrement intéressant. De ce point, en effet, les brèches et les effondrements sont peu visibles aussi paraît-il ; à peu près continu sur près de 200 mètres de longueur. Vers l'extérieur, d'ailleurs, la patine des pierres et l'absence de tout revêtement, donnent à la muraille un aspect archaïque remarquable.

Comment cette formidable défense a-t-elle disparu sur la plus grande partie de l'enceinte ? On ne peut l'expliquer que par un démantèlement systématique. Nous en trouvons la preuve dans l'état même de ce qui en reste. En effet, nous l'avons vu, il ne subsiste pas trace de créneaux, même aux points où le rempart antique est le mieux conservé, et, d'autre part, l'emplacement des parties à peu près intactes nous est une indication précieuse. On peut dire qu'il subsiste seulement aux points où il n'a pas été possible d'atteindre le pied de la muraille. Il est facile de se rendre compte de ce fait. C'est en effet, dans cette partie de l'enceinte située le long des rochers, souvent à pic, de l'oued Taza, qu'il en est resté quelque chose. Il paraît donc logique d'en déduire que la démolition du rempart antique a été voulue, et qu'elle a été réalisée dans la mesure du possible.

Bien entendu, les éléments de la muraille ont dû être utilisés postérieurement pour les constructions de la ville. On trouve un peu partout, dans des murs plus modernes, des blocs de moyen appareil manifestement puisés au rempart. La chose est très naturelle. Cependant, il semble difficile de rapprocher le cube des maçonneries ainsi édifiées avec la masse énorme que représente un mur continu de près de 3 kilomètres de longueur et des dimensions que nous avons indiquées. Sans doute, en bien des points, les éléments du mur antique doivent être enfouis sous des montagnes de débris dont on peut voir un peu partout les moutonnements.

Quoi qu'il en soit, il semble facile d'assurer la conservation des parties du vieux rempart dont nous venons de signaler l'existence. Boucher quelques brèches, relever quelques petits effondrements et surtout empêcher tout prélèvement ultérieur aux blocs de son appareil, nous paraissent être des mesures suffisantes.

Plus tard, s'il est possible de restaurer les tours et de remplir les vides, on pourrait avoir, depuis la tour Sarrasine jusqu'au projecteur, une reconstitution presque parfaite de l'antique enceinte.

Les autres points remarquables du rempart antique sont : 1° les restes d'une échauguette, nettement visible non loin de Bab-el-Rih, devant El-Orissa, à l'angle le plus saillant vers le Nord ; 2° deux pans de mur situés à l'intérieur de la kasbah, non loin du Bastioun.

Enfin, un pan de mur dans le « Derb-Sidi-Boussajéra » et la tour minaret de la grande mosquée (Djemâa-el-Kébir), paraissent appartenir à un système fortifié intérieur, du même âge que le rempart antique.

Par ailleurs, nous avons désigné sous le nom de « Lices hautes » et « Lices basses » les parties intérieures des remparts aux deux points où l'enceinte est double. Dans les Lices basses, nous avons cru devoir donner un nom à une tour très curieuse voisine de Bab-Djemaa-Foukania. Nous l'avons appelée simplement « Tour des Lices basses », sans vouloir préjuger de son origine. Il n'en subsiste malheureusement que la face nord et une petite partie de la face est. Construite entièrement en moyen appareil, avec une régularité extrême, les joints très soigneusement bouchés au

mortier, tout ce qu'il en reste est encore d'une facture vraiment parfaite. Rien dans Taza ne peut être comparé à ce vestige dont l'attribution nous a semblé devoir être réservée jusqu'à nouvel ordre.

S'il pouvait exister le moindre doute sur la différence d'âge entre le rempart en pierre et le rempart en tabia (Mansourah), il est facile de le dissiper.

Il suffit pour cela de descendre à la partie inférieure de la barbacane de Bab-el-Rih, au-dessous des rochers et des grottes. Il existe là en effet une cinquantaine de mètres de rempart, disposés de la façon suivante :

1° De l'intérieur, on voit à la base le rempart en pierres toujours disposé de la même façon par assises régulières et limité par un chemin de ronde, dont les gradins sont nettement visibles.

2° Au-dessus du chemin de ronde, on a surélevé le mur de plusieurs mètres, avec le coffrage en tabia, tout en lui conservant les mêmes dimensions, de telle sorte qu'on voit là le mur de Mansourah au-dessus du mur en pierres dans des conditions parfaites pour leur observation simultanée. Le mur en pierres est bien identique aux parties situées à côté de la tour Sarrasine et le mur en coffrage est bien le même aussi que celui dont est constituée la plus grande partie de l'enceinte du côté des Lices hautes. Le doute n'est donc pas possible.

## II. — Bab-Djemâa.

La porte de la mosquée s'ouvre dans les remparts du côté du Levant. Elle occupe le point d'où se détache la deuxième barbacane.

Là se relie aussi le mur de l'enceinte extérieure qui, venant de l'extrémité de la barbacane de Bab-el-Rih, enclôt le Mellah. Cette porte était donc un des points forts de l'enceinte, et cela se conçoit, car elle était la sortie principale de la ville.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que cette porte soit fort ancienne. Il ne subsiste plus selon nous de porte contemporaine au rempart antique, mais celle-ci, du moins dans sa partie principale, doit remonter à une date très voisine.

Construite en pierres taillées dont les assises régulières alternent avec des assises de briques, elle est entièrement voûtée en plein cintre. Les deux ouvertures s'ouvrent à angle droit et sont également en plein cintre très régulier. L'ouverture intérieure a été postérieurement masquée par un porche dont l'ouverture est arabe. D'ailleurs, tandis que la voûte ancienne a fort bien résisté aux intempéries et que sa terrasse est encore intacte, la terrasse de ce porche est aujourd'hui effondrée. L'ouverture extérieure a été aussi légèrement modifiée pour donner au plein cintre la voussure byzantine.

Un système de mâchicoulis accessible de la terrasse a été ménagé dans la double porte extérieure. Sur la droite, en venant de la ville, faisant face à la porte de sortie qui s'ouvre à gauche, se trouvent deux ouvertures toujours voûtées en plein cintre, dont l'une en arc surbaissé forme une espèce de poste-abri et la deuxième, plus petite, conduit à l'entrée d'un petit escalier qui conduisait à la terrasse supérieure. La voûte de l'escalier a disparu ainsi que les marches dont les briques sont totalement usées. L'ouverture de communication a été récemment fermée par le génie militaire. Il est regrettable que les crédits n'aient pas permis d'effectuer une remise en état de l'ancien escalier. Le travail eût été facile. La terrasse est encore en bon état. Il suffirait de la nettoyer des herbes et des arbustes qui y ont pris pied et de rétablir un écoulement rationnel des eaux pluviales.

Sans doute au point de vue archéologique pur, serait-il tout à fait inutile de conserver les appliques qui sont venues se greffer sur les deux ouvrants romans. Mais, pour le porche extérieur cela nuirait à coup sûr à la conservation de l'ensemble. Il faudra donc se résigner à le réfectionner aussi.

## III. — El-Bastioun.

A l'angle sud-est des remparts, au point où aboutit le mur extérieur parti de l'extrémité de la deuxième barbacane, se dresse une construction d'un grand intérêt. C'est le Bastioun. On désigne sous ce nom, évidemment issu de nos langues européennes, un élément primordial de la défense dont la masse considérable domine toute la ville et ses abords vers l'Est et le Sud.

Cette forteresse est presque entièrement construite en briques. Elle forme un cube très régulier de 26 mètres de côté, dont la façade est tournée vers l'Orient. Quatre ouvertures s'ouvrent dans cette façade. Comme tous les éléments de la construction, leur style est le roman. Chacune des ouvertures est en pierre de taille, alternant avec un appareillage de briques. Le cintre est entièrement en briques, dont le dispositif en rosace devait être d'un bel effet. Trois d'entre elles ont été plus ou moins obstruées ultérieurement par un placage en briques. La première fenêtre à gauche est une fenêtre biais d'un très beau travail. Les trois fenêtres à droite s'ouvrent à des niveaux différents.

Au-dessus des fenêtres aux deux tiers de la hauteur totale du bâtiment existe une terrasse crénelée, flanquée à droite et à gauche de deux tours carrées.

Les créneaux de la terrasse sont encore en assez bon état. Il en manque seulement trois sur sept.

Les tours au contraire ont perdu l'étage supérieur et leur couronnement. Il n'en subsiste que la base jusqu'à la hauteur du premier plancher, qui est d'ailleurs effondré. Des fragments de mur permettent de comprendre qu'elles se composaient encore d'un étage dont la hauteur devait atteindre le niveau de la plateforme supérieure qui couronne le monument en arrière de la ter-

rasse crénelée. Sans doute les tours devaient être crénelées comme la terrasse et l'on peut admettre que la plate forme supérieure l'était aussi.

La porte d'entrée de l'édifice se trouve vers l'angle nord, dans le recoin formé par la façade ouest et le rempart. L'ouverture a été primitivement précédée d'un porche dont il reste seulement les attaches dans les murs. La double porte d'entrée était certainement en plein cintre comme toutes les ouvertures et les voûtes du bâtiment, mais elle a été ultérieurement retouchée, assez mal du reste, pour simuler l'arc arabe.

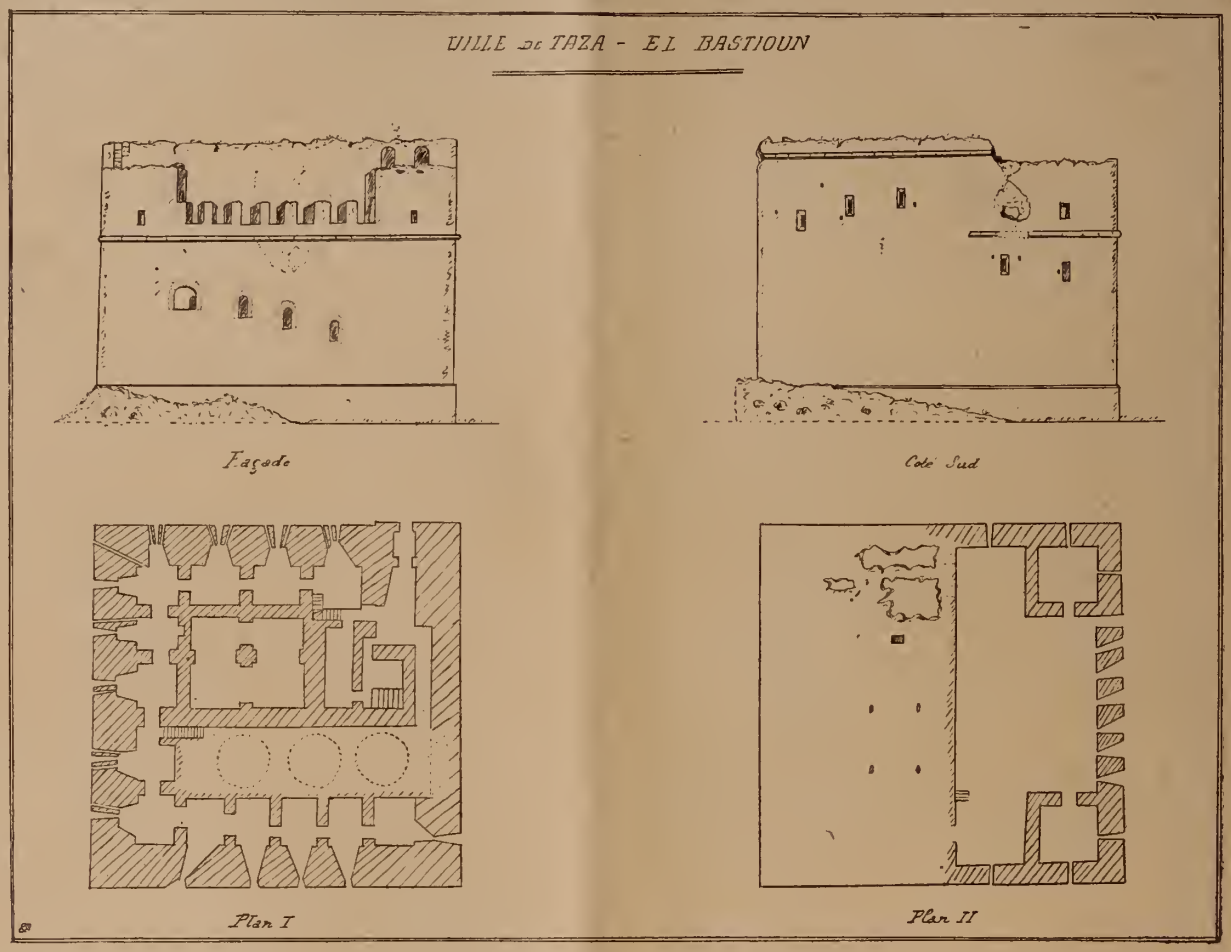


L'emplacement d'une herse de fermeture subsiste à l'intérieur de la première porte.

Cette porte donne dans un vestibule qui dessert à droite, une série de pièces avec escaliers, constituant sans doute un appartement, et communiquant avec les casemates de la façade ouest dont nous reparlerons tout à l'heure. Au fond du vestibule s'ouvre un couloir de 5 mètres qui donne de plain-pied sur la terrasse.

Au-dessus de ce couloir existait un plafond aujourd'hui ruiné qui servait de plancher à un étage de l'appartement dont nous venons de signaler l'existence à l'entrée. Cet étage prenait jour par deux fenêtres romanes assez bien conservées, donnant sur la terrasse.

On arrive sur la terrasse derrière la tour à droite sur la façade. Cette terrasse mesure 13 m. 35 × 11 m. 30. Comme nous l'avons dit, elle donne accès d'abord dans les deux tours, par des portes qui se font vis-à-vis, perpendiculairement au mur crénelé. En outre, elle conduit également, derrière la tour à gauche de la façade, premièrement, par un escalier descendant, aux casemates établies sous la terrasse et qui s'ouvrent sur la façade, et deuxièmement, par une porte de plain-pied, aux casemates de la face sud.

Celles-ci rejoignent d'ailleurs par une ouverture analogue les casemates de la face est et, par là, les appartements de l'entrée. Comme pour les casemates de la façade principale, celles des faces sud et est sont à des niveaux différents.

Dans la première casemate après l'appartement, casemate qui commande directement les abords du rempart vers le Sud, s'ouvre une porte supplémentaire donnant accès dans la grande salle centrale qui occupe toute la hauteur de l'édifice, sous la grande plate-forme supérieure. Cette salle à pilier central est composée de quatre lobes carrés à plein cintre, dont les parties voûtées sont encore en bon état. Elle mesure 8 m. 40 × 6 m. 90 et ne présente comme ouvertures que la porte d'entrée, une fenêtre donnant dans la 3e casemate sud et les quatre regards ovalaires (1 pour chaque lobe) qui lui donnent, par la terrasse, un jour ménagé.

Une échelle donne accès maintenant à la plate-

forme supérieure. On y accédait autrefois par un escalier qui partait du 1er étage de la tour à gauche de la façade. Cet escalier subsiste encore le long du mur sud, au-dessus de la terrasse. Il tenait lieu en même temps de chemin de ronde. La terrasse et la plateforme étaient entièrement pavées en briques. En certains points ce revêtement subsiste encore, mais il est envahi par la végétation, et les briques sont très dégradées par le temps.

Des citernes existent sous la terrasse, leurs ouvertures ont été masquées lors des travaux entrepris au début de l'occupation, pour l'aménagement de l'équipe du projecteur installée dans le Bastioun. Des conduites étaient disposées pour y amener les eaux de pluie de la plateforme supérieure. D'autres conduites amenaient aussi dans tout le Bastioun les eaux du « Bordj-el-Ma » (château d'eau). Cet édifice situé à côté de Bab-Guebour recevait, dit-on, les eaux de la montagne par un aqueduc, et les distribuait dans toute la ville. Il est peut-être possible d'identifier aux restes de cet aqueduc les quelques vestiges de constructions, qui subsistent encore dans le cimetière arabe, et qui ne peuvent être attribués à des tombeaux ou à des marabouts.

Sauf en quelques points, la construction tout entière est assez bien conservée. Sans envisager une restauration complète, pourtant possible, on pourrait facilement exécuter les travaux nécessaires pour assurer la conservation et la visite facile de cette curiosité archéologique. Comme à Bab-Djemâa, il faudrait surtout débarrasser complètement les murs et les terrasses de la végétation, en certains points arborescente, qui y a élu domicile. Le dégagement de quelques ouvertures, le remplissage des crevasses et la restauration de quelques escaliers suffiraient, avec l'aménagement de conduits pour l'écoulement des eaux pluviales, pour assurer encore une longue conservation de l'édifice.

La façade sud-est, la plus dégradée, pourrait seule exiger des travaux urgents.

*Mur crénelé.* — Nous avons dit qu'un mur crénelé reliait perpendiculairement le Bastioun à l'enceinte. Ce mur se détache de la face nord vers son milieu. Un chemin de ronde, partant de la porte d'entrée, longe le Bastioun et aboutit au parapet crénelé qu'il parcourt entièrement. Au moment où il va rejoindre le rempart intérieur, existe un flanquement de trois créneaux qui font face au Bastioun. La longueur de ce mur est de 24 mètres. Les créneaux sont en pierre taillée.

Vers le milieu de cette défense on voit très nettement les restes d'une porte dont il subsiste les montants et une partie de l'arc. Les décombres accumulés autour d'elle, surtout en amont de la pente, ont relevé le niveau du sol presque jusqu'à la moitié de l'ancienne ouverture.

Cette porte a été d'ailleurs murée à une époque ultérieure. Un coffrage récent la remplit et on a aussi obstrué par les mêmes moyens la totalité des créneaux de l'ancienne construction.

Il serait aisé et fort intéressant aussi, au point de vue archéologique, de rétablir les choses en l'état où elles étaient primitivement. Les créneaux sont à peu près intacts et les travaux de réfection de la porte ne sont pas incompatibles avec les dispositions actuelles ; au contraire, un chemin d'accès venant de la partie inférieure du camp Lacroix passe par une ouverture pratiquée dans le coffrage qui obstrue l'ancienne porte.

Sans doute, c'était là autrefois l'entrée du système de défense qui entoure le Bastioun et dont ce dernier était certainement le réduit. En effet, le terre-plein situé entre les murs principaux et sur le mur crénelé porte encore le nom de kasbah et paraît avoir, tout au moins pendant la majeure partie de l'époque arabe, servi de camp à la garnison permanente. La tradition veut au contraire que la mehalla du sultan se soit ordinairement installée en dehors des remparts, devant le Bastioun, à l'abri du mur extérieur montant vers le mamelon de la carrière.

Ces deux données sont parfaitement plausibles, et la disposition des lieux permet de les adopter.

Un chemin d'accès existait sans doute, venant de Bab-Djemâa-Tahtania et permettant de pénétrer dans la kasbah par la porte disparue, dont le mur crénelé et le Bastioun lui-même assuraient la défense d'une façon parfaite. Ce chemin se reliait, en son milieu, avec celui qui montait vers Bab-Djemâa, à l'abri de la deuxième barbacane, et dont les restes sont encore très visibles en certains points du chemin actuel.

## IV. — Djemâa-el-Kebir.

La grande mosquée se compose de quatre parties bien distinctes :

1° La tour minaret ;
2° Une vieille mosquée en ruines ;
3° La mosquée proprement dite ;
4° Le jardin et les marabouts.

*Tour minaret.* — De l'aveu des lettrés de Taza, et de l'iman lui-même, la tour minaret dans sa partie essentielle est antérieure au Prophète. Tout indique bien, en effet, qu'elle est du même âge que le rempart antique. C'est la seule partie de la mosquée construite, d'ailleurs, en pierres. Extérieurement, l'appareil en est très régulier, et les angles surtout sont très soignés. On voit que les vieilles ouvertures ont été autrefois bouchées avec des briques. Le couronnement qui donne à la tour le caractère de minaret est également en briques. Il apparaît clairement que ces réparations ont été faites alors que la tour était déjà en ruines depuis longtemps.

A l'intérieur, où l'on accède par une porte ancienne à clous du type arabe, ce qui frappe d'abord, c'est le mode de construction. L'escalier tourne autour d'un massif carré, bâti en pierres et qui occupe tout le centre de la tour. Ce cube de maçonnerie, d'un appareillage moins régulier que les parties extérieures, laisse seulement entre lui et le mur extérieur la place de l'escalier. A droite en entrant nous avons été frappés de retrouver, sur la paroi du mur extérieur, le même crépissage dont

nous avons relevé le dispositif sur le rempart antique. Ce fait vérifie donc nos hypothèses au sujet de la tour ancienne.

L'escalier comporte 129 marches. Il est bâti en briques placées de champ. L'iman nous raconte que, lorsqu'on l'a bâti, il a fallu construire chaque marche en se servant de la précédente. Ce souvenir, transmis sans doute oralement, nous donne la preuve que la tour était bien ruinée et dépourvue d'escalier, lorsqu'on a voulu l'utiliser comme minaret.

Du sommet de la tour, la vue sur la ville et les environs est très étendue et très intéressante. De là on peut voir l'ensemble de Djemâa-el-Kébir et en observer les différentes parties.

*Mosquée ancienne ruinée.* — La partie la plus ancienne de la mosquée est située entre la tour minaret, à laquelle elle est accolée, et la rue « Derb-Sidi-Boussajera ». Elle se compose d'une cour et d'un corps de bâtiment presque entièrement ruiné. Celui-ci paraît avoir eu deux portes d'accès. L'une du côté des terrains vagues de Bab-el-Rih et l'autre sur « Zenkat-Mohammed-Ben-Abdel Djebar ». Cette dernière entrée contraste avec les arcs byzantins de la mosquée qui sont encore debout, car elle est constituée par un arc de plein cintre très léger, construit en briques, qui prend appui d'un côté, sur un pan de vieux rempart, dont le chemin de ronde passait au-dessus de la porte. L'arc en briques est doublé par un autre arc moins soigné pour parfaire l'épaisseur du rempart. Celui-ci forme le mur de séparation entre la mosquée et la rue « Md-Ben-Abdel Djebar ».

Dans la cour, se dresse la margelle d'une grande citerne qui en occupe le centre. Cette margelle est en briques, mais les bords en sont constitués par des planches en bois épais qui portent des traces profondes produites par les cordes de puisage. La citerne paraît avoir 5 mètres de diamètre et 10 mètres de profondeur environ. D'après l'iman, elle n'est plus en usage depuis longtemps.

*Mosquée proprement dite.* — La partie de la mosquée actuellement à l'usage du culte est située entre la cour de la vieille mosquée ruinée, les jardins, la rue « Djemâa-el-Kebir », et la rue « Md-Ben-Abdel-Djebar ». Elle se compose de deux parties d'âge différent. La première moitié du côté de la cour de la vieille mosquée daterait, d'après l'iman, du règne d'Abd El Moumen (1130/523). La grande porte d'entrée prenait accès sous un porche pavé, dans la rue « Md-Ben-Abdel-Djebar ». Elle ne sert plus aujourd'hui. Une porte secondaire, donnant en face de la vieille tour, servait pour l'entrée des femmes qui devaient prendre place dans une petite estrade fermée par un grillage en bois.

Cette partie de la mosquée est constituée par un corps de bâtiment divisé en sept nefs, recouvertes par des toits en tuiles, charpentées en bois de cèdre. Ces nefs sont supportées par des arcs arabes d'un style régulier, mais sans aucune décoration. Le seul motif de sculpture est un petit panneau situé au-dessus de l'arc central donnant sur la vieille cour. Ce panneau contient une inscription arabe dont nous donnons la reproduction et la traduction. Cet arc central est fermé par un « Anza » en bois peint, très curieux qui, d'après l'iman, daterait de deux cents ans environ. Il contient également, dans un petit écusson central, une inscription dont nous avons aussi relevé le contenu (1).

La partie la plus récente qui forme la moitié de l'ensemble du côté de la rue « Djemâa-el-Kebir » aurait été bâtie au delà du Mihreb ancien, par le sultan Abou Yacoub Beni Merin (Mérinides 1286/684). Cet agrandissement a été fait exactement sur le même type que la première partie, mais la nef centrale est décorée de nombreuses arabesques, tant sur les arcs que sur les chapiteaux de colonnes. Le Mihreb, surtout, est fort intéressant. Il est fermé par un « Anza » de bois peint, moins beau cependant que l'ancien dont nous venons de parler, et qui, d'après le dispositif de celui-ci, devait clore l'ancien « Mihreb » de la mosquée d'Abd El Moumen. A l'intérieur la coupole du « Mihreb » est très chargée en moulures de plâtre de toutes sortes. La chaire en bois sculpté avec incrustation en ivoire a été endommagée par un incendie; elle présente encore des détails curieux. A gauche du Mihreb, l'armoire aux livres sacrés (Rezna) est fermée par une petite porte en bois peint, de même facture que le vieil Anza. La bibliothèque est assez importante; quelques volumes contiennent de belles enluminures.

L'ensemble des deux mosquées forme un vaste édifice qui possède : 1° trois portes du côté de la rue « Md-Ben-Abd-el Djerba » (une porte secondaire faisant pendant à la porte des femmes); 2° trois portes du côté de la rue « Djemâa-el-Kebir », plus la petite porte du pacha donnant dans le Mihreb et qui sert à l'entrée du pacha le premier jour de l'année; 3° trois portes qui donnent sur les cloîtres du jardin. Plusieurs de ces portes ne servent plus.

L'ancien Mihreb forme le centre de toute la mosquée. Sa voûte supporte un très beau lustre en bronze, malheureusement très sale et en assez mauvais état. D'après l'iman, son poids serait de 1.200 kilogrammes. Il a beaucoup d'intérêt à cause de l'inscription en vers arabes qui y est gravée et dont nous donnons la traduction.

Une grande partie de la mosquée, ainsi que le cloître des jardins, sont pavés en petits carreaux de mosaïque. Certaines rosaces ne manquent pas d'intérêt.

A côté de la tour minaret, dans une travée encore utilisable de la plus vieille mosquée, se trouve le magasin à huile. Toutes les lampes et lustres de la mosquée sont, en effet, à éclairage par quinquets à huile. Ce magasin est curieux, car il est disposé comme les vieux celliers romains. Une vingtaine de jarres y sont rangées,

(1) Nous croyons pouvoir rapprocher de cet « Anza » les décorations de la koubba « Aqbibat Doudouh » située dans le Dar-el-Makhzen. Les peintures sur bois paraissent être du même artiste. On connaît l'auteur de la koubba, « Maalem Doudouh », qui l'exécuta sur l'ordre du caïd Chaoui, gouverneur de la ville.

## INSCRIPTIONS DE DJEMAA-EL-KEBIR

*I. — Le lustre*

بانا الكم أيها الحفوا الكم . : . ومنع الكم في حسنى الربيع
انا الزيا الي تزاى ابتخر تب . : . على البلاد بما صل الزمان بي
اوعت في قالب الحسر البديع كما . : . شاء الامير ابو يعقوب اذا أمر
في مسجد جامع للنام ابرعه . : . ملك اقام بعون الله منتبعه
له اعتناء بدين الله يكفله . : . يرجوا به في جنان الخلد ما اذخر
في عام اربعة تسعون تتبعها . : . من بعد ست من المايتين فرسكم
تاريخ هذا الزيا والرعاية . : . يعقوب بالنصر دايما يهب الكفيل
للزال يوسف والاملاك تخدمه . : . يضوا لعي علاه انعسر الامر

Fixe bien ton regard sur moi, ô toi qui contemples ma beauté. Que ton œil se réjouisse de mon élégance raffinée.

Je suis le lustre dont Taza se glorifie dans le pays. Le temps n'en verra pas un comme moi.

La dernière perfection a été apportée à ma fabrication, selon le désir du prince Abou Yakoub.

C'est à ce souverain victorieux grâce à l'aide divine, que je dois l'honneur d'être dans la mosquée construite sous ses auspices.

Il fait preuve de sollicitude pour la religion musulmane et espère trouver le prix de ses œuvres dans le paradis éternel.

Six cent quatre-vingt-quatorze (de l'hégire).

Telle est la date de ce lustre. Prions le ciel d'assurer son aide à Abou Yakoub Youssef, aide à laquelle la victoire est attachée.

Puisse durer le règne de ce souverain, servi par des princes, et dont les rois envient la grandeur.

*II. — Le cartouche*

حسبك يا تازا في المسجد تباها . : . فانتج حسنا بفعله لا يتناها
محرابه والزيا حازا العلى وحواها . : . فرا برعت فيه عز أيكي البقا ارتاها
احسنت يا بن فتوح اتقانكا بكماها . : . تاريخها رشد خير لمن تولى بناها

Sois fière, ô Taza, d'une jolie mosquée, dont la beauté est rare et la valeur inestimable.

La noblesse est l'apanage de son lustre et de son autel (mihrab), l'anza créé dans ce temple charme le regard de l'homme.

O Ibn El Fetouh, tu as perfectionné cet anza, dont la date (1204 ?) est suffisamment donnée par les lettres du mot « rochd » (droiture); puisse la félicité être assurée à celui qui l'a construit.

Seigneur, répands tes faveurs et bénédictions sur le Prophète, ton favori.

---

le long des murs, dans une sorte de casier en briques, qui les maintient dressées contre les murs.

*Jardins.* — Les jardins forment un espace rectangulaire aussi grand que tout le reste de la mosquée, et qui s'étend vers le Nord-Est. Ils sont bordés du côté de la mosquée et du côté de la rue « Djemâa-el-Kebir », par un cloître du style byzantin, du plus bel effet. Au milieu des jardins se dressent deux marabouts à coupole. Une ancienne porte s'ouvrait des jardins, sur le « Derb-Eccharkiine ».

### V. — Hypothèses historiques.

*Remparts.* — La partie antique des remparts nous semble appartenir à cette époque romano-berbère que M. de La Martinière a fixée. D'après les études qui ont été faites, en particulier par cet auteur, il est certainement impossible d'attribuer la moindre chose aux Romains dans la région de Taza. Cependant, nous ne devons pas nous étonner d'y rencontrer des monuments qui aient subi l'influence de l'art romain.

Nul poste romain permanent n'a sans doute jamais existé entre « Volubilis » (Oulili) et Marnia, mais il est également impossible d'affirmer, comme certains auteurs l'ont fait, qu'il n'y a jamais eu, à l'époque romaine, de voie de communication établie à travers le couloir de Taza. Un passage de cette importance a été certainement utilisé de tout temps; cela n'est pas discutable. Comment se seraient produites en dehors de lui, les grandes migrations qui se sont croisées si souvent à travers les siècles, aux colonnes d'Hercule? Où seraient passées les armées que l'Europe et l'Afrique ont échangées si fréquemment? Tout au plus peut-on hésiter entre les deux variantes de la piste Oudjda-Fez : le chemin de Meknassa et celui de Taza. Mais, le principe d'un mouvement continu à travers le col ne peut être écarté.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'insécurité du pays, en ce point où les peuples de la plaine venaient fatalement heurter ceux de la montagne, n'a jamais permis, même aux conquérants romains, d'envisager la création de postes permanents pour protéger leur ligne d'étapes. Il leur a semblé certainement inutile d'immobiliser là des garnisons, dont le ravitaillement eût été difficile et l'utilité discutable. A quoi bon, en effet, garder une route sur laquelle passait de loin en loin toute une armée, qui pouvait facilement suffire à sa propre sécurité? Les Berbères ont dû toujours éviter le contact avec ces masses d'hommes armés dont le passage était toujours annoncé à l'avance, tandis qu'ils n'auraient certainement pas toléré l'établissement d'une fraction détachée et lui auraient rendu la situation impossible.

Par contre, pendant le passage de la colonne, des postes devaient occuper, pendant un certain temps, les points stratégiques principaux. Aussi faut-il s'attendre à trouver des traces de leur séjour temporaire sur des points où tout homme de guerre ne pouvait manquer d'installer ses flancs-gardes en position de surveillance.

Quoi qu'il en soit, les populations sédentaires berbères devaient fatalement être affectées par ces infiltrations périodiques. L'histoire romaine, comme l'histoire arabe, nous montre que des guerriers autochtones se sont joints très souvent à ces armées de passage pour aller combattre avec elles dans l'un ou l'autre sens. Romains et Carthaginois levaient aisément sur place ces fameux cavaliers maures auxquels ils ont dû plusieurs fois la victoire.

Revenus dans leurs foyers, ceux qui avaient ainsi parcouru le monde romain et goûté les joies de la civilisation devaient fatalement en apporter les échos et en conserver le souvenir. Les hommes de métier devaient avoir relevé les méthodes perfectionnées en usage chez leurs maîtres, et n'avaient point d'autre idéal, à coup sûr, que de les appliquer à leur art dans leur propre pays.

Ne nous étonnons donc pas de trouver partout

au Maroc des monuments, dont l'architecture ressemble tant à celle des monuments romains, que beaucoup les leur ont attribués. S'ils s'en différencient, c'est par l'absence de toute inscription (ce que les Romains n'eussent pas négligé), et surtout par la certitude où nous sommes, que toutes les manifestations de la vie romaine, dans son ensemble, manquent auprès d'eux.

L'art de la construction n'a pas été le seul influencé. A côté de lui, celui de la poterie, si important dans le monde antique, s'est aussi appliqué à profiter de tous les enseignements qui ont pu lui parvenir. A Taza, comme il sera possible de le faire, sans doute, dans d'autres anciennes villes berbères, il nous a été facile de recueillir une grande quantité de poteries ou de fragments qui reproduisent la plupart des formes de la poterie romaine. Ils ne sont pas sigillés, voilà tout.

Notre conclusion sera donc nette. Le rempart antique est berbère, et remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne. La destruction des remparts, dont nous avons parlé longuement, peut être attribuée, selon nous, à l'invasion des Vandales.

*Bab-Djemâa.* — Dans la description de cette porte, nous avons été amenés à dire quels étaient les côtés saillants de son architecture.

Nous pensons qu'elle doit être attribuée à l'époque de transition qui va de l'invasion des Vandales à la première conquête arabe. Nous croyons inutile de revenir sur les motifs que nous avons déjà exposés au chapitre II.

*El-Bastioun.* — Il existe assez de monuments analogues dans tout le Maroc, pour qu'il soit impossible d'hésiter sur l'origine de celui-ci. La tradition confirme elle-même l'attribution qu'on en a faite avant nous et qui nous semble tout à fait rationnelle. Il date visiblement de cette période d'infiltration portugaise qui s'étendit au Maroc, pendant toute la fin du règne des Mérinides, à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle. On ignorait encore que leur activité ait pénétré jusqu'à Taza.

*Djemâa-El-Kebir.* — Nous avons dit comment nous avions été amenés à penser que la partie essentielle de la tour minaret de la grande mosquée était de la même époque que le rempart antique. La démonstration en a été faite. La construction de cette tour est si spéciale, qu'elle mérite une attention toute particulière. Il est évident que l'escalier primitif devait être en bois.

La vieille mosquée, ruinée, antérieure à Abd El Moumen, pourrait être attribuée au règne d'Idris. Il n'est pas impossible qu'elle ait remplacé quelque ancienne basilique chrétienne dont la porte en plein cintre serait le dernier vestige.

Nous devons admettre que les attributions données par les lettrés aux parties les plus récentes de Djemâa-el-Kebir sont exactes. Il sera possible de les vérifier sans doute plus tard.

Lieutenant CAMPARDOU
et sous-lieutenant ANDRÉ.

Mai 1915.

# La Politique Coloniale de demain

*M. Albert Sarraut, ministre de l'Instruction publique, va se rendre au Maroc à l'occasion de l'Exposition franco-marocaine. L'ancien gouverneur général de l'Indochine a donné récemment à l'ouvrage de M. Pierre-Alype,* La Provocation allemande aux colonies, *dont l'*Afrique française *a rendu compte, une préface où il examine quelques-uns des problèmes coloniaux de demain. Nous pensons intéresser nos adhérents, et particulièrement ceux du Maroc, en reproduisant es vues.*

Voici un bon livre et qui vient au bon moment.

Il est de ceux dont la lecture peut seule, présentement, s'accorder aux besoins de notre esprit, tourné vers les sujets graves, et qui requiert de l'écrivain un aliment substantiel de réflexion. Obsédée du conflit immense qui a pour théâtre l'Europe et la civilisation pour enjeu, la pensée de quiconque n'a point le dérivatif d'ardente action de la tranchée cherche à saisir quelque chose qui résiste et lui arrache un effort. On veut manier des idées, comme les autres, les héros sublimes, manient le fusil. Ce livre est la solide armature d'une grande idée.

Et puis, chacun songe à l'avenir, au lendemain français. Du formidable duel où nos armes sont engagées, l'issue désormais est certaine, si sa date en reste indécise. La victoire a, sur notre front, déployé l'essor de ses ailes. Elle est à nous et à nos alliés. Elle tend à la France les espoirs de demain, semence magnifique qui devra lever en magnifiques moissons. Et voici devant nous, déjà — devoir auguste ! — la tâche immense et féconde d'une patrie rénovée, rajeunie, transfigurée, qui dans un monde allégé d'un oppressant cauchemar, où chacun respirera plus librement, plus largement, va se mettre à l'œuvre avec l'allégresse, avec l'exaltation d'une ferveur nouvelle, pour réparer ses dommages, relever ses ruines, rouvrir le vaste chantier du travail pacifique et heureux par quoi l'activité, la richesse, la force créatrice de beau et de bien se répandront à travers le territoire de toute la France.

Je dis « toute » la France ! Je souligne le mot. Il veut, en effet, étroitement unir à l'image de la patrie natale, notre France d'Europe, la vision de l'autre, la plus grande France, celle d'Asie, celle d'Afrique, celle des îles ou des péninsules essaimées parmi les lointains océans, cette merveilleuse France coloniale, solidaire économiquement, intellectuellement, politiquement de la métropole, cet autre « chez nous » vers lequel ce livre, d'un geste viril, ramène l'attention nationale. C'est pour cette autre France qu'il fait appel au public. Il importe, il faut que cet appel soit entendu !

Car il n'est que trop vrai qu'elle est encore mal connue de nous, de la masse des nôtres, cette France des colonies, qui, par contre, n'avait point

de secrets pour la race de proie que nous combattons ; écoutez Pierre-Alype vous dire comment ces ennemis la couvaient de leurs convoitises, et par quel lent et silencieux effort, quelle diplomatie insinuante, quelle infiltration progressive ils l'avaient découverte, explorée, pénétrée et piquetée déjà comme le claim où le prospecteur a planté ses jalons.

Pourquoi leur science et notre ignorance ? Vaine question, à cette heure. Il ne sied pas de s'attarder aux regrets superflus, comme à la rétrospection critique des raisons et des causes. Si nous constatons le fait, que ce soit pour en dégager, tout de suite, de l'action. Un immense empire d'outre-mer, par quoi la France est la seconde puissance coloniale du monde, 40 millions de sujets ou protégés, un domaine de plus de 10 millions de kilomètres carrés, un réservoir énorme de richesses inventées ou prêtes à naître, des points d'appui dans toutes les parties du globe, des foyers de rayonnement du génie français sur toutes les zones de l'univers, telle est l'œuvre dont la création restera l'éternel honneur de la France et de la République.

Eh bien! c'est cette œuvre, c'est ce domaine qu'il faut aujourd'hui, et mieux qu'hier, connaître, aimer, mettre en valeur. Ce qu'il est, ce qu'il vaut, ce qu'il tient, ce qu'il promet, c'est à tous les Français qu'il faut le crier, très haut, très fort, afin qu'aucun désormais n'ait le droit de l'ignorer.

***

Et d'abord, il faut le dire à nos enfants, ces hommes de demain, responsables bientôt de la destinée nationale. Qu'ils ignorent trop cette partie de *leur* pays, j'en puis, présentement, porter le témoignage valable. Ce n'est d'ailleurs point leur faute, ni la nôtre, ni celle de leurs éducateurs. L'école a tant de choses à enseigner à ses écoliers! Et dans l'afflux des connaissances nécessaires dont chaque jour la civilisation, le progrès des sciences, le mouvement de la vie universelle accroissent le fardeau intellectuel de l'enfant, c'est à peine si un lambeau de programme, où quelques dates et quelques noms émaillent de sommaires linéaments géographiques, est laissé à l'histoire et au dessin de notre France coloniale.

Il faut élargir cette part d'études, dût-on restreindre quelqu'une des parts avoisinantes. Au reste, la question se pose dans tout le système d'enseignement. Il faudra bien en venir à cette conception que l'enfant de l'école primaire, non plus que le bachelier ou le licencié, ne peut sortir de l'Université avec un diplôme d'omniscience, que l'école a surtout pour mission de lui apprendre à s'instruire, et que, jusqu'à la fin de ses jours, il devra recueillir les leçons de cette éternelle institutrice, la vie. Mais il convient qu'il connaisse avant tout les choses essentielles, et d'abord *son pays*. Les colonies, c'est encore son pays. Il faudra que nos fils s'offrent à cette autre France, comme à la patrie maternelle. Elle attend, elle aussi, le concours de leurs énergies, de leurs bras, de leurs intelligences. Elle les attend ! Que dis-je ? Mais ce sont eux-mêmes qui l'attendent! Ce sont eux qui, pour dépenser leur richesse d'ardeur, réclament ce domaine d'action. Prenez-y garde ! Les jeunes gens qui vont sortir, demain, de nos écoles viennent de vivre des heures inoubliables, dont la commotion a fait vibrer tout leur être. Trop jeunes pour y participer, trop âgés pour n'en pas avoir éprouvé le désir, ils auront d'un ardent regard contemplé le geste héroïque de leurs aînés, partagé cette exaltation, cette vaillance, cette ambition de gloire, cette ferveur de sacrifice, cette dévotion sublime à la patrie par quoi la présente épopée répand dans l'air qu'ils respirent une sorte d'enivrement sacré. Il y a en eux des frémissements de fièvre contenue et sur leurs lèvres une soif d'action, de lutte, de péril, un besoin de vie intense, robuste et pleine, qui trempe les muscles et les volontés, suscite le noble goût de l'aventure et procure le succès de l'effort dans ce beau danger de l'obstacle à vaincre qui double le prix du résultat obtenu. Ces jeunes gens, vous ne les retiendrez pas tous dans les carrières de la métropole pacifiée. Leurs désirs piaffent, impatients, devant la porte de l'avenir; ouvrez donc à leur élan ce vaste monde colonial où les attend tout ce qu'ils cherchent, tout ce qu'ils réclament, tout ce qu'ils appellent ardemment, qu'ils soient soldats, colons, savants, explorateurs, administrateurs, ingénieurs, artistes.

Préparons donc, dès aujourd'hui, la phalange des coloniaux de demain.

***

Mais, dès aujourd'hui encore, que ceux qui sont déjà des hommes tournent plus attentivement leurs regards vers notre merveilleux domaine d'outre-mer. Et je songe surtout, en parlant ainsi, aux commerçants et aux industriels français, par qui, je l'espère, seront précieusement recueillis les hauts enseignements de ce livre. Non certes qu'ils aient tout à faire, ces hommes, pour assurer la mise en valeur de notre empire colonial, l'exploitation des richesses qu'il leur offre ou le profit des entreprises qu'il leur propose. On ne louera jamais trop les initiatives et les résultats qui marquent déjà, dans nos colonies, le magnifique effort d'un grand nombre de commerçants et d'industriels de France. J'en parle d'après une expérience qui m'inspira pour eux le plus ferme sentiment de confiance et d'admiration. Il est telles régions françaises qui restent l'honneur de notre pays et de la colonisation pour l'audace persévérante avec laquelle elles ont, outre-mer, fondé de puissantes œuvres et aventuré de larges capitaux ; il faut que ces intelligences industrielles et commerçantes sachent mieux encore tout ce que notre territoire colonial recèle de richesses, de matières premières ou de produits que l'on va trop souvent chercher ailleurs, à l'étranger, et comment nos possessions si nombreuses peuvent fournir un aliment inta-

rissable à l'activité économique de la métropole en même temps que lui ouvrir d'incomparables marchés. Et je sais bien que, s'ils en sont instruits, ils iront résolument vers cette France lointaine, lourde d'espoir et de profits. Je me souviens d'avoir, dès mon retour de l'Indochine, exprimé cela dans cette grande capitale économique qu'est la ville de Lyon, alors que, devant un auditoire exclusivement formé des créateurs de son admirable industrie, j'exposais l'inventaire de notre colonie d'Asie, l'état de son développement, la variété merveilleuse de ses ressources, la fécondité de son labeur. Et j'entends encore, lorsque j'eus terminé ce compte rendu sincère, où chaque affirmation s'étayait de preuves tangibles, l'un des plus importants de mes auditeurs me déclarer : « Nous signerons en blanc tous les chèques que vous voudrez pour fonder là-bas de nouvelles entreprises. »

Parole de commerçant, qui pèse ses mots et fait honneur à sa signature. Au vrai, c'est de cette belle puissance d'initiative, de hardiesse et de labeur intelligent qu'est notre monde industriel et commercial français qu'il faut attendre la mise en valeur de notre domaine colonial, du jour où, éclairée par une documentation suffisante, avertie par une publicité précise et probe, l'action extérieure de notre commerce et de notre industrie s'organisera méthodiquement dans la collaboration de ses organismes représentatifs. Et j'ai souvent rêvé — c'est une idée que je soumets aux intéressés — d'une sorte de fédération nationale des chambres de commerce dont une section spéciale, fortement constituée par une sélection de compétences certaines, rassemblerait toute la documentation d'outre-mer, établirait une sorte d'inventaire général, sans cesse mis à jour, de nos ressources, de nos richesses, de nos possibilités d'action dans les diverses colonies, cautionnerait de sa haute autorité morale la sincérité de ce bilan et, par des moyens de vulgarisation et de diffusion dont elle resterait maîtresse, afin d'éviter le mensonge trop fréquent ou la manœuvre intéressée des publicités vénales qui polluent l'information coloniale, stimulerait par la seule vertu du fait et de la vérité l'élan des initiatives privées, en hommes et en capitaux.

L'heure est propice pour cet élan et voici, tendue vers nous, la main de l'Occasion qui passe. Ne la laissons pas fuir. Sur la table où j'écris, je vois, près des bonnes feuilles du livre de Pierre-Alype, un exemplaire du rapport remarquable que mon collègue M. Candace vient de consacrer à notre commerce maritime et de soumettre à la Chambre des députés, au nom de la commission de la marine marchande. Les deux documents se complètent et mutuellement s'éclairent, de quelles vives lueurs! Car en étudiant les conditions actuelles de notre mouvement commercial sur mer et les moyens propres à le développer, M. Candace produit des chiffres qui soulignent d'un trait éclatant les avertissements de Pierre-Alype. L'envahissement progressif du trafic de nos colonies par le commerce austro-allemand s'atteste par d'irrécusables témoignages. A la veille de la guerre, en 1912 et 1913, le pavillon de nos ennemis couvre, sur notre propre domaine, dans nos possessions d'outre-mer, un mouvement de marchandises débarquées ou embarquées d'une valeur de près de 150 millions de francs! Plus de 2.500 navires austro-allemands, totalisant un tonnage de 4 millions de tonnes, circulent dans les ports de nos vieilles ou jeunes colonies. Les produits allemands importés parmi nos sujets et protégés atteignent à eux seuls, en 1912, une valeur de 25 millions. Autant de pris à nos industries françaises, autant de terrain dérobé aux produits du labeur national! De grâce, qu'on y réfléchisse, et surtout, qu'on agisse! La guerre paralyse en ce moment l'activité maritime que l'Allemand faisait déborder jusque sur nos lointains territoires. Ses orgueilleux vaisseaux de commerce s'immobilisent, à présent, derrière les cuirassés prudemment blottis eux-mêmes au creux des havres profonds. A nous de tirer profit de la mer libre et de la fuite du rival, pour donner au commerce français la marine marchande qu'il lui faut, pour stimuler l'entreprise de l'industrie française aux colonies, pour remplacer chez nous par le comptoir français, dépositaire de ces produits loyaux que créent le goût et la probité natives de notre race, les lourds et grossiers déballages de la camelote teutonne.

*
* *

Mais l'initiative privée, quelque activité qu'elle déploie, a besoin de l'aide, du concours, et aussi de la sécurité que doit garantir à nos colonies l'action des pouvoirs publics. Et voici un autre point où le livre de Pierre-Alype projette une utile lumière.

L'effort tutélaire du Parlement et du Ministère des Colonies en faveur de notre domaine d'outre-mer doit s'exercer dans des conditions nouvelles, infiniment améliorées.

L'action du Parlement est manifestement insuffisante. Les débats réservés aux questions coloniales sont trop rares ou trop hâtifs. La discussion annuelle du budget des colonies, plus ou moins vite « expédiée » au milieu du grand labeur budgétaire, n'obtient que l'avare crédit de quelques heures de séance. Rarement elle permet une discussion nourrie, un exposé de vues générales et comparatives, un choc de doctrines ou d'idées à large envergure sur le sens de notre politique coloniale, les principes fondamentaux qui l'inspirent et les desseins qu'elle se propose. Des rapports, très soigneusement faits, mais que le grand public ignore, et que la Chambre n'a pas toujours le temps de lire, font regretter davantage l'absence de grands débats. Et la tribune ne retentit le plus souvent que des aigres échos de conflits d'intérêt local, qui n'ajoutent point, hélas! au prestige de l'histoire coloniale.

A qui la faute? A personne, sinon à l'abondance même des travaux parlementaires. Je parlais tout à l'heure de la surcharge du programme législatif. L'une et l'autre naissent des mêmes

complexités de la vie présente, des nouveaux apports de l'activité universelle, des phénomènes toujours plus amples de l'évolution sociale. Et pourtant, ici comme là, il faudra bien choisir un jour! Une réforme de la méthode de travail parlementaire s'impose, comme une réforme du labeur scolaire. On devra sérier, élaguer, sélectionner, établir une hiérarchie dans l'urgence et l'ampleur de certains débats, de certains sujets d'études et de délibérations. L'importance capitale du domaine colonial dans la situation économique générale de la France doit apparaître à tous les yeux, et déterminer les moyens de lui consacrer l'attention qu'elle mérite. La Commission des Affaires extérieures et coloniales, dont le rôle et l'activité augmentent chaque jour, se devra d'affirmer avec force les droits de la plus grande France aux sollicitations du labeur parlementaire. Elle a déjà rendu ce précieux service de soustraire les questions coloniales à la juridiction étroite et hautaine d'un groupe de « spécialistes » qui, depuis longtemps, prétendaient au monopole de la compétence et de l'autorité sur notre empire d'outre-mer, par eux considéré comme une sorte de propriété privée où l'on ne pouvait accéder sans permission. Grâce à elle, l'idée coloniale, échappant au milieu confiné d'une oligarchie, pénètre peu à peu la masse de l'opinion, se répand dans le pays, se « nationalise » au sens le plus élevé du mot. Par elle, le pouvoir législatif doit être requis d'exercer d'une façon plus méthodique et plus suivie son droit salutaire de contrôle et son action d'encouragement sur le vaste effort dépensé dans toutes nos colonies. Ce pouvoir de contrôle lui-même doit être plus nettement et plus régulièrement assuré. Il ne l'est, je n'hésite pas à le dire, que dans une mesure trop faible. Les moyens d'information qui le peuvent guider ne sont pas toujours complets, ni précis, ni sincères. Documents officiels, rapports, enquêtes particulières, articles de presse n'apportent pas toujours la vérité totale et n'éclairent qu'insuffisamment le rapporteur le plus consciencieux. Puisqu'on parle beaucoup, en ce moment, du contrôle parlementaire, à l'action duquel, d'ailleurs, je ne vois pour ma part que des avantages, il est une forme de ce contrôle que je voudrais suggérer dans l'intérêt des colonies, dussé-je troubler quelques quiétudes ou voir se dresser contre l'idée quelques-unes des facéties vieillottes où se complaît la verve facile de certains contempteurs de nos assemblées. Pourquoi une délégation de membres du pouvoir législatif ne serait-elle pas instituée pour visiter périodiquement nos colonies ou nos protectorats, suivant un ordre de roulement qui, tous les deux ou trois ans, ramènerait sur leur territoire l'inspection des représentants de la nation? L'Algérie, le Maroc, la Tunisie, en raison de leur proximité, bénéficient de cette sollicitude et reçoivent fréquemment la visite des rapporteurs parlementaires. Les autres parties de notre domaine d'outre-mer sont-elles moins intéressantes? Pourquoi Madagascar, pourquoi l'Afrique occidentale et l'orientale, pourquoi les Antilles et l'Indochine n'auraient-elles pas droit au même témoignage? Et qui ne sait, ayant habité ou gouverné ces colonies, quel réconfort, quel encouragement, quel sentiment de confiance naîtraient de ces constatations « sur place », aussi bien pour des administrateurs dont les efforts méritoires sont trop souvent ignorés, pour des colons dont les initiatives sont méconnues, que pour les populations indigènes dont les doléances et les vœux ne parviennent pas toujours jusqu'au seuil de cet hémicycle législatif, qui représente pour elles l'asile de la justice tutélaire et de la bienfaisante protection!

*
* *

Le Ministère des Colonies, organisme à la fois de concentration et de diffusion, doit recueillir les expressions de la volonté nationale issues du pouvoir législatif et, dans son rôle d'exécution, leur donner la forme concrète des directions générales qu'il imprime, à travers le globe, à chacun des gouvernements coloniaux. En sens inverse, il reçoit de chacune des colonies, pour les vérifier et les transmettre au législateur, le compte rendu d'exécution de la volonté nationale et les suggestions qui demandent à celle-ci le concours des mesures et des lois sollicitées par l'intérêt colonial.

Schématiquement, l'image est simple qui trace ainsi le double rôle du ministère. La réalité le montre singulièrement plus ardu. En fait, il est peu de départements ministériels dont la tâche soit plus lourde, plus vaste et plus complexe.

C'est qu'il résume à lui seul presque tous les ministères et qu'il en requiert à peu près toutes les compétences. Politique indigène, politique extérieure, finances, travaux publics, questions militaires, tout cela est de son ressort, puisque chaque colonie constitue une sorte d'Etat complet. La diversité, d'autre part, sinon la dissemblance profonde de chacun des habitats coloniaux, s'oppose, en toutes matières, à l'uniformité des conceptions, des décisions, des méthodes ou des politiques servilement calquées sur un unique modèle, à l'usage de toutes les colonies, et c'est la méconnaissance funeste de cette vérité fondamentale qui nous a valu, dans le passé, les erreurs et les déconvenues de la politique d'assimilation.

C'est donc une tâche formidable, s'il veut convenablement la remplir, qui s'impose sans répit à ce département ministériel. Bornée, même aux accomplissements généraux de l'exécution, de la direction et du contrôle, elle serait accablante. Elle devient un paradoxe et la plus déraisonnable des gageures si le ministère prétend pénétrer dans les détails, régler toutes les initiatives et gouverner dans chaque colonie par-dessus la tête des gouverneurs. L'époque n'est pas si reculée où telle était en effet son ambition. Il a fallu d'épiques luttes pour arracher à son emprise la décentralisation salutaire des gouvernements généraux. Je ne jurerais point que la détestable « tradition » soit tout à fait morte. Si jamais,

pourtant, elle essayait de revivre, il faudrait de toutes parts se liguer pour l'exterminer. Le gouvernement direct des colonies par le Ministère des Colonies est la formule la plus parfaite de l'incohérence, du gâchis et de la stérilité.

C'est dans l'impulsion générale et les devoirs du haut contrôle que ce département ministériel trouve sa mission essentielle. Je viens d'indiquer combien elle était vaste et ardue. C'est assez dire quelle fut l'erreur trop durable de ne concéder à ce ministère qu'un rang inférieur dans les protocoles du gouvernement et de choisir son titulaire au hasard désinvolte des « bouclages » de combinaisons. Depuis plusieurs années, par bonheur, cette autre « tradition » a vécu et les colonies ont l'heureuse fortune, je dirai même le haut encouragement, de voir la direction de leurs destinées recherchée par les meilleurs de nos hommes politiques, dont certains n'ont point cru déchoir en lui marquent leurs préférences sur les postes les plus éminents de l'action gouvernementale.

Que le ministre à son tour, quelles que soient sa compétence et sa valeur, ait besoin de la collaboration de services particulièrement actifs et instruits, il est superflu de l'ajouter. Il n'est malheureusement pas superflu de le réclamer. Le mécanisme administratif qui fonctionne rue Oudinot doit être à peu près entièrement transformé. Je ne parle pas des personnes. Je parle d'un système. Je fais ici le procès non d'un corps de fonctionnaires indiscutablement dévoués, mais de l'organisation défectueuse où ils se meuvent. Et je suis convaincu qu'eux-mêmes, tout les premiers, déplorent que cette organisation s'oppose au plein rendement des facultés de labeur, d'intelligence et de dévouement dont ils font, sans compter, la quotidienne offrande à l'intérêt national.

Les apparences extérieures ont parfois un curieux accent de symbole. Successeur de l'ancien Pavillon de Flore, l'établissement ministériel de la rue Oudinot semble évoquer et résumer, en son aspect général, les défauts de proportion et d'équilibre, les tâtonnements, la structure hâtive et les hardiesses incomplètes qui ont marqué dans l'âme qui habite ce corps, de successifs efforts de création, de mise au point, de rénovation ou de réforme. Ce maigre « palais » ministériel, qui, parmi des terrains vagues s'essayant à une ambition de jardins, humilie l'austérité de son toit surbaissé devant de lourdes et vieilles bâtisses — où des dédales de couloirs sans air longent un défilé de compartiments à peu près étanches — c'est le tableau assez exactement représentatif des relations qui peuvent exister entre une autorité ministérielle incertaine de son audace, parce que précaire dans sa durée, et des bureaux qui tiennent tout ensemble de la tradition la supériorité de la permanence, la stagnation de la doctrine et l'infirmité de l'isolement. On a, dans cette demeure, la sensation d'un travail à la fois énorme et sans joie. Il semble qu'il y manque cette allégresse d'action, cette exaltation de force et de pensée qui monte des grands chantiers où l'activité moderne, largement ouverte aux impressions de la vie, distribue ses gestes de fécondité suivant une harmonieuse et saine répartition du travail. Ici, trop de théorie et trop de paperasse, trop de jurisprudence et trop de précédents. La vie et la réalité ardentes y paraissent figées dans l'immuable impassibilité du geste administratif.

Et cependant, les colonies que ce ministère résume sont des êtres puissants et jeunes, des pays vierges, où la vigueur déborde, où l'énergie bout et la sève ruisselle. Pourquoi leur « visage » métropolitain, pourquoi l'établissement français qui les incarne, apparaît-il si différent d'elles-mêmes, de leur physionomie expressive et vivante? Simplement parce que l'Administration centrale a besoin qu'on lui infuse, selon l'énergique formule intraveineuse, des ferments de régénération recueillis au dehors, dans la vie, dans la sève même qui vivifie l'organisme colonial en action. Entre les hommes qui agissent là-bas, sous les latitudes lointaines, et les hommes qui les contrôlent ici, rue Oudinot, il y a trop de distance « morale », trop d'inconnu, trop de dissemblances de formation, d'habitudes, de vision, *il n'y a pas assez de collaboration*, de contact, de communauté d'esprit. Défaut grave, et d'ailleurs sensible des deux côtés. Les fonctionnaires du ministère ignorent trop la vie réelle, profonde et sans cesse mouvante des colonies en évolution. Les administrateurs de la « brousse » gagneraient à mieux pénétrer la conception politique, les principes directeurs, l'orientation générale, et les grandes règles administratives dont l'application et la garde sont justement confiées au département tutélaire. En d'autres termes, il faudrait, du ministère à la colonie et de la colonie au ministère, l'échange incessant des leçons, des vérités et des bienfaits de l'*expérience*. Et cet échange ne se peut faire que si, par un mouvement alternatif, une sorte de va-et-vient, de roulement méthodique, le fonctionnaire colonial, issu d'un corps unique où seront fusionnés « broussards » et métropolitains, parcourt sa carrière en partie dans les bureaux de Paris, en partie dans nos gouvernements d'outre-mer.

L'idée n'est pas nouvelle, et je sais quels partisans convaincus comme aussi quels adversaires déclarés cette théorie de l' « endosmose » a mis naguère aux prises dans les déserts tranquilles de la rue Oudinot. Le jour où les destins nous permettront d'envisager et d'organiser dans un programme d'ensemble le vigoureux et large effort de propagande, de défense et d'action que réclament les intérêts de notre empire colonial, il faudra que la question de l'endosmose soit posée et résolue. Il faut que, par elle, le ministère des Colonies devienne et demeure vraiment la puissance fécondante de l'entreprise coloniale, l'organisme complet qui représente, coordonne et multiplie toute la richesse dispersée d'énergies, d'efforts, d'initiatives, de progrès, de conquêtes qui constituent la vie et l'action des colonies. Il faut que sous une forme tangible, en quelque

sorte, il rassemble et présente au regard de la France métropolitaine tout le trésor d'espérance et de réalité qui appartient à la nation dans son admirable domaine d'outre-mer. Ah! viennent les temps prochains de la paix dans la victoire! Et sur quelque point de Paris, qui n'a pas besoin d'être au cœur de la Cité, qui pourrait être sagement choisi sur l'un de ces « espaces libres » dont on promet le bienfait à la capitale populeuse, peut-être verrons-nous, un jour, s'élever enfin ce Ministère, digne des colonies et de la France, cette Maison vivante, active et lumineuse, dont le chef, aux étages supérieurs, regardera agir autour de lui, sous son impulsion maîtresse, des services groupés selon la logique et vivifiés par l'endosmose, cependant que, le long des amples rez-de-chaussée, de grands halls, de claires salles d'exposition, rassemblant toute la documentation coloniale venue chaque jour d'outre-mer ou actuellement éparse parmi trop de « galeries » ou d'offices, montreront en un saisissant tableau, assez pittoresque pour attirer sans cesse la curiosité publique, assez instructif pour stimuler les capitaux timorés ou les travailleurs hésitants, tout notre empire colonial et chacune de nos colonies, avec les produits, les richesses, les échantillons, les renseignements, les références, les moyens d'action, — la réalité, en un mot, à côté du livre, et près de la théorie, la Vie !

***

Mais j'entends, je viens d'entendre — est-ce en moi, lecteur, ou sur tes lèvres? — la question profonde, l'objection.

« Energies fécondes, influence mondiale, richesses merveilleuses — grands mots, beaux rêves! Oui — si nous gardons nos colonies! Mais est-on sûr qu'elles nous resteront? Est-on sûr que ces millions d'hommes, de sujets ou de protégés, docilement soumis aujourd'hui à notre tutelle, ne chercheront pas à s'en affranchir le jour où, par une évolution dont nous aurons nous-mêmes précipité les étapes, ils auront éveillé en eux, et organisé pour eux, toutes les forces d'action, de science, de progrès, d'émancipation en un mot, qui s'assoupissent encore aux ténèbres d'une mentalité primitive? A moins que vous ne prétendiez — mais de quel droit, et jusqu'où? — limiter arbitrairement cette évolution, mesurer avec parcimonie le pouvoir de libération qu'elle confère! A moins que votre « colonisation », modalité à peine humanisée du vieux servage aboli, se propose simplement, par un rendement meilleur du domaine, d'améliorer la condition matérielle des autochtones dominés, en laissant à leur corps satisfait le soin d'imposer silence à l'âme impatiente du joug. Est-ce pour cela que, dans les pages qui précèdent, ces mots reviennent sans cesse, qui ne vantent que des biens matériels : produits, trésors, valeurs, industrie, commerce, marchandises? Le tout, certes, n'est point négligeable, et le *primo vivere* est la grande loi d'humanité. Mais c'est un idéal vraiment un peu bas, au moins pour l'âme de la France; et nous voici contraints, dès lors, comme entre Charybde et Scylla, à louvoyer entre deux écueils dont l'un menace nos intérêts et l'autre notre dignité : le péril de l'affranchissement indigène, ou le danger d'un reniement de notre tradition nationale. »

Je connais la thèse. Je l'ai souvent rencontrée, et souvent discutée. Aux questions qu'elle posait, Pierre-Alype, dans ce livre, a bien voulu rappeler que j'avais répondu par des actes, pendant que je gouvernais l'Indochine, en imprégnant sans cesse une politique, essentiellement réaliste dans ses résultats, d'un esprit et d'un sens directement puisés aux traditions d'affranchissement humain, de justice et de fraternité de la France des droits de l'homme. Trois ans d'épreuve, d'effort expérimental, sur place, parmi les faits, les êtres et la vie, ont inébranlablement affermi la conviction qui déjà m'animait avant l'heure de l'action. De toutes mes forces, je repousse, pour les colonies, la conception d'une politique purement mercantile qui ne tend qu'à l'exploitation matérielle du domaine dans l'asservissement plus ou moins adouci de l'indigène. Je fais confiance, de toute mon âme, à une politique de progrès puissamment inspirée du généreux idéalisme de mon pays. J'affirme qu'il est possible, dans une sage et féconde harmonie, de concilier le souci de nos intérêts matériels avec le respect de nos devoirs les plus hauts. Et je crois, je crois fermement, que la sécurité de l'avenir français aux colonies n'aura rien à redouter aussi longtemps que la France, par un effort loyal et hardi, avec une continuité de vues et d'action persévérante, appliquera dans son empire colonial les principes prévoyants et justes de la politique « d'association ».

Associer l'indigène à notre œuvre et à ses résultats, lui faire une part équitable, non seulement dans les fruits du commun domaine, mais dans sa gestion et son administration, et, pour cela l'habiliter d'abord par une œuvre d'éducation à la tâche qui lui incombera, lui donner aussi conscience non seulement de ses droits, mais aussi de ses devoirs envers nous et de sa responsabilité envers la destinée collective, c'est le meilleur moyen et le plus sûr de nous l'attacher; c'est créer entre lui et nous le lien le plus fort de solidarité, puisqu'il est fait à la fois d'intérêt et de gratitude; c'est l'amener à comprendre la communauté puissante où ses efforts doivent s'unir aux nôtres pour fertiliser le bien solidaire et le défendre du même cœur contre la convoitise ou l'agression extérieure. Esclave, peu lui importerait sans doute de changer de maître. Isolé, son évolution attardée le désarmerait contre l'assaut des nations modernes. Associé, il trouve sa sécurité dans l'appui de notre force tutélaire, elle-même accrue par son fidèle loyalisme.

Je sais bien que les mots sont aisés et que la tâche est plus difficile d'en venir aux réalités concrètes. Je sais bien que l'association elle-même n'est point partout d'une application identique et qu'il convient de la doser judicieusement,

selon les races coloniales et le stade de leur évolution. Je sais bien que les participations que l'association implique, les concessions libérales qu'elle apporte ne peuvent être, au même degré et dans la même mesure, conférées par exemple au Noir du Gabon comme à l'Annamite lettré de Cochinchine ou du Tonkin. Je le sais. Et c'est même à cause de cela que j'estime que, par sa souplesse même, qui favorise des adaptations progressives et mesurées, la politique d'association affirme sa haute supériorité sur l'automatisme uniforme de la politique « d'assimilation », par laquelle, dès le début, on imagina de traiter, de gouverner, de régir, d'administrer tous nos sujets et protégés, noirs, rouges ou jaunes, selon les principes et les règles de l'habitat métropolitain. Erreur funeste, qui susciterait la rigueur d'un jugement sévère, si elle n'avait à l'origine procédé d'un sentiment généreux. Ayant brisé les fers de l'ergastule, le Français appelait son frère « de couleur » au statut de l'homme moderne, dans l'Etat démocratique. Il eut des droits civiques, des droits politiques, le vote, la tribune, la presse libre, des représentants. Noble décor, trompant sur les réalités! Car dans le même temps, la métropole attirait à elle toute l'administration, c'est-à-dire la véritable puissance. C'est de Paris que l'on gouvernait, que l'on dirigeait, que l'on ordonnait tout — l'ensemble et les détails, la politique générale et l'action locale, le régime administratif et le régime fiscal — sans parler du régime douanier, aux assimilations meurtrières pour le développement de certaines colonies, en un mot toute la complexité profonde d'une vie sociale dont on réglait la structure d'après le type même de l'organisme métropolitain. L'indigène envoyait à Paris son député ; Paris lui envoyait sa règle et sa loi. Echange inégal, où dans une apparence de liberté la colonie perdait une réalité d'autonomie. Notre Etat démocratique a encore beaucoup de ces sophismes. Par eux, les meilleures intentions du monde et les plus louables desseins aboutissent aux pires contradictions. La politique « d'association », dont certains appréhendent les conséquences de justice et de droit, ne sera jamais, pour l'autorité française, aussi redoutable que telles applications de « l'assimilation ». Celle-ci trop souvent n'a su que juguler la liberté véritable, au profit de la licence. Le même geste, par exemple, qui a mesuré si avarement à certaines colonies la confiance et le bienfait des naturalisations, leur a concédé à l'étourdie une liberté de presse dont les excès sans précédent — sans précédent dans notre pays — ont souvent porté un coup fatal au prestige français et constituent pour lui, sur certains points, un danger auquel il faudra bien quelque jour prendre garde.

Depuis quelques années, une réaction salutaire s'efforce à corriger les fautes des errements primitifs. La conquête de décentralisation, accomplie par l'indépendance plus large des gouvernements généraux, est l'un des faits capitaux de la nouvelle politique coloniale. C'est proprement la charte des grands droits coloniaux. Ce pouvoir gouvernemental, contrôlé par le ministère et le Parlement, mais maître de ses initiatives, libre de son action, sûr de ses décisions, est le seul capable, puisqu'il est sur place et s'aide de la collaboration qualifiée des compétences locales, d'arbitrer et de résoudre, en toute connaissance de cause, dans la plénitude d'une information et d'une expérience certaines, chacun des grands problèmes, chacune des graves questions où se doivent heureusement concilier les intérêts de la France et ceux de sa colonie.

C'est à lui qu'il faut laisser l'initiative et l'action, après avoir défini dans ses lignes essentielles, dans ses principes dominants — et ceci est l'œuvre du Parlement et du Ministère — la politique générale de la France dans son empire colonial. C'est à lui qu'il faut faire confiance, largement, pleinement, sans l'entraver d'incessantes lisières ou le décourager par de quotidiens atermoiements, parce que c'est lui vraiment qui tout à la fois exprime, vivifie et discipline l'immense effort créateur qui s'accomplit dans nos colonies.

On ne sait pas, non, et l'on ne saura jamais assez tout ce qui chaque jour se dépense de courage, d'intelligence et de labeur dans ce domaine colonial français où la juste gloire du soldat conquérant donne fraternellement la main à l'héroïsme obscur du fonctionnaire ou du colon.

On ne le sait pas. Ou plutôt, ce que l'on sait surtout, ce que l'on connaît trop, c'est, hélas! la légende. Ah! quel terrible écran, et si large, et si opaque, elle a longtemps interposé entre la vérité coloniale et nos yeux métropolitains! Derrière le voile d'épais mensonge qu'elle tissait sans relâche, que de fautes, que de laideurs, que de scandales naïvement supposés par le préjugé de la foule ignorante et crédule! Les colonies? Ah! oui, le marchand d'esclaves, l'opium, les orgies, l'absinthe, les tueries de nègres! Synthèse courante, en deux lignes. Parfois, à la faveur d'un haut exploit, d'un geste héroïque qui, brusquement, crevait la paroi de l'écran, un flot de clarté jaillissait, comme le cri de la vérité captive. Mais de la brèche libératrice, la tenace légende avait tôt fait de murer la fissure, et, plus ténébreux qu'auparavant, le « mystère » colonial offrait ses énigmes à l'opinion indifférente ou hostile. Coloniaux, mes camarades, de qui j'ai tant admiré l'effort, que chacun de nous confesse ici ses torts et son erreur. Car si la triste légende eut à ce point la vie dure, c'est qu'elle fut trop souvent nourrie du paradoxe des hâbleries par lesquelles votre malice de grands enfants en vacances imagina d'effarer la candeur du boulevard. Et cette faute encore et surtout fut la vôtre, journalistes « occasionnels » d'outre-mer, qui, pour mieux trancher sur l'ensemble honorable de vos confrères, cherchiez dans la pire violence l'élément du pire succès et outragiez sans répit, devant l'indigène stupéfait, l'autorité et la loi dont la France lui demandait le respect. Et nous avons aussi notre part de torts, nous tous qui, longtemps inconscients de la sélection de valeurs

humaines que réclame l'action coloniale, nous sommes prêtés à l'immigration sur ces territoires lointains d'un prolétariat administratif trop abondant, mal recruté, payé de soldes de famine, alors que la vérité profonde consiste pour la nation protectrice à n'envoyer dans ses colonies, selon le système anglais, qu'une sorte d'état-major de fonctionnaires d'élite, peu nombreux mais bien rémunérés, dont la mission est de diriger, de surveiller, de contrôler l'ensemble subalterne des fonctionnaires indigènes.

Reconnaître ses erreurs, c'est pour quiconque est prévoyant et sage s'engager à les réparer, à ne plus les renouveler. Ainsi ferons-nous, nous qui le pouvons! Dans le vaste examen de conscience auquel nous a conviés l'inexpiable agression germanique, si la leçon a surgi pour nous d'imprévoyances et de fautes qu'il ne faut plus recommencer, l'éclatant prodige s'est fait qui nous a révélés à nous-mêmes dans l'intacte et souveraine splendeur du génie de notre nation. Le geste sublime qui d'un coup a dressé tout un peuple frémissant pour la défense de son sol et celle du droit humain, gardera sa force et sa vertu dans les jours qui suivront la victoire. La paix glorieuse nous verra unis dans l'immense effort de reconstitution et d'accroissement de toutes nos vigueurs sociales, morales, économiques, financières. Nos regards, plus clairs sur l'horizon d'où la guerre aura chassé les brumes, discerneront mieux désormais notre avenir, nos intérêts, nos obligations, notre tâche. Et dans le partage des fruits qu'elle tendra vers ses enfants, la France nouvelle n'oubliera nul de ceux dont la vaillance assura sa gloire.

Ses colonies ont lutté près d'elle, de tout leur cœur ardent et filial. Par milliers accourus des continents lointains, les guerriers noirs ou jaunes de la terre exotique sont venus répandre leur sang à côté de leurs frères blancs, tandis que là-bas, leurs pères et leurs femmes se serraient plus étroitement autour du drapeau de la nation protectrice. Jamais leur loyalisme ne fut plus résolu; jamais, depuis le début de cette guerre, la France n'a eu à détourner les yeux vers son immense domaine d'outre-mer, où ses couleurs vénérées n'ont cessé de flotter dans la paix et la sécurité. Et Pierre-Alype a bien raison de souligner dans ce spectacle le grand fait qui, impérieusement, dominera l'œuvre de demain. « L'agression allemande a opéré entre la métropole et les provinces d'outre-mer plus qu'un rapprochement définitif. Elle les a confondues. Elle a lié leur sort. J'en attends de majestueuses conséquences pour la grandeur et la prospérité françaises. »

En fermant sur cette conclusion la dernière page de son beau livre, Pierre-Alype exprime une espérance que les destins réaliseront. Loué soit-il d'avoir aidé à son accomplissement en proposant aux méditations du grand public français la leçon édifiante et véridique de cet ouvrage. Je le remercie pour ma part, avec une entière gratitude, de m'avoir permis de présenter à l'opinion un écrit qui est surtout un « acte », l'acte d'un excellent Français. Et puissent nos concitoyens, en parcourant cette documentation décisive, en écoutant la parole à la fois ardente et claire, riche de force et d'élégance du bon lettré qui les exhorte, recueillir une fierté nouvelle de leur grand pays, créateur et bienfaiteur d'un des plus beaux domaines d'action civilisatrice qui soient au monde. Là comme ici, outre-mer comme en Europe, c'est pour la même noble cause que la France, fidèle à sa tradition, a déployé dans l'espace la gloire auguste de ses couleurs. Quiconque a foulé le territoire colonial français, quiconque a vécu sa vie intense, ses paysages, son viril labeur, sa liberté salubre dans la joie du geste qui crée, en rapporte impérissablement, avec la mélancolie des nostalgies que rien n'apaise, l'indicible orgueil d'avoir mieux compris la noblesse et la grandeur de sa patrie.

C'est pour l'affranchissement et le salut des nations menacées par une hégémonie barbare que la France a tiré du fourreau son éblouissante épée. C'est pour relever vers la lumière les fronts d'une humanité courbée dans la ténèbre des servitudes primitives qu'elle a franchi les mers et pénétré les mondes lointains. Son âme, à travers l'histoire comme à travers les continents, demeure une et indivisible. Et c'est pourquoi il faut que la France totale, englobant la grande et la plus grande France, demeure une et indivisible dans l'amour, le dévouement et la fierté de tous ses fils.

ALBERT SARRAUT.

# Chronique de l'Armée coloniale

**Promotions.** — Sont promus au grade supérieur : les lieutenants-colonels Colin, Huguet d'Etaules, Schmidt, Touchard, les chefs de bataillon Kieffer, Berriau (Maroc), de l'infanterie; le chef de bataillon Wacquez, de l'infanterie coloniale; le lieutenant-colonel Bertrand (Maroc), de la cavalerie; les lieutenants-colonels Fillonneau et Crosson-Duplessis, du génie ; les lieutenants-colonels Landouzy, Bordeaux, les chefs de bataillon Bétrix, Ducarre, Roussel, Cahen, Jung, Prévost, Debieuvre, de l'infanterie coloniale; les lieutenants-colonels Franceries, Jacquet, les chefs d'escadrons Granderye, Peltier, de l'artillerie coloniale.

Le colonel d'infanterie Niessel est promu au grade de général de brigade à titre temporaire.

# RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Nominations.** — Par décision du 26 août, M. Guy (Camille), gouverneur de 1re classe des colonies, en disponibilité, a été rappelé à l'activité et chargé, en cette qualité, de l'intérim du gouvernement de la Martinique, pendant la durée de l'absence du titulaire, rentrant en France pour raisons de maladie.

M. Julien, administrateur en chef de 1re classe des colonies, secrétaire général du gouvernement de la Côte d'Ivoire, a été nommé, à titre provisoire, gouverneur de 3e classe des colonies et chargé, en cette qualité de l'intérim du gouvernement des établissements français de l'Océanie, pendant la durée de l'absence du titulaire, rentrant en France pour raisons de maladie.

M. Lejeune, secrétaire général de 1re classe des colonies, secrétaire général du gouvernement des établissements français de l'Inde, a été placé hors cadres et mis à la disposition du gouverneur général de l'Indochine.

*Le Gérant :* J. LEGRAND.

PARIS. — IMP. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

# CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Services directs

**Entre Paris et l'Algérie, la Tunisie et Malte,** via Marseille.

*Billets simples, valables* 15 *jours.*

| De Paris aux ports ci-après ou vice versa | Prix par les paquebots (1re classe) Cie générale transatlantique | Cie de navigation mixte |
|---|---|---|
| Alger Tunis | 196 fr. | 191 fr. |
| Bizerte, Bône, Bougie, Philippeville, Tunis (via Bizerte). | 186 — | — |
| Bône, Philippeville | — | 181 — |
| Oran | 186 — | 171 — |
| Malte (La Valette) | 247 — | — |

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. à toutes les gares de l'itinéraire. Franchise de bagages de 30 kilogrammes en chemin de fer et, sur les paquebots, de 100 kilogrammes en 1re classe, de 60 kilogrammes en 2e classe et de 30 kilogrammes en 3e classe. Enregistrement direct des bagages de Paris aux ports algériens et tunisiens.

Délivrance des billets à Paris : à la gare de Paris P.-L.M., au bureau des passages de la Compagnie générale transatlantique, 6, rue Auber et à l'Agence de la Compagnie de navigation mixte (Touache), chez M. Desbois, 9, rue de Rome.

Pendant la saison d'hiver Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 heures et demie par le train « Côte d'Azur rapide » (1re classe).

# CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'administration des chemins de fer de l'Etat, malgré les nombreux transports de toute nature auxquels elle a à faire face dans les circonstances actuelles, apporte successivement dans le service de ses trains d'intéressantes et importantes améliorations qui facilitent aux voyageurs les déplacements qu'ils ont à effectuer dans les régions desservies par son réseau.

C'est ainsi que, sur toutes les lignes de la petite et de la grande banlieue de Paris, la vitesse des trains est maintenant celle des trains omnibus en temps de paix.

Sur les grandes lignes, la vitesse des trains omnibus a été non seulement accélérée, mais bon nombre de ceux-ci ont été déplacés de manière à assurer de nouvelles correspondances et permettre de meilleures relations régionales.

Signalons, en outre, que des trains express circulent maintenant sur toutes les artères principales du réseau, notamment sur les lignes ci-après :

— Paris à Dieppe par Pontoise, — Paris à Rouen et au Havre, correspondances sur Saint-Valéry-en Caux, Fécamp et Etretat. — Paris à Caen et à Cherbourg, correspondance pour Trouville-Deauville. — Paris à Granville, correspondance pour Bagnoles-de-l'Orne. — Paris à Rennes et à Brest, correspondances sur Angers, Saint-Malo, Lannion et Roscoff. — Paris à Bordeaux, correspondances sur les Sables-d'Olonne, Rochefort, La Rochelle et Royan, — Rouen au Mans et à Angers. — Cherbourg à Saint-Malo, Brest et Bordeaux.

Ces différents trains desservent toutes les localités importantes de leur parcours et grâce à des arrêts appropriés aux gares de bifurcation de bonnes correspondances ont pu être assurées avec les lignes transversales.

La plupart de ces trains comportent, en outre, dans leur composition : ceux de jour un wagon-restaurant, — ceux de nuit des couchettes et des lits-toilette ou des canapés-lits.

Pour tous renseignements sur l'horaire des trains, consulter le Livret-Horaire déposé dans les gares du réseau de l'Etat.

# CHEMINS DE FER DU MIDI

**Voyages circulaires à prix réduits en Provence et aux Pyrénées.**

Prix : 1er, 2e et 3e parcours, 68 fr. en 1re classe, 51 fr. en 2e classe. 4e, 5e, 6e et 7e parcours, 91 fr. en 1re classe, 68 fr. en 2e classe. 8e parcours, 114 fr. en 1re classe, 87 fr. en 2e classe.

Le 8e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément 10 0/0.

# MESSAGERIES MARITIMES

## SERVICES ACTUELS

**Départs à dates fixes de Marseille pour :**

*Méditerranée :* 1° Malte, Le Pirée, Salonique et Dédéagatch;

2° Malte, Alexandrie, Port-Saïd.

*Chine et Japon :* Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.

Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta;

A Singapore pour Batavia;

A Saïgon pour Bangkok, ainsi que pour l'Annam et le Tonkin.

*Océan Indien :* Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé, Diego-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.

Correspondances à Diego-Suarez :

1° Pour Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar;

2° Pour les ports des côtes ouest et est de Madagascar, Tuléa, Fort-Dauphin.

Relations par service local entre Madagascar et l'Afrique du Sud.

Relations par service local entre l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides.

Nos 10 à 12

# RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

# DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

## SOMMAIRE

**TOGO ET CAMEROUN** : formation et composition territoriales. — CAMILLE MARTIN ..... 177

**VILLES D'AFRIQUE : BONDOUKOU.** — G. JOSEPH ..... 202

**Chronique de l'armée coloniale** ..... 206

**Bibliographie** ..... 207

**Table spéciale des Renseignements coloniaux** .. 207

CARTES

**Togo** ..... 178
**Région côtière du Togo** ..... 179
**Pays-Bas du Cameroun** ..... 190
**Partie sud du Cameroun** ..... 191
**Plateau central du Cameroun** ..... 194
**Partie nord du Cameroun** ..... 197
**Cameroun avant l'accord du 4 novembre 1911.** 200

# TOGO ET CAMEROUN

## FORMATION ET COMPOSITION TERRITORIALES

Dans un précédent article (1), nous avons exposé le développement de la colonisation allemande et les progrès réalisés dans chacune des possessions allemandes d'Afrique, parmi lesquelles deux nous intéressent directement : le Togo et le Cameroun. Dès le commencement de la guerre actuelle, ces colonies ont été envahies par les troupes alliées. Le Togo, tout entier, fut rapidement conquis; son territoire a été divisé, provisoirement, en deux moitiés, administrées, l'une par les Anglais, l'autre, par nous. Au Cameroun, nos troupes ont repris tout ce que les Allemands nous avaient arraché, en 1911. Français, venus du Congo et du Tchad, et Anglais, venus de la Nigeria, ont occupé Bouea, Douala, Edea, Lomie, Garoua, Ngaoundere. L'heure approche où le Cameroun aura cessé de faire partie du domaine colonial allemand. Après la victoire définitive, le moment viendra où les diplomates auront à décider du sort de ces colonies, et à procéder à des partages; ils devront, sans doute, tenir compte, alors, des droits acquis, des convenances nationales, et, aussi, de la valeur des territoires à partager. Actuellement, donc, il importe, semble-t-il, de connaître, non plus seulement le bilan économique de l'une et de l'autre de ces colonies, considérée dans son ensemble, mais bien l'individualité physique et les ressources propres de chacune des grandes régions naturelles qui la composent. En faisant cette description géographique, l'occasion se présente, naturellement, de marquer les étapes de la formation territoriale. Rappeler cette histoire du Togo et du Cameroun, dont l'expansion fut combattue par nous, c'est, en même temps, remémorer les fécondes initiatives prises par le *Comité de l'Afrique française*, c'est relater certaines conquêtes de nos explorateurs, conquêtes dont le prix nous fut, plus d'une fois, refusé par la diplomatie (sans parler des biens légitimement acquis et possédés, dont elle nous dépouilla), mais dont la valeur est, aujourd'hui, contresignée par le sang de nos combattants.

(1) *Afrique française, Rens. Col.*, janvier-février 1915, p 3.

### I. — TOGO

L'année dernière, à l'occasion du 30e anniversaire de l'occupation, par les Allemands, de la côte du Togo, la *Kolonial Zeitung* rappelait ainsi les origines de cet événement : en 1884, il y avait à Petit-Popo, quatre maisons allemandes et trois maisons françaises qui commerçaient avec les indigènes. Petit-Popo dépendait, officiellement, du roi de Gredji, mais il y avait plusieurs cabécères, ou grands vassaux, prétendant, également, au titre de souverains. Le vieux roi avait conclu un traité avec les Allemands; mais, à l'instigation des Anglais et avec le concours de trois cabécères, il fut destitué par un certain Lawson,

ouvertement hostile aux Allemands. Ceux-ci demandèrent à leur gouvernement d'envoyer, pour les protéger, un vaisseau de guerre. Le capitaine Stubenrauch, arrivé au début de février, sur la

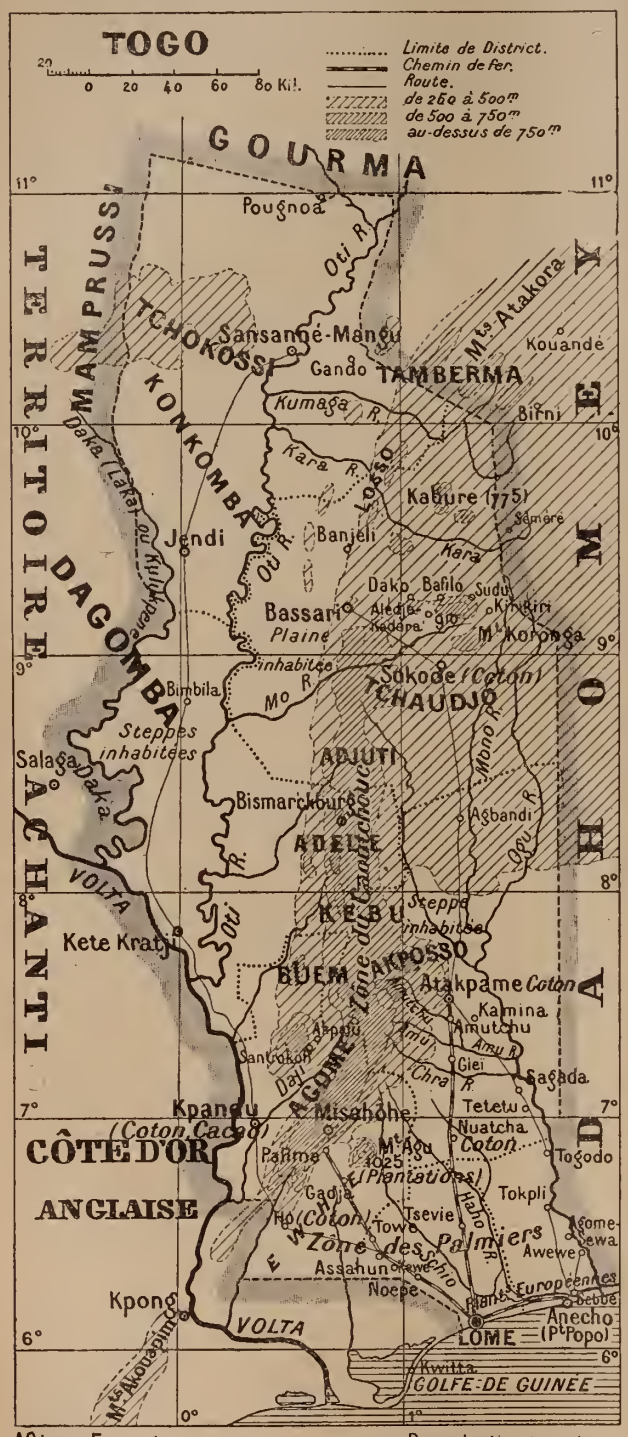


corvette *Sophia*, arrangea l'affaire; mais, à peine le navire avait-il disparu que Lawson menaça les Allemands, les armes à la main. Stubenrauch, rappelé, revint, et débarqua une centaine d'hommes. Quelques coups de feu furent tirés sur les matetots allemands, sans que ceux-ci répondissent. Lawson, comprenant que la résistance était impossible, demanda à traiter. On lui signifia que les négociations auraient lieu à bord du navire, où il devait se rendre avec les trois chefs, ses associés. Ces derniers se virent condamnés à être emmenés en Allemagne. Ce furent les premiers nègres qui vinrent dans ce pays sur un vaisseau de guerre, depuis le temps du grand électeur de Brandebourg; à cette époque, le major von der Groeben avait transporté, de même, les Noirs du fort Friedrichsburg sur la côte occidentale d'Afrique. Les trois Togolais furent conduits à Berlin. On leur montra tout ce qui pouvait, pensait-on, faire impression sur eux : la grandeur de Berlin, vu du haut de la tour de l'hôtel de ville, les exercices militaires de la garde prussienne, au camp de Tempelhof, et aussi, la galerie de tableaux, dont ils étaient, certes, bien incapables d'apprécier les richesses. Quand on apprit que Lawson s'était soumis aux conditions imposées, on les renvoya au Togo sur la canonnière *Möwe*. Entre temps, le commissaire anglais du district de Kitta avait cherché à acquérir le Togo, pour le compte de l'Angleterre; cependant, plusieurs chefs réclamaient le Protectorat de l'Empire allemand. Le 2 juillet 1884, le *Möwe* jeta l'ancre devant Petit-Popo. A bord se trouvait l'explorateur Nachtigal, nommé commissaire impérial pour la côte occidentale d'Afrique. Par son ordre, le drapeau allemand fut hissé, le 5 juillet, à Bagida, le lendemain, à Lome et deux mois après, à Porto Seguro. Petit Popo avait été occupé par les Français; il ne devint possession allemande que l'année suivante, par le protocole du 24 décembre 1885. La France avait cédé Petit-Popo contre une enclave à l'embouchure de la Doubreka.

La configuration de la colonie a été déterminée par les traités de 1885, 1890, 1897 et 1899, dont nous parlerons plus loin.

La structure géologique du Togo offre beaucoup de ressemblance avec celle du Dahomey, si bien étudiée par M. Henry Hubert (1). A l'exception de la région côtière, cette structure est constituée par des roches anciennes, particulièrement des granits et des gneiss, dont la décomposition produit la latérite. Le principal relief consiste en un soulèvement qui traverse, en écharpe, la colonie, du Sud-Ouest au Nord-Est, la divisant en deux triangles rectangles, ayant même hypothénuse : la plaine Oti-Volta d'un côté, la plaine du Mono, de l'autre. Comme au Dahomey, le climat est caractérisé par deux saisons humides, séparées par des saisons sèches. La grande saison pluvieuse commence, dans le Sud, en mars-avril, et atteint son maximum en juin; la petite se produit en septembre-octobre; mais il arrive, fréquemment, qu'elle fait, à peu près, tout à fait défaut. Plus on avance vers le Nord, plus tardive est la grande saison des pluies. La région septentrionale ne connaît qu'une seule saison pluvieuse. La fréquence et la quantité des pluies varient, notablement, d'une année à l'autre, ou, plutôt les années pluvieuses et les années sèches se succèdent, semble-t-il, par périodes. En raison de

(1) *Mission scientifique au Dahomey* (1908).

l'imperméabilité du sol, et de l'extrême rareté des sources, le régime des cours d'eau est, naturellement, très irrégulier. Quand arrive la saison des pluies, de simples ruisseaux se transforment en torrents. L'action des eaux superficielles et l'action de la chaleur produisent la désagrégation du sol, d'autant plus rapide que la surface est moins protégée par la végétation. A considérer la majeure partie du territoire, le Togo est un vrai pays de steppes. La valeur agricole du sol est généralement médiocre. Il renferme, partout, des concrétions de latérite, de toute dimension, depuis des cailloux, gros comme des pois, jusqu'à des bancs entiers. Ordinairement, la latérite est recouverte de terre végétale; mais l'épaisseur de celle-ci est seulement de un demi à quelques pieds. Le laboureur doit faire grande attention à ce que les concrétions ne soient pas ramenées à la surface. Sauf au Nord, l'indigène ignore l'emploi de l'engrais animal. D'ailleurs, à cause de la tsétsé, l'élevage du gros bétail et du cheval est impossible, au Sud du 9 parallèle. Quant aux engrais artificiels ils sont coûteux, et le Noir n'est pas assez entendu pour en faire usage.

Les Allemands n'ont pas trouvé, au Togo, d'Etats indigènes organisés comme le royaume des Achantis, ou le royaume du Dahomey. Aussi a conquête a-t-elle été facile. Les Noirs du Togo sont essentiellement des cultivateurs sédentaires. L'appât du gain décide hommes et femmes à s'adonner, en outre, au petit commerce, ou au colportage, et pousse des milliers de jeunes gens à s'en aller, de leur gré, fort loin de leur pays, pour s'engager comme salariés. Ces indigènes sont estimés dans toute l'Afrique occidentale, pour leurs capacités physiques et intellectuelles, relativement élevées.

### La côte.

La côte du Togo reproduit l'aspect du littoral dahoméen; elle est plate, sablonneuse, dépourvue de ports naturels, et inabordable pour les navires, à cause de la barre. Longue de 60 kilomètres approximativement, elle commence à 35 kilomètres, environ, à l'Est du port anglais de Kitta. La lagune de Kitta est un bassin d'au moins 400 kilomètres carrés, renfermant des îles nombreuses, et complètement asséché, sauf pendant la période des pluies. Elle se prolonge jusqu'au Nord-Est de Lome, sous forme d'une coulée large de 100 mètres, et généralement sèche. Le lac de Togo, alimenté par les eaux des deux rivières, le Schio et le Haho, mesure 12 kilomètres de longueur, sur 5 de large; ses rives sont marécageuses, au Nord et à l'Est. Ici commence la voie fluviale, parallèle à la côte, qui recueille des eaux de la lagune ramifiée de Wo, et qui se divise, en deux bras, l'un aboutissant à la mer, à Petit-Popo, l'autre allant rejoindre l'embouchure du Mono. La première localité de la côte, Lome, n'était qu'un petit village, de fondation relativement récente, lorsqu'en 1896, le gouvernement s'y transporta. Elle a maintenant 8.000 habitants environ et, en moyenne, 170 Européens. La construction d'un wharf et des trois lignes de chemin de fer, partant d'ici, ont fait de la capitale du Togo une ville de commerce. Au delà de Bagida, Porto Seguro eut une certaine importance, au temps de la traite des esclaves. Kpeme est le siège d'une Compagnie de plantations, fondée en 1904, qui possédait, en 1911, 600 hectares en culture : cocotiers, chanvre sisal, et un atelier d'égrenage mécanique. Petit-Popo, ou comme disent les Allemands, Anecho, relié à Lome par le chemin de fer côtier, est bâti sur la dune, entre la mer et le bras méridional de la lagune, près d'un grau, qui ne s'ouvre qu'une fois tous les quatre ou cinq ans. Une digue relie à Anecho le village de Adjido, situé en face, de l'autre côté de la lagune. D'ici part une route qui franchit, à Sebbe, par un pont de bois, la branche principale de la lagune; située sur la rive nord, formée de cinq villages, perdus dans une forêt de cocotiers,

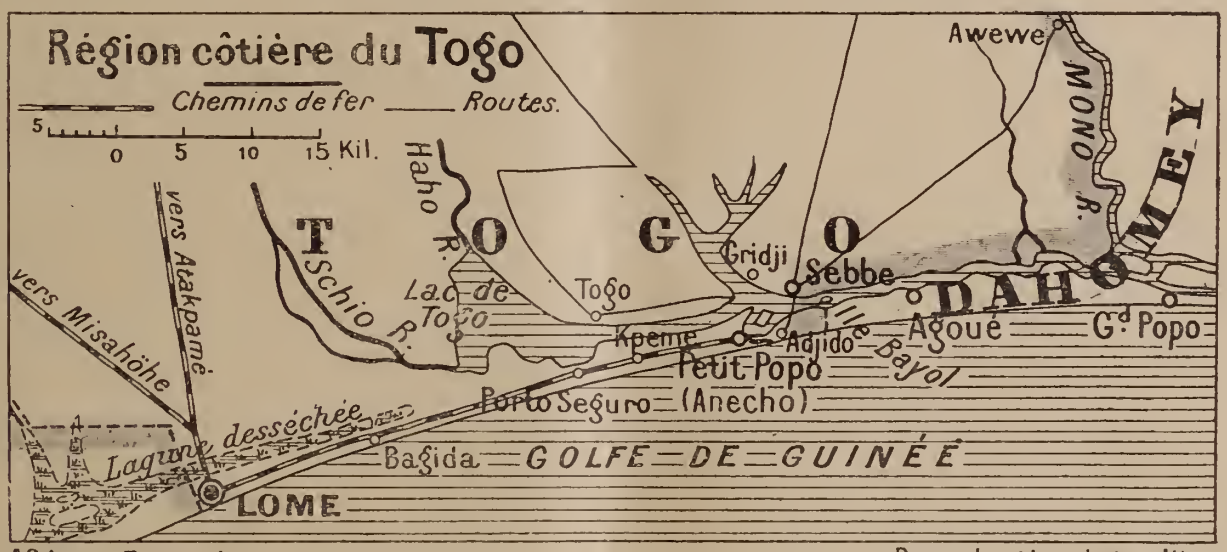


Afrique Française

Reproduction interdite.

Sebbe fut jusqu'en 1896, la capitale de la colonie. La côte devient ensuite française ; Agoué nous appartient depuis 1868, époque à laquelle elle nous fut vendue par les Minas, quelques années après l'acquisition par nous de Grand-Popo.

### La plaine méridionale.

Au Sud-Ouest, la colonie est bornée par le Dsawoe, affluent de la Volta ; la frontière se dirige, ensuite de l'Ouest à l'Est, à une soixantaine de kilomètres de distance des embouchures de la Volta ; aux environs de Noepe, elle s'infléchit, de manière à atteindre la mer, entre Denou et Lome. Du côté du Dahomey, en vertu des protocoles de 1885 et de 1887, ce fut le méridien de l'île Bayol qui devait former la frontière. La commission de délimitation, qui termina ses travaux en avril 1893, reconnut que tous les points importants se trouvent à l'Est de ce méridien, donc appartenaient à la France. Le Mono ne pénétrait en territoire allemand que dans une faible partie de son cours, entre Tokpli et Sagonge, et en avant de Toune. Le traité du 23 juillet 1897 modifia le tracé de la frontière, de manière à suivre le cours du Mono. Il céda ainsi à l'Allemagne les pays de la rive droite de ce fleuve, au-dessous de Tokpli, vaste et paisible région, où notre commerce était privilégié, et sans rival possible. Le sel de nos lagunes se vendait à Sagada. Grand-Popo drainait commercialement, toute la vallée du Mono. Ce port de même que Agoué furent alors conservés à la France ; la frontière du Togo, à l'Est de Sebbe, fut constituée par le bras de la lagune, qui, parallèlement à la mer, rejoint l'embouchure du Mono. La délimitation sur place fut faite en 1898, par la commission Plé-Preil. Les résultats ayant donné lieu à de vives attaques, une nouvelle délimitation eut lieu, en 1908-1909, sous la direction du capitaine Fourn et du capitaine von Seefried A la suite de ces opérations, la France a reconnu à l'Allemagne la libre navigation sur le Mono, et sur la lagune, en échange de l'engagement, pris par l'Allemagne d'accorder des facilités pour le ravitaillement de notre ville de Agoué.

Le Togo méridional, à l'Est des hautes terres, est une plaine ondulée. Le voyageur qui, ayant débarqué à Lome, pénètre dans l'intérieur, ressent, d'abord, une impression de pauvreté Aux environs de la ville, c'est la steppe désertique. Au delà, la brousse rappelle les maquis des régions arides de la Méditerranée. Le long des cours d'eau, et dans les cuvettes humides s'élèvent des files, ou des bouquets de grands arbres, tels que le capok. Ce sont les vestiges de l'ancienne forêt dense, qui couvrit, pense-t-on, tout le Togo méridional. La clairière que forment aujourd'hui le Togo et le Dahomey, dans la zone forestière, étendue de Sierra Leone à l'équateur, a été, vraisemblablement l'œuvre de l'homme. M. Walter Busse suppose que le dépeuplement, causé par la traite, sur cette côte dite des esclaves, provoqua d'incessantes migrations de peuples venus du Nord, lesquels s'établirent dans le Togo, et que, plus tard, à la faveur de conditions de paix et de prospérité, la population s'accrut dans des proportions relativement élevées. Les habitants, ayant besoin de terre de culture, abattirent la forêt, n'épargnant que les grands arbres, qu'ils n'avaient pas les moyens de détruire. Ces arbres ont subsisté, ou ont été remplacés, parce que la nature du sol favorisait leur renouvellement. La forêt de la région montagneuse ayant été aussi éclaircie, le débit des sources diminua, les cours d'eau s'appauvrirent. Ces causes, jointes à d'autres, amenèrent un desséchement progressif du climat. C'est ainsi que, à la place de l'ancienne forêt, se forma la steppe. Comme dans toute l'Afrique tropicale, les indigènes du Togo incendient périodiquement la brousse. Les hommes ont dû reconnaître, de bonne heure, que les cendres peuvent servir d'engrais. On cultive pendant quelque temps ; après quoi, on laisse la terre se reposer plusieurs années ; on brûle alors la végétation qui s'est développée, afin de rendre le sol, de nouveau productif. Combien cette méthode entraîne de peines, dans les régions fort peuplées, on peut le voir par l'exemple de Atakpame, où les champs sont souvent à 7 ou 8 lieues de la ville. L'incendie a aussi pour cause l'amour de la chasse, à laquelle se livrent même des populations agricoles, remarquablement laborieuses, comme les Ewhe. L'administration allemande a vainement tenté de réglementer, et même d'interdire ces pratiques ; elle a dû y renoncer par crainte de provoquer des révoltes.

Le Togo méridional est, par excellence, le domaine du palmier à huile. Cette zone commence à 15 kilomètres environ de la côte, et s'étend jusqu'à Atakpame et jusqu'à Sagada. En venant de Lome, par la ligne de Palime, c'est à Kewe que l'on aperçoit la première haute forêt de palmiers. Les contrées les plus riches, à cet égard, sont celles de Agouewie, Dawie et Tsewie, mais nulle part ne se rencontre une palmeraie aussi belle que celle de Porto-Novo.

La steppe est interrompue de distance en distance par les cultures des indigènes. Les plus intéressantes sont celles du maïs et du coton. Les districts côtiers de Lome et de Houacho sont les grands producteurs du maïs. Les centres cotonniers sont Noepe, Kewe, Towe, le long du chemin de fer de Palime. Ho, dans le Sud-Ouest, Tsewie, Game, Woga, Nouatcha et Atakpame, au centre, Tetetou et Sagada, à l'Est.

Les premiers essais de culture européenne du coton furent faits en 1901 à Towe, où les Allemands firent venir des fermiers nègres de l'Alabama, puis à Nouatcha, où l'on créa une école destinée à former des instructeurs noirs. Ce dernier établissement est devenu, en 1907, un institut agricole, auquel fut adjointe l'école cotonnière réorganisée. Cette école, ainsi que l'ancienne station d'essais de Towe, ont été placées sous le contrôle de l'inspection cotonnière établie en 1904. La région voisine du Mono convient à une grande exploitation cotonnière. Le gouverneur du Togo songeait aussi à y développer la culture du pal-

mier à huile. La compagnie de commerce de l'Afrique occidentale possède à Awewe des plantations de palmiers et de chanvre sisal.

Comme richesses minérales, on a découvert près de Noepe dans la vallée de l'Aka, l'existence de latérites qui sont de véritables bauxites. Le géologue Koert a conseillé leur exploitation sur place comme minerai d'aluminium. L'énergie électrique à produire serait fournie par les chutes Credner, qui ne sont qu'à 18 kilomètres. M. Koert pensait que, si l'on abaissait de moitié le prix du fret du Togo à Hambourg, lequel est de 30 marks par tonne, ces bauxites pourraient concurrencer celles de France.

Le Mono est navigable, pour de petites embarcations, aux basses eaux, jusqu'à Tokpli, et, pendant la saison fluvieuse, jusqu'à Togodo. Des chemins conduisent de Anecho à Awewe, de Anecho à Tokpli, et de Nouatcha à Tetetou et à Sagada. Le gouvernement allemand avait commencé, au départ de Anecho, la construction d'une route qui s'arrête à Anfoi. La plaine méridionale est traversée par les deux chemins de fer de pénétration. Faute d'eau permanente, il a fallu creuser des puits et établir des réservoirs le long de ces lignes. Le gouvernement avait prévu la création d'un chemin de fer, dit de l'huile, afin d'exploiter la forêt de palmiers de la vallée du Mono. On sait qu'en 1911, le gouverneur général M. Ponty, craignant de voir cette richesse tomber entièrement sous la dépendance du chemin de fer allemand projeté, proposa de construire, au Dahomey, un embranchement de 50 kilomètres, destiné à desservir cette région.

### La région montagneuse du Centre.

La zone des hautes terres du Togo continue le soulèvement des monts Akouapim, que perce la Volta en amont de Kpong. Ce soulèvement est composé principalement de micaschistes et de quartzites. Large d'une quinzaine de kilomètres seulement, dans l'Agome, où un sommet culmine à près de 1.000 mètres, ce socle de hautes terres s'élargit jusqu'à occuper 60 kilomètres à la latitude d'Atakpame. Au delà, fortement échancré, à l'Est, par l'érosion, tandis qu'il est bordé, à l'Ouest, par une falaise rectiligne, le plateau, dont l'altitude maxima, à l'Ouest d'Atakpame, est de 875 mètres, se rétrécit, s'abaisse et se fragmente. Le soulèvement principal est accompagné d'avant-chaînes, dans le pays de Bouem (massif de Kounja, à l'Ouest de la vallée du Daji (845)) et à l'Ouest de Bismarckbourg. Au Sud-Est s'élève le massif isolé de l'Agou, formé de gneiss. Le sommet est le point le plus élevé du Togo (1.025 mètres). Des gisements de fer, près de Akpafou et de Santrokofi, dans la haute vallée du Daji, sont exploités par les indigènes, au moyen de puits, ayant jusqu'à 40 mètres de profondeur ; mais l'extraction en est trop coûteuse pour devenir rémunératrice. Le graphite se trouve dans les monts Agome.

La région montagneuse est plus arrosée que la plaine. A Misahöhe (altitude 478 mètres), on a constaté une hauteur moyenne des pluies de 1.530 millimètres (Lome : 624). Cette hauteur a atteint 2.554 millimètres en 1893, et 2.579 millimètres en 1910, ces deux années ayant été exceptionnellement pluvieuses. Les vallées de l'Agome et de l'Agou sont beaucoup plus riches en eau que les régions basses ; la forêt a été ici, en grande partie conservée ; elle défiait la destruction, dans les gorges inaccessibles et sur les versants abrupts. Les terres alluviales, déposées à la base des montagnes, constituent le sol le plus fertile du Togo. Les palmiers à huile couvrent les bords des rivières, jusque dans le pays de Bouem. Le caoutchouc provient de la région comprise entre 6°50 et 9°. Les districts à caoutchouc sont le pays Adele, Atyouti et Akposso, joints au pays de Bouem. Pendant longtemps, on se borna à exploiter les lianes *landolphia* ; mais, depuis plusieurs années, les indigènes ont saigné toutes sortes d'arbres et de lianes, et de qualité inférieure. Seuls, les habitants du pays de Bouem savent pratiquer habilement cette opération. La plus grande partie du caoutchouc récolté est dirigée sur la Côte d'Or anglaise ; le reste est transporté à Lome. La râfle a tellement dévasté ces contrées que le gouvernement a chargé un planteur, expérimenté en cette matière, de planter des arbres à caoutchouc dans les circonscriptions de Bo, Atyouti, Adele, Tribou, Kebou et Akposso. Le pays Adele est aussi une région d'élevage. Le coton, qui croît à l'état sauvage, dans la brousse, réussit particulièrement sur les pentes de l'Agome et de l'Agou. Dans le district de Misahöhe, la surface cultivée en coton a diminué au bénéfice du palmier et, surtout, du cacao. Les parties montagneuses du district sont celles qui conviennent le mieux au cacaoyer. Les indigènes ont imité ce qu'ils avaient vu faire dans la Côte d'Or anglaise, où des milliers de nègres du Togo travaillent sur les plantations. Le gouvernement qui, d'abord, avait vu avec déplaisir la forêt reculer pour céder la place aux cacaoyers, a fini par s'intéresser à cette culture et à la diriger de façon rationnelle. Seulement, le sol s'épuisera vite, si on ne le fertilise pas au moyen d'engrais.

La première prise de possession militaire de la région montagneuse par les Allemands fut la création en 1888, par le médecin militaire docteur Wolf, de la station de Bismarckbourg, dans l'Adele, à 250 kilomètres de la côte, à l'altitude de 715 mètres, et sur la vieille route des caravanes qui menait de Tokpli, sur le Mono, dans la vallée de la Volta. En 1890, le lieutenant Herold s'installa à Misahöhe, dans les monts Agome. Le district fut organisé en 1900. Deux ans plus tard était fondée la *Compagnie du Togo*. Cette compagnie commerciale, désireuse d'acquérir des terres pour y créer des plantations, fit choix de la contrée qui offrait les meilleures chances de succès : le massif de l'Agou. Elle se rendit propriétaire de 14.000 hectares, près des villages de Gadja et de Nyambo, auxquels s'ajoutèrent 4.000 hectares le long du chemin de fer de Atakpame. En 1907, elle fonda la *Compagnie des plantations*

*de l'Agou*, qui a son siège principal à Tafie, et cultive le palmier, le caoutchouc, le cacaoyer. En 1910, la Compagnie mère céda l'exploitation de la moitié de son domaine à une seconde filiale, la *Compagnie de plantations du Togo*.

La station de Misahöhe commande le col important auxquels les Allemands ont donné le nom du major von François. Le gouverneur von Puttkamer, voulant détourner au profit de la colonie le commerce qui prenait la voie de l'Ouest et de la Volta, fit construire la route carrossable de Lome à Misahöhe, et au delà. De Jo au col François, elle s'élève de 257 mètres, pour une distance de 5 kilomètres, seulement. Du col, la route descend et se divise en deux branches, l'une vers Kpandou et l'autre vers Kete. Tout le district de Misahöhe est sillonné de bonnes routes plantées de cocotiers. En 1906 fut achevé le chemin de fer qui s'arrête à Palime (122 kilomètres de Lome) à l'altitude de 230 mètres, soit 248 mètres au-dessous de Misahöhe. Le projet primitif comportait le prolongement de cette ligne, vers le Nord-Est, jusqu'à Atakpame, parallèlement à la route qui longe le pied des montagnes, et traverse des contrées fertiles. Le gouvernement préféra le tracé direct de Lome à Atakpame, afin de desservir Nouatcha, qui forme comme une oasis, dans la plaine déserte séparant les deux villes. Ce chemin de fer, long de 175 kilomètres, a été inauguré en 1911. Atakpame est la plus importante agglomération humaine du Togo, après Lome. La ville était, autrefois, située à l'Est du Mono. Les habitants, chassés par les Dahoméens et refoulés à l'Ouest, vinrent s'établir sur les dernières terrasses du pays Akposso (altitude 380 mètres), et bâtirent une ville fortifiée quatre fois aussi grande que la ville actuelle. Les Dahoméens réussirent à s'en emparer et emmenèrent tout le bétail ; mais ils furent vaincus à leur tour. Depuis qu'ils ont conquis leur sécurité, les habitants d'Atakpame ont essaimé sur les pentes de la montagne et dans la plaine, et ont créé une trentaine de villages, dont plus de moitié sont aussi peuplés que la localité principale. C'étaient, autrefois, de grands chasseurs d'éléphants. Atakpame fournissait aussi beaucoup de caoutchouc. Le pays a perdu de son importance à cet égard ; mais, par contre, il occupe le premier rang au Togo pour la production du coton. Atakpame communique, par une route, avec Tetetou. La distance jusqu'à Togodo, c'est-à-dire jusqu'au Mono navigable, est de 100 kilomètres environ. L'année dernière, quand la colonie fut occupée par les troupes alliées, les Allemands firent de Atakpame le réduit de la défense. Les combats heureux, livrés par nos soldats sur les deux branches de la rivière Amu, au Nord de Glei (août 1914), décidèrent la prise de la ville.

Les parties montagneuses du district de Misahöhe et les riches plaines de Kpandou sont privées de communications, par rail, avec la côte. Le programme des voies ferrées à construire comportait, en même temps que la « ligne de l'huile », une *Westbahn*, destinée à desservir toute cette région sud-occidentale. Le projet le plus simple consistait à doubler d'un chemin de fer la route passant par le col François.

### La plaine Oti-Volta.

La zone des hautes terres limite, du côté de l'Est, le vaste domaine hydrographique de la Volta. Les pays de la rive gauche de ce fleuve sont le débouché naturel du Togo central et occidental. La plupart des anciennes routes de caravanes s'acheminaient vers la Volta, et vers la ville de Salaga. La capitale du Gondja, située au carrefour des voies venant du Mossi, du Dagomba, de l'Adele, avait, il y a un demi-siècle, une grande importance, comme rendez-vous des marchands haoussas. Cette importance avait été révélée, pour la première fois, en 1876, par un Français, Bonnat, qui avait été auparavant retenu prisonnier, pendant cinq ans, par les Achantis. « Le marché de Salaga, écrivait-il, offre le tableau le plus vivant et le plus extraordinaire que j'aie jamais vu en Afrique. » Le capitaine Binger eut une impression moins favorable, quand il arriva à Salaga, le 8 octobre 1888. Il croyait trouver un centre commercial comparable à Médine. Salaga lui parut inférieure à Bobo-Djoulasson, à Djenné ou à Kong, pour le chiffre d'affaires qui s'y traitaient. Cependant, depuis le voyage de Bonnat, Salaga attirait l'attention des commerçants européens. Placiers, missionnaires, et explorateurs s'y succédaient. Au premier rang des articles de provenance européenne, apportés sur le marché, figurait l'*éléphanten gin*. On y voyait aussi de la vaisselle et faïence peinte, des fusils et des pièces de calicot écru, marquées *Deutsche Faktorei J. K. Vietor* ou *Basel Mission Factory*. Le voyageur allemand, Krause, avait passé à deux reprises en 1885-1887 à Salaga, préparant le terrain pour une action politique. Le capitaine Binger y trouva les traces de l'expédition du major von François, lequel avait conclu avec le sultan de Salaga un contrat d'amitié. Cependant, l'explorateur français avait vainement cherché à savoir par qui l'autorité était exercée à Salaga. Chaque quartier obéissait au plus ancien musulman, et avait son propre imam. « Je crois cependant, écrivait Binger, que Salaga dépend du chef de Pambi, ou Kwambi, gros village situé à 4 kilomètres dans le Sud-Est, qui exerce, en outre, son autorité sur quelques autres petits villages des environs. Ce monarque a près de lui trois ou quatre soldats indigènes anglais, dont la compagnie est à Kpandou. Le rôle de ces militaires ne m'a pas paru bien défini. » Quoi qu'il en soit, le gouvernement allemand ne songea nullement à se prévaloir du traité en question, puisqu'il souscrivit, la même année, en 1888, à la convention qui neutralisait les territoires de la haute Volta. Aux termes de cet accord « une ligne conventionnelle devait être tirée le long du parallèle passant par l'embouchure de la rivière Daka (ou Laka ou Kulukpene). Les deux gouvernements anglais et allemand s'engagent mutuellement à considérer les territoires

situés au Nord de cette ligne, dans les limites marquées sur la carte annexée mais non publiée, comme un terrain neutre et à s'abstenir de chercher à acquérir, dans ce territoire, soit un protectorat, soit une influence exclusive. » Tandis que les Anglais empêchaient ainsi les Allemands d'annexer une partie du pays de la Volta supérieure, le gouverneur de la Côte d'Or passait des traités de protectorat avec le pays de Bouem, et le pays Agotime, à l'Ouest de Towe. A la suite du Dr Wolf, le major von François fit un second voyage à Salaga, en 1889, puis le capitaine Kling y vint chercher à organiser une expédition au Mossi ; il eut toutes les peines du monde à recruter des porteurs, car les Anglais contrecarrèrent ses efforts ; il retourna à Bismarkbourg, par Bimbila, après avoir recueilli des renseignements intéressants sur la valeur commerciale des contrées traversées. L'Angleterre se prêta, en 1890, à un accord, pour la délimitation des territoires situés au Sud de confluent du Daka ; les pays de Bouem et de Agotime furent attribués à l'Allemagne. La limite entre le Togoland et la Côte d'Or fut formée par une ligne coupant le territoire de Krepi, de telle façon que la partie Nord avec Kpandou revînt à l'Allemagne, et la partie Sud avec Peki, à l'Angleterre. Celle-ci avait ainsi le littoral. Les Allemands, ayant résolu de prendre pied militairement dans la vallée de la Volta, le lieutenant Doering fonda, en 1894, la station de Kete, appelée à remplacer Bismarkbourg. Kete, située près de la Volta, et non loin de l'Oti, à une demi-lieue au Nord de la ville fétichiste de Kratji, était une colonie haoussa. Les marchands musulmans, qui s'y étaient établis, avaient le dessein de supplanter Salaga. C'est de là que partit, en septembre 1894, l'expédition du Dr Gruner. Cet explorateur conclut avec le sultan du Salaga un traité de commerce. Une grande partie du trafic soudanais se dirigeait alors vers le Togo, évitant le territoire des Achantis, qui fermaient les routes descendant du Nord. Quand les Anglais eurent fait la conquête de ce pays (1895-1896), ils se montrèrent disposés à procéder au partage de la zone neutre. L'arrangement de novembre 1899 céda aux Allemands le Yendi, mais que devait-on entendre par : Etat de Yendi? Pour les Anglais, c'était la ville seule et sa banlieue ; pour les Allemands, c'était tout le Dagomba. Ce pays était divisé en un grand nombre de petites confédérations, ayant chacune un naba, plus ou moins indépendant du Yendi. Les travaux de la commission mixte aboutirent à l'arrangement de juin 1904; le Dagomba fut coupé en deux par la ligne de démarcation; ce fut une grande déception pour les Allemands qui, depuis 1888, avaient toujours espéré que la Volta formerait, dans tout son cours, leur frontière occidentale. Des deux grandes voies commerciales conduisant de la boucle du Niger à Salaga, les Allemands obtenaient celle de Yendi à Bimbila, tandis que les Anglais possédaient entièrement celle de Gambakha.

Dans cette région de transit qu'est la plaine Oti-Volta, la suppression du commerce des esclaves a détruit le principal élément de l'ancienne activité économique Pour cette cause, le mouvement des échanges diminua considérablement à Yendi comme à Salaga. Avant 1899, au temps de la zone neutre, de grands dépôts de sel avaient été établis à Kete, par des marchands noirs, sujets britanniques. Salaga hérita de ce commerce. Kete expédie le caoutchouc provenant du pays Adele. Le coton était cultivé, avant l'arrivée des Européens, notamment dans le Dagomba. L'administration allemande a fait établir des plantations à Kete, qui possédait un jardin d'essais. Les riverains de la Volta se sont mis de plus en plus à pratiquer cette culture. Le principal produit de Dagomba est le beurre de karité. Cet arbre y est très répandu, tandis que le palmier y fait absolument défaut. Dans le Dagomba et le Konkomba, le sol, presque plat ou faiblement ondulé, est formé d'alluvions sablo-argileuses recouvrant des gisements de micaschiste. Un quart du territoire devient, au temps des pluies, un marais incultivable, un autre quart est rebelle à la culture, à cause de sa nature caillouteuse.

L'Oti, au cours extrêmement sinueux, est navigable, pendant la moitié de l'année à peu près, pour les bateaux à fond plat. Le Daka ne peut porter que des canots, dans son cours inférieur, et tout au plus jusqu'au 9°. La Volta est, à la hauteur de Salaga, un beau fleuve large de 350 mètres, qui coule entre des rives boisées. A Akouamou, à 100 kilomètres de la mer, il traverse la chaîne côtière, par une gorge, où sa largeur est réduite à 25 mètres. Extraordinairement variable, dans son débit, embarrassée par une succession de rapides, rendue difficilement accessible, en venant de la mer, à cause de la barre, la Volta se prête mal au rôle d'une voie commerciale. Les bateaux calant près de 2 mètres peuvent remonter, pendant cinq mois, à 90 kilomètres de l'embouchure, c'est-à-dire vers Kpong, qui est à 70 kilomètres environ en aval du point ou la Volta cesse de former la frontière du Togo. Dans la section où elle borne la colonie, il existait entre les deux rives une convention douanière anglo-allemande ; les produits anglais étaient exempts de taxe, à l'entrée dans le Togo, et, réciproquement, les produits allemands ne payaient aucun droit en pénétrant en terre britannique. Le drainage du trafic, au bénéfice de la Côte-d'Or anglaise, sera grandement facilité le jour où sera achevé le chemin de fer, dit du cacao, qui mettra Kpong en relation directe par rail avec le port d'Akkra.

### Le Togo septentrional.

La plaine du Mono, au Nord du 8e degré est, partout, à un niveau dépassant 250 mètres, plus élevé que le niveau de la plaine Oti-Volta. C'est, proprement, une pénéplaine. Les roches qui la constituent sont d'âge plus ancien que les formations géologiques de la partie occidentale. En beaucoup d'endroits, le sol est parsemé de blocs de quartz, gros comme la tête. La présence de l'or a été constatée, en 1907, par le géologue Koert,

dans des filons de quartz, à l'Est de Agbandi, et aussi dans les sables du Mono, au Nord de cette localité. Sur de grandes surfaces, la plaine est couverte d'eau, pendant la saison pluvieuse, mais, sauf quelques mares, toute cette eau disparaît quand arrive la sécheresse. A cette époque, le Mono lui-même se réduit à des ruisseaux, au milieu des sables, et des masses de limon; en certains endroits, où le lit tout entier est rempli par les alluvions, il coule souterrainement; ailleurs, il n'est plus qu'un chapelet de mares presque stagnantes; mais, même au plus fort de la sécheresse, il peut toujours fournir de l'eau, pour peu qu'on creuse le lit en des endroits convenablement choisis. La plaine du haut Mono renferme de véritables déserts que traversent seuls les chasseurs indigènes. La steppe ne fait place aux cultures que dans le voisinage des villages.

La zone des plateaux se morcèle, au Nord, en massifs distincts. Ces soulèvements présentent, dans la région de Bassari, la forme de ballons. Au Nord-Est de Sokode (altitude 410 mètres), s'élève le massif de Koronga (825 mètres); entre la plaine de Tim et la plaine du Kara se dresse un haut plateau de quartz, profondément entaillé, au pied ou sur les étages duquel sont les villes de Aledjo Kadara, au Sud, Dako, Bafilo (altitude 515 mètres), et Soudou au Nord. L'altitude maxima dépasse 800 mètres. Le Transkara est presque entièrement un pays montagneux, avec les bombements du Losso, du pays Kaboure (775 mètres) et du Tamberma, lesquels se continuent dans la chaîne de l'Atacora. A une trentaine de kilomètres au Nord-Ouest de Bassari, à Banyeli, sont les gisements de fer les plus importants du Togo. On évalue à 20 millions de tonnes la quantité de minerai. Des traces de plomb, de cuivre pyriteux et d'or ont été relevées, soit auprès de Sokode, soit, surtout, dans le massif Soudou-Dako. La région montagneuse est assez bien arrosée (en moyenne 1.300 millimètres de pluie), mais le Togo septentrional n'a, comme on l'a dit, qu'une seule saison pluvieuse.

Le Kara, qui draine les eaux du pays Kabure et le Koumaga, venu du Tamberma, sont l'un et l'autre des affluents de l'Oti. Le haut bassin de cette rivière est une vaste plaine, sans aucun relief, entièrement submergée durant la période humide. Au Nord-Ouest de Sansanne-Mangou, la capitale du Tchokossi, (altitude 140 mètres) s'élèvent les monts de Moba (de 250 à 500 mètres), qui appartiennent au domaine hydrographique de la Volta-Blanche.

Dans le temps où ils cherchaient à étendre leurs possessions dans le bassin de la Volta, à l'encontre des Anglais, les Allemands du Togo tentèrent de pousser leur hinterland jusqu'au moyen Niger, dont ils nous auraient interdit l'accès. Le traité de 1885 avait, en effet, laissé leur frontière ouverte, au Nord du 9e degré. En cette année, le Dr Krause s'était rendu de Salaga dans le Mossi. En 1888, le capitaine von François voulut suivre le même itinéraire. Le capitaine Binger, arrivé à Ouagadougou, se proposait de gagner Say sur le Niger ou, au besoin, de raccorder ses travaux à ceux de Barth, quand il se vit refuser par le naba Sanom la permission de continuer sa route vers l'Est. Il attribua cette décision inattendue à l'annonce de l'arrivée prochaine d'une autre mission européenne, d'une forte expédition militaire, croyait-on, dont il eût formé l'avant-garde. Cette mission était celle du major von François. Elle arriva à Gambakha, mais ne put dépasser le Gourma. En même temps, le Dr Wolf pénétrait par le Tchaudjo, dans le Borgou occidental; mais il mourut de la fièvre à Ndali. Son projet fut repris par le capitaine Kling. Ce dernier conçut le dessein de s'avancer dans le Mossi, déjà visité par Binger et par le Dr Crozat, et de se rabattre ensuite sur les derrières du Dahomey, de façon à nous encercler. Il atteignit les limites du Mossi; mais les troubles, survenus dans ce pays, et, aussi, les attaques des indigènes l'obligèrent à renoncer à son entreprise. A cette date, la conquête par nos armes du Dahomey allait nous permettre d'agir, à notre tour. vigoureusement, dans le Borgou. Il était temps, car ce pays était l'objectif de l'expédition anglaise du capitaine Lugard et de l'expédition allemande du Dr Gruner et du lieutenant de Carnap. Le gouvernement allemand avait contribué pour 20.000 marks aux frais de cette expédition; le reste des fonds nécessaires avait été fourni par les cercles coloniaux. L'occupation militaire de Bassari par le lieutenant Doering devait servir d'appui à l'entreprise. Le gouverneur du Dahomey, M. Ballot, ayant fondé Carnotville, envoya à Nikki le commandant Decœur. Le roi des Baribas, libre de tout engagement envers les Anglais, contrairement aux affirmations de la Compagnie du Niger, se plaça sous le protectorat de la France, et nous autorisa à entretenir, dans sa capitale, un résident avec une escorte (26 novembre 1894). De Nikki, le commandant Decœur gagna Sansanne-Mangou (6 janvier 1895.) Il y trouva une convention de commerce et d'amitié, obtenue par le mulâtre anglais Fergusson, envoyé jadis par les autorités de la Côte d'Or. Respectant ce vague traité, le commandant poursuivit jusqu'à Fada N'Gourma, et, là, conclut avec le roi du Gourma, un traité en bonne forme, alors que le lieutenant de Carnap, qui le suivait, faisait signer au chef Pama, vassal du roi de Gourma, un traité écrit en arabe. A la suite du commandant Decœur, les lieutenants Baud et Vermeersch s'étaient mis en route pour couper l'arrière-pays du Togo et déboucher à la Côte d'Ivoire. En présence d'une garnison française, ils firent un arrangement politique avec le roi de Bafilo (avril 1895), puis se dirigèrent sur Fada-N'Gourma, en passant par Sansanne. Nos troupes occupèrent Kaba, Dako, Ssemere, Kirikiri. M. Alby avait traité avec Sansanne; le contrat stipulait une rente annuelle au roi; le premier terme lui en fut remis par le lieutenant Baud. Pendant ce temps, les lieutenants Voulet et Chanoine, venant de l'Ouest, marchaient vers le Mossi. Le 1er septembre 1896, ils occupaient Ouagadougou. En février de l'année suivante, les deux missions françaises

opéraient leur jonction à Tigla, dans le Mossi, consolidant définitivement notre situation dans le Soudan, et brisant la poussée allemande vers le Niger. Seulement, en août 1896, le Dr Gruner, qui déclarait que les traités français étaient des chiffons de papier, et prétendait avoir conclu un traité avec le chef de Kankanchari, soi-disant vrai souverain du Gourma, avait fait occuper Sansanne, pendant que le lieutenant von Seefried installait un poste à Bafilo. Quand fut signée la convention de Paris du 23 juillet 1897, les Allemands invoquant la priorité du traité avec Sansanne, revendiquèrent et obtinrent le Tchokossi. L'attribution du territoire du Dje-Gando et de Pougnoa a été réglée définitivement en 1911 : le premier fut alors cédé à l'Allemagne et le second à la France.

Le Togo septentrional forme les districts de Mangou-Yendi, et de Sokode-Bassari. Ce dernier comprend une partie du Dagomba et du Konkomba. On évalue sa population à 300.000 habitants ainsi répartis : cercle de Tchaudjo (Sokode) : 90.000 pour 13.500 kilomètres carrés, soit 15 hectares par tête d'indigène; cercle de Bassari : 26.000 habitants pour 2.500 kilomètres carrés (9 hect. 6); cercle du Dagomba : 10.000 habitants pour 2.700 kilomètres carrés (27 hectares); cercle du Konkomba : 11.000 habitants pour 1.250 kilomètres carrés (11 hect. 4); cercle du Transkara : 163.000 habitants pour 3,000 kilomètres carrés (1 hect. 84). On voit que dans cette dernière région, la population est relativement très dense.

Le caoutchouc sauvage (manihot Glaziovii), se rencontre dans la zone des hauts plateaux, entre Bismarckbourg et Fasan, et, aussi, près de Aledjo-Kadara. Le palmier à huile est absent dans le Transkara septentrional et dans les steppes inhabitées au Sud de Sokode. On le trouve dans les vallées du massif de Koronga et de la chaîne Soudou-Dako, de même que dans le Losso et le pays Kaboure, mais seulement à l'état de bosquets clairsemés, qui ne gênent aucunement les cultures. Dans le reste des cercles de Tchaudio et de Bassari, le palmier croît, de-ci, de-là, sur les rives des cours d'eau, négligé par les indigènes. On évalue à un demi-million le nombre des palmiers pour toute l'étendue du district. Il n'y a nulle part de plantations systématiquement entreprises, sauf de timides essais dans le Kaboure. Le karité est partout répandu ; il vient naturellement, et résiste aux incendies de brousse. Le capok est également abondant, notamment sur les bords du Mono, dans le Losso et le Kabouré méridional.

Le cercle de Tchaudjo se compose, pour moitié, de terrains pierreux, ou de steppes désertes. Dans celui de Bassari, le bon sol cultivable n'occupe que un cinquième de la superficie. La proportion est renversée dans le Transkara, où un quart seulement est formé de terrains caillouteux, le reste offrant un limon très riche. Aussi l'agriculture y est-elle très prospère. La vie agricole est intense dans le pays kaboure. Les habitants, autrefois très belliqueux, et qui, en 1900, massacraient encore tous les étrangers pénétrant chez eux, sont devenus des cultivateurs très appliqués, se servant d'engrais, pratiquant l'irrigation et utilisant le moindre coin de terre. Ils habitent des maisons étagées sur les versants des collines. Toute cette contrée a comme un air de campagne européenne. Les Tchamba, les Ssara et les Tanberma sont aussi de bons agriculteurs. La station de Sokode a cherché à développer la culture du coton et à obtenir des produits ayant une valeur marchande; mais les essais tentés avec des semences diverses, en vue de trouver une espèce appropriée au sol et au climat, n'avaient pas donné des résultats satisfaisants.

Les districts de Mangou-Yendi et de Sokode-Bassari sont aussi des régions d'élevage. Un dénombrement, d'ailleurs incomplet, fait en 1909, évaluait à près de 23.000 le nombre des têtes de gros bétail, dans le second de ces districts. L'élevage est l'occupation propre des Foulbés, qui sont établis dans le Tchaudjo depuis plus d'un demi-siècle, et dans le Transkara, depuis une dizaine d'années, au plus. Une lente immigration foulbé se poursuit ici, venant de l'Est. Les indigènes pourraient apprendre d'eux à soigner convenablement le bétail; mais les Foulbés ne se soucient pas de jouer le rôle d'éducateurs; à l'égard des habitants du Transkara, considérés comme très inférieurs à eux, ils affectent des manières méprisantes. Dans les pays Agoulou et Bafilo, les indigènes, qui s'occupent d'élevage, se font appeler Foulbés, quoiqu'ils soient des Tchaudjos; ils ont appris à fabriquer du beurre et du fromage. Le beurre est utilisé au Tchaudjo, par les hommes comme graisse à enduire le corps, et, par les femmes, comme pommade pour la chevelure. Le nombre des chevaux dans le district de Sokode-Bassari était, en 1909, de 1.500 environ. L'élevage est, de beaucoup, la principale ressource, dans le district de Mangou-Yendi.

Une partie des habitants se livre au commerce; mais sans préjudice de l'agriculture ; il est rare de voir des commerçants qui ne soient pas, en même temps, cultivateurs. Un certain nombre d'indigènes émigre à la Côte d'Or, attirés qu'ils sont par les salaires élevés payés aux ouvriers.

Le Togo septentrional a, sur le reste de la colonie, l'avantage de posséder un climat sain et une population de un demi-million d'habitants, laborieux, en général, pratiquant à la fois l'agriculture et l'élevage, et capables de fournir aux entreprises européennes une main-d'œuvre abondante ; mais ce qui a fait, jusqu'ici, sa grande infériorité, c'est l'insuffisance des moyens de transport. La plaine Oti-Volta est tout entière parcourue par le chemin des caravanes menant du Sokoto et du Mossi au pays Achanti et au port d'Akkra. C'est à sa situation sur cette voie que Sansanne doit son importance comme marché. Ici, comme à Yendi et à Kete, le commerce est presque entièrement accaparé par les trafiquants musulmans. Ceux-ci échangent, en partie, les bœufs et les moutons du Mossi contre la noix de kola du pays Achanti. Les relations entre les pays de la boucle du Niger et la côte, par le Togo,

**

prennent donc la direction du Sud-Ouest au détriment de la région orientale, où les porteurs font défaut. La route de Lome à Atakpame s'arrête, au Nord, à Bafilo et à Bassari. Les frais de transport sont tels que, dans le district de Sokode Bassari, le capok est le seul produit végétal dont la vente au dehors soit rémunératrice. Aussi peut-on appliquer justement au Togo septentrional le jugement porté, il y a quelques années, sur la colonie entière, par l'auteur d'une enquête économique, à savoir que ce pays est dans un état léthargique, qui fait penser à la Belle au bois dormant. Le réveil économique ne peut se produire que par l'action d'un chemin de fer. L'administration allemande a fait étudier le tracé de la ligne d'Atakpame à Bassari (247 kilomètres), mais l'exécution devait avoir lieu seulement après celle de la ligne de l'huile et de la *Westbahn*. L'œuvre projetée, à entreprendre ensuite, consistait à étendre la culture du capok, du karité, du riz, des arachides, et à s'occuper activement de l'élevage, en combattant les maladies du bétail et en améliorant les races, par le croisement. En attendant la construction du chemin de fer, le gouvernement, craignant de provoquer un soulèvement de la population islamisée, a jugé prudent d'interdire l'accès des districts Nord aux commerçants européens, comme aux missionnaires. A l'exception de Sokode, où se trouve une factorerie de la *Compagnie allemande du Togo*, le commerce allemand n'est représenté dans aucune des villes du Togo septentrional et occidental. L'action économique allemande est, en fait, limitée à la plaine méridionale et à la zone montagneuse du centre, lesquelles sont, présentement, les parties du Togo qui ont le plus de valeur.

## II. — CAMEROUN

Dans la conférence faite, au mois de février dernier, devant la Société de Géographie de Londres, sir Harry Johnston rappelait à ses auditeurs que « la civilisation du Cameroun occidental est entièrement due à un groupe, peu nombreux, mais remarquable, de missionnaires britanniques baptistes, qui, avec leurs collègues de l'Inde occidentale, inculquèrent des principes d'ordre et des notions commerciales fructueuses aux indigènes de langue bantou habitant ces régions ». Sir Harry Johnston faisait ainsi allusion aux établissements créés en 1845 par l'Anglais Alfred Saker. Celui-ci fonda d'abord la colonie de Bethel, près de Douala; puis il acheta au roi de Bimbia un territoire situé sur la baie d'Ambas, où il installa une vingtaine de familles. Cette seconde colonie reçut le nom de Victoria, en l'honneur de la reine. En 1860, elle avait 50 habitants. Saker demanda que l'Angleterre prît officiellement ce pays sous son protectorat. Le gouvernement britannique négligea d'accomplir cette formalité; ses droits lui paraissaient incontestables L'anglais était la langue usuelle des populations de la côte, lorsque le grand armateur de Hambourg, M. Woermann, vint, en 1868, fonder à Douala, une maison de commerce dont il confia la direction à M. Thormählen. Jusqu'en 1884, Victoria fut une sorte de république relevant de la mission baptiste de Londres. Le 10 juillet de cette année, une canonnière anglaise pénétra dans l'estuaire du Cameroun, mais le consul anglais n'était pas à bord. Ce même jour arrivait le *Möwe*, portant le commissaire allemand Natchigal. Le 19, le consul anglais Hewett, venu sur la canonnière *Flirt*, protesta officiellement contre cette démonstration allemande, mais Nachtigal hissa le drapeau de sa nation à Bimbia, à Malimba, et à Petit-Batanga. De leur côté les Anglais arborèrent leur pavillon à Victoria et revendiquèrent la propriété de la côte de RiodelRey. Après quelques négociations, ils renoncèrent à ce dernier territoire. Poussés par eux, les indigènes se soulevèrent contre les Allemands. Le gouvernement de Berlin envoya une escadre commandée par le contre-amiral Knorr. Trois cents marins débarqués usèrent de représailles envers les gens de Joss et de Hickory, qui avaient brûlé le village du roi Bell, protégé des Allemands. Knorr publia une proclamation menaçant d'expulsion tout perturbateur, et du jugement par un tribunal militaire tout fauteur d'intrigues contre les Allemands. Le consul Hewett, reparaissant, à Noël, sur la canonnière *Watchfull*, renouvela ses protestations, mais vainement. Des pourparlers engagés aboutirent à un arrangement en 1886. Les établissements anglais de Douala furent achetés 40.000 marks par la mission bâloise. Le gouvernement britannique se déclara prêt à céder la colonie de Victoria dès que la mission allemande aurait fait l'acquisition des terrains. Devenue moyennant 55.000 marks propriétaire, la mission rétrocéda Victoria au gouvernement allemand.

### Le mont Cameroun.

Les volcans qui forment les îles du golfe de Guinée se continuent sur la terre ferme par le mont Cameroun. C'est, grâce à sa situation près de la mer, un des sommets les plus imposants du globe. La forme du massif a été comparée à celle d'une tortue; il mesure environ 40 kilomètres, dans sa plus grande dimension Les eaux marines et fluviales l'entourent de tous côtés. La plus haute cime, le Fako, dépasse 4.000 mètres. La première ascension en fut faite, en 1861, par l'Anglais Burton et le botaniste allemand Mann. Outre le cratère principal, il y a un grand nombre de cratères secondaires. La dernière éruption eut lieu au mois de mai 1909. Une des sources dégage, par seconde, 50 litres d'un gaz contenant, pour les deux cinquièmes, de l'acide carbonique pur. Les Allemands ont songé à utiliser ces émanations.

Le massif du Cameroun, ou plus exactement le versant maritime de ce massif, est au second rang parmi les régions les plus arrosées du globe (moyenne de l'année à Biboundi : 200 jours pluvieux et 10 mètres d'eau). Cependant l'humidité

est rare dans les hautes régions; elle est, aussi, vite absorbée par le sol, extrêmement perméable. La neige, qui tombe quelquefois sur le Fako, disparaît au bout de quelques jours. Le massif est donc privé, pendant la saison chaude, de réservoirs d'humidité On ne rencontre nulle part de sources au-dessus de 2.700 mètres, même au-dessus de 1900, sur le côté Nord Est. Derrière Bouea, on parcourt plus de 40 kilomètres sans trouver d'eau. Ce n'est guère qu'au pied de la montagne, le long de la côte que les sources abondent; il en est qui jaillissent au-dessous du niveau de la mer. Le massif du Cameroun a ainsi beaucoup moins d'importance hydrographique que le Manengouba, ou le Baloue, moins arrosés mais constitués, essentiellement, par des roches imperméables.

Les deux tiers du massif sont couverts par la forêt. Jusqu'à l'altitude de 1.000 mètres c'est la forêt tropicale, humide, très uniforme. Les arbres à caoutchouc y sont rares. Le cocotier croît jusqu'à 500 mètres, le palmier à huile jusqu'à 1.000 mètres, mais, au delà de 800 mètres, les fruits ne mûrissent plus. La forêt est percée de clairières par les plantations, les fermes indigènes ou bien les coulées de lave récente. Au delà de 1.000 mètres, on voit se développer une autre forêt, dont l'existence est due à la ceinture de nuages, qui enveloppe presque constamment la montagne; cette forêt finit entre 1.700 mètres et 2.100 mètres, selon l'exposition. A 2.100 mètres au maximum, commence la zone herbeuse. La flore offre quelques espèces européennes et sud-africaines; elle ressemble surtout à celle de l'Abyssinie, du Kilimandjaro, et aussi de Madagascar. Aux grandes altitudes, la température baisse fortement la nuit. La mission Hassert et Thorbecke, en 1907, a relevé 4° C. seulement, entre 2.300 mètres et 3.000 mètres.

La faune est assez pauvre. Dans la forêt, l'éléphant n'est pas rare. En 1909, les fermes, destinées à l'alimentation des travailleurs de la plantation Debuntscha, furent presque entièrement détruites par ces animaux. A Bibundi il a fallu renoncer à certaines cultures, pour la même raison. Il y a des antilopes, des léopards, des singes. Les moustiques sont légion, comme partout d'ailleurs, au Cameroun.

Seules, les régions inférieures sont habitées de façon constante. Au Nord-Ouest, il n'y a pas de village au-dessus de 600 mètres; à l'Est, cette limite est encore plus basse. Du côté de la mer, tous les établissements humains sont sur le rivage même. La montagne, tombant d'abord en falaises abruptes, commence, à partir de Bibundi, à s'éloigner de la mer et à former de larges terrasses; on trouve ici la première localité éloignée de l'Océan : Bomana. Les indigènes du mont Cameroun sont au nombre d'environ 17.000. Ils appartiennent à deux tribus : les Bambouko et les Bakwiri. Ces derniers, habitant le Sud Est, sont chasseurs, cultivateurs et éleveurs. Pendant longtemps ils eurent, à l'égard des Allemands, une attitude défiante et hostile. Ils ne furent soumis qu'en 1894, après de rudes combats, où le capitaine von Gravenreuth trouva la mort, et deux prises d'assaut de leur capitale Bouea. Cette localité, située à 960 mètres, à la limite de la forêt vierge, entre des gorges profondes, anciennes coulées de lave, creusées par l'érosion, servit d'abord de sanatorium, puis en 1901 fut choisie pour être la résidence du gouverneur de la colonie. Elle a l'avantage de posséder de bonnes sources. Une ferme, installée avec des vaches de l'Allgau, fournit du lait; un potager donne les légumes d'Europe. Mais Bouea a le désagrément d'être très souvent plongée dans le brouillard. A une lieue au-dessous, à Soppo, était un camp militaire, et le siège du commandement de la troupe coloniale.

Le massif du Cameroun est, par excellence, la région des plantations européennes de la colonie; celles-ci couvrent les flancs, au Sud et à l'Ouest. On n'y compte pas moins de dix grandes Compagnies de plantations. La plus importante est la *Compagnie de Victoria*, fondée en 1897, au capital de 3 millions de marks. Elle possédait, en 1910, 16.000 hectares, et occupait plus de 3.000 Noirs. La principale culture des plantations est celle du cacaoyer. Cet arbuste croît jusqu'à 700 mètres, mais les meilleures qualités de cacao sont récoltées au-dessous de 400. Grâce à l'amélioration des méthodes de culture et à l'introduction de variétés choisies, le cacao du Cameroun vaut celui de San Thomé. Au début, l'on avait fondé sur cette culture des espérances illimitées, à raison de la valeur, jugée inépuisable, du sol. Cette appréciation était trop optimiste. De grandes étendues sont impropres à cette culture, à cause de la nature caillouteuse du sol, semé de morceaux de basalte ou de lave. Ailleurs, la couche d'humus est souvent très peu profonde; de plus, elle est très pauvre en chaux et en potasse, par suite de la forte action chimique des pluies. La richesse inépuisable du sol est une légende. Au bout de quelques années, les indigènes sont obligés de mettre leurs terres en jachère. Les plantations doivent avoir recours aux engrais artificiels; il en a été importé, en 1909, 460.000 kilogrammes. Le climat a aussi bien des inconvénients; il est trop pluvieux pour les espèces fines; il favorise le développement de végétations parasites et d'insectes nuisibles. Les mauvaises herbes prennent souvent une telle extension que l'on a vu les propriétaires de la plantation Debuntscha renoncer à la lutte et vendre leur domaine fort au-dessous de sa valeur.

D'autres cultures ont été introduites. La première plantation de caoutchouc a été établie en 1907. Le tabac et le café ont une importance tout à fait secondaire. Le café ne procure pas de bénéfices. Le tabac demande trop de soin, et, d'ailleurs, le climat, trop humide, contrarie le séchage et la fermentation. La culture du thé est très diversement appréciée; il semble que la qualité laisse à désirer. Le palmier à huile mérite une attention particulière. Dans la plupart des plantations, on le cultive comme culture intercalaire. Les plantations Bibundi et Victoria ont chacune une huilerie mécanique. On évalue le nombre

des palmiers à 840.000, dont le quart sur le domaine de la *Compagnie de Victoria*. A raison de 7 m. 30, valeur moyenne d'un palmier, cela fait 6 millions de marks par an, soit 2 millions de plus que la valeur de l'exportation annuelle du Cameroun, en amandes et huile de palme. En 1910 s'est fondée à Tiko, près de Bimbia, l'*Afrikanische Frucht C^ie^*, pour la culture et le commerce des bananes, ananas et autres fruits exotiques.

Les Allemands n'ont pas trouvé sur place la main-d'œuvre nécessaire. Les Bakwiri sont incapables d'un travail régulier. On les utilise comme porteurs, mais il a été impossible de les employer aux travaux de chemins de fer. Quelques chefs intelligents ont créé des plantations de cacao sur le modèle européen et, témoins des efforts faits par le gouvernement pour améliorer les races de bétail, ont fondé une sorte de syndicat d'éleveurs, placé sous le contrôle du chef de district. Mais ce sont là des exceptions. En somme, les Bakwiri n'ont pas donné ce qu'on attendait d'eux. Les planteurs ont dû faire venir des travailleurs des pays situés à plusieurs jours de voyage. Mais les habitants des savanes supportent très mal le climat humide du mont Cameroun. La proportion des décès est annuellement de 5 à 6 0/0. En 1907, une épidémie de typhus fit périr 108 Balis sur 125.

Le voisinage immédiat de la mer constitue pour les plantations un précieux avantage. Victoria, « la perle du Cameroun », est située au fond de la baie d'Ambas, l'un des plus beaux sites du monde, qu'un député au Reichstag comparait au lac Majeur, mais avec des proportions plus grandioses. Un appontement de 180 mètres de long permet l'embarquement et le déchargement des marchandises. Depuis 1889, Victoria possède un jardin d'essais et un institut agronomique, composé de deux sections : botanique et chimie biologique. Les frais d'entretien annuels s'élevaient à 60.000 marks. Victoria est reliée par une route à Biboundi ; une autre conduit à Bouea ; mais, à l'époque des pluies, envahie par la végétation, elle se trouve réduite à la largeur d'un étroit sentier. La *Compagnie de Victoria* a construit un chemin de fer à voie étroite de Kakaohafen à Soppo. Avec les embranchements, il a une longueur de 74 kilomètres. Sa destination est de desservir les plantations ; mais il sert aussi à la circulation publique entre Victoria et Bouea.

Une compagnie anglaise de Liverpool, la *Ambas Bay Trading C°*, fondée au capital de 10.000 livres sterling, possède des factoreries à Victoria, Bimbia, Botadorf, Tiko, Rio del Rey, et aussi une plantation de cacao à Bwinga.

### La région du Cross.

La délimitation anglo-allemande de 1885-1887 céda à l'Allemagne le bassin supérieur du Cross. La frontière rencontrait ce fleuve en aval de Nssanakang, suivait son cours entre Obokoum et Nssakpe, pour adopter ensuite celui d'un affluent, l'Aoua. Le Cross (600 kilomètres), né au Sud de Bali, porte d'abord le nom de Manjou jusqu'au confluent du Moum-Aja. La contrée est une région de formation sédimentaire, où les grès grossiers alternent avec des bancs de calcaire qui, probablement, sous l'action des forces volcaniques, ont subi de profondes cassures. Les géologues considèrent le bassin du Cross, ainsi que le bassin de la Bénoué, comme l'une des grandes zones d'affaissement de l'Afrique occidentale. Le sol est très vallonné et, généralement, recouvert par l'épaisse forêt vierge.

Longtemps avant que le Cameroun devînt allemand, les populations du haut Cross, notamment les Ekoïs et les Bakogos, étaient en relations avec les Anglais de Calabar. Les premiers jouaient le rôle de courtiers, et apportaient à la côte le bois d'ébène, le caoutchouc et l'amande de palme. Mais le principal commerce était celui des esclaves que ces populations recrutaient dans les pays de savanes. Ces trafiquants, troublés dans leurs opérations, s'opposèrent violemment à la pénétration européenne. En 1899, le lieutenant Queis fut massacré par les Ekoïs. La *Compagnie du Nord-Ouest Cameroun*, fondée en cette année, eut ici des débuts difficiles. Elle adopta, d'abord comme base d'opérations, le port de Vieux-Calabar, et mit en service un bateau monoroue qui remontait le Cross à la saison des pluies. Successivement furent établies : la station de Nssakpe par le commandant von Besser, la station de Nssanakang par le commandant Ramsay la station de Ossidinge par le capitaine Glauning et la station de Tinto par le lieutenant Strumpell. Les canonnières anglaises avaient, jusqu'alors, remonté le Cross, et les indigènes se considéraient comme sujets de l'Angleterre. La *Compagnie du Nord-Ouest* créa plusieurs factoreries dont la plus occidentale était celle de Bascho. Mais bientôt les Allemands se virent menacés par une grave insurrection des Anyangs du district de Ossidinge (1903). Le lieutenant de Puckler, chef de la station, fut tué ; 4 représentants de la Compagnie tombèrent assassinés. L'année suivante, le capitaine Langheld et le colonel Muller amenèrent des troupes. Comme la révolte s'était étendue à la Nigéria, les autorités anglaises prêtèrent leur concours. Cependant il fallut une rude campagne de cinq mois pour obtenir la soumission des insurgés. Ces troubles portèrent un coup sensible à la *Compagnie Nord-Ouest*. Cependant les factoreries furent rétablies. Une fabrique d'huile a été installée à Mamfe. Dans tout le district de Ossidinge, la culture du palmier a été propagée par les indigènes. Ce pays possède, aussi, des richesses minérales. On a constaté la présence du charbon et du sulfure de plomb. Près de Ossidinge se voient des filons de mica blanc, qui ont jusqu'à 2 m. 50 d'épaisseur et paraissent pouvoir être facilement exploités. De nombreuses sources salées jaillissent dans le lit du Cross. Les plus renommées sont celles de Nssanakang ; c'est pourquoi l'Angleterre revendiqua, jusqu'en 1901, la possession de cette ville.

Nssanakang, situé à 250 milles marins de Vieux-

Calabar, a été atteint, à la fin de la saison sèche, en 1913, par un grand bateau à moteur anglais calant 1 mètre. Les sondages donnèrent plus de 1 m. 20 de profondeur d'eau. Pendant la période des pluies, la navigation remonte facilement jusqu'à Mamfe; mais au-dessus, un barrage de roches rend le passage absolument impossible.

Un chemin conduit de Ossidinge à Ikassa au Nord de Rio del Rey, en traversant la région accidentée, à l'Ouest des monts Roumpi. Au delà de cette région s'étend jusqu'à la mer une zone de terres basses, inondées, couvertes de palétuviers et fiévreuses; jusqu'à 50 kilomètres dans l'intérieur il n'y a pas un village nègre. Rio del Rey au fond d'un estuaire où se confondent les eaux de plusieurs fleuves a été déserté, en 1902, par la *Compagnie Nord-Ouest*. Toutes les factoreries allemandes établies dans ce district appartiennent à la *Compagnie commerciale allemande de l'Afrique occidentale*.

Une autre voie relie le bassin du Cross à la côte, c'est la route de Bali, une des plus anciennes et des plus importantes routes de caravanes du Cameroun, laquelle aboutit à Victoria. Peu de routes ont été le théâtre de plus d'atrocités, au temps de la traite; c'est par là que les marchands du Cross allaient vendre leurs esclaves aux Doualas. Elle fut suivie, en 1889, par le Dr Zintgraff qui fonda, pour la surveiller, la station de Johann Albrechtshöhe. Elle se trouve actuellement en très mauvais état d'entretien. Il fut question, en 1902, de prolonger par là, jusqu'au Cross, la petite ligne ferrée de Kakaohafen à Soppo, afin d'affranchir la *Compagnie Nord-Ouest* de l'obligation de faire passer ses transports par territoire anglais. Old-Calabar est, en effet, le débouché naturel de tout le bassin du Cross.

La plaine du Meme, ancien golfe marin, ouvre au Nord du mont Cameroun une large brèche, par où la côte de Rio del Rey communique avec la région des estuaires. Cette plaine, riche en humus, est extrêmement propre aux plantations, de même que le versant de la montagne tourné de ce côté, lequel, quoique moins humide, mais aussi moins soumis à l'érosion, et moins envahi par les parasites, attend encore les grandes entreprises européennes.

### Les Pays-Bas du Cameroun : la région de l'huile.

Les Portugais qui découvrirent ces rivages, au xve siècle, avaient donné le nom de *camarao* (crabe) à la baie sur laquelle s'ouvrent 5 estuaires, et dont la forme ressemble par là, selon la comparaison d'un géographe allemand, à une feuille d'érable à cinq pointes. Ce golfe a deux fois l'étendue du *haff* de Stettin. L'entrée, resserrée entre le cap Cameroun et la flèche de sable de Souelaba, n'a que 8 kilomètres de large. La baie du Cameroun reçoit les eaux du Moungo, du Wouri, du Dibamba et aussi, par un bras latéral, une partie des eaux de la Sanaga. Tous ces fleuves sont coupés de chutes, à l'endroit où commence la zone côtière, formée de sédiments gréseux, de l'époque tertiaire. Les alluvions, déposées par les eaux boueuses, augmentent incessamment la surface continentale. Le golfe est ainsi entouré, comme la côte de Rio del Rey, d'une ceinture de marécages pestilentiels, couverts d'un inextricable fourré de palétuviers et de cocotiers. Cette zone, large d'environ 24 kilomètres, est découpée par le réseau compliqué d'innombrables bras et canaux. Au moment du reflux, beaucoup de terres sont à sec. La profondeur de la baie varie de 1 mètre à 10 mètres; une barre, placée à 6 mètres au-dessous du niveau marin, empêche les grands navires de pénétrer dans l'estuaire, jusqu'à Douala. Des travaux de dragage ont été entrepris pour débarrasser cet obstacle. Le Moungo est navigable pour les petites embarcations jusqu'à Moundame, le Wouri jusqu'à Yabassi, la Sanaga jusqu'à Edea, c'est-à-dire jusqu'aux chutes Herbert, hautes de 30 mètres.

Au delà de la zone basse des palétuviers s'étend, jusqu'aux hauts plateaux de l'intérieur, le domaine de la forêt primitive, toujours verte. Plus de 40 essences diverses de bois utiles y ont été reconnues; à raison de 75 mètres cubes par hectare, le bénéfice pour 10.000 hectares serait de 750.000 marks, selon la remarque d'un économiste. L'arbre caractéristique de toute cette région est le palmier à huile; c'est la grande réserve de richesses du Cameroun, pour l'avenir. Sur de grandes étendues, dans les districts de Douala, de Edea, de Yabassi, le palmier a été propagé, comme dans tout le pays de Ossidinge, par les indigènes.

Partout, dans la forêt vierge, les populations placées au plus bas degré de la civilisation, sont morcelées en une infinité de petits groupements indépendants et hostiles les uns aux autres. A Edea, sur un espace très restreint, on ne compte pas moins de 15 rois. Une exception est offerte par les Doualas; encore cette tribu, forte de 25.000 individus environ, obéit-elle actuellement à 5 souverains. Les Doualas, rusés trafiquants, étaient, à l'arrivée des Européens, les courtiers qui accaparaient tout le commerce de l'intérieur, échangeant les esclaves contre l'ivoire, le caoutchouc et l'amande de palme. Les commerçants allemands se résolurent à traiter directement avec les producteurs; ils fondèrent les premières factoreries à Nkoum, à Moundame et à Yabassi (1898). Les Doualas, se voyant évincés, ne tentèrent aucun effort pour étendre leurs relations commerciales, au fur et à mesure des progrès de la pénétration européenne. Quelques-uns, comme le roi des Akwas, cherchèrent à se créer de nouvelles ressources; la masse fut considérablement appauvrie. Le mécontentement qui en résulta s'est manifesté hautement, quand les autorités allemandes décidèrent de les exproprier pour assainir leur village et bâtir une ville à l'européenne.

Le commerce ne tire parti que d'une très faible quantité des ressources forestières. Les trois quarts des produits du palmier à huile pourrissent inutilisés. L'industrie et la fabrication de l'huile

est encore dans l'enfance. Le cacao est cultivé par les indigènes sur les rives des fleuves et au bord de quelques criques. Des plantations européennes de palmiers, de cacao, de caoutchouc, existent sur le Bomono creek (*Syndicat pour la culture du palmier*) à Moundame (*Compagnie Nord-Ouest*), à Moukonje, près Douala, à Yabassi (*Compagnie de caoutchouc du Cameroun*) et sur

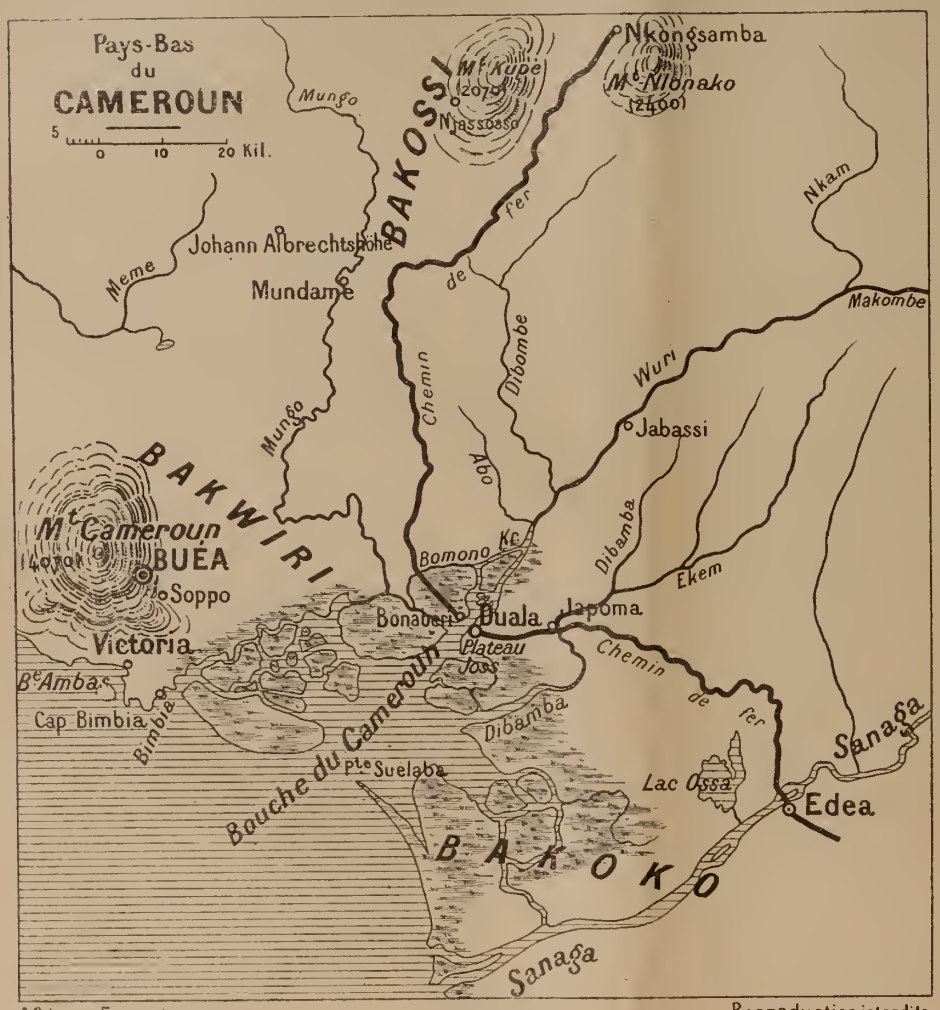


Afrique Française. Reproduction interdite.

a basse Sanaga (*Compagnie de l'hinterland du Cameroun*).

Des schistes noirs bitumineux, susceptibles de brûler après un léger échauffement, ont été découverts près de Douala. La vallée du Moungo posséderait aussi des suintements de pétrole. Des traces de fer magnétique et de cuivre ont été relevées dans la région de Edea.

La vallée du Moungo est en dehors du tracé de la ligne ferrée des monts Manengouba ; celle-ci s'en rapproche sur un point, près de Moundame, éloignée de quelques kilomètres. La basse Sanaga est reliée à Douala par le chemin de fer central, lequel franchit le Dibomba, au pont de Japoma. C'est à l'embouchure de ce fleuve, qui forme en quelque sorte la limite entre le Cameroun central et méridional, à Malimba, que résida, jusqu'en 1901, le gouverneur de la colonie.

## Le Cameroun méridional : la région du caoutchouc

Par delà une zone basse littorale, dont la largeur varie, du Nord au Sud, entre 120 et 50 kilomètres environ, le Cameroun méridional présente l'aspect d'un plateau élevé de 500 mètres au moins. Autour de Yaounde et de Lolodorf, jusqu'à la Pfalla, affluent du Nyong, et jusqu'à Akoafim, les croupes montagneuses dépassent l'altitude de 750 mètres ; quelques unes culminent à 1.000 mètres, 1.500 mètres au maximum. Le sol, sauf sur les crêtes formées de granit ou de gneiss, est composé de latérite, généralemen très fertile. Le niveau ne s'abaisse, vers l'Est, au-dessous de 500 mètres, que dans les vallées inférieures du Kadei, du Boumba et du Ngoko. Les pluies sont un peu moins abondantes que dans les contrées de Victoria et de Douala (1.500 à 2.000 mètres par an en moyenne).

La forêt primitive compacte, qui commence près de la côte, finit en deçà de Yaounde et au Lobo, affluent du Dja. Plus loin, se montre la savane ; les étendues boisées réapparaissent dans les vallées, jusqu'au Dume et au Kadéi, et dans les régions relativement basses du Sud-Est, comme le bassin du Boumba. Les palmeraies, qui forment la lisière de la grande forêt vierge, couvrent le pays de la boucle du Dja, à l'Ouest de Lomie.

La forêt vierge est faiblement peuplée. Le lieutenant Morgen, parti de Kribi, en 1890, voyagea pendant dix jours sans presque rencontrer un village. Le pays avait été habité, au temps où l'ivoire et le caoutchouc y abondaient. Les indigènes de la forêt mènent, d'ailleurs, une vie errante. Chaque année, ils abattent un morceau de forêt, brûlent les troncs, et cultivent le sol, pendant une période de un à trois ans ; puis ils s'en vont ailleurs. Les champs, délaissés, se transforment en brousse, dans laquelle croissent, naturellement, où par les soins de l'homme, des bouquets de palmiers. Ces arbres se voient au bord de la route de Kribi à Yaounde, et dans les fermes voisines, où l'administration a créé des centres de population. De même qu'au Togo et dans les

autres régions tropicales, les vallées sont des pôles répulsifs. C'est ainsi que l'on n'aperçoit aucune agglomération humaine sur les rives même du Dja. Les villages sont sur le plateau, à une lieue environ de la rivière, en dehors des terres humides. La population du Sud Cameroun appartient, pour la moitié occidentale au moins, à la famille des Pangoués ou Pahouins. Les principales tribus sont : les Boule, au Sud de Ebolova, jusqu'au delà d'Akoafim, les Yaounde et les Mwele, entre la Sanaga et le Nyong, les Bakoko, dans le bassin inférieur de la Sanaga. La partie orientale est habitée par des peuplades cannibales

Afrique Française

Reproduction interdite

et guerrières : les Njem, dans la boucle du Dja ; les Ndzimus, à l'est de Lomie ; les Makas, dans les régions supérieures du Nyong et du Doume.

Le premier établissement militaire des Allemands dans le Cameroun méridional fut la station de Yaunde, fondée, en 1887, par le capitaine Kund et le lieutenant Tappenbeck. L'arrangement provisoire franco-allemand du 24 décembre 1885 avait fixé pour limite à la zone d'influence allemande, au Sud, le Rio Campo jusqu'au 7°, 40 de longitude Est, puis le parallèle prolongé jusqu'à sa rencontre avec le 12°, 40. La délimitation s'arrêtait à ce point, c'est-à-dire approximativement au méridien de Akoafim. Au delà, le champ restait ouvert aux entreprises françaises comme aux entreprises allemandes. Tandis que les maîtres du Cameroun demeuraient inactifs, les explorateurs français obtenaient de remarquables résultats. La mission Crampel, franchissant la ligne de partage entre l'Ogooué et le Congo, découvrait, en janvier 1889, la rivière Dja, puis, se dirigeant vers l'Ouest, descendait le Ntem. Au printemps de 1890, l'administrateur Cholet remontait la Sangha, voie de pénétration très importante par sa direction Nord Sud. Arrêté par des bancs de sable, il s'engagea dans le Ngoko, qui coule plus profond dans un lit plus resserré, entre des rives plus hautes. Arrivé non loin du territoire allemand, il rebroussa chemin ; il avait été partout bien accueilli par les indigènes, avait signé des traités avec les principaux chefs et étudié les ressources commerciales du pays, particulièrement riche en ivoire et en caoutchouc. L'année suivante, le gouverneur, de Brazza, envoya les missions Gaillard et Fourneau ; le premier fondait le poste de Ouesso, le second compléta les études de Cholet et poursuivit l'exploration de la Sangha. De Brazza prit ensuite le commandement d'une expédition destinée à assurer l'influence française dans cette région. Le poste de Carnot fut établi, en 1894, par M. Clozel. A cette date, aucune expédition allemande n'avait paru sur la Sangha ; cependant les Allemands réussirent à obtenir, par la convention franco-allemande de 1894, un accès à cette rivière et à prendre ainsi pied dans le bassin du Congo. La limite, fixée en 1885, devait être prolongée jusqu'au Ngoko ; la frontière suivait cette rivière jusqu'à la rencontre avec le deuxième parallèle, puis ce parallèle jusqu'à la Sangha, et enfin, la Sangha, sur une trentaine de kilomètres. Dans le cas, était-il dit, où la rivière Ngoko, à partir de son intersection avec la frontière, ne couperait pas le deuxième parallèle, le tracé suivrait le Ngoko sur 35 kilomètres, pour rejoindre ensuite, par une ligne droite, l'intersection du deuxième

parallèle avec la Sangha. En 1895 commencèrent les explorations du lieutenant von Stein qui, pendant dix ans, allait parcourir les bassins du Dja, du Nyong et du Doume. En 1897, trois ans par conséquent après le traité qui avait étendu jusqu'à la Sangha l'hinterland du Cameroun, eut lieu la première traversée, d'Ouest en Est, de Yaounde à Ouesso. Le lieutenant de Carnap et le lieutenant von Stetten furent alors les premiers Allemands qui naviguèrent sur la Sangha. En même temps, le lieutenant von Stein et le docteur Plehn occupaient Molundu sur le Dja. Ces expéditions préparèrent le terrain pour la *Compagnie du Sud-Cameroun*, fondée en 1898. Cette Compagnie obtint 9 millions d'hectares, au Sud du 4° de latitude et entre le 12° de longitude Est et la frontière orientale. La concession était faite en toute propriété pour une durée illimitée. C'était, au fond, une véritable donation. Pendant les années suivantes, le lieutenant von Bulow soumit les Boule et fonda la station de Ebolova, le docteur Plehn explora le Ngoko, son affluent le Boumba et fut tué près de Youkadouma (novembre 1899), le lieutenant von Stein et le médecin-major Hoesemann reconnurent que le Dja était le cours supérieur du Ngoko. En 1903, la *Compagnie du Sud-Cameroun* étendit son action au haut bassin de cette rivière; ses agents pénétrèrent dans le pays Njem, encore inexploré, et installèrent des factoreries en plusieurs lieux. Celles-ci eurent à souffrir des pillages et des attentats commis par les indigènes. Il fallut les expéditions du capitaine Scheunemann (1904-1906) ponr maintenir les Njem dans la soumission, et assurer les communications entre les pays de la boucle du Dja et la côte. Une station militaire fut établie à Lomie. A leur tour, en 1905, les Makas s'étaient soulevés, interceptant toutes les routes conduisant au Nyong. Jusqu'en 1910, date de sa mort, le major Dominik, commandant la station de Yaounde, qui exerçait, dans tout le Cameroun méridional, les fonctions d'une sorte de vice-gouverneur, eut à réprimer des troubles, provoqués, en grande partie, par les procédés inhumains de trafiquants blancs.

La valeur commerciale du Cameroun méridional réside dans sa richesse en caoutchouc. Jusque vers 1906, les principales quantités provenaient des districts de Kribi, Ebolova et Yaounde; ce trafic était entre les mains des marchands de Douala. Mais ces régions étaient alors épuisées par la râfle. Les Allemands, à la recherche des nouvelles contrées à exploiter, se livrèrent à une mise en coupe réglée, au sud du parallèle qui formait la frontière franco-allemande. Ils s'avancèrent dans la haute vallée de l'Ivindo. Il y eut un premier incident en 1902. Un second se produisit en 1905. La rencontre entre Français et Allemands amena une effusion de sang. Les envahisseurs s'étaient avancés jusqu'à 200 kilomètres environ de Libreville. Ces incidents de Missoum-Missoum déterminèrent les gouvernements à faire établir, définitivement, le tracé de la frontière, jusqu'alors théorique ; ce fut l'objet de sa mission Cottes-Foerster (1906). Les excès, commis en territoire allemand par les trafiquants, étaient tels qu'en octobre de cette année, l'administration ferma toutes les factoreries du district d'Ebolova, sauf le chef-lieu et la station de Kam, et interdit le recrutement des porteurs. Mais, aussitôt que les pays du Dja eurent été ouverts à l'activité économique par les campagnes du capitaine Scheunemann, ils furent envahis par une nuée de commerçants, avides d'exploiter les richesses d'ivoire et de caoutchouc, lesquels répandirent à profusion des pacotilles européennes et vendirent des armes au Njem et aux Ndzimus. Des conflits, qui dégénèrent en luttes à main armée, se produisirent entre les commerçants de Batanga et les agents de la *Compagnie du Sud-Cameroun*. En 1906, cette Compagnie vit son droit de propriété foncière réduit à un million d'hectares. Son domaine actuel est borné à l'Est par le Boumba; il touche au Dja, sur une longueur d'environ 50 kilomètres. Pour la presque totalité, c'est une forêt inhabitée. Si la production du caoutchouc a augmenté, après 1906, c'est uniquement parce que l'exploitation a attaqué des pays demeurés auparavant indemnes : le bassin du Dja, et aussi les régions du Nyong, du Doume et de la Sanaga. Les principaux centres de production étaient, en 1912, le district de Molundu, la partie Sud du district de Lomie, et du district de Akoafim, et le district du Doume, avec les régions avoisinantes. Mais on commençait déjà à envisager, pour l'avenir, l'épuisement de ces territoires, quand la crise du caoutchouc est venue porter une très sensible atteinte à la prospérité du Cameroun méridional, dont le caoutchouc constitue actuellement le seul élément. L'exploitation et le transport du caoutchouc occupaient, en 1910-1911, de 20.000 à 30.000 travailleurs, chiffre officiel qu'il eût fallu, paraît-il, doubler, pour avoir le nombre réel. Les porteurs, de même que les ouvriers agricoles, sont fournis, pour la plus large proportion, par la tribu des Yaounde; mais le moment est arrivé où celle-ci a presque atteint la limite de ce qu'elle peut donner. Des plantations ont été créées à Campo, à Lolodorf, à Dehane, sur le Nyong inférieur, à Longji, à Ebolova, à Akonolinga (Nyong), à Sangmelima et sur les bords du Doume. Les principales maisons de commerce représentées dans cette partie de la colonie sont : la *Compagnie Sud-Cameroun*, dont les deux établissements importants sont à Molundu et à Kribi, la maison *Randad et Stein* qui possède environ 30 factoreries (Longji, etc.) la *Compagnie brémoise de l'Afrique occidentale*, la *Compagnie africaine* (Akoafim, etc.) et la maison *Holtmann et Sutter* (Kribi). Deux maisons anglaises sont établies à Batanga, Kribi et Campo.

Le plus long et le plus important des fleuves qui traversent la grande forêt, la Sanaga (800 kilomètres, longueur de l'Elbe), est impropre à la navigation, au-dessus d'Edea. Son lit est embarrassé de sables mobiles; les divers obstacles sont trop grands pour qu'on puisse penser à les faire disparaître. Le Nyong est navigable sur 35 kilomètres, en partant de la mer. Au delà, se présente

la section des rapides, longue de 200 kilomètres, jusqu'à Mbalmajo, ou Widimenge. De Widimenge à Abong-Mbang (150 à 200 kilomètres), le fleuve peut porter de petites embarcations; mais la mission envoyée par le comité économique colonial a constaté, en 1913, que, pendant les années sèches, la navigation est impossible, durant trois mois et demi, pour des bateaux ayant un tirant d'eau de 0 m. 80. Il en coûterait très cher pour rendre le fleuve navigable toute l'année. Les sources du Nyong sont à une distance de 60 kilomètres seulement du Doume, qui porte bateau à Ndimbelé. Le Ngoko peut être remonté, même aux basses eaux, par les petits vapeurs de la *Compagnie du Sud-Cameroun*, jusqu'à Molundu, où la rivière est barrée par les chutes de Plehn. Des bateaux ne calant pas plus de 1 mètre remontent, en temps de crue, jusqu'aux rapides de Dongo. De Dongo à la source, on compte quatre biefs, navigables pour les barques. Le Campo a trop de rapides pour être une voie utilisable.

Le major Dominik a fait construire, dans le district de Yaounde, un grand nombre de routes. Celle qui conduit de là à Kribi est carrossable et pourvue de ponts de pierre, ainsi que la route de Longji à Kribi et à Campo. La construction d'une route semblable a été entreprise de Lolodorf à Ebolova et Sangmelima. D'autres ont été projetées de Ebolova à Ngoulemakong, de Ebolova à Ambam, de Sangmelima à Akoafim et de Abong-Mbang à Doume. Le port de Kribi, débouché maritime des pays à caoutchouc, occupe le premier rang dans la colonie pour les exportations; mais, par suite du déplacement constant vers l'Est de l'exploitation, son importance tendait à diminuer au profit de Molundu et de la voie du Congo. (Mouvement commercial de Molundu : 74.000 kilog. en 1907, 143.000 en 1910.)

## Le haut plateau central.

Le mont Cameroun, qui, comme nous l'avons dit, prolonge le soulèvement volcanique des îles du golfe de Guinée, est le commencement d'une chaîne de volcans éteints, orientée du Sud-Ouest au Nord-Est. C'est, d'abord, le mont Baloue ou Roumpi (900 m.), où le soubassement de gneiss et de granit est recouvert de formations éruptives récentes, et où se voit un lac de cratère, le lac des Eléphants. Le Meme y prend sa source. Vient ensuite le système du Manengouba, dans lequel on distingue : les monts Bafarami, le mont Koupe (2.070 mètres), le mont Nlonako (2.400 mètres) et le mont Manengouba (2.110 mètres). Ce dernier paraît être le massif volcanique le plus puissant du Cameroun. Son cratère, l'Epoka, mesure de 2 à 3 kilomètres de diamètre. Le Manengouba est un centre hydrographique important, dont les eaux vont alimenter le Cross, le Moungo et le Wouri. Ce soulèvement de trachyte et de basalte est limité, à l'Ouest, par la ligne de rupture que forment la vallée supérieure du Moungo, la vallée du Kidde, qui en est le prolongement septentrional, et la plaine Mbo. Cette plaine, située à 800 mètres d'altitude, large d'environ 20 kilomètres, fut un fond de lac, avant que les eaux qui forment le Nkam, affluent du Wouri, aient réussi à se frayer un passage à travers les montagnes. Il suffirait d'élargir la gorge étroite qu'elles traversent, près de Bare, pour drainer cette cuvette de Mbo, que la saison des pluies transforme en un vaste marécage fiévreux, sorte de jungle peuplée de buffles et d'éléphants, et pour en faire une plaine fertile. Les habitants du village de Sanschu y cultivent le riz, sous la direction d'un nègre de Libéria. La plaine Mbo est surplombée, au Nord et à l'Est, par de hauts escarpements. Des crêtes allongées font ressembler ces montagnes à certaines parties du Jura suisse.

Les versants Sud du Koupe et du Nlonako, exposés aux vents pluvieux, sont garnis d'une épaisse végétation forestière. Celle-ci manque au plateau qui s'intercale entre l'écran de montagnes et le Manengouba et qui est, pour cette raison, relativement pauvre en eau. La position de Bare marque la limite septentrionale atteinte, de ce côté, par la zone de la forêt tropicale. Des masses distinctes de forêts couvrent les flancs bien arrosés du Manengouba et des monts Mbo. Partout où le sol est suffisamment humide, croissent en grand nombre, jusqu'à 1.000 mètres d'altitude et davantage, les palmiers à huile. La région du Manengouba produit la plus grande quantité de l'huile vendue par les tribus du Sud. Dans l'ensemble, tout ce pays offre le tableau d'un « pays de parc », formant la transition entre la grande forêt et la steppe.

Sur le sol fertile, au Sud-Ouest du Koupe et au Nord-Est du Manengouba, habitent les Bakossi, agriculteurs et éleveurs, comme les Bokwiri du mont Cameroun; mais ils prennent fort peu de soin de leur bétail. Ils obéissent à plusieurs rois. Les montagnards, autrefois très belliqueux, du pays Mbo, vivent disséminés en petites bourgades indépendantes.

Le pays Bakossi fut visité, pour la première fois, par le docteur Zintgraff; cet explorateur fonda, comme nous l'avons vu, la station de Johann Albrechtshöhe, destinée à les observer, à surveiller la route de Bali et à servir de base aux futures explorations. Les premiers missionnaires, retardés dans leur marche par les tribus côtières, parvinrent au Koupe en 1893; elles ont installé à Nyasosso une ferme d'élevage, où ont été tentés des croisements avec des bovidés de la race d'Allgau. Ce fut seulement en 1903-1904 que le Manengouba commença à être étudié scientifiquement par le docteur Ziemann; il avait mis seulement quatre jours et demi pour venir de Douala. La pénétration de cette région ne devint aisée qu'en 1905, après l'expédition du colonel Muller. Ensuite eurent lieu les missions de Rohrbach et Moisel, en 1907, de Hassert et Thorbecke en 1908. Un poste militaire a été établi à Bare (860 mètres); les cultures avoisinantes de pommes de terre, de maïs, de légumes donnent à ce coin de la savane l'aspect d'une campagne européenne. Le poste Mbo (1.650 mètres) est le plus élevé de ceux ha-

bités par les Européens; les nuits y sont si froides et si humides qu'il faut y faire du feu.

Au retour de son voyage, le docteur Ziemann déclara avoir découvert le chemin le plus court pour atteindre les hauts plateaux; la Manengouba est, en effet, la partie de ces hautes terres la plus rapprochée de la côte. Celles-ci, avec leur climat sain, paraissaient présenter les conditions favorables à l'établissement d'immigrants européens, ce qui fut toujours, comme on sait, l'un des principaux objectifs de la colonisation allemande. Le Manengouba attira donc l'attention, particulièrement quand il s'agit de construire la première voie ferrée. Mais la ligne, ouverte en 1911, s'arrête à Nkongsamba et n'atteint même pas Bare. Elle devait remonter la vallée du Nkam, puis, au delà de la plaine Mbo, la vallée du Menua ; cette dernière, très sinueuse, comme l'autre, mais où l'œuvre de l'érosion est plus avancée, entaillée entre des parois abruptes, revêtues d'une végétation très dense, semble opposer à l'entreprise de sérieuses difficultés.

Le plateau basaltique de Dschang précède, au Sud, le massif Bambouto (2.500 m.), qui tombe, en falaise escarpée, au-dessus de la cuvette de Tinto et du bassin du Cross. Au delà du plateau de Bali, se dressent les massifs volcaniques des pays de Bamenda, Babanki, Babessi et Bansso : les mêmes formations de granit ou de quartz disparaissent, en partie, sous le revêtement de laves. Dans les monts Babanki, le Mauwe, lac de cratère (2.350 m.), est entouré de cimes qui atteignent 3.000 mètres. Cette dernière série de volcans borde la zone d'affaissement des bassins supérieurs du Noun et du Mbam ; en une heure et demie de route, on descend, là, de 500 mètres.

Ces hautes terres ont souvent un climat assez rude. Au mois de juin, la nuit, près du lac Mauwe, les explorateurs Hassert et Thorbecke ont constaté une température de 10° C. Dans les montagnes de Bamenda, ils virent le thermomètre marquer de 7 à 8°, le matin, s'élever à 27° au milieu du jour, et descendre très fortement après 4 heures, tellement qu'il fallait allumer du feu. A Bagangou (1.850 m.), la nuit, ils relevèrent le minimum 3° C. A Bamenda la température est toujours très supportable pour les Européens ; il y souffle, en hiver, un vent très fort, venu du Sud-Ouest.

Dans toutes ces régions, les versants bien arrosés des montagnes, les vallées, les gorges sont tapissés de forêts, riches en palmiers et en lianes à caoutchouc. Ailleurs, apparaît la steppe sauvage ou cultivée. Dans les pays de Dschang, de Bali, de Bamenda, où la population est assez dense, presque tout le sol disponible est utilisé ;

Afrique Française — Reproduction interdite.

on y récolte le maïs, les arachides, le coton. Les habitants de la partie Sud du pays Bamenda élèvent beaucoup de bétail Ils travaillent aussi le fer. Ce minerai est extrait de la latérite ou des roches basaltiques. Le village de Koumbo, dans le pays Bansso, est connu pour son commerce de noix de kola ; toute la contrée, aux environs, est plantée de kolatiers. La kola est achetée par des marchands haoussas, qui vont la vendre jusqu'au Tchad et au Ouadaï ; ils font de grands bénéfices, car, tandis qu'ici la centaine de noix vaut 3 marks, à Garoua, on paie 0 pf. 50 pour une demi-douzaine et même moitié, selon la saison. Dans le pays Babessi, tout le commerce et l'industrie sont aux mains des Haoussas. Une colonie haoussa, établie à Bamenda, se livre au trafic, notamment à la vente de la viande de bœuf. Cette partie des hauts plateaux est naturellement comprise dans la zone d'attraction des plaines du Sud-Ouest, du bassin du Cross, c'est-à-dire de Vieux Calabar et de la côte de Victoria, par la vieille route de Bali.

Cette route, qui longe les montagnes à l'Ouest, par Tinto et Ekobonm, fut suivie par le Dr Zintgraff, en 1890. Son voyage eut cet important résultat que les planteurs du mont Cameroun trouvèrent chez les Balis la main-d'œuvre dont ils avaient besoin, et que les populations voisines d'eux étaient incapables de leur fournir. Cependant, dans le haut pays de Bali, et plus au Nord, les indigènes, traqués par les Foulbés, chasseurs d'esclaves, se montraient hostiles à tous les étrangers. En 1891, le Dr Zintgraff se vit arrêté et battu par les Bafut et les Bandeng. Deux agents de la maison hambourgeoise, Jantzen et Thormählen qui l'accompagnaient, furent massacrés. Dix ans après seulement, en 1901, ces populations furent réduites à l'obéissance par le colonel Pavel. D'autres expéditions militaires durent être faites encore, en 1905 et 1906, par le capitaine Glauning. Cet officier fut tué, en 1908 dans un combat contre les Mountschi, du pays de Kumbo. Zintgraff avait fondé la station militaire de Balibourg. La station établie à Fontemdorf a été transférée à Dschang (1.380 m.). Une ferme d'élevage, organisée par le gouvernement, fournit chaque jour de la viande et du beurre frais. La station de Bamenda (1.460 m.) est la plus importante de toutes. Ce district possède une douzaine de factoreries européennes. La *Compagnie du Nord-Ouest* est représentée à Dschang. Celle-ci, dont le domaine comprend tout le haut plateau, jusqu'au delà du Mbam à l'Est, a éprouvé un dommage considérable, par suite de l'arrêt dans la construction du chemin de fer. La voie ferrée ne peut servir utilement le commerce que si elle est prolongée dans l'intérieur. Quant à la colonisation agricole européenne, elle suppose, au préalable, si l'on veut éviter les mécomptes, une connaissance approfondie de la nature du sol et des conditions climatériques. A cet égard, le professeur Thorbecke regrettait que la colonie du Cameroun ne possédât pas, comme l'Afrique orientale, un office géographique central, avec un certain nombre de stations météorologiques

Toute la zone montagneuse, du Manengouba aux monts Bansso, flanque, à l'Ouest, les hauts plateaux qui occupent tout le centre du Cameroun. Leur élévation minima est de 1.000 mètres dans la partie occidentale et septentrionale, 700 mètres dans la partie méridionale et orientale. La surface est surmontée, par endroits, de pics granitiques, ou, comme aux environs de Ngaoundere, de dykes de basalte. Vers le Sud, ils s'inclinent par degrés successifs. Les eaux du Lom (cours supérieur de la Sanaga) et de ses affluents, le Djerem et le Mbam, grossi du Noun, ont creusé dans l'épaisseur de longs couloirs. A l'Est du massif de Bansso, entre les sources du Mbam et celles du Donga affluent de la Bénoué, la largeur du haut plateau se trouve réduite à un isthme de 100 kilomètres à peine. Elle mesure 400 kilomètres, environ, au nord de Bertua.

Entre le Nyong et la Sanaga, la savane se montre dans le pays de Yaounde ; elle caractérise la zone des plateaux, avec ses champs de graminées géantes, ses bouquets de mimosées, de palmiers, de karité et ses forêts-galeries. Celles-ci renferment des lianes très minces de caoutchouc *landolphia*, mais ce caoutchouc, qui ne subit aucune préparation, n'a que très peu de valeur. Le botaniste Ledermann, qui a vu ce caoutchouc acheté à Kontcha par des marchands haoussas, agents de la maison Pagenstecher, fit, à cette occasion, la remarque que, à sa connaissance, le Cameroun est très en retard sur d'autres colonies, comme, par exemple, le Congo belge, pour la préparation du caoutchouc. « Ici, dit-il, il y a des ateliers de séchage dans toutes les factoreries ; au Cameroun, je n'en ai vu aucune, et c'est seulement à la côte de Batanga que je constatai que les produits sont, au moins, lavés à l'eau de mer et empilés dans des tonneaux. »

La zone des savanes contraste avec la zone forestière, non seulement par la végétation, mais aussi par l'état social et politique des populations. L'Islam a constitué là de véritables Etats organisés avec des villes ceintes de murailles : le Woute, grand Etat esclavagiste, boulevard de l'Islam, au Nord de la Sanaga, le Bamoum, entre le Nkam et le Mbam, les sultanats de Banyo, Tibati, Ngaoundere. Le Bamoum renferme 100.000 habitants environ. La capitale, Foumban (1.180 m. alt.), doit avoir, selon Moisel, près de 20.000 habitants ; c'est un grand marché d'ivoire, de caoutchouc, de chevaux. Les Allemands ont fait, aux environs, des essais de culture de coton et de tabac. Les steppes du Noun pourraient convenir à la culture cotonnière, les parties basses inondées, à la production du riz. Les Allemands ont trouvé dans le roi du Bamoum, Joja, un allié toujours fidèle, tandis qu'ils ont rencontré, dans d'autres Etats, une résistance plus ou moins forte. En 1890, le lieutenant von Morgen explora la vallée du Mbam, et fonda un poste à Balinga, près du confluent de cette rivière avec la Sanaga. En 1893, le lieutenant von Stetten s'engagea sur le chemin des caravanes qui conduit de Yaounde à Ngila, centre de commerce de l'ivoire, dans une région fertile,

et à Yoko, poste extrême des Fullahs, et premier village du royaume de Tibati; mais il ne put pénétrer dans cette grande ville, défendue par de puissantes fortifications. Après avoir établi un poste à Yoko, le capitaine von Kamptz réussit à occuper Tibati (1899). Le sultan, dont l'autorité avait été maintenue mais qui demeurait hostile, fut déporté l'année suivante. Les Allemands devinrent alors définitivement maîtres de cette position très importante, au centre des hauts plateaux, au carrefour de nombreuses voies commerciales. Bertoua (850 m.), située aussi dans le domaine de l'influence haoussa, avait été visitée, en 1897, par le capitaine de Carnap et par le Français Perdrizet. Des factoreries allemandes se trouvent dans le Bamoum (*Compagnie du Nord-Ouest*), à Yoko (*Compagnie africaine*, et *Compagnie Randad et Stein*), à Tibati (*Compagnie Randad*), à Bertoua et Dendeng (*Compagnie brémoise de l'Afrique occidentale*, et *Compagnie Randad*).

Tandis qu'au Sud le plateau s'abaisse par gradins, au Nord il est bordé généralement par des chaînes de montagnes, à travers lesquelles les rivières se sont ouvert des passages. Sur le front Nord-Ouest, les masses montagneuses, profondément entaillées par l'érosion, s'effrangent en promontoires séparés. La route de Banyo (1.100 m.) à Gaschaka (350 m.) s'enfonce dans un véritable golfe; de même la route de Banyo à Kontcha (420 m.), à l'ouest du massif du Genderou (2.000 m.) et la route de Tingere (1.130 m.) à Kontcha. La différence de niveau entre ces deux dernières villes est de 710 mètres. A l'Est du Mao-Deo et de Kontcha, se dresse d'abord le massif de l'Almi (1.600 m.), puis s'allongent plusieurs chaînes parallèles, dont la plus avancée, semblable à une véritable muraille, est la chaîne de Mana (1.800 à 2.000 m.). La ligne des hauteurs est ensuite coupée par le Faro. Cette rivière descend de 400 mètres en 30 kilomètres, avant d'atteindre le bord du plateau (alt. 500 m.). Celui-ci se relève dans la chaîne de Mbang. Les routes, partant de Ngaoundere (1.120 m.) vers le Nord, présentent de fortes déclivités, avant d'arriver en plaine (Telere 620 m., Tapare 275 m.). La chute du plateau devient moins brusque au-dessus des plaines de Bubandjida et du pays Laka.

En avant des chaînes bordières apparaissent des soulèvements isolés, que l'érosion a détaché de la masse des plateaux: monts Chebchi (2.000 m.), Atlantika (1.400 m.) et Toja, au sud de Yola, et le massif de Ssari (2.200 m.), à l'Est du Faro.

### Adamaoua et pays du Tchad.

A l'exception de ces massifs insulaires et des monts basaltiques du Mandara, s'étend, de la lisière des plateaux jusqu'au Tchad, une vaste plaine, ancien bassin de cette mer intérieure. La partie la plus basse, la vallée de la Bénoué, à l'Ouest de Rei-Bouba et de Adoumre, est à un niveau au-dessous de 250 mètres. A la saison des pluies, le fleuve a 1.500 mètres de large, quand il reçoit le Faro qui en a 800. Le pays au Sud, jusqu'à Rei-Bouba, est la steppe, avec arbres à feuilles caduques, comme le baobab, avec buttes couvertes de brousse, et maigres forêts-galeries, où pousse le dattier. Les dépressions, au sol argilo-sableux, forment de fertiles champs de labour (*schollenland*). Telles sont les vallées du Mao-Deo et du Mao-Biga, greniers à blé du lamidat de Banyo. Kontcha, avec ses grandes cultures de maïs, produit sur le voyageur une impression favorable, mais la ville est à demi-ruinée et déchue. Au Nord-Ouest de Garoua, s'alignent, du Nord au Sud, des escarpements de grès, entre lesquels se creusent des vallées marécageuses. Ailleurs, au delà de la Bénoué, domine le gneiss gris; la brousse le recouvre dans les parties élevées. Les pays Demssa, Mendif, Maroua sont de véritables plaines, aux vallées encaissées. Au Nord des monts Mandara (600 mètres), dans le Bornou, c'est la plaine immense, tour à tour marécageuse et poussiéreuse. Au début de la période pluvieuse, en mai, le sol se recouvre de moissons et de riches prairies où paissent de nombreux troupeaux. Le maximum des pluies se produit en juillet. Le sol disparaît, alors, sous une nappe d'eau, qui atteint jusqu'à 0 m. 40. Les eaux du Logone emplissent les deux grandes cuvettes du pays Mousgou et du pays de Karnak-Logone. La saison sèche venue, un vent froid souffle presque constamment de l'Est; le thermomètre descend, la nuit, jusque près du point de glace, et monte rarement, le jour, à plus de 20 degrés. Le sol, alors, se fendille, se crevasse. C'est la « terre cassée ».

La population est composée de trois éléments : aborigènes, païens; Foulbés et Kanouris et Haoussas. Les premiers, ou se sont retirés dans la montagne, comme les monts du Mandara, ou bien se sont soumis aux conquérants et mélangés avec eux. Les Foulbés, dominateurs, ont été groupés, au début du XIX^e siècle, en une grande confédération par un chef nommé Adama, le fondateur de l'Adamaoua. L'émir, résidant à Yola, commandait à de nombreux feudataires, ou lamidos; il payait lui-même, tribut à l'empereur de Sokoto. Approximativement, les limites de l'Adamaoua sont celles du bassin supérieur de la Bénoué; elles embrassent toute la partie Nord du plateau. Le Bornou est habité par les Kanouris et par des tribus nomades : Bororos et Arabes Schoua.

Le Bornou et l'Adamaoua sont entrés dans la géographie à la suite des explorations scientifiques de Barth, de Nachtigal et de Flégel. Le premier (1851) vit le cours inférieur du Logone, et la Bénoué à son confluent avec le Faro. Le second (1869-1873) recueillit des informations sur le cours moyen du Logone. Flegel (1879-1885) remonta la Bénoué jusqu'à sa source, et parcourut les sultanats de Ngaoundéré, Bayno, Gaschaka et Kontcha. Quand il entreprit son troisième voyage, son devancier, Nachtigal, avait pris possession, au nom de l'Empire, de la côte du Cameroun; il appela l'attention de ses compatriotes sur l'Adamaoua. A partir de 1890, le Tchad devint le but d'une course héroïque entre les explorateurs des

trois nations qui se disputaient l'influence dans l'Afrique centrale. Les Allemands organisèrent au Cameroun les deux missions du docteur Zingraff et du lieutenant de Morgen ; elles échouèrent l'une et l'autre. Zingraff fut battu par les Bafut et les Bandeng, et recula jusqu'à la côte. Morgen tefita la traversée du plateau, mais le caractère dénant des musulmans rendait difficile la pénétration de ce côté; il se rabattit à l'Ouest, vers la Bénoué, qu'il atteignit à Ibi, mais n'alla pas plus loin. L'Angleterre avait su faire admettre par nous ses prétentions à la possession du Soudan central, au Sud de la ligne Saï-Barroua (traité de 1890), mais, au Nord de cette ligne, les routes du désert nous étaient ouvertes. Ouverte aussi était la voie fluviale de la Bénoué, où, comme dans tout le bassin du Niger, la liberté de la navigation avait été reconnue. Nous disposions d'une troisième base d'opérations : la voie du Congo. Avec une décision admirable, les Français tirèrent parti de ces avantages. Le *Comité de l'Afrique française* confia au lieutenant Mizon la tâche de découvrir une communication fluviale entre la Bénoué et le Chari, puis de revenir par la Sangha, afin d'établir les droits de la France sur les pays du Tchad. Cette entreprise devait se relier à celle du capitaine Monteil, qui avait pris pour objectif la ligne Saï-Kouka, et aux entreprises de Crampel, Nebout et Dybowski, qui allaient de l'Oubangui au Chari. Mizon arriva, par la Bénoué, à Yola, le 20 août 1891; il y séjourna jusqu'au 15 décembre. Il gagna ensuite Ngaoundéré (janvier 1892), franchit la ligne de partage entre les bassins de la Bénoué et du Congo, puis, par Gaza, rejoignit l'expédition dirigée par de Brazza, au confluent du Kadéi et du Mambere (avril). A cette date, le capitaine Monteil, ayant accompli un voyage comparable à celui de Barth, était reçu par le cheik de Kouka, la capitale du Bornou. Quelques mois plus tard, Maistre, exécutant le plan de Crampel, découvrait le Gribingui et le cours supérieur du Chari, et retrouvait les itinéraires de Barth, de Nachtigal et de Flegel. Quittant le Logone à Laï, il prenait la direction de Lame et de la Bénoué et parvenait à Yola (janvier 1893). Une troisième exploration aboutissait en ce point, celle de Ponel, qui refit en sens inverse le voyage de Mizon, suivant l'itinéraire Bania, Gaza, Ngaoundéré; un traité de protectorat fut signé par l'émir de Yola. Ainsi, par les trois côtés : Soudan, Congo, bas Niger, nos couleurs étaient arrivées sur la Méditerranée africaine. Toutes nos possessions du continent noir devaient, semblait-il, communiquer sans interruption. « L'hinterland du Cameroun était fermé », disait Mizon à son retour, et, au banquet qui lui fut offert, M. Etienne jugeait ainsi les résultats de sa mission : « Nous acquérons une influence exclusive sur tous les territoires qui se trouvent à l'Est de l'itinéraire parcouru par Mizon, entre Yola et le Congo; ces territoires, qui comprennent l'important royaume de l'Adamaoua, sont désormais placés sous l'influence française. »

Cependant, le comité allemand du Cameroun avait décidé d'envoyer dans l'intérieur une expédition dont le but était d'assurer à l'Allemagne l'Adamaoua, et de pénétrer ensuite dans le Baguirmi, en explorant les rives du Chari. En quelques jours, ce comité recueillit 60.000 marks. La direction de l'expédition fut donnée au baron von Uchtritz et au docteur Passarge. Les Allemands trouvèrent des auxiliaires dans les Anglais de la Compagnie du Niger; celle-ci, qui entretenait des rapports très hostiles avec Mizon, et qui retint sa deuxième mission, laissa passer sur son territoire l'expédition allemande. Uchtritz et Passarge furent à Yola en octobre 1893. Le lieutenant von Stetten avait conclu, auparavant, avec le sultan Zoubir un traité dont la valeur fut contestée par le gouvernement français, et dont le gouvernement anglais ne tint nul compte, car il s'attribua la possession de Yola et de la rive occidentale du Tchad, par le traité anglo-allemand du 15 novembre 1893. Ce traité abandonnait aux Allemands tous les territoires à l'Est, quoique l'expédition Uchtritz n'eût pas dépassé Maroua, et

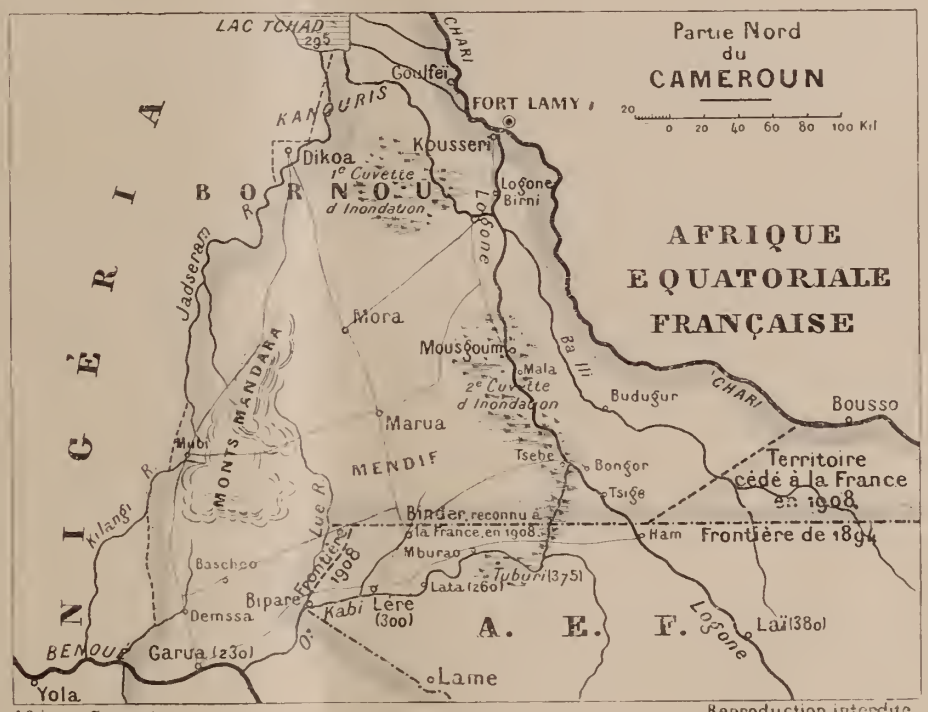

Afrique Française.

Reproduction interdite

quoique, depuis le temps de Barth, aucun Allemands n'eût paru sur les rives du Tchad. Le gouvernement français qui n'avait pas été consulté, s'empressa d'envoyer à Berlin une commission pour soutenir nos droits. Les Allemands invoquèrent l'arrangement de 1885, qui avait reconnu à l'Allemagne les territoires situés à l'Ouest du méridien 12,40; ils prétendaient que cette stipulation était valable, non pas seulement pour le Cameroun méridional, mais pour toute la colonie. Le traité du 4 février 1894 fut un compromis. La France obtint; comme voie d'accès à la Benoué, le Mao-Kebbi et les villes de Lame, Kounde, Gaza et Bania. Le territoire allemand s'étranglait à la hauteur de Bifara, de manière à n'avoir plus qu'une centaine de kilomètres de largeur, pour s'étaler ensuite, au Nord du 10° latitude, sur 500 kilomètres, et finir en « bec de canard » au Chari.

Ce qui avait empêché l'expédition Uchtritz-Passarge de s avancer plus loin que Maroua, c'était le danger causé par les incursions de Rabah. Ce conquérant avait fondé, en 1892, un royaume dans le Bornou; il avait fait de Dikoa, sa capitale, une ville florissante. La victoire gagnée à Kousseri, en territoire allemand, par les troupes françaises du commandant Lamy, renversa, d'un coup, cette puissance redoutable, et ouvrit pour les pays du Tchad, une ère nouvelle de paix (1900). L'activité des explorateurs français ne s'était pas ralentie. Les officiers Lenfant, Kieffer, Loefler, l'administrateur Bruel étudiaient le Bornou le cours inférieur du Logone, le Mao-Kebbi, le Chari et le Bahr-Sahra. Ce sont ces explorations qui firent connaître aux Allemands la valeur du Haut-Cameroun. Ils avaient cherché, de nouveau, à y pénétrer par la Benoué, mais ils se heurtèrent à leur tour, au mauvais vouloir de la Compagnie anglaise, au moment où l'Angleterre ayant occupé Yola, ils éprouvèrent le contact de la puissance anglaise, sur un point où ils ne possédaient encore aucune organisation. Dans certains milieux coloniaux on se laissait aller au découragement. « A notre avis écrivait la *Koloniale Zeitschrift*, on devrait examiner la question de savoir s'il ne serait pas plus avantageux d'abandonner à la France ou à l'Angleterre, contre des compensations ailleurs, ce fameux triangle Caprivi. Il nous resterait au Cameroun un domaine suffisant. » La prise de possession du Haut-Cameroun ne pouvait se faire que par une expédition venue du Sud de la colonie. Le lieutenant Dominik marcha du pays Woute, par Banyo, sur Kontcha et Tchamba, et parvint à Garoua, en janvier 1902. Le colonel Pavel, qui le suivait, continua jusqu'au Bornou. A Dikoa il trouva le capitaine Dangeville, et l'Anglais Mac Carthy Morrogh. Il fut à Kousseri, en mai, et revint par Adoumre, Rei-Bouba, et Ngaoundare. Son rapport faisait un tableau très admiratif des pays parcourus. Toute la contrée au Nord de la Benoué lui parut fort riche avec ses champs à perte de vue, de maïs, de blé, d'arachides, de canne à sucre, de riz et de coton, avec ses nombreux troupeaux. Il dépeignait le Bornou entier, et le pays à l'Est de Maroua comme une vaste et unique plantation de cotonniers. Les parties les plus fertiles lui semblèrent être les rives inondées par le Tchad. L'ivoire ne se trouvait plus qu'en faible quantité; le caoutchouc, et surtout la gomme alimentaient le commerce. Le comité économique colonial, de son côté, se fit renseigner par la mission Bauer et Waldow; elle fut moins optimiste que le colonel Pavel. Le gouverneur de la colonie, de Puttkamer se rendit, en 1903, dans le Haut-Cameroun. Le massif du Mandara déjà visité, en 1902, par Dominik, fut exploré, en 1905, par le capitaine Zimmermann. Le cours inférieur du Logone fut reconnu par les missions allemandes Stieber, von Bulow, Strumpell; des postes militaires furent établis à Bongor, Boudougour, Mani Ilim et Miltou.

La possession de Dikoa ne fut assurée aux Allemands qu'en 1905, lors de la délimitation de la frontière occidentale. Le renversement du sultan de Yola par les Anglais donna l'indépendance à ses vassaux, les lamidos de l Adamaoua allemand ; ils étaient au nombre d'environ 70. Plusieurs durent être soumis par le lieutenant Dominik. Ils furent placés sous la surveillance du résident allemand de Garoua. Une autre résidence a été établie à Ngaoundere. Quant au Bornou, la résidence, d'abord fixée à Kousseri, a été trnsférée à Maroua. Autrefois, les Foulbés s'en allaient dans les montagnes capturer les indigènes et les réduire en esclavage. Les Allemands firent cesser ce régime. Seulement, les montagnards se livrèrent au brigandage, même aux dépens de leurs anciens dominateurs. La troupe coloniale eut souvent à sévir, notamment contre les Namdjis du massif Ssari, qui detroussaient les caravanes et contre les Hina des mont Mandara qui venaient exercer leurs déprédations jusque dans le voisinage de Garoua.

Garoua, qui renferme aujourd'hui 10.000 habitants, n'était encore qu'une localité insignifiante, quand, en 1904, la maison Randad et Stein y fonda une factorerie. La Benoué peut être remontée, jusqu'en ce point, deux mois par an, août et septembre, par des vapeurs monoroues, à fond plat, jaugeant 800 tonnes. La Compagnie Randad envoya a Garoua une de ces embarcations. L'année suivante (1906) la Compagnie anglaise établit, à son tour une factorerie. Elle suscita toute sorte de tracasseries à sa rivale, voulant conserver le monopole de la navigation. En 1911, le gouvernement du Cameroun jugea plus économique, pour ses transports, d'utiliser la voie de la Benoué, en envoyant deux vapeurs à Lokodja, où les marchandises étaient transbordées sur un bateau anglais. Enfin en 1914, la Compagnie Woermann a fondé la *Compagnie de transport Niger-Benoué*, le service fut fait, provisoirement par des allèges et des petits vapeurs ; au mois de janvier 1915 devaient être prêts trois grands vapeurs fluviaux. Cette Compagnie allemande espérait faire une sérieuse concurrence à la Compagnie anglaise. L'exportation consiste en gomme, noix de kola, karité, caoutchouc, ivoire et un peu

de cire. Le Faro est navigable sur 120 kilomètres environ ; au delà il devient impraticable et parcourt une vallée déserte, infestée par la tsétsé.

### Les frontières.
### Les voies de communication.

Le traité de 1894 spécifiait qu'aux lignes idéales, ayant servi à fixer les frontières, on substituerait un tracé, déterminé par la configuration naturelle du terrain. Les opérations effectuées sous la direction du commandant Moll et du capitaine von Seefried, pour la frontière orientale, par le capitaine Cottes et le capitaine Foerster, pour la frontière Sud, préparèrent l'œuvre de la convention du 18 avril 1908.

Les travaux de la commission établirent que Binder, dont les Allemands avaient hâtivement pris possession, se trouve au Sud du 10°, et par conséquent appartenait à la France. Lere fut alors occupé par le lieutenant-colonel Gouraud. En 1903, le capitaine Lenfant avait démontré la possibilité de faire passer une embarcation du Mao-Kebbi, c'est-à-dire de la Benoué, au Logoné, par les marais du Toubouri. Les études poursuivies, depuis, par les missions Audouin, Mercier, Faure et Varigault ont fait voir que cette communication est accidentelle, intermittente et incertaine ; néanmoins cette voie, par laquelle se fit, après 1909 le ravitaillement de nos postes du Tchad, nous rendit des services appréciables. Les capitaines Lenfant, Loefler et Faure reconnurent aussi l'extrême fertilité de cette plaine du Mao-Kabbi, habitée par la dense population des Moundangs. Les coloniaux allemands avaient regretté en 1908, de ne pas avoir adjoint au Cameroun cette riche « colonie », ce chemin naturel de Garoua à Tsebe, sur le Logone. Ils les obtinrent en 1911, et nous cédèrent, en retour, la bande de territoire comprise entre le Ba Ili et le Chari, laquelle complétait la pointe du bec de canard, gagné par nous en 1908.

Le tracé de cette époque attribuait à l'Allemagne un triangle dont le sommet était formé par le confluent de la Wina et du Mbere ; il remontait le cours de cette rivière et contournait à l'Ouest la ville de Kounde, nous laissant aussi Gaza, comme l'avait stipulé la convention de 1894 ; la Sangha devenait la limite du Cameroun, au Sud de Nola, à partir du confluent du Njoué.

Les Allemands avaient suivi, avec un très grand intérêt, les remarquables explorations du lieutenant Lancrenon et du commandant Lenfant. Le premier fut chargé en 1905, par le commissaire général Gentil, de rechercher et d'étudier les routes reliant la haute Sangha à Laï que nous venions d occuper. Parti de Kounde (altitude 900 mètres), il étudia le système hydrographique du Mbere (cours supérieur du Logone occidental) et de ses affluents. Les années suivantes (1906-1907), le commandant Lenfant, allant en sens inverse, de Laï à Carnot, révéla l'existence du plateau de Yade. Situé au Sud du Mbere, formant la partie orientale du plateau de Baya (800 à 900 mètres), le haut plateau, ou massif de Yade (environ 1.200 mètres), est une sorte de Saint-Gothard africain, où prennent naissance la Lom (Sanaga), la Nana (Sangha), le Ouahme, tributaire du Chari, et le Pennde (Logone oriental). Au sortir de la région montagneuse les eaux du Mbere et du Pennde coulent en plaine, sur 600 kilomètres de longueur (altitudes : Baibokoum ; 475 mètres ; Gore : 440 mètres ; confluent des deux cours d'eau : 375 mètres, lac Tchad : 295 mètres). De toutes les voies tentées pour pénétrer de la Sangha dans le bassin du Logone, la plus facile se trouva être celle du Pennde. La route du Congo au Tchad était découverte. Elle rejoint, sur le plateau de Yade, la route de la Sanaga au Tchad Ce système de routes avait trop de valeur, aux yeux des maîtres du Cameroun, pour qu'ils ne s'en assurassent pas la possession, en 1911. « Nous possédons maintenant, écrivait ensuite le capitaine Hutter, la voie d'accès la plus courte et la plus directe, non seulement vers le Cameroun septentrional, mais encore plus loin, vers le Baghirmi, le Ouadaï et les pays du Chari, c'est-à-dire, vers les possessions françaises. » La frontière Est du Cameroun se trouvait portée jusqu'au Logone. Au Sud-Est, on se rappelle assez quelle bizarre configuration imposèrent les visées allemandes. Le « Nouveau Cameroun » projetait deux pointes, deux « antennes » l'une jusqu'à l'Oubangui, l'autre jusqu'au Congo Outre l'avantage d'atteindre directement le grand fleuve, les Allemands obtenaient celui d'agrandir, par l'annexion de la basse Sangha, leur « royaume du caoutchouc ». Les mêmes convoitises leur firent réclamer, en 1911, des territoires au Sud de la frontière de 1908 ; celle-ci se confondait avec le Ntem, le Kom, l'Aïna (cours supérieur de l'Ivindo) ; la nouvelle frontière abandonnait au Cameroun le cours de l Ivindo, jusqu'au Djouah, et, passant au Sud de la Guinée espagnole, aboutissait au rio Mouni. L'acquisition d'une partie de cette baie était précieuse pour les Allemands, la côte du Cameroun méridional étant dépourvue de ports naturels.

L'importance des découvertes, faites par les missions Lancrenon et Lenfant, consistait en ce que d'elles dépendait la facilité de ravitaillement en bétail des régions de la Sangha. Les pays du Sud, privés naturellement de viande, offrent de vastes débouchés aux produits des pays septentrionaux, qui sont des pays d'élevage. Les Allemands, eux aussi, s'étaient préoccupés de l'alimentation en viande du Cameroun méridional. En 1909, on évaluait à 500.000 têtes de gros bétail l'effectif du troupeau, dans les deux résidences de Garoua et de Kousseri. En y ajoutant 200.000 têtes, pour le district de Banyo, on obtenait un chiffre de 700 000, représentant une valeur de 21 millions de marks. Diverses tentatives furent faites pour fournir de la viande, dans la région côtière. Au mois de janvier 1909, une boucherie fut ouverte à Douala. D'après les statistiques officielles, en l'année 1911, 20.000 têtes de gros bétail et 8.000 de petit bétail furent amenées de l'Adamoua dans le Sud.

Après l'acquisition du « Nouveau Cameroun »,

la question des voies de communication, longtemps négligée, passa à l'ordre du jour. On se mit à étudier des voies de chemin de fer; en même temps le Comité économique colonial organisait une mission scientifique, à l'effet de rechercher dans quelle mesure les voies navigables pourraient compléter les voies ferrées. On résolut de procéder avec la plus grande énergie à la construction de celles-ci; afin d'aller plus vite, il fut proposé que l'Etat avançât les capitaux nécessaires à la colonie, au lieu que ce fût celle-ci qui empruntât. Le projet, préparé par le gouvernement, allait être soumis au Reichstag, à la session d'automne de 1914. On sait quel était le programme de travaux à entreprendre, lesquels doteraient la colonie d'un réseau de 2.800 à 3.000 kilomètres de chemins de fer. Ce programme a été discuté et critiqué, en dernier lieu, au mois de juillet 1914, par M. Kolbe, dans une revue nouvelle: *Das Gröessere Deutschland. La plus grande Allemagne.*

Afrique Française. Reproduction interdite.

des monts Manengouba ou *Nordbahn* jusqu'à Foumban seulement. Des difficultés techniques s'opposent, au dire des ingénieurs, à son extension vers le Nord, dans la direction de Garoua. La *Mittellandbahn* devait être continuée, au delà de Mbalmajo, par Akoafim, vers Ouesso. « Le but était de relier à la côte le bassin de la Sangha, et, en même temps, de contrecarrer le projet français visant à mettre le Sud du Cameroun dans la dépendance des ports français, par une ligne aboutissant à Ouesso ». On envisageait, pour l'avenir, le prolongement vers Ipfondo, sur l'Oubanghi et la Nouvelle-Anvers, de manière à raccorder à Douala le Congo navigable. A Mbalmajo, ou en un point situé à l'Ouest de ce lieu, devait se détacher une seconde ligne, conduisant par Bertoua à Nola; comme pour la ligne précédente, on prévoyait un prolongement futur jusqu'à l'Oubanghi, jusqu'à Singa. Mais Nola a beaucoup perdu de son importance, par suite de la crise du caoutchouc, et, d'ailleurs, ce lieu n'est accessible, pour la navigation, que pendant une partie de l'année. Aussi M. Kolbe jugeait-il que cette ligne servirait surtout au transport du bétail et à l'alimentation des districts pauvres en viande. De Bertoua était tracée, en projet, une troisième ligne passant par Kounde et Rei-Bouba, pour gagner Maroua et Mora. A cette ligne étaient rattachées, par des embranchements, d'un côté Dikoa, Ngaoundere et Tibati, de l'autre Kousseri et Gore. Des embranchements dirigés dans le sens de la latitude, faisait observer M. Kolbe, rendent peu de services parce qu'ils relient entre eux des pays de climats semblables. De plus, pour Tibati et Ngaoundere, villes situées à la lisière des pays d'élevage, il en résulterait cette anomalie que les marchandises, destinées à la côte, devraient, d'abord, prendre la direction opposée à celle-ci, avant de subir un transbordement. Il serait préférable pensait M. Kolbe, de desservir Tibati et Ngaoundere au moyen de la *Nordbahn* poussée au delà de Foumban. Celle-ci devrait, il est vrai, descendre dans la vallée du Mbam, pour remonter ensuite sur le plateau; mais cet inconvénient ne serait-il pas compensé par l'avantage de trouver ici d'excellentes terres alluviales, propres aux plantations, dont les produits alimenteraient le trafic? Et si la *Nordbahn* arrivait à Ngaoundere, pourquoi ne la continuerait-on pas jusqu'à Garoua? On peut objecter que la section Ngaoundere Garoua serait plus difficile à construire et à exploiter que la section Kounde-Garoua; cependant les deux lignes auraient à descendre du plateau, pour aborder la vallée de la Benoué; et puis, à supposer que les dépenses de construction fussent plus élevées dans le premier cas, les frais d'exploitation seraient moindres, le tracé au départ de Douala, étant plus court que par Yaounde et Bertoua. Enfin ce prolongement de la *Nordbahn* aurait sur le projet gouvernemental. l'avantage de mieux ouvrir au commerce toute la partie occidentale de la colonie.

L'adoption de ce contre-projet aurait pour conséquence de rendre inutile la ligne Bertoua-Kounde. A celle-ci, M. Kolbe proposait de substituer une ligne allant directement de Bertoua à Gore, ou à un autre point de la vallée du Pennde. Cette dernière permettrait de « pacifier et de relier à la côte, par le chemin le plus court, les territoires nouvellement acquis, incomplètement soumis, extrêmement riches et habités par une population dense, laborieuse et très avancée en matière agricole. » Pour ce motif, M. Kolbe repoussait le projet gouvernemental, d'après lequel Gore était atteinte, au moyen d'un embranchement suivant la vallée de la Wina. « La ligne Douala-Gore-Fort-Archambault pourrait très bien, dans l'avenir, devenir une section d'un chemin de fer transcontinental dont la partie terminale existe déjà dans les chemins de fer du Soudan oriental. Si nous construisons, ou si les Français construisent cette ligne jusqu'à Fort-Archambault, il ne manquera que la section Fort-Archambault-El-Facher-El-Obeid pour la raccorder aux chemins de fer soudanais. La voie Fort-Archambault-Douala est la plus courte qui soit pour aller du centre des pays du Chari-Tchad à la côte. Aucune autre ne peut lui faire concurrence ». Aussi M. Kolbe pensait-il que tous les produits de cette région seraient exportés par là, et que le gouvernement français, lui-même, choisirait cette route pour une partie, au moins, de ses transports.

La partie du Cameroun située au Nord de Gore serait-elle, ainsi, suffisamment ouverte au commerce? se demandait M. Kolbe; et il répondait que, pour en juger, il faudrait savoir jusqu'où le Logone est navigable. « Dans l'assemblée générale de la Société coloniale, l'on a dit qu'il ne faut pas trop compter sur la navigabilité des fleuves. C'est vrai. Ce n'est pourtant pas une raison pour ne pas faire étudier le Logone. La France a bien dépensé un million de francs pour étudier le Chari et ses affluents, preuve de la valeur qu'elle attribuait à cette voie navigable. » Dans le cas où le Logone ne pourrait être utilisé, M. Kolbe pensait que le mieux serait de construire un chemin de fer parallèle à cette rivière et menant à Lere ou à Binder, de manière à ouvrir le pays Laka, « qui, d'après M. Solf, a plus de 2 millions d'habitants. La longueur totale du réseau aurait peut-être, par là, de 200 à 300 kilomètres de plus que la longueur prévue par le gouvernement; mais, par ce moyen, l'on coloniserait les pays les plus peuplés et les plus avancés du Cameroun dans l'ordre économique. »

L'examen de ces projets de voies ferrées montre, d'abord, que le gouvernement et les coloniaux allemands n'avaient pas seulement en vue le Cameroun; ils s'étaient proposé d'étendre la mainmise économique de l'Allemagne sur les colonies voisines, sur nos territoires du Chari-Tchad, sur le Moyen-Congo belge, et même sur le Soudan oriental, s'assurant ainsi tous les avantages des agrandissements territoriaux obtenus en 1911. En second lieu, la disposition des lignes projetées qui, vers l'Ouest, se soudent en une artère maîtresse aboutissant à Douala, révèle l'intention du gouvernement allemand de concentrer tout le commerce de la colonie dans cette ville, dont il

avait l'ambition de faire le plus grand port de toute l'Afrique occidentale.

CAMILLE MARTIN.

*VILLES D'AFRIQUE*

# BONDOUKOU

Quel contraste étrange elle forme, cette petite cité musulmane, avec les agglomérations primitives aux cases couvertes d'herbes et de feuilles de palme de la Côte d'Ivoire méridionale et centrale ! Avec ses maisons en terre, ses argamasses basses et crénelées, ses minarets et ses colonnades pointues elle fait songer à une termitière gigantesque, isolée dans la pleine brousse, rongée, déchiquetée, ruinée sous l'effet des intempéries. Et, cependant dans la grossièreté des bâtisses flanquées d'épaisses pyramides quadrangulaires à forme d'obélisque, dans le parallélisme de ses terrasses et des longs murs qui séparent chaque quartier, Bondoukou décèle un semblant de civilisation, donne dans son ensemble une impression singulière de régularité presque artistique.

Petite cité sainte, extrême avant-poste de l'Islam en pays païen, blottie à l'orée de la forêt, au pied d'un massif de montagnes l'encerclant au Nord, au Sud et à l'Ouest, elle est dissimulée par un rideau de végétation qui épouse les sinuosités infinies d'un marigot capricieux. Les quelques bombax qui la dominent sont si hauts, si puissants par rapport à ses maisons qu'on se demanderait pour un peu si celles-ci sont habitées par des Lilliputiens ou si ceux-là sont d'extraordinaires géants de la flore tropicale.

De l'aube où la cité s'éveille dans les brumes à la tombée du jour où sur les terrasses stagne la fumée bleue qui lentement monte droite des foyers et couvre la ville d'un voile épais, de la saison des pluies où les murailles sont décrépies et rougeâtres à la saison de sécheresse où la ville reprend çà et là sa blanche parure, Bondoukou subit une perpétuelle métamorphose. Les montagnes de Zanzan et de Sapia lui sont un cadre de rêve par la variété de leurs tons violets et lilas qui se confondent parfois avec les grisailles des brouillards lointains.

A l'exception de quelques rues larges et rectilignes que l'on reconnaît tracées ou rectifiées par des Européens, la ville est sillonnée d'impasses au sol latéritique et rocheux, tortueuses et parfois si étroites que deux individus n'y pourraient circuler de front. Des murs s'échappent d'innombrables et longues gargouilles d'écorce faites pour déverser, le cas échéant, la pluie tombée sur 2.000 à 3.000 mètres carrés de terrasses dans les ruelles alors transformées en ruisseaux torrentueux.

En bordure des argamasses sont plantés une infinité de petits pâtés de terre à forme conique dont les plus gros sont du volume d'un pain de sucre. Ils supportent à leur sommet le plus souvent une brindille de bois, quelquefois un œuf d'autruche, une vieille lampe, une tasse et parfois même sont recouverts de vases de nuit.

Chaque quartier forme un îlot de cases, de cours, de passages et de places. Et tous ces cubes de terre, toutes ces flèches quadrangulaires et ces pâtés coniques, toutes ces murailles lézardées incrustées de vieilles assiettes, rappellent, avec les rares coiffes de dattier qui en surgissent, quelque bourgade des pays africains du Nord.

En Côte d'Ivoire, Bondoukou et Kong sont sœurs par leur aspect et leurs habitants. La première est plus cachée, bâtie dans une campagne sylvestre et accidentée, alors que la seconde repose dans une vallée découverte devenue presque une plaine, tant elle est effacée par les temps.

*
* *

Pour connaître les gens d'une cité noire et de ses environs, rien ne vaut une visite à son marché. Celui de Bondoukou est situé sur une belle et vaste place en rectangle aux grands côtés de laquelle s'élèvent de longs et spacieux abris à couverture de paille supportée par des colonnades de rônier.

Sous l'un de ces abris se tiennent les bouchers dont les étals attirent des multitudes de mouches et l'unanimité des charognards de la ville. Oh ! ces oiseaux informes à tête dénudée et grise, si laids, si effrontés, si gauches dans leur sautillement ! On les laisse vaquer en paix parce que, après tout, ils ont leur rôle ici-bas. Ils sont les nettoyeurs de la ville, on les trouve là dès l'ouverture du marché, on les trouve plutôt à l'endroit où le bétail est abattu, on les rencontre dans les amas d'ordures, partout enfin où s'échappent des relents de chair et de sang en décomposition. Et, le soir, on les voit remonter lourdement à leur perchoir, à grands et lents coups d'ailes; ils vont vers les hautes cimes où ils sont les sombres ornements des bombax squelettiques et des baobabs mastodontes.

Près des bouchers sont installés des Soudanais marchands de pagnes, de couvertures du Mossi, de bagues, de bracelets de cuir, de fer et d'argent, des ambulants venus de Coomassie pour vendre au détail divers articles européens (fil, allumettes, pétrole, etc.).

Le second abri est surtout occupé par des femmes qui nonchalamment filent du coton dans l'attente de l'acheteur. Elles vendent des produits vivriers, et, selon la saison, des ignames, des boules de beurre de karité, du coton, du riz, des arachides, des bananes, des papayes, du manioc, des oranges, du piment, des épis de maïs, du soumbara, des chenilles séchées et des champignons. Un peu plus loin d'autres femmes prépa-

rent des crêpes de maïs, et, près d'elles, des étrangers de passage, des Mossis surtout, offrent pour quelques cauris du poisson sec, de la galène, du sel, des perles, des colas et des fagots de bois.

On trouve de tout dans ce marché. L'aveugle du Pont-des-Arts y flairerait son collègue. Un coiffeur y a installé son salon. Moyennant quelque monnaie, il passe comme au papier de verre le bouclier encéphalique de ses clients peu exigeants. Il est en même temps préposé à la circoncision des jeunes dioulas et opère le jour où l'Almamy gratifie l'enfant d'un nom. Son intervention chirurgicale vaut aux parents du bambin une dépense de 400 à 500 cauris et l'offre d'un morceau de mouton.

Dans cette foule qui va et vient parmi les cabris et les porcs en quête de détritus ou assoupis sous le soleil dru, que de commérages, principalement lorsque tous les dix jours se tient le grand marché! Quelle occasion pour les femmes dioulas de se montrer dans toute leur beauté avec leur coiffure en cimier fixée pour trois semaines à la graisse de karité et couverte d'un long voile blanc, bleu ou jaune tombant non sans élégance sur les épaules et le long du corps ! Elles stationnent en groupes et bavardent tandis qu'elles tiennent en équilibre une calebasse ou un plateau, dans un geste d'Egyptienne, sur la paume de la main renversée, le bras plié et encerclé de lourds bracelets d'argent s'échappant avec grâce du voile de linon.

***

Bondoukou viendrait de Gotogo et ce nom est d'ailleurs celui sous lequel la ville est connue des Soudanais. Gotogo viendrait lui-même de *Goutouany* qui, en coulango, signifie « quelqu'un vient derrière ». Plusieurs versions expliquent l'origine de ce mot.

Il y avait, dit-on, non loin du quartier des forgerons un campement de chasse où habitaient des Gbeins. Des étrangers, s'adressant à l'un des chasseurs, lui demandèrent le nom de son village, et celui-ci, ne comprenant pas, aurait répondu *Gou tou any*. Les étrangers appelèrent ainsi l'emplacement. De *Gou tou any* on fit Gotogo que les Dioulas appelèrent Bondoukou. En disant *Gou tou any*, le Gbein aurait voulu expliquer que le campement était un point de passage, et que beaucoup de monde passerait encore derrière les étrangers qui l'interrogeaient.

L'autre version tient davantage de la légende. Il est près de Bondoukou du côté Nord deux marigots. Quand on passait le premier, raconte-t-on, il disait : *Danlé?* (Tiens, tu passes aujourd'hui ?) — Le deuxième marigot disait : *Ouambo* (Que tu es fatigué !). Et le premier habitant établi à Bondoukou disait : *Gou tou any* (Quelqu'un vient derrière). Ce qui signifiait qu'étant donnée la bonne situation du campement, nombreux seraient ceux qui viendraient encore s'y installer à la suite du nouvel arrivant.

« Bondoukou ou Bitougou, a écrit Binger est plus ancienne que Djenné ; sa fondation est antérieure à 1043 (1). » Suivant d'autres auteurs la ville ne serait vieille que de cinq siècles.

Une bonne partie des musulmans vinrent de Begho en Gold Coast, cette ville ayant été abandonnée à la suite d'une querelle de femmes qui divisa ses habitants.

La conquête des Abrons, puis celle de Samory marquent les faits saillants de l'histoire de Bondoukou jusqu'à l'établissement de l'autorité de la France dans le pays. Celle-ci fut précédée des explorations de Treich-Laplène en 1888, de Binger au mois de décembre de la même année, lequel visita de nouveau la ville en 1892. De 1896 à 1897, un détachement anglais, commandé par un colonel, campa au Sud de Bondoukou où peu après son départ arrivait l'administrateur Clozel qui y installait le premier chef de poste, M. Lamblin.

La résidence et ses annexes furent construites en 1898, en bordure de la ville, dans sa partie Nord-Ouest. Pour des raisons sanitaires, principalement à cause de la proximité du ruisseau Ouambo à sec une partie de l'année, le poste, devenu chef-lieu du cercle de Bondoukou, fut transféré, une dizaine d'années plus tard, sur le plateau de Faraka (en mandé : sur la roche), de constitution latéritique, à peu près dénudé, situé au Nord de l'agglomération, à 500 mètres environ de celle-ci.

De l'ancien poste, il ne subsiste aujourd'hui que de pauvres vestiges, des cases devenues l'école, le bureau des postes et télégraphes et le gîte d'étapes. Il reste dans ses environs des tapis de gazon d'Australie, de magnifiques allées de citronniers, d'orangers, d'acacias et de flamboyants dont les grosses inflorescences rouge sang, en certaines époques de l'année, jonchent le sol de leurs fleurs. Cet ombrage, cette fraîcheur, ces fleurs faisaient de Bondoukou le poste envié, le séjour enchanteur, l'oasis délicieusement reposante.

L'emplacement nouveau de la résidence et du poste est mieux exposé à la brise de l'Ouest; mais assez loin du village, isolé et sur un sol aride, il n'aura jamais, quoi qu'on fasse, la beauté du premier. Et combien à Bondoukou plus qu'ailleurs peut-on se rendre compte de l'effrayant provisoire des efforts réalisés par tant d'Européens. Que de labeur, d'ingéniosité et de persévérance représente à lui seul cet ancien poste réduit à quelques allées d'arbres, à un îlot de verdure, à quelques pans de mur en brique sèche.

La moyenne annuelle de la température de Bondoukou est de 26°8 à 27°. Les nuits sont en général fraîches, les minima oscillant de 17° à 23° tandis que les maxima varient le jour de 25 à 37°. L'amplitude des températures extrêmes de vingt-quatre heures est de 9° à 13°. Entre les mois de mars et de novembre la température minima observée (1914) a été en août de 16°8 (mois le plus frais avec 25°2 de température moyenne), la température maxima observée a été

(1) Binger, *Du Niger au Golfe de Guinée*, page 161.

de 58° en avril, mois le plus chaud (moyenne 28°6).

Les vents dominants sont d'Ouest. L'harmattan du Nord-Est se fait sentir surtout en janvier, et les tornades font des apparitions fréquentes en octobre et novembre.

Le ciel, généralement limpide après le coucher du soleil, est assez couvert le jour. L'atmosphère est souvent d'apparence brumeuse, mais ce phénomène est dû à la présence dans l'air d'une nuée de parcelles microscopiques de mica faciles à recueillir sur une plaque de gélatine préalablement mouillée.

Les pluies annuelles ne dépassent pas 1 m. 30 à 1 m. 50, et l'état hygrométrique varie dans les limites de 55 à 80.

Les premiers Européens venus à Bondoukou ont signalé les eaux de l'endroit comme mauvaises. Ils les disaient empoisonnées fréquemment par les racines d'un arbre commun à la région : l'*Erythrophleium guineensis*. Il est évidemment regrettable de ne pouvoir utiliser les sources fraîches qui jaillissent du pied des massifs ferrugineux situés à quelques kilomètres au Nord de la ville. Mais l'eau des puits, une fois filtrée ou bouillie, est aussi potable et pas plus mauvaise que celle commune dans la majorité des postes de la Côte d'Ivoire. L'état sanitaire de la population européenne de Bondoukou est au reste satisfaisant pendant la plus grande partie de l'année.

La population fixe de Bondoukou, évaluée à 2.800 habitants, comprend des éléments des races les plus diverses où dominent nettement les Mandés-Dioulas, au nombre de 2.500 environ.

Les Gbeins forment un groupement de 80 individus et paraissent être les vrais autochtones.

Les Gans ou Wandaras, dont le nombre ne dépasse pas 150, occupent de petits campements de culture, aux environs de la ville. Ils ont un dialecte propre et leur chef, Bandara Massa ou Sié Coffi, est le maître de la terre. Il veille à ce qu'elle ne soit pas souillée, chaque souillure (adultère, vol, etc.) donnant lieu à un sacrifice au fétiche de la terre. La population, même musulmane, est soumise envers lui à certaines obligations coutumières. C'est ainsi que les bouchers dioulas ne peuvent tuer un bœuf ou tout autre animal domestique (mouton, cabri) sans remettre au boy envoyé par Sié Coffi une pièce de viande que celui-ci distribue aux gens de sa cour.

A ce propos, il convient de constater que l'almamy, mais à titre de chef religieux des musulmans, a lui aussi une part obligatoire de tout animal tué, de préférence un morceau de cou et de foie.

Les Gorombos, avec leur chef Kri Coffi, disparaissent peu à peu et ne sont plus qu'une trentaine. Ils parlent gan et sont apparentés aux Wandaras.

Vient ensuite l'élément musulman provenant de Begho et qui est le plus important. Il comprend :

Les Noumourous ou forgerons, les Ligbis, partis presque tous à Dabakala avec leur chef Sanoussi après la conquête de Samory, les Huélas et les Dioulas proprement dits (Kari Dioula et Wattara), enfin les Malaras ou Haoussas.

Les musulmans sont répartis en neuf quartiers : Timité, Donzo, Koumala, Malara, Kari Dioula, Koumpraya, Koko, Neneya et Huéla.

Au Nord de la ville, non loin du plateau de Faraka, se trouve une agglomération de paillottes qu'habitent, au nombre de 300 environ, des gens de tous les coins du Soudan méridional et de la haute Côte d'Ivoire, Djiminis et Diamalas de la région de Dabakala, butin des bandes de Samory, vendus en Gold Coast et venus par la suite à Bondoukou trouver la liberté, Pallakas, Tagbas et Senoufos, de la région de Koroko. Isolés, minables, craintifs, agriculteurs laborieux, fétichistes en majorité, ils sont méprisés des Dioulas et vivent sous notre protection ainsi que dans un village de liberté.

Les Dioulas de Bondoukou montrent assez peu de dispositions pour le travail. A toute heure du jour, on les trouve nombreux accroupis le long des murs en contemplation du néant ou occupés béatement à égrener leur chapelet.

Les professions les plus recherchées sont sans conteste celles de pédagogue près des écoles coraniques et de marchand ou colporteur. Du Karamoko et du commerçant, quel doit être le plus considéré ? C'est là l'objet de discussions fréquentes. Le premier prétend qu'Allah lui saura gré d'avoir passé son existence à prier et à enseigner la prière ; le second déclare que les bénéfices qu'il réalise lui permettront d'avoir des funérailles convenables qui lui assureront un au-delà merveilleux.

On peut évaluer à près de 200 le nombre de bambins, fillettes mais garçons surtout, qui fréquentent les huit écoles coraniques élémentaires de la cité. Ils y travaillent — oh ! sans crainte de méningite — le matin et le soir, sauf le mercredi après-midi, le jeudi matin et après-midi, le samedi matin.

Une école coranique d'enseignement supérieur se trouve dans chacun des quartiers de Donzo, Coumbala et Timité, ce dernier étant la pépinière des marabouts de renom, celui où sont choisis les « Almamy ». Les études y sont poussées assez à fond par des Karamokos qui ont été compléter leur instruction arabe en Gold Coast à Duïa.

La plupart des Karamokos vivent de la vente de gris-gris aux populations fétichistes du pays. Certains notables Abrons et Coulangos en sont couverts aux jours de fête et portent autour de la tête de volumineux grimoires écrits à l'encre rouge et noire qu'ils ont dû payer fort cher à n'en pas douter.

Les teinturiers et les tisserands entrent également dans la catégorie des indigènes jouissant d'une certaine considération. Les premiers habitent le quartier haoussa de Malara et travaillent à 38 puits. Les feuilles qu'ils utilisent pour la teinture sont pilées, transformées en grosses boules, jetées dans les puits remplis d'eau qu'on agite avec de longues perches pour activer

la dissolution des couleurs. Puis ces boules retirées des puits sont séchées, transformées en briques mélangées à du beurre de karité et à de la graisse de cabri, lissées avec des cailloux pour fournir un damage cimenté excellent. Les tisserands sont la plupart étrangers à Bondoukou. Ils viennent de Kong ou des villages coulangos des environs. La teinture d'un pagne ordinaire coûte 3 francs, le tissage 3 francs, la couture des bandes 0 fr. 50 et le pagne se vend dans l'Indénié à Aboisso, dans l'Attié et sur les marchés anglais jusqu'à 15 francs. Le principal bénéfice est réalisé par le teinturier et le vendeur. Le tisserand gagne peu.

On trouve dans la ville quelques savetiers, quelques bijoutiers qui travaillent surtout l'argent; dans les quartiers de Coumbala et de Huéla des fabricants de paniers et de nattes.

Puis viennent les métiers méprisés de boucher et de forgeron. Ceux qui exercent cette dernière profession forment comme dans toute la haute Côte la caste des noumourous. A Bondoukou, ils n'extraient pas le fer de la latérite et n'emploient que de vieilles ferrailles pour la fabrication d'outils agricoles, Leur enclume ou sukulu est l'un des fétiches inspirant le plus de crainte aux gens du pays.

Enfin, parmi les principales cultures de la région, il convient de citer celles de l'igname, du maïs et du coton.

Attirer l'étranger, l'amener à stationner le plus longtemps possible chez lui, paraît être le plus grand souci du Dioula de Bondoukou. C'est ce qui explique, en dehors de l'influence de la nature et du milieu, son goût tout particulier pour les réjouissances à tout propos en dehors même des beaux clairs de lune et des fêtes annuelles des pintades, de l'eau, du ramadan, des jeunes filles, des mariages, du mouton, etc... Cette misère dorée saisit toutes les occasions pour s'endimancher, s'affubler de boubous sensationnels, esbroufer sa clientèle de passage.

Une physionomie intéressante domine cependant la masse de la population; c'est celle de l'Almamy Kounandy Timité dont l'influence religieuse s'étend non seulement sur l'élément musulman de la circonscription, mais sur des villages islamisés de la Gold Coast (Dienéné, Tougoula (Wanohi), etc.) Agé de 56 à 58 ans, intelligent, lettré, orgueilleux, dévoué à notre cause, Kounandi a été pour nous un auxiliaire précieux lorsque vers 1896 les Abrons manifestèrent quelque turbulence. Son prestige moral s'exerce même sur les Coulangos et les Abrons, et il jouit près de leurs chefs d'un ascendant personnel incontestable. L'intérêt qu'il a porté de tout temps à l'évolution de notre administration est vu d'un assez mauvais œil des notables des quartiers dioulas de la ville confinés dans la routine. Ne lui ont-ils pas interdit, il y a quelques années, de porter des sandales brodées d'or et de fréquenter l'école française sous prétexte que la coutume ne le prévoyait pas (1)?

(1) Le Campion (1906).

En somme, l'Almamy a des allures d indépendance contrastant assez avec l'austérité qui convient à un chef religieux.

Kounandi Timité s'est de plus trop occupé de commerce sans doute dans l'espoir d'arriver à faire face aux dépenses que nécessite son train de vie. Soit qu'il ait voulu spéculer sur les bœufs, les colas ou le karité, il a toujours fait de mauvaises affaires et s'est endetté. Cette situation l'a mis parfois en si fâcheuse posture qu'il a tenté sous divers prétextes de s'installer hors de Bondoukou. L'obligation d'y séjourner que lui imposent les chefs de quartier par la menace de le remplacer ne lui a jamais permis de réaliser son projet.

Bondoukou était un gîte d'étapes important pour le caravanier du Soudan, soit que celui-ci se rendît dans l'Ashanti anglais pour vendre du bétail ou des pagnes, soit qu'il en revînt avec des colas, de la poudre, du sel ou d'autres produits d'importation européenne.

Dans cette ville de plaisir où les fêtes coutumières se succèdent et où naturellement les occasions de dépenses sont nombreuses, les noirs étrangers aimaient à stationner après avoir traversé des villages habités par des indigènes de races différentes et parlant d'autres dialectes.

Les caravaniers arrivaient à Bondoukou et descendaient dans l'un de ses quartiers comme dans un hôtel. Amenaient-ils un troupeau, ils payaient à leur hôte 1 fr. 25 par tête de bœuf et 0 fr. 60 par tête de mouton. Ils payaient leur nourriture et celle de leurs bergers ou de leurs porteurs.

L'hôte dioula se chargeait souvent lui-même de la vente du bétail à Wanchi, à Sikassiko et à Coomassie. Et. pendant ce temps, le marchand demeurait à Bondoukou où, avant son départ, on s'entendait à lui faire dépenser, par les femmes et par le jeu, le plus clair de ses bénéfices.

Cet état de choses subsiste toujours. Mais, pour des causes diverses le nombre d'étrangers passant par Bondoukou semble diminuer depuis deux ans. Les troupeaux de bœufs sont plus rares, et les charges de colas transitant dans le cercle sont bien moins nombreuses.

En 1901, en effet, l'administrateur signalait que, dans le seul mois de mars, il était passé à Bondoukou 129 caravanes comprenant 1.100 personnes et provenant de San, Boromo, Ségou, Bandiagara, Sikasso, Bobo, Safana et Touba, c'est-à-dire surtout des villages situés sur la grande voie commerciale du Soudan vers Tombouctou. La vente du bétail et particulièrement l'achat des colas rouges en pays ashanti avaient créé ce mouvement.

Il y a lieu de penser que l'arrivée de la voie ferrée à Bouaké, centre commercial qui a pris en quelques années une importance très grande au cœur de la Côte d'Ivoire, est pour beaucoup dans le ralentissement des transactions.

En tout état de cause, cette situation économique qui s'est révélée assez brusquement atteignant une population nombreuse n'a pas manqué d'appeler l'attention de l'administration locale

qui se préoccupe de diriger les indigènes vers les travaux agricoles susceptibles de leur procurer de nouvelles ressources.

De Bondoukou partent deux voies commerciales importantes, celle de Coomassie et celle d'Aboisso par l'Indénié, cette dernière de moins en moins fréquentée.

Pour détourner au profit de la Côte d'Ivoire et de son chemin de fer le commerce qui se fait de Bondoukou vers Coomassie, il faudrait arriver à drainer les produits du cercle et ceux venant du Soudan soit sur Bouaké par la nouvelle route de Groumania, soit sur Dimbokro par la route d'Akakoumoékrou, soit enfin sur Agboville par l'Indénié et l'Attié.

Dans le Sud, et sensiblement jusqu'à la latitude de Bondoukou, la culture du cacaoyer commence à se développer dans de bonnes conditions. L'exploitation des gites aurifères de la région est susceptible également de procurer aux indigènes des revenus appréciables.

Les essences laticifères, principalement le funtumia, abondent dans la forêt du Sud, et leur exploitation rationnelle et méthodique peut, chaque année, fournir quelques tonnes de bon caoutchouc.

Au Nord de la ligne Bondoukou-Groumania, les efforts indigènes doivent être surtout orientés dans la voie de l'extension des cultures de coton et du riz (cantons du Bini, du Barabo, du Nasian), de l'exploitation des lianes à caoutchouc et de la cueillette du Kapok blanc.

Ce dernier produit, acheté jusqu'à 0 fr. 70 le kilogramme égrené, peut être récolté et égrené par les enfants, puis pressé dans des sacs qui seraient mis à la disposition des indigènes par les maisons de commerce.

Dans le Nord, notamment dans la région de Bouna, la graisse de karité commence à faire l'objet d'une exploitation sérieuse, puisque six tonnes en ont été exportées dans les premiers mois de 1914.

Le cercle de Bondoukou n'est pas encore assez étudié au point de vue de sa flore et de sa géologie pour que son avenir économique et minier puisse encore faire l'objet de prévisions bien établies. Cette étude peut réserver d'intéressantes découvertes. C'est ainsi qu'il y a quelques années on a signalé la présence en abondance dans la forêt d'une essence, le « cinchona africana », de l'écorce duquel il sera peut-être possible de tirer des sels de quinine. C'est ainsi que, plus récemment, j'ai pu recueillir dans le massif de Kinta des roches syénitiques renfermant des éléments titanifères.

Mais le problème délicat qui se pose pour le moment est celui de l'évacuation des produits du cercle vers la voie ferrée de la Côte d'Ivoire. Bouaké est environ à 280 kilomètres de Bondoukou, Dimbokro approximativement à la même distance et pour atteindre ces centres commerciaux l'indigène est obligé — ce qui le rebute assez — de traverser de grands cours d'eau comme la Comoé et le N'zi.

L'établissement d'un caravansérail et d'un vaste hangar-abri à Groumania sur les bords de la Comoé serait susceptible de solutionner la question. Les commerçants de Bouaké établiraient en ce point de petites boutiques. Ils achèteraient aux indigènes du cercle de Bondoukou leurs produits et leur vendraient les marchandises européennes qu'ils vont actuellement chercher à Coomassie (fil, pagnes, pétrole, sel, allumettes, etc.).

Ce moyen éviterait aux vendeurs le long portage entre Groumania et le rail alors que le commerce de Bouaké pourrait faire venir soit par charrettes soit par auto-camions, de Groumania où il les achèterait, les produits indigènes rassemblés en quantité suffisante. De la sorte, même la vente du riz produit pauvre serait rémunératrice pour l'indigène du Barabo, du Nasian ou du Bini (cantons proches de Groumania). Le commerçant — sans songer à faire l'exportation de ce riz — trouverait de son côté mille occasions de le céder dans la colonie, par exemple pour la nourriture de la nombreuse main-d'œuvre que demandera encore la construction du prolongement Nord et de l'embranchement Ouest de la voie ferrée ou pour celle de l'importante garnison de tirailleurs qui sera stationnée à Bouaké.

La question envisagée est évidemment un peu en dehors du sujet. Mais il paraissait indispensable de l'exposer puisqu'elle intéresse l'avenir même de la ville de Bondoukou dont les habitants vivent encore des transactions commerciales entre Soudan et Gold Coast, alors que, comme les Coulangos, autochtones du pays, ils seront peut-être, dans un avenir très prochain, obligés de rechercher une partie de leurs ressources dans les travaux agricoles.

Bondoukou 10 juin 1914.

GASTON JOSEPH.
Administrateur-adjoint des colonies

# Chronique de l'Armée coloniale

**Promotions.** — Par décrets du 25 novembre sont promus généraux : de division, le général de brigade Rozée d'Infreville et le général de division à titre temporaire, Blondlat, en remplacement du général Perreaux placé dans la section de réserve ; de brigade, le colonel d'infanterie coloniale breveté Guérin.

Par décret du 27 septembre, M. le colonel d'infanterie coloniale Gadel a été promu au grade de général de brigade à titre temporaire pour la durée de la campagne.

**Nominations.** — Le vice-amiral Guépratte a été nommé préfet maritime de l'arrondissement algéro-tunisien.

Le général de brigade Redier, commandant la subdivision d'Oran, a été nommé commandant militaire du territoire d'Aïn Sefra en remplacement du général Levé.

Le général de division Lombard, des troupes coloniales, est nommé commandant supérieur des troupes du groupe de l'Indo chine, en remplacement du général de division Sucillon dont la période de séjour arrive à expiration.

Le général Chailley a été nommé commandant de la division d'occupation de Tunisie en remplacement du général Vérand.

# BIBLIOGRAPHIE

**La guerre européenne et le problème colonial** par Henri Hauser, professeur à l'Université de Dijon, correspondant de l'Institut; 1 vol. petit in-8°; 1 fr. — Chapelot, 30, rue Dauphine.

L'importance de la question coloniale dans le conflit européen a été soulignée à diverses reprises dans l'*Afrique française*. Elle fait l'objet de ce volume substantiel dû à la plume d'un professeur très averti des choses coloniales et qui a pour but de faire connaître au grand public l'enjeu colonial de la guerre.

M. Hauser, après un exposé de la question coloniale en général, décrit l'essor colonial de l'Allemagne et l'appétit soudain déchaîné et avoué du pangermanisme. Il en montre le caractère, un moment spécial, qui tendait à ne pas demander des annexions violentes, mais à exploiter économiquement les colonies des autres, puis la floraison finale qui amenait l'intervention allemande au Maroc, en Afrique australe, en Asie, et dictait à M. de Bethmann Hollweg, au cours de son entrevue historique du 29 juillet 1914 avec sir E. Goschen, le refus de s'engager à ne pas annexer les colonies françaises.

Après un récit substantiel de la guerre contre les Allemands en Afrique et de leur vaine tentative pour un soulèvement de l'Islam, M. Hauser esquisse les résultats coloniaux de la guerre européenne. Ils sont importants. La guerre a prouvé le loyalisme des colonies des Alliés; celles-ci ont donné, au lieu des révoltes que nos ennemis escomptaient, le concours des indigènes par une « union sacrée » coloniale; la politique de domination des indigènes par la force est condamnée et la politique indigène se présentera — M. Hauser reprend et cite notre expression — « sous un jour nouveau ». L'auteur est partisan de la suppression des dépendances extérieures de l'Allemagne. « L'empire allemand, dit-il, s'est montré un colonisateur médiocre, incapable de déverser sur les terres allemandes le flot cependant restreint de l'émigration allemande, de créer entre ses ports et les Schutzgebiete un courant économique considérable, incapable aussi de réduire autrement que par l'extermination la plus sauvage une race comme les Herreros. Il s'est révélé comme une puissance coloniale turbulente, aggressive, toujours insatisfaite, perpétuelle semeuse de haine entre les autres nations coloniales, bref comme un élément contraire à l'intérêt collectif de l'Europe et de la civilisation générale. La politique coloniale des Mannesmann au Maroc, de Maritz dans l'Afrique du Sud, des prédicateurs du Djehad en Tripolitaine est une politique jugée et dont nous ne devons pas permettre le retour. » M. Hauser n'esquisse point les lignes du partage africain dont il attribue le bénéfice à la France, l'Angleterre et la Belgique, en réservant « les plus larges compensations » à celle-ci dont le territoire européen ne pourra être considérablement accru. Comme l'*Afrique française* de décembre 1914 (p. 337) il demande aussi la revision des actes internationaux, la disparition des hypothèques allemandes au Maroc, en Asie Mineure, l'expulsion « du virus allemand » contenu dans les Actes de Berlin, de Bruxelles et d'Algésiras. « Quant à la carte d'Afrique, elle doit être aussi simplifiée; qu'on en fasse disparaître tous les « becs de canards » et toutes les « pointes de crayon » comme toutes les « antennes », figures bizarres qui n'avaient été imaginées que pour arrêter le développement normal des établissements européens et préparer des conflits. Dans ce partage il sera sage que les alliés de la veille tiennent compte des besoins des alliés de la dernière heure, que l'Italie par exemple obtienne les voies de pénétration nécessaires à la prospérité de sa façade méditerranéenne. »

Et encore : « Le système des hypothèques une fois inventée par l'Allemagne et pour elle, les nations coloniales, par souci d'équilibre, avaient consenti des hypothèques analogues à d'autres puissances. L'acte d'Algésiras est l'exemple le plus parfait de ces limitations internationales du droit à la puissance dominante. Il n'a plus de raison d'être. La dernière manifestation de son existence, c'est la promulgation, 16 jours après la déclaration de guerre, de la loi relative au Tanger-Fez. Mais rien ne doit plus s'opposer maintenant à ce que nous construisions les voies ferrées qui nous sont utiles. Il nous faut, après cette guerre née de la question marocaine, un Maroc libre. Il y restera déjà bien assez de délicates questions à traiter, celle de notre voisinage avec l'Espagne, celle de Tanger. Disons-le tout de suite et sans ambages : si désireux que nous soyons d'être agréables à l'Espagne, si bâtarde que soit la solution d'un port international, nous ne pouvons admettre que la porte européenne du Maroc devienne, ouvertement ou indirectement, un port espagnol. Un statut de Tanger qui, sous prétexte d'appliquer brutalement et hors de sa place le principe du suffrage universel, aboutirait à ne pas tenir compte du rôle que nous jouions à Tanger, de l'œuvre que nous y avons accomplie, de la place qu'y tiennent nos capitaux, notre commerce, nos écoles, un tel statut serait pour nous inacceptable. »

Voilà bien des idées intéressantes pour le futur Congrès et la vulgarisation de M. Hauser les fera pénétrer dès maintenant dans le plus grand public.

**A select bibliography of publications on foreign colonisation**, publiée par le Royal Colonial Institute et réunie par M. Winifred C. Hill; brochure de 48 pages.

Ce n'est pas un catalogue qu'offre sous ce titre la bibliothèque du Royal Colonial Institute, mais plutôt un choix et un guide destinés à montrer aux coloniaux anglais l'intérêt que peut leur offrir l'étude des colonisations étrangères. M. Evans Lewin, bibliothécaire de l'Institute, dans sa préface, fait cette remarque caractéristique qu'il n'y a pas en Angleterre d'ouvrage traitant à fond des colonies étrangères. Et pourtant, ajoute-t-il, les Anglais ont à apprendre des nations étrangères : les Français, notamment, leur donneront des modèles de politique indigène et leur pénétration au Soudan et au Sahara sont aussi des exemples ; le Congo belge leur offre aussi d'intéressantes leçons de colonisation scientifique.

# TABLE SPÉCIALE DES RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

**N°s 1 et 2. Janvier-Février.** — Les trente années de la colonisation allemande en Afrique (1884-1914) (Camille Martin), 3. — Le cercle de Kong (J. Chartier), 19. — La situation économique et financière des possessions anglaises de l'Afrique orientale (M. Montbel), 26.

**N° 3. Mars.** — La situation générale de l'Afrique Equatoriale Française : discours de M. Merlin, 33. — Au Maroc au début de la guerre (C. Fidel), 38. — Au Sahara : Sur les confins algéro-tripolitains, 43. — Le commerce de l'Algérie en 1914, 47.

**N° 4. Avril.** — La conquête du Togoland : l'action des partisans mossis (A. d'Arboussier), 49. — La guerre dans les possessions allemandes : la version allemande, 55. — Le commerce maritime du Maroc français en 1913-1914, 70. — Le Togoland en 1913, 71.

**N° 5. Mai.** — Les tribus de la Haute-Mauritanie (P. Marty) : les Oulad-Delim, 73. — La conquête du Togoland : rapport officiel anglais, 82. — La Guinée portugaise et l'Angola en 1913, 103.

**N°s 6 et 7. Juin-Juillet.** — L'Algérie pendant la guerre : discours du gouverneur général aux délégations financières, 105. — L'enseignement de l'Afrique Occidentale Française dans les trois dernières années, 112. — Les tribus de la Haute Mauritanie : les Regueïbat, 118. — La provocation allemande aux colonies, 127.

**N° 8 Août.** — Casablanca pendant un an de guerre (J. Goulven), 133. — Les tribus de la Haute-Mauritanie : les Tekna, 136. — Les prisonniers allemands en Afrique, 146.

**N° 9. Septembre.** — Notes historiques sur Taza (lieutenants Campardou et André), 149. — Notes sur quelques monuments anciens de Taza, 160. — La politique coloniale de demain (A. Sarraut), 168.

**N° 10 à 12. Octobre-Décembre.** — Togo et Cameroun (Camille Martin), 177. — Villes d'Afrique : Bondoukou (G. Joseph), 202.

*Le Gérant :* J. Legrand.

PARIS. — IMP. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

# CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Services directs

**Entre Paris et l'Algérie, la Tunisie et Malte,** via Marseille.

*Billets simples, valables 15 jours.*

| De Paris aux ports ci-après ou vice versa | Prix par les paquebots (1re classe) Cie générale transatlantique | Cie de navigation mixte |
|---|---|---|
| Alger Tunis | 196 fr. | 191 fr. |
| Bizerte, Bône, Bougie, Philippeville, Tunis (via Bizerte). | 186 — | — |
| Bône, Philippeville | — | 181 — |
| Oran | 186 — | 171 — |
| Malte (La Valette) | 247 — | — |

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. à toutes les gares de l'itinéraire. Franchise de bagages de 30 kilogrammes en chemin de fer et, sur les paquebots, de 100 kilogrammes en 1re classe, de 60 kilogrammes en 2e classe et de 30 kilogrammes en 3e classe. Enregistrement direct des bagages de Paris aux ports algériens et tunisiens.

Délivrance des billets à Paris : à la gare de Paris P.-L.M., au bureau des passages de la Compagnie générale transatlantique, 6, rue Auber et à l'Agence de la Compagnie de navigation mixte (Touache), chez M. Desbois, 9, rue de Rome.

Pendant la saison d'hiver Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 heures et demie par le train « Côte d'Azur rapide » (1re classe).

# CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'administration des chemins de fer de l'Etat, malgré les nombreux transports de toute nature auxquels elle a à faire face dans les circonstances actuelles, apporte successivement dans le service de ses trains d'intéressantes et importantes améliorations qui facilitent aux voyageurs les déplacements qu'ils ont à effectuer dans les régions desservies par son réseau.

C'est ainsi que, sur toutes les lignes de la petite et de la grande banlieue de Paris, la vitesse des trains est maintenant celle des trains omnibus en temps de paix.

Sur les grandes lignes, la vitesse des trains omnibus a été non seulement accélérée, mais bon nombre de ceux-ci ont été déplacés de manière à assurer de nouvelles correspondances et permettre de meilleures relations régionales.

Signalons, en outre, que des trains express circulent maintenant sur toutes les artères principales du réseau, notamment sur les lignes ci-après :

— Paris à Dieppe par Pontoise, — Paris à Rouen et au Havre, correspondances sur Saint-Valéry-en Caux, Fécamp et Etretat. — Paris à Caen et à Cherbourg, correspondance pour Trouville-Deauville. — Paris à Granville, correspondance pour Bagnoles-de-l'Orne. — Paris à Rennes et à Brest, correspondances sur Angers, Saint-Malo, Lannion et Roscoff. — Paris à Bordeaux, correspondances sur les Sables-d'Olonne, Rochefort, La Rochelle et Royan, — Rouen au Mans et à Angers. — Cherbourg à Saint-Malo, Brest et Bordeaux.

Ces différents trains desservent toutes les localités importantes de leur parcours et grâce à des arrêts appropriés aux gares de bifurcation de bonnes correspondances ont pu être assurées avec les lignes transversales.

La plupart de ces trains comportent, en outre, dans leur composition : ceux de jour un wagon-restaurant, — ceux de nuit des couchettes et des lits-toilette ou des canapés-lits.

Pour tous renseignements sur l'horaire des trains, consulter le Livret-Horaire déposé dans les gares du réseau de l'Etat.

# CHEMINS DE FER DU MIDI

**Voyages circulaires à prix réduits en Provence et aux Pyrénées.**

Prix : 1er, 2e et 3e parcours, 68 fr. en 1re classe, 51 fr. en 2e classe. 4e, 5e, 6e et 7e parcours, 91 fr. en 1re classe, 68 fr. en 2e classe. 8e parcours, 114 fr. en 1re classe, 87 fr. en 2e classe.

Le 8e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément 10 0/0.

# MESSAGERIES MARITIMES

## SERVICES ACTUELS

**Départs à dates fixes de Marseille pour :**

*Méditerranée :* 1° Malte, Le Pirée, Salonique et Dédéagatch;

2° Malte, Alexandrie, Port-Saïd.

*Chine et Japon :* Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.

Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta;

A Singapore pour Batavia;

A Saïgon pour Bangkok, ainsi que pour l'Annam et le Tonkin.

*Océan Indien :* Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé, Diego-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.

Correspondances à Diego-Suarez :

1° Pour Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar;

2° Pour les ports des côtes ouest et est de Madagascar, Tuléa, Fort-Dauphin.

Relations par service local entre Madagascar et l'Afrique du Sud.

Relations par service local entre l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides